SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUINZIÈME ANNÉE. - TOME XII

FASCICULE LII. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1892

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1892

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUINZIÈME ANNÉE. - TOME XII

FASCICULE LII. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1892

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1892

SOCIÉTÉ
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE
DE
LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XIIme – 1892

ORAN
TYPOGRAPHIE & LITHOGRAPHIE PAUL PERRIER
15, Boulevard Oudinot, 15

1892

HISTOIRE DU PAYS DES KHOUMIR

(TUNISIE)

Comprenant les anciens cantons de la Tusca, des Grandes Plaines et de la Campagne de Boll, c'est-à-dire de Bulla Regia.

En 1885, nous avons publié dans la *Revue de l'Afrique française* une description des ruines de Bulla Regia, complétée depuis en partie par M. le Dr Carton (1). Enfin, en 1888, le *Bulletin de Géographie* du Comité des travaux historiques a bien voulu publier notre géographie descriptive du pays des Khoumir.

L'histoire des peuples qui ont successivement occupé cette contrée sera la suite naturelle des deux premiers travaux et complètera aussi l'étude de la région septentrionale de la Régence de Tunis, qui passe à bon droit pour la plus pittoresque, une des plus riches et qui est aussi la moins connue de ce beau pays.

Rappelons d'abord brièvement ce qu'est Bulla Regia. Bulla, aujourd'hui appelé Rebia (printemps) ou Hammam-Darradji, est située au sud de la Khoumirie, sur le territoire de la tribu des Djendouba, et sur le versant méridional du Djebel Rebia, qui borde au nord une partie de la plaine de la Medjerda, appelée « Dâkkela » ce qui veut dire ouverture en arabe ; ce sont *les grandes plaines* des peuples anciens.

Au nord-ouest de Bulla Regia existe une région montagneuse que nous appelons la Petite Khoumirie.

---

(1) *Bulletins archéologiques du comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 2, de 1890, page 149 et n° 2 de 1891, page 207.

Ces deux régions, séparées par l'Oued R'ezala (rivière de la gazelle), sont assez élevées et couvertes de chênes-verts, de zéens et de lièges ; ces derniers commencent à être exploités.

Les forêts(1) nous présentent des arbres plusieurs fois séculaires, qui atteignent jusqu'à 27 mètres de hauteur ; leur bois est d'une dureté remarquable et sert avec avantage à la confection des traverses de chemin de fer (2).

---

(1) Juvénal nous parle de ces immenses forêts (42 à 123 de notre ère).

(2) L'administration des forêts est divisée en trois circonscriptions, celles d'Aïn-Draham, de Tabarca et d'El Kef (du Kef).

PREMIÈRE PARTIE

§ I

Moyens de communication. (Routes actuelles).

Les ruines de Bulla Regia sont à 6 kilomètres et demi au N.-O. de la petite station de Souk-el-Arba (1), par conséquent assez près de la ligne ferrée de Bône-Guelma ; à 3 kilomètres environ à l'ouest de cette ancienne çité, passe la grande et belle route qui traverse la Khoumirie. Cette route, ouverte par le Génie en 1882, est partout carrossable. Elle franchit l'Oued R'ezala sur un pont métallique à Fernana (Sidi-Douidoui), serpente en s'élevant dans un pays excessivement accidenté, passe au Khanguet el Meridj et monte jusqu'à Aïn Draham (2), en laissant sur sa gauche, un peu au sud-ouest du Djebel Bir, les hauteurs du marabout de Sidi Abdallah ben Djemel ; ce marabout est le plus fréquenté des Khoumir.

La route passe ensuite au petit hameau de Babouche, où se trouve la douane tunisienne, entre en Algérie un peu plus loin que le col de Fedj-Kahla, dessert le gîte d'étape algérien d'El Aïoun et rejoint la route du littoral aux mines d'Oum Theboul, dans le département de Constantine.

---

(1) *Souk El Arba* est un petit village Européen, où il existe une justice de paix et deux hôtels pour les voyageurs ; cette localité, qui passe pour malsaine, est renommée pour son grand commerce de grains ; les céréales sont en majeure partie expédiés sur le port de Bône pour être vendues à l'Italie et surtout à l'Angleterre.

(2) *Aïn-Draham* se compose d'environ 400 européens. On y trouvé une justice de paix et un hôtel. La troupe qui occupe ce poste militaire du centre de la Khoumirie se compose d'un bataillon du 4e Zouaves. — Le village, entouré de jardins potagers et de quelques vignes, est situé sur le flanc occidental du Djebel Byr, qui atteint 1040 m. d'altitude et se trouve à vol d'oiseau à 20 kilomètres de la mer.

Oum Theboul est un village assez important à cause de ses mines ; on y fait la grande halte.

Entre ce village et La Calle fonctionne un service régulier de voitures. Un chemin de fer relie les mines à la mer, près de l'embouchure d'une petite rivière appelée Messida.

A Oum Theboul on trouve une autre route militaire empierrée et carrossable qui communique avec Tabarca (1). — Cette voie, ouverte par le Génie entre Oum Theboul, Tabarca et le hameau de Babouche, n'est déjà plus carrossable entre ces deux dernières localités, et cela à cause d'un manque d'entretien et de fonds. — Certains travaux d'art ne sont pas encore achevés sur la rive gauche de l'oued Tessala.

En 1882-1883, le Génie a également ouvert un grand chemin muletier entre Aïn Draham et la ville arabe de Béja (l'ancienne Vaga) (2). Cette piste passe l'oued Zâne ou Zéen, près du r'dir des Tébaïnia.

L'oued Zâne est l'ancienne Tusca ou Tysca, dont il sera souvent question dans la deuxième partie de ce travail.

Un chemin arabe, carrossable, mais non empierré, doublé d'un chemin de fer à voie simple, met en communication Béja-ville avec Béja-Gare, distantes d'environ 15 kilomètres. La petite station de Béja se trouve sur la ligne Bône-Guelma. (Voie simple).

Si l'on continuait la voie ferrée de Béja-ville jusqu'à Tabarca et si l'on agrandissait le port de cette dernière localité, on trouverait à écouler facilement certains produits de la Khoumirie, du pays des Nefza et des Mogod. Ces produits sont : le liège, le tannin, le bois de chêne, les minerais de fer, de plomb, de zinc et même d'argent,

La grande route arabe, également carrossable mais non empierrée, qui vient de Tunis, pour se prolonger jusqu'à la frontière

---

(1) *Tabarca*, petite colonie européenne, possède un excellent hôtel ; il existe un petit port fréquenté par des pêcheurs sardes et siciliens. En 1885, la pêche à la sardine y était miraculeuse. — Pourquoi donc nos pêcheurs bretons n'iraient-ils pas chercher fortune dans ces régions ?

(2) Badja ou Béja a aujourd'hui une justice de paix. La ville, entourée de magnifiques jardins arabes, est fortifiée suivant le système des musulmans. La Casbah ou citadelle est occupée par une section que le bataillon du 4e Zouaves y détache d'Aïn-Draham.

algérienne, traverse dans sa longueur toute la plaine de la Medjerda. Cette voie passe à Béja-Gare, longe le versant méridional, ou pour mieux dire le pied du Djebel Rebia, passe à Souk el Arba (marché du 4[e] jour de la semaine musulmane), et suit la Medjerda jusqu'à Ghardimaou (1), dernière station tunisienne. Cette route laisse sur sa droite, dans la direction nord, Bulla Regia, les carrières de marbre de Chemtou (2) (l'ancienne Simithu colonia) et les bains arabes (hammam) c'est-à-dire les Ad Aquas (thermes) des Romains.

La Compagnie franco-belge qui exploite les carrières de marbres de Chemtou a fait construire une ligne ferrée reliant ces carrières au chemin de fer de Bône-Guelma ; le point de bifurcation se trouve près de la petite station de l'oued Mélis.

Outre ces grandes voies, il existe aussi de nombreux sentiers ouverts par le Service des eaux et forêts en 1885-1886 ; ces sentiers muletiers rendent aujourd'hui accessibles tous les principaux points de la sauvage et pittoresque Khoumirie, ayant pour centre Aïn Draham, qui signifie en arabe « Source d'argent. »

Les eaux de ces montagnes sont excellentes et valent celles du Zaghouan.

A 4 kilomètres d'Aïn Draham, il existe une source minérale appelée Aïn El Malah (ou source salée) ; elle est assez abondante, froide, mais excessivement salée, ainsi que le constate le mot Malah. Elle contient, d'après une analyse succincte, des sels d'iode, de brôme et de chlore.

Une autre source, ferrugineuse, se trouve à quelques centaines de mètres au nord d'Aïn Draham.

Dans cette région, il n'existe de service régulier de voitures qu'entre Oum Theboul et La Calle et entre Béja-Gare et Béja-ville.

Pendant la belle saison un service de ce genre existe également entre Souk El Arba et le Kef ; la route entre ces deux localités n'étant pas encore partout empierrée.

---

(1) *La station-gare de Ghardimaou* possède un bon buffet. — La colonie, où se trouvent les douanes tunisienne et algérienne, est défendue par un bordj ou caravansérail construit depuis l'occupation française.

(2) Les carrières de marbre de Simithu (Chemtou) appartenaient à la maison impériale et faisaient partie du patrimoine des empereurs romains.

Poste et Télégraphe.

Le service de la poste se fait partout par des cavaliers arabes, payés à raison de 100 fr. par mois. Des bureaux de poste et de télégraphie sont installés à Kef, Ghardimaoû, Souk El Arba, Béja, Tabarca, Oum Theboul et Aïn Draham ; ces bureaux sont reliés par des lignes aériennes. On communique entre Souk El Arba et le Dyr du Kef au moyen du télégraphe optique. On peut également communiquer de cette manière entre Aïn Draham (1) et le Dyr du Kef.

Dans tous ces petits centres européens, le voyageur trouve des véhicules nécessaires pour le transporter avec ses bagages d'un point à un autre, mais, en général, les explorateurs voyagent à cheval dans cette région.

Mœurs des Khoumir.

Il serait superflu de faire ici une description complète des mœurs des Khoumir ; leurs manières de vivre sont, à peu de chose près, les mêmes que celles des Arabes qui habitent le nord de l'Afrique française.

Le Khoumir du centre est peu nomade, il vit cependant sous la tente en poils de chèvre et se nourrit principalement de fruits, de graines, de lait et de volailles. Cependant il ne refuse jamais, ou bien rarement, le vin et les aliments offerts à lui par un Européen, mais jamais il ne mange du porc.

Les tribus du nord de la Khoumirie ont des villages comme les Kabyles ; les gourbis, situés à une certaine distance les uns des autres, sont des huttes faites avec des branchages enduits au dehors et au dedans d'un gâchis de boue ; ces cabanes sont recouvertes de diss ou de plaques de liège. Beaucoup d'habitants nichent dans des trous de rochers creusés par les Carthaginois ; les

(1) Lorsqu'on fait, en partant d'Aïn Draham, l'ascension du Djebel Byr sur un sentier ouvert à cet effet, on découvre du sommet, dans la direction du sud, le Dyr du Kef, l'accolade de Souk El Djemmâ et la table de Tebessa. Dans la direction de l'ouest, la vue s'étend jusqu'à Bône et dans celle de l'ouest, jusqu'à la montagne nue de Béja-ville. Au nord, le spectacle est tout aussi imposant ; on y aperçoit la mer jusqu'au delà des îles Galites.

meubles leur sont inconnus. La nuit, les animaux couchent sur la paille et la famille sur des nattes; hommes et animaux habitent sous le même toit.

Le fils aîné d'un Khoumir est tatoué au front, lui seul est l'héritier de son père. — Le jeune Khoumir, avant de quitter sa famille paternelle, pour dresser une nouvelle tente, est tenu d'être en possession d'un fusil, d'un cheval harnaché et d'une femme; il se procure celle-ci en dernier lieu.

Les Khoumir font le choix de leurs femmes (car ils en ont plusieurs !) à un marché ou à une fête qui se tient autour du marabout de Sidi Abd Allah ben Djemâl. — Ils ne se gênent guère de vous dire le lendemain de la fête : « Je viens d'acheter une femme, car j'en avais une qui était trop vieille. » C'est le marabout (prêtre) qui fait la cérémonie du mariage.

Les Khoumir, craints des tribus voisines, sont cependant moins fanatiques que les Arabes des plaines, mais ils vivent plus misérablement.

Avant 1881, ils se livraient au pillage sur la frontière algérienne et étaient souvent en guerre avec leurs voisins ; aussi, disent-ils, depuis un temps qui remonte à plusieurs siècles, jamais voyageur (1) n'a osé s'aventurer dans ces montagnes boisées où il n'existait que quelques mauvais sentiers.

Aujourd'hui ces montagnards sont obligés pour vivre de louer et de cultiver des terres chez les Djendouba, les Chihia, les Ouled bou Salem et d'autres tribus de la plaine.

Portrait du Khoumir.

Au physique, les Khoumir reproduisent le type général arabe, avec la barbe moins noire, le teint plus foncé que le Kabyle mais la peau plus fine et les traits plus expressifs. — L'œil petit et vif donne à la physionomie de ces montagnards un caractère remarquable de férocité ; d'une taille élevée, secs, nerveux, ils sont préparés à la vie d'aventures et d'incursions ; ils parlent

(1) Les Khoumir appellent l'Européen « Roumi ou fils de chien. »

un patois arabe assez facile à apprendre pour un Arabe. Leur costume est des plus simples : les jambes et les bras nus, la chachia sur la tête et quelquefois rien ; un morceau de cuir sous les pieds, en guise de chaussure et encore pas toujours ; la gandoura, longue chemise à manches, venant jusqu'aux coudes, et le burnous, en laine jaunâtre, effrangé par les buissons de la montagne, voilà la tenue des Khoumir : — elle est assez primitive et ils n'en changent pas souvent. — Gandoura et burnous, c'est porté jusqu'à la corde !

Les chefs portent des babouches et quelquefois des chaussettes blanches ; la gandoura est rouge pour les cheikhs et bleu de ciel pour les caïds, avec de larges galons jaunes sous les manches par-dessus ce vêtement. — Le haïk, en mousseline blanche, est le même que celui des Arabes de la plaine.

Quant aux femmes, une grande pièce d'étoffe de laine ou de coton bleu (dont la fente est sur le côté gauche), rattachée sur les épaules par deux broches en métal et serrée autour de la taille par une ceinture de couleur, fait le plus souvent tous les frais de leur habillement. — Les bras restent nus. — Dans les jours de fête, elles ajoutent à leur toilette ordinaire des mouchoirs de couleurs voyantes qu'elles jettent sur les épaules ou sur la tête en guise de voile. — Des bijoux de cuivre et de petits miroirs achèvent l'accoutrement.

La croissance des femmes khoumires est achevée à 10 ans, à 20 ans elles sont vieilles et à 30 ans elles sont repoussantes. Elles sont employées aux travaux les plus pénibles et jouent le rôle de bêtes de somme ; elles naissent, vivent et meurent sur leur fumier.

« Au combat seulement, ces malheureuses créatures sortent de leur humble condition et prennent un rôle plus élevé : côte à côte avec leurs maris et leurs pères, elles chargent les armes, ramassent celles qui sont tombées des mains des morts et s'en servent contre l'ennemi ; dès que la poudre ne parle plus, ces pauvres amazones retombent dans leur abjection première et redeviennent, de guerrières qu'elles étaient auparavant, les humbles esclaves de leurs compagnons d'armes » (1).

---

(1) *Chez les Khoumir*, par deux anciens zouaves.

Productions de la Khoumirie.

La Khoumirie, au nord de Fernana, ne produit que très peu de céréales, mais en revanche on y trouve beaucoup de jardins arabes et d'immenses prairies, au flanc de coteaux qui nourrissent de nombreux troupeaux de chèvres, de moutons et de petit bétail. Il n'y a guère que quatre vallées assez fertiles, ce sont : celles de l'oued Tessala, l'oued Djenaue, l'oued el Lil et l'oued Zâne ; la petite plaine de Ben Me'tir aussi a des blés et des orges superbes. Les rivières que nous venons de mentionner sont très poissonneuses ; on n'y pêche que le barbot ; les bords sont peuplés de milliers de grenouilles.

Le territoire des Khoumir est, comme nous l'avons déjà dit, un pays montagneux et boisé, excessivement difficile et présentant les caractères de la petite Kabylie. Ce territoire de la Tunisie est en général peu propice à l'agriculture ; les terrains envahis par les bruyères, le myrte et les fougères sont difficilement défrichables, et il n'y a guère que dans le fond des vallées, presque toujours très étroites, qu'on trouve quelques terres labourables. Ces terres ne sont pas très fertiles, car, envahies par l'eau pendant six mois de l'année, elles ne produisent en moyenne que le double des semis.

Dans les vallées on trouve l'olivier, le figuier, le caroubier, le cactus, la vigne sauvage, qui atteint une hauteur et une grosseur prodigieuses, le frêne et le palmier (ce dernier ne produit pas), le maïs, le sorgho et des quantités innombrables de ruches à miel. Sur les versants des montagnes on rencontre le pommier sauvage, le cognassier, le framboisier, le genêt épineux et le diss. La broussaille est toujours épaisse et quelquefois impénétrable ; elle est formée de bruyère, de myrte, de lentisques, d'arbousiers, de genêts épineux, de chênes-nains, de houx, de lauriers-sauce et de chèvrefeuille. Les rivières sont généralement bordées de lauriers roses (1), qui atteignent la hauteur d'un petit arbre ; la bruyère est

(1) C'est surtout sur les bords de l'oued R'ezala, près de Fernana, que l'on voit beaucoup de lauriers-roses. La plaine de Fernana est couverte d'artichauts sauvages, bons à utiliser dans la vie alimentaire.

magnifique et atteint en bien des endroits trois et quatre mètres de hauteur. Sur les sommets des crêtes rocheuses où croît le pin maritime (1), on ne trouve que peu de terre végétale, mais dans les forêts, l'humus existe à une épaisseur de 30 à 40 centimètres. Dans la riche plaine de la Medjerda, l'épaisseur de cette couche varie entre 3 et 5 mètres.

La principale culture en Khoumirie était, avant notre entrée en Tunisie, le tabac; mais elle a été presque complètement abandonnée depuis la création d'un monopole des tabacs et en raison des droits exorbitants réclamés aux cultivateurs.

Les Khoumir se livrent à l'élevage du bétail, qui leur rapporte d'assez beaux produits; leur race bovine, quoique de petite taille, est belle. Ils possèdent aussi une belle race de moutons à laine longue et soyeuse. Les chevaux sont peu nombreux, abâtardis, de petite taille et impropres au service de l'armée. Les Raïssia, les Tébaïnia et les Hamrâne élèvent cependant quelques mulets, petits, mais fiers et vigoureux.

Quelques gisements de plomb argentifère existent en Khoumirie; l'un se trouverait à Ouldj Souk, à 20 kilomètres au nord d'Aïn Draham; et l'autre, au nord du Djebel Byr, a été signalé, en 1845, par M. le capitaine Fanelly, ancien chef du bureau arabe de La Calle. Cet officier s'était mis en bonnes relations avec les Khoumir, qui lui permirent d'entrer dans leurs montagnes. Le fils de M. Fanelly continue les recherches avec une persévérance remarquable. Si ces fouilles donnent les résultats auxquels on s'attend, les mines seraient reliées à Tabarca par une voie ferrée et le port de cette colonie serait agrandi. — Un gisement important existe aussi au cap Serrat.

Chasse.

La chasse est une des passions du Khoumir; quelquefois il est obligé de traquer le lion égaré, de combattre la panthère et de chasser l'hyène, le chacal, le chat-tigre, le raton et le scorpion, le seul animal venimeux dans cette contrée.

(1) On trouve le tuya en face de Tabarca, entre la mer et le versant septentrional des montagnes habitées par les Maknâ.

Le gibier le plus commun dans ces montagnes est le sanglier, (1) le lièvre, le lapin, la perdrix, la calandre, la palombe, la bécasse, la grive, la caille, le vanneau et le canard sauvage. Parmi les autres volatiles, on remarque le geai-bleu, le loriot, le martin-pêcheur, le rollier ou l'hirondelle d'Afrique, appelée aussi vulgairement le chasseur d'Afrique. Le cerf est rare, on ne le voit guère qu'au sud-ouest de Tabarca. Quelques troupeaux de buffles existent chez les Mogod.

Industrie.

Il n'existe aucune industrie autre que le tissage par les femmes des vêtements en laine et des tellis pour la confection des sacs nécessaires aux besoins des habitants.

Commerce.

Le commerce est nul ; il n'y a au centre de la Khoumirie qu'un seul marché, c'est celui d'Aïn Draham, créé depuis 1882. Les autres marchés aux confins de la Khoumirie sont ceux de Tabarca, de Fernana, de Ben Métir, de Béja, de Souk El Khemis et de Souk El Arba.

Le marché local d'Aïn Draham a lieu le lundi ; les transactions y sont insignifiantes et se bornent à de menus objets de ménage : vaisselle en bois, alun, épices, cotonnades, laine, un peu d'huile, très peu de grains et du bétail.

Avant l'établissement de la douane à la frontière algérienne, c'est-à-dire avant l'occupation de nos troupes, les Khoumir fréquentaient les marchés du département de Constantine, mais depuis que le passage de la frontière est taxé, ils ont cessé toutes relations commerciales avec leurs voisins de l'Algérie.

---

(1) Les sangliers vivent en troupeaux ; ils sont attirés vers Aïn Draham, Babouche et le camp de la Santé par des troupeaux de porcs laissés en liberté pendant le jour et qui se nourrissent de glands et de certaines racines faciles à déterrer. — Ces troupeaux de cochons rentrent dans des parcs le soir où on leur distribue un peu d'orge.

Géographie de la Khoumirie.

Ce pays, fort accidenté, nous présente de nombreux ravins très profonds et une succession de montagnes couvertes presque partout de forêts qui, au premier abord, semblent être impénétrables. Avant 1881-1882, il n'y existait que quelques mauvais sentiers franchissant en droite ligne les montagnes et les vallées. Rien n'est régulier dans le système de ces montagnes, qui restent couvertes de verdure l'hiver comme l'été ; elles semblent avoir été jetées comme en vrac depuis la vallée de la Medjerda jusque sur les bords de la Méditerranée. Des bords de la mer, les montagnes s'élèvent successivement, et, à 20 kilomètres dans l'intérieur, elles atteignent de 900 à 1000 mètres d'altitude ; l'aspect est le même lorsqu'on vient de la vallée de la Medjerda pour aller à Aïn Draham. A l'est de Tabarca, on rencontre des régions couvertes de sables et de grands marais, qui se transforment en étangs au moment de la saison des pluies. Des torrents roulant leur gravier amènent du limon dans les vallées et dans toutes les directions ; ces petits cours d'eau rapides viennent se jeter soit directement dans la mer, soit dans la large et dangereuse oued R'ezala, qui appartient au bassin de la Medjerda. Ce fleuve, qui portait le nom de Makarath (1) au temps des Carthaginois et celui de Bagrada (2) sous les Phéniciens (3), entre en Tunisie près de Ghardimaou ; il traverse ensuite cette belle plaine de la Dakkelâ qui, d'après le commandant Niox, est un immense bassin lacustre desséché. En effet, des dépôts lacustres existent sur les roches voisines et à 20 mètres au-dessus du niveau de la Medjerda.

La rivière R'zala est, après l'oued Zâne, la plus importante de ce pays ; elle sépare la grande Khoumirie d'une autre région plus petite, mais ressemblant absolument à la première. Ils semblent que toutes ces montagnes sont des contreforts de l'Atlas (4).

---

(1) Le Makarath était appelé La Mâcre par les habitants d'Utique.

(2) Le Bagrada traversait les Grandes Plaines des Anciens.

(3) Bagrada, en langue phénicienne, veut dire « rivière lente. » (D'après de Brosses.)

(4) On pourra consulter notre géographie *(orographie et hydrographie de la Khoumirie)* publiée par le *Bulletin de Géographie historique*, n° 2 de 1888.

Ruines romaines.

Les versants sont couverts d'oliviers sauvages et de nombreuses ruines romaines ; près de ces ruines on retrouve des meules à huile, des auges et des débris de grands vases en terre cuite.

Sur la rive gauche de l'oued R'ezala, entre Fernana et les ruines d'Aïn bou h'adja, on voit encore une église chrétienne romaine qui date du IVe siècle ; cette église, à moitié ruinée, mais dont les voûtes subsistent encore, avait la forme d'une croix couchée; elle avait 14m50 de longueur à l'intérieur et 5 mètres de largeur environ dans la région du centre. L'autel faisait face à l'est et se trouvait dans l'extrémité ouest du monument. L'entrée de ce temple, qui se trouvait sur la face est, n'avait que 1m20 de largeur ; la hauteur sous clef était de 3m50.

Autour de ce temple, on voit les ruines de quelques maisons ; c'était un village romain, où un gîte d'étape est indiqué. L'une de ces ruines, située à côté de la voie romaine de Simithu (Chemtou) à Thabraca, était une sorte de caravansérail, dans l'intérieur duquel existaient une maison carrée et des écuries, dont on voit encore les colonnes, les auges et les mangeoires.

Près de Fernana (appelé aussi Sidi Douidoui), à 1800 mètres en amont du pont métallique actuel, on retrouve les vestiges des culées d'un pont romain où passait la voie de Simithu à Thabraca. Sur la rive gauche de la rivière, on remarque, en face des restes du pont romain, les ruines d'un village romain ; c'est à ce pont que passait la voie allant d'Aïn Bou h'adja à Vaga (Béja).

Aïn Bou h'adja est situé à l'extrémité ouest d'une belle plaine, limitée au sud par l'oued R'ezala et au nord par le pied des montagnes aux sommets desquelles se trouvait le camp français de 1882, dit le camp de la Santé.

Cette plaine, dont la grande ouverture se trouve entre Fernana et le pont en fer de l'oued R'ezala, s'étend jusqu'aux hauteurs d'Aïn Bouh'adja.

Sur le versant ouest de ces monticules, il existe d'immenses ruines, entre autres un magnifique piédestal dont la statue, qui n'est pas encore retrouvée, faisait face à Fernana.

Plusieurs marabouts (temples arabes) existent en Khoumirie. Nous les avons tous visités, et nous sommes persuadé qu'une grande partie des matériaux avec lesquels ils sont construits contiennent des inscriptions romaines ou puniques, aujourd'hui recouvertes de nombreuses couches de chaux. Nous croyons même que les colonnes qui soutiennent les voûtes de ces marabouts sont en grande partie des bornes milliaires (romaines) blanchies par les indigènes. Nous en avons du reste fait l'expérience au marabout du bordj Zouïba appelé aussi Bordj Halal.

Une seule borne milliaire a été trouvée dans le centre de la Khoumirie ; elle existe sur la voie de Simithu à Thabraca à un endroit appelé El Meridj, à 4 1/2 kilomètres au sud d'Aïn Draham.

Cette colonne porte les caractères suivants (1) :

magnis et
I *nuictis*
I *d n n*
IM*pp. caess.*
5 CA*urelio*
VA*lerio*
diocletiano
PIO *fel. aug.*
PON*t. max. tri.*
10 BV*nic. potest.*
PP PRO*cos*
et Λ*urelio*
valerio ma
ximiano cet.

DDN · N
FLAVIO
VALERIO
CONSTAN
5 TINO ET
LICINIO
LICINIANO
PPAVGG
XVIII

Les lettres sont de 0m05.

L'inscription de gauche plus ancienne que celle de droite est en grande partie détruite.

Cette borne milliaire nous a servi de point de départ pour la recherche des voies romaines dont nous parlerons à la deuxième partie de ce travail.

La superficie de la Khoumirie, c'est-à-dire l'ancien cercle d'Aïn Draham, est d'environ 4200 kilomètres carrés avec une population de 80,000 habitants. La superficie du territoire occupé par les Khoumir mêmes est de 1200 kilomètres carrés avec 12,000 âmes, ce qui donne une moyenne de dix personnes par kilomètre carré.

---

(1) *Eph. Epigr. V*, nos 1110 et 1111.

Climat.

Le climat est tempéré dans les régions élevées; l'hiver, souvent pluvieux, commence fin octobre et finit en mai ; il y neige quelquefois, il y gèle très rarement et, malgré les vents impétueux qui soufflent en hiver dans les montagnes, les sommets sont, pendant toute la mauvaise saison, couverts d'épais nuages ou de brouillards pénétrants qui viennent de la mer.

En été, la température varie entre 28° et 30°, excepté les jours de sirocco, où l'on a constaté 35° à l'ombre. Les nuits d'été sont presque toujours fraîches à Aïn Draham, et le pays est relativement sain, mais il faut se méfier des changements brusques de température.

Les orages y sont assez rares, mais épouvantables lorsqu'ils éclatent.

Le climat est loin d'être le même au pied des montagnes que dans la plaine de la Medjerda; là-haut, c'est le climat de France, tandis qu'ici on ressent les vraies chaleurs d'Afrique. A Souk El Arba, situé sur la rive droite de la Medjerda, il pleut presque tout l'hiver, qui dure depuis novembre jusqu'en février; la saison d'automne y est fort courte, le printemps dure pendant mars et avril, et, à partir de mai, les chaleurs augmentent pour ne cesser qu'en fin septembre. Les chaleurs les plus fortes à Souk El Arba font quelquefois monter le thermomètre jusqu'à 48° le jour (au maximum) et 36° la nuit. Le siroco souffle en juillet et août et rend le climat aussi insupportable que celui de Gafsa, ville du sud tunisien. Chose singulière à noter, le siroco souffle invariablement pendant un laps de temps de 3 ou de 9 jours.

Toutes les régions basses du nord de la Tunisie sont du reste malsaines, aussi bien en hiver qu'en été, car les eaux ne s'écoulent que lentement en hiver et sont en partie absorbées par le soleil en été.

Les grands marais situés au nord-est de Souk El Arba sont alimentés par les sources de Bulla Regia ; ces eaux, faute d'écoulement nécessaire, sont vaporisées par les rayons du soleil, de sorte que les matinées d'été sont fort désagréables dans ces parages ; très souvent un épais brouillard couvre la plaine jusqu'à six

heures du matin. Même la population indigène, habituée à ce climat, est dévorée par les fièvres paludéennes et intermittentes qui, avec le temps, agissent sur le système nerveux ; le malade est alors sous l'influence d'une crainte continuelle, les organes digestifs ne fonctionnent que très difficilement, le sujet dépérit et le moral s'en ressent d'une manière effrayante.

§ II

Histoire des peuples anciens qui habitaient le nord de l'Afrique avant les Numides.

Ce coin de la terre d'Afrique aurait été, d'après la Bible, primitivement peuplé par des colonies asiatiques.

A la suite des invasions des pasteurs en Egypte (2000 ans avant J.-Ch.) plusieurs de leurs tribus, au lieu de s'arrêter dans le delta (Egypte), auraient continué leur marche vers l'occident et poussé jusque dans les cantons fertiles de la Byzacène dont ils auraient pris possession. C'est là que les Chananéens seraient venus les rejoindre en 1590 avant notre ère.

Procope (mort en 565) rapporte d'une manière précise que, de son temps, les Girgaséens (l'une des grandes races chananéennes) habitaient encore Tigisis, en Numidie, près de la grande fontaine où l'on remarque deux stèles en marbre blanc portant une inscription en lettres phéniciennes et qui dans cette langue exprime ces mots : « Nous sommes ceux qui *ont* fui loin de la face du brigand Josué, fils de Naüé (ou Navé)..... » Suidas, qui vivait au VIme siècle de notre ère, atteste aussi l'existence de ces monuments ; Gibbon parle des colonnes, mais ne mentionne pas les inscriptions ; Mannert (tant réfuté par Marcus) réfute le passage entier de Procope. Cependant, voilà de graves témoignages qu'il est difficile de récuser ! Mannert plaisante agréablement sur l'existence des deux colonnes dont il souhaite la découverte aux voyageurs futurs, ce qui fait grand tort à Procope, qui cependant, au fur et à mesure des découvertes faites de nos jours, est reconnu si exact et si judicieux. Mannert n'a encore convaincu personne, il faut l'espérer.

Les colonnes en question n'ont, il est vrai, pas encore été retrouvées (1), mais, malgré cela, il est bien certain que le fond de la population numide et maurétanienne doit être rattaché à la race sémitique.

Comme en Europe, le flot envahisseur des peuples est toujours venu de l'est et il en est de même de l'Afrique septentrionale, car il faut considérer la tendance des races phéniciennes et arabes qui se répandent de l'est à l'ouest du rivage africain et la facilité avec laquelle elles s'y établissent. En considérant les nombreuses affinités découvertes déjà entre elles et les tribus dont nous ferons l'histoire plus loin, nous croyons non-seulement à l'émigration qu'atteste Procope, mais encore à beaucoup d'autres des mêmes peuples dans les mêmes contrées.

La Bible est dans le vrai en ce qui concerne cette question.

Ibn-Khaldoun, historien arabe du XIVme siècle, attribue également aux Berbères une provenance asiatique. Dès l'an 1400 avant notre ère, le nom berbère est mentionné dans le pays de Chanaan, car une inscription du roi Rhamsès II, le Sésostris classique, nous dit que, parmi les peuples de l'Asie qu'il a vaincus, se trouvaient les Berberata. Ce nom de Berber est encore porté aujourd'hui par une peuplade nubienne, les Barabas, qui ne sauraient être évidemment que des descendants des Berberata chananéens.

Maspero et Louis Ménard pensent que les Phéniciens eux-mêmes n'étaient que des Chananéens.

D'un autre côté, nous voyons que le nom de Numidie, revendiqué par les Grecs, peut être rapporté aux langues de l'Egypte et de la Phénicie. Le mot *nome,* signifiant partie, portion, division, est égyptien ou syriaque, et le mot *ida* ou *yeda,* dans les mêmes idiomes, signifie place, limite, contrée. Par la réunion de ces deux mots, le nom de Numidie s'explique d'une manière aussi naturelle que par une étymologie grecque.

---

(1) L'Académie des inscriptions et Belles lettres pensait bien autrement que Mannert et avec plus de sagesse, quand elle disait : « Certes l'espoir de retrouver des stèles aussi curieuses pour l'histoire et qui sont indiquées avec tant de précision par un auteur véridique, par un témoin oculaire, mérite qu'on dirige des explorations et des fouilles entre Tezzoute (Lambessa) et Tamugadis, où était située Tigisis. » Qui sait si ces fouilles n'ont pas été exécutées tout près du point où ces stèles sont enterrées ? et qui sait si elles n'ont pas été enlevées ou brisées par les Arabes ou les Vandales ?

Mais Salluste, qui gouverna la Numidie, nous dit ce qui suit : « Après la mort d'Hercule, son armée composée de toutes sortes « de nations, se divisa par l'ambition des chefs, qui aspiraient « tous au commandement.

« Entre autres peuples qui la composaient, les Perses et les « Arméniens passèrent en Afrique sur des vaisseaux et vinrent s'y « établir. Les Perses s'étendaient du côté de l'Océan et renversèrent « leurs barques (1) pour s'en servir comme de logement, car il n'y « avait dans le pays ni matériaux propres aux bâtiments, ni facilité « d'en tirer d'Espagne, la mer et l'ignorance de langues mettant « obstacle au commerce. Peu à peu les Perses venus d'Espagne se « mêlèrent aux Gétules (2) par des alliances, et, parce qu'ils « allaient sans cesse çà et là chercher les meilleurs pâturages, on « les appela Numides, c'est-à-dire pasteurs. Certaines tribus, plus « sédentaires, habitaient dans des villages formés de cabanes et « s'adonnaient à la culture du sol et en même temps à l'élevage « du bétail. »

D'après le baron de Slane, les Arabes auraient emprunté la dénomination de *berber* à la population latine ; les Romains auraient reçu ce nom des Grecs, qui l'auraient eux tiré du sanscrit.

Antiquité de la Numidie.

L'histoire de la Numidie est pendant plusieurs siècles enveloppée de la nuit la plus obscure. Les premiers faits dont cette contrée a été le théâtre sont du domaine de la mythologie, autant et encore plus, que de celui de l'histoire.

Gouvernement et mœurs du peuple numide.

Chez ce peuple l'autorité des rois paraît avoir été absolue.

Le premier roi connu fut Naravase, qui épousa la sœur d'Annibal. Les rois Massinissa, Jugurtha, Hiempsal, Hiarbas et Juba sont ceux qui nous intéressent le plus dans l'histoire de cette partie de la Numidie.

---

(1) Il semble que les Arabes prirent ce modèle d'abri pour confectionner leurs tentes.

(2) Les Gétules, qui seraient alors venus d'Asie, étaient donc en Afrique avant les Perses.

Le dernier de ces rois fut Ptolémée.

Les autres chefs, assez semblables aux émirs chez les Arabes, étaient souvent en révolte, tantôt isolément, tantôt réunis et ce n'était que par la force et le despotisme que les souverains venaient à bout de les contenir. Jamais il n'y eut complète unité politique ; on voit, à toutes les époques de l'histoire des Numides, des chefs non soumis se révolter contre leur prince. Aucun écrivain de ces temps ne parle du gouvernement intérieur du pays ; on ignore si quelques-uns des princes numides ont été législateurs et quelles lois ils peuvent avoir données.

Isidore de Séville, dans ses *Origines*, dit que quelques lois des Mèdes et des Perses s'observaient dans plusieurs districts de la Numidie.

Pline, Solin et Strabon indiquent que les Numides observaient les mêmes coutumes que les Libyens nomades d'Hérodote. « Pour « les serments et la divinité, dit Hérodote dans son livre IV, les « Numides observent les pratiques suivantes : ils jurent par les « hommes qui passent parmi eux pour avoir été les plus justes et « les plus braves, et ils posent la main sur leurs tombeaux. Pour « deviner ou pour connaître l'avenir, ils vont dans le sépulcre de « leurs ancêtres, font leur prière et s'y endorment. Le songe qu'ils « ont alors leur tient lieu d'oracle. Pour gage de foi, ils se donnent « réciproquement à boire dans le creux de la main. Ils sacrifient « des animaux, mais au soleil et à la lune seulement, et ensevelis- « sent leurs morts à la manière des Grecs. »

Nulle part Hérodote ne parle de statues, de temples, de prêtres chez les Numides. On peut présumer que, voisins des Carthaginois, ils adoptèrent plus tard quelques-unes de leurs divinités (divinités phéniciennes), surtout si l'on admet, comme cela est probable, qu'ils étaient venus eux-mêmes de la Phénicie. Les Numides parlaient une langue qui leur était propre, avaient un alphabet particulier, mais leur idiome n'était pas éloigné de la langue phénicienne, et leurs lettres ressemblaient assez à celles de l'alphabet punique.

La langue phénicienne, dit Procope, était même encore en usage de son temps, c'est-à-dire au VIme siècle de notre ère. Nous savons en outre par l'histoire que le latin devint la langue officielle en Numidie, dès l'an 46 avant Jésus-Christ, époque à

laquelle le canton de la Tusca (la Numidie orientale) fut annexé à la province proconsulaire.

Les Numides étaient divisés en tribus.

Ptolémée nous cite les Midènes à l'est de Thabraca (Tabarca) et au sud des Midènes les Miédiens.

A l'ouest de Thabraca les Joutiens et, plus loin encore, vers le couchant, les Liby-Phéniciens.

La contrée appelée Byzacitide était située au sud des Liby-Phéniciens.

Strabon compare la manière de vivre des Numides à celle des arabes Scénites; comme eux ils parcouraient avec leurs troupeaux les vastes contrées qu'ils occupaient, dressant leurs tentes là où ils trouvaient de l'eau et de la verdure et les abattaient lorsqu'ils avaient tout épuisé (1).

Leurs tentes, qu'ils appelaient *mapalia*, étaient de forme oblongue et ressemblaient, dit Salluste, à un vaisseau renversé.

Les Numides furent les meilleurs cavaliers de l'antiquité; leurs chevaux étaient excellents. Appien place la race des chevaux mauresques parmi celles qu'on estimait le plus de son temps (II[me] siècle de notre ère), et Némésien, poète carthaginois du III[me] siècle de l'ère vulgaire, nous a laissé un portrait frappant des individus de cette race chevaline qui ressemblent en tout point aux chevaux de l'Algérie.

C'est surtout dans les montagnes, suivant Solin, que les Numides élevaient des chevaux et quelques mulets. Les cavaliers montaient ces animaux sans bride et sans selle ; libres de leurs mains, ils combattaient avec beaucoup d'adresse et étaient très habiles à lancer des dards. Ils avaient un soin extrême de leurs montures, aussi les Numides d'Annibal lavèrent-ils, après la bataille de Trasimène, les membres de leurs coursiers épuisés par le voyage et la guerre, avec des vins vieux, que leur avait procurés le pillage de l'Ombrie et du Picénum.

On a remarqué que les Numides, quand ils étaient en guerre, tâchaient ordinairement d'en venir à une action générale pendant la nuit. Tous les combattants étaient à cheval et leur tactique consistait presque toujours à enlever les traînards ennemis, à

(1) Telle était aussi la manière de vivre des pasteurs d'Egypte.

attaquer les convois dans les mauvais passages et à tomber sur les colonnes sur plusieurs côtés à la fois ; à se retirer ensuite vivement pour revenir aussitôt et obliger l'ennemi à faire des marches fatigantes sans lui laisser le temps de se reposer. Telle est encore aujourd'hui la manière de faire la guerre des Arabes. La désertion n'était pas un crime aux yeux des Numides ; après une déroute, ils pouvaient s'en retourner chez eux sans plus être inquiétés. Outre la guerre, la chasse était une de leurs principales occupations.

Leur pays abondait en bêtes féroces et sauvages : lions, panthères, éléphants, etc., qu'ils combattaient continuellement. Salluste nous rapporte que les Numides étaient d'une constitution si saine et si robuste qu'ils parvenaient presque tous à un âge fort avancé, excepté ceux qui étaient tués dans les guerres ou dévorés par les bêtes féroces.

Les Numides étaient sobres : ils se nourrissaient ordinairement de grains, de légumes ; mangeaient rarement de la viande et rarement du porc ; ils buvaient de l'eau et du lait, mais pas souvent de vin. Ce régime, dit Salluste, explique leur vigueur et leur longévité.

Appien dit que leur climat était tempéré dans les montagnes et que leur passion dominante était l'amour ; la polygamie était en usage chez eux. Tite-Live insiste sur le penchant des Numides pour ce genre de plaisir.

Salluste dit aussi : « Chez les Maures et les Numides les mariages ne furent pas une chaîne fort étroite, parce que, en proportion de sa fortune, on y prend beaucoup de femmes ; les uns dix, les autres davantage et les rois beaucoup plus encore.

Les Numides de la basse classe étaient presque nus ou ne portaient que des vêtements misérables ; les Numides d'un rang supérieur portaient des habits longs et sans ceinture. Selon un fragment de Nicolas Damascène, ils comptaient le temps par nuit et non par jour.

Les mœurs des Numides se retrouvent encore dans les mêmes contrées, chez les Berbères ou Kabyles, descendants des indigènes de l'Afrique, et chez les Bédouins ou Arabes du Désert, race qui n'habite ce pays que depuis l'apparition du prophète musulman.

Si l'histoire de Carthage n'avait pas elle-même disparu, nous aurions sur ces temps reculés de la Numidie de précieux détails, car il y eut de fréquentes guerres entre les Carthaginois et les Numides.

Géographie ancienne de cette partie de la Numidie.

Suivant Strabon cette partie de la Numidie (Khoumirie) est une contrée montagneuse formant les bassins de quelques fleuves ; ce pays est découpé en vallées profondément séparées, où les tribus vivaient et vivent encore isolées ou ennemies les unes des autres. Cette région, au temps de son indépendance, ne renfermait pas de villes (si ce n'était Thabraca) (1), mais elles se multiplièrent dès que la domination romaine y eut pénétré.

Nous donnons ici quelques noms anciens, savoir :

Lac de Bizerte — Hipponensis lacus } séparés par la rivière appelée
Garât el-Echkeul — Sisara lacus } aujourd'hui Findjâ ou Tindja.
Cap Blanc — Prom. Candidum ;
Iles Fratelli — Neptuni Arae ;
Cap Serrat — Apollinis Templum ;
Iles Galites — Galata.

La ville de Bulla ne semble pas avoir existé en l'an 309 avant notre ère, car, à cette époque, Agathocle nous fait connaître que les villes de l'Afrique septentrionale (2) n'étaient ni entourées de murs, ni construites dans les montagnes, mais situées à leur pied ou bien dans la plaine.

Le fleuve Tusca ou Tysca, qui porte aujourd'hui le nom de Zâne, avait son embouchure à l'est de Thabraca, aujourd'hui appelé Tabarca. Entre cette localité et le cap Nègre ou Négro il existe un immense banc de sable traversé par l'oued Zâne.

Le savant docteur Shaw prétend du reste que le Zâne répond à l'ancienne Tusca qui prend sa source au mont Thammès, ancien

---

(1) Thabraca était un comptoir Carthaginois créé par les Phéniciens et occupé plus tard par les Jontiens et enfin par une colonie romaine. Ce comptoir a été installé quelques années après la création de Carthage, qui semble remonter à l'an 880 avant Jésus-Christ et que certains savants croient avoir été construite douze siècles avant notre ère.

Thabraca était un évêché sous la domination romaine.

(2) A l'exception de Carthage et d'Utique, qui étaient fortifiées. — Hippo (Byzerte) avait sa citadelle.

nom des massifs environnants le Djebel Bir (montagne du puits en arabe), où le Zâne prend naissance pour se jeter dans la Méditerranée à l'est et près de Tabarca (1).

Ptolémée nous dit que, dans cette région, les fleuves (il voulait désigner les rivières) sont nombreux et peu considérables, si ce n'est dans certains temps de l'année où les eaux gonflées en font de rapides torrents ; les principaux de ces fleuves sont le Chulcul (oued bou Zenna) qui sort du mont Cirna (massif de Mateur), l'Armascla (oued Re'zala ou Heurtma) qui sort du mont Thammès et se jette dans le Bagrada.

La Tusca et l'Armoniacus sortent aussi du mont Thammès ou Thambès.

Le mont Thambès est la montagne où Ptolémée place aussi les sources du Rubricatus. « En se guidant d'après cette dernière indication, dit M. Tissot, on est amené à considérer le Thammès comme faisant partie de la chaîne méditerranéenne. » C'est d'ailleurs ce qu'ont fait Mannert et la plupart des géographes.

Mannert, en confondant à tort le Rubricatus et la Seybouse, identifie aussi le Thammès avec la chaîne tellienne, qui traversait la route de Carthage à Cirtha. Le Rubricatus antique est l'oued Mafragh actuel, qui prend sa source dans le Djebel Mahbouda, au nord de Souk-Ahras (Thagaste).

Doit donc être considéré comme étant le mont Thambès antique le massif montueux qui s'étend de Souk-Ahras au Djebel Bir en Khoumirie, puisque Ptolémée dit aussi que la Tusca sort du mont Thambès et se jette dans la mer à l'ouest de Tabraca. Or la

---

(1) Nous ne sommes pas de l'avis de M. Tissot qui dit avoir retrouvé le Tusca flumen dans l'Oued El Kébir de la plaine de Tabarca. Sans négliger de nous baser sur la Géographie comparée, l'oued Zâne est bien l'ancien Tusca.

En effet, ce cours d'eau est le plus important qui sorte de la Khoumirie proprement dite. Il porte plusieurs noms. (Voir le *Bulletin de Géographie*, n° 2 de 1888) — Au Nefza il réunit ses eaux à celles de l'oued bou Zennâ et, à partir de ce moment, le fleuve porte le nom de Zouâra jusqu'à la mer. L'embouchure se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tabarca. — D'après Tissot, l'oued Zouâra est le Chulcul ; à notre avis c'est l'oued bou Zenna.

Nous trouvons un cas semblable en Algérie.

D'après Tissot le Mafrag et l'Armua et l'oued El Kebir (celui qui reçoit le Bougouss) est le Rubricatus. Tous les deux se réunissent aussi pour se jeter dans la mer, par la même embouchure, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Bône.

Le Mafrag est bien l'Armua, mais l'oued El Kebir, grossi par le Bougouss, est l'Armoniacus et non le Rubricatus. — D'après l'histoire ancienne, la Tusca et l'Armoniacus sortent du Thambès-mons, or le mont Thambès est le massif de la Khoumirie, ayant pour point culminant le Djebel Bir ; où prennent naissance l'oued Zâne (la Tusca) et l'oued El Kebir grossi par le Bougouss (l'Armoniacus).

Tusca, l'oued Zâne de nos jours, est la seule rivière importante qui se jette dans la mer entre Tabarca et Bizerte.

D'après Pline, Strabon et Ptolémée, la Tusca servit pendant longtemps de frontière entre la Numidie et le pays des Carthaginois.

Suivant Bochard et de Brosses, thabraca, en langue phénicienne, se rapporte au mot latin *frondosa* (la feuillée, plein de feuilles) et d'après le langage de certaines tribus voisines de Tabarca (tribus formées de Khoumir et de quelques Berbères, descendants des anciens Africains), le mot *Zâne* ou *Zéen* signifie, dans l'idiome arabe de cette région, un chêne, équivalant au mot latin *frondosa*.

Ces renseignements nous indiquent que dès les temps les plus reculés la Khoumirie actuelle était couverte d'immenses forêts de chênes, d'où les Carthaginois devaient tirer les bois nécessaires à la construction de leurs fameuses flottes.

Carthage tenait énormément à ce pays, et les Numides également ; aussi étaient-ils souvent en guerre au sujet de l'occupation du district de la Tusca.

Dans cette région existaient les villes que nous allons indiquer :

Pagus Thunigabensis – Hr. Aïn Laabed au nord de Béja et du Djebel Alia.

Vicus Augusti — Hr. Sidi bou Kahila près de l'embouchure de l'oued Badja.

Teglata — Hr. El Met'arif près de l'embouchure de l'oued Zerga.

Municipium Septimium Liberum Aulodes – Hr. Sidi Reiss.

Uccula — Aïn Dourat.

Vazula — Hr. Béjar.

Elephantaria — Sidi Ahmed Djedidi.

Tuccabor — Hr. Toukkâbeur.

Membressa – Medjez el bab.

Thabraca — Tabarca ou Euboca.

Tichilla — Testour.

Picus — Hr. El Amri ou Sidi Sehili, au sud du plateau de Béja (appelé par les Romains Saltus Burunitanus).

Armascla — Hr. El Karia entre le Kessob et le Hertma.

Ad Silma — Hr. Djenan Zâab, à l'ouest du Hertma.

Saltus Philomusianus — Bordj Zouïba et Sidi Aâssen.

Thuburnica colonia — Ad aquas — c'est El Hammam à l'ouest de Semithu (Chemtou).

Thunusuda — Sidi Meskine — en face de Chemtou.

Novae Aquilianae — Hr. Ali Djebin, sur la rive droite de la Medjerda, en face de l'embouchure du Kessob.

Oppidum Maternse — Mateur.

Tuniza — La Calle (en Algérie).

Au nord du lac de Bizerte :

Hisita — Sidi Mansour ed Daouâdi,
et au sud du lac.

Thesidalis — Hr. el Aouama et
Thimida — Sidi Hassen.

Seize autres villes romaines existaient aussi entre Thabraca et le Bagrada, savoir :

Canopisi — Meldita — Uzan — Thisica — Cipipa - Tobrus — Ilica — Dabia — Bendena — Vazua — Mensa — Aquae Calidae — Zigera — Thunuba — Timica et Tuscubis.

Précisément 16 henchirs sont à identifier dans ces mêmes parages, savoir :

Bordj Re'zala.
Bordj Saâda.
Henchir Baïa.
Henchir Techgach.
Ksar bou Derhem.
Henchir Guenba.
Henchlr Tout el Khaya.
Sidi Abd el Bacet.
1 henchir situé dans la plaine de Tabarca, au confluent de l'oued Renaga et de l'oued Tessala.
Henchir Ben Metir.
1 henchir situé près du bordj El Hammam et non loin de Roum el Souk (en Algérie).
Henchir Aïn Cherchera.
1 henchir où il existe des ruines d'une église chrétienne du IVme siècle, au nord d'Aïn bou Hadja.
Henchir Aïn bou Hadja, ruines d'une ville importante (peut-être les Aquae Calidae) où l'on remarque des thermes, un arc de

triomphe et un piédestal dont la statue n'a pas encore été retrouvée. (A 6 kilomètres à l'ouest de Fernana appelé par les arabes Sidi Douidoui.)

1 henchir assez important situé au nord-est du Djebel Adissa.

Enfin henchir Souk El Djemmâ situé sur une petite élévation entre Fernana et Chemtou. On y remarque de nombreuses colonnes marbre provenant des carrières de Simithu Colonia.

DEUXIÈME PARTIE

But de la deuxième partie.

Dans cette partie nous jugeons inutile de remonter à l'origine des principales villes qui avoisinent la Khoumirie, telles que Béja (Vaga), El Kef (Sicca Veneria) et Tabarca. Notre but est seulement de faire ici l'historique de la ville de Bulla Regia, aujourd'hui en ruines, et celle du pays occupé actuellement par les Khoumir. Cependant nous citerons les principaux faits mentionnés dans l'histoire et ayant trait à Kef et à Béja.

Histoire.

Les Numides, comme la plupart des peuples barbares de l'antiquité, n'ont point eu d'histoire nationale ; ils restèrent dans la monotonie de la vie barbare jusqu'aux temps où leurs rapports avec Carthage et Rome les firent entrer dans une phase nouvelle ; les Numides ne se civilisèrent pas eux-mêmes ; ils furent toujours dominés par la supériorité des peuples qui leur firent la guerre pour les asservir.

Nous connaissons l'histoire de Carthage ; cette ville dissipa toutes les ligues formées par les tribus maures et numides contre sa puissance et, après s'être affranchie de tout tribut, elle étendit peu à peu sa domination à l'occident, et cela au détriment des peuples qui l'ont laissée s'établir à Byrza.

En 309 avant notre ère, Agathocle, général romain, pressé en Sicile par les armées carthaginoises, vint porter la guerre sur le sol de Carthage même, où il s'y fit proclamer roi d'Afrique. Après avoir enlevé d'assaut Utique et Hippou-Acra (la citadelle de Bizerte), il fit alliance avec les Numides.

Mais en 306, Agathocle voyant sa cause perdue en Afrique s'enfuit en Sicile, en abandonnant son armée, qui traita directement avec Carthage.

De 256 à 245 av. J.-Ch. — Première guerre punique.

Pendant la première guerre punique, les Numides prirent donc une grande part dans la lutte entre Carthage et Rome ; ils furent même les ennemis les plus acharnés des Carthaginois.

Après la paix, Carthage eut sur les bras toutes les troupes mercenaires qu'elle avait retirées de Sicile et qu'elle avait provisoirement transférées à Sicca, la moderne ville de Kef. Ces troupes avaient à réclamer un gros arriéré de solde et de prestation de toute nature, sur le montant desquelles on voulut marchander ; elles se révoltèrent ouvertement en marchant sur Carthage, Utique et Hippone Diarrhyte (Bizerte) au nombre de 70,000. — Les Numides s'étaient joints aux insurgés. — Après une bataille décisive, la victoire demeura aux Carthaginois.

Deuxième guerre punique.

Annibal ralluma la deuxième guerre punique ; à la tête des Libyens et des Numides, il traversa la Méditerranée et, franchisstan les Pyrénées et les Alpes, il réduisit Rome à la dernière extrémité.

Enfin, en l'an 217 avant Jésus-Christ, les Romains vinrent faire leur deuxième incursion en Afrique. Massinissa, roi des Numides, devint leur allié. Scipion commandait les troupes romaines.

L'an 203 avant Jésus-Christ.

C'est en l'an 203 avant notre ère que l'histoire nous parle pour la première fois du canton de la *Tusca,* du district des *Grandes Plaines* et de la campagne de *Boll,* où fut plus tard construite la ville de *Bulla.*

Bataille des Grandes Plaines, près de la campagne de Boll

A cette époque, dit Polybe, Scipion assiégeait la ville d'Utique, près de Carthage, lorsque Asdrubal et Syphax réunirent leurs armées en un camp établi dans ce qu'on appelait les Grandes

Plaines, ou la campagne de Boll, et dans le canton arrosé par le fleuve Tusca. Au moment où Scipion apprit que les Carthaginois rassemblaient de nouvelles forces, il abandonna brusquement le siège d'Utique pour aller combattre Asdrubal et Syphax. Voici ce que Polybe nous apprend au sujet de cette campagne : « Après cinq jours de marche, Scipion était arrivé dans un lieu appelé les Grandes Plaines, près de la campagne de Boll ; il campa d'abord à 30 stades, ou quatre milles romains, de l'ennemi (1). (Le stade valait environ 180 m. et le mille romain 1472 m. 1/2). Enfin, après quelques escarmouches la bataille s'engagea et Scipion remporta une victoire complète qui força Syphax à regagner ses états et Asdrubal à rentrer à Carthage. » Cette bataille enleva à Carthage sa dernière armée et ses dernières ressources.

Bataille de Zama. (202 av. J.-Ch.)

Les Carthaginois ayant intimé secrètement à Annibal l'ordre de quitter l'Italie et de venir défendre l'Afrique, il débarqua à Leptis (Lebda), alla camper auprès d'Adrumète (Sousse), où il fit des approvisionnements de vivres et de chevaux ; il attira à son parti Tychée, chef des nomades Aréacides, Mézélute, qui disposait de mille cavaliers, et Vermina, fils et successeur de Syphax ; il s'empara, tant par capitulation que par la force des armes, de plusieurs villes du domaine de Massinissa, et il employa même la trahison pour se rendre maître de celle de Narkê ; puis il se porta vers Zama (Djama), distante de cinq journées de route à l'égard (c'est-à-dire au sud-ouest) de Carthage : il y eut là un engagement de cavalerie où les Romains obtinrent l'avantage (2).

Scipion, de son côté, courant la campagne, saccageait les villes, ne recevant pas même à composition celles qui voulaient se rendre. Après avoir emporté la grande ville de Parthos, et reçu

(1) Sans doute sur le Saltus Burunitanus, c'est-à-dire sur les hauteurs occidentales du plateau de Béja appelé aujourd'hui Djebel Sriout Douamis.

(2) Les écrivains modernes s'accordent généralement pour donner à cette bataille le nom de Zama. Près de Zama il n'y eut qu'un combat de cavalerie entre les cavaliers romains et carthaginois quelques jours avant la grande bataille qui eut lieu certainement entre Killa (Zouarin aujourd'hui) et Zama (aujourd'hui Djama supérieure). C'est donc dans la plaine du Sers qu'il faut indiquer l'emplacement où fut livrée cette grande bataille. Monsieur Roy, consul de France au Kef, a découvert une inscription à Zouarin qui a été publiée par Monsieur Poinssot ; cette inscription prouve suffisamment que Zouarin est l'ancienne ville de Killa et non celle de Zama inférieure. L'autre Zama, celle de Juba, se trouve au nord du Djebel Massonge.

des renforts de Massinissa, il alla s'établir près de Naraggara, où il attendit Annibal, qui lui avait fait demander une entrevue ; le général carthaginois vint alors camper à quatre milles de Scipion, tout près de Killa (aujourd'hui Zouarin).

La conférence, comme il était facile de le prévoir, n'eut aucun résultat, dit Polybe ; les deux chefs ne purent s'accorder et de part et d'autre on se prépara au combat.

Scipion rangea ses troupes dans l'ordre suivant : il mit les hastaires sur la première ligne (la haste est une longue lance), et laissa des intervalles entre chaque cohorte. A la seconde ligne il plaça les princes : les cohortes des princes étaient postées, non vis-à-vis des intervalles de la première ligne, comme cela se pratiquait chez les Romains, mais les unes derrière les autres avec des intervalles entre elles, à cause des nombreux éléphants qui se trouvaient dans l'armée ennemie (1). — Les triaires formaient la réserve. — Sur l'aile gauche était Laelius, avec la cavalerie d'Italie, et, sur la droite, Massinissa, avec ses cavaliers numides.

Scipion jeta des vélites dans les intervalles de la première ligne et leur donna l'ordre de commencer le combat, de manière pourtant que s'ils étaient repoussés ou ne pouvaient soutenir le choc des éléphants, ils se retirassent, par les intervalles, derrière l'armée.

Annibal, de son côté, plaça sur le front de son armée plus de quatre-vingts éléphants ; les mercenaires Liguriens, Gaulois, Baléares et Maures, occupaient la première ligne ; derrière eux, sur la seconde ligne, se trouvaient les Carthaginois et les Africains; enfin, à la troisième ligne, qui était éloignée de la deuxième de plus d'un stade, suivant Polybe, on voyait les troupes qui avaient fait les guerres d'Italie.

Dans les deux armées, les Numides commencèrent la bataille par des escarmouches. — Enfin Annibal fit avancer les éléphants. — L'infanterie romaine eut beaucoup à souffrir de cette attaque, mais les éléphants se retirèrent par les intervalles que Scipion avaient ménagés sur sa triple ligne, et, à coups de trait, on les chassa hors du champ de bataille. Alors Laelius et Massinissa se précipitèrent sur les corps de cavalerie qui leur étaient opposés,

(1) C'est cette disposition tactique qui valut à Scipion la victoire.

et les mirent en déroute. Cependant l'infanterie s'était abordée. Les soldats soudoyés par Carthage se battirent d'abord avec un grand courage ; mais voyant que la seconde ligne restait immobile et ne venait point à leur secours (1), ils lâchèrent pied et se précipitèrent sur les Africains et les Carthaginois. La seconde ligne d'Annibal, mise en désordre par la fuite des mercenaires et attaquée en même temps par les Romains, fut taillée en pièces. Le général carthaginois ne voulut pas que les fuyards vinssent se mêler aux soldats qui lui restaient ; il ordonna au premier rang de la troisième ligne de leur présenter la pique, ce qui les obligea de se tirer le long des ailes dans la plaine. Scipion se porta alors avec toute son infanterie, hastaires, princes et triaires réunis, sur la troisième et fameuse ligne d'Annibal. Le combat fut long et acharné ; les Romains, bien supérieurs en nombre, ne purent entamer cette vaillante réserve d'Annibal (2) et la victoire était encore indécise lorsque Laelius et Massinissa, qui revenaient de la poursuite, se jetèrent, par derrière, sur l'infanterie carthaginoise et en firent un grand carnage.

Ce fut ainsi que se termina la bataille.

Les Romains perdirent dans cette mémorable journée plus de *1,500* hommes ; mais, du côté des Carthaginois, *20,000* soldats restèrent sur le champ de bataille (3) et 20,000 furent faits prison-

(1) C'est le seul reproche que l'on puisse faire à Annibal d'avoir attendu trop longtemps avant d'engager sa 2me ligne ; il attendait sans doute le moment où Scipion aurait fait donner sa première réserve.

(2) Ces chiffres, donnés par Polybe ne nous paraissent pas être exacts.

(3) Folard, dans le commentaire qui accompagne le récit de Polybe, sur la bataille de Zama, a jugé Annibal avec trop de sévérité peut-être. Après avoir essayé de démontrer que la conduite du général carthaginois, avant et pendant la bataille, ne répondit point à sa réputation de prudence et d'habileté, il ajoute cependant : « Polybe, Tite-Live, et un grand nombre d'auteurs fort éclairés parmi les modernes, ne peuvent s'empêcher d'admirer la merveilleuse disposition d'Annibal dans cette bataille : passe pour les derniers ; mais que Polybe — (qui était un homme judicieux et versé dans l'art de la guerre), soit le premier qui ait été de ce sentiment et qu'il ait donné le branle à celui de tous les autres, voilà ce qui surprend. — Serait-ce en vue de relever la gloire de Scipion, qui était son ami ? Cela est fort probable ! — Polybe ajoute : « Pour peu qu'on ait un peu de connaissance de la guerre, on verra qu'Annibal ne se surpassa jamais moins que dans cette bataille.... » Pourquoi alors Annibal n'a-t-il pas deviné le but de Scipion lorsque le consul laissait des intervalles entre chaque cohorte pour permettre aux soldats romains de prendre les éléphants de flanc ? Quoiqu'il soit toujours dangereux d'être singulier dans son opinion et d'attaquer un sentiment généralement reçu, nous ferons observer que Scipion présentait à Annibal un front brisé qui, au moyen des intervalles, c'est-à-dire de ses angles rentrants, constituait un front plus étendu que celui des Carthaginois.

Enfin Annibal aurait dû faire garder les derrières de sa troisième ligne lorsqu'il vit que la cavalerie de Scipion l'avait débordé ; il aurait dû se douter que cette cavalerie viendrait ensuite opérer sur sa ligne de retraite.

Personne n'est exempt de fautes, et le plus parfait est celui qui en a le moins commis. Annibal peut être mis de ce nombre.

niers. Après cette terrible défaite, Annibal se sauva en toute hâte dans la ville de Thon, d'où il passa à Adrumète, faisant à cheval, en deux jours et deux nuits une route de près de 3000 stades. Ayant rallié 6000 fantassins et 600 cavaliers il se porta sur la ville de Marthama, mais il fut rappelé à Carthage par suite des négociations pour la paix.

Après avoir marché à la rencontre de Vermina, qui venait au secours des Carthaginois, et lui avoir taillé en pièces 15,000 hommes, Scipion rentra à Tunis, pour y recevoir les soumissions des vaincus.

Avant la bataille, dit Polybe, non-seulement l'Italie et l'Afrique, mais encore l'Espagne, la Sicile et la Sardaigne étaient en suspens et suivaient les évènements avec une vive anxiété. La victoire de Scipion mit fin aux incertitudes et rendit les Romains maîtres du monde.

Annibal conseilla le premier aux Carthaginois de demander la paix aux Romains. Scipion songeait un instant à faire le siège de Carthage et à terminer la guerre par la ruine de cette ville, mais bientôt craignant que, pendant les longueurs du siège (1) qu'il méditait, un successeur ne vînt lui enlever le fruit de ses nombreux succès et toute sa gloire, il résolut d'accorder la paix aux Carthaginois.

Par le traité de paix, Scipion défendit aux Carthaginois de ne faire la guerre à aucun peuple, soit en Afrique, soit au dehors, sans l'autorisation de Rome, et le consul annexa à Rome une certaine étendue du territoire carthaginois, mais le canton de la Tusca et la campagne de Boll, dans les grandes plaines de Bagrada, restèrent à Carthage.

Guerre de Massinissa. (172 ans avant J.-Ch.)

Profitant de ces conditions de paix défavorables à Carthage, Massinissa, roi des Numides et allié des Romains, s'empara du canton de Tusca et du district des Grandes Plaines où se trouvait

---

(1) Il se pourrait aussi qu'Annibal, profitant de la longueur de ce siège, eût pu réunir assez de monde, pour faire changer la face des choses. Car, que n'a-t-il pas fait en Italie, où, quoique privé de secours de sa patrie, il mit Rome à deux doigts de sa perte !

la campagne de Boll (1) ; ce roi se rendit maître de plusieurs villes et châteaux (2) dont les noms nous sont inconnus, mais qui laissent aujourd'hui voir leurs ruines sous les dénominations suivantes :

Tabarca — Bulla - Chemtou — Aïn bou hadja — Aïn Cherchera — Sidi Aassen — Bordj Zouïba — El hammam — Bordj El hammam — Souk El Djemmâa — Ben Metir — El Guemaïr, etc., etc.

Malheureusement les Carthaginois se trouvaient tellement enchaînés par leur traité avec Rome qu'ils n'osaient repousser la violence par la violence et recourir aux armes pour défendre leur pays contre Massinissa.

En effet, il ne leur était point permis de faire la guerre au-delà de leurs frontières, et quand bien même ils auraient usé de représailles dans le canton de Tusca et dans le district des Grandes Plaines, qui étaient leurs possessions, ils étaient encore liés par un autre article du traité qui leur ordonnait formellement de vivre en paix avec les alliés du peuple romain.

Carthage du reste ne savait que trop bien que Rome plaçait Massinissa au nombre de ses alliés les plus fidèles et les plus dévoués. Un seul moyen restait donc aux Carthaginois : c'était de porter leurs plaintes au Sénat romain.

Une commission romaine se rend à la frontière de la Numidie et du territoire de Carthage. (De 157 à 152 av. J.-Ch.)

Une commission de dix membres fut alors désignée à Rome pour aller vérifier sur les lieux mêmes l'état des choses.

Pour pénétrer jusqu'aux territoires qui faisaient l'objet du débat, ces commissaires traversèrent une contrée qui appartenait aux Carthaginois. Ils virent ensuite des campagnes fertiles, embellies par une savante agriculture. Les commissaires revinrent

(1) Certains compilateurs ne connaissent pas assez le pays qui nous intéresse ici ; le canton de la Tusca est sur le versant septentrional du système des montagnes de la Khoumirie, tandis que la campagne de Boll se trouve au pied du versant méridional, dans le district des Grandes Plaines de la Medjerda.

(2) On voit qu'en 172 avant Jésus-Christ, il existait déjà des villes et des châteaux dans cette partie de la Numidie ; il n'en était pas de même 80 ans auparavant.

à Rome où, racontant leurs impressions, ils dirent au Sénat ce qu'ils avaient vu : « Carthage, avec tout son pays, s'est relevé de ses défaites et a repris toutes ses forces. Dès à présent, la puissance de cette ville ennemie et les richesses de son territoire, dont le littoral est défendu par une flotte nombreuse, doivent nous inspirer des craintes sérieuses. » Ce fut alors que Caton laissa tomber dans le Sénat des figues qu'il portait dans sa toge et qui provenaient des Grandes Plaines du Bagradas. Les sénateurs admiraient la beauté et la grosseur de ces fruits, lorsque Caton leur dit : « La terre qui les produit n'est qu'à trois journées de mer de Rome. » — La destruction de Carthage et l'annexion de son territoire furent résolues, et le Sénat romain n'attendit plus qu'une occasion favorable pour mettre son projet à exécution. Cette occasion ne tarda pas à se présenter, car Carthage, passant outre, prit, quelque temps après, les armes pour repousser les agressions de Massinissa.

Troisième guerre punique.

Rome déclara la guerre à Carthage ; l'armée punique éprouva des revers dans cette dernière guerre contre Rome ; Carthage fut prise et détruite, et les Romains vinrent se substituer aux Carthaginois dans la possession de leur domaine d'Afrique, tel qu'il se trouvait circonscrit par les états des monarques numides.

Bulla, si elle existait déjà à cette époque, resta ville numide.

A la mort de Massinissa, Scipion Emilien avait partagé la Numidie entre les trois fils du vieux prince allié aux Romains ; une fin prématurée enleva les deux aînés, et le troisième, Micipsa, resta seul roi. Il avait deux fils, Adherbal et Hiempsal ; il éleva avec eux le fils d'un de ses frères, Jugurtha, qui semblait avoir hérité de l'indomptable courage et de l'ambition peu scrupuleuse de son aïeul. Comme Massinissa (1), il était le meilleur cavalier d'Afrique et nul n'attaquait le lion avec plus de courage dans les grandes chasses ; mais nul aussi n'avait moins de scrupules. Micipsa craignit d'avoir nourri un rival pour ses fils ; il espérait s'en

(1) Massinissa conserva toute sa vigueur jusqu'à sa mort ; à l'âge de 90 ans il resta encore toute une journée à cheval (sans selle). C'était le meilleur cavalier de son temps.

débarrasser en l'envoyant à Numance conduire un secours à Scipion. Jugurtha y montra une bravoure éclatante et revint en Afrique avec de brillants témoignages de la faveur du consul. Micipsa crut prudent de ne pas le laisser faire sa part lui-même dans l'héritage, il l'adopta donc complètement et lui donna en mourant un tiers du royaume peur sauver le reste.

Guerres de Jugurtha. (119 av. J.-Ch.)

Adherbal régnait à Cirta (Constantine), Hiempsal à Thimida et Jugurtha sans doute dans le moderne Nebeur (1) près d'El Kef.

Adherbal avait donc reçu pour sa part les terres confinées entre la Tusca (Zaïne actuel) et l'Ampsaga (aujourd'hui Oued-El-Kébir) — (la Khoumirie actuelle).

Jugurtha, en 118, ayant fait assassiner Hiempsal pour s'emparer de ses biens, Adherbal, se sentant menacé, vint implorer l'assistance du Sénat romain, qui ne répondit pas complètement aux désirs du roi numide.

Jugurtha l'assiégea dans Cirta, parvint à s'en emparer et le fit mettre à mort. — Jugurtha devint seul roi en Numidie.

Quand cette nouvelle parvint à Rome, le Sénat fut contraint par le peuple d'adopter contre Jugurtha des moyens énergiques. Le consul Spurius Posthumius Albinus commence la guerre, puis en laisse le soin à son frère Aulus. Jugurtha l'attire dans une embuscade au milieu des bois (dans la province de Constantine) et le force à capituler aux conditions les plus honteuses ; l'armée romaine est obligée de passer sous le joug et d'évacuer en dix jours la Numidie.

Rome ne veut et ne peut reconnaitre une pareille condition et elle charge le nouveau consul Quintus Caecilius Metellus d'aller prendre les affaires en mains en Afrique; il avait pour premier lieutenant le fameux Caïus Marius. Métellus était un homme habile et courageux ; il fit à Rome et chez les alliés de grands approvisionnements et de fortes levées ; puis il s'embarqua pour l'Afrique.

---

(1) Nebeur portait, sous la domination de Rome, le nom de Castellum.

Au printemps de l'an 109 avant Jésus-Christ, il prit le commandement des troupes romaines destinées à combattre Jugurtha. Il employa les premiers mois de son séjour à rétablir la discipline dans les rangs de l'armée et à laisser le soldat s'endurcir aux travaux et aux fatigues de guerre par des exercices de tout genre. Il décampait chaque jour, faisait de longues marches, puis s'arrêtait pour élever de forts retranchements qu'il abandonnait bientôt. En peu de temps, son armée était aguerrie, vigilante et pleine de vigueur: alors seulement commença la guerre. Jugurtha fit des propositions de paix pour tromper son futur adversaire, mais Métellus rejeta les prières du roi numide.

D'abord le général romain ne rencontra point l'ennemi.

« Les maisons, dit Salluste, comme s'il n'eut pas été question de guerre, étaient habitées, et les campagnes couvertes de bestiaux et de laboureurs ; les officiers du roi numide venaient des villes et des hameaux au devant de l'armée romaine et offraient de fournir du blé, de porter les provisions, de faire enfin tout ce qui leur serait ordonné. » Métellus pénétra dans les états de Jugurtha du côté de la Tusca (1) et, malgré les apparences de paix, il marchait en ordre de bataille et avec les plus grandes précautions ; il se tenait à la tête des troupes et Marius formait l'arrière-garde avec la cavalerie, car le pays était très accidenté. L'armée romaine s'avança ainsi, sans être inquiétée, jusqu'à la ville de Vacca (Béja), où le consul laissa garnison, car cette place offrait de grands avantages pour les opérations de Métellus.

La ville de Vacca était fort riche et avait le marché le plus fréquenté et le plus renommé ; les marchands italiens y trafiquaient beaucoup. Bekri, historien arabe, et Scharr-Franck parlent de la fertilité du sol des environs de Vacca. Bekri nous dit : «Lorsque le blé était rare dans le sud, l'on pouvait en acheter une charge de chameau pour un réal à Béja; la fertilité du sol est toujours si grande que les récoltes suffisent même dans les plus mauvaises années. »

---

(1) L'Oued Tessala ou Tabarca n'est donc pas le fleuve Tusca ainsi que le suppose M. Reinach dans son deuxième volume de Tissot. Mais la Tusca est bien l'Oued Zâne, qui jette ses eaux dans la Méditerranée avec celles du fleuve Chulcul (l'oued bou Zenna)—Métellus venait sans doute de Thisidium, ville romaine que nous plaçons près de Mateur — *(au henchir d'Aïn Malouia peut-être).*

De Vacca, Métellus s'avança sur les rives de l'Hamise, que Salluste appelle le Muthul. Les cavaliers numides observèrent la marche des Romains, et Jugurtha alla occuper une forte position sur la route que l'ennemi devait parcourir.

Bataille du Muthul.

A vingt milles du fleuve Muthul, qui prenait sa source dans la direction sud, s'élevait, parallèlement à son cours, une montagne stérile et inculte, vers le milieu de laquelle venait aboutir une longue colline couverte de myrtes et d'oliviers sauvages. Il n'y avait entre la colline et la montagne qu'une plaine, ou plutôt une gorge étroite entièrement privée d'eau. Ce fut sur cette colline que se posta Jugurtha. Il détacha d'abord Bomilcar avec une partie de son infanterie et ses éléphants, et lui ordonna de continuer sa marche en suivant le défilé. Ce détachement devait attaquer les Romains en tête, au moment où Jugurtha se jetterait tout à la fois, avec les troupes qui lui restaient, sur leur arrière-garde et sur leurs flancs. Dans ce but, le roi numide prit position sur le penchant de la colline, non loin de l'étroite plaine où devait passer Métellus. Celui-ci, en effet, parut bientôt au sommet de la montagne. En descendant vers la plaine, il examina la colline qui était placée devant lui et ne tarda pas à reconnaître l'ennemi. Cependant, à cause des bruyères qui cachaient en partie les hommes et les chevaux, il ne put ni connaître les forces, ni se rendre compte des projets de Jugurtha. Pour ne point s'avancer témérairement, il fit faire halte à ses troupes, puis il changea ses dispositions. Il plaça trois corps de réserve à sa droite, qui était proche de l'ennemi; entre les bataillons il jeta les frondeurs et les archers et mit toute sa cavalerie sur les ailes. Après avoir pris toutes ses mesures et rangé son armée en bataille, il descendit dans la plaine. Les Numides ne firent aucun mouvement. Métellus, que cette inaction rendait de plus en plus défiant et qui craignait d'être arrêté trop longtemps dans un pays sans eau, voulut, sans plus tarder, se diriger vers le Muthul. A cet effet, il détacha Rutilius, un de ses lieutenants, avec les cohortes armées à la légère et une partie de la cavalerie, pour s'assurer, non loin

du fleuve, d'une forte position. Rutilius se mit donc en marche et prit l'avance. Quant au consul, il s'avança au petit pas, en colonne serrée. Son arrière-garde avait à peine dépassé les Numides que ceux-ci, par une rapide conversion, se jetèrent sur elle à l'improviste, puis, la débordant des deux côtés, ils attaquèrent les Romains tout à la fois sur les derrières et sur les flancs. Jugurtha avait eu soin d'abord de faire occuper par 2000 fantassins (1) la partie de la montagne d'où le consul était descendu en plaine. L'apparition subite des Numides jeta la confusion dans l'armée romaine. Au premier choc, les rangs furent rompus, mais Métellus parvint peu à peu à rallier ses soldats. La mêlée dura jusqu'à la nuit. A la fin, les Romains voyant qu'ils ne pouvaient battre en retraite, qu'ils perdaient une partie de leurs avantages dans cette action où la tactique était inutile, s'apercevant d'ailleurs que le jour était à son déclin, gagnèrent, sur les ordres de Métellus, le sommet de la colline. Les Numides, ne pouvant songer à les forcer dans cette position, prirent la fuite.

Bomilcar ne fut pas plus heureux que Jugurtha. Il laissa d'abord passer Rutilius ; puis, quand il sut que le lieutenant du consul avait assis son camp et se tenait au repos, il disposa ses fantassins et ses éléphants, et s'apprêta à l'attaquer. Rutilius fut averti de l'approche de l'ennemi par les tourbillons de poussière que soulevait, en marchant sur le sol aride, la troupe de Bomilcar. Il se hâta de sortir de ses retranchements et de se mettre en bataille.

On se chargea bientôt de part et d'autre avec un grand acharnement. Les Numides tinrent bon jusqu'au moment où les Romains eurent pris quatre éléphants et tué tous les autres, au nombre de quarante. Ils se sauvèrent ensuite et n'échappèrent à la mort qu'à la faveur de la nuit. Rutilius, après sa victoire, abandonna son camp et rejoignit le gros de l'armée sur la colline où Métellus avait pris position. Le consul demeura quatre jours dans ses retranchements sans faire aucun mouvement. Quant à Jugurtha, dit Salluste, il s'était retiré dans des lieux couverts de bois et fortifiés par la nature ; il fit des propositions de paix que Métellus refusa.

---

(1) Massinissa avait adopté la manœuvre de l'infanterie exercée à la romaine.

Métellus reçut ensuite la soumission de plusieurs places, entre autres de Sicca, et sans doute aussi de Nébeur et de Bulla.

Certains géographes appellent Muthul ou Hamise le fleuve Bagradas, dans sa partie comprise en amont de Bulla. S'il en était ainsi, la bataille du Muthul se serait livrée aux environs du Ghardimaou moderne, mais cela n'est pas probable.

Marcus, en effet, n'est pas de cet avis ; il détermine les lieux où s'accomplirent ces évènements, ainsi qu'il suit : « La chaîne de montagnes qui courait dans la même direction que le Muthul est figurée, dans le quatrième segment de la *Table de Peutinger*, sur la rive droite de l'Hamise ; elle s'étend sur cette carte de la source de cette rivière jusqu'auprès de son embouchure et forme la partie nord-est du dos montueux que Ptolémée nomme Buzara. La colline transversale dont Salluste fait mention paraît être identique avec la hauteur située près de l'ancienne Zama, où Annibal fut vaincu par Scipion. Cette place était située dans le voisinage de Naragarra, au midi de la route qui menait dudit endroit à Sicca Veneria (Kef). Les itinéraires marquent trente milles romains (dix lieues) d'intervalle entre ces deux places ; Sicca était voisine du point de jonction de l'Hamise avec la Medjerda. (On dirait mieux que Bulla était voisine du point de jonction de ces deux cours d'eau.) Il n'est donc pas surprenant que Sicca soit la première ville de la Numidie qui ait pris volontairement parti pour les Romains, immédiatement après la victoire sur Jugurtha. La bataille du Muthul a eu lieu quelques jours après l'entrée de Métellus dans la Numidie ; elle fut donc livrée à quelques lieues de distance vers le couchant de l'embouchure de l'Hamise, qui est éloignée de Vacca d'environ dix-huit lieues en ligne droite. »

D'après Marcus, l'Hamise (Muthul, qui signifie en langue phénicienne « rivière de la mort ») serait l'oued Krallel de nos jours ou peut-être l'oued Tessa (1).

---

(1) Dans ce cas, la bataille se serait livrée entre le Djebel Massouge et l'Oued Tessa qui reçoit à droite l'Oued Hamise, un peu au nord-est de Zanfsour (Assuras). La colline transversale dont parle Salluste serait celle qui se détache au nord-ouest du Djebel Massouge et qui vient mourir sur la rive droite du Tessa. De l'embouchure de l'Oued Hamise il y a effectivement 18 lieues en ligne droite jusqu'à Béja-ville.

Cependant d'après Ptolémée et de l'avis de M. Tissot, le Muthul, qui a porté longtemps le nom de Hamise sur nos cartes, serait l'Oued Mellag, qui descend du plateau de Tebessa et qui passe à 8 kilomètres à l'ouest de la moderne ville de Kef.

S'il faut se rapporter aux tables ptoléméennes, l'emplacement de la batallie livrée par les

Métellus prit ses quartiers d'hiver à Tisidium (1) situé à une grande journée de marche de Vacca.

Jugurtha fit de nouveau des propositions de paix, mais le consul convoqua le roi numide à Tisidium.

Jugurtha ne répondit pas à Métellus ; il aperçut un piège et résolut, quoique privé de la moitié de ses forces, de recommencer la guerre.

Ce fut vers ce temps que le Sénat romain, après avoir eu mis en délibération le partage des provinces, décréta que Métellus serait maintenu dans le commandement de l'armée d'Afrique.

A cette époque, une chose pouvait favoriser Jugurtha, c'était la désunion qui régnait entre Métellus et ses principaux officiers. Marius, fatigué de servir en second dans l'armée romaine, aspirait alors au premier rang ; il déclara un jour au consul qu'il était décidé à quitter l'Afrique pour briguer le consulat. Celui-ci, orgueilleux comme tous les patriciens, se moqua des projets de son lieutenant plébéien, sans naissance, sans richesses et sans crédit. Marius, qui était un homme très dur, ne pardonna point à Métellus ses dédains et ses paroles pleines d'ironie ; aussi, il fomenta le mécontentement parmi les troupes et fit si bien que bientôt officiers et soldats écrivirent à Rome pour se plaindre de Métellus et demander son rappel. Dans toutes les lettres, Marius était loué sans mesure et représenté comme le seul homme capable de mener à bonne fin la guerre d'Afrique.

Jugurtha recommence la guerre. — Révolte de Vacca. (L'an 108 av. J.-Ch.)

Ce fut sur ces entrefaites que Jugurtha reprit les hostilités.

Laissons parler Salluste :

« Jugurtha ne songeait pas à se rendre ; il recommence la guerre avec autant de soin que d'activité ; il lève des troupes ; il emploie,

---

armées romaine et numide serait à indiquer au Djebel Mejemba, d'où il y a aussi 18 lieues en ligne droite jusqu'à Béja-ville. Dans ce cas, Métellus aurait franchi la Medjerda actuelle (Bagradas) pour remonter les rives de l'Oued Mellag, et la bataille se serait livrée à quelques kilomètres à l'ouest du Kef et non dans la plaine du Sers.

(1) La ville de Tisidium était située non loin de Vacca, aux confins du territoire romain et du royaume de Numidie. C'est peut-être Aïn Malouia, à 30 ou 35 kilomètres de Béja.

pour ramener à lui les villes qui l'avaient abandonné, soit la peur, soit l'espoir des espérances ; il fortifie ses places (1) il achète et fait fabriquer des armes, des traits, et cherche à attirer à lui les esclaves romains, à séduire par son or jusqu'aux soldats des garnisons romaines ; en un mot, pas de moyens qu'il ne tente, pas d'intrigues qu'il ne mette en jeu. Ces manœuvres réussirent auprès des habitants de Vacca (Béja), où Métellus avait mis garnison. Les principales villes forment un complot en faveur du roi des Numides, car son peuple est mobile, séditieux, avide de nouveauté, aspirant à une révolution et détestant le repos et l'inaction. Leurs mesures concertées entre eux, ils fixèrent l'exécution de la garnison de Vacca à trois jours de là ; c'était une fête solennelle, célébrée par l'Afrique entière, où tout éveillait l'idée des jeux et du plaisir et nullement celle de la crainte. Au jour convenu, centurions, tribuns militaires, le commandant même de la place de Vacca, T. Turpilius Silanus, sont invités chacun chez un des principaux habitants, et tous, excepté Turpilius Silanus, l'ami de Métellus même, sont massacrés au milieu du festin. Les conjurés tombent ensuite sur nos soldats qui, profitant de la fête et de l'absence des officiers, courent la ville sans armes ; la population les imite. Les uns étaient initiés au complot par la noblesse, les autres poussés par leur goût pour ces sortes d'exécution, ignorant ce qui s'est fait, ce qui se prépare, assez flattés de prendre part au désordre et à une révolution. Dans cette alarme imprévue, les soldats romains déconcertés, ne sachant quel parti prendre, veulent promptement gagner la citadelle, où sont leurs enseignes et leurs boucliers ; mais une garde ennemie, la précaution que l'on a eue de fermer les portes, empêchent leur retraite et, pour comble de malheur, les femmes et les enfants, du haut des toits, les accablent de pierres et de tous les projectiles qui se trouvaient sous leurs mains, double péril qu'ils ne pouvaient éviter ; les plus vaillants sont sans défense contre le sexe faible ; braves et lâches, forts et faibles, tous sont massacrés sans pouvoir se venger. Au milieu de cet affreux carnage, malgré l'acharnement des Numides, quoique les portes de la ville fussent

(1) Peut-être aussi Nébeur (Castellum). Si la ville de Nébeur n'était pas la ville royale de Jugurtha, elle était certainement un de ses grands centres de résistance.

fermées, le gouverneur fut le seul Italien qui échappa sain et sauf. Fut-ce compassion de la part de son hôte, connivence avec l'ennemi ou effet du hasard, on l'ignore, mais l'homme qui dans un pareil désastre, préféra une vie honteuse à une réputation sans tache, doit être tenu pour un misérable sans honneur. »

L'histoire nous dit que Turpilius Silanus, plus tard condamné à mort, parvint à rejoindre Métellus à Tisidium.

A la nouvelle de ce massacre, le consul partit en toute hâte avec une légion et un détachement de cavalerie. Il se jeta sur Vacca, qui ne s'attendait pas à une attaque aussi prompte ; tous les habitants, sans exception, furent égorgés et leurs biens livrés au pillage. Métellus s'était vengé, mais il n'avait point soumis Jugurtha, qui se retira à Thala (1), situé au sud de Sicca Vénéria, la moderne Kef.

Quelque temps après la prise de Thala par l'armée romaine, Métellus, qui la commandait, fut rappelé à Rome et le commandement en fut donné à Marius. Marius, pour avoir également un nom, se dirigea bientôt sur Gafsa, qu'il saccagea (2).

Pendant qu'il guerroyait dans le sud, le roi des Numides fit de grands préparatifs et rassembla de nouveau des troupes pour combattre Marius. Quelque temps après, cette lutte cessa, car Jugurtha fut livré à Marius par trahison ; le général romain l'emmena à Rome où le roi fameux des Numides fut jeté dans la prison du mont Capitolin. « Par Dieu, s'écria-t-il en riant, que vos étuves sont froides. » Il y lutta six jours contre la faim avant de mourir. — Cette guerre finit en l'an 106 av. J.-Ch. La province romaine fut augmentée en 104 de la ville de Sicca Veneria, renommée par ses mœurs corrompues, (3) de Vacca et du terri-

---

(1) La ville de Thala dont parle Salluste était située non loin de l'endroit où le Bousselam et l'Oued Zianin se réunissent pour former l'Adjebbi.

Le nom arabe Tsàlah (ثالة) se prononce exactement comme le mot grec Θαλα dont le latin Thala est la simple transcription.

(2) Voir notre notice de voyage de 1886 sur la marche de Marius sur Gafsa.

(3) La ville d'El Kef date de l'époque phénicienne ; elle avait un sanctuaire de la déesse-Astarté, dont nous possédons une petite statue en bronze, trouvée à 2 mètres sous terre, à l'emplacement même du temple. Le peuple y venait adorer cette déesse et à l'époque romaine, les pèlerins continuaient à fréquenter ce lieu de Vénus. Pendant plusieurs siècles, les filles de la cité observaient la coutume de se livrer aux pèlerins pour gagner une dot. Sicca qui, en phénicien, veut dire «les tentes» prit le nom de sicca-veneria, pour une cause facile à comprendre. Plus tard cette cité prit le nom de Chikka Beneria, dont les Arabes firent Chok ben Nahar.

toire adjacent depuis le fleuve Tusca jusqu'à Hippone-Diarrhyte (Byzerte).

Bulla et les Grandes Plaines restèrent à la Numidie, gouvernée alors par Hiempsal et Hiarbas.

Bulla prend le nom de Bulla Regia (ville royale de Hiarbas.) (An 88 av. J.-Ch.)

En l'an 88 avant notre ère, Hiarbas dominait le pays des Grandes Plaines, où se trouvait la ville de Bulla.

La maxime du Sénat romain, *diviser pour dominer*, ne s'est jamais démentie. En distribuant à deux rois les restes de la Numidie mutilée, il savait bien qu'il y établissait deux rivaux.

En effet, les deux compétiteurs Hiarbas et Hiempsal se firent la guerre ; le premier dépouilla l'autre de son trône. L'histoire romaine donne les motifs qui divisèrent ces deux rois, mais ici nous ne pouvons pas entrer dans des détails, complètement étrangers à l'histoire des Numides.

Domitius Aenobardus, fuyant l'Italie où Sylla était triomphant, se réfugia chez Hiarbas qui se joignit à lui avec les troupes dont il s'était servi pour détrôner Hiempsal.

Bulla était, à cette époque, la capitale du roi Hiarbas, C'est à ce titre qu'elle fut décorée de l'épithète de royale, qu'on lui trouve désormais dans les géographes, les itinéraires et les actes des conciles.

Campagne de Pompée. (82 av. J.-Ch.)

En l'an 82 avant notre ère, Sylla chargea Pompée de poursuivre Domitius et de pacifier l'Afrique. Pompée partit de Sicile avec six légions, 120 vaisseaux de guerre et 800 bâtiments de charge, qui portaient des munitions de toute espèce. Il vint prendre terre à Curubis, petit port voisin de Carthage (Kourba),et marcha vers Utique (Utica), où Domitius et Hiarbas étaient campés avec des forces nombreuses.

Les deux armées se trouvaient en présence, mais elles étaient séparées par un ravin dont la descente était rude et le sol raboteux.

Domitius jugea l'attaque impossible, d'autant plus qu'il tombait pendant presque toute la journée une grosse pluie accompagnée d'un vent violent ; il se retira vers son camp.

Alors Pompée, jugeant que le moment favorable était venu, passa le ravin et fondit à l'improviste sur l'armée numide qui se retirait.

Le désordre se mit bientôt dans les rangs de Domitius et de Hiarbas ; ajoutez qu'ils avaient en face la pluie et le vent venant de l'est.

Les soldats de Pompée voulaient le proclamer Imperator sur le champ de bataille, mais leur chef leur ayant déclaré qu'il n'accepterait cet honneur qu'après la prise du camp ennemi, ils y marchèrent à l'instant et le forcèrent. Il était déjà nuit.

Pompée combattit tête nue pour être mieux reconnu de ses soldats et pour éviter toute méprise funeste.

Le camp fut donc emporté. Domitius y périt.

Le carnage fut grand et de 20,000 hommes il n'en échappa que 3000. Hiarbas prit la fuite, abandonnant ses éléphants, que Pompée voulut plus tard atteler à son char de triomphe et essaya de rentrer dans le centre de son royaume, mais il en fut empêché par les Maures auxiliaires que Gauda, fils de Bocchus, du parti de Hiempsal, conduisait à l'armée de Pompée pour la seconder.

Pompée assiège Bulla Regia. (L'an 81 av. J.-Ch.)

Hiarbas fut obligé de s'enfermer dans Bulla, sa capitale. Pompée avait pénétré en Numidie pour rétablir Hiempsal sur le trône. Les Numides effrayés prirent tumultueusement les armes pour résister à cette invasion; mais Gauda, parcourant la contrée, vainquit toutes les bandes qu'il trouva formées, et Hiempsal fut sans peine rétabli sur le trône. Le général romain fit ensuite le siège de Bulla Regia, où il prit Hiarbas et le fit mettre à mort. Bulla Regia avait donc, à cette époque, un mur d'enceinte, puisque Pompée en fit le siège.

Au sujet de cette expédition, nous ne possédons plus aujourd'hui que ces seuls renseignements dont les indications sont fort éparses

dans les fragments de Salluste, Plutarque, Appien, Eutrope, Aurélius-Victor, Oroze, Paul Diacre et Gouaré.

Juba I[er] succéda à Hiempsal, et la Numidie prit une grande part dans la lutte entre César et Pompée. Juba fut ennemi personnel de César, aussi lutta-t-il contre les Romains jusqu'en l'an 46, où il fut complètement vaincu.

Bulla Regia, qui resta territoire numide après les victoires de Pompée, doit bientôt être annexé à l'Afrique proconsulaire. Nous jugeons donc à propos de parler ici des richesses du district des Grandes Plaines.

Bulla Regia fut, au IV[me] siècle de notre ère, très vantée par St-Augustin, né à Tagaste (Souk-Arhas) en l'an 354 de l'ère vulgaire. « Elle était située, dit Saint-Augustin, au milieu d'une campagne très agréable et près d'une plaine excessivement riche et fertile. »

Richesse des Grandes Plaines.

Les anciens Africains aussi nous donnent des détails à peine croyables sur la fertilité du sol de cette région et à une époque même où elle n'était pas encore passée sous la domination immédiate de Rome. Strabon dit : « La récolte se fait deux fois par an, au printemps et au commencement de l'hiver. Les épis atteignent une hauteur de cinq coudées ; ils ont l'épaisseur du petit doigt ; la terre rend deux cent quarante grains par an. A vrai dire, les habitants ne sèment pas ; sur les grains qui se sont éparpillés dans les champs, à la moisson, ils passent des buissons épineux pour les enfoncer sous terre et bientôt surgit l'espoir d'une nouvelle récolte. La vigne y acquiert une grosseur prodigieuse ; deux hommes suffisent à peine pour l'embrasser. ; les raisins ont jusqu'à une coudée de long. Par contre, plus au nord, dans les montagnes, le pays fourmille de lions, de panthères, d'éléphants, de buffles, de singes, etc. ; dans les grandes rivières, il y a des crocodiles ; on trouve aussi des serpents, des dragons, des scorpions ailés et non ailés.

« Pour éviter les morsures de ces animaux venimeux, les habitants portent des bottes, frottent les pieds des lits avec des gousses d'ail et les enveloppent de touffes d'épines.

« Les montagnes renferment des mines de cuivre ; les versants de ces montagnes étaient partout couverts de forêts immenses, riches en arbres de toute espèce dont les Romains essayaient de faire la description avant même qu'ils leur eussent trouvé des noms. On attachait aussi beaucoup de prix à certaines espèces de mollusques qui fournissaient une pourpre très luisante. »

La campagne de Boll, à cause de sa richesse, a toujours été un point de concentration de troupes, qui y trouvaient tous les approvisionnements nécessaires. — Cette région est du reste la seule dans les Grandes Plaines où il existe des sources d'eau potable avec un fort débit.

Les différentes concentrations de troupes qui ont été faites à Bulla sont les suivantes : celles sous Asdrubal, Massinissa, Hiarbas, Gélimer. Stozas, etc.

Guerre de César. (46 av. J.-Ch.)
Bulla est annexée à l'empire romain.

En l'an 46 avant notre ère, pendant que César était en Afrique à Zetta (Kneïs), la ville de Vacca (1) (Henchir Zaiet) fut saccagée par Juba, parce que les habitants de cette cité avaient demandé protection au général romain. Quelque temps après cet évènement. César se rendit à Zama où il déclara l'annexion de la Numidie en province romaine. Les cantons de l'est, où se trouvaient Bulla et le district de la Tusca, furent appelés «Afrique la nouvelle ou Numidie la nouvelle.» César, après l'avoir complètement pacifiée, la mit sous le commandement de Salluste, qu'il décora du titre de proconsul.

Salluste traita la Numidie comme un pays de conquête : il y laissa un nom odieux et il s'y déshonora. Sa tâche était difficile, il est vrai ; il fallait des rigueurs pour contenir une terre récemment soumise, où Rome n'avait ni colonies, ni établissements et où la civilisation avait à peine pénétré.

Salluste fut remplacé par Sextius qui administra le pays de l'an 44 à l'an 40.

---

(1) Zetta et Vacca se trouvent au nord-est de la Sebka de Sidi el Hani.

La Numidie, depuis cette époque, était plus que jamais engagée dans les dissensions civiles de Rome, aussi fut-elle violemment agitée par tous les évènements qui éclatèrent à la mort de César. Sextius, partisan de ce dernier, prétendit dépouiller Cornificius, gouverneur de l'Afrique ancienne. Cornificius prévint son attaque et vint assiéger Cirta capitale de la nouvelle province. Mais, soutenu par le Numide Arabian et par les partisans opposés à Cornificius, Sextius délivra Cirta. Cornificius se donna la mort. Quelque temps après, Sextius devaitêtre remplacé par ordre d'Octave ; il commit un crime, mais il ne jouit pas longtemps du résultat obtenu. Les deux provinces furent réunies et organisées par les soins d'Octave. Lépidus administra tous les pays, en maître absolu, pendant quatre ans. En 36 avant Jésus-Christ, Lépidus, après avoir contribué à la défaite de Sextus Pompée, fut dépouillé par Octave et le gouvernement des deux provinces fut confié à Statilius Taurus, qui, en 35, obtint les honneurs du triomphe pour quelques exploits contre des tribus insoumises.

An 27 avant Jésus-Christ.

En l'an 27 avant notre ère, Auguste, maître de l'empire romain, partagea l'administration des provinces avec le Sénat, se réservant pour lui-même, les postes les plus périlleux mais où étaient concentrées toutes les principales forces militaires. Cirta était le centre principal. Nous en parlerons plus loin.

La Numidie fut pendant quelque temps reconstituée en royaume en faveur de Juba. A cette époque, les pays de la Tusca et des Grandes Plaines commençaient à supporter déjà le joug des Romains, et de nombreux Italiens s'y étaient établis ; les colonies s'y multiplièrent et la transformation de cette contrée barbare commençait.

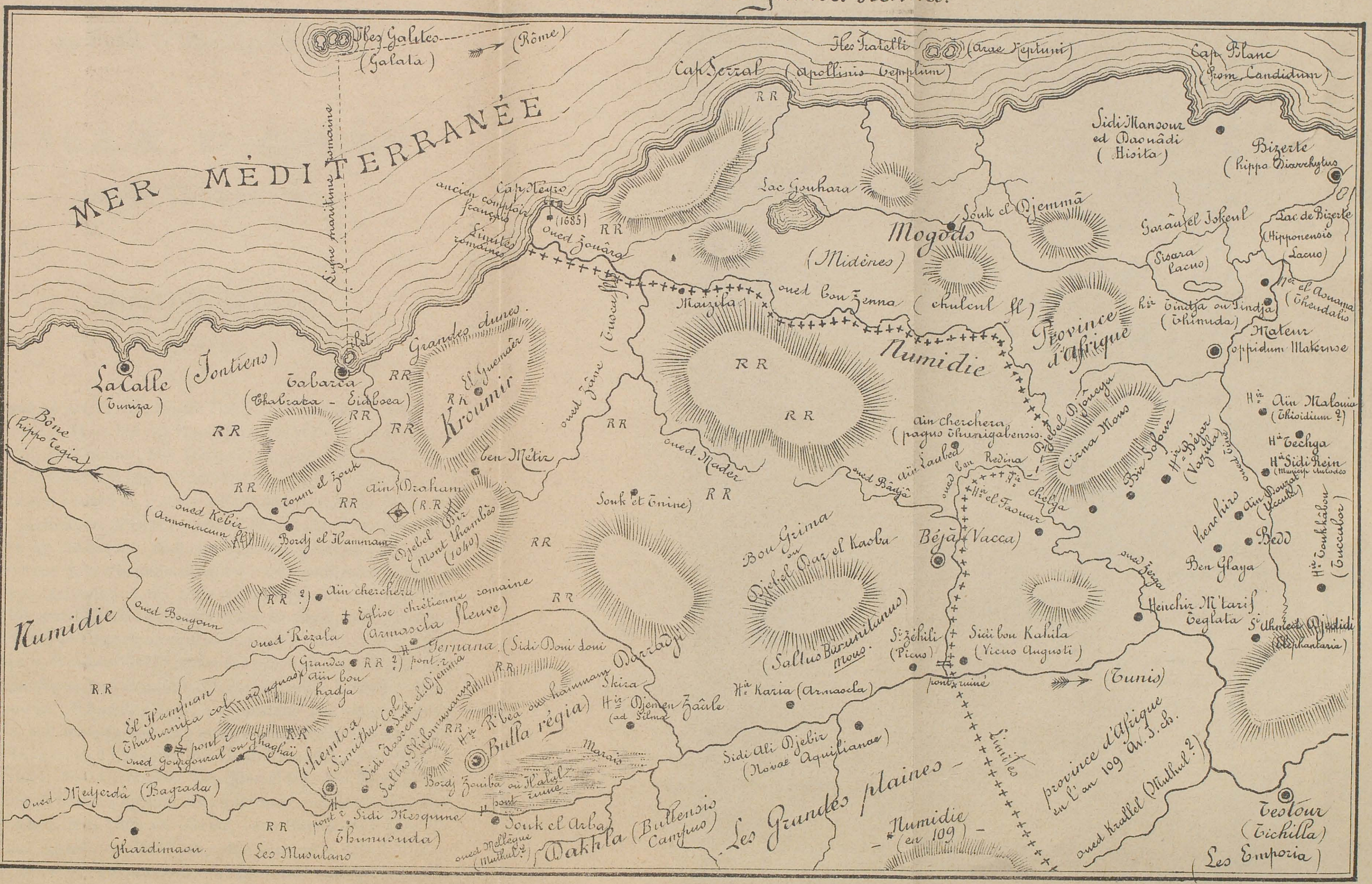
En peu de temps, cette partie de l'Afrique devint semblable à l'Italie, et le séjour en fut interdit aux criminels d'Etat.

(A suivre). A. WINKLER.

Carte de la Kroumirie

Districtes de la Tusca et des Grandes Plaines.

Echelle au 1.400000.



FASTES CHRONOLOGIQUES

DE LA

VILLE D'ORAN

PENDANT LA PÉRIODE ARABE

CHAPITRE PREMIER

S'il faut en croire Ibn H'azm cité par El Maqqari *(Analectes,* éd. de Leyde, t. II, p. 113 ; de Boulaq, t. II p. 129; tr. de Gayangos t. I, p. 175), Moh'ammed ben Yousof el Ouarrâq, né en 292 hégire (904-905) mort en 363 hég. (973-974) et dont le *Livre des routes et des provinces* a servi de modèle à El Bekri, écrivit en outre une histoire particulière d'Oran, comme de plusieurs autres villes du Nord de l'Afrique. Malheureusement cette histoire n'est pas parvenue jusqu'à nous et nous n'en connaissons que les détails sur la fondation de cette ville, reproduits, sans doute d'après lui, par El Bekri dans son livre. De plus, Oran ayant été fondée en 290 de l'hégire, on peut se demander si l'ouvrage d'Ibn el Ouarrâq n'était pas surtout l'histoire des tribus voisines de cette ville qui ne joua pas au moyen âge un rôle considérable. Effacée, en effet, par Tlemcen, Tiharet, Ceuta, ne formant pas même comme Ténès un état indépendant, elle passa successivement sous l'autorité des Omayades d'Espagne, des Beni Ifren, des Fatimides, des Almoravides, des Almohades, des Mérinides, des Beni Zeyan, sans avoir, à aucune époque, une existence indépendante. Bien plus, comme port de Tlemcen, elle eut, dans Rachgoun et H'onaïn, des rivales puissantes. De l'occupation espagnole date seulement son importance : auparavant, on peut lui appliquer le vers

qu'Abou Râs lui consacre à propos de la domination chrétienne :

كانها ماحوت شمسا ولا قمرا * لم يدر في الناس والعالي من الندس

« On dirait qu'elle n'a point possédé le soleil ni de lune, et qu'elle a été ignorée des gens, même des hommes les plus perspicaces. »

On s'en aperçoit à la disette des renseignements fournis par les écrivains arabes, historiens et géographes, que j'ai rassemblés ici : l'ouvrage d'Ibn el Ouarrâq aurait sans doute comblé quelques lacunes dans le premier siècle de son existence. Je parle de son existence en tant que ville musulmane : il est plus que douteux qu'elle ait succédé à une ville romaine, et les érudits ne sont pas encore d'accord pour savoir si l'on doit y placer Quiza, Portus Magnus ou l'un des Portus Divini. Quoiqu'il en soit de l'exactitude de ces identifications, dont une est peut-être exacte, j'ai pris l'histoire d'Oran à partir de 290 de l'hégire et je l'ai suivie jusqu'en 915, date de la première conquête espagnole. Après cette époque, en effet, les travaux et les mémoires abondent autant qu'ils sont rares pour la période précédente.

J'ai accompagné chacune des dates de l'indication des sources, imprimées et manuscrites, textes et traductions, qui me l'ont fournie : c'est le plus sûr moyen de contrôle. On trouvera aussi des renvois aux ouvrages de seconde main qui font autorité sur ce sujet restreint. J'ai volontairement laissé de côté quelques récits qui me paraissent être le résultat d'une confusion, comme une prétendue occupation portugaise au XVe siècle, admise un peu à la légère par Fey dans son *Histoire d'Oran,* excellente d'ailleurs pour la période espagnole : je reviendrai là-dessus dans le chapitre III.

Voici les auteurs dont je me suis servi : la forme sous laquelle je les ai cités dans le second chapitre est indiquée entre parenthèses.

1° كتاب العبر وديوان المبتدا والعبر في ايام العرب والعجم والبربر Boulaq, 7 vol. in 8°, 1284 hég. (Ibn Khaldoun, texte arabe) ;

2° *Histoire des Berbères* par (Abd er Rah'man) Ibn Khaldoun, trad. de Slane, Alger, 4 vol. in-8°, 1852-1856 (Ibn Khaldoun, tr. franç.) ;

3° *An account of the establishment of Fathemite dynasty in Africa* by Nicholson, Tubingen et Bristol, 1840, in-8° (Arib ben Saâd, *Chronique).*

4° *Description de l'Afrique septentrionale* par Abou Obeïd el Bekri, texte arabe, éd. De Slane, Alger, 1857, in-8° (El Bekri, *Descr.*, trad. ar.) ;

5° *Description de l'Afrique septentrionale* par El Bekri, trad. en français par De Slane, Paris, 1859, in-8° (El Bekri, trad. franç.) ;

6° Jacut's *Geographisches Wœrterbuch*, éd. Wustenfeld, Leipzig, 1866-1871, 6 vol. in-8° (Yaqout, *Mo'djem*) ;

7° عجايب الاسفار و لطايف الاخبار للشيخ ابى راس manuscrit de ma collection (voir chap. III, § A) ;

8° *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables* par Mohammed Abou Ras, trad. Arnaud, Alger, 1885, in-8° (Abou Ras, *Voyages*) ;

9° *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, intitulée Albayano'l Mogrib* par Ibn Adhari, éd. Dozy, Leyde, 1848-1851, 2 vol. in-8° (Ibn Adzari, *Bayân*) ;

10° Abu'l Kasim Ibn Haukal, *Viæ et regna, descriptio ditionis moslemicæ* كتاب المسالك و الممالك éd. De Goeje, t. II de la *Bibliotheca geographorum arabicorum*, Leyde, 1873, in-8° (Ibn Haouqal, *Descr. des routes*, texte ar.) ;

11° *Description de l'Afrique* par Ibn Haucal, trad. en français par de Slane, *Journal asiatique*, février 1842, p. 153-196 ; mars 1842, p. 209-258 (Ibn Haouqal, *Descr. des routes*, trad. franç.) ;

12° *Annales regum Mauritaniæ*, éd. Tornberg, Upsala 1843, 2 vol. in-4° (Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Qart'às*, trad. ar.) ;

13° *Roudh el Kartas, histoire des souverains du Maghreb et annales de la ville de Fès*, trad. franç. par Beaumier, Paris, 1860 in-8° (Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Qart'às*, trad. franç.) ;

14° Aben Pascualis, *Assila, Dictionarium biographicum*, t. I et II de la *Bibliotheca arabico-hispanica*, éd. Codera y Zaïdin, Madrid, 1883, 2 vol. in-8° (Ibn Bachkoual, *Sila*) ;

15° *The history of the Almohades*, by Abd olWahid al Marrekoshi, éd. Dozy, Leyde, 1847, in-8° (El Marrekochi, *History of the Almohades*) ;

16° كتاب المونس في اخبار افريقية و تونس Tunis, 1826 hég. in-8° (Ibn Abi Dinâr el Qaïrouâni, *Hist.*, trad. ar.);

17° *Histoire de l'Afrique* de Mohammed ben Abi el Raini el Kaïrouani, trad. Pellissier et Remusat, Paris, 1845, in-4° (Ibn Abi Dinâr el Qaïrouâni, *Hist.*, trad. franç.);

18° *Description de l'Afrique et de l'Espagne* par Edrisi, éd. et trad. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, in-8° (El Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*);

19° *Notice et extraits du Eunouan eddiraia fi mechaikh Bidjaia ou Galerie des littérateurs de Bougie* par Cherbonneau, Paris, 1860, in-8° (Cherbonneau, *Notice sur le Eunouan*);

20° رحلة العبدرى Manuscrit de la Bibliothèque universitaire d'Alger, n° 2017 (El Abdéri, *Rih'lah*);

21° *Géographie* d'Abou'lféda, texte arabe, éd. Reinaud et de Slane, Paris, 1840, in-4° (Abou'lféda, *Géographie*, texte arabe);

22° *Géographie* d'Abou'lféda, trad. en français par Reinaud et Guyard, Paris, 1848-1883, 2 vol. in-8° (Abou'lféda, *Géographie*, trad. franç.);

23° Al Mokaddasi, *Descriptio imperii moslemici*, texte arabe, éd. de Goeje, forme le t. III de la *Bibliotheca geographorum arabicorum*, Leyde, 1876, in-8° (El Moqaddesi, *Descript. imper.*);

24° *Complément de l'histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen* par Bargès, Paris, 1887, in-8° (Bargès, *Complément*);

25° تاريخ الدولتين الموحدين والحفصية Tunis, 1289 hég. petit in-4° (Ez Zerkechi, *Tarikh*);

26° *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs des Beni Zeiyan* par Brosselard, Paris, 1876, in-8° (Brosselard, *Tombeau des émirs des Beni Zeiyan*);

27° *Les Berbers, étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes* par Fournel, Paris, 1875-1881, 2 vol. in-4° (Fournel, *Les Berbères*);

28° *Histoire des musulmans d'Espagne* par Dozy, Leyde, 1861, 4 vol. in-8° (Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne*);

29° *Le Victorial, Chronique de Don Pedro Niño, comte de Buelna* par Gutierre Diaz de Gomez, trad. De Circourt et De Puymaigre, Paris, 1867, in-8° (Diaz de Gomez, *Victorial*);

30° *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne* par Al Makkari, éd. Dozy, Dugat, Krehl et Wright, Leyde, 2 vol. in-4°, 1858-1861 (El Maqqari, *Analectes*, éd. de Leyde);

31° نفح الطيب من غصن الاندلس الرطيب Boulaq, 4 vol. in-4°, 1304 hég. (El Maqqari, éd. de Boulaq);

32° *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, by Al Makkari, trad. anglaise par de Gayangos, Londres, 1840, 2 vol. in-4° (El Maqqari, trad. Gayangos);

33° *Die letzten Zeiten von Granada*, éd. J. Müller, Munich, 1863, in-8° (Müller, *Die letzten Zeiten*);

34° البستان في ذكر العلماء والاولياء بتلمسان manuscrit de la Bibliothèque universitaire d'Alger, n° 2001. Voir le chapitre III, § B (Ibn Meryem, *Bostân*);

35° *Résumé du « Bostâne » (le Jardin) ou Dictionnaire biographique des Saints et Savants de Tlemcen* par A. Delpech, *Revue Africaine*, 1883, p. 340-404; 1884, p. 133-160; p. 335 (Delpech, *Résumé*);

36° *Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole* par Fey, Oran, 1858, in-8° (Fey, *Histoire d'Oran*);

37° *Itinéraire de l'Algérie et de la Tunisie* par L. Piesse, Paris, 1885, in-12 (Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*);

38° *Les dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med ben Yousof* par R. Basset, Paris, 1891, in-8° (R. Basset, *Les dictons de Sidi Ah'med*);

39° تكملة الديباج par Ah'med-baba de Tombouktou, manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger, (Ah'med-baba, *Tekmilet eddibâdj*);

40° *Chronica do serenissimo senhor D. Emanuel* par Damião de Goes, 4 parties en 2 tomes in-8°, Coïmbre, 1780, in-4° (Goez, *Chronica*). Voir le chapitre III § C;

41° *Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie* par Pellissier, Paris, 1844, in-4° (Pellissier, *Mémoires*);

42° *Della descrittione dell'Africa* par Jean Léon l'Africain dans le *Primo volume delle navigationi et viaggi de Ramusio*, Venise, 1563, in-f° (Léon l'Africain, *De l'Afrique*);

43° *L'Afrique* de Marmol, trad. par Perrot d'Ablancourt, Paris, 3 vol. in-4°, 1667 (Marmol, *L'Afrique*);

44° *Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora* par E. Cat, forme le III[e] fascicule des *Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger*, Paris, 1890, in-8° (Ayora, *Chronique*) ;

45° *Calcoen, a dutch narrative of the second voyage of Vasco de Gama to Calicut*, éd. Berjeau, Londres, 1874, petit in-4° (Berjeau, *Calcoen*) ;

46° *Mission bibliographique en Espagne* par E. Cat, forme le VIII[e] fascicule des *Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger*, Paris, 1891, in-8° (Cat, *Mission*) ;

47° *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, t. XLVII (Ayora, *Relaccion*) ;

48° *De rebus gestis Francisci Ximenii* par Alvar Gomez, Compluti, 1554, in-4° (Gomez, *De rebus*) ;

49° *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V* par Sandoval, Anvers, 1581, 2 vol. in-f° (Sandoval, *Historia*).

50° *Historia del Maestre ultimo que fue de Montesa y de su hermano Don Felipe de Borja* par Diégo Suarez, t. I, éd. G. Robles, Madrid, 1889, in-8° (Suarez, *Historia del Maestre*).

La concordance des dates a été établie d'après le travail de Wustenfeld, *Vergleichungs-Tabellen der muhammedanischen und christlichen Zeitrechnung*, Leipzig, 1854, in-4°.

Malgré la longueur de cette liste, on trouvera dans ces *Fastes* des lacunes nombreuses et étendues : je doute, cependant, que la découverte d'historiens, perdus jusqu'aujourd'hui, permette jamais de les combler. Du moins pourraient-ils nous donner, sur la ville arabe, des détails plus précis que ceux fournis par les géographes dont j'ai recueilli les données. Pour être complet, j'ai ajouté ce que les biographes nous disent des hommes célèbres qui sont nés à Oran ou qui y ont vécu. Cette célébrité, du reste, a été toute locale et je doute fort que l'histoire littéraire des Arabes soit enrichie par les quelques noms que j'ai pu glaner.

Quoiqu'il en soit, ces pages donneront, je l'espère, une esquisse des vicissitudes par lesquelles a passé Oran, depuis l'époque où elle fut fondée par des Musulmans venus d'Espagne, jusqu'à celle où elle fut détruite et transformée par des chrétiens venus également d'Espagne.

CHAPITRE II

TROISIÈME SIÈCLE DE L'HÉGIRE

290 hég. (903). — Moh'ammed ben Abou'Aoun, Moh'ammed ben'Abdoun et une bande de marins arabes d'Espagne fondent la ville d'Oran, du consentement des tribus berbères des Nefza et des Mosguen, fractions des Azdadja, qui étaient établies dans le pays. Ces Espagnols étaient d'anciens compagnons d'Abd el Melik ben Omaya el Qorachi, mis à mort en 282 hég. (895-896 J. C.).

Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, texte arabe, t. VI, p. 144; trad. franç., t. I, p. 283; Arib ben Sa'ad, *Chronique*, p. 54; Yaqout, *Mo'djem el Boldàn*, t. IV, p. 943 donne les mêmes détails qu'El Bekri, qu'il cite d'ailleurs : Abou Râs, *Voyages*, p. 49-50, attribue par erreur la fondation d'Oran à Khazer (et non Kharz comme on lit dans la traduction) et aux Maghrouas ; Ibn Adzari, *Bayàn*, t. I, p. 131, fait une confusion en ne nommant que Mohammed ben Abou'Aoun ben'Abdous ; Fournel, *Les Berbers*, t. II, l. IV, chap. II, p. 102.

Dzou'lqa'da 297 hég. (juillet-août, 910). — Les habitants d'Oran ayant refusé l'extradition des Beni Mosguen sont assiégés par les tribus voisines, excitées peut-être par les Fatimites. Les Beni Mosguen vont se mettre sous la protection des Azdadja ; les habitants rendent la ville, ne se réservant que la vie sauve ; Oran est pillée et brûlée.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 145, tr. franç., t. I, p. 283 ; El Bekri, *Descr. de l'Afr.*, t. ar., p. 70; tr. fr., p. 166; Fournel, *Les Berbers*, t. II, p. 103 ; Abou Râs, *Voyages*, p. 50-51, place par erreur cet évènement en 306 hég. et ajoute que 7 ans après, la ville fut reprise par Mohammed Kherz (Ben Khazer) qui installa son fils et que celui-ci *conserva Oran jusqu'en 296*.

298 hég. (910-911). — Oran est rebâtie par ses anciens habitants: Arouba, général fatimite, la place sous l'autorité du gouverneur

de Tiharet Abou Homaïd Doouas (ou Daoud) ben Soulat (ou Soulah) el Lahisi (Chabân 298, avril-mai 901). Sous son gouvernement, la ville ne cesse de s'accroître et de prospérer.

El Bekri, *Descr. de l'Afr.* t. ar., p. 70, tr. fr., p. 166-167 ; Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 145 ; tr. fr., t. I, p. 283 ; Abou Râs, *Voyages*, p. 51-52 ;

QUATRIÈME SIÈCLE

316 (928-929). — Moh'ammed ibn Khazer, chef Maghraoua, s'empare d'Oran pour le compte du khalife omayade d'Espagne, Abd er Rah'man II En Nas'er et y établit pour gouverneur son fils El Kheir.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 25 ; tr. fr., t. III, p. 231 ; Abou Râs, *Voyages*, p. 51.

Comme le fait observer Fournel (*Les Berbers*, t. II, p. 190, note 4), El Kheir dut en être chassé par le Fatimite Mousa ben Abou'l'Afia qui y rétablit Moh'ammed ben Abou'Aoun : celui-ci avait changé de parti.

323 (935 J.-C.) Moh'ammed ben Abou'Aoun, gouverneur d'Oran pour les Fatimites, se déclare de nouveau en faveur des Omayades, puis revient au parti fatimite à l'arrivée d'une armée commandée par Meïsour, client du khalife obeidite, Abou'lQâsem, mais après son départ, il se range du côté des Omayades.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 145 ; tr. fr., t. I, p. 284 ; Fournel, *Les Berbers*, t. II, p. 195.

340 (951-952). — Fatouh', fils d'El Kheir, se rend à la cour du khalife omayade d'Espagne, 'Abd er Rah'man II en Nas'er avec les cheikhs d'Oran et de Tiharet.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 26 ; tr. fr., t. III, p. 232.

343 (954). — Moh'ammed ben Abou'Aoun, gouverneur d'Oran, étant suspect aux Omayades, Ya'la ben Moh'ammed ben S'aleh' l'Ifrenide, gouverneur du Maghreb, s'empare d'Oran après avoir battu les Azdadja au mont Guedera (le Djebel Romra actuel), le 15 de djoumada I 343 (17 septembre 954).

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 145, t. VII, p. 17; tr. fr., t. I, p. 284, t, III, p. 213; El Bekri, *Descr. de l'Afr.*, t. ar. p. 71, tr. fr., p. 167; Abou Râs, *Voyages*, p. 51-52; Fournel, *Les Berbers*, t. II, p. 313.

En dzou'lqa'dah (mars 955) Ya'la transporte les habitants d'Oran à Ifgan (ou Fekkan) : la ville est encore détruite et brûlée : pourtant elle renaît peu à peu.

El Bekri, *Descr. de l'Afr.*, t. ar., p. 71 ; tr. fr., p. 167.

347 (958-959 de J.-C.). — Djauher, général fatimite, reprend Oran et y établit pour gouverneur, Moh'ammed ben el Kheir ; c'est de ce dernier que la rivière d'Oran (Ouadi ben el Kheir) tire son nom.

Abou Râs, *Voyages*, p. 115.

376 (986-987). — Ziri ben Menâd gouverne Oran pour le compte des Fatimites.

Ibn Haouqal, qui mit cette année la dernière main à son ouvrage géographique, décrit ainsi Oran : « Le port d'Oran est tellement sûr et si bien abrité contre tous les vents, que je ne pense pas qu'il y ait son pareil dans tous le pays des Berbers. La ville est entourée d'un mur et arrosée par un ruisseau venant du dehors : les bords du vallon où coule ce ruisseau sont couronnés de jardins produisant toute sorte de fruits. Les campagnards qui habitent les environs sont très habiles dans la culture de la terre, mais ils se montrent très réservés avec les étrangers. C'est au port d'Oran que se fait le commerce avec l'Espagne ; les navires y apportent des marchandises et s'en retournent chargés de blé. La majeure partie des Berbers qui habitent les plaines aux environs de la ville appartiennent à la tribu des Yazdadja (ou Azdadja), et ils sont maintenant sous le contrôle de Ziri ben Menâd. »

Ibn Haouqal, *Descr. des routes*, t. ar., p. 53 ; tr. fr., p. 186-187.

377 (987-988). — Abou'l Behâr ben Ziri ben Menâd, maître d'Oran, se déclare pour les Omayades, puis les abandonne pour les Fatimites.

Ibn Abi Zera'a *Roudh el Qart'âs* t. ar. p. 64 ; tr. fr., p. 140.

381 (991-992) Le gouverneur fatimite de Tiharet, Khalouf ben Abou Bekr se sépare des Obeidites et fait reconnaître l'autorité du khalife Omayade Hichâm dans le Maghreb central, du Zâb à Oran.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 30 (où il faut corriger وهوان en وهران), tr. fr., t. III, p. 240.

388 (998). — Khazroun ben Moh'ammed, d'origine azdadja, au service des Omayades d'Espagne, s'établit à Oran après la révolte de Ziri ben Atya, battu par Ouadeh.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, tr. fr.. t. I, p. 284.

Dans le quatrième siècle de l'hégire, florissait un traditionniste originaire d'Oran : Abou'l Qâsem'Abd er Rah'man ben'Abd Allah ben Khaled el Hamad'ani el Ouahrâni, surnommé Ibn el Kharrâz. Il eut pour maître Abou Bekr Moh'ammed ben S'âlih' el Abhari, et entre autres disciples, le célèbre 'Ali ibn H'azm l'Espagnol. Il alla s'établir à Bedjâna (Pechina), puis à Cordoue, et mourut, d'après El Khazradji en rebi premier 411 hég. (juin-juillet 1020 de J.-C.).

Ibn Bachkouâl, *Sila* n° 686, t. I, p. 311-313 ; Yaqout, *Modjem*, t. IV, p. 943.

Ibn Khemis qui visita Oran à la fin du quatrième siècle, disait : « Les deux villes qui m'ont plu dans le Maghreb sont Oran de Khazer et Alger de Bologguin.

Abou Râs, *Voyages*, p. 50.

CINQUIÈME SIÈCLE

Au commencement du cinquième siècle, le géographe arabe El Moqaddesi mentionne Oran comme un port fortifié d'où l'on s'embarquait jour et nuit pour l'Espagne.

El Moqaddesi, *Descript. imper.*, p. 229.

406 hég. (1015-1016). – Oran est prise par les Azdadja alliés aux Adjisa.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 214 ; tr. fr. t. II, p. 143 ; Abou Râs, *Voyages*, p. 51, a confondu cette prise d'Oran avec celle de 297.

472 (1068). - El Bekri décrit ainsi Oran : Située à quarante milles d'Arzeu, c'est une place très forte : elle possède des eaux courantes, des moulins à eau, des jardins et une mosquée cathédrale.

El Bekri, *Descr. de l'Afr.*, t. ar., p. 70 ; tr. fr., p. 165.

473 hég. (1081-1082). — Yousof ben Tachfin, fondateur de la dynastie almoravide, s'empare d'Oran qui appartenait aux Beni Khazer.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 47 ; tr. fr., t. III, p. 272. Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Qart'às*, t. ar., p. 92, tr. fr., p. 201, place cet évènement en 474.

Parmi les hommes célèbres nés à Oran pendant le Ve siècle, on trouve Abou Moh'ammed, 'Abd Allah ben Younes ben T'alh'a ben 'Amroun el Ouahrâni qui alla s'établir à Séville en 429 de l'hégire (1037-1038) et s'y livra au commerce. Il était instruit dans les mathématiques, la médecine et surtout les traditions qu'il avait apprises d'Ibn Abou Zeïd. Il vécut jusque près de quatre-vingts ans.

Ibn Bachkouâl, *Sila*, n° 651, t. I, p. 292.

SIXIÈME SIÈCLE

539 (1145 de J.-C.). — Après sa défaite par les Almohades à Terni, près de Tlemcen, Tachfin, l'avant dernier prince almoravide, se réfugie à Oran où il avait donné rendez-vous à son amiral Moh'ammed ben Meïmoun. En faisant de nuit une sortie, il est repoussé et tombe avec son cheval dans un précipice, vis à-vis du *ribat'* d'Oran, le 27 de ramadhan (23 mars 1145).

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 231 ; tr. fr., t. II, p. 178 ; Ibn Abi Zera'a. *Roudh el Qart'às*, t. ar., p. 107-108-122, tr. fr., p. 237, 266-267, donne cette date adoptée par Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne*, t. IV., p. 248. El Marrakochi, *History of the Almohades*, p. 149, et Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 77, tr. fr., t. III, p. 337, donnent 540 hég. Enfin, Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 189 et tr. fr., t. II, p. 85, présente une troisième date, 541 hég.

Trois jours après la mort de Tachfin, la ville d'Oran est obligée de se rendre aux Almohades à cause du manque d'eau.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 231 ; tr. fr., t. II, p. 189 ; Ibn Abi Dinâr el Qaïrouâni, *Hist.*, t. ar., p. 110; tr. fr. p. 193.

Chaouâl 548 hég. (janvier 1154). — « La ville d'Oran, dit El Edrisi, située dans le voisinage de la mer est entourée d'un mur de terre construit avec art. On y trouve de grands bazars, beaucoup de fabriques : le commerce y est florissant. Elle est située vis-à-vis d'Alméria sur la côte d'Espagne. Aux portes de la ville est un port trop peu considérable pour offrir quelque sécurité aux navires ; mais à deux milles de là, il en existe un plus grand ; El Mers el Kebir, où même les plus grands vaisseaux peuvent mouiller en toute sûreté, protégés contre les vents ; il n'en est pas de meilleur ni de plus vaste sur toute la côte du pays des Berbers. Quant à Oran, ses habitants boivent de l'eau d'une rivière qui y vient de l'intérieur du pays et dont les rives sont couvertes de jardins et de vergers. On y trouve des fruits en abondance, du miel, du beurre, de la crème et du bétail, tout à très bon marché ; les navires espagnols se succèdent sans interruption dans ses ports. Les habitants de cette ville se distinguent par leur activité et leur fierté ».

El Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* t. ar., p. 84, tr. fr., p. 96-97.

559 hég. (1162 J.-C.) Abd el Moumen, le premier émir almohade, fait construire cent vaisseaux dans les arsenaux de l'Ifriqyah, d'Oran et de Honaïn.

Ibn Abou Zera'a *Roudh el Qart'âs,* t. ar., p. 131 ; tr. fr., p. 284.

Abou 'Abd Allah Moh'ammed el Ouahrâni, surnommé Rokn eddin, naquit à Oran dans le VIe siècle. Il visita le Qaire, vers 570 hég. (1174-1175 de J.-C.) et y acquit de la renommée par sa science et son intelligence.

Abou Râs, *Voyages,* p. 50.

SEPTIÈME SIÈCLE

646 hég. (1248-1249 de J.-C.). — Ibn Khalas gouverneur de Ceuta, pour le compte d'Er Rachid, sultan almohade du Maroc, reconnaît l'autorité d'Abou Zakarya, sult'an h'afside de Tunis, et meurt à Oran, au retour d'une visite qu'il lui fait.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, tr. fr., t. II, p. 323.

695 hég. (1295-1296). — Le sult'an mérinide Yousof ben Ya'qoub envoie des troupes contre Oran qui appartenait alors aux Abd el Ouadites de Tlemcen.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 94; tr. fr., t. III, p. 374.

699 hég. (1300 de J.-C.). — Abou Ya'qoub Yousof, sult'an mérinide du Maroc, en allant mettre le siège devant Tlemcen, envoie un corps d'armée commandé par son frère Abou Yah'ya contre Oran qui ne tarde pas à se rendre.

Ibn Abi Zera'a, *Roudh el Qart'âs*, t. ar., p. 267 ; tr. fr., p. 546 ; Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 221 ; tr. fr., t. IV, p. 142.

Au VIIe siècle de l'hégire, Abou Temim d'Oran alla se fixer à Bougie où sa connaissance du droit le rendit célèbre.

Cherbonneau, *Notice du Eunouân*, p. 11.

A la même époque, le poète Ibn el Fekoun, un des ancêtres des Ben Lefgoun de Constantine, disait dans une *risalah* en vers sur son voyage au Maroc :

« A Oran, je devins la proie de créatures à la taille élancée, aux hanches rebondies (jeu de mots sur وهران et رهنا) »

Cherbonneau, *Notice sur le Eunouân*, p. 13.

HUITIÈME SIÈCLE

721 hég. (1321 J.-C.). — « Oran, rapporte Aboul'féda, est le nom d'une ville occupée par les Berbères, et située sur le bord de la mer, à une journée de Tlemcen. Des personnes qui l'ont visitée disent que dans le voisinage est un lieu qui sert de port à Tlemcen. Oran se trouve à l'est de Tlemcen avec une légère inclinaison vers le Nord ».

Aboul'féda, *Géographie*, t. ar., p. 124; tr. fr., t. II, 12e part., p. 172.

732 hég. (1331-1332 de J.-C.). — Le sult'an mérinide du Maroc, Abou'l H'asan, fait embarquer à Oran un corps d'armée sous la conduite de Moh'ammed el Bot'ioui pour coopérer à la défense de Bougie, ville appartenant aux Hafsides de Tunis et assiégée par l'armée d'Abou Tachfin, sult'an Abd el Ouadite de Tlemcen.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VI, p. 341, t. VII, p. 109, 253 ; tr. fr., t. II, p. 474, t. III, p. 409, t. IV, p. 213.

736 hég. (1334-1335 de J.-C.). — Le sultan mérinide du Maroc Abou'l Hassan, allant mettre le siège devant Tlemcen, s'empare d'Oran.

Yah'ya ibn Khaldoun, ap. Bargès, *Complément*, p. 71 ; 'Abd er Rah'mân ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 256 ; tr. fr., t. IV, p. 220.

748 hég. (1347-1348 de J.-C.). — Abou'l H'asan 'Ali, sultan mérinide du Maroc, marchant de nouveau contre Tlemcen, s'empare d'Oran où il bâtit le Bordj el Ah'mar et le Bordj el Mersa ; il reçoit dans cette ville la soumission des princes de Gafsa, Gabès, Tozeur, Nefta et Tripoli. Il installe comme gouverneur d'Oran Obbou ben Saïd ben Adjana.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.,* t. ar., t. VII, p. 268 ; tr. fr., t. III, p, 27, t. IV, p. 248 ; Abou Râs, *Voyages,* p. 84-85, 88.

949 hég. (1348-1349). — Après le désastre éprouvé par Abou'l H'asan en Tunisie, son fils, Abou 'Inân se révolte contre lui au Maroc. Il fournit au prince dépossédé de Bougie, Abou'Abd Allah Moh'ammed, une flotte sur laquelle il s'embarque à Oran pour reconquérir son royaume.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.,* t. ar., t. VII, p. 282 ; tr. fr., t. IV, p. 280. Ez Zerkechi, *Tarikh,* t. ar., p. 72.

Le prince Abd el Ouadite Abou Thabet va mettre le siège devant Oran défendu par Obbou, fidèle aux Mérinides, mais la défection des Beni Rached l'oblige à lever le siège.

Obbou meurt et est remplacé par son frère Ali.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.,* t. ar., t. III, p. 426 ; t. VII, p. 117 ; tr. fr., t. III, p. 426 ; t. IV, p. 279.

Djoumada I, 750 (juillet-août 1349), — Oran est repris après un court siège par Abou Thabet.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 118 ; tr. fr., t. III, p. 428.

761 hég. (1360 de J.-C.). — Oran, reconquise par les Mérinides, lors de la seconde prise de Tlemcen, est reprise par le sult'an Abd el Ouadite de Tlemcen, Abou H'ammou II ; la garnison mérinide est passée au fil de l'épée.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 125 ; tr. fr., t. III, p. 443.

768 (1366-1367). — Sous le règne d'Abou H'ammou II, sult'an de Tlemcen, Zyân ben Abou Yah'ya, chef des Beni Râched, après avoir abandonné le parti des Mérinides pour celui des Abd el Ouadites, est suspect à ces derniers. Emprisonné à Oran, il parvient à s'évader, mais il est repris et exécuté.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 153 ; tr. fr., t. IV, p. 4.

780 (1378-1379 de J.-C.) Abou Zyân, fils d'Abou H'ammou II, est nommé gouverneur d'Oran, mais il est remplacé dans son gouvernement, avant même de l'avoir occupé, par son frère Abou Tachfin.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 153 ; tr, fr., t. III, p. 474-475.

786 (1384-1385). — Abou Tachfin, fils d'Abou H'ammou II, se révolte contre son père et le fait emprisonner à Oran.

787 (1385-1386). — Il envoie son fils Abou Zyân pour le faire mourir, mais la population de la ville se soulève en faveur d'Abou H'ammou et le rétablit sur le trône.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 144, 361 ; tr. fr., t. III, p. 483, t. IV, p. 455 ; Brosselard, *Tombeaux des émirs des Beni Zeiyan*, p. 64-65 ; Bargès, *Complément*, p. 232.

788 (386-1286). — Vaincu par son fils, Abou H'ammou obtient l'autorisation de s'embarquer à Oran pour la Mekke.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, t. ar., t. VII, p. 145 ; tr. fr., t. III, p. 484 ; Bargès, *Complément*, p. 233.

NEUVIÈME SIÈCLE

806-807 (1404). — Le Comte Pedro Niño, à la tête de quelques vaisseaux castillans, vient ravager les environs d'Oran.

Diaz de Gomez, *Victorial*, IIme part., chap. II, p. 151.

808 de l'hég. (1405). Les corsaires castillans, commandés par Pedro Niño font une nouvelle expédition contre Oran, Arzeu et Mers-el-Kebir, tandis que le pays était ravagé par Mouley H'adji, frère du sult'an mérinide du Maroc.

Diaz de Gomez, *Victorial.* IIme part., chap. XI-XIV, p. 180-202.

Chaouâl 895 (septembre 1490). — Après la destruction d'Andarax par les troupes espagnoles, une partie de ceux qui l'habitaient se retirent à Oran avec leur chef Abou'Abd Allah Moh'ammed ben Saâd Ez Zaghal.

El Maqqari, *Analectes* (éd. de Boulaq), t. II, p. 614; *Akhbâr el 'As'r* ap. Müller, *Die letzten Zeiten*, t. ar., p. 41, tr. all. p. 145.

Parmi les hommes illustres d'Oran pendant le neuvième siècle, on cite le savant Moh'ammed ben 'Omar El Hoouâri mort le samedi 2 de rebi' II 843 (12 septembre 1439). Il était originaire des Maghraouas. Il étudia à Fâs et au Qaire, visita Jérusalem; il composa le traité de l'oubli et de l'avertissement كتاب السهو والتنبيه La légende prétend que ce fut sa malédiction qui causa la prise d'Oran par les Espagnols.

Ibn Meryem, *Bostân*, fos 97-101 ; Delpech, *Résumé, Rev. afr.*, 1884, p. 155-156; Abou Râs, *Voyages, p. 79*; Bargès, *Complément*, p. 346-348; Fey, *Hist. d'Oran*, p. 51-52; Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 160-161 ; R. Basset, *Les dictons de Sidi A'hmed*, p. 40-41.

Il eut pour disciple le cheikh Ibrahim ben Moh'ammed ben Ali et Tâzi, célèbre pour sa douceur. Il étudia d'abord à la Mekke, puis à Tlemcen auprès d'Ibn Marzouq et vint se fixer à Oran où il remplaça El Hoouâri. Il mourut le dimanche 9 de cha'bân 866 (1er mai 1462), fut d'abord enterré à Oran, puis, après la conquête, on l'exhuma et il fut transporté à la Qala'a des Beni Râched.

Ibn Meryem, *Bostân*, fos 25-27; Delpech, *Résumé, Rev. Afr.* 1883, p. 390; Ah'med Baba, *Tekmilat eddibâdj*, fo 26 (le man. de la Bib. d'Alger porte par erreur 836 pour 866, date de la mort); Abou Râs, *Voyages*, p. 89, 84.

DIXIÈME SIÈCLE

907-908 (1501 de J.-C.). — Tentative infructueuse sur Oran et Mers-el-Kebir par la flotte portugaise, commandée par D. João de Menezes et envoyée par le roi Don Manuel au secours des Vénitiens contre les Turks.

Goez, *Chronica,* 1re part., chap. LI, p. 123-124 ; Pellissier, *Mémoires historiques,* p. 131 ; Marmol, L'*Afrique,* t. II, l. V. ch. XVIII, p. 360 ; Berjeau, *Calcoen,* t. flamand, p. 2 ; tr. ang., p. 1.

2 Djoumada I 911 (23 octobre 1505). — Prise de Mers-el-Kebir après un siège de cinquante jours par les Espagnols.

Abou Râs, *Voyages,* p. 95, 151 ; Bargès, *Complément,* p. 406 ; Gonzalo de Ayora, *Relation ;* Pellissier, *Mémoires,* p. 7-8 et les auteurs cités en note. « L'an mille cinq cent six, cinq ans après la défaite des Portugais, Don Diego de Cordoue, gouverneur des Donzelles, fut attaquer Marsa quivir avec une flote de Castille où il y avait quantité de noblesse. Il l'assiégea donc et la batit vigoureusement, et les Maures se défendirent de même, ils incommodaient fort les assiégeants d'un canon de fer qu'ils avaient, mais on en pointa si juste un autre, que donnant dans la gueule du leur, il le mit en pièces et tua le canonier. Cela obligea les assiégés de parlementer, et ils sortirent avec leurs femmes, leurs enfants et leur équipage, laissant la ville libre aux Chrétiens. » Marmol, L'*Afrique,* t. II., l. V., ch. XVIII, p. 360 ; Alvar Gomez, *De rebus gestis ;* Suarez, *Historia del Maestre,* chap. III, p. 55-57, donne la date de 1506.

913 (1507). — Diégo de Cordoue, gouverneur de Mers-el-Kebir, parti de cette ville en expédition contre Oran, est battu à Misserghin.

Cat, *Mission,* p. 5-9 ; Ayora, *Chronique,* p. 41 ; Sandoval, *Historia,* l. V ; Marmol, L'*Afrique,* t. II, l. V, chap. XVIII, p. 362 ; Pellissier, *Mémoires,* p. 9 ; Fey, *Histoire d'Oran,* p. 60 ; Suarez, *Historia del Maestre,* chap. IV, p. 57-58, nomme la *Rambla del Fistel* l'endroit où fut vaincu Diégo de Cordoue.

27 moharrem 915 (17 mai 1509). — Conquête d'Oran par les Espagnols, commandés par Pierre de Navarre avec Diégo de Cordoue comme lieutenant général. Suivant quelques auteurs espagnols, la prise d'Oran aurait été facilitée par un marchand israélite du nom de Bou Zouaoua ou Cetorra, et deux Maures, chargés de la garde d'une des portes de la ville. Quatre mille musulmans furent massacrés, huit mille faits prisonniers ; le reste parvint à s'enfuir.

Abou Râs, *Voyages*, p. 95, 151 ; Bargès, *Complément*, p. 416 ; Pellissier, *Mémoires*, p. 111-114, et les auteurs cités en note ; Léon l'Africain, *De l'Afrique*, f° 61 ; Marmol, *De l'Afrique*, l. V, chap. XIX, p. 364-365 ; Suarez, *Historia del Maestre*, chap. IV, p. 58-63.

On peut citer parmi les hommes illustres d'Oran, au Xe siècle, Ah'med ben Moh'ammed surnommé Ibn Djaida el Mediouni, qui naquit dans cette ville, mais n'y demeura pas longtemps. Il étudia sous Es Senousi, Ibn Merzoug, et mourut en 951 (1542).

Ibn Meryem, *Bostân*, f° 23 ; Delpech, *Résumé*, *Rev. Afr.*, 1883, p. 387.

CHAPITRE III

§ A. — Le texte suivant est extrait du commentaire historique que le cheikh Abou Râs composa pour accompagner son poème sur la reprise d'Oran par le bey Moh'ammed el Kebir (1792). Il est tiré d'un manuscrit que j'ai fait copier il y a quelques années sur l'exemplaire appartenant au qadhi de Tiharet. La lettre M, entre parenthèse, indique les lectures fautives du manuscrit ; la lettre A, celles de M. Arnaud dans la traduction abrégée qui a été indiquée au chapitre Ier.

f. 24 ثغر (1) المغراوة حلوه سابقة ۞ على يد الاموى (2) سلطان الاندلس

f. 28 ثالث فرن خزر (3) فد اسس ۞ وملكهم في غاية العز والشمس

سنة تسعين منه او احد و تسعين وخزر (3) هذا كان عاملا بالمغرب الاوسط لبنى امية بمدن مغراوة وهران وتنجرة في الهمران وعدة من امصار المغرب لا تدافع ومن احسن معافله لا تنزع وفصدها (f. 29) العلماء و التجار و ارباب البضايع وكانت مفصد اللعبات و الوجود و العساكر و الحشود ودخلها ابن خميس احد العلماء الكبار والعفهاء (4) الاخيار في او اخر الفرن الرابع ووفعت منه كل موضع بعد ما دخل الجزاير اذ ذاك فرينة عهد بالبناء كما ياتى ففال اعجبنى بالمغرب مدينتان (5) بثغرين (6) وهران خزر (3) وجزاير بلكين ومن علماءها ومحدثيها ابو عبد الله محمد الوهرانى الملفب ركن الدين كان دخل مصر في حدود سبعين و الخمسماية واشتهر فيها بالعلم و الادب وحسب الفهم وكان فد حصل من العلم لبابها وكشف عن الحنايف حجابها ومنهم ابو تميم الواعظ (7) نفعنا الله بهم. . . . .

سنة ست (8) من اربع ازاحهم ۞ عن ذلك الثغر ازداجة مع عجس

وهاتان الفبيلتان من بطون البرانس فوم فسيلة المتفدم (ذكره) وكثير يبدونهما من بطون زناتة وموضعهما (9) بالمغرب الاوسط بنحية وهران وكان لهم اعتزاز واثر في الحروب ومن رجالهم (10 شجرة ابن عبد الكريم بن الخطاب و ابو دليم و بنى ابى

ديلم (*sic*) ذكر بالاندلس (11) ومن بطونهم
بنو مسقن منازلهم ملاسقة وهران و تغالبوا عليها لمعاونة (12) جميعهم
فملكوها سبع سنين من ملكهم لها اخذها محمد من ايديهم بعد
حروب و ولى عليها ابنه الخير و استمرت بيده الى ان استولى ابو
عبد الله الشيعى (13) على افريقية سنة ست وتسعين ومايتين
فجهز عروبة ابن يوسف الكتامى (14) لحرب اهل الغرب فاناخ على
تاهرت وملوكها يوميذ بنو عبد الرحمان بن رستم من الخوارج
الاباضية فدارت بينهم وبينه حروب طوال غلبهم في اخرها وانقرض
امرهم بها ولما اراد الرحيل عنها عقد عليهم لابى حميد دواس ابن
صولات الهيمى سنة ثمان وتسعين فاتصلت حروبه مع لماية
شيعة بنى رستم ملوك تاهرت وكان هذا الحرب من لماية متوطنين
السرسو (15) فتبلغ خيلهم ثلاثين الفا او تزيد فاتخذ فيهم دواس
وفرقهم فبعضهم انتقل الى جبل مصاب وبعضهم بجبل راشد الى
غير ذلك ثم حارب لواتة ومطماطة وكان من غلبه من الخوارج ينقله
الى الرافضية على راى الشيعى (16) المذكور ثم حرب عجيسة وازداجة
واتخذ فيهم واخذ وهران من الخير بن محمد بن خزر (3) و ولى عليها
محمد بن عون فعمت الرافضية المغرب الاوسط ثم ان الناصر الاموى
ولى يعلى الافرنى المغرب الاوسط و قال له على حروب
الارفاض فزحف الى وهران فحضربها محمد بن عون و ازداجة لانهم
صاروا مع محمد يدا واحدة و عنه اخذوا الرافضية وطالت الحروب
بينهم حتى تغلب عليهم وفر جماعتهم سنة ثلاث واربعين
و ثلاثماية و افتتح وهران عنده و اضربها نارا فلحق ازداجة
بالاندلس (11) واكثر عجيسة وبقيت وهران خرابا ثم بناها يعلى
وانتقل اليها باهله و ولده من ايفكان (17) ثم ان الخير ابن محمد
لما راى ان وهران اتخذها بنو ايفرن (*sic*) دار ملكهم وثبتوا (18) فيها
الدعوة المروانية (19) نزع الى الشيعة وادى لهم الطاعة (f. 30) و وفد
على المعز بافريقية و اتى مع الجوهر فكان ماامر من قتل حوهر ليعلى
و عقد محمد على وهران دار ملكه الخ ماامر . . . .

حتى ازالهم عنه يوسف وعلى ۞ كما ازالهم قبل عن اراضى فاس

الضمير في ازالهم يعود على مغراوة ما على ازداجة وعجيسة ما انه
اى الثغر لم يدم لهم الى ايام يوسف بل راجع ملكهم مغراوة كمامر
واستمر لمحمد بن الخير ثم لاخيه الفتح و لعقبهم الى ان ظهرت دولة
لمتونة وقهر ملكهم يوسف ابن تاشفين جميع ملوك المغرب من الجزاير
الى (20) البحر المحيط و اخذ ملكهم وسلبه منهم . . . .

(f. 32) ومات على (بن يوسب ابن تاشبين) سنة سبع وثلاثين بعد ما جهد في الله حق جهاده بالاندلس (11) (f. 33) وفام بعده ولده (21) تاشبين واخذ بطاعة اهل العدوتين كابيه وجده واتصلت حروبهم من اول امره مع عبد المومن ابن على الى الاخر الى وهران في مواعدة ابن ميمون فايد اساطيله (22) بالبحر وحصره الموحدون بلما علم انه لا طافة له ودع اصحابه وخرج ليلا على برس عتيق و افحمه باعوان طريفه بتردى به في بعض الاخادير بوجد ميتا صبيحة تلك الليلة صبيحة عيد العطر سنة احد واربعين بصلب (23) على جذع واستاصل (24) الفتل في اصحابه رحمهم الله وفد هرب بعضهم للفهـ المنحرين راس العين باضرم الموحدون النار في الوادى وكان مشعرا بمن بفى احترف ومن خرج فتل

(f. 34) موحدون (25) اتوا من بعد ذا وعلوا ۞ استحوذوا عليها في وسط السادس

(f. 38) تمت ال زيان سلك ملكهم ۞ بدخلت وامتدت (26) لهم الى داس

. . .اعلم ان مدة لمتونة اهل اللثام ست (f. 39) وتسعين سنة لانهم خرجوا من رباطهم في جزيرة النيل لتمهيد الافطار سنة خمس واربعين واربعماية و اول امرايهم الامير يحيى الى ان فتل تاشبين بوهران وابن اخيه اسحاق بمراكش سنة احد واربعين وخمس ماية و مدة ملك الموحدين (من) عبد المومن و ابنه (27) من استيلايهم (28) على وهران وتلمسان ومراكش الى اخرهم ابن دبوس ماية وثمان وعشرين سنة لان ابتدا ملكهم من عام احد واربعين من السادس الى ثمان وستين من السابع وايام شيخهم خارجة على هذا احد عشر سنة و عبد المومن ست عشر سنة ومدة ملك ال زيان بتلمسان ثلاثماية سنة غير تسع سنين وفيل غير خمس سنين

في وفتهم بها الربانى عالمها ۞ محمد الهوارى الاستاذ كابن شاس

الضمير يعود على بنى زيان الى تلمسان بعد بتك ابى الحسن بها وابنه ابى عنان صبة لابى ثابت وبنيه من اعياص ملوكهم ولهم بوهران التصرب المطلق من غير منازع بعد هروب عبد الله بن سعيد فايد ابى عنان منها لان ابا عنان لما هلك اخر سنة ثمان وخمسين وتسعماية وصبت لابى سالم الخلابة بارتحل من باس متوجها للمغرب الاوسط بلما نزل تلمسان نزل السلطان ابا(29) العباس على

افريفية وفرر بنى زيان على ما بايديهم وبالجملة فهو اول من نفض
يده من هذه الاعمال الشرفية . . . . . فال الشيخ ابن سفدان (30)
الشيخ سيدى محمد الهوارى من مغراوة فانه فال في مدحه شيخ
الشيوخ المشهود له بالثبت والرسوخ سيدى محمد ابن عمر ابن
عثمان ابن سابع ابن عكاشة بن سيد الناس المغراوى المعروف
بالهوارى ومغراوة من الكلام عليهم والله اعلم توفى صبيحة يوم
السبت ثانى شهر ربيع الثانى من سنة ثلاث واربعين وثمان ماية
(f. 40) ولما كان الشيخ محمد الهوارى انتهت (اليه) رياسة العلم بثغر
وهران شبهته في الاستادية بابن شاس الذى انتهت اليه الرياسة
بمصر من مذهب مالك . . . وكان سبب اخذ النصارى لوهران
دعا الشيخ الهوارى بذلك لما فتلوا ولده وحضر هذه الدعوة سيدى على
الاصغر التلمسانى وانذر لهم تلميذه الشيخ ابراهيم بفصيدة تايية
مع ما انظم الى ذلك من ان الشيخ ابا (31) العباس سيدى احمد بن
يوسف احد الاولياء الكبار و التفياء الاخيار الهوارى وطنا الواندوى
(32) اصلا نفعنا الله به امين ذهب مرة لوهران فعظمها اهلها
اشد تعظيم فكتب فايدهم للامير الزيانى ان (33) رجلا بارض هوارة
يخشى منه الملك فكتب الامير للفايد ابعث الى ارا فتله فلما اتى
الشيخ اهله براس الماء بعث العامل لامير هوارة احمد بن غانم في
الشيخ فاطلع الشيخ على ذلك وارتحل من وطنه وفال شوشونا
يشوشهم الله من البر والبحر فلم يكن الا فليلا حتى شوش الله بنى
زيان بالكفرة (34) فاخذوا وهران ومن البر بالاتراك فاخذوا تلمسان..

خلفه من بعد (موته) تلميذه تلميذ ابراهيم التازيغ (35) الصيت (الى) فومس

كان رضى الله عنه من الجامعين بين العلم و العمل و الورع
والزهد والفضل ومن اكابر الفراءة و المحدثين وجايزة العلماء و
المسندين وفناله على تصانيف صحيحة وفصايد مليحة وخطب
بديعة عارف بالاولياء واخبارهم (36) وبايام العرب و اشعارهم و بالادب
و الا دبا ونوازلهم اخذ عن عدة اشياخ و من شهرهم الشيخ محمد
الهوارى المذكور كان في غالب امره في طريفه يذهب وعلى فايله
يضرب وانى رايت في تاليف منسوب له انه بعث الى اهله
بالمغرب من وهران مكتوبا يفول فيه ففد ظهر فضل الشيخ على
ولله الحمد انى مدرس في مختصر الشيخ خليل ولا احتاج بنظر
شروح ولما مات شيخه رضى الله عنه فام مفامه وتفلد حسامه
ونصب راية العلوم وشيد بنيانها (f. 41) و رفع فواعدها و دعم اركانها
فابتهج به المحل والاوان وحاز رياسة الفضل بثغر وهران فهو

المطاع وليس ذى سلطان و بديع تدبيره لمايه يدل على عظيم فراسته ودمايه فبان له الاثارات الجسام التى لا تقدر على بعضها الملوك العظام يحكى انه كان يستقرض الدراهم الكثير من التجار ويصرفه بها في اصلاح هذا الماء ولا يدرى من اين يوفى ذلك ولما تم بنيانه وصوب ميزانه وارض مكانه اخرج للناس الاطعمة المختلفة الانواع والالوان بشبع كل من كان بثغر وهران و كان ذلك اليوم مشهورا من ايام الاعياد و الواسم معدودا فقيل له من اين اخرجت هذا الطعام ومراصفة اعلى الماء ولست من الملوك ولا من اعيان الاغنياء فقال رضى الله عنه مساعدة الزمان ومساعدة الاخوان وكان نفعنا الله به شديدا على الملحدين ليس الجانب للمتقين. . . (f. 42) مات الشيخ سيدى ابرهيم التازى رحمه الله يوم الاحد (37) تسع شعبان من سنة ست وستين وثمان ماية و دفن بوهران ثم لما دخلها النصارى سار المجاور لضويحه ينكب في ماله ونريته و وافق ذلك قدوم اهل القلعة فاجتمعوه ودفنوه بها وقبره الان عليه قبة جيدة مشاهدة في التماس البركة وقبول الدعاء رحمه الله

ثامن قرن قدامها المرينى ۞ ابو حسن تمت بيعة طرابلس
بنا بها الاحمر فعاق (38) كل بنا ۞ ثم بنا الثانى (39) حذو سفن المرس

(43) ابو الحسن هذا الذى بنا البرج الاحمر وبرج المرسى بثغر وهران في سنة ثمان واربعين وسبعماية هو السلطان على بن عثمان بن السلطان يعقوب بن عبد الحق المشهور (د)ابن محيو ابن ابى بكر ابن (40) حمامة بن وزا ابن فقوس بن كرماط ابن مرين

خامس عشر من عاشر اناخ بها ۞ الاسبانيون (41) اهل الشرك والرجس

(f. 42) قولى خامس عشر الى هذا بالنسبة الى دخولهم وهران واما استيلايهم على برج المرسى فكان قبل ذلك باربع سنين

جحافل الكفر قد حموا (42) جوانبها ۞ (و)عن دفاعهم عجز ابو مفلس

§ B. — L'extrait d'Abou Râs qui précède, donnant suffisamment de détails sur Moh'ammed el Hoouâri et Ibrahim et Tâzi, je reproduirai seulement la courte notice d'Ibn Meryem sur Ibn

Djeïdah. Elle est tirée du *Bostân,* manuscrit n° 2001 de la Bibliothèque universitaire d'Alger, qui contient 127 folios, dont la copie a été terminée le 18 de chaouâl 1295 hég.

(f. 23) احمد بن محمد بن يحيى المعروف بابن جيدة المديونى (1)
اخذ عن الامام السنوسى مقدمة الصغرى وعن الكبيب ابن مرزوق
وهو الذى يطالع له والتصوف عن ابن تاغزوت وهو اخذ عن الولى
التازى عن القطب الهوارى اخذ ايضا عن محمد بن عيسى تلميذ
السنوسى وتوفى سنة احد وتسعماية واخذ عن احمد المنجور
وذكره فى فهرسته

§ C. — Dans la partie de ces *Fastes* qui comprend le XVe siècle, je n'ai pas parlé d'une double occupation d'Oran par les Portugais, rapportée par Fey dans son *Histoire d'Oran,* p. 52-53 et qui peut se résumer ainsi :

Le 14 août 1415, le roi Jean Ier s'empare d'Oran et de Mers-el-Kebir, Oran demeure aux Portugais jusqu'en 1437, elle est alors reprise par les Beni Ziân sous le règne de D. Edouard. Mais les pirates musulmans redoublant leurs ravages, D. Alfonse V s'empare d'Oran, sans coup férir, en 1471 ; la place est dès lors constamment bloquée jusqu'à ce que le roi D. Jean II la fasse évacuer en 1477 et la rende aux Maures.

Aucun auteur n'est cité à l'appui de ce récit, qui est le résultat d'une confusion avec les expéditions portugaises au Maroc. Walsin Esterhazy dit bien (*De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger,* Paris, 1840, in-8°, p. 114) que les Portugais s'étaient emparés, *depuis le roi Alphonse, de Tanger, de Ceuta* (pris en 1415 avant le règne d'Alphonse), *d'Arzile, d'El Caçar-Seghrir, de Velez de la Gomere, d'Oran, de Bougie, de Tunis, etc.* Jamais ces dernières places n'appartinrent au Portugal ; cette énumération est fausse en partie : je vais reprendre chacune des dates données par Fey.

Le 15 août 1415, suivant Mendes Silva, l'auteur de la *Vida d'el grand conestable,* le roi Joâo s'empara de Ceuta, après quoi il retourna à Lisbonne. On voit qu'il est difficile que le 14 août

(1) Ms. المديون

les Portugais aient pu prendre Oran, et le lendemain Ceuta. Du reste aucune des chroniques contemporaines ne parle de la première de ces villes.

En 1437 les Portugais ont perdu Oran. — Il y a ici une contradiction avec ce que rapporte Fey lui-même, quelques pages plus haut (p. 48-49), toujours d'après Walsin Esterhazy *De la domination turque*, p. 99-100). Les Beni Merin auraient possédé Oran jusqu'en 1437 et le frère de Soltan Mendas Ben Abbad, y aurait été, à cette date, établi comme vassal du roi de Tunis. Aucune source n'est citée à l'appui de cette seconde tradition que j'ai également laissée de côté ; mais il est bien évident que les Portugais et les Beni Merin n'ont pu posséder simultanément Oran jusqu'en 1437. Cette année vit, non pas la capitulation d'Oran, mais la défaite de l'armée portugaise qui échoua devant Tanger : des deux princes qui la commandaient, l'un, D. Enrique, le célèbre promoteur des grands voyages du XVe siècle, parvint à s'échapper : l'autre, D. Fernan, immortalisé par Calderon de la Barca *(Le prince constant)* fut pris et mourut dans les fers : la raison d'état s'étant opposée à ce que l'on rendît Ceuta, que les Maures réclamaient pour sa rançon.

En 1471, D. Alfonse se serait encore emparé d'Oran. Ce ne fut pas cette ville, mais Arzilla sur la côte occidentale du Maroc, qui tomba cette année aux mains des Portugais, le 24 août, ce qui amena la reddition de Tanger, qui capitula « sans coup férir ».

Enfin, en 1477, Oran aurait été évacuée. On vient de voir qu'elle n'avait pas été prise : d'ailleurs, pendant la régence du prince João, depuis João II, durant le voyage de son père D. Alfonse en France, il n'est question d'aucune guerre en Afrique.

L'occupation portugaise d'Oran et de Mers-el-Kebir doit donc être rayée de l'histoire : les principaux historiens du Portugal, Oliveira Martins, Bouchot, Denis et Pellissier, dans la partie de ses *Mémoires* consacrée aux Portugais en Barbarie, n'en font pas mention, non plus que les chroniques contemporaines. Il n'y eut qu'une seule tentative, c'est celle que raconte ainsi Damião de Goes dans sa chronique de D. Manuel *(Chronica do serenissimo senhor Rei D. Emmanuel,* ascrita por Damião de Goes, dirigida ao serenissimo Principe Don Henrique, Infante de Portugal, cardeal do Titulo dos Santos quatro coroados, filho deste felicis-

simo Rei, Coimbra, na Real officina da Universidade, anno de MDCCLXXXX, 4 parties en 2 volumes in-4°, 488 et 664 pages, 1re partie, chap. LI, p. 123-125.

Darmada que el Rei mandou em ajuda dos Venezeanos contra os Turquos et do sucesso da viajem que fez.

Assentado que se desse aos Venezeanos o socorro que pediâo mandou el Rei que tomassem da armada que tinha prestes pera sua passajem trinta naos, nauios, et carauellas dos melhor esquipados, et artilhados, de que deu ha capitania a Dom Ioam de Menezes, filho de dom Duarte de Meneses (sic) Conde de Vianna, capitâo que fora Dalcacer, et alferez mór del Rei Dom Afonso quinto. Ho qual dom Ioam de Meneses per seus merecimentos foi mordomo mór del Rei dom Ioâo segundo, et del Rei dom Emanuel, et Conde de Tarouqua, commendador de Cezimbra, capitam, et Gouernador da Cidade de Tanger, et depois Prior do Crato, per falecimento de dom Diogo Fernandez Dalmeida. Por sota capitâo desta armada hia Rui telez de Meneses cunhado do mesmo dom Ioam de Meneses, irmâo de sua mulher. Ha capitania desta armada desejou muito de hauer o dito dom Diogo Fernandez Dalmeida, Prior que entâo era do Crato, por ser contra Turquos, et nisso insistio muito, et por lha el Rei nâo querer dar, se foi agrauado pera Rodes, onde residio quatro annos, et fez muitos, et assinados seruiços à ordem, entre os quaes foi ha famosa vitoria que houue de huma armada de gales do Turquo, ho qual na fim destes quatro annos tornou ao regno chamado per el Rei, et faleceo em Almeirim. Antes que dom Ioam de Meneses partisse de Lisboa el Rei por lhe gratificar os muitos seruiços que delle tinha recebido, lhe deu titulo de Conde da Villa de Tarouqua, na comarqua da Beira. Nestas trinta velas mandou el Rei tres mil, et quinhentos homens de guerra, em que entrauam muitos seus criados, afora marinheiros, et outra gente de seruiço. Allem destes nauios, et gente de socorro, mandou outra armada debaixo da bandeira do mesmo Conde, em que hia muita gente nobre, pera ficar por fronteira na Cidade de Ouram, se podesse ganhar o castillo Mazalquibir, situado na boca da barra da mesma Cidade, ho que encomendou muito, et em grande segredo a Conde. Prestes ha armada, se fezeram à vela do porto de Bethelem a quinze dias do mez de Junho deste anno de mil, et quinhentos, et hum, com

vento prospero chegaram ao cabo de Sancta Maria, onde estauam esperando ho Conde alguns nauios do regno do Algarue, que hauiam de ir com elle. Aos capitâes dos quaes, et aos que com elle hiam de Lisboa declarou entam como per mandado del Rei, et regimento que pera isso leuaua seu, o primeiro negocio que hauiam de fazer, era poer cerquo à Mazalquibir. Seguindo dalli sua viagem chegou ao porto deste Castello de Mazalquibir, et por ser ja tarde se fez na volta do mar com tençâo de ao outro dia pela manhâa cometer o lugar, que lhe estoruou ser o vento tâo contrario que o nao deixaua chegar, no que andou tres dias, nos quaes os da terra se prouerâo do que lhes era necessario. Tomado o porto, que foi hum sabado vespera de Sanctiago, vinte tres dias de Iulho, ho Conde com toda a gente que lhe pareceo necessario sahio das naos, leuando consigo ha bandeira Real, ficando elle no seu batel, por os fidalgos da frota lhe pedirem que nam desembarcasse. Assi que toda a outra gente guiada per seus Capitâes, em boa ordenança foi commeter ha Villa, ate chegarem aos muros, et lhe porem scadas, sem os de dentro lhe fazerem nenhuma resistencia, mas depois que os teuerâo encrauados, et cegos no que cuidauam fazer et os verem andar ja como vencedores, espalhados ao redor dos muros, sairam de dentro quatrocentos de cauallo, homens que em seu trajo pareciam nobres, et acompanhados de pionajem os quaes derâo com tanto esforço nos nossos, que sem nenhuma resistencia, et com muita desordem, os fezeram todas recolher pera os bateis, no qual alcance mataram os mouros vinte, em que houue alguns homens fidalgos. Ho Conde desesperado de poder ganhar a villa, lhe pareceo excusado cometella outra vez, et com parecer de todolos capitâes determinouse partir dalli. Ho que assentado despedio pera ho regno ha frota que com elle viera ao efeito de Mazalquibir, et elle seguio sua viagem.

René BASSET.

NOTES DU CHAPITRE III

(1) M تغر — (2) M. الاهوى — (3) M. خرز ; A, Kharz — (4) M الصفهـا
(5) M. مـدينتين — (6) M. بثغـرسين — (7) M. الـوعض — (8) M. ســة
(9) M. موضـها

(10) M. رجاهم — (11) M. الاندلوس — (12) M. لمعونة — (13) M. الشيمى
(14) M. الكتالى — (15) M. السـرس — (16) M. الشعـبـى — (17) A. Ifka.
(18) M. وبثوا — (19) M. الروانية (20) M. لـها

(21) M. ولــدة بــاوه — (22) M. اســمـــاطـيـلـة — (23) M. بطـب
(24) M. واستصال — (25) M. موحدين — (26) A. وامتد — (27) M. وبنه
(28) M. استلايهم — (29) M. ابى (30) A. Ibn S'afouane.

(31) Ms. ابـــو — (32) Ms. الـوامـــودى — (33) Ms. الى — بـــالكبـــارة
(35) M. النزايع — (36) M. واخيارهم

(37) M الحد — (38, Ms. بـفـاق — (39) Ms. الثـاثى — (40) M. الـرجم
(41) M. الاسبانيلون — (42) جموا

NIJNI NOVOGOROD

—

Notes d'album

—

Août 1891.

J'ai rencontré l'an dernier, à Constantinople, au restaurant Yani, un gros homme qui luttait désespérément avec un bifteck et dont la mauvaise humeur s'épanchait en termes virulents.

— Où diable les Turcs pêchent-ils leur filet ? Le renne du Kamchatka est plus tendre.

Nous étions sur la même banquette, j'avais fini de déjeuner, le cafedji venait de m'apporter ma troisième tasse de café, de ce bon café de Stamboul, crémeux, roux, qui donne du ton aux digestions paresseuses et apporte à l'esprit l'indulgence qui fait les choses avenantes et agréables.

Mon voisin, barbu, coiffé d'un bonnet fourré, flanqué de deux grands chiens noirs, était malgré tout cet appareil poilu, d'extérieur assez sympathique, c'était d'ailleurs un Français — je m'approchai.

— Alors mon cher compatriote, le renne du Kamchatka... ?

— De l'agneau, Monsieur, de l'agneau à côté de ce cuir que j'essaie en vain de diviser.

— Vous l'avez donc goûté ?

— Mais comment ! j'en viens en droite ligne du Kamchatka, avec un petit crochet sur Nijni.

J'avais la bonne fortune de tenir un vrai voyageur, je me mis à exploiter sans vergogne sa loquacité. Ce fut en dix minutes un récit de *a* jusqu'à *z* de toutes les merveilles de la Sibérie, — puis une course vertigineuse à travers l'Oural, un récit plein d'aventures de huit jours de navigation sur la Kama, et enfin le séjour à Nijni, marché du monde, lieu de délices, foire de marchandises et de plaisirs incomparablement mieux achalandée que les docks de la Tamise et que les boulevards de Paris.

— Allez à Nijni, allez-y le plus tôt possible, on ne s'amuse qu'à Nijni....

Cette description enthousiaste me hante depuis que je suis en Russie et je ne veux pas revenir vers l'occident sans aller jusqu'à Novogorod.

Le Départ.

J'ai en vain cherché un compagnon de route à Moscou. Personne à l'hôtel ne se soucie de faire mille verstes pour aller passer quelques heures à Nijni.

A sept heures, par un petit froid piquant, je saute dans un droshki, qui file un train d'enfer sur la gare de Nijni. La nuit est tombée tout à fait lorsque j'arrive.

La gare est déjà encombrée de voyageurs, bien que le train ne parte que dans une heure. Les Russes ne connaissent pas le prix du temps. Comme les Arabes ils s'installent facilement dans les gares deux et trois heures avant les départs.

Tout le monde fume, les femmes plus que les hommes. A travers l'épaisseur de l'atmosphère, les becs de gaz brillent comme des fanaux dans la brume. Des tables partout. Manger et boire sont ici la grosse affaire.

Pendant que le garçon me sert une soupe, un salianka de poisson, une perdrix rôtie et une bouteille de Saint-Jullien de Crimée, j'examine mes compagnons de route.

Tout ce monde est très mêlé.

Des moujicks crasseux aux bottes insupportablement odorantes, des marchands en petit chapeau et longue redingote, aux bonnes figures, rondes, joviales, portant toute la barbe ; deux ou trois officiers en casquettes et grands manteaux blancs, le sabre en verrouil ; des orientaux : Tatars, Persans reconnaissables à leur type plutôt qu'à leur costume.

Des touristes : un groupe de Français qui mènent un beau tapage, la cuisine ne leur va pas, le thé est trop clair, ils veulent du rhum et pas de vodka, ils parlent tous à la fois au moujik qu'ils appellent en russe tcheloviek, c'est le seul mot qu'ils paraissent connaître et ils en abusent ; l'interprète de Slavianski-Bazar, un galonné très important, se multiplie, mais n'arrive pas à les faire servir.

Dans le fond de la salle, les gens pressés mangent debout les hors-d'œuvre appétissants servis sur le comptoir dans de petites assiettes. Avec quelques kopecks, ils paient les deux ou trois sandwichs variés et le verre d'eau-de-vie obligatoire qui composent ce lunch debout. Tout au fond brille comme un phare à travers cette atmosphère brumeuse le ventre de l'énorme samowar de cuivre dans lequel ronfle l'eau qui fait l'infusion blonde et parfumée dont un Russe ne sait pas se passer.

Mais le train va partir, déjà les voyageurs se pressent aux issues maintenues fermées, les lumières dessinent des zigzags, sur la buée des vitres du hall, j'essaie de faire comprendre à l'employé que je veux un sleeping, personne ne parle le français ici, l'interprète galonné vient à mon secours, on ouvre les portes, on se précipite. Le domestique du wagon prend mon manteau et m'installe dans un bon fauteuil isolé sur un des côtés de la voiture et qu'un système ingénieux permet de transformer en un excellent lit de camp.

Je fais le compte de ma monnaie, j'ai payé 17 roubles 50 kopecks — ce qui au cours du jour fait 47 fr. 25, soit à peu près dix centimes le kilomètre — le même trajet dans des conditions inférieures comme confortable en coûterait quinze en France.

Un coup de cloche. Le train part tout doucement, sans secousses, des coussinets de caoutchouc amortissent les trépidations.

Au départ, la plupart de mes compagnons de route se signent dévotement. Les Russes paraissent très dévots. Ils font le signe de la croix chaque fois qu'ils passent devant une image sainte, or chaque maison, à Moscou du moins, a son icône. — Ceux qui se piquent de piété fervente s'arrêtent et font des révérences aux images.

On s'arrête dans la nuit à Vladimir : sandwichs, thé, vodka, kopecks et l'on repart.

J'ai fait la connaissance au buffet de deux marchands qui ne veulent pas entendre parler d'un séjour de quelques heures à Nijni : — mais vous ne verrez rien, il faut absolument voir Nijni la nuit, on ne fait la fête que là et à Paris, du reste nous ne vous laisserons pas partir.

Je resterai donc, non pas que la fête soit bien tentante, mais l'occasion est excellente de prendre sur le fait la vie des marchands à Nijni, puisque j'ai la bonne fortune d'avoir pour guides deux aimables compagnons qui prétendent tout me montrer.

Au jour, la campagne continue à se dérouler. Toujours la steppe coupée de loin en loin de bouquets de sapins au feuillage sombre, égayé par des bouleaux.

Aux barrières des passages à niveau, des femmes, en jupes roses ou bleues, la tête couverte d'un foulard, pieds nus, font les signaux réglementaires.

Les maisonnettes des gardes sont coquettes, en bois simplement équarris, précédées d'un petit perron abrité sous une toiture en bois découpé et peint. De bonnes copies des isbas de l'Exposition de 1889. Aux points d'eau, les réservoirs sont matelassés de bois et traversés par des serpentins au moyen desquels on les chauffe l'hiver comme d'énormes samowars pour les faire dégeler.

Nijni.

On arrive enfin.

Les murs blancs et les tours du Kreml de Nijni, plantés sur une colline escarpée, paraissent d'abord, quelques coupoles émergent ensuite dorées, puis les bigarrures rouges et vertes des toitures. C'est la ville au delà de l'Oka. La Foire se tient en deçà dans la partie basse de la plaine sur la rive gauche.

Les rues convergent vers un centre commun. Comme les rayons d'une immense toile d'araignée, elles sont bâties sur un plan uniforme avec des transversales concentriques.

Les maisons à un étage sur cave. Une église, une mosquée, le palais du Gouverneur, le théâtre et un grand passage couvert, voilà les édifices principaux de la Foire.

Les eaux distribuées abondamment et un réseau d'égouts complet assurent la salubrité dans cette agglomération accidentelle de plus de trois cent mille âmes. Les égouts, construits par un ingénieur français, sont spacieux, d'un écoulement facile. Avant leur établissement, le choléra et la peste faisaient périodiquement des ravages terribles parmi cette population entassée.

On ne se loge pas facilement à Nijni, les hôtels regorgent de voyageurs; grâce à mes compagnons de voyage, je trouve une chambre à l'hôtel de Russie. C'est une espèce de *fonda*, comme on en rencontre en Andalousie, avec des gens qui ne comprennent rien, n'ont aucune idée du confortable, ni même du strict nécessaire, très obséquieux d'ailleurs. Un mauvais lit en fer, sans draps, pas d'eau, et des portes qui ne ferment pas.

Mes nouveaux amis m'expliquent que j'aurai de l'eau en insistant un peu, mais que les draps sont bien inutiles puisque l'on ne se couche pas à Nijni, je me rends à ces raisons.

Cette singulière maison d'hôtes a d'ailleurs belle apparence. Le portier, un gaillard de six pieds, est couvert de décorations et de galons — très décorés en Russie les domestiques — et les chambres sont éclairées à l'électricité. Civilisation et barbarie mêlées.

Les deux villes sont bâties sur les rives de l'Oka.

Sur les escarpements de la rive droite, la vieille Novogorod grimpe péniblement, elle accroche au côteau ses tours, ses clochers bulbeux, verts ou dorés, ses maisons blanches, ses jardins: c'est le quartier des entrepôts.

En haut de l'escarpement, le Kreml avec ses tours et ses murailles grises, garde une ville paisible, bourgeoise, aux rues silencieuses bordées d'honnêtes maisons mornes, presque sépulcrales. Cela a un peu l'air du Père Lachaise de la Foire.

Les beaux arbres qui bordent les boulevards favorisent l'illusion.

Sur le versant qui regarde la Volga, l'Atkos, magnifique promenade avec de grands bois, de belles allées, des enfants dont les cheveux s'en vont au vent comme de la poussière d'or, des nourrices plantureuses et des soldats immenses avec des bottes énormes, veritables réductions de l'Ogre.

Par-dessus tout cela, à droite et à gauche, au delà, l'infini de l'horizon rose et bleu: rose la terre, bleu la Volga dont les méandres zigzagués ruissellent dans la plaine comme des plaques de fer blanc reliées par des rubans d'acier.

Des taches blanches : les immenses couvents qui exploitent le moujik de la contrée, des tigrures noires formées par les bouquets de sapins clairsemés. Les étangs et les mares bleu-turquoise s'irisent au soleil couchant. Tout cela en opposition avec le rose des sables du rivage, le vert bordé de jaune des sapins et le vert tendre des bouleaux éplorés du parc au pied de l'Atkos, fait un ensemble doucement harmonieux, dans lequel la note rouge des nombreux vapeurs ancrés fait brillamment sa partie.

Ce soir le ciel est bleu gris avec des déchiquetures cotonneuses qui traînent en lambeaux sur l'arc-en-ciel de l'horizon. Le jour descend lentement, le tableau se colore, les jaunes deviennent roses, les roses violets, et les bleus opales. Les nuages loqueteux pressés les uns contre les autres ressemblent à

de grands glaciers rosés par le soleil, qui va s'éteindre dans la plaine mouillée.

Au pied de l'Atkos est ancrée la flotte de la Volga, deux cents gros navires immobilisés par la baisse des eaux. Les rives sont bordées de dunes de sable couvertes du bois de construction des docks flottants laissés à sec par le fleuve.

La vie n'est pas arrêtée dans ce grand port, la stridence des sifflets accompagne le bruit des coups de marteaux sur les ferrailles.

Je redescends sur les bords du fleuve.

Il est huit heures du soir, le champ de foire est perdu dans le poudroiement d'or et d'améthyste du soleil qui est sur l'horizon. Je rentre au milieu d'un peuple pressé et affairé, de chariots chargés à rompre de marchandises emballées qui vont vers la Volga remplacer par la même route les marchandises venues d'Orient. On patauge dans une boue noire faite par les milliers de bottes qui ont piétiné toute la journée.

La Foire.

Sur la rive gauche, la Foire, bâtie sur la langue de terre qui sépare l'Oka de la Volga.

Des maisons basses, briques et fer, alignées sur des rues de 10 à 20 mètres de largeur, avec une régularité américaine, des pavés caillouteux, inégaux sur lesquels la marche est une vraie souffrance.

Les boutiques se suivent sans interruption.

Les marchandises en ballots entassés aux portes. Des droshkis, des camions vont et viennent. Un fourmillement de foule, au premier aspect un village nègre un jour de marché.

Au milieu de la cohue un misérable moud la Belle Hélène sur un orgue de barbarie. Des popes vont de boutique en boutique sollicitant la faveur de bénir pour quelques kopecks le magasin, mendicité effrontée à laquelle il est impossible de se soustraire.

Le petit commerce de la rue n'est pas le moins intéressant. Chacun porte sa pacotille sur les épaules : marchands de fruits secs, de limonade, de graines de tournesol, de malles, de casquettes, de jouets d'enfants, de bimbelotterie ; un Tatar porte une table russe laquée rouge or et noir. On vend des fleurs, des boîtes en coquillage — l'article horrible de Venise — des petits pains, des beignets, des mouchoirs brodés d'or, des écrevisses énormes roses, des champignons en chapelet. Un moujik circule avec un samowar et des Persans offrent des peaux d'Astrakan à quatre francs ou des turquoises serties sur des bagues en laiton dont leurs doigts sont garnis jusqu'aux ongles, pour la bagatelle d'un rouble.

Un Kalmouk est arrêté devant une bicyclette accrochée à une devanture. Il va et vient anxieux les mains en arrière comme quelqu'un qui veut toucher, mais n'ose, de crainte que ce soit chargé.

Sur les murs des affiches annoncent les spectacles de ce soir. Julia Bardon, « Gommeuse copurchic » paraît être l'étoile préférée du public en ce moment.

Les voitures, extraordinaires : deux trains en bois reliés par cinq ou six voliges sur lesquelles est posée la caisse en osier. Les cochers portent leur numéro dans le dos.

On ne fume pas dans les rues de Nijni, les ordonnances de police sont impitoyables pour les délinquants. La première infraction coûte 25 roubles, à la seconde le Gouverneur prononce l'expulsion. Les fumeurs n'ont rien trouvé de mieux à faire pour satisfaire leur passion, que de descendre dans les égouts, d'où ils peuvent braver les oukases du Gouverneur.

Le knout est une légende : les châtiments corporels sont abolis en Russie. Il a cependant fallu les rétablir à Nijni, où il devenait impossible de maintenir l'ordre dans une population aussi cosmopolite. Les perturbateurs sont passés aux baguettes ou expulsés, suivant leur rang, sans autre forme de procès.

Les marchandises sont divisées par quartiers. Le thé occupe le quartier dit chinois. Je n'ai cependant pas vu un seul Céleste à Nijni. Depuis vingt ans les Chinois ne viennent plus à la Foire, les maisons russes de Moscou et de Pétersbourg ont des comptoirs en Chine et leurs approvisionnements sont faits sur place.

Les grosses affaires se traitent toujours à Nijni, mais entre Européens. L'installation seule est chinoise. Les corniches sont relevées en patins et terminées par des toitures vertes de pagodes sur lesquelles flotte le pavillon des Fils du Ciel aux flammes jaunes écartelées du dragon symbolique.

Le quartier persan a beaucoup plus de couleur locale, le commerce de la Perse avec Nijni est très important.

Les marchandises viennent de Perse par voie d'eau, sans transbordement, par la mer Caspienne et la Volga. Les denrées les plus pauvres peuvent ainsi arriver sur le marché.

Les Persans importent avec les tapis, les fourrures et les pierres précieuses, des fruits secs, dattes, raisins, noisettes, amandes, figues, caroubes, pistaches, graines de courge. Tout cela peu soigné, de mauvais aspect, et paraissant tout au plus bon pour la distillerie.

Les marchands en cafetan gris, la tête rasée, coiffés du bonnet d'astrakan, la barbe très noire ou teinte en rouge, les ongles blondis au henné, boivent toute la journée du thé dans leurs boutiques et se lèvent seulement de temps en temps pour solliciter vivement les passants.

Le Pont.

C'est sur le pont de l'Oka, qui réunit les deux villes, que l'on peut seulement se rendre compte de l'importance du mouvement commercial de ce marché colossal.

Le pont est perdu au milieu d'une forêt de mâts de navires de tous tonnages et de toutes formes. Les uns, allégés de leur chargement, hauts sur l'eau, les autres chargés à couler, vrais docks flottants encombrés de ballots bâchés attendant l'acheteur.

Toute la flotte commerciale est là, qui dessert les quatre mille kilomètres du cours de la Volga, de l'Oka et de la Kama. Des bateaux à l'arrière élevé comme des jonques chinoises, des barques plates, des gabarres ventrues de toutes formes et de toutes couleurs, des steamers à hélice, à aubes, des remorqueurs puissants qui circulent traînant des allèges bondées de marchandises.

Pas de quais le long du fleuve, on débarque aux estacades établies de loin en loin.

Ce pont est interminable, il a plus de treize cents mètres.

Il rappelle le pont de la Validé de Constantinople par l'affluence des passants et la diversité des races. Des droshkis vont et viennent à toute vitesse au milieu de la foule. Des hommes noirs tendent des plateaux couverts d'une toile cirée avec une croix jaune, ils mendient pour les Saintes Eglises.

Des femmes russes reconnaissables à la coupe de leurs jupes dont la taille vient s'attacher sur les seins, courent en traînant de petits bambins déjà bottés, des Sibériennes au cafetan multicolore grossièrement ouaté, des Tcherkess avec la cartouchière et le couteau à la ceinture, des moujiks en chemises rouges, des soldats en toques noires liserées d'un passe poil rouge, en vareuses et culottes vert foncé et pattes d'épaulettes rouges se croisent dans tous les sens.

Une petite mendiante en chemise rose dont le cafetan, aussi troué que le manteau de don César de Bazan, traîne dans la boue, s'échappe toute heureuse d'avoir attrappé un kopeck, sa petite tresse blonde nouée d'un ruban de soie qui a été bleu disparaît vite dans la foule.

Des popes chevelus et dégoûtants vont et viennent affairés; des filles très cosmétiquées font leur persil en droshki; des officiers les suivent de l'œil, ils sont en manteaux gris, par une poche sort la poignée du sabre ornée d'une dragonne d'or, ils ont cette tournure nonchalante et facile des officiers russes, qui contraste tant avec la raideur des Prussiens.

La foule s'écarte tout d'un coup pour laisser passer un peloton de Cosaques haut perchés sur leurs maigres ragots, ils escortent une lourde tarentass pesamment chargée.

Toute cette foule fait un bruit assourdissant sur le tablier de bois du pont — de temps en temps, le cri retrouvé du muezzin qui appelle les fidèles à la prière.

Le marché des fers.

A droite du pont, en amont dans une île de l'Oka, banc de sable recouvert par les eaux pendant la plus grande partie de l'année, le marché des fers. Une ville faite de piles de fers, en lingots, en barres, laminés, étirés, en feuillards, manufacturés sous la forme de rails, d'outils, d'ustensiles de cuisine, poêles, chaudrons, etc.

C'est l'entrepôt du gros commerce de la Sibérie.

Tout le fer de l'Oural vient là pour aller se répandre dans la Russie, dont c'est le grand marché d'approvisionnement. Dans cette partie de la foire se traitent les plus grosses affaires.

On me présente à l'un des Rois du métal. Il vend dans les trente jours que dure la foire deux millions de roubles de fer.

Installation très primitive : une petite maison de bois, au rez-de-chaussée une grande pièce et un petit cabinet, le tout écrasé entre deux piles de fer, qui rendent les bureaux très sombres, au premier deux pièces, ameublement modeste, un lit, des chaises, une table et, dans un coin, l'icône éclairée par une petite lampe.

Le maître de la maison nous donne des nouvelles de la Foire. Les eaux ont beaucoup baissé ; 600,000 pounds de résidus de naphte sont échoués sur la Volga. Le marché va subir une hausse considérable qui se répercutera sur tous les produits, puisque toutes les manufactures chauffent au naphte.

Les affaires sont mauvaises d'ailleurs en général, la récolte a manqué cette année, les acheteurs ne viennent pas.

Nicolas Nicolaievich m'engage à rester jusqu'à la fin de la foire, son yacht nous emmènera à Kâzan et de là à Perm par la Kama. J'aurai toutes les facultés désirables pour voir l'Oural et aller si cela me plaît visiter un coin de la Sibérie. Cette perspective est faite pour me plaire, mais le voyageur ne compte pas, hélas, qu'avec ses désirs.

Les Affaires.

Dès le 15 juin, les bateaux chargés de marchandises arrivent à Nijni. Vers le milieu de juillet, les marchands font remettre en état les magasins et les caves. La précaution n'est pas inutile, car souvent les crues de la Volga et de l'Oka vont au printemps jusqu'au premier étage des maisons.

La Foire ouvre officiellement le 15 juillet (27 juillet du Calendrier Grégorien), on hisse en grande cérémonie un drapeau sur la tour de l'Eglise consacrée à Makharyew, Saint Macaire, patron de la Foire.

Les superstitieux observent bien ce pavillon qui restera là pendant un mois. S'il flotte d'abord, les affaires seront heureuses.

Le 25 août (6 septembre), la Foire est close et les marchands sehâtent d'embarquer les marchandises pour n'être pas surpris par les glaces, qui immobiliseraient leur navires pour de longs mois.

La foire n'existe à Nijni que depuis 1817, elle se tenait originairement à Kâzan et depuis le dix-septième siècle à Makarij, sur la rive gauche de la Volga, à environ 80 kilom. de Nijni.

On dit encore couramment en Russie, je vais à Macaria lorsqu'on va à la foire de Nijni.

Les approvisionnements énormes qui sont accumulés à Nijni, ne sont pas payés comptant au terme usité habituellement de 90 jours, les marchés sont faits payables « courant foire » la date d'exigibilité est alors le 25 août.

Le chiffre des affaires qui se traitent aujourd'hui à la foire de Nijni est d'environ cinq cents millions de francs, en légère

décroissance depuis quatre ans. Il était au début, en 1817, de 45 millions; très lentement il s'est élevé en 1860 jusqu'à 150 millons, en 1879 il était de 180 millons de roubles soit près d'un demi-milliard.

Les affaires tendent à diminuer.

La construction du chemin de fer a porté à la foire de Nijni un coup dont elle ne se relèvera pas. Un aussi vaste entrepôt de marchandises d'Occident ne répond plus à aucun besoin, puisque le chemin de fer peut les amener jusqu'aux voies navigables, au fur et à mesure des besoins.

Les produits de l'Orient seuls ont intérêt à la conservation de ce marché, car les voies d'accès aux lieux de production manquent pour les consommateurs européens et encore pour les marchandises d'Orient ce marché perd-il de sa valeur chaque jour par suite du développement des relations commerciales maritimes avec l'Extrême-Orient.

Pour le thé par exemple, la voie de mer enlève une grande partie du trafic à Nijni. Les thés arrivent de Shang-Haï par Odessa, cependant cent mille caisses viennent encore par caravanes de Kiachta par Irkoust et Perm.

Le Transsibérien portera le dernier coup à la Foire, les marchands propriétaires immobiliers se préoccupent déjà de cette éventualité, lointaine cependant.

Le grand commerce de Nijni est, avec les fers, celui des tissus de laine et de coton, produits par les manufactures du gouvernement de Vladimir qui occupent plus de cinquante mille ouvriers.

Les poissons salés ou fumés des pêcheries d'Astrakhan donnent un important mouvement d'affaires. La consommation du poisson salé est considérable en Russie, elle est favorisée par la rigueur des prescriptions religieuses en matière d'abstinence.

C'est à Nijni que se prépare le meilleur caviar, il est consommé frais ou gardé pour l'hiver, salé et pressé en barils. Les fourrures, la droguerie, les vins et spiritueux, les tapis, les

peaux et les cuirs donnent ensuite le chiffre le plus important d'affaires.

Les articles de mode, qui comprennent tous les stocks de marchandises défraîchies, les soldes et les invendus de Paris, de Londres et de Vienne, trouvent preneurs à Nijni. La clientèle Asiatique ou Sibérienne n'est pas très difficile.

Les boutiques les plus variées offrent aux acheteurs des chaussures, des denrées coloniales, des selles, des harnachements, des armes, des graisses, des bois tournés, de la miroiterie, des cristaux, des soieries de Chine, etc.

On songe aux débouchés que l'on pourrait créer ici pour nos produits algériens.

Le liège ouvré est très demandé. Il en vient par Riga, mais en plateaux. La longueur des transports rendant très coûteux l'envoi de marchandises qui subissent un déchet considérable à la manufacture, des expéditeurs de bouchons soit par Riga soit par Odessa trouveraient preneurs dans de bonnes conditions. On me dit que pour les lièges ouvrés les droits de douane sont absolument prohibitifs. C'est un point à examiner.

On consomme en Russie peu d'huile à manger, en revanche on brûle environ un million de pounds d'huile devant les icônes. Le marché prend ces trente mille tonnes d'huile, en Turquie, en Asie mineure ou en Espagne. Malaga et Gallipoli sont les ports d'origine.

Les cognacs algériens qui peuvent difficilement soutenir la concurrence avec les eaux-de-vie françaises dont ils n'ont ni le bouquet ni la finesse, occuperaient à Nijni une place honorable sur le marché. Ils pourraient être vendus à des prix inférieurs à ceux des eaux-de-vie des Charentes, cotées très haut en Russie et seraient certainement très estimés par des palais pour lesquels la vodka, malgré son âpreté, constitue une gourmandise.

Les vins blancs madérisés, genre Mascara, seraient aussi très prisés : leur teneur en alcool et leur montant qui sont pour la clientèle bourgeoise une cause d'infériorité seraient là-bas particulièrement estimés.

Il y aurait lieu d'examiner également si les alfas, comme textiles, et le crin végétal, ne seraient pas d'une vente facile et fructueuse.

On utilise en Russie pour l'ameublement l'écorce de tilleul, qui se vend à Nijni un rouble 50 les cent kilog. soit quatre francs 20 centimes, au cours actuel. Mais le tilleul est un produit bien inférieur au crin végétal, d'une durée moindre et qui serait certainement abandonné par l'industrie si nous pouvions livrer le crin végétal à des conditions avantageuses.

Nos Chambres de Commerce Algériennes devraient prendre l'initiative de l'étude de ces importantes questions ; elles pourraient envoyer sur place des négociants expérimentés, qui étudieraient d'un côté les débouchés possibles et de l'autre les voies d'accès les plus favorables.

Les Persans transportent, par voie d'eau il est vrai, de Balfrouch, Astarabad ou Rect les marchandises les plus pauvres, dont ils se défont avec avantage certainement, puisqu'ils continuent leurs opérations. Or ces marchandises ont fait, de la côte à Nijni près de quatre mille kilomètres. Pourquoi n'étudierions-nous pas pour nos productions, plus riches, une voie nous permettant de vendre avantageusement ? La discrétion avec laquelle nos agents consulaires à l'étranger touchent aux choses commerciales n'est pas, il faut le reconnaître, pour nous encourager à l'étude de ces questions, mais la nécessité impose aux producteurs le devoir de s'aider d'abord eux-mêmes.

La Curiosité.

Le commerce de détail se tient dans le grand Bazar Central. L'étranger ne se soustrait pas facilement à l'attirance des étalages bondés de curiosités.

Des marchands de Tachkend offrent leurs merveilleux tissus de soie aux tons amortis qui jouent à s'y méprendre le cachemire. Les lainages d'Orenbourg, légers comme de la mousseline, sollici-

tent le passant. L'œil est chatouillé par les broderies des cuirs tatars, et si l'on a échappé à toutes les tentations, l'on succombera certainement devant les boutiques des marchands d'Ekatrinbourg.

Toutes les pierres de l'Oural et de la Sibérie sont là : les onyx, les jaspes, les agathes, les malachites, les néphrites vertes, les lapis-lazuli, pêle-mêle avec des topazes et des améthystes grosses comme des noix, des émeraudes, des alexandrites aux reflets verdâtres, des aventurines pailletées, des chrysalides brillantes comme des diamants et jaunes comme de l'or, mais qui ont le grave défaut de pâlir, en quelques mois, à la lumière. Tout cela à des prix extraordinaires, si bas que la vertu de Saint-Antoine n'est pas de trop pour résister à la tentation!

La Fête.

Dès que la nuit tombe, la rue bruyante s'assourdit ; les boutiques sont fermées et cadenassées, les phares électriques jettent la lumière à flots dans les avenues, les fiacres ne circulent plus que d'une ville à l'autre ramenant les marchands qui ne veulent pas courir le risque de traverser le pont à pied avec la sacoche contenant la recette de la journée.

Les restaurants dont les fenêtres versent sur les trottoirs des nappes de lumière, — comme des fontaines lumineuses — attirent les passants.

L'heure de la fête est arrivée.

Les plus grands marchands ont dit adieu aux affaires. L'unique souci à cette heure est pour eux de traiter magnifiquement les acheteurs importants de la journée, ils n'y manquent pas.

Toute affaire sérieuse se double à Nijni d'une nuit de fête.

Au bout d'un mois de cette existence les plus robustes demandent grâce.

Toute cette population d'Asiatiques est du reste venue ici autant pour s'amuser que pour travailler.

Les Persans, les Afgans, les nomades habitants du plateau de l'Iran, les Sibériens, se promettent toute l'année de faire à Nijni des fêtes royales, ils vivent de peu chez eux et dans la vertu, ici, loin de la famille, ils font des orgies folles.

Déjà les pianos tapés par des tziganes chevelus ont commencé leur musique assommante, — le piano jouit ici d'une grande vogue.

Au restaurant Germania la salle est envahie de bonne heure. Au milieu des allées et venues des garçons vêtus de blanc, à la russe, de la fumée des cigarettes et du brouhaha des clients qui s'interpellent dans toutes les langues, un groupe de grosses Allemandes, décolletées, épaisses et charnues se dirige vers une petite estrade. Elles chantent un chœur et miment une espèce de danse du ventre assez ridicule — tout cela en allemand, même la danse du ventre. — La moins laide fait la quête.

Elles sont suivies d'une demi-douzaine de jeunes misses dont l'aînée a bien vingt ans, effrontées comme si elles en avaient trente. Elles se détachent d'une table voisine de l'entrée de la salle, après avoir pieusement baisé la main d'une vieille matrone qui joue les mères avec religion, et vont au piano chanter une pâle ronde accompagnées par deux ou trois Alphonses qui ont des voix d'eunuques.

Ce concert à la frontière de la civilisation ne manque pas d'originalité. Malgré l'électricité et les dorures le restaurant Germania est d'un *beuglant* de deuxième ordre. Ce doit être quand même pour les Turcomans et les Tatars le palais de Scheherazade. Ce palais est horriblement prussien, la bière qui mousse dans les chopes dit bien du reste que la clientèle est allemande.

Aux Deux Mondes où nous amènent ensuite mes nouveaux amis, un garçon nous apporte, dès que nous sommes assis, des coupes de champagne. Des marchands amis ont reconnu mes compagnons et, suivant l'aimable coutume russe, on nous souhaite ainsi la bienvenue.

Sur la scène, deux chanteurs imitent des Juifs, à la grande joie de l'assistance qui trépigne. Ils sont vêtus de noir, coiffés de la grande casquette des Juifs polonais, la barbe rare en pointe et les cheveux tirebouchonnés aux tempes. Les acteurs sont Juifs d'ailleurs ; dégradés par la persécution ils en sont arrivés à vivre de l'exploitation du mépris dont leur race est ici l'objet. Ils chantent et dansent.

Le piano-orchestre joue ensuite le *Père la Victoire* accompagné par les spectateurs qui hurlent l'hymne de Paulus en russe.

Les hasards de notre promenade nous éloignent du centre de la Foire.

Nous traversons les rues excentriques, cloaques marécageux dans lesquels se reflètent, en cassures d'or, les lampes électriques qui éclairent les gros numéros des claque-dents.

Des ombres passent rapides dans les rues, accouplements dégoûtants de moujiks ivres et de filles crottées. Sur une place des manèges de chevaux de bois, chargés à rompre, trompettent des airs de bastringue en tournant une sarabande endiablée.

Un musico dont la façade est illuminée de lanternes vénitiennes nous attire : entrée cinq kopecks.

Un escalier de bois très raide s'amorce au seuil de la porte ; il conduit à une salle à plafond bas, espèce d'antre dans lequel des filles peintes, en jupes d'indienne, les cheveux coupés court, font tout ce qu'elles peuvent pour donner aux Asiatiques qui sont là un avant-goût des joies promises par le Prophète. Des moujiks, des soldats, des Persans, des Tatars, des Turcomans, boueux, dépenaillés, en bottes éventrées, font ici la fête crapuleusement. On fait cercle autour de deux danseurs russes en costume national : chemise bleue, casaque de velours serrée à la taille, pantalon bouffant, bottes.

Un orchestre composé d'un accordéon et d'un tambour de basque, garni de clochettes, accompagne les danseurs, dont les exercices rappellent un peu par leur gravité indécente certaines danses andalouses.

Cependant la clientèle boit et mange continuellement devant le comptoir crasseux servi par un hideux moujik, en chemise rouge, espèce de géant de six pieds, qui ne doit pas avoir besoin de la police pour rétablir l'ordre lorsque ses clients tirent leurs couteaux. Le menu est composé de concombres, de poissons, salés, séchés, fumés, frits et de vodka.

Pieusement un lumignon brûle au fond de la salle, devant une icône.

Il est tard, l'heure de souper est arrivée, nos droshkis nous ramènent rapidement au centre de la ville.

Nous passons devant le grand Bazar, laissant derrière nous le palais du Gouverneur et nous arrivons chez Naoumoff, le Bignon de Nijni.

Au bas de l'escalier des domestiques nous débarrassent de nos chapeaux, en hiver on nous retirerait nos bottes fourrées.

Le grand hall du premier étage est plein de soupeurs, nous trouvons difficilement une table.

Il est une heure du matin.

Les garçons en blouse blanche, pantalons blancs, ceinture rouge, vont et viennent rapidement, on boit du champagne à toutes les tables.

A cette heure et en cet endroit l'argent n'a plus de valeur. Les chanteuses qui circulent autour des tables, voient leurs sébiles s'emplir rapidement de roubles. Rien n'est trop cher, les choses les plus rares doivent être ici servies avec profusion. C'est un vertige.

Sur une estrade, toutes les dix minutes monte un chœur de trente femmes, triées sur le volet, jolies entre les plus jolies : des Polonaises aux grands yeux profonds, des Tsiganes à la peau dorée, des Petites Russiennes vives et coquettes comme des Parisiennes, des Viennoises au teint de lait, des Hongroises et des Circassiennes majestueuses comme des reines et belles comme des démons.

Les gens qui ne trouvent plus de fenêtres par où jeter leur argent font chanter le chœur dans des salons particuliers, une séance coûte cent roubles, plus le champagne : du Rœderer première.

Ces chœurs cosmopolites chantent un peu de tout, de douces mélodies russes, des airs hongrois et des numéros de bastringue parmi lesquels le *P'tit bleu,* la *Revue* de Paulus et le *Père la Victoire,* tiennent un bon rang.

Les Tsiganes dansent ensuite une czarda folle.

Et l'on mange toujours.

Les hors-d'œuvre, dont les Russes sont si friands, sont sur toutes les tables : le caviar frais qu'on ne trouve nulle part fin et exquis comme à Nijni, les concombres salés dont les Russes, riches ou pauvres, ne peuvent se passer, le saumon fumé qui fait des sandwichs assoiffants, les anchois, la langue, le raifort râpé ou salé, le balik, poisson d'Astrakan séché et les écrevisses énormes comme des petits homards.

On boit avec ces hors-d'œuvre, la vodka, ou un amer appétissant...

Mais déjà le jour blanchit les vitres. Les étoiles du café-concert ont successivement disparu, les derniers isvoschiks emmènent les soupeurs retardataires.

Un saut à l'hôtel pour payer la « petite note, » donner des pourboires nombreux sinon abondants à la foule des domestiques invisibles à l'heure du service, et vite à la gare.

Voilà que déjà les coupoles dorées de la cathédrale de l'Archange sont à l'horizon, dans quelques heures nous verrons les toits pointus du Kremlin et l'énorme dôme bulbeux de Saint-Sauveur.

Ce départ donne une émotion, car c'est un retour. Moscou, c'est le chemin de la France.

H. GIRAUD.

LA TUNISIE PITTORESQUE

BIZERTE

INTRODUCTION

Profitant d'un voyage de vacances que je fis en Tunisie, pendant l'été de 1890, M. Th. Monbrun, l'honorable Président de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, me chargea d'une mission d'études dont je devais faire profiter notre Bulletin trimestriel.

Accrédité par lui auprès de M. Massicault, résident général de la République française à Tunis, de M. Régnault, consul général de France et Secrétaire général de la Résidence, ainsi qu'auprès de M. le Général Swiney — presque un Oranais — qui commandait alors la brigade d'occupation, je reçus, à mon arrivée en Tunisie, un accueil des plus aimables, des plus obligeants, auquel je ne saurais manquer de rendre, ici, le plus reconnaissant hommage.

J'avais pour mission d'explorer ce splendide littoral tunisien, entre la Goulette et Bizerte ; d'étudier par le menu ce port africain, sa rade, son antique cité fortifiée par tant de conquérants ; ses pêcheries, ses lacs si poétiques, — auxquels, pour les chanter, il ne manque qu'un Lamartine.

Je désirais ardemment connaître, en détail, cette côte classique, si remplie encore des traces d'un passé retentissant : *Carthage, Utique, Porto-Farina,* dont les noms seuls évoquent les poignants

souvenirs d'une civilisation disparue, mais que la France s'est imposé le glorieux devoir de faire renaître de ses cendres, *Bizerte*, enfin, que la nature a doté d'un bassin naturel, le plus vaste du monde et dont on peut faire, à peu de frais, le comptoir commercial le plus florissant de l'Afrique méditerranéenne, en ce point géographique le plus septentrional du continent noir.

Je m'embarquai donc, le samedi 5 juillet 1890, en rade de la Goulette, à destination de Bizerte. Le vapeur sur lequel je pris passage, accompagné de M. Fernand Leroy, mon parent, était « l'*Afrique* » de la Compagnie générale Transatlantique. Ce paquebot effectuait le courrier hebdomadaire qui dessert toute la côte ouest, entre Tunis et Alger, en faisant escale à Bizerte, La Calle, Bône et les autres ports du littoral.

J. C.

I

DE TUNIS A BIZERTE

La Goulette. — Le littoral. — Utique. — Porto farina.

A peine le vaporino (chaloupe à vapeur) la Noémie, qui dessert la rade, m'avait-il déposé sur le pont de « l'Afrique » que ce steamer se mettait en marche, le cap au nord, par un temps clair, nous permettant de contempler tout à notre aise le ravissant panorama qui se déroule successivement aux yeux émerveillés du spectateur.

Nous quittions l'enfoncement de ce beau golfe, le *Carthaginiensis-sinus* des Romains, dont les eaux furent rougies du sang de tant de héros, cinq siècles avant l'ère chrétienne.

La Goulette. — Nous tournions le dos à La Goulette et chaque tour d'hélice nous éloignait de ce rivage enchanteur, où, au milieu de populations orientales si diverses, le souvenir de la France surgit à chaque pas : à la vue des zouaves qui y tiennent garnison ; des services publics de la douane occupée par un personnel français ; des magasins et bureaux de la Compagnie Transatlantique, où l'on est si affectueusement reçu par l'agent général M. Cambiaggio ; à la contemplation des travaux du port poussés avec vigueur par l'ingénieur Résal, chargé du service maritime ; par le drapeau français, enfin, dont la vue réjouit tout cœur patriotique et qui flotte sur le pavillon du consulat de France, sur les casernes et autres édifices dépendant du Protectorat.

La Goulette est une petite cité maritime de 5633 habitants, dont un cinquième d'Européens, la plupart Maltais et Italiens. Il y a aussi un certain nombre de Français et quelques Israélites commerçants ou propriétaires. Les Arabes qui forment le quartier maritime et exercent presque tous la profession de marinier, sont originaires des tribus voisines.

Le territoire de la Goulette est bien cultivé. La principale culture est l'orge, qui donne un bon rendement, mais les oliviers, au nombre de 43,282 pieds, en constituent surtout la richesse, avec les nombreux jardins qui produisent en abondance des légumes et des fruits de toute sorte, parmi lesquels on distingue les oranges des plus savoureuses.

La vigne y a pris, depuis quelques années, un grand développement. Il n'y a pas de cours d'eau dans cette région sablonneuse et limitrophe de la mer, mais un grand nombre de puits donnent de l'eau fraîche, saine et abondante.

Un grand courant de transactions commerciales existe entre la Goulette et Tunis, où sont transportés, par la voie du lac, à l'aide de mahonnes à la voile ou à l'aviron, toutes les marchandises et denrées venant d'Europe ; tous les produits du sol et de l'industrie locale, en échange des objets manufacturés de première nécessité.

Le nom de « Goulette, » en italien Goletta, vient du goulet — *foum-el-oued* – qui relie la mer au lac Bahira. Ce goulet est formé par un canal, à peine large de 25 mètres, aux quais étroits, aux maisons basses, qui renfermaient, autrefois, sur leurs bords, les établissements maritimes beylicaux. Du côté nord, sur une langue de terre se rattachant aux collines de Carthage, est située la ville proprement dite, dont un quartier neuf (La Goletta nova) pousse ses avenues jusqu'au village de Kérédine.

Du côté sud, sur une autre langue de terre, allant finir au village de Rhadès, est situé le quartier militaire et maritime renfermant les établissements des travaux du port. La manutention militaire et le service des subsistances sont établis aussi dans ce quartier, dans les locaux d'un ancien arsenal de la Régence, à moitié démantelé.

M. Victor Guérin nous apprend que le lac de Tunis était ouvert du côté de la mer, à l'emplacement actuel de la Goulette, depuis les temps les plus reculés de l'histoire : « Pendant la troisième guerre punique, dit cet auteur, le consul romain *Censorius* y fit entrer sa flotte. Il est donc certain que ce lac communiquait avec la mer, soit que le canal fût ouvert naturellement, soit que les Carthaginois aient construit ce goulet qui existe encore main-

tenant et qui, au lieu d'avoir été creusé et construit par les Arabes, comme ceux-ci le prétendent, aurait été simplement réparé par eux, à différentes époques.

» Le nombre prodigieux de vaisseaux que Carthage entretenait permet de penser que les deux ports de cette ville punique étaient insuffisants pour les contenir tous et qu'elle avait dû, de bonne heure, mettre à profit, comme asile, pour ses flottes en temps de paix, le vaste bassin des eaux de Tunis qui s'étendait en quelque sorte à ses portes.

» Quand les Arabes eurent définitivement détruit ce qui restait de Carthage, vers la fin du VIIme siècle, et qu'ils eurent fait de Tunis la capitale de la Régence, ils réparèrent le canal et entreprirent même un instant de le continuer à travers le lac, jusqu'auprès de Tunis. Ce projet repris plus tard, au commencement de ce siècle, par Hamouda-Pacha, sous la direction du docteur Frank, auteur d'une Histoire de Tunis, n'a pas abouti. »

Nous ajouterons à ces intéressants renseignements que ce que les Carthaginois, les Romains, les Arabes, les Turcs et les Tunisiens contemporains n'ont pu faire, le Protectorat français vient de le réaliser.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, un grand canal maritime, susceptible de contenir les navires du plus fort tonnage, vient d'être creusé à travers le lac, entre La Goulette et Tunis.

Un service régulier de bateaux-mouches français s'installe et s'organise, prêt à fonctionner régulièrement entre ces deux points ainsi reliés, ce qui va faire de Tunis un vrai port de mer.

Les travaux en cours d'exécution comprennent : un avant port à La Goulette, un grand canal à travers le lac et un bassin maritime devant Tunis. L'avant-port est constitué par un chenal en mer d'une profondeur de $6^{m}50$ et d'une largeur de 100^{m} au plafond, protégé de part et d'autre par deux jetées parallèles se prolongeant, celle du nord, jusqu'aux fonds de 6^{m} ; celle du sud, jusqu'aux fonds de $3^{m}50$ seulement.

Le canal de la Goulette à Tunis, qui est le gros œuvre de cet important travail, a une longueur d'environ 8000 mètres. Comme le chenal de l'avant-port, il est creusé à $6^{m}50$ de profondeur à l'aide de puissantes dragues à vapeur. Sa largeur au plat fond

est réduite à 28^{m} avec des talus à 45 degrés d'inclinaison. Il est protégé de chaque côté par des vannages, ou murs de quai, en blocs artificiels superposés, distants l'un de l'autre de 160^{m}, et il se raccorde au chenal en mer par un canal courbe à travers le Lido séparant la rade du lac de Tunis, d'un rayon de 2000 mètres. Sa largeur croît progressivement jusqu'à son raccordement avec le chenal de l'avant-port.

Un bassin d'une superficie de cinq hectares et d'une profondeur de trois mètres, établi sur ce canal de raccordement, permettra aux barques de faible tirant d'eau de s'arrêter à la Goulette ; un garage de 500^{m} de longueur, situé au milieu du canal, dans le lac, assurera aux gros navires la possibilité de se croiser entre La Goulette et Tunis.

Le bassin de débarquement ménagé devant Tunis aura une superficie de douze hectares et une profondeur de 6^{m}50, bordé de quais en charpente sur trois faces. Il sera, en outre, pourvu de trois wharfs destinés à faciliter les opérations d'embarquement et de débarquement. De vastes hangars, des voies ferrées et un outillage important établis sur le quai le plus rapproché de la ville, assureront la facile manutention des marchandises, tant à l'arrivée qu'au départ (1).

La construction immédiate du port de Tunis se justifie amplement par l'importance de la rade de La Goulette, son port provisoire, importance qui se chiffrait déjà en 1882 par 55,000 passagers et 170,000 tonnes de marchandises. Ces chiffres ont presque doublé depuis huit ans et ne pourront aller qu'en augmentant, dès que les travaux seront complètement terminés.

« La Goulette ancienne, dit notre ami M. Louis Piesse, dans son remarquable *Guide de l'Algérie et de la Tunisie*, — bâtie assez régulièrement contrairement à ce qui a lieu pour les autres villes de la Tunisie, peut être visitée en une heure. On y remarque la *forteresse* qui défend l'entrée du canal. Assiégée et prise par Charles-Quint, malgré l'énergique résistance de Khérédine, elle est reprise en 1584 par Sinan-pacha qui passe la garnison

(1) Renseignements puisés dans une notice de M. Michaud, directeur des travaux publics de la Régence.

espagnole au fil de l'épée, démolit les fortifications et les reconstruit à peu près telles qu'elles existent aujourd'hui.

» Près de la forteresse, qui nous sert aujourd'hui de caserne, d'hôpital et de manutention, on voit une grande batterie défendue par des canons de tous calibres, parmi lesquels on ne manquera pas de remarquer une pièce, de fabrication vénitienne, dont l'énorme culasse représente la tête de Saint Pierre, ciselée avec art. Un peu plus loin, l'église catholique desservie par un capucin (1); à côté, l'établissement des sœurs de Saint-Joseph, où les jeunes filles reçoivent de l'instruction et les malades des médicaments. L'hôtel du ministre de la marine (?), gouverneur de La Goulette, et différentes maisons habitées par les consuls.

» De l'autre côté du canal, que l'on traverse sur un pont tournant, on visitera, dans le quartier militaire, l'ancien sérail, aujourd'hui inhabité, et le nouveau sérail dont l'intérieur est meublé avec beaucoup de luxe. Autrefois on ne pouvait pénétrer dans ce dernier édifice que pendant l'hiver, car l'ancien bey Mohammed-es-Sadok l'habitait avec sa cour à l'époque des grandes chaleurs. Une partie de l'ancien arsenal, nouvellement réparée, est affectée à la *karaka*, ou bagne, là où fut enchaîné Saint-Vincent de Paul. Les forçats, chargés de la propreté de la ville, sont enchaînés deux à deux et travaillent sous la surveillance des soldats du bey. »

Rien de plus curieux, pour le visiteur descendant pour la première fois à La Goulette, que de voir ces forçats traînant leur chaîne à travers la ville, balayant ou arrosant les rues et places ; une équipe spéciale est chargée de la manœuvre du pont tournant sur le canal.

Parfois, tout en accomplissant leur triste besogne, ces malheureux, à peine couverts de sordides haillons, aperçoivent des étrangers, des nouveaux débarqués, qu'ils savent fort bien distinguer au passage. Alors, plantant là seau et balai, interrompant leur travail, les voilà tendant la main et sollicitant des passants une petite aumône. Dès que quelques sous, ou carroubes, (2)

(1) Depuis l'été de 1891, l'ordre des Capucins italiens établi en Tunisie a été rappelé par le Pape à Rome, sur les vives instances du cardinal Lavigerie, qui en a obtenu l'expulsion.

(2) *Carroube*, monnaie tunisienne de billon correspondant approximativement à nos pièces de cinq et de dix centimes.

sont tombés dans leur main caleuse, le couple à la chaîne se traîne jusqu'au café maure le plus voisin et se fait servir une tasse de *caoua*. Souvent ils se rencontrent dans le même établissement où leur placide garde-chiourme, sabre au côté, accroupi sur la natte, hume nonchalamment son café en fumant sa chibouque. N'est-ce pas que cela est bizarre ?....

La Goulette a été, jusqu'à ce jour, le port et l'arsenal principal de la Tunisie. Le département de la marine française y a créé, comme à Sousse, à Sfax et à Djerba, une direction de port. Le service central de la police des ports et de la navigation, dans les eaux tunisiennes, est placé sous la direction supérieure d'un chef — M. Ponzevéra — qui réside à La Goulette.

Mais pendant que s'établit entre nous, ami lecteur, cette intéressante causerie ; pendant que nous visitons ensemble le port et la ville, l'*Afrique* marche ; elle s'éloigne même assez rapidement de toute la vitesse de ses onze nœuds à l'heure. Nous n'avons donc plus un instant à perdre si nous voulons jouir du splendide panorama que nous offre cette partie de la côte tunisienne — le golfe de Carthage.

Le littoral de Carthage

Dès qu'on se dirige vers le nord en quittant le mouillage de La Goulette — auquel les Romains avaient donné le nom de *Tœnia*— le premier tableau, celui qui frappe le plus agréablement la vue, c'est cette suite ininterrompue de parcs et de jardins qui bordent la mer, entourant une série de maisons de campagne, depuis le palais des pachas aux colonnettes de tout style, jusqu'à l'humble bastide du petit fonctionnaire tunisien.

Toutes ces gracieuses habitations viennent baigner leur perron, ou leur clôture verdoyante, jusque sur le sable doré de la plage. Là, immédiatement après l'antique digue de Scipion, se sont formés, petit à petit, les charmants villages de Kérédine et le Kram, entre lesquels on aperçoit encore l'ancienne entrée phénicienne des ports de Carthage. Les palais : Dar el bey, Dar Mustapha ben Ismaël, Dar Ahmed Zarouk ; le bordj Djedid, auprès duquel les Romains avaient pratiqué une nouvelle entrée des ports. Autant de stations balnéaires des Tunisiens.

Au fond, dominant le tableau de toute sa majesté, s'élève la colline de Byrsa, où l'on voit aujourd'hui, à côté de la modeste chapelle de Saint-Louis, la nouvelle basilique de Carthage édifiée par le cardinal Lavigerie à la gloire de la chrétienté, sur l'emplacement même de l'antique capitale punique : Carthage, l'infortunée rivale de Rome, dont il ne reste plus que le souvenir.

Nous n'en ferons pas la description, même sommaire, Carthage mérite les honneurs d'une monographie spéciale qui paraîtra en son temps.

Bornons-nous simplement à initier le lecteur aux découvertes des tombeaux puniques que la pioche de nos chercheurs a fait sortir du sol dans la colline de Byrsa.

Les tombeaux puniques de Byrsa

Dès 1880, à l'occasion de la construction du grand séminaire de Saint-Louis et de la nouvelle basilique, aujourd'hui la cathédrale de Carthage, les fouilles pratiquées pour la fondation de ces édifices amenèrent la découverte de magnifiques tombeaux puniques que le R. P. Delattre a recueillis et dont il a communiqué la découverte à la Société de géographie et d'archéologie d'Oran.

Un certain nombre de ces tombeaux a été mis à nu, depuis, par cet infatigable et savant chercheur qui nous a montré, lors de la visite que nous lui avons faite à Carthage, le 10 juillet 1890, un de ces mausolées souterrains que le révérend père, la pioche à la main, exhumait lui-même, à cinq mètres de profondeur dans le flanc sud de la colline de Byrsa.

C'est donc, de visu, que grâce à l'aimable obligeance du père Delattre, l'auteur de cette monographie a pu voir et toucher ces reliques du passé et se rendre compte des formes et des dispositions de l'art funéraire dans l'antiquité.

Le caveau punique que nous avions sous les yeux et dont nous donnons le dessin, peut être qualifié de mausolée, à cause de ses proportions monumentales. Il a été construit en grandes pierres de taille de calcaire, disposées par assises horizontales, surmontées de grandes dalles inclinées formant fronton.

Aucun ciment, ni mortier ne relie les joints de ces blocs de pierre, qui forment une chambre mortuaire rectangulaire de 2m68 de long, 1m58 de large et 1m88 de haut ; le tout surmonté d'une sorte de toiture à double pente formée par les dalles inclinées l'une contre l'autre.

Une ouverture large de 0m60, ménagée à droite de la façade et fermée par une forte pierre de taille de 0m25 d'épaisseur, constitue l'entrée de ce caveau funéraire. De grosses dalles de 3m29 à 3m30 de longueur, posées à plat sur les pierres du pourtour, forment le plafond de la chambre sépulcrale et portent la toiture à double pente, citée plus haut.

Entre ce plafond et le faîte, dans cette sorte de comble triangulaire, ont été trouvés : un collier formé de 51 perles et sept amulettes en pâte, tantôt blanche, tantôt verdâtre, qui imitent la faïence égyptienne.

Quand le père Delattre put écarter la pierre qui fermait l'entrée du caveau, il aperçut deux squelettes reposant au milieu de diverses poteries, lampes et vases funéraires. Au fond du caveau, sur la paroi verticale, dans deux niches carrées de 0m20 de profondeur, il trouva des vases en poterie de différentes grandeurs, encore debout à leur place primitive ; des fioles en même terre cuite, au corps renflé et au col étroit avec un bec étranglé. Ces fioles ont de 8 à 10 centimètres de hauteur.

On y trouva, également, quatre poteries semblables à des soucoupes plates et neuf lampes puniques en forme de coquille, dont le bord est replié en dedans sur trois côtés, de façon à former 2 becs pour retenir l'huile et les mèches.

Quant aux deux squelettes encore bien conservés à première vue, ils se réduisirent en pâte humide dès qu'on les toucha. Ils reposaient chacun sur une grande dalle formant sarcophage et ayant entre elles un intervalle de quelques centimètres permettant d'y passer la main.

Le père Delattre ayant introduit une bougie allumée dans cet intervalle y aperçut un troisième squelette couché dans sa position primitive. On a trouvé à côté d'un des squelettes un ceinturon armé d'agrafes en cuivre et des armes : une dague à lame plate de 0m40 de long avec des traces du bois dont se composait

le fourreau qui la renfermait ; et une autre de 0^m42 ressemblant plutôt à un dard et se terminant au bout de la poignée par un appendice ayant la forme d'antennes.

Les nécropoles phéniciennes avaient jusqu'alors fourni rarement des armes, et le père Delattre suppose que le tombeau dont il s'agit devait renfermer les restes d'un des premiers chefs de la puissance carthaginoise, des membres de sa famille ou de ses compagnons d'armes.

« A quel âge remonte ce mausolée ? ajoute le savant archéologue. — N'appartient-il pas à cette époque reculée de l'histoire où de hardis commerçants tyriens vinrent fonder un *emporium* sur notre péninsule ? — Ce ne dut pas être sans peine que ces premiers colons de la future Carthage s'implantèrent dans le pays ? Peut-être même eurent-ils, parfois, à défendre par les armes, contre le peuple autochtone, leur comptoir menacé ?.... »

Que reste-t-il aujourd'hui de cette merveilleuse cité de Didon, *Kart-hadach*, (la ville nouvelle), qui régna en souveraine sur l'Afrique du Nord pendant près de huit siècles, jusqu'en l'an 146, époque où elle tomba au pouvoir des Romains qui la détruisirent de fond en comble.

Il reste la Malga, petit village du versant occidental, situé sur la ligne ferrée de La Goulette à La Marsa, au pied du Byrsa, où 150 Siciliens, Maltais et Arabes ont aménagé les anciennes citernes puniques, pour s'en faire des habitations souterraines dont la rusticité ne le cède en rien aux demeures caverneuses des anciens Troglodytes, et qui forment à elles seules tout le village.

Il reste Saint-Louis de Carthage, agglomération de couvents religieux construits au sommet de la colline, dont l'emplacement fut cédé à la France le 8 août 1830. La chapelle gothique que le gouvernement français y consacra à la mémoire de Saint-Louis est élevée sur l'ancien temple d'Esculape, au milieu de l'antique acropole qui dominait l'emplacement de la ville entière, et du haut duquel la vue embrasse un des plus beaux panoramas du globe.

Les pères missionnaires d'Alger établis à Carthage y ont réuni un musée d'antiquités les plus intéressantes, constamment enrichi

par les incessantes découvertes d'un savant aussi modeste qu'érudit : le R. P. Delattre, missionnaire d'Alger, qui en est le fondateur et le directeur.

Tout récemment, le cardinal Lavigerie y a fait élever un grand séminaire et construire cette merveilleuse basilique, la nouvelle cathédrale de Carthage, dont les grandes proportions et l'architecture hardie, de style bysantin, dues à la conception et à la direction d'un prêtre, architecte improvisé, font l'admiration du visiteur.

Cette basilique a été consacrée en grande pompe le 15 mai 1890. Dans la péroraison du discours magistral prononcé par le cardinal-primat d'Afrique, à l'occasion de cette solennité religieuse, on relève ces belles et nobles paroles :

« ...... *Et maintenant, cloches de notre église, annoncez une Carthage nouvelle ; ne sonnez désormais que la résurrection et la vie ! Assez de morts, assez de catastrophes, assez de combats, assez de divisions, assez de funérailles !.... N'annoncez plus que l'espérance et les consolations de la foi ; ne parlez plus, à ces populations qui vous entourent, que de concorde, d'oubli du passé, d'affection fraternelle, de prospérité et de paix !....* »

On peut être fier d'appartenir à un pays qui possède de tels hommes ; des hommes qui professent pour l'humanité des sentiments si élevés et si noblement traduits !

Sur le versant littoral de la colline de Byrsa, confinant à la mer, on remarque des anciennes citernes romaines parfaitement conservées. Elles ont été réparées et aménagées, depuis 1883, pour servir de réservoirs à l'alimentation en eau de La Goulette, de Kérédine et autres villages voisins. Ces citernes peuvent contenir une réserve de près de trente mille mètres cubes d'eau.

D'autres, beaucoup plus importantes, existent encore sur le versant occidental de la colline ; elles sont d'origine punique dans leur base, mais les Romains les avaient restaurées dans leur superstructure définitive.

Les habitants du village de la Malga en ont fait leur demeure, pour eux et pour leurs troupeaux.

Près de ces dernières citernes, dont les voûtes en berceau sont encore bien conservées, on voit les ruines d'une tour qui devait en défendre les approches.

C'est dans ces vastes réservoirs que venait aboutir le gigantesque aqueduc de 132 kilomètres de longueur qui amenait les eaux depuis Zaghouan jusqu'à Carthage. Cet ouvrage, d'une hardiesse de conception et d'une exécution remarquables, est un des plus considérables que les Romains aient construits en Afrique :

« Rien de plus grandiose, dit M. Paul de Tchiatchef, et de plus pittoresque que le coup d'œil présenté par cette longue ligne d'arcades découpant l'horizon en autant de losanges gracieux, au fond d'un bleu foncé, tandis que les sommets des arcs sont colorés en vert par les végétaux qui s'y sont développés depuis des siècles. »

Mais, voici que se dresse devant nous, sur la falaise d'un promontoire qui circonscrit la rade de La Goulette, un village tout blanc, tout étagé, qui se détache en clair sur le vert sombre de la montagne, laquelle se retourne brusquement vers la mer ; c'est Sidi-Bou-Saïd, ce pittoresque village arabe accroché comme un nid de vautours sur les crêtes des falaises à pic du cap Carthage, dont le nom romain — *Carthaginis promontorium* — a été respecté par l'Histoire.

La vue de cet ancien repaire de forbans et d'écumeurs de mer, dont les Turcs avaient fait au XVIe siècle un refuge inexpugnable, produit encore aujourd'hui l'effet saisissant de ces *burgums* antiques, dont les maisons blanches, aux terrasses superposées comme les gradins d'un amphithéâtre, étonnent le regard. Elles paraissent suspendues aux flancs du rocher comme une grappe étrange et fantastique, dont la silhouette vient se refléter sur les flots bleus de la mer.

Naguère encore, Sidi-Bou-Saïd était habité par de fanatiques Musulmans qui en interdisaient l'entrée aux Européens ; aujourd'hui c'est un des points les plus courus des excursionnistes.

Tandis qu'au loin, derrière nous, au delà de La Goulette, s'enfuit en se perdant dans la brume le village de Radès, l'antique Maxula des Romains, aussi pittoresquement planté en gradins sur un mamelon entre le lac Bahira et le golfe de Tunis, au nord-ouest le cap Carthage grossit à vue d'œil et, à mesure qu'on s'en approche, on aperçoit le phare qui couronne son sommet en offrant au spectateur une vue admirable.

En 1883, avant le protectorat, il n'existait que trois phares en Tunisie — et quels phares : — ceux du cap Bon, de l'île des Chiens (El Cani) et de Sidi-bou-Saïd sur le cap Carthage. C'étaient les grands feux d'atterrage du golfe de Tunis.

En 1884, une commission technique fut nommée pour étudier les considérations maritimes, commerciales et militaires qui devaient motiver les dispositions à prendre pour l'éclairage de la côte tunisienne. Il résulta de ses travaux la construction de neuf nouveaux phares, tous allumés actuellement.

Déjà le cap Carthage et Sidi bou Saïd sont dépassés. C'est maintenant le cap Kamart qui s'offre à nos regards avec son dos pelé que couronne un vieux bordj en ruines. C'est entre ces deux promontoires que s'étalait autrefois, autour de la colline de Byrsa, et dans la majestueuse splendeur de sa toute puissance, la vieille cité punique, qui, suivant Strabon, avait un périmètre de 360 stades ou 66,000 mètres.

Continuons notre route et admirons en passant très près de terre ces palais arabes qui bordent la plage, au nord du cap Carthage : C'est, d'abord, le palais de Sidi Shab Et Thâba, transformé en pensionnat de jeunes filles ; celui d'Hamed Zarouk, près duquel on aperçoit encore les débris de gigantesques amas de blocages, appelés *dermech* par les Arabes. Celui de Mustapha ben Ismaël, ancien ministre favori de l'ancien bey Mohammed-es-Sadok. Ce dernier palais a fait retour à l'Etat, qui l'a transformé en lazaret.

De là, la falaise s'abaisse lentement en courant vers le nord. Elle forme, dans une sorte d'enfoncement, une rade naturelle, dont on reconnaît encore les quais antiques et où jadis pouvaient s'ancrer des milliers de bâtiments. Là, dans un fouillis de jardins parsemés d'oliviers, de vignobles et de champs de céréales, émerge, au milieu de la verdure, le village de La Marsa, l'ancienne *Mégara,* qui était, avec *Magalia,* (La Malga) un des plus beaux faubourgs de Carthage.

Ce village desservi par la voie ferrée de la Compagnie Rubatino (ferro-via-Rubatino) renferme le palais du bey actuel Ali-Pacha, gardé par un poste d'artilleurs et de fantassins tunisiens. Autour de cette résidence princière se sont groupés : le palais d'été du ministre Résident de France, la villa du consulat d'Angleterre,

celle du comte Raffo, ancien consul d'Italie retiré à Tunis, et nombre de villas et maisons de campagne, de résidences estivales de tous les hauts fonctionnaires du gouvernement tunisien.

Sur la plage même, s'élèvent en style simple, mais non exempt de grandeur, les palais privés de plusieurs ministres du Bey; le palais Khasnadar et celui d'Abd-el-Aziz.

La Marsa est située à 16 kilomètres de Tunis et à 9 de La Goulette; le village présente l'aspect d'une agglomération irrégulière de jardins, de maisons et de palais. Il est pourvu d'un bureau des Postes et télégraphes, d'écoles, de fontaines et d'une station de chemin de fer qui le relie, d'une part à La Goulette, de l'autre à Tunis. Le cardinal Lavigerie, le général tunisien Baccouch, le caïd Eliaou Smama et M. Césana, y ont établi des plantations d'oliviers et d'importants vignobles.

« Quand on descend de wagon, dit Louis Piesse, une large avenue se présente d'abord devant la gare; au bout de cette avenue est situé le palais de S. A. Ali Pacha, le bey actuel. On passe à gauche devant une cour où se trouve un petit parc d'artillerie, en face de la porte d'entrée du palais beylical, gardé par deux sentinelles du poste tunisien.

» Puis on entre dans le village, au centre duquel est une petite place qui se termine à droite par une rue aboutissant à la mer et bordée de maisonnettes occupées l'été par des familles de baigneurs. Sur la mer, au bout de cette petite rue, on a élevé un kiosque servant de cabines de bains aux hôtes de la Résidence. C'est non loin de là, sur l'un des chemins conduisant à Kamart, qu'est élevée la *villa Camilla*, habitation d'été du ministre Résident. Elle est située au milieu d'un magnifique parc, couvert de végétation et d'arbres de la flore tropicale.

» On cite encore parmi les plus beaux édifices de La Marsa l'ancien palais du bey Adélia, de construction sarrasine, mais que le public n'est pas admis à visiter. »

Kamart

A peine a-t-on franchi la plage creuse de La Marsa, qu'on double le cap Kamart, appelé par les Arabes Djebel Kaoui. La croupe mamelonnée formée par ce cap, dont les escarpements

s'abaissent graduellement du côté de la sebka de Soukara, renferme encore un cimetière punique avec des tombeaux souterrains, dont plusieurs ont été mis à nu. Ce fut, autrefois, la nécropole de Carthage, nécropole de plusieurs centaines d'hectares de superficie, qui atteste, par son étendue, du chiffre élevé de la population de Carthage. Il y a de nos jours, sur les confins de l'ancien front nord des dernières fortifications puniques, un petit village arabe qui n'offre pas autre chose d'intéressant que les quelques ruines qui y subsistent et les autres vestiges du passé qui s'y rattachent.

Après avoir doublé le cap Kamart, le navire se dirige plein nord, en longeant une série de plages basses, terrains marécageux et d'alluvions, que la nature a conquis sur la mer et qui forment un estuaire de plusieurs milliers d'hectares à l'embouchure de la Medjerda, la *Bagrada* de Pline et de Strabon.

La mer s'enfonçait autrefois plus profondément dans les terres, et il est certain que la presqu'île de Carthage, resserrée entre le lac de Tunis, au sud, et la rade d'Utique, au nord, avait un relief beaucoup plus en saillie vers la mer. « Aujourd'hui, dit E. H. Vollet dans sa description de Carthage, le littoral méditerranéen présente dans ces parages quelques modifications : la rade d'Utique, appelée Sebka de Soukara, ou Sebka-er-Rouan, comprise jadis dans le littoral de la mer, s'est changée en une plaine d'alluvions charriées par la Medjerda et en un lac salé peu profond, séparé de la mer par un cordon de dunes ; de telle sorte que la pointe rocheuse de Sidi Ali ben Ktioua qui, fermant l'isthme au nord, s'enfonçait comme un éperon dans la mer, est maintenant éloignée du littoral de quatre kilomètres.

La Medjerda

On sait que la Medjerda est le plus grand fleuve de la Régence de Tunis. A Tébourba, son débit maximum, en hiver, est de près de mille mètres cubes par seconde, tandis qu'à l'étiage il n'est plus que de deux à trois mètres cubes environ.

La Medjerda prend sa source en Algérie, à 25 kilomètres de Souk-Arras, près d'une ruine romaine. Son origine se trouve au

pied des remparts de Tébessa (l'ancienne Theveste). Elle coule d'abord dans la direction du nord-est, franchit la frontière de l'Algérie, où elle pénètre en Tunisie par les gorges sauvages de la Rakba, roulant ses eaux à travers deux chaînes de montagnes escarpées et couvertes de forêts.

Elle traverse ensuite diagonalement la partie septentrionale de la Régence et va verser ses eaux limoneuses dans la baie située à l'est de Bou-Châteur, où était autrefois l'ancienne Utique.

Avant de sortir de l'Algérie la Medjerda, sous le nom de Oued Khémica, arrose les campagnes encore presque incultes de *Tagaste* et de *Madaure* : de Tagaste où naquit Saint-Augustin, et de Madaure où cet illustre enfant fit ses premières études.

« Les ruines de ces deux villes romaines, comprises aujourd'hui dans le territoire de la tribu algérienne des Anencha (canton de Souk-Arras, subdivision de Bône) portent les deux noms de Tedjelt et M'dourouch. Les habitants actuels de la contrée, ignorants de la gloire qui s'attache à ces deux points, leur ont voué, par une sorte d'instinct historique, une vénération religieuse que les générations se transmettent sans en connaître l'origine.

» Saint-Augustin avait seize ans quand ses parents le firent revenir de Madaure, « ville voisine de Tagaste, son lieu de naissance, » où on l'avait envoyé d'abord pour apprendre les lettres humaines et les principes de l'éloquence, et c'est à ce séjour à Madaure qu'il a fait allusion dans le célèbre chapitre 2 du livre II de ses *Confessions :*

« Quel était mon état, ô mon Dieu ! et combien étais-je loin des
« célestes délices de votre maison, dans cette seizième année de
« mon âge, qui fut celle où je devins esclave de ces voluptés effré-
« nées qu'on voit régner avec tant de licence, à la honte du
« genre humain, quoiqu'elles soient si sévèrement défendues par
« votre sainte loi ! Cependant, mon père et ma mère ne se
« mettaient point en peine de me garantir de tous ces déborde-
« ments par un mariage ; tous leurs soins n'allaient qu'à me
« faire apprendre à bien parler, et à me rendre habile dans l'art
« de persuader. »

M. E. Masqueray, auquel nous empruntons ces renseignements, ajoute : (1)

« Bien que les Byzantins aient complètement saccagé Madaure pour y élever leurs énormes constructions, on peut encore espérer d'y conduire des fouilles fructueuses. Je pense qu'on continuerait d'y trouver un nombre relativement grand d'inscriptions sacerdotales païennes. La ville, si on en excepte les cimetières, ne m'a pas paru très grande. Elle devait être surtout un centre religieux et littéraire. Il est vrai que l'on ne peut guère en estimer les dimensions à la belle époque de l'Empire, tant les Byzantins l'ont défigurée, et peut-être aussi sommes-nous sollicité plus qu'il ne convient par le souvenir de Saint-Augustin.

» On peut voir à Madaure, au milieu des constructions romaines, plusieurs tombeaux mégalithiques circulaires de grande dimension et à peu près intacts. Si ces tombeaux avaient été antérieurs à la ville, il est évident qu'ils auraient été détruits. Sans rien préjuger, ni tenter de décider dans la question si controversée de l'âge de ces sortes de ces monuments antiques, je rappellerai que j'ai constaté, sur deux autres points de la Numidie, des pierres de taille romaines intercalées dans les pierres rudes qui en sont le caractère distinctif, et c'est, je pense, M. Letourneux qui a trouvé, dans la chambre sépulcrale de l'un d'eux, une pièce de monnaie romaine frappée à l'effigie d'un empereur Antonin. »

Le fait, cité par M. E. Masqueray, de pierres de taille romaines encastrées dans des pierres brutes d'une construction peut-être plus récente est très commun dans l'ouest de la province d'Oran. Ainsi, à Tlemcen, on peut voir le minaret d'Agadir, le plus ancien de tous, commencé sur 6 mètres de hauteur avec de grosses pierres de taille chargées d'inscriptions romaines et continué ensuite jusqu'à son sommet en briques et petits matériaux de l'époque arabe ; la porte de Sidi-Daoudi est également formée de pierres de taille romaines encastrées parmi des massifs de pisé et de menues maçonneries de facture berbère ou arabe.

« C'est encore dans la vallée de la Medjerda que se trouve la plaine de *Zama*, où se livra une des batailles qui ont décidé du

(1) E. Masqueray. — Inscriptions inédites de *Madaure*.

sort du monde. C'est sur ses rives que fut vaincu et fait prisonnier le général romain Régulus, l'un des plus illustres martyrs de la foi jurée. » (1)

Tébessa, bâtie sur les ruines de l'ancienne Theveste, à la source la plus méridionale de la Medjerda, jouit d'une célébrité moins classique que Tagaste et Madaure, Utique et Carthage, cependant il y existe de magnifiques débris, notamment un arc de triomphe d'ordre corinthien dont les détails d'ornementation sont d'une pureté et d'une délicatesse remarquables.

En Tunisie, la Medjerda baigne Ghardimaou, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, la station de Béjà, Testour, Slouguia, Medjez-el-bab, Tébourba, Djedeïda, Sidi Tabet où se trouve l'ancien haras du comte de Sancy, et le Fondouk, point d'intersection de la rivière avec la route de Tunis à Bizerte, qui la franchit sur un grand pont turc, à une seule arche surbaissée, d'une très belle venue.

Elle passe, enfin, au pied du marabout de Bou-Châteur, au bas de cette colline où s'éleva jadis la ville d'Utique, illustrée par Caton. Après avoir traversé ces terrains d'alluvion, d'apport récent, dont il a été parlé, le fleuve finit près du village d'Aousdja, entouré de massifs d'oliviers, non pas directement dans la Méditerranée, mais dans le lac salé de Rhar-el-Mellah ou de Porto-Farina, qui communique avec elle par un tœnia du genre de celui de la Goulette.

Castra-Cornelia

Ainsi que nous l'avons déjà fait connaître précédemment, la mer s'enfonçait autrefois plus profondément dans l'intérieur des terres et formait une immense baie jusqu'au pied des collines au sommet desquelles s'épanouissait, au temps des Phéniciens, cette belle cité d'Utique, avec son port sûr et abrité, qui a joué un si grand rôle pendant les guerres puniques.

Un peu plus à l'est, sur un promontoire, se voyait aussi à cette époque les *Castra-Cornelia*, position stratégique que les Romains avaient plus tard fortifiée. C'était moins une ville qu'un camp

(1) E. Carette. — L'Univers pittoresque.

retranché avec un vaste port naturel. Les hauteurs qui la dominent offraient un emplacement des plus favorables pour l'établissement de ce camp.

C'est là que Scipion l'Africain, après avoir débarqué son armée près du Raz Zebib, l'ancien *pulchrum promontorium,* vint abriter sa flotte. Un lac séparait alors Castra-Cornelia d'Utique et obligeait les piétons à faire un détour de 6 milles romains (8640^{m}) pour aller de l'une de ces localités à l'autre.

Ce port de Castra-Cornelia, à l'abri de tous les vents, avait une entrée si étroite que les Romains n'eurent qu'à placer quelques vaisseaux de transport en travers du goulet pour fermer la passe et la défendre contre la flotte carthaginoise. On ne s'explique point que les Phéniciens aient ainsi négligé de fortifier une position si importante, qui restait ouverte, et à la merci de la première flotte venue.

Utique

Utique était située au fond de la grande baie, à l'ouest de Castra-Cornelia. Cette cité punique, ou plus exactement, phénicienne, existait deux ou trois cents ans avant la fondation de Carthage. Elle forma, par la suite, un état indépendant qui fut tantôt l'allié, tantôt l'adversaire de cette dernière.

C'est ainsi qu'Utique surgit au milieu des villes puniques, de façon à se créer une individualité distincte. L'histoire mentionne, en effet, cette cité comme alliée à Carthage dans le second traité entre les Carthaginois et les Romains : mais les représailles de ces derniers ne se firent pas longtemps attendre, et en l'an 237 avant Jésus-christ, Utique fut prise par Agathocle, tyran de Syracuse et généralissime de l'armée sicilienne.

En vain, Hannon, général carthaginois et explorateur hardi, qu'a rendu célèbre son fameux « *périple,* » essaya-t-il de porter le siège devant Utique dans l'espoir de délivrer ses alliés. Il employa dans cette guerre cruelle plus de cent éléphants de combat et tous les catapultes et les balistes dont il disposait ! Les défenseurs de la place, retranchés avec art, lui firent subir, dans une

sortie, le plus sanglant échec et débloquèrent Utique, dans laquelle s'étaient jetés pour se joindre à Agathocle, les mercenaires de la guerre de Lybie.

Ce ne fut que quelques années plus tard que les généraux carthaginois Hannon et Amilcar, ayant équipé et rassemblé tout ce qui restait de citoyens en état de porter les armes, tentèrent un dernier effort pour empêcher la ruine de la République.

La victoire resta finalement aux Carthaginois qui s'emparèrent d'Utique, d'Hippo-Zaritus (Bizerte), et Hippone (Bône) et firent subir à ces villes rebelles toutes les lois qu'il plut au vainqueur de leur imposer.

Ainsi finit, après trois ans et quatre mois, la guerre des Mercenaires, chantée par Gustave Flaubert dans « *Salambô,* » laquelle avait jeté Carthage dans de si grands périls et dont chaque période avait été signalée par des actes de barbarie sans exemple.

En 1868, M. A. Daux, archéologue, chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique en Tunisie, leva le plan des antiques *Emporia* (1) des Phéniciens en Afrique. Il fut assez heureux pour retrouver et reconstituer l'emplacement d'Utique telle que cette ville existait un demi-siècle avant l'ère chrétienne.

Utique fut la patrie de Caton le censeur, dit l'ancien (231-149 avant J.-C.), qui se signala par son avarice, son goût pour le vin et son excessive sévérité. Cet orateur célèbre, ce tribun indomptable, craignant pour sa ville natale la rivalité de Carthage, finissait tous ses discours en prêchant sa ruine et en disant qu'il fallait la détruire jusque dans ses fondements : « *Delenda Carthago.* »

Ses prédictions ne se réalisèrent que trop lorsque Carthage vaincue fut livrée à la brutalité des Romains, qui l'incendièrent et la rasèrent de fond en comble.

Utique eut-elle un meilleur sort ?

De ce beau port, de cette cité célèbre, il ne reste rien aujourd'hui. Tout est silencieux et désert !

« Au mouvement, à la vie, s'écrie M. Daux, à une puissante civilisation, a succédé une morne solitude ! On courbe la tête sous le poids écrasant de cet exemple du néant de l'humanité.

---

(1) Emporia. — Comptoirs anciens, ou Colonies maritimes des Phéniciens et des Romains.

» Tout à coup, une pensée jaillit ; les yeux lancent un regard dans l'espace : la mer ? Où est la mer ?... Le temps et les tempêtes politiques ont pu coucher les races d'hommes dans la tombe et jeter au vent la poussière des édifices ; mais la mer ?...

» Elle aussi, hélas, a disparu ! Elle s'est retirée au loin, vers l'est à plus de dix kilomètres ! (1) »

. . . .

Cependant, du haut de la dunette de « l'Afrique, » il nous est donné de contempler ces lagunes, cette suite de lacs et de terres marécageuses, superposées aujourd'hui à l'ancien golfe d'Utique et qui ont fait dire encore à l'auteur que nous citons :

« Dans ce golfe que sillonnèrent jadis tant de flottes commerciales, à la place de ces eaux si fréquemment rougies de sang pendant les formidables luttes entre les lourdes galères romaines et les agiles trirèmes phéniciennes, le voyageur peut aujourd'hui parcourir, à pied, d'immenses terrains qu'à la longue le temps a fécondés. A travers cette vaste plaine, le passant va, d'un port antique à l'autre, sans se mouiller. » (1)

D'autre part, Elisée Reclus nous apprend que « cet estuaire a vu sa profondeur s'amoindrir de dix mètres pendant les cent dernières années. C'était au XVIIe siècle le plus beau port de la Berbérie. En 1819, une flotte du Bey avait encore pu s'y réfugier en faisant déblayer la barre ; mais elle dut bientôt reprendre la mer, en laissant derrière elle une frégate ensablée (2). »

Apollinis-promontorium

Malgré la brise contraire « l'Afrique » avançait rapidement, bien que sa marche fût contrariée par de fortes lames écumeuses soulevées par le vent, que son étrave fendait, en les soulevant, et dont les crêtes légères s'arrondissaient en volutes irisées qui venaient s'abattre sur les flancs du navire.

Nous avions alors devant nous, un peu à l'ouest, le cap Sidi Ali el Mekki, l'ancien *Apollinis-promontorium* des Romains,

---

(1) A. Daux, explor. scient. 1868.

(2) E. Reclus, *Géographie universelle.*

que les steamers allant de Gibraltar ou de Marseille à Suez viennent tous reconnaître avant de s'engager dans la mer de Sicile.

Ce raz El Mekki constitue le seuil le plus occidental de ce splendide golfe de Tunis, que le raz Addar, ou cap Bon, le « *Mercurii-Hermæum-promontorium* » circonscrit à l'est. Il se dégage des brumes de l'horizon et semble s'avancer rapidement vers nous. On distingue sur son flanc méridional des cultures, des arbres, des maisons.

Porto-Farina

Au pied de ce promontoire Sidi Ali el Mekki, que nous allons bientôt doubler par bâbord devant, on aperçoit, un peu en dedans de l'entrée du golfe, un village aux maisons blanches et basses, assis au pied d'un grand escarpement de rochers que les Arabes ont nommé : Rhar-el-mellah (la grotte du sel).

La mer s'agite au droit du cap et imprime au navire des oscillations de plus en plus accentuées ; mais nous résistons aux coups de tangage afin de jouir du panorama de la côte que nous longeons maintenant à moins d'un demi-mille.

Le village, de fondation phénicienne, était jadis une annexe d'Utique et portait dans l'antiquité le nom romain de « *Ruscinona.* » Les Siciliens, qui ne tardèrent pas à s'en emparer pour y établir des pêcheries, lui donnèrent, peu après, le nom de Porto-Farina, qui lui est encore conservé.

Il est peuplé de 7 à 800 habitants, tous pêcheurs ou cultivateurs de races mélangées, mais où l'Arabe domine. De grandes barques de pêche vont, à la belle saison, de l'autre côté du cap Blanc, à l'île de la Galite *(Calatha insulae)*. Elles en rapportent de grandes quantités de langoustes qui alimentent les marchés de Tunis, où ce crustacé décapode abonde pendant tout l'été.

« Porto-Farina, dit Ernest Fallot, était autrefois un port de premier ordre, mais les apports du fleuve Medjerda ont élevé peu à peu le fond du lac qui reçoit ses eaux, de sorte que les navires ne peuvent plus y pénétrer. Porto-Farina a cessé d'être une ville

maritime ; elle n'est plus qu'un centre agricole auquel la fertilité de son sol et ses riches cultures de mandariniers et d'orangers promettent un certain avenir (1). »

Il paraît certain que Porto-Farina se trouve très près de l'emplacement qu'occupaient autrefois les Castra-Cornelia et que le lac de Rhar-el-mellah n'est autre que le vaste port de l'antiquité dont parlent les auteurs anciens, à propos du débarquement de Scipion l'Africain.

Il est vraisemblable, en effet, qu'Utique ayant été saccagée par les Arabes, dès les premières invasions musulmanes, on se soit servi plus tard de ses débris pour agrandir cette bourgade qui subsiste, alors que son ancienne et puissante voisine a disparu sans laisser de traces.

Le service des Travaux publics de la Régence, dirigé avec tant de compétence et d'autorité par son directeur, M. l'Ingénieur en chef Michaud, y a fait exécuter, depuis 1883, « des travaux de dragages destinés à faciliter le débarquement des pèlerins qui, à leur retour de la Mecque, sont soumis à une quarantaine, plus ou moins longue, dans un lazaret installé aux abords de cette localité (2). »

L'île Plane

A trois heures, « l'Afrique » double le cap Sidi Ali el Mekki en passant entre sa pointe extrême et un îlot qui semble avoir été, jadis, le prolongement de ce cap : c'est l'île Plane, rocher sans végétation, sur lequel a été construit, depuis 1883, un phare à feu fixe de 4e ordre.

Les navigateurs qui fréquentent ces parages reconnaissent la nuit, grâce à ce feu qui s'aperçoit de très loin, les atterrissages de l'entrée du golfe.

Dans l'antiquité, cet îlot était déjà connu et portait le nom de « *Corsica* » sans doute parce qu'il était fréquenté ou habité par des pêcheurs originaires de la Corse. Les Arabes lui ont donné le

(1) E. Fallot. — Notice sur la Tunisie.

(2) Michaux. — Compte-rendu de la marche des services des Travaux publics, en Tunisie.

nom de : El Kamala, et enfin nos ingénieurs hydrographes celui d'île Plane, justifié par son horizontalité et son peu de relief au-dessus des eaux.

Un canal à eau profonde, de un mille et demi de large, sépare l'îlot de la pointe occidentale du continent.

A partir de ce point « l'Afrique » change de direction et fait route au nord-ouest en se dirigeant sur le raz Zebid, ou plutôt Zebib, nom que les Arabes lui ont donné en mémoire des nombreuses vignes qu'ils cultivaient autrefois sur les flancs septentrionaux de cette chaîne de montagne, et dont ils faisaient sécher les raisins (Zebib) pour les besoins de leur industrie.

Une route reliant Ras-el-Djebel, la montagne qui domine Porto-Farina au nord, à Bizerte, se déroule à mi-côté, traverse le bas des collines qui descendent en pente douce vers les plages, et dessert les localités de : Sidi Ahmed-bou-Keïma, Rafraf, Ras-el-Djebel, Ben Atta, Metline et Tounara. Ce dernier couronne le cap Zebib (1).

Rocher de Pilau

En rangeant de près cette côte on passe tout proche d'un grand rocher marqué sur les cartes sous le nom de : « îlot de Pilan. » C'est un grand pilier tron-conique de roches aux strates obliques hélicoïdales, qui lui donnent l'aspect d'une grande colonne torse. D'après Elisée Reclus, le Pilau est ainsi nommé parce qu'il rappelle, par sa forme étrange, le plat de riz que l'on sert sur la table des Turcs.

Le Ras-Zebib

Avant de déboucher dans la baie de Bizerte il reste encore un cap à doubler : c'est le raz Zebib, que l'on apercevait déjà depuis quelques instants, servant de point de direction à la marche du navire, le long de la côte.

C'est l'ancien « *Pulchrum-promontorium* » des Romains. Il est très élevé et détermine la limite orientale du petit golfe de Bizerte.

---

(1) Localités, plutôt que villages, par suite de l'importance de Ras-el-Djebel qui compte 2200 habitants.

« Entre ces deux derniers promontoires, dit E. Fallot, les collines qui séparent le bassin de Bizerte au nord, de celui de la basse Medjerda à l'est, sont très rapprochées de la mer, et ne laissent entre leur pied et le rivage, que des petits plateaux, arrosés par l'oued Krib, plantés d'oliviers et vers le milieu desquels on aperçoit le joli village de Raz-el-Djebel. »

La baie de Bizerte

Dès qu'on a doublé le cap Zebib, on aperçoit Bizerte, tout au fond de la baie, droit vers l'ouest.

La baie de Bizerte présente une grande échancrure, ouverte au nord-est, d'environ 20 kilomètres de large sur 8 de profondeur ; limitée au nord-ouest par la grande croupe du cap Blanc, le raz El Abiod des Arabes, et le « *Candidum-promontorium* » des Romains, qui l'abrite contre les vents dominants d'ouest et de nord-ouest, et donne à la rade une très grande sécurité maritime pour le mouillage des navires.

Partis de la Goulette à midi, nous mouillâmes à 4 heures en rade de Bizerte, à deux cents mètres de l'entrée du chenal qui fait communiquer cette rade avec le petit port actuel, situé dans l'intérieur vers la bouche du lac et au milieu de la ville.

Quatre heures avaient suffi à notre steamer, malgré une forte brise contraire soufflant du nord-ouest, pour franchir les quarante-cinq milles (83 kilomètres) qui séparent, par la voie du littoral, ces deux ports de la Tunisie.

En quelques coups d'aviron, un canot indigène nous conduisit à l'entrée du chenal flanqué de chaque côté par les hautes murailles de vieilles forteresses turques, qui rappellent un peu celles de l'entrée du port de la Rochelle. Notre embarcation après avoir traversé le petit port intérieur bordé de quais et de maisons nous déposa au débarcadère de la Douane, d'où nous allâmes prendre gîte chez M. et Mme V. Boursaly (de très braves gens qui tiennent « l'Hôtel de France). »

J. Canal.

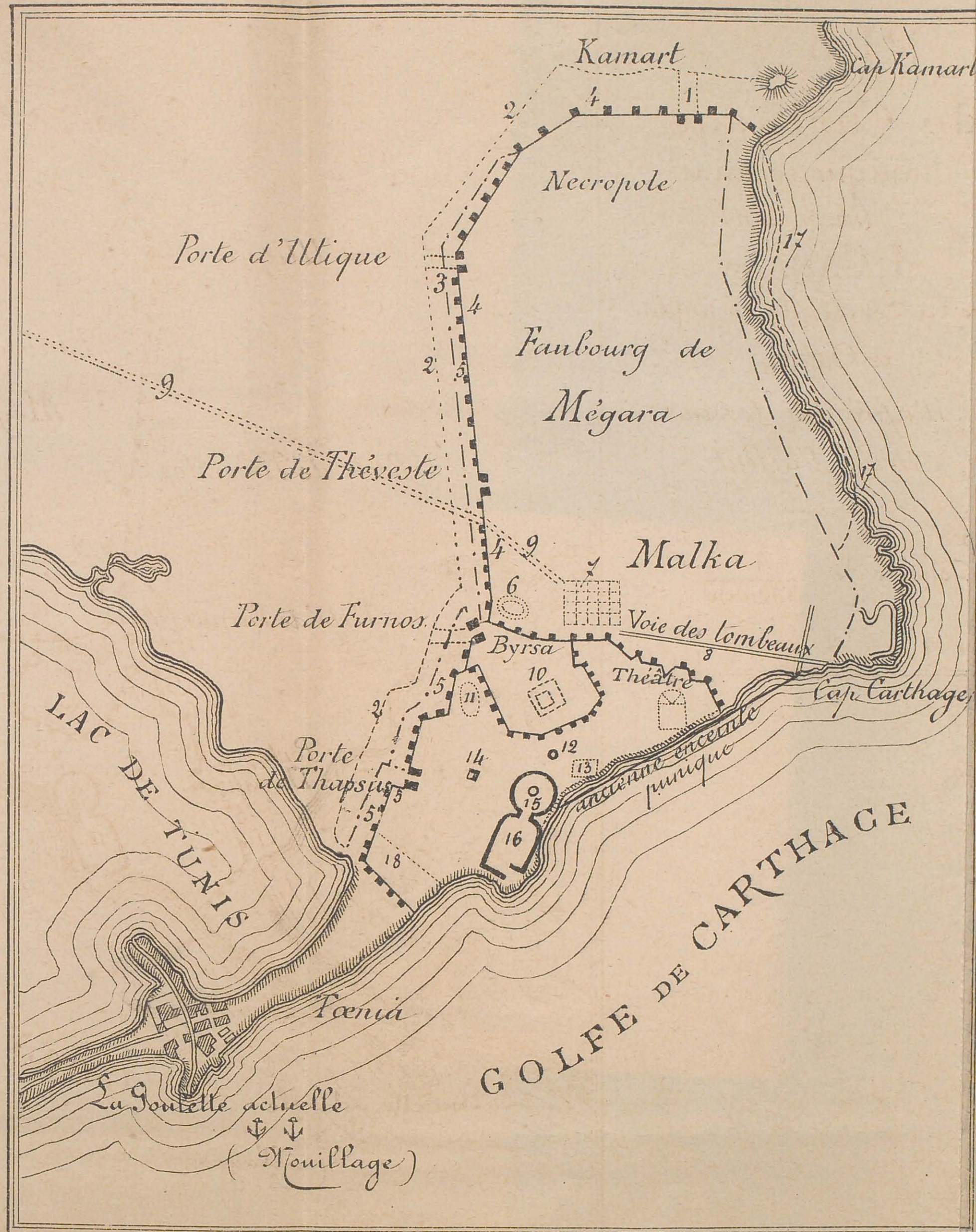
(A suivre.)


ITINÉRAIRE MARITIME
de Tunis à Bizerte
au 1/200.000
Kilomètres
Mètres
Phare
Ile des Chiens
Cap Blanc
Massif montagneux
Chemin du littoral
Fort d'Espagne
Fort de St Salem
Bizerte
Sidi Mohamed bel Hadj
Golfe de Bizerte
Ras Zebib
Menzel Abd Er Rahman
Menzel Djemil
Massif montagneux
Ben Atta
Ras el Djebel
Rafraf
Dj. Fartasse
Ilot Pilau
Porto-Farina
Phare
Ile Plane
Cap Sidi Ali el Mekki
Lac de Bizerte
Bordj Gouli
Lac Tindja
Bordj Halbat
Alia
St Mostefa
Aoudja
Zouaouine
El Bahira
Medjerda
(Ancienne Utique)
Bou Chateur
Mateur
Sidi Tabet
(Ancien Haras de Sancy)
Sebka er Rouan
Kamart
Cap Kamart
Dj. Ahmar
La Medjerda
Bordj Ali ben Rahba
Bordj Guechba
Tébourba
Chemin de Fer de Constantine à Tunis
Djedeïda
El Bathan
Bordj Toum
Mornak
Bordj Kasnadar
Belvedere
Ariana
Aouina
Malga
Carthage
Cap Carthage
TUNIS
Bardo
El Bahira
Lac de Tunis
La Goulette
Golfe de Tunis
Lac Sedjoumi
Chemin de fer
Rhadès
Hamman Lif
Dj. Bou Korneïn
Itinéraire de la ligne des vapeurs côtiers
Ligne postale de Tunis à Marseille

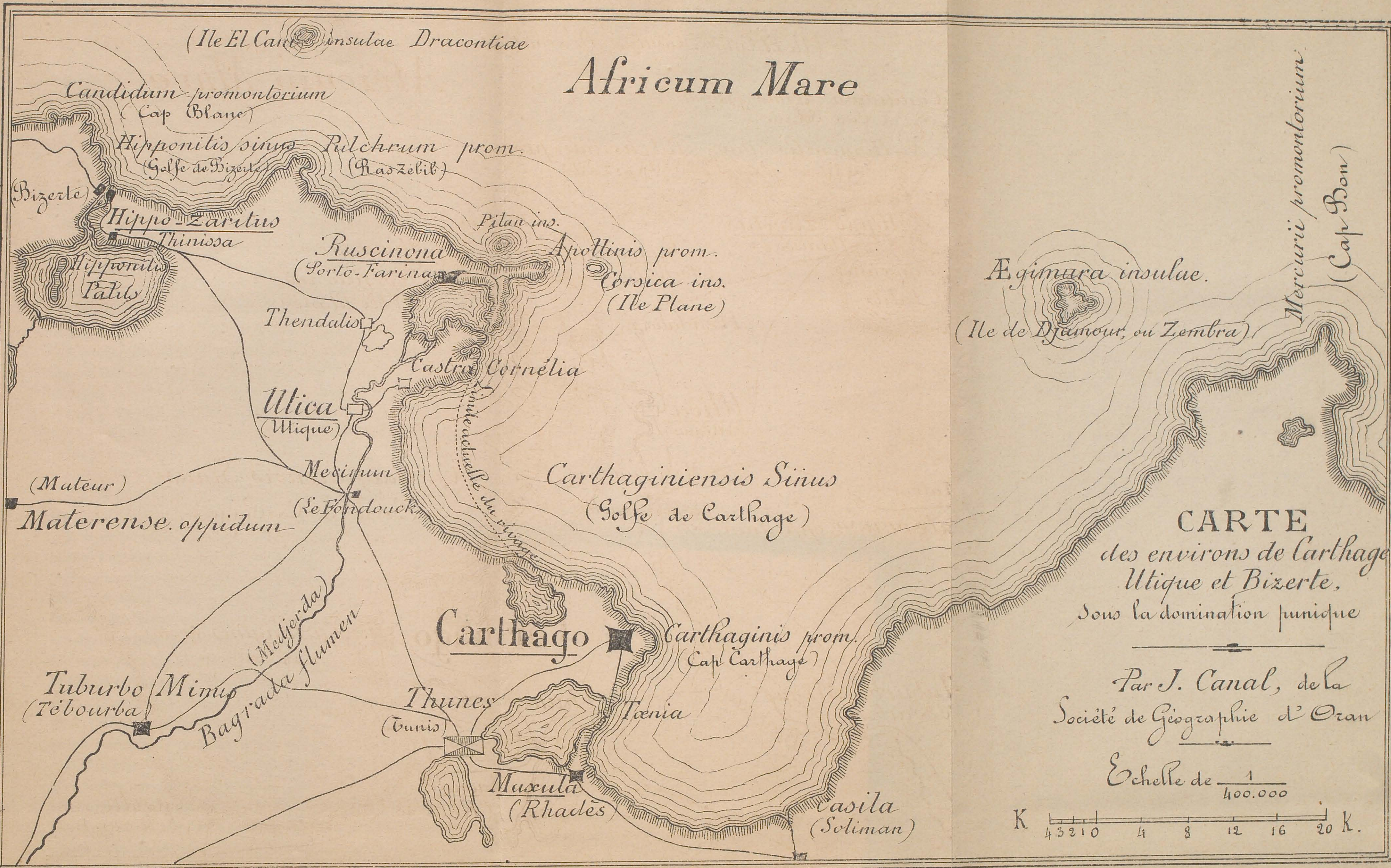
PLAN
de Carthage
punique romaine
dressé par
J. CANAL
de la Société de Géographie
d'Oran
d'après les dessins
de M. Caillat.

Échelle de $\frac{1}{150.000}$

0 1 2 3 Kil,



1. Porte de Mégara.
2. Fossés.
3. 1er mur d'enceinte.
4. Grand mur d'enceinte intérieur. avec écuries pour 300 éléphants
5. Chemin de ronde intérieur.
6. Amphithéatre.
7. Piscines de Malka.
8. Voie des Tombeaux.
9. Aqueduc amenant les eaux.
10. Temple d'Esculape à Byrsa.
11. Cirque.
12. Tour de Baal.
13. Curie.
14. Palais d'Annibal.
15. Cothon (Port Militaire)
16. Port marchand.
17. Anciens murs de quai.
18. Place d'armes.


(Ile El Cani) insulae Dracontiae
Africum Mare
Candidum promontorium
(Cap Blanc)
Hipponitis sinus
(Golfe de Bizerte)
Pulchrum prom.
(Raszebib)
(Bizerte)
Hippo-Zaritus
Thinissa
Hipponitis Palus
Pilau ins.
Ruscinona
(Porto-Farina)
Apollinis prom.
Corsica ins.
(Ile Plane)
Thendalis
Castra Cornelia
Utica
(Utique)
Limite actuelle du rivage
Æginura insulae.
(Ile de Djamour, ou Zembra)
Mercurii promontorium
(Cap Bon)
(Mateur)
Materense oppidum
Mecinun
(Le Fondouck)
Carthaginiensis Sinus
(Golfe de Carthage)
CARTE
des environs de Carthage
Utique et Bizerte,
sous la domination punique
Par J. Canal, de la
Société de Géographie d'Oran
Echelle de $\frac{1}{400.000}$
K 4 3 2 1 0 4 8 12 16 20 K.
(Medjerda)
Bagrada flumen
Carthago
Carthaginis prom.
(Cap Carthage)
Tuburbo Minus
(Tébourba)
Thunes
(Tunis)
Tænia
Maxula
(Rhadès)
Casila
(Soliman)

M. Cordonnier, juge-suppléant au Tribunal civil d'Oran, qui a passé plusieurs années en Cochinchine et au Tonkin, nous communique deux fragments d'un livre qu'il va faire paraître prochainement et traitant de l'émigration chinoise en Extrême-Orient. L'un est une étude très curieuse des rapports entre les races chinoise et juive qui mène l'auteur à conclure à une même et commune origine des deux peuples. Dans l'autre partie de son livre que nous citons, M. Cordonnier étudie la question de l'assimilation des Chinois, question très intéressante au moment où il est parlé si fort de l'assimilation des Arabes en Algérie :

Les Juifs et les Chinois

Les origines du peuple chinois sont très mystérieuses. Les lettrés ne manquent pas d'en faire des récits merveilleux ; mais leurs chroniques sont trop fantaisistes pour baser une histoire sérieuse. Sans décider si les anciens Chinois étaient des autochtones ou s'ils émigrèrent, on peut supposer avec beaucoup d'apparence de raison qu'ils appartenaient à la même souche que les Hébreux et, s'ils ont immigré, qu'ils venaient de la même contrée ou d'une contrée voisine. Ce qui semble le démontrer, ce sont les rapports étroits qui existent entre ces deux peuples. Certaines coutumes chinoises se trouvent dans les livres saints. Lorsqu'un enfant vient au monde en Chine, on l'enveloppe dans des langes après l'avoir lavé dans de l'eau où on a fait bouillir l'écorce du gingembre vert, une herbe appelée la fleur d'or ou d'argent et des feuilles de whampou. Les Juifs enveloppaient aussi de langes les nouveau-nés. « Et quant à ta naissance, » dit Ezéchiel, « le » jour que tu naquis, ton nombril ne fut pas coupé, tu ne fus

» point lavée dans l'eau pour être nettoyée et tu ne fus point salée » de sel ni emmaillottée. » — Comme chez les Juifs, la mère est considérée comme impure après l'accouchement et elle doit rester chez elle cent jours après la naissance de l'enfant. — On sait qu'en Chine encore ce sont les parents qui choisissent une femme pour leur fils. De même fit Agar pour son fils (Genèse XXI-21) ; de même firent les parents de Samson, qui lui fiancèrent Dalila, et cette coutume était générale dans le peuple hébreu. Chez les deux peuples du reste, une constitution de la famille presque identique avec la puissance absolue et illimitée du père sur ses enfants.

Les rites funèbres des Chinois se rapprochent singulièrement des rites hébraïques. Leur deuil se manifeste comme chez les Juifs par des cris et des gémissements dont le style est réglé. Comme les Juifs, ils ont des pleureurs chargés moyennant rétribution d'ajouter quelque chose au spectacle de désolation et à la manifestation de sympathie envers le défunt. Les parents du Chinois mort se revêtent d'un sac, et ceux qui portent le deuil laissent pousser les cheveux, la barbe et les ongles pendant les sept premières semaines. Cette coutume était la même chez les Juifs. « J'ai cousu un sac sur ma peau, dit Job, et j'ai terni ma » gloire dans la poussière ; mon visage s'est couvert de boue à » force de pleurer, et une ombre de mort est sur mes paupières. » Les proches parents du mort en Chine passent sept jours entiers auprès du cercueil dans la maison du défunt, ne se nourrissant que des mets offerts par les amis et les voisins sans qu'il soit préparé aucun aliment dans la maison. Le même rite se trouve mentionné au livre d'Ezéchiel chap. XXIV verset 17 : « garde toi » de gémir et ne mène point le deuil qu'on a accoutumé de mener » sur les morts ; laisse ton bonnet sur la tête et mets tes souliers » à tes pieds et ne cache point la lèvre de dessus et ne mange pas » le pain des autres. » — Les Chinois attachent encore aujourd'hui à l'accomplissement des rites et à l'ensevelissement des morts la même importance qu'attachaient autrefois les Hébreux (2 Samuel XXI-9-14 — 2 Rois IX-28-34 — Psaumes LXXIX-2).

Avec les Juifs, les Chinois ont la fête des lanternes, et leurs cérémonies du mariage rappellent la parabole des Vierges sages et des Vierges folles. Enfin de savants auteurs prétendent recon-

naître dans le Dieu suprême des anciens Chinois, Wan-Tin, dont le culte est aujourd'hui réservé à l'Empereur et à sa cour, le Jéhovah des Hébreux. Il est certain, en tous cas, que le fond de la religion ou des religions pratiquées en Chine est monothéiste. Tous les Bouddhas, personnages divins, monstres allégoriques dont ils remplissent leurs pagodes, ne sont guère pour eux que des saints, des amis de Dieu, dont le culte ressemble assez exactement à celui que les catholiques adressent à la Vierge et aux Saints.

Indépendamment de ces coutumes semblables que nous venons de signaler, il est curieux de retrouver chez les Chinois modernes les traits qui marquent le caractère des Juifs dans tous les temps et qui depuis la dispersion ont contribué à leur succès en Occident. Comme le Juif, le Chinois est patient, persévérant ; âpre au gain, il sait néanmoins, suivant les circonstances, se contenter d'un bénéfice médiocre ; il a l'intelligence et l'honnêteté commerciales ; il est économe ; il a l'esprit de solidarité. Ces qualités, mises au service de son besoin d'insinuation, l'ont fait pénétrer partout en Extrême-Orient.—A Bang-Kok, on le rencontre orfèvre et bijoutier de la cour du Siam ; à Pnom-Penh, il exécute, pour le compte du roi Norodom, les plus fins ouvrages d'or et d'argent dans les styles Kmer et Cambodgien ; enfin à Hué, il est fournisseur breveté de l'Empereur et du Comat ; son génie souple se plie à tout, s'assimile tout, s'exerce universellement. Il n'est pas jusqu'aux moindres traits de détail où la ressemblance ne s'affirme entre les deux races. Ainsi le Chinois, quoique économe, dépense sans compter, dès que son amour-propre est en jeu, pour paraître et par ostentation. En 1889, Wang-Tay de Saïgon, ayant reçu la naturalisation française, offrit au Gouverneur général et aux autorités une fête qui ne lui coûta pas moins de cinq mille piastres (20,000 francs). Or ce Chinois, très riche d'ailleurs, vit ordinairement de la façon la plus simple, dépensant pour sa nourriture cinq à six piastres par mois.

Comme les Juifs, les Chinois font le commerce de l'argent, et ils apportent dans les opérations de banque un tact et un génie particulier qui les font partout réussir. Il y a quelques années, des Chinois de Hong-Kong vinrent à Saïgon, et, s'étant constitués en syndicat, achetèrent pour une somme de plusieurs millions toute

la récolte de riz de la Cochinchine. Ensuite, ils se répandirent dans les provinces, firent des opérations de banque et, au bout de quelques mois, retournèrent à Hong-Kong, après avoir réalisé un bénéfice qui dépassait de plusieurs milliers de francs le prix de la récolte qu'ils avaient exportée. Ils emportaient à la fois le riz et l'argent ! . . . .

Ces rapports semblables, ces traits de caractère communs sont peut-être de simples coïncidences. Mais ne pourrait-on plutôt conclure avec vraisemblance de l'existence chez les Chinois de coutumes presque identiques à celles des enfants d'Abraham, à une même origine ethnique ou géographique des deux peuples.

L'Assimilation des Chinois

La question déjà si complexe de l'immigration chinoise se complique d'une autre question non moins intéressante, celle de l'assimilation de cet élément étranger.

Ce qui semble tout d'abord devoir rendre l'assimilation des Chinois impossible à réaliser, c'est le caractère spécial de l'immigration. Les Chinois, on le sait en effet, ne viennent pas dans les pays où ils immigrent avec l'esprit et l'intention de demeure. Dès qu'ils ont fait des économies et réalisé un pécule suffisant, ils retournent en Chine, d'où ils envoient un compatriote pauvre pour prendre leur place. Dans ces conditions, on comprend que les Chinois immigrants n'aient ni le temps ni le désir de s'assimiler. Mais alors même que l'immigration perdrait ce caractère et en admettant que les Chinois soient amenés à se fixer définitivement dans les pays où ils émigrent, ce qui semble plus facile à réaliser en Cochinchine et au Tonkin, il resterait encore les mêmes obstacles d'ordre général qui s'opposent au fusionnement de deux races différentes. Les causes qui empêchent l'assimilation pourraient se diviser en causes physiques et causes morales. Il est incontestable qu'il existe une opposition physique entre les deux races ; une des manifestations les plus curieuses de cette opposition est la répugnance causée à l'Européen par l'odeur du Chinois. Il est vrai de dire que les Chinois perçoivent par contre

l'odeur du blanc, que notre odorat blasé ne peut plus saisir, et que cette odeur ne paraît pas leur être très agréable. Un Chinois de Cholon à qui je parlais un jour du parfum particulier de ses coreligionnaires me répliqua vivement que les Européens sentaient bien plus fort !

L'obstacle le plus grave à l'assimilation des deux peuples provient en général de l'opposition des religions. Cette opposition est-elle absolue pour ce qui est des Chinois et des Français établis en Indo-Chine ? Les Jésuites, au XVIIIe siècle, ne l'avaient pas pensé. Ils furent condamnés par la Cour de Rome pour avoir cru et proclamé que le culte des ancêtres, c'est-à-dire la religion des morts, n'était pas contraire au dogme catholique. Beaucoup d'esprits très élevés considèrent à présent que la Cour de Rome a commis une faute politique en décrétant d'idolâtrie une religion du souvenir qui ressemble très fort à celle que nous pratiquons en France pour nos morts. Un missionnaire non jésuite me disait un jour que si le Pape n'avait pas condamné les Jésuites sur cette question, la moitié de la Chine serait catholique aujourd'hui. La fusion qui eût peut être pu se faire à ce moment n'est pas en tous cas près de s'accomplir. Il faut noter cependant qu'il y a beaucoup moins de contradiction entre ces deux religions qu'il n'y en a entre la loi chrétienne et le Coran. Aucun livre religieux chinois ne contient les excitations à la guerre aux infidèles que contient le Coran.

Quant à la différence qui résulterait de l'organisation sociale elle n'est point sérieuse, si ce n'est en ce qui concerne la condition de la femme, dont nous avons déjà parlé. La société chinoise est en effet fondée sur la famille et sur le respect absolu du chef de famille. Ces principes, quoique non absolument conformes, ne sont nullement contradictoires aux nôtres dans l'état actuel de la société moderne.

Un argument général contre le fusionnement absolu de deux peuples de races différentes, c'est qu'aucun de ces peuples ainsi mis en contact n'a jamais désiré l'assimilation. Les Français, pas plus que les Chinois, ne la demandent en Cochinchine et au Tonkin. Les Chinois instruits, même lorqu'ils ont voyagé et qu'ils sont restés longtemps en Europe, méprisent notre civilisation et préfèrent la leur. Le général Tcheng-Ki-Tong, que les Parisiens

n'ont pas oublié, en est un exemple. Je l'ai entendu déclarer une fois, et avec le plus grand sérieux, que la civilisation chinoise était en tous points incomparablement supérieure à la civilisation française. Les Chinois tiennent à leurs pratiques et à leurs habitudes, comme ils tiennent à conserver leur costume. Si quelquefois il leur arrive, lorsqu'ils s'éloignent de leurs pays, de quitter le costume national, ils conservent toujours la natte, à laquelle ils attachent un sens superstitieux et qu'ils tiennent alors enroulée sous leur coiffure. Du reste, ils reprennent leur costume dès qu'ils se retrouvent chez eux.

Si, pour toutes les raisons que nous venons d'exposer sommairement, l'assimilation absolue qui consisterait pour le Chinois à abandonner ses mœurs, ses traditions, ses coutumes, son langage, pour adopter notre religion, notre langage, nos mœurs, nos traditions, nos coutumes, et pour se fondre avec l'Européen, si cette assimilation, disons-nous, paraît impossible, il ne faudrait pas conclure cependant qu'on ne puisse arriver, en procédant avec méthode et sagesse, à un fusionnement restreint, d'où il résulterait avantage pour les deux peuples.

En résumé, l'assimilation devrait consister dans le fait, pour deux peuples comme les Français et les Chinois, de vivre l'un à côté de l'autre sous une même loi d'administration générale, avec des relations aussi intimes que peuvent l'exiger les intérêts de chacun et avec la pratique d'une tolérance réciproque, cette tolérance devant arriver à l'estime, sans exiger que la religion les mœurs, les usages se confondent. Appliquée dans les limites de cette formule, la théorie de l'assimilation pourrait donner d'excellents résultats. Au point de vue politique, elle empêcherait la contestation de notre conquête de la part de gens qui se sont toujours considérés comme les suzerains de l'empire d'Annam, et elle assurerait plus parfaitement le fonctionnement de l'administration française dans le pays.

Mais c'est surtout au point de vue économique qu'on aperçoit l'utilité de ce fusionnement. L'union des efforts doit nécessairement amener partout une augmentation de la production. Cette union est particulièrement désirable dans un pays que nous ne connaissons pas et où les Chinois sont presque chez eux. Et du reste le besoin en est actuellement ressenti par les Français eux-mêmes. J'ai vu à

Hanoï des exemples très intéressants d'associations entre Français et Chinois, soit pour l'exploitation des mines à l'intérieur, soit pour les grands travaux de construction dans les villes. Dans ces cas l'apport des capitaux est généralement fait par le Chinois et l'ingénieur français a la part principale dans la direction de l'entreprise. On peut d'autre part constater déjà presque partout en Cochinchine et au Tonkin, que le Chinois sert utilement d'intermédiaire entre l'Annamite et le Français dans un nombre considérable d'opérations. Les aptitudes du Chinois pour les langues le disposent merveilllcusement à cela. Son rôle est analogue a celui du Juif en Algérie, placé entre le colon et l'Arabe. Mais, à l'avantage du Chinois sur le Juif, son intermédiaire est toujours accepté, tandis que celui du Juif est généralement subi.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

ALTAVA (Lamoricière)

J'ai visité la station romaine d'Altava les 20 décembre 1891 et 28 février 1892 et y ai relevé les inscriptions suivantes :

N° 1155. — Pierre de 0m 60 sur 0m 52. Lettres de 5 centimètres.



Factum a Valeria Lucios(a).

D(iis) M(anibus) S(acrum). Domitius Beniolanus vixit annis lv. Militavit annis xxiii.

N° 1156. — Pierre de 0m 50 de hauteur sur 0m 42 de largeur. Lettres de 5 centimètres.



D(iis) M(anibus) S(acrum). Se(m)pronius vix(it) an(n)is p(lus m(i)n(us) xxxv.

N° 1157. — Sur une stèle de grès non équarrie de 0m 52 de hauteur sur 0m 38 largeur et 0m 20 d'épaisseur. Lettres de 4 centimètres.

ME M°
F L AV I I × I AN
AR I × V C × AN
X I I × D C × V I I
I D V S × I ANV AR ×
⊕ P R O C C C L V ⊕

Memo(ria) Flavii Jan(u)ari(i). V(i)c(sit) an(nis) xii. D(is)c(essit) vii idus ianuar(ias) (anno) pro(vinciae) ccclv (7 janvier 394 de J.-C).

N° 1158. — Sur une pierre tombale en forme de caisson, Lettres de 5 centimètres.

ꝟ D M S ꝟ
C A L V E N T I V S
P E R E G R I N V S
V I X I T · A N · X X X V
V X O R · D V L C I S
S I M A · P · P · A C M

D(iis) M(anibus) S(acrum). Calventius Peregrinus vixit an(nis) xxxv. Uxor dulcissima p(io ?) p(osuit ?) ac....?

Les quatre documents qui précèdent, trouvés dans les ruines d'Altava, sont déposés dans la cour de la Justice de paix de Lamoricière, où ils ont été transportés par les soins de M. Cordonnier, actuellement juge suppléant au Tribunal d'Oran.

N° 1159. — A la ferme de M. Courtot, sur le couronnement d'un mur en pierres sèches bordant le canal qui alimente le moulin de la Banque d'Algérie. Plaque de grès non équarrie de 0m 85 de hauteur sur 0m 48 de largeur moyenne et 0m 10 d'épaisseur. Lettres de 45 m/m.

☧

MEMORIA/A
LERIEGERMANE
VICSITA/ISXXVIII
DISTVIDVSDECBRS
A/PCCCXLIIIIPADVLFET

Memoria Valeri(a)e German(a)e. Vicsit an(n)is xxviii. Dis(cessi)t v idus dec(em)br(e)s an(no) p(rovinciae) cccxliiii. Pa(ter) dul(cissimae) fe(ci)t (9 décembre 383 de J.-C.)

N° 1160. — Sur la même plaque que la précédente et au rebours de celle-ci.

M·MRIAIVLI
CAPSARIPBVIC
A/XCIIDVSXIIIIKL
MAIASA/PCCCCLϚ

M(e)m(o)ria Juli(i) Capsari(i) p(atris) b(oni); vic(sit) an(nis) xcii. Dus(cessit) (pour *discessit*) *xiiii K(a)l(endas) maias an(no) p(rovinciae) ccccivi* (18 avril 495 de J.-C.)

N° 1161. — Près de la précédente, à plat sur le même mur. Dalle de grès, brisée à sa partie supérieure droite, mesurant, dans son état actuel, 0m 40 sur 0m 30 et 0m 15 d'épaisseur. Lettres de 2 centimètres.

VS M
ROBIVSVI
XANISXXXX
DSXVKALDE
CEMNOPCCCLX (17 nov. 389 de J.-C.)

N° 1162. — A la même ferme, dans le mur d'une porcherie. Fragment.

RES
RCCCLXXXIIII (de J.-C. 423)

N° 1163. — Sur une pierre en calcaire mesurant 0m 56 de hauteur et 0m 48 de largeur, trouvée dans les déblais de la route nationale de Relizane à la frontière du Maroc, à 300 mètres au nord de la gare de Lamoricière.

D ꝺ M S
CANINIO
FELICI·V·AIDI
XXVIIFILDVL

D. m. s. Caninio Felici v(ixit) a(nno) i di(ebus) xxvii. Fil(io) dul(cissimo).

ALBULAE (Aïn-Temouchent)

N° 1164. — Dans le mur de la cour de l'école des filles, à l'intérieur.



D(iis) M(anibus) S(acrum). Luciosa Properti(i) (uxor) vixit annis lx et d(iebus) v. Rufina (et) Nepos [m(atri) p(iae) f(e)c(erunt) ?]. An(n)ius vixit an(nis) iiii. Messor et Caninius i(n)stantia sua f(e)c(erunt).

N° 1165. — Sur une stèle en calcaire de 0m 65 de hauteur sur 0m 35 de largeur, trouvée à 100 mètres de la gare d'Aïn-Temouchent ; aujourd'hui au Musée d'Oran. La partie supérieure de la stèle est arrondie et l'inscription est gravée dans un cadre avec filets en saillie.

Δ M S
MEMORIA
IVLIIANVARI
QVIVIXITANNIS
5 PLVSMINVSXXX
ETΔISCESSITIN
PACEΔOMIDIENO
NVKALIANVARI
ASANNOPROVIN
CIACCCCLIIII

A la 4e ligne, les trois dernières lettres XIT de VIXIT sont liées.

D. M. S. Memoria Juli(i) Januari(i) qui vixit annis plus minus xxx et discessit in pace d(o)mi(ni) die nonu (pour *nona*) *kalendas ianuarias. Anno Provincia(e) ccccliiii* (24 décembre 493 de J.-C.)

Au sujet de l'inscription chrétienne de Ternaten

On s'est beaucoup occupé dans les revues épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne de l'inscription de Ternaten publiée dans le Bulletin du 3e trimestre 1891, sous le n° 1150. Je la reproduis ici, en la faisant suivre des intéressantes communications que j'ai reçues à ce sujet :

α ☧ ω

M E M O R I A M
A R C E L L I R E C E S
S I T D I E M A R T I S L V
N A X X I I D V S A V G
V S T A S A P C C C C X L I

On voit que Marcellus est mort le mardi 13 août 480 de notre ère, *le 21e jour de la lune.*

M. Johannes Schmidt a bien voulu me faire connaître que la manière de dater d'après le calendrier de la lune n'est pas nouvelle. M. Mommsen en a traité et cité plusieurs exemples dans son ouvrage : *die romische Chronologie bis auf Cesar*, Berlin 1859, p. 309 et p. 312.

Le 1er janvier 480 correspond au 4e jour de la lune, *luna IIII.* Ce mois lunaire étant plein, la nouvelle lune suivante correspond au 28 janvier, donc le 24 juillet = luna I, et le 13 août = luna XXI.

Toutefois le 13 août 1880 n'était pas un mardi, mais un mercredi (1). L'inscription de Ternaten peut donc paraître erronée ; il n'en est rien, suivant M. Espérandieu, qui m'écrit : « M. le Commandeur de Rossi, à propos d'une inscription datée du *samedi* 7 décembre 368, alors que ce jour-là était un dimanche, a parfaitement expliqué cette bizarrerie d'une antidate.

(1) Communication de M. Mommsen à M. Johannes Schmidt.

« *Secondo il compute civile, le ore,* dit-il, *si calcolavano dalla mezza notte ; secondo il giudaïco, che diè norma al calendario ecclesiastico, dall' occaso del sole. Cosi la domenica entrava alla sera del sabato, secondo un uso ; mentre durava il* DIE SATURNI *fino alla mezza notte, secondo l'altro uso* » (Bull. di arch. crist. 1891, 1er fasc.)

« Ainsi donc, la journée de 24 heures commençait le soir, au coucher du soleil, d'après une manière de compter et le matin à minuit, d'après une autre. Le Marcellus de Ternaten a dû mourir le 13 août, APRÈS 6 HEURES DU SOIR ET AVANT MINUIT, un *mardi* ou un *mercredi,* suivant que l'on se place à l'un ou l'autre point de vue. »

L. DEMAEGHT.

TABLEAU

par arrondissement de la population du département d'Oran

ARRONDISSEMENTS	Nombre de communes ou d'annexes	Français d'origine ou naturalisés	Etrangers : Tunisiens, Marocains et Européens	Indigènes : Arabes, Kabyles, Maures et M'zabites	TOTAUX	Augmentations
Territoire civil et communes mixtes (non compris les troupes)						
Oran	48	49.381	76.388	99.743	225.512	25.218
Mostaganem	34	14.972	8.823	247.415	275.210	15.368
Mascara	20	10.411	9.458	114.503	134.372	4.123
Bel-Abbès	20	10.568	18.903	38.475	67.946	1.905
Tlemcen	12	12.228	9.564	96.618	118.410	17.984
Totaux du territ^re civil.	134	97.560	123.136	596.754	817.450	64.598
Territoire militaire						
Subdivision de Mascara.		785	1 546	95.503	97.834	
— de Tlemcen		607	947	25.228	26.782	
Totaux du territ. milit.		1.392	2.493	120.731	124.616	
Totaux gén. des 2 territ.	134	98.952	125.629	717.485	942.066	
Population de chaque chef-lieu d'arrondissement						Différence par rapport au dernier recensement
Oran		26.604	38.661	9.245	74.510	6.829
Mostaganem		4.050	3.133	7 191	14 374	580
Mascara		5.318	4.261	6.903	16.482	1.029
Bel-Abbès		5.787	10.695	3.709	20.191	1.881
Tlemcen		8.392	2.319	18.833	29.544	1.340

Le Secrétaire général,

J. BOUTY.

BIBLIOGRAPHIES

LA VÉRITÉ SUR LE TRANSSAHARIEN

Par M. Alfred GUY

Si la question du tracé occidental n'est pas encore résolue, ce n'est pas faute d'avoir été élucidée. De tous côtés surgissent des documents justificatifs établissant la supériorité de la ligne Oran-Niger sur celle de Biskra-Amguig.

Après tant d'autres, M. Alfred Guy, auquel on doit déjà de savantes recherches sur la météorologie du Sahara, vient de publier chez Challamel une plaquette de 80 pages dans laquelle il apporte le concours de sa compétence au projet que défend la Société de Géographie d'Oran depuis sa fondation. Les bonnes causes ont souvent tant de peine à triompher qu'elles n'auront jamais trop de défenseurs autorisés.

Tout a été dit sur les avantages politiques, commerciaux, stratégiques que procurerait à la France le prolongement de la ligne d'Aïn-Sefra jusqu'à Igli, en attendant mieux. Mais ainsi que cela arrive souvent dans notre beau pays, les actes ne suivent pas toujours de près les paroles. Pendant que nous discutons, que nons entassons écrits sur écrits, d'autres peuples plus pratiques agissent et nous supplantent. C'est ainsi que le Benoué et le Choa nous ont échappé, parce que nous n'avons pas su agir lorsqu'il en était encore temps.

Il en a été de même pour le Maroc. A l'époque où M. Ortéga était ministre à Tanger — cela remonte à une dizaine d'années, — le Chérif était décidé à signer un traité de protectorat, Le ministère alors empêtré au Tonkin s'y opposa et tout a été compromis.

L'occasion si belle alors ne se représentera peut être plus. J'en dirai autant du Touat dont l'annexion trop longtemp différée n'a fait que la rendre plus difficile.

Pendant que l'on dissertait à perte de vue sur ce pays, le Sultan du Maroc mieux avisé, y envoyait, à l'instigation de l'Italie et de l'Allemagne, des émissaires pour en prendre possession. Il n'a pas réussi dit-on ; mais cela ne prouve pas que nous soyons plus avancés.

Revenons à M. Alfred Guy. Son opuscule est substantiel et particulièrement démonstratif : il embrasse à la fois l'Algérie, le Sahara et le Soudan sur lesquels il donne d'attrayants renseignements. M. Guy me permettra cependant de ne pas être absolument d'accord avec lui sur un seul point de détail.

Il soutient avec M. Pomel qu'il n'y a pas eu de mer saharienne. La chose est au moins discutable et ne saurait être acceptée sans réserves. Les mers laissent en effet des témoins irrécusables : les coquilles marines. Si l'on n'en trouvait pas dans le Sahara, ainsi que l'a cru M. Pomel, la question serait résolue ; mais d'autres géologues en ont découvert, et d'espèces encore actuellement extstantes. ainsi que l'atteste une des plus hautes autorités en géologie, sir Charles Lyell.

Voici, en effet, ce qu'il a écrit à cet égard :

« L'espace qu'occupe actuellement le Sahara, au lieu de former une région de sables arides et brûlants, cause de la chaleur ardente et de la sécheresse du vent du sud ou siroco constituait primitivement une vaste plaine marine qui s'étendait sur plusieurs centaines de kilomètres du nord au sud et de l'est à l'ouest.

» MM. Laurent et Tristam, géologues suisses très distingués, et, en 1863, M. Escher lui-même, en compagnie de MM. Desor et Martins, a trouvé des coquilles marines et spécialement la buccarole commune (cardium edule) jusque dans les parties reculées du désert, tandis qu'on découvrait également, en forant des puits artésiens, ces coquilles et d'autres espèces vivantes. »

M. Pomel n'a pu contester ces témoignages et voici comment il les explique :

» Le cardium edule se rencontre à la vérité en beaucoup de points dans les sédiments de lacs ou bas-fonds desséchés ; mais

ce n'est point ici une coquille essentiellement marine ; elle est toujours associée à des mélanies et à des mélanopsides, souvent même à des bythinies ; elle a vécu sur place avec ces coquilles dans des eaux saumâtres sans communication avec la mer. »

M. Pomel n'admet l'immersion maritime du Sahara que pendant la période crétacée. Voici ce qu'il a écrit à ce sujet, dans le même ouvrage, *Géologie du continent africain :*

« Pendant la période crétacée une vaste mer, s'étendant de la chaîne arabique de l'Egypte jusqu'à la Nubie, à travers le désert de Lybie jusqu'au pied septentrional des montagnes du sud du Fezzan et de celles des Touaregs jusqu'au voisinage de Goléa ; de là elle allait probablement à travers la région des dunes longer le pied de l'Atlas marocain qu'elle devait suivre jusqu'à l'Océan. La partie centrale et occidentale de l'Atlas formait une grande île au milieu de cette mer. »

On voit que les savants sont loin d'être d'accord. On remarquera d'ailleurs que le Sahara est encore très mal connu, surtout au point de vue géologique et que l'avenir peut nous réserver de grosses surprises. Il est donc prudent de ne pas se montrer trop affirmatif, soit dans un sens soit dans l'autre.

Ces réserves faites, il m'est agréable de recommander l'ouvrage de M. Guy à quiconque s'intéresse à l'avenir de notre beau domaine africain.

W. M.

LES DICTONS SATIRIQUES

ATTRIBUÉS A SIDI AHMED BEN YOUSOF

PAR

M. RENÉ BASSET

(*Extrait du Journal Asiatique.*)

M. René Basset a fait don à la Société de son recueil, avec traduction, commentaires et notes, des dictons arabes relatifs aux villes, aux tribus ainsi qu'aux différentes contrées de l'Afrique du nord. Ces dictons, fruits de la malice populaire, sont généralement assez piquants. L'âme arabe s'y révèle tout entière. En voici quelques-uns qui intéressent particulièrement notre province.

ORAN :

« Oran, la corrompue, nous t'avons vendue aux infidèles jus-
« qu'au jour du jugement.

« Oran dépensière : l'argent y entre comme de l'herbe et
« s'envole comme une plume. »

TLEMCEN :

« Tlemcen, parure des cavaliers, son eau, son air et la façon
« dont les femmes se voilent, il n'en est point de tels en aucun
« pays.

« Ceux au langage voilé, sanglés comme l'étalon et avares de
« bienfaits, dis : ce sont des gens de Tlemcen.

« Celui que tu rencontres, la langue bien pendue, dis : c'est un
« habitant de Tlemcen. » Voilà un dicton qui fera plaisir à M. Camille Sabatier.

MOSTAGANEM :

« Les gens de Mostaganem relèvent leurs bolghas (babouches)
« au bruit des mâchoirès. » C'est une allusion à la gourmandise des anciens Mostaganémois. On les appellerait aujourd'hui : beni bouffe tout ou beni bouffe toujours.

Mascara :

« Les gens de Mascara sont tes amis le matin et te détestent le « soir. Ils t'aiment sans cœur (sans franchise) et te haïssent sans « motif. Jaloux de la prospérité d'autrui, — joyeux de la ven- « geance. »

Les Flitta :

« Les Flitta, je les ai fait échapper aux chrétiens et cependant « ce sont des Juifs, et leur argent n'est que rançon. »

Le Ghamra :

« Peuple méchant, serre-le dans une bourse et coupe-le d'un seul « coup : tu seras débarrassé de cette engeance. »

La Plaine de l'Habra :

« L'Habra aux bœufs monstrueux, aux petits foies desséchés. « Toute blessure se guérit; mais la morsure de l'Habra ne se « guérit pas. »

Mazouna :

« ..... Dans le jour, des mouches et de mauvaises paroles ; « dans la nuit, des puces et de mauvais rêves. »

Bou Sfer :

« Gens de Bou Sfer, hommes et femmes, qu'on les jette à la « mer. »

Le Sahara :

« Sahara, ta poussière m'a aveuglé et le mensonge de tes habi- « tants m'a abusé. »

Voilà un trait dont nos négociateurs avec les gens du Touat pourront faire leur profit. Les dictons sur les autres provinces ne sont pas moins curieux. En voici quelques-uns :

Les Kabyles :

« Le Kabyle est un lion dans la montagne, dans la plaine une « vache. »

Constantine :

« O vous qui êtes au-dessus des corbeaux, maudit soit celui qui « a bâti votre ville. Les oiseaux fientent sur vous et vous fientez « sur les oiseaux.

« Constantine invente, Alger fabrique, Oran gâte?

« Celui que tu vois tout yeux et tout oreilles, dis : il est de « Constantine. »

Tripoli et le Maroc sont assez maltraités :

TUNIS :

« Pays de la tromperie et de l'hypocrisie ..... »

TRIPOLI :

« Tripoli, pays sablonneux, le malheur y arrive une année après « l'autre. Pays du piment et du larêhi. Il n'y a que des affamés « qui l'habitent. »

MAROC :

« Les Maghrebins, fils de bête, gens de mensonge et de filou- « terie.... Cent pécheurs de l'orient valent mieux qu'un honnête « homme de l'ouest. »

Parmi les dictons cités et traduits par M. Basset, il en est quelques-uns auxquels les indigènes d'Oran attribuent un sens tout différent. Cette divergence d'interprétation proviendrait d'après nos tolba de ce que M. Basset a donné à des mots d'arabe vulgaire le sens très différent qu'ils ont dans l'arabe régulier. Or, disent-ils, Ahmed ben Yousof était un illettré qui n'a formulé ces dictons que dans le dialecte oranais, lequel est compris de tous. N'étant pas arabisant, je ne puis me prononcer sur une question aussi délicate. A titre de simple curiosité, je vais reproduire les deux versions d'un même dicton :

Dicton N° 63. — Traduction de M. Basset :

« Beni-Merida : Richesse et profit. — Leurs brebis dans l'abondance — et leur postérité dans la détresse.

Traduction d'un indigène :

« Beni-Merida : Richesse et profit. — Ils commencent dans l'abondance et finissent dans le dénuement, c-est-à-dire qu'à l'âge du travail, ils gagnent beaucoup, mais ne font pas d'économies pour leurs vieux jours. »

Devines si tu peux et choisis si tu l'oses !

W. M.

ALBUM DES SERVICES MARITIMES POSTAUX

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

avec notices commerciales sur les principaux ports français et étrangers, par MM. Paul Jaccottey et M. Mabyre, sous la direction de M. E. Levasseur, membre de l'Institut. — (Librairie Ch. Delagrave, Paris).

La première carte de cet important album, qui vient de paraître, est relative aux services maritimes postaux français dans toutes les parties du globe, ne comprenant que les lignes subventionnées par l'Etat ou sur lesquelles il exerce une action directe ; les limites des états, leurs colonies et protectorats y sont figurés d'après les données les plus récentes. Des teintes spéciales distinguent les colonies françaises et les Etats de l'Union postale.

Les autres cartes de l'album, qui paraîtront dans quelques mois, contiendront les cartes des services étrangers et des cartes de détail relatives à l'ensemble des services postaux et télégraphiques.

Ce sera le document géographique le plus précieux pour les agents des postes, les négociants, les industriels, et en un mot, toutes les personnes qui ont des relations lointaines.

Le prix de la carte parue est de 2 fr. (sur toile 4 fr. 50 – montée sur gorge et rouleau, 5 fr. 50).

ATLAS HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Par M. Vidal-Lablache

Maitre de conférences de géographie et sous-directeur à l'École normale supérieure. (Armand Colin et Cie, éditeurs). 24 livraisons in-folio en souscription dès ce jour ; chaque livraison, 1 fr. 25.

Cet atlas, conçu et exécuté sur un plan tout nouveau, vient s'ajouter à la série des ouvrages géographiques de M. P. Foncin, déjà publiés par la librairie Armand Colin et Cie (Géographie générale, 1 vol. in-4° carré, relié toile, 12 fr. — Géographie histo-

rique, 1 vol. in-4°, 6 fr., etc.). — Il se compose d'une *partie historique* dans laquelle les grands faits sont méthodiquement groupés en 47 cartes, accompagnées de cartons qui constituent un véritable *commentaire perpétuel ;* et d'une *partie géographique* proprement dite, remarquable par une disposition absolument originale. Les aspects complexes des phénomènes si multiples qui constituent aujourd'hui le domaine de la géographie sont mis en pleine lumière grâce aux nombreux CARTONS et DIAGRAMMES qui entourent chaque carte, et aux NOTICES substantielles qui condensent les informations plus générales.

L'heureuse DISPOSITION et la GRADATION RAISONNÉE des CARACTÈRES, met en relief toutes les indications importantes. En résumé cet atlas qui ne comporte pas moins de 137 cartes en couleur accompagnées de 243 cartons, est le plus précieux et le moins cher des instruments de travail et de recherches ; il ne sera pas moins utile aux gens du monde qu'aux étudiants.

La première livraison est délivrée à titre de spécimen, dans toutes les librairies à 50 cent. au lieu de 1 fr. 25.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUINZIÈME ANNÉE. - TOME XII

FASCICULE LIII. — AVRIL-MAI-JUIN 1892

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1892

HISTOIRE DU PAYS DES KHOUMIR

(TUNISIE)

Comprenant les anciens cantons de la Tusca, des Grandes Plaines et de la Campagne de Boll, c'est-à-dire de Bulla-Regia.

(Suite)

ÈRE VULGAIRE

---

17 ans après Jés.-Chr. — Guerre de Tacfarinas

C'est vers l'an 17 que l'histoire nous parle d'un audacieux aventurier numide du nom de Tacfarinas, qui agita surtout la Numidie, et qui avait servi comme auxiliaire dans les légions romaines avant de se révolter. Tacite a raconté cette guerre dans ses annales, écrites vers l'an 84.

Tacfarinas réunit d'abord pour le vol et le butin des bandes vagabondes ; bientôt il sut les discipliner, les ranger sous le drapeau, les distribuer en compagnies ; enfin, de chef des aventuriers, il devint général des Musulans qui habitaient entre l'Hammise et le Bagradas. Ce peuple entraîna dans la guerre les Maures, ses voisins, qui avaient pour chef Mazippa.

Les forces furent partagées : Tacfarinas se chargea de commander des hommes d'élite armés à la romaine, tandis que Mazippa, avec les troupes légères, portait partout l'incendie et la terreur. Les deux chefs barbares eurent d'abord à combattre Furius Camillus, proconsul d'Afrique, qui réunit une légion et quelques cohortes ; les insurgés furent battus.

L'année suivante, Tacfarinas recommença la guerre.

Après avoir saccagé les bourgades, il réussit à assiéger une cohorte romaine. Le poste romain avait pour commandant, Décrius, intrépide soldat et capitaine expérimenté ; il tint ce siège pour un affront.

Décrius attaque les Numides et les Maures, mais au premier choc, il est repoussé. Sous une grêle de traits, il se jette à travers les fuyards, les arrête, crie aux porte-enseignes qu'il est honteux que le soldat romain tourne le dos à une bande de brigands et de déserteurs. Couvert de blessures, ayant un œil crevé, il n'en fait pas moins face à l'ennemi et combat jusqu'à ce qu'il tombe mort, abandonné des siens.

A cette nouvelle, L. Apronius, successeur de Camillus, plus indigné de la honte des Romains qu'alarmé du succès des bandits, fit un rare exemple : il décima la cohorte infâme, et tous ceux qui furent désignés par le sort expirèrent sous la verge. Cet acte de rigueur fut si efficace, qu'un corps de 500 vétérans défit seul les mêmes troupes de Tacfarinas devant le fort de Thala.

En l'an 19, Tacfarinas se retira dans le désert et, l'année suivante, il continua ses incursions. Blésus lui fut opposé par ordre de Tibère.

Souvent repoussé par les troupes romaines, Tacfarinas poussa l'insolence jusqu'à envoyer à César une ambassade qui demandait un établissement pour lui et pour son armée, ou menaçait d'une guerre interminable.

On rapporte que jamais insulte à l'empereur et au peuple romain n'indigna Tibère comme de voir un déserteur et un brigand s'ériger en puissance ennemie.

Tibère donna ordre à Blésus d'offrir l'impunité à ceux qui mettraient bas les armes, mais de s'emparer de Tacfarinas à quelque prix que ce fût.

Beaucoup de rebelles profitèrent de l'amnistie.

Bientôt aux ruses du Numide on opposa dans l'armée romaine le genre de guerre dont il donnait l'exemple.

L'armée de Blésus se mit en marche dans trois directions et sur trois colonnes.

Le lieutenant Cornélius Scipion, qui commandait la colonne à l'aile gauche, ferma les passages par où l'ennemi venait piller le pays de Leptis. Du côté opposé, le fils de Blésus alla couvrir les

bourgades dépendantes de Cirta. Au milieu, le général lui-même établissait dans les lieux convenables des postes fortifiés ; de sorte que les Barbares, serrés, enveloppés de toutes parts, ne pouvaient faire un mouvement sans trouver des Romains en face, sur leurs flancs, souvent même sur leurs lignes de retraite. Beaucoup de gens de Tacfarinas furent tués ou faits prisonniers.

En l'an 22, Blésus parvint à s'emparer du frère de Tacfarinas. Tibère considéra la guerre comme terminée et permit que Blésus fût salué par ses légions du nom d'*imperator*. Nul n'obtint plus ce titre après lui. Tibère retira d'Afrique la légion IX.

En l'an 24, Tacfarinas recommença ses incursions.

Du sein même de la province tous les indigents, tous les hommes d'une humeur turbulente, couraient sans obstacle sous les drapeaux du Numide, qui avait alors pour alliés les Garamantes.

Le proconsul de cette année-là, P. Dolabella, rassemble aussitôt ses soldats et, grâce à la terreur du nom romain, et à la faiblesse des Numides en présence de l'infanterie, il chasse Tacfarinas devant Thubusque, ville située entre le port de Saldae et Sitifis (Sétif).

Tacfarinas avait du reste pour habitude de porter toujours ses efforts sur ce point ; mais sa retraite était au sud, et quand on parvenait à le chasser de ses repaires, il fallait guerroyer vers le désert et loin, à l'est, vers la Tripolitaine, puisque les Garamantes, ses alliés, habitaient la région appelée aujourd'hui Fezzan.

Bientôt on apprit que les Numides, réunis près des ruines d'un fort nommé Auzia, brûlé par les barbares autrefois, venaient d'y dresser leurs huttes et de s'y établir : ils se fiaient sur leur bonne position tout entourée de vastes forêts. A l'instant des escadrons et des cohortes, libres de tout bagage, et sans savoir où on les mène, courent à pas précipités. Au jour naissant, le son des trompettes et un cri effroyable les annonçaient aux Numides à moitié endormis.

Les chevaux des Numides étaient attachés ou erraient dans les pâturages. Du côté des Romains, tout était prêt pour le combat et chez l'ennemi rien n'était prévu. Les barbares se laissent égorger et prendre comme des troupeaux. Tacfarinas, voyant son fils prisonnier et les Romains déborder de toutes parts, se précipite au milieu des traits et se dérobe à la captivité par une mort qu'il fit cependant payer assez cher.

L'histoire de Tacfarinas méritait d'autant plus d'être rapportée ici que ce chef semblait revivre dans Abd el Kader qui opposa à nos armées une résistance si acharnée jusqu'en 1847.

L'analogie est frappante ; la tactique et les ruses d'Abd el Kader sont les mêmes que celles de Tacfarinas. Or, si les Romains, après une occupation déjà longue, employèrent sept années à réduire ce rebelle, faut-il s'étonner si nous avons mis près de 17 ans pour dompter un ennemi dont les ressources étaient, sans contredit, plus considérables que celles de Tacfarinas et qui, de plus, agissait sur des populations fanatiques, non-seulement par l'autorité militaire, mais encore par l'influence plus grande de la religion?

La guerre contre Tacfarinas fut donc terminée en l'an 24, époque à laquelle Caligula, pour maintenir l'Afrique, sépara l'administration militaire dans les provinces africaines.

Le proconsul d'alors n'eut plus de commandement, et là où il y avait deux chefs et deux provinces, l'union pour la révolte devenait plus difficile.

Bien plus, les dissensions des deux chefs, toujours en désaccord sur les limites de leurs attributions, étaient pour l'empereur une nouvelle cause de sécurité. Cette disposition fut plus tard appliquée à toutes les autres provinces situées à l'ouest de la Numidie.

Ce fut une des grandes modifications introduites par l'empire dans l'ancienne administration républicaine.

A cette époque, l'Afrique était un pays riche et populeux pouvant nourrir Rome et toute l'Italie. Le pays appelé aujourd'hui Tunisie était le grenier d'abondance des Romains ; les régions les plus fertiles étaient les grandes Plaines, appelées aujourd'hui, la Vallée de la Medjerda.

Bulla Regia, municipe romain

Bulla Regia était à cette époque un municipe, sans doute sans droit de suffrage, dont les habitants se trouvaient dans la même condition que les anciens plébéiens de Rome, c'est-à-dire portaient le titre de citoyens, avaient des propriétés, exerçaient des métiers et le petit commerce ; des juges, choisis dans leur sein, réglaient

leurs contestations ; ses habitants servaient dans les légions romaines, mais personne ne pouvait arriver aux charges et nul ne pouvait voter.

A côté de Bulla, Simithu Colonia, était une colonie romaine d'environ 10,000 habitants composée de plébéiens pauvres et d'anciens soldats ; cette colonie n'était à vrai dire qu'une garnison permanente employée à l'extraction du marbre.

Bulla Regia, peuplée de 12 à 15,000 âmes, était, suivant plusieurs écrivains, une ville très florissante ; elle était située sur la rive gauche de la rivière appelée Bedja, près de magnifiques jardins qui ont disparu aujourd'hui pour ne plus former qu'un immense marais, d'où les eaux ne peuvent plus s'écouler dans la Medjerda.

Nous attribuons ce phénomène à des glissements de terrains qui, avec le temps, et par suite du déplacement du lit de la Medjerda, ont obstrué l'embouchure de l'oued Bedja et de l'oued Melah.

Au premier siècle de notre ère, Bulla Regia devint aussi une cité importante au point de vue des voies de communications ; nous verrons plus loin que cette ville était située au point d'intersection des routes de Carthage à Hippo-Regius (Bône) et de Thabraca à Sicca-Veneria.

C'est sans doute pendant le premier siècle que furent construits à Bulla Regia les grands monuments suivants :

L'amphithéâtre, le cirque ou panthéon, le théâtre, l'arc triomphal, les thermes et le nymphéum.

Avant de nous occuper des voies romaines, nous croyons utile de parler ici du peuple maure, qui seconda Tacfarinas dans sa révolte.

Particularités sur les Maures

Pour les Maures, comme pour les Numides, il ne nous est parvenu qu'un petit nombre de détails sur tous ces points si intéressants dans l'histoire d'un peuple.

Sans doute, les rois devaient exercer un pouvoir à peu près absolu, et régner, comme les souverains de la Numidie, en des-

potes sur les tribus et les chefs qui les avaient reconnus. Il paraît évident, d'après quelques passages des anciens auteurs, que beaucoup de tribus maures restaient libres ; les rois maures faisaient souvent des excursions pour les réduire ou les tenir en respect.

La grande divinité de ces peuples était le dieu de la mer. Ils rendaient donc un culte à Neptune et à sa femme Nephtys et les noms de ces divinités signifiaient roi et reine. Les Maures offraient des sacrifices humains. On ne sait pas si le langage des Maures différait de celui des Numides. On peut appliquer aux Maures tout ce qui a été dit touchant les chevaux et les cavaliers numides. C'était de part et d'autre même manière de monter à cheval, même vigueur et même agilité chez l'homme et le coursier. L'infanterie maure, dans les combats, se servait de boucliers faits de cuir d'éléphant et était vêtue de peaux de lion, de léopard et d'ours ; elle portait ce vêtement jour et nuit. Les cavaliers étaient armés de lances courtes et avaient aussi des boucliers faits de peaux d'animaux sauvages ; leur vêtement ressemblait à celui des fantassins.

Tous étaient fort habiles à se servir de leurs armes et de leurs boucliers. Hyginus rapporte que les Maures combattaient avec des massues, jusqu'à ce que Bélus, fils de Neptune, leur eût enseigné à se servir de l'épée. Les Maures étaient de très bons archers. Hérodien et Elien disent qu'ils portaient constamment leurs flèches avec eux, pour se défendre des attaques des bêtes féroces dont ils étaient toujours menacés.

Horace parle de leurs traits empoisonnés : ils s'en servaient plutôt contre les monstres du désert que dans les combats.

Les Maures de distinction déployaient un grand luxe dans leurs vêtements, qu'ils ornaient d'or et d'argent. Ils poussaient à un degré extrême le soin de leur personne. Ils entretenaient avec coquetterie la blancheur de leurs dents, la propreté de leurs ongles ; leur barbe était longue et bien peignée. Quand ils se rencontraient, ils prenaient garde de s'approcher de trop près de peur de déranger les boucles de leurs cheveux.

Les figures de médailles africaines sont en effet remarquables par la beauté de la barbe et de la chevelure. Les Maures de la classe inférieure n'avaient qu'un vêtement, qu'ils portaient hiver

comme été. La plupart d'entre eux couchaient la nuit par terre, garantis seulement par leurs habits. Cela existe bien chez les Arabes, qui se servent de leur manteau (burnous) comme de lit et de couverture. Les Maures, en général, n'aimaient point le travail, s'adonnaient peu à l'agriculture, excepté dans quelques cantons. Comme les Numides, dit Strabon, les Maures étaient très sobres, vivaient de grains, de légumes qu'ils mangeaient souvent verts, sans aucune préparation. Ils n'avaient, pour la plupart, ni huile ni vin, ne sachant non plus cultiver ni l'olivier ni la vigne. Leurs demeures étaient des huttes ou mapalia. Aussi, le genre de vie de la plus grande partie de la nation ne différait en rien de celui des Nomades.

La polygamie était usitée chez eux comme chez les Numides, et cela bien longtemps avant la conquête romaine. On lit dans Procope le passage suivant : « Vous nous menacez, disaient les Maures à Salomon, lieutenant de Bélisaire, de tuer nos enfants livrés par nous en ôtages ! Romains, vous tenez à votre progéniture, parce que dans vos mœurs, dans votre religion, vous ne pouvez avoir qu'une femme : nos lois nous en permettent cinquante, nous ne craignons pas de voir notre race s'éteindre. »

Tous les Maures n'étaient pas étrangers aux arts et aux connaissances de la civilisation. Les villes étaient pleines d'une population industrielle et commerçante, qui dut être formée de bonne heure par le contact des peuples navigateurs et surtout des Phéniciens.

Les Maures nomades, selon l'usage des Africains, environnaient leurs camps d'un mur de chameaux disposés sur plusieurs rangs ; ils placaient en seconde ligne quelques rangs de bœufs liés par les cornes. Ce double rempart vivant formait un labyrinthe inextricable, au milieu duquel il était difficile de se frayer un passage jusqu'à l'enceinte qui renfermait les bagages et les familles des Maures.

Monuments Historiques

Les monuments qui méritent d'être cités dans ce coin de l'Afrique septentrionale sont :

1° Une grande ruine de Thabraca appelée par les Arabes « quèsquès. »

2° Les thermes de Bulla Regia. (Voir notre description de la ville).

3° Une porte romaine mise au jour à Béja (Vacca).

4° Les ruines d'un château fort encore debout à Kassar es Saga, à 30 kil. au nord-ouest de Béja sur la voie de Tabarca. On y trouve une inscription du temps de Commode, un rescrit au sujet des injustices faites par le proconsul à l'égard des colons : ces sortes de tables se retrouvent aussi à Souk El Khemis et à Ksar-Mezouar.

5° Le pont romain de Béja. Ce pont est bien conservé, mais il est regrettable que les parapets aient été pris pour la construction de la gare de Béja.

6° Le Bordj Halal (ou Saltus Philomusianus, en face de la station de Sidi Meskine).

7° Un mausolée, et un arc de triomphe à El Hammam (l'ancien Ad Aquas).

8° Les ruines d'Aïn bou Hadja.

Voies Romaines

M. Tissot a relevé au pont de Béja-gare une inscription donnant une date consulaire (29 de l'ère chrétienne) ; ce pont a été construit sous Tibère. L'inscription nomme un proconsul du nom de C. Vibius Marsus (782 de Rome).

Une autre inscription a été estampée au pont romain en ruines sur la Medjerda, à Chemtou même (Simithu) ; cette inscription, envoyée à M. le Ministre de l'Instruction publique, par les soins de MM. les employés des carrières de marbres, fait connaître que le pont a été construit au premier siècle de notre ère.

D'autres inscriptions que nous avons relevées à Chemtou mentionnent Adrien Auguste et Antonin Auguste (dit le Pieux).

La route qui existe entre le pont de Béja et de Chemtou a donc été construite au commencement de notre ère.

Nous allons parler de cette voie romaine (1).

(1) Voir « Les Voies Romaines » page 97 du Bulletin de Géographie historique et descriptive du Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Année 1888. — N° 2.

Voie de Cirta à Carthage par Hippo-Regius (Bône), Bulla et la plaine de Bagradas (Medjerda). — Cette route était la plus directe ; elle entrait, ainsi que nous l'avons constaté à la suite de nos fouilles, dans la Tunisie actuelle au sud des Djebel Ghorra et Mrassen. Ces premières étapes nous montrent d'abord des Aquae, désignant ici, comme dans tous les cas semblables, un établissement de bains publics. C'étaient les Ad Aquas, aujourd'hui El Hammam, ou bains, en arabe. Puis la voie passait à Simithu Colonia (Chemtou), où il existe encore des carrières de marbre que l'on suppose avoir été exploitées par les Carthaginois avant l'arrivée des Romains. En effet, M. Saladin a découvert dans ces carrières des fragments de sculptures puniques en marbre.

La route desservait ensuite le poste de Sidi-Aassen et le fort aujourd'hui appelé Bordj Halal (Saltus Philomusianus), passait à Bulla Regia, et puis sous un arc de triomphe dédié à Cérès (déesse des moissons), situé à 5 kilomètres à l'est de Bulla, au pied du versant méridional du Djebel Rebia.

Le reste de la voie, jusqu'à Béja-Gare, n'offre plus qu'une série de petites stations obscures, échelonnées à des distances assez rapprochées le long de la Medjerda.

Une inscription qui se termine comme il suit prouve que cette voie a été réparée sous Maximin en l'an 236 de notre ère : « Nous Maximin, etc... avons rétabli la route de Carthage par Bulla, depuis la capitale jusqu'aux frontières de la Numidie, route qu'une longue négligence avait laissé dégrader et *dépérir.* »

Voie de Thabraca à Sicca-Veneria (El-Kef). — Une voie romaine passait à Bulla Regia, allant du nord au sud pour mettre Thabraca en communication avec Sicca ; de Sicca, cette voie se prolongeait vers le sud.

Nous avons remarqué sur la Medjerda, près de Souk El Arba, les vestiges d'un pont où passait la route. M. Tissot avait déjà signalé les vestiges de ce pont romain.

Voie d'Aïn-bou-Hadja à Vacca (Béja). — Une voie romaine existait entre Béja et Aïn-bou-Hadja ; elle passait à Fernana, où elle coupait à angles droits la voie de Thabraca à Bulla et à Simithu.

Voies de Simithu (Chemtou) à Thabraca. — Enfin, une autre voie allait de Simithu à Thabraca. Elle se bifurquait avec celle de

Bulla à Thabraca, un peu au sud de l'oued R'ezala. Cette voie, qui servait à transporter les marbres de Simithu à Rome, (1) passait à un lieu appelé Souk El Djemâ, franchissait l'oued R'ezala sur un pont dont on voit encore les culées à 1800 mètres à l'est du pont métallique actuel ; passait sur le versant oriental des montagnes situées en face du camp de la santé, montait en pentes douces jusqu'au Khranguet El Meridj, où existe la borne milliaire reproduite à la première partie de ce travail, longeait le versant oriental du Djebel Byr, passait à Ben Metir, franchissait le col d'Ouldj Zouk chez les Makna et descendait également en pentes douces jusqu'à Thabraca. Deux bornes milliaires existent de cette route à Chemtou même (2).

Voie du littoral. — La voie du littoral venant d'Hippo-Regius (Bône) passait à Thabraca, franchissait la Tusca (oued Zaïne) à un point appelé aujourd'hui El Guemaïr, et se dirigeait sur Vacca (Béja). Une autre branche, comprise également dans la Khoumirie actuelle, partait de Thabraca, franchissait la Tusca près de son embouchure et se dirigeait sur Hippo-Diarrhyte en passant, le long de la côte, sur le versant de la chaîne de montagnes rocheuses situées près des caps Négro et Serrat.

Le nom de Hippo-Diarrhyte se corrompit par la prononciation africaine en celui de Zaryte ou Zarita et, d'Hippo-Zaryte, les Arabes firent Benzert que nous prononçons et écrivons aujourd'hui Bizerte. Cette localité, située sur les bords de la mer, près des grands lacs chez les Mogod, mériterait d'être dotée d'un port militaire. (3)

Voie de Carthage à Cirta par Sicca Veneria et Tebessa. — Une autre voie romaine de l'intérieur existait entre Carthage, Sicca, Tebessa et Cirta.

Cette voie passait à quelque distance au sud de Sicca Veneria, la moderne Kef, fort renommée par ses beaux jardins et ses immenses oliviers.

---

(1) Des colonnes de marbres, brisées sans doute pendant le transport, existent encore tout le long de cette route.

(2) Cette route a été construite de 128 à 129 de notre ère, lors du premier voyage d'Hadrien en Afrique.
Entre Tabarca et la Galite il existait, suivant l'itinéraire maritime d'Antonin, une ligne de communications régulières par mer.

(3) Le golfe d'Hippo-Zaryte étatt le plus remarquable de l'Afrique ancienne. S'il y existait de nos jours un port militaire, l'ile anglaise (ile de Malte) perdrait beaucoup de son importance au point de vue militaire et maritime.

Cette voie a été pavée en l'an 119 entre Carthage et Theveste (Tebessa), ainsi que le constate une inscription ainsi conçue: « L'empereur et César, petit-fils du bienheureux Trajan, le Parthique Trajan, Adrien-Auguste, grand pontife, etc... a fait paver la route de Carthage jusqu'à Theveste, par la légion Troisième Auguste, sous Publius Metilius Secundus, légat impérial, propréteur. »

On vient de voir quel était dans son ensemble le système de communications itinéraires établi dans la région appelée aujourd'hui Khoumirie.

Sur ces routes étaient semés des villes, des châteaux et des postes fortifiés occupés par des soldats ; des Thermes où ils allaient guérir leurs maladies et leurs blessures ; des greniers où des approvisionnements de toutes espèces étaient accumulés pour l'armée et la population.

Aussi, tranquilles possesseurs du sol, les Romains bâtissaient même hors du passage de ces routes (dans la vallée de l'oued Djenane, près d'Aïn-Draham, etc, etc) ; ils disséminaient sans crainte, dans les campagnes ou les vallées, des villas de plaisance et des fermes comme au sein de la belle Italie. Les indigènes, de leur côté, avaient des cités et des bourgades multipliées, répandues dans les pays plats et surtout dans la vallée du Bagradas, entre Béja, Bulla et les Ad Aquas.

Ces châteaux et fermes isolés nous présentent aujourd'hui leurs ruines dans la vallée de l'oued Djenane, dans celles de Tabraca, de l'oued Zâira (Tusca), de Bou Metir, de l'oued El Kebir, de l'oued R'ezala, autour d'Aïn-Draham, près d'Aïn-Cherchera, d'Aïn Bou H'adja, et de Bulla qui se trouve dans la petite vallée de l'oued Melah (rivière salée) tributaire de l'oued Medjerda.

Des camps existaient sans doute à El Hammam (Ad Aquas) à Chemtou (Simithu), à Sidi-Aassen, à Bulla, à El Guemaïr et près de Fernana.

Les postes fortifiés en permanence étaient : les Ad Aquas, reconstruits sans doute par Justinien, car le style byzantin y domine ; le fort de Zouïba, Bulla Regia, Vacca, Aïn Bou H'adja et Thabraca.

De petits postes, dont nous avons déjà fait une description spéciale et dont on voit encore les ruines, étaient échelonnés le

long des voies pour assurer la circulation et protéger les voyageurs contre les attaques des pillards numides.

Des thermes existaient aux Ad Aquas, à Simithu qui recevaient l'eau des montagnes voisines par un aqueduc que nous avons décrit dans notre travail sur les voies romaines de la Khoumirie (2e partie), à Bulla Regia, et à Bordj El Hammam situé à 16 kil. à l'ouest d'Aïn Draham et où l'eau atteint 50° à l'une des sources qui débite 100 litres à la minute. A l'autre source (30° seulement) le débit est moins fort, mais toutes les deux sont sulfureuses et très fréquentées par les Arabes atteints de la gale.

La température de la source de Bulla est de 28° (voir la description de cette ville où l'on donne le degré thermométrique de l'eau).

Enfin d'autres thermes existaient sur les bords de la mer.

Les greniers se trouvaient à Simithu, Thabraca, Vacca, Bulla Regia et Aïn bou Hadja.

Religion

Le christianisme ne pénétra dans la Numidie qu'à la fin du IIIe siècle. L'église chrétienne romaine qui existe encore sur l'Oued R'ezala, près d'Aïn bou Hadja, remonte bien au 4e siècle de notre ère ; cette construction est sans doute une des premières de ce genre qui a été élevée dans ces parages.

Bulla Regia était alors un diocèse dont le pasteur assista à des conciles qui eurent lieu à Carthage. Cependant, chose étonnante, nous n'avons découvert à Bulla qu'un monogramme du Christ ; les autres inscriptions tumulaires sont païennes, tandis qu'à Béja, Bizerte, Kef et Tabarca il existe un grand nombre de pierres tombales chrétiennes.

Dans l'histoire de l'Afrique chrétienne, Bulla Regia figure sous le nom de Bullensium-regiorum.

La ville d'Hippo-Diarrythe vit naître Restitute déclarée sainte et que l'Eglise d'Afrique honore encore le 17 mai ; Restitute n'a été la patronne d'aucune église de Carthage.

Légions romaines

Des pierres tumulaires que nous avons trouvées à Sidi Assen, poste situé entre Simithu et Bulla Regia, sur la rive gauche de la Medjerda, nous mentionnent la Légion IIIe Auguste.

Sidi Assen ne devait être qu'un avant-poste du fort important de Bordj Halal.

Ces deux postes occupaient des points stratégiques (nous dirons même tactiques), très importants à cette époque, car entre la chaîne de montagnes de Chemtou à Bulla, et celle de la rive droite de la Medjerda, la vallée est très resserrée et permettait aux troupes romaines d'opposer à l'ennemi, venant des gorges de Ghardimaou, plusieurs lignes de défenses importantes. Sans doute, ces postes fortifiés ont été créés à une époque où la frontière passait près de Bulla, et cela dans le but de renforcer le centre de la ligne de bataille coupée en deux par la Medjerda ; sur la rive droite du fleuve, on retrouve également des vestiges de constructions assez importantes. Les troupes qui devaient défendre ce passage avaient pour appui, aux deux ailes, des chaînes de montagnes, nues, arides et très escarpées. Le pont de Souk el Arba (sur la route de Thabraca à Sicca) pouvait servir au général romain à rallier sa gauche à sa droite ; cette dernière aurait occupé un front moins étendu, car les montagnes de la rive gauche sont plus rapprochées de la Medjerda que celles de la rive droite. En cas de défaite, la ligne de retraite de Bulla à Carthage est tout indiquée, puisque cette seule voie romaine existait dans la plaine sur la rive gauche.

La cavalerie aurait joué le principal rôle dans les grandes Plaines.

Considérations générales sur les troupes romaines en Afrique

Sur la route de Théveste (Tébessa) et Sitifis (Sétif), le point le plus important, pour l'occupation militaire en général, était celui de Lambèse où subsistent de nombreuses inscriptions qui constatent, aussi bien qu'une annotation spéciale de Ptolémée, que

c'était une colonie de la Légion 3e Auguste, qui fut, depuis la conquête romaine, constamment affectée à la garde de l'Afrique; cette circonstance et la multiplicité des routes romaines tracées à l'entour, nous fournit une indication très digne de remarque sur le système d'occupation et sur la défense adoptée par les généraux romains.

C'est donc à 20 lieues au sud de Constantine qu'ils avaient porté le noyau de leurs forces militaires, tenant ainsi en échec, entre la côte et le cordon des frontières, les indigènes subjugués et circulant librement sur leur territoire au moyen de routes dont ils l'avaient sillonné.

Sous le règne de Septime Sévère, Elagabal, qui était fils de Sextus Varius Marcellus, ancien gouverneur de Numidie, commandait la Légion 3e Auguste.

Il y eut en outre en Afrique un certain nombre d'ailes (corps de cavalerie) et de cohortes auxiliaires, les unes formées dans le pays même, les autres venues de la Germanie, de la Gaule, de l'Hispanie et d'autres parties de l'Empire.

C'étaient des troupes de ligne et de combat, en garnison dans les villes et mobilisées suivant les exigences de la guerre.

Revenons à l'histoire de cette partie de l'Afrique.

Cette histoire, pendant les deux premiers siècles, se résume en deux faits principaux: efforts des princes romains pour acclimater sur le sol africain la civilisation romaine ; défense des frontières contre les barbares du sud, qui les franchissaient fréquemment.

En l'an 96, sous le règne des Antonins, il y eut en Numidie 12 colonies romaines, dont deux dans le pays appelé aujourd'hui la Khoumirie : Thabraca et Simithu, 5 municipes, y compris Bulla Regia, et 31 villes libres ; les autres étaient soumises au tribut (1).

Les incursions des Musulans, des Gétules et des autres tribus du désert, avaient commencé dès le principat d'Auguste, et rarement les possessions romaines en Afrique furent en repos par

---

(1) Voir page 14 : *Recherches sur l'Afrique septentrionale*, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

suite du voisinage de ces barbares. On manque presque de documents sur les actes d'hostilité qui avaient lieu continuellement de part et d'autre.

Antonin soumit les Maures, peuplade la plus considérable des Libyens indépendants. Ils étaient difficiles à vaincre, car eux et leurs femmes voyageaient à cheval et non sur des chariots.

Sous le règne de Marc-Aurèle, les dangers de l'Empire romain devinrent plus graves; les barbares, comprenant que ce grand corps s'affaiblissait, l'attaquèrent avec un acharnement incroyable, et Rome ne songeait plus à envahir, s'estimant heureuse de pouvoir préserver ses frontières.

En 216, Caracalla éleva tous les habitants libres de l'empire au rang de citoyens, et il n'y eut plus entre les hommes d'autre distinction que celle de Romains et d'esclaves.

Cette mesure n'avait pas seulement pour objet d'augmenter le nombre des contribuables, elle tendait aussi à multiplier les ressources militaires de l'Etat et à faciliter sa défense en donnant à tous le droit d'être enrôlés dans les légions.

Nouveaux troubles en Afrique, en 237 après J.-Ch.

Alexandre Sévère ayant été assassiné en 237 par le Goth Maximin, toutes les provinces virent avec effroi ce barbare devenir maître de l'Empire.

L'Afrique donna l'exemple du soulèvement; le vieux Gordien qui la gouvernait fut proclamé roi à Tysdrus (el Djesa); il prit son fils pour collègue et le Sénat les reconnut. Mais les deux Gordiens, proclamés en Afrique, y trouvèrent le gouvernement de la Mauritanie qui leur fit opposition. Capélianus était dévoué à Maximin et devint l'ennemi personnel de Gordien. Gordien destitua Capélianus, qui réunit une armée composée de Maures d'élite et d'autres troupes rassemblées à la hâte; il marcha sur Carthage, forçant les pays qu'il traversait à désavouer Gordien. Celui-ci opposa son fils à cette attaque imprévue. Mais Capélianus avait la réputation d'un vieux soldat plein d'expérience et de bravoure. Dans la bataille qui se livra, le jeune Gordien fut vaincu et tué. A cette triste nouvelle le vieux Gordien se pendit.

Le vainqueur usa cruellement de son triomphe; il dressa des échafauds, prononça des confiscations et n'épargna aucun des ennemis de Maximin ; même les villes et les temples furent livrés au pillage et le butin abandonné aux soldats.

Capélianus changea l'administration municipale des villes et se rendit cher aux troupes et à la populace. Cet ancien intendant de la Maurétanie aspirait à la pourpre impériale et préparait les voies pour succéder à Maximin. On ne sait absolument rien sur la fin de sa carrière.

RÈGNE DE GALLIEN

Incursions des Francs dans l'Afrique septentrionale 260 à 268

Le règne de Gallien fut signalé par des calamités et des hontes de toute espèce.

Pendant que l'anarchie intérieure s'efforçait à déchirer l'empire romain, les barbares en ravageaient impunément les provinces. Les Francs, après avoir franchi le Rhin, se répandirent dans la Gaule et dans l'Espagne. Lorsque le pays, épuisé après 12 ans de ravages, ne leur offrit plus de butin, ils s'emparèrent de quelques vaisseaux dans les ports d'Espagne et passèrent en Afrique.

Cette invasion ne laissa pas de traces, mais les Francs avaient indiqué la route aux Vandales, qui devaient la suivre deux siècles plus tard.

Tremblement de Terre en Afrique en l'an 268

Trebellius Pollion nous fait connaître qu'en 268 un tremblement de terre épouvantable bouleversa toute la Libye ; la terre, dit-il, s'entr'ouvrit en plusieurs endroits, et la mer reflua sur les rivages

en engloutissant plusieurs villes ; toutefois la Numidie fut moins éprouvée.

Bulla Regia (1) eut-elle à souffrir de cette catastrophe ?

Probus (297)

Probus, avant d'être empereur, fit glorieusement la guerre en Afrique. Il combattit avec courage, dit Flavius Vopiscus, les Marmarides et les vainquit. De la Libye il vint à Carthage, où il réprima les rébellions.

Maximien

Sous Dioclétien, l'Afrique fut désolée par une guerre sérieuse qui nécessita la présence de Maximien.

Cet événement n'est indiqué que dans Aurélius Victor, Eutrope et les panégyristes. Point d'explications ni de détails, car, à cette époque de décadence littéraire, l'histoire dégénère tout à fait en chronique.

A cette époque, les Maures et les tribus voisines étaient presque toujours armés les uns contre les autres. Maximien termina ces guerres et opéra quelques changements dans l'administration de la Numidie et de la Maurétanie.

La Numidie devint province consulaire.

---

(1) Lorsqu'on observe attentivement les ruines de quelques monuments de Bulla Regia, lorsqu'on voit les grands blocs qui se sont détachés des murailles pour tomber à la renverse et aux pieds des fondations, il arrive immédiatement à l'esprit du visiteur que ces monuments ont eu à souffrir d'un tremblement de terre. Cela se pourrait certainement, mais nous pensons aussi que le temps, les glissements de terrain qui ont mis Bulla à 3 mètres sous terre, et enfin le manque d'entretien des édifices ont particulièrement contribué à la destruction de toute la ville. Nous verrons plus loin que Bulla Regia existait encore en l'an 595 de notre ère. Son mur d'enceinte semble avoir été relevé ou réparé par Justinien au VI[e] siècle.

Nous avons constaté dernièrement qu'il existe dans le mur d'enceinte des chapiteaux encastrés dans la nouvelle muraille. Tout un faubourg existait sur le versant nord du Djebel Rebia, où les ruines en petits matériaux sont assez nombreuses Les Arabes de la localité disent qu'un conduit souterrain part des Thermes et se prolonge jusque vers l'Oued R'ezala dans la direction Nord-Est.

La légende raconte aussi qu'une source thermale existe sur le versant nord du Djebel R'bea ; près du sommet de cette montagne, il existe, en effet, une fente entre deux rochers ; lorsqu'on y prête l'oreille, on entend un bourdonnement continuel et, pendant les temps froids, des vapeurs chaudes arrivent jusqu'à l'ouverture de ces deux rochers.

Usurpation d'Alexandre (308 à 311)

Plus tard, Dioclétien rétablit la grandeur et la tranquillité de l'empire ; mais quand il se fut retiré à Salone, un usurpateur s'éleva en Afrique. C'était un Pannonien appelé Alexandre, de la plus basse origine, qui se maintint pendant 3 ans dans la contrée.

Maxence y envoya Volusianus avec quelques cohortes, et il suffit d'un combat pour dépouiller Alexandre. Maxence désola ensuite Carthage et toutes les plus belles contrées de l'Afrique par ses cruelles vengeances. Il paraît certain que la Numidie avait aussi accepté la domination d'Alexandre, et même que ce timide usurpateur, après avoir perdu Carthage presque sans combat, s'était réfugié sous l'abri de la forte position de Cirta.

La chute de Maxence excita dans toutes les provinces qu'il avait opprimées la joie la plus vive ; Constantin fut salué comme libérateur.

Constantin (an 322)

En 322, Constantin rendit un édit destiné à sortir l'Afrique de la profonde misère où la tyrannie de Maxence l'avait plongée ; il affranchit les provinces agricoles d'Afrique des tributs de blé et d'huile et accorda une diminution d'impôts.

A cette époque l'Eglise chrétienne d'Afrique se divisa par le schisme des donatistes ; et les tribus barbares, châtiées par Maximien, se révoltèrent ayant à leur tête Firmus.

Révolte de Firmus (371)

Nubel, un des chefs les plus puissants des tribus maurétaniennes, étant venu à décéder, son fils Zamma, qui avait lié amitié avec le comte Romanus, fut tué par son frère Firmus, contre lequel le comte envoya des rapports défavorables à l'empereur Valentinien.

Firmus, homme influent, actif et habile, se place par son esprit de ruse et sa bravoure au-dessus de Tacfarinas et à côté de Jugurtha.

Le même intérêt que nous avons trouvé dans les autres guerres soutenues pour l'indépendance africaine, se retrouve encore dans la lutte que nous allons décrire.

Firmus commit des dévastations pour la répression desquelles Valentinien envoya le comte Théodose, maître de cavalerie, avec quelques troupes de sa garde.

Ce général reçut à Sitifis les envoyés de Firmus et leur demanda des otages. Après avoir passé la revue de ses troupes à la station Panchariana, il se mit en campagne et porta son quartier général dans les montagnes de Fer à Tubusuptus, où il refusa de recevoir de nouveaux envoyés de Firmus qui venaient sans les otages ; tombant alors sur les Tyndiens et les Massissiens, il les tailla en pièces, saccagea le domaine de Pétra aussi considérable qu'une ville, et emporta la place de Lamfocta où il reçut la soumission que Firmus vint lui faire en personne.

Quelque temps après, Théodose, ayant eu connaissance que Firmus tramait quelque complot, se porta immédiatement à Sugabarri, y surprit un corps de transfuges, qu'il fit prisonnier ; tous, chefs et soldats, passèrent ensuite par les armes. Après avoir battu les Mazikes, Théodose se dirigea sur les Musons, mais battit en retraite devant 35,000 hommes venus de toutes les tribus.

Théodose rentra avec ses 35,000 hommes à Tipasa au mois de février 373.

Théodose s'occupa alors de rompre adroitement la ligue formée contre lui à grands frais par l'ennemi et de gagner, par des promesses ou des menaces, les tribus circonvoisines. Firmus, effrayé du danger d'une défection, se sauva au loin dans le municipe de Conta ; ses alliés se dispersent et Théodose dévaste leur camp abandonné, établit des chefs dévoués sur les tribus qu'il soumet sur son passage et se dirige vers Conta, d'où Firmus s'était enfui à son approche pour se réfugier chez les Isafliens.

Théodose les bat et s'enfonce plus avant jusqu'aux montagnes des Jubalènes, patrie de Nubel et de Firmus : là les difficultés du terrain l'arrêtent, il se dirige sur Auzia où il reçoit la soumission des Jesaliens. Ayant appris que Firmus était revenu chez les Isafliens, Théodose alla le leur demander, mais inutilement. Après un combat acharné dont l'issue fut douteuse,

il revint au château d'Auzia ; chemin faisant il tomba à l'improviste sur les Jesaliens dont il se défiait, les battit et rentra à Sitifis.

Enfin, dans une dernière campagne, les Isafliens se décidèrent à traiter secrètement avec Théodose au sujet de l'extradition de Firmus ; ce dernier averti du danger se donna la mort.

Ces évènements signalèrent la fin du règne de Valentinien.

Etat des provinces africaines à cette époque

On fit alors de toute l'Afrique six provinces : celle de Carthage proconsulaire, la Numidie consulaire, le Byzacium consulaire, Tripoli et les deux Maurétanies l'une dite Sitifienne, l'autre Césarienne sont présidiales. Quant à la Tingitane, elle fut annexée à l'Hispanie.

Révolte de Gildon (397)

Nous ne voulons pas passer sous silence la révolte de Gildon qui, revêtu en 395 de tous les pouvoirs militaires en Afrique, cherchait à se rendre indépendant de Rome.

Maskelzer (ou Mascézil), envoyé d'Italie, débarqua avec des troupes en Afrique et mit les soldats de Gildon en déroute. Ce dernier, abandonné des siens, s'embarqua pour chercher un refuge en Orient, mais les vents le jetèrent sur le port de Thabraca, où il trouva la prison et la mort au commencement de 398.

Gildon était Maure et païen, mais protecteur zélé des donatistes ; il était frère de Firmus qui était mort en combattant pour la liberté du pays : il représentait donc deux intérêts généraux très puissants, celui de l'indépendance africaine et celui d'une secte religieuse fort active et fort étendue dans le christianisme : l'accession du pays fut prompte et volontaire. Mais la famille de Gildon était chrétienne et orthodoxe ; sa femme, sa sœur et sa fille furent des saintes.

Sous son règne, l'autorité devint tyrannique. Sa cruauté, sa lâcheté, son avarice et ses débauches, plus offensantes dans un vieillard, lui aliénèrent à la fin le cœur de ses partisans.

Mascézil trouve des auxiliaires dans la famille même du tyran : il s'appuie à son tour sur des intérêts généraux tout puissants, et l'Afrique entière se soumet bientôt sans résistance.

L'Afrique profita pendant quelque temps des malheurs de l'Italie et du démembrement de l'empire ; un grand nombre de chrétiens et de fidèles s'y réfugièrent pour échapper à l'invasion des barbares du nord de l'Europe, et vint accroître les forces du parti catholique et impérial.

Enfin, depuis la révolte de Gildon jusqu'à l'arrivée des Vandales, cette partie du monde ne fut déchirée par aucune guerre civile ou étrangère.

Les Vandales en Afrique (424)

Après avoir erré pendant plusieurs siècles en Germanie, en Gaule et en Espagne, les Vandales, d'origine germaine et même slave, vinrent s'abattre sur l'Afrique septentrionale, en traversant, comme les Francs, le détroit de Gibraltar.

En 429, ils étaient déjà maîtres de toutes les villes, à l'exception de Bône, de Constantine et de Carthage. Bulla Regia était donc au pouvoir de ces barbares qui, dans un laps de temps de 18 ans, expulsèrent toutes les légions romaines du nord de l'Afrique.

Les soldats vandales ne combattaient jamais à pied, mais toujours à cheval ; ils ne faisaient usage pour l'attaque comme pour la défense que de la lance et de l'épée ; les guerriers entrés en Afrique étaient au nombre de 80,000 ; les vieillards, les femmes et les enfants qui avaient franchi le détroit étaient au nombre de 88,000, soit en tout 168,000 personnes.

Les archers, qui paraissaient dans les rangs des Vandales et sur leurs vaisseaux, étaient des mercenaires choisis parmi les Maures.

Les Places sont démantelées par les Vandales

Les Vandales, devenus maîtres du pays, avaient pensé qu'il convenait à leurs intérêts de démanteler toutes les places fortes, de peur que les Romains, venant à s'en emparer, n'en tirassent

avantage contre eux ; ils épargnèrent cependant les murs de Carthage et de quelques autres villes, mais les laissèrent se dégrader par défaut d'entretien. Nous pensons que Bulla Regia était au nombre des villes épargnées, car les Vandales ne détruisaient point les remparts des places de guerre qui pouvaient leur servir à un moment donné. Il se pourrait aussi que les remparts de Bulla, détruits par Pompée, n'aient été relevés que sous Justinien.

En effet, Bulla ne fut la capitale que du roi Hierbas ; dans la suite, il n'est plus guère question dans l'histoire de cette place qui resta sans doute une ville ouverte, et station thermale pendant un certain laps de temps. Nous avons remarqué du reste que les tours qui flanquaient l'enceinte étaient construites à une époque de décadence, car les murs consistent intérieurement en petits matériaux recouverts d'un enduit avec joints simulés ; en outre on distingue parfaitement en certains endroits les traces de l'ancienne muraille qui entourait un espace de terrain plus grand que le nouveau mur.

Bulla Regia, à une époque que nous ne pouvons indiquer, avait adopté un patron du nom de Rufinus, ainsi que le constate un piédestal que nous avons découvert sur la place du forum de cette cité. Du reste des exemples de ce genre nous sont rapportés par l'histoire, car des inscriptions trouvées en Afrique nous parlent de la colonie d'Aelia Adrienne Auguste à Zama Regia, et de celle de Concordia d'Ulpius Trajan Auguste, la féconde Adrumète, etc., etc.

Les communications sont coupées par les Vandales en 431

Sept ans après l'arrivée des Vandales, les provinces d'Afrique furent complètement dévastées et toutes les communications coupées par les barbares. L'histoire nous dit que c'était pour ce motif que le clergé chrétien fut dans l'impossibilité de se réunir au concile général d'Ephèse, et que le diacre Besula fut le seul représentant de l'Eglise d'Afrique envoyé par l'évêque de Carthage.

Enfin, c'est du 18 au 19 octobre 439 que les Vandales s'emparèrent de Carthage. En l'an 442 ils étaient maîtres de toute l'Afrique, et c'est à cette époque que Valentinien traita avec le roi des Vandales Genséric et obtint, à la suite, des terres comprises entre la petite Syrthe, les villes de Théveste, de Sicca Veneria, Bulla et Vacca.

Persécution des prêtres chrétiens (484)

L'étendue de la division territoriale du royaume des Vandales nous est particulièrement indiquée par un document qui se rapporte au temps de la persécution exercée par Hunéric contre les catholiques et leurs domaines. A ce sujet, Victor de Vite nous raconte ce qui suit : « Hunéric, voulant se débarrasser du clergé catholique qu'il craignait, fit réunir tous les évêques, clercs et autres à Carthage pour leur faire prêter serment qu'ils ne s'opposeraient pas à ce que son fils lui succédât. Les prêtres qui jurèrent contrairement à leur religion furent, pour ce crime, exilés en Corse et employés à débiter le bois nécessaire à la construction de la flotte vandale. Les autres prêtres furent déclarés ennemis du roi et exilés au nombre de 496, évêques, prêtres, diacres et autres clercs compris. Ils furent réunis à Sicca Veneria (El Kef) et aux Lares (Lorbus) où ils furent livrés aux Maures qui venaient les y chercher pour les conduire dans le désert.

Le prêtre de Bulla Regia fut au nombre des exilés.

Langues sous le régime des Vandales

Les Vandales, par la force des circonstances et à la suite d'un perpétuel contact avec les Romains, furent forcés d'apprendre l'idiome des vaincus. Le latin devint pour les conquérants, si nous pouvons nous servir de cette expression, la langue officielle, la langue du gouvernement et de l'administration. C'était en latin que l'on rédigeait les lettres et les actes qui émanaient de la chancellerie des rois vandales. On célébrait en latin les mariages,

les naissances et tous les événements heureux ; enfin, les Vandales se rattachèrent à la vie de celui qui leur donnait place dans les banquets et leur faisait de riches présents.

C'est à cette époque que se fondait en Europe la monarchie française par Clovis I[er] (de 481 à 511).

DOMINATION BYZANTINE

Guerre de Bélisaire contre Gélimer, roi des Vandales (533)

Vers l'an 533 de notre ère, Gélimer ayant fait emprisonner Hildéric, allié et ami de Justinien, empereur romain d'Orient, ce dernier déclara la guerre au roi des Vandales.

Bélisaire vint aussitôt débarquer à Caput-Vada (Ras Kaboudia), situé à hauteur d'El Djem, non loin de Sbia, avec une armée de 15,000 hommes seulement ; c'est avec cette force relativement petite qu'il expulsa les Vandales.

Gélimer fut en effet battu à Décimum le 15 décembre 533, après une charge imprévue de la part des Romains.

Gélimer battu se retire à Bulla

Il se retire, dit l'histoire, non vers Carthage, ni vers la Byzancène d'où il venait, mais dans la plaine de Bulla par la route qui conduisait en Numidie. Sur le soir, Jean l'Arménien lieutenant romain rejoignit Bélisaire qui rentrait à Carthage, pendant que toute la cavalerie romaine campa cette nuit-là à Décimum. Jean l'Arménien annonça à Bélisaire leur double victoire, car Jean et les Huns, alliés des Romains, avaient manœuvré pendant la journée sur les ailes de l'armée vandale.

La plaine de Bulla, l'ancienne campagne de Boll, où se trouvait alors Gélimer avec son armée vaincue, était située à quatre journées de marche de Carthage, non loin des frontières de la Numidie ; c'était sans doute les frontières actuelles entre la Tunisie et l'Algérie.

Là, étaient accourus auprès de Gélimer un certain nombre de Maures attirés par l'appât du gain et des aventures ; c'étaient des hommes qui appartenaient à plusieurs tribus et qui s'étaient rendus de différents lieux au camp des Vandales.

Gélimer ne se faisait point illusion sur les dangers de sa position ; l'espérance même du succès semblait l'avoir abandonné.

De Bulla, Gélimer écrit à son frère Tzazon

Il fit porter en Sardaigne, à son frère Tzazon, une lettre qui trahissait ses impressions.

Nous la reproduisons ici :

Bulla, septembre 533.

« Ce n'est point Godas, mais une maligne influence qui nous a « arraché la Sardaigne. L'inspiration qui t'a enlevé à l'Afrique « avec l'élite de nos guerriers venait d'une puissance céleste mais « qui nous était ennemie, puisque, en nous privant ainsi de « toutes nos ressources, elle a presque anéanti la maison de « Genséric. Tu n'es point parti seulement pour soumettre la « Sardaigne, mais pour donner à Justinien le temps de conquérir « l'Afrique. Les événements qui viennent de s'accomplir ont « voilé à tous les yeux les desseins de la fortune.

« Bélisaire n'est arrivé sur nos terres qu'avec des troupes peu « nombreuses et cependant il nous a vaincus.

« Les Vandales ont perdu tout courage et désormais ils ne peu- « vent compter sur le succès. Ammatas et Gibamund sont morts « par la lâcheté de leurs soldats. L'ennemi est maître de nos ports, « de nos arsenaux, de nos agrès, de nos chevaux, de Carthage, « enfin de l'Afrique entière.

« Rien ne peut tirer les Vandales de l'engourdissement et de la « stupeur où ils sont plongés ; ils semblent ignorer qu'ils com- « promettent ainsi, par leur honteuse conduite, leurs biens et la « liberté de leurs femmes et de leurs enfants.

« Nous n'avons plus rien en notre puissance que la plaine de « Bulla ; c'est là que nous nous maintenons, dans l'espoir que « toi et les tiens, vous ne tarderez pas à venir à notre secours.

« Hâte-toi ; vole sur les eaux avec toute ta flotte, ne songe plus « désormais à renverser le tyran et à replacer la Sardaigne sous « nos lois. Ce n'est plus contre cette île, mais contre Bélisaire « qu'il faut diriger nos coups.

« Unissons nos forces et marchons à l'ennemi : désormais nous « devons vaincre ou supporter en commun le poids de nos désas- « tres. »

Tzazon arrive de Sardaigne

Après avoir reçu au port de Carabis la lettre de Gélimer, Tzazon réunit les Vandales et leur apprit les nouvelles qu'on lui avait apportées.

Toute l'armée fut alors en proie à une vive douleur, les soldats n'osaient montrer en public leur tristesse et leurs larmes. Ils cherchaient à dérober leurs impressions aux habitants de l'île, et ce n'était qu'entre eux et à l'écart qu'ils s'interrogeaient sur le coup terrible qui les avaient frappés et qu'ils gémissaient sur leurs infortunes. Après avoir pris à la hâte quelques mesures qui pouvaient assurer la tranquillité et la soumission de l'île, Tzazon ordonna aux troupes de monter sur la flotte et fit voile pour l'Afrique.

Il arriva le troisième jour sur le point de la côte où l'on rencontre les frontières de la Numidie et de la Maurétanie ; c'est de là qu'il s'avança à marches forcées vers la plaine de Bulla.

Quand le roi et son frère furent en présence à Bulla, ils se précipitèrent l'un vers l'autre, s'embrassèrent et confondirent leurs larmes et leurs sanglots, sans prononcer une seule parole.

Les soldats qui venaient de Sardaigne et ceux qui étaient restés en Afrique se mêlèrent, et eux aussi, en se retournant, donnèrent les marques de la plus vive affliction. On ne parlait dans le camp ni de Godas, ni de Bélisaire ; on ne cherchait point à s'éclairer par de mutuelles questions, car chaque soldat craignait que ses malheurs ne fussent encore plus grands qu'il ne l'avait imaginé.

Cette scène fut déchirante et elle fit éprouver pendant longtemps à ceux qui la virent, et même aux ennemis des Vandales qui l'entendirent raconter, une vive et profonde émotion.

Gélimer et Tzazon quittent Bulla pour marcher sur Carthage combattre Bélisaire

Novembre 533. — Quand Gélimer se vit entouré de Tzazon et de tous les guerriers de sa nation, il quitta Bulla et marcha sur Carthage.

Il plaça son camp non loin de la ville pour attirer Bélisaire et l'engager au combat. Il avait aussi rompu l'immense aqueduc qui, de l'intérieur des terres (du djebel Zaghouan actuel) conduisait à Carthage l'eau nécessaire aux habitants ; mais, Bélisaire, général prudent, habile et expérimenté, restait dans l'inaction et n'essayait point de repousser Gélimer. Il attendait, au contraire, un mouvement de la part des Vandales, afin de profiter des fautes tactiques qu'ils pouvaient commettre, pour en tirer lui-même parti. Il fut servi à souhait, car bientôt Gélimer leva son camp et divisa son armée ; cela devait être sa perte. Il envoya une troupe sur chacune des routes qui conduisaient à Carthage et il crut dès lors qu'il avait assez fait pour priver son ennemi assiégé de toute communication avec l'intérieur et de toutes ressources. Soit que Gélimer voulut ménager et gagner à sa cause les habitants de la campagne, soit qu'il persistât à regarder le territoire où il s'était arrêté comme son bien et celui de la nation, il le préserva avec soin du pillage et de la dévastation. D'ailleurs l'espérance commençait à renaître en lui ; il entretenait des intelligences à Carthage, et il supposait que non-seulement les Carthaginois, mais encore les soldats ariens qui servaient dans l'armée greco-romaine lui livreraient la place par trahison.

Mais Bélisaire, voyant les forces de Gélimer éparpillées autour de Carthage, fit une sortie dans la direction où il savait se trouver immédiatement en présence de Gélimer. Après avoir fait une proclamation à ses troupes, il fit partir toute sa cavalerie à l'exception de 500 cavaliers qu'il retint auprès de lui. Il avait confié le corps d'élite et le drapeau à Jean l'Arménien en lui

recommandant de ne pas reculer devant les combats d'escarmouche ; puis lui-même se mit en marche le lendemain matin de bonne heure avec toute son infanterie et les 500 sabres qu'il avait gardés auprès de lui.

Défaite et fuite de Gélimer

Jean l'Arménien attaqua le front de l'ennemi ; la bataille dura toute la journée ; quand, vers le soir, Bélisaire eut été rejoint par toute son infanterie, il marcha sans plus tarder sur le camp des Vandales déjà entamé par les attaques renouvelées de Jean. Gélimer n'attendit point l'arrivée de Bélisaire ; il prit la fuite avec quelques serviteurs, sauta à cheval et se sauva à l'insu de ses troupes, sans laisser d'ordres, vers Bulla, où il se reposa pour prendre le lendemain la route de Numidie. Sa fuite demeura cachée aux Vandales et aux Romains, jusqu'au moment où chefs et soldats l'appelèrent pour lui montrer Bélisaire qui approchait.

Quand les Vandales se virent abandonnés de leur chef principal, leur désespoir fut sans bornes.

Les femmes et les enfants, rassemblés au centre du camp, poussaient des cris qui augmentaient encore la confusion parmi les combattants. Bientôt la panique s'empare d'une foule immense qui veut sortir de l'enceinte retranchée, mais il était trop tard, toutes les réserves romaines étaient arrivées.

On s'élança à la poursuite des fuyards et les scènes de carnage se prolongèrent pendant toute la nuit. Les femmes et les enfants n'échappèrent à la mort que pour servir comme esclaves aux caprices et à la brutalité des vainqueurs.

Gélimer perdit ainsi, par sa lâcheté, ses dernières espérances avec sa dernière armée. Il avait livré bataille vers le quinzième jour de décembre 533. Trois mois, suivant Procope, s'étaient écoulés depuis l'instant où Bélisaire avait pris possession de Carthage.

En effet l'armée greco-romaine était entrée à Carthage vers le milieu du mois de septembre.

Gélimer, qui s'était sauvé chez les Maures, fut vigoureusement bloqué dans la ville de Médéos et fut obligé de se rendre. Son frère fut tué à la dernière bataille devant Carthage.

Gélimer enchaîné fut mis au nombre des captifs qui devaient suivre Bélisaire à Constantinople ; ce dernier emporta d'immenses trésors que les Vandales avaient jadis enlevés en Europe et en Afrique.

Salomon, qui avait été chef d'Etat-major de Bélisaire, eut le commandement des troupes de la ville de Carthage.

Mœurs des Vandales

Disons deux mots sur les mœurs des Vandales : Les mœurs des Vandales, à l'époque de leur émigration, étaient celles de tous les peuples qui ne sont point sortis de l'état barbare.

Cependant, en songeant à la profonde impression de terreur et de haine que les Vandales ont laissée après eux dans les pays qu'ils ont traversés, aux idées de dévastation et de ravages que leur nom réveille encore après tant de siècles, on est porté à croire que, par leurs excès et leur cruauté, ils ont surpassé les Goths, les Huns et les Francs qui, comme eux, dans le même temps, ont envahi l'empire romain et ses colonies. L'établissement des Vandales en Afrique et aussi un long contact avec les populations vaincues changèrent leurs habitudes et adoucirent leurs mœurs. Sous ce rapport, il se fit chez eux une vive et rapide réaction. Ils étaient chrétiens. Ils cédèrent si facilement aux attraits de la civilisation romaine que, déjà sous le règne de Hunéric (dont nous n'avons même pas dû faire mention dans cette histoire), ils étaient complètement amollis, ainsi que le témoignent les historiens. Ils ne ressemblaient plus que par l'extérieur à leurs ancêtres de la Germanie. Ils portaient encore comme eux les vêtements qui distinguaient les Barbares et de longs cheveux ; mais, en cela même, ils étaient loin de l'ancienne simplicité. Les peaux à peine préparées et les tissus grossiers qui les couvraient à leur entrée sur les terres de l'empire en Afrique, avaient fait place à de riches fourrures entremêlées d'or et de soie. La corruption devint plus grande de jour en jour. Procope dit que la vie voluptueuse et la dégradation morale de ces conquérants de l'Afrique sont les causes qui ont amené la chute de la domination vandale.

Révolte de Stozas qui concentre des troupes à Bulla

Au printemps de l'année 536, une mutinerie des troupes de Salomon l'obligea à quitter précipitamment son palais et à se réfugier à Missoua, vers le cap d'Hermès, d'où il dépêcha un courrier en Numidie, pendant que lui-même allait chercher Bélisaire à Syracuse.

Les soldats de Salomon, excités par les femmes vandales qu'ils avaient épousées et aussi par les exhortations secrètes des prêtres ariens, réclamaient comme leurs propriétés les terres conquises qu'ils exploitaient seulement comme fermiers de l'Etat. Les insurgés prirent pour chef un soldat audacieux appelé Stozas qui donna des armes aux esclaves et aux Vandales restés en Afrique. Ils se réunirent à Bulla en un corps de 8,000 hommes. Aussitôt organisés, ils quittèrent la plaine de Bulla pour marcher sur Carthage. Au seul nom de Bélisaire, accompagné de quelques troupes venues avec lui de Sicile, Stozas, qui avait servi comme mercenaire dans les légions romaines, battit en retraite, mais il fut rejoint par Bélisaire à Membressa (1), dans la vallée du Bagradas, et y fut complètement battu. Stozas se réfugia en Numidie.

Expédition de Germain

Justinien envoya alors en Afrique le patrice Germain pour y remplacer Salomon. Stozas vint attaquer Germain près de Carthage, mais le général romain le mit en déroute, le suivit en Numidie et le battit complètement à Cellas Vatari. Stozas se réfugia ensuite avec quelques Vandales en Maurétanie.

L'an 539. — En 539, Justinien confia de nouveau le soin des affaires d'Afrique à Salomon ; il s'appliqua à purger le pays de tout ce qui restait de rebelles et fit fortifier les villes de la Numidie.

L'an 543. — En 543, les Maures se soulevèrent. Salomon marcha à leur rencontre mais fut tué près de Théveste. Les Maures appelèrent ensuite à eux le rebelle Stozas, qui fut également tué près de Sicca Veneria, dans le défilé de Tacia.

(1) Membressa porte aujourd'hui le nom de Medjez El Bab.

Ce fut Jean Troglita que l'empereur nomma ensuite stratège d'Afrique ; comme Bélisaire, il débarqua à Caput-Vada. Après avoir réuni à Carthage les troupes d'Afrique et les Maures de Cutzinas, qu'une pension annuelle attachait à l'Empire, il courut dans la Byzacène et remporta sur les confédérés une victoire complète.

Dernière période de la domination byzantine (562)

Le préfet du prétoire, Jean Rogathinus, voulant supprimer les coutumes annuelles de payer une certaine somme au Maure Cutzinas, comme prix de sa fidélité à l'empereur, fit assassiner Cutzinas le 20 décembre 562. Ses fils se révoltèrent et Justinien dut envoyer en Afrique son neveu Marcien pour assurer la paix.

Les Maures se révoltèrent ensuite encore plusieurs fois.

Jean de Valclara seul nous parle du farouche Gasmul ; quatre fois il nous entretient de ses sanglantes prouesses contre les Romains, et tout ce qu'il en dit se trouve contenu dans ces froides annales de quelques lignes.

En 568, Théodose, préfet d'Afrique, est tué par les Maures.

En 569, Théoctiste, maître de la milice des provinces d'Afrique, est défait et tué par les Maures.

En 570, Amabilis, maître de la milice d'Afrique, est tué par les Maures.

En 577, Gennadius, maître de la milice d'Afrique, châtie les Maures ; il bat le puissant roi Gasmul et frappe de son glaive ce roi lui-même.

Que de faits intéressants pour l'histoire de l'Afrique laissent supposer ces quelques mots !

Plus tard, Gennadius eut le titre de préfet du prétoire ou, comme on disait alors, d'exarque d'Afrique.

Les Maures voulurent tenter encore une fois une insurrection générale en 597, et ils marchèrent sur Carthage avec des forces redoutables. Gennadius n'ayant pas de troupes en nombre

suffisant, amusa les Maures par une déférence simulée pour toutes leurs exigences, et, pendant qu'ils se livraient aux festins et à la boisson, ils sont taillés en pièces par Gennadius.

L'an 600. — En l'an 600, Innocentius succéda à Gennadius.

En 603, Innocentius est à son tour remplacé par le comte Héraclius qui, en 610, est proclamé empereur à Constantinople.

L'an 646. — En 646, cinq ans après la mort d'Héraclius, l'exarque d'Afrique, le patrice Grégoire (le dernier qui fut revêtu de cette dignité), ne craignit pas de se déclarer indépendant dans son gouvernement ; l'année suivante, il périssait lui-même sous les coups des Sarrasins.

Au commencement de la domination byzantine, l'Afrique dut se réjouir d'abord de la brusque révolution qui l'avait placée sous la domination des empereurs d'Orient.

En effet, pour attacher les Africains à son empire par des liens solides et durables, Justinien les autorisa à reprendre les propriétés qui avaient été enlevées à leurs aïeux par Genséric et ses compagnons.

L'empereur s'empressa aussi de réparer les ports et de relever les murailles des villes et des forteresses ; l'Eglise chrétienne eut alors un siècle de calme, car l'Afrique resta soumise pendant plus de 100 ans au gouvernement byzantin.

En 595, dit l'histoire, Vacca et Bulla Regia étaient au nombre des villes principales qui obéissaient à l'empereur d'Orient.

Depuis la conquête accomplie par Bélisaire jusqu'à l'invasion des Sarrasins, l'Afrique n'eut qu'à souffrir des révoltes et des troubles qui, à diverses époques, éclatèrent à Carthage et dans toutes les provinces soumises à la domination de Byzance. Mais ce qui contribua surtout à l'affaiblir, et, si nous pouvons nous servir de cette expression, à amoindrir son domaine, ce fut la guerre continuelle que firent à l'empire et à la civilisation les populations indigènes. Leurs chefs avaient sans doute ravi à la tactique romaine quelques secrets, car les Barbares ne cessèrent de faire des progrès, gagnant chaque jour une nouvelle part de territoire sur la civilisation et ramenant jusqu'à la côte le paganisme et la barbarie.

Première apparition des Arabes (647)

En 647, les Arabes font leur première apparition dans la Tunisie actuelle ; ils achevèrent l'œuvre des tribus indigènes et portèrent le dernier coup. En effet, en moins d'un demi-siècle, ils établirent l'islamisme, par le force du sabre, sur toute la côte septentrionale de l'Afrique. Ils s'emparèrent d'abord de la Tripolitaine et de 663 à 670, Moawiah fonda (en Tunisie) la ville de Kairouan (1), qui devint le siège de la domination musulmane en Afrique.

Carthage fut détruite en l'an 697 par l'arabe Hassan et le nom grec-romain fut dès ce moment effacé de l'Afrique.

Dès la fin du septième siècle, les villes latines tombèrent en ruines, les déserts s'agrandirent et l'Afrique vit disparaître jusqu'au dernier vestige de la civilisation des Phéniciens, des Romains et des Grecs.

Bulla reprend son nom primitif (697)

Il est à peu près certain que dès l'an 697, Bulla Regia commença à tomber en décadence. Cette ville, tant vantée par Procope, joua jadis un certain rôle dans l'histoire de l'Afrique septentrionale. Cette cité reprit son ancien nom ; les premiers arabes l'appelaient Fahhss-Boll.

Fahhss, en arabe signifie « la campagne ou les environs ». Les anciens Africains comme nous le savons l'appelaient déjà « la campagne de Boll. »

Bulla, plus tard appelée Bulla Regia, a donc existé pendant 900 ou mille ans, c'est-à-dire depuis l'an 200 avant J.-C., jusqu'au septième ou huitième siècle de notre ère.

---

(1) Mentionnons ici que la région entre Kairouan et la Kessera est bien imparfaitement connue. Une mission scientifique trouverait dans ces parages de nombreux documents pour a science. Des ruines romaines et berbères, des aqueducs, des voies anciennes et des mausolées couvrent tout le pays, qui s'étend au nord-est des sources du fameux Triton.

Les Grandes Plaines portent aujourd'hui le nom de Dakhelâ, ce qui veut dire ouverture. En effet, entre Ghardimaou et le bordj Halal, près de Bulla Regia, la plaine s'ouvre largement pour ne plus se refermer que près de Béja-Gare.

TROISIÈME PARTIE

L'hégire ayant commencé en l'an 622 de l'ère chrétienne, les premiers Arabes s'emparèrent par conséquent de Carthage en l'an 75 de l'hégire.

Les Musulmans

La domination des khalifes rencontra d'abord une vive résistance de la part des Berbères. Cette fraction importante du peuple africain en était la plus ancienne souche et la plus indépendante, car elle avait résisté à la domination des Césars, à celle des pontifes romains, et elle s'est montrée rebelle à l'autocratie des khalifes.

Les Berbères étaient aux Africains ce que les Celtes et les Basques étaient aux populations européennes primitives et, si l'on qualifie de barbaresques certaines contrées de la régence de Tunis, c'est par suite d'un abus de langage violentant l'idée véritable qu'il faut s'en former. C'est donc le mot berberesques qu'il convient d'admettre ; les Berbères, en effet, ayant été les véritables peuples autochtones de la partie de l'Afrique qui nous occupe ici.

Les Arabes occupèrent bientôt toute la côte septentrionale de l'Afrique (le Maroc compris) ; ils passèrent en Espagne, et en 732, Abdérame, chef des Sarrasins, fut écrasé par Charles Martel à la bataille de Poitiers. Les Musulmans ne devaient donc régner qu'en Afrique.

La Tunisie actuelle fut sous la domination des différentes dynasties, savoir :

De 800 à 909 — Les Aglabites ;
De 909 à 972 — Les Fatimites ;
De 972 à 1160 — Les Zeyrites ;
De 1160 à 1206 — Les Almohades ;
De 1206 à 1574 — Les Hafsides.

C'est sous le règne des Fatimides, en l'an 963 (341 de l'hégire), que l'histoire nous parle pour la première fois des Khoumir. D'après Ibn Khaldoun, ils existaient déjà en 646.

Pratie historique de la confédération Khoumire

L'an 963. — Plusieurs versions plus ou moins véridiques existent sur le pays d'origine et sur l'origine primitive des Khoumir.

D'après Ibn Khaldoun, les Khoumir seraient les descendants de Houmir ben Amor (Houmir fils ou enfants d'Amor) duquel nom Houmir, on aurait fait Khoumir, qui se prononce à peu près comme Kroumir.

Les Khoumir, d'après cet historien, seraient venus de l'Arabie sous la conduite de Fric Kéchi ben Guis ben Sisi, au moment de la conquête de la Tunisie actuelle par les nouveaux sectateurs, et à l'époque où le patrice Grégoire, représentant l'empereur d'Orient, profita des troubles causés par l'invasion musulmane, pour se rendre indépendant de son souverain, en se révoltant contre lui.

Ce fait aurait eu lieu en l'an 24 de l'hégire, c'est-à-dire en 646 de l'ère chrétienne.

La version Khoumire se rapproche beaucoup de l'histoire d'Ibn Khaldoun.

En effet les Khoumir racontent que leur père était originaire d'une tribu de l'Irak, appelée Houmir. Le nom Houmir ou Khoumir lui aurait été donné par suite de l'extention rapide de la tribu ; son étymologie serait le mot arabe *Houmir* qui signifie levain, fermentation ; car, disent-ils, à son origine, la tribu pouvait être comparée à la farine qui, mouillée, forme une pâte qui se gonfle et prend du volume.

Lorsque Mahomet apparut au milieu du monde oriental, cette tribu (continuons à dire les Khoumir), fut une des premières à embrasser sa cause et à se lancer avec les autres peuplades de l'Arabie, à la conquête du nord de l'Afrique ; elle s'arrêta au Maroc où elle s'établit à l'endroit appelé « Séguiat el Hamra, » sur le territoire de Fez.

Enfin un de ses membres, Abdallàh el Khoumiri, avec sa famille se sépara de ses frères, au moment de la nouvelle invasion arabe venant d'Égypte, et vint élire, il y a plus de huit siècles (1), domicile au lieu dit Ismaël, près du Djebel Hamram, où il vécut plus tard en paix avec les anciens peuples peu nombreux qui habitaient sur les deux rives de l'oued Zâne.

Son fils ainé, du nom d'Amor, le quitta pour aller planter sa tente à Tabarque.

Abdallah El Khoumiri avait sept enfants mâles, qui ne donnèrent naissance qu'à six fractions, existant encore aujourd'hui, savoir :

Les ouled Amor, oued ben Saïd, ouled Cédra, les Sloul, les Slelma et les Houamidia.

Ces fractions se subdivisent en :

Rouaissa, Breikia, Bechainia, Souatinia, Djedaidia, Horaizia, Elassema, Rekraissia El Atatfa, Tébaïnia, Gouaidia, O. Ali ben-Nasseur, Hamram, Debebsa, Saidia, Asseinia, Areidia, Arcifia, Khleifia et Kouasmia.

Certains écrivains modernes disent que les Khoumir sont d'origine berbère. Nous croyons que ces peuplades ont été formées par un mélange de Berbères et d'Arabes ; ce dernier élément semble dominer.

Les Berbères du pays occupé aujourd'hui par les Khoumir se retirèrent vers le sud de l'Atlas en l'an 830, sous le Khalifa Abd-El-Malek, à l'exception cependant d'un certain nombre de familles attachées au sol, sur les bords de la Tusca, (oued Zâne actuel). Elles se mêlèrent plus tard aux Arabes et embrassèrent leur religion.

Deuxième invasion des Musulmans (1050)

C'est seulement en 1050 que les Arabes, émigrant en hordes formidables de l'Egypte, envahirent complètement la partie de l'Afrique dont nous nous occupons, en brûlant, pillant, tuant et refoulant complètement les Berbères sur les plateaux élevés et vers les plaines du Soudan.

---

(1) C'était sans doute en l'an 963 ou 341 de l'hégire, sous le règne des Fatimites.

Le temps amena entre ces deux races ennemies un certain rapprochement. Un parti mixte prit naissance ; cependant trois groupes principaux s'isolèrent : ils représentent aujourd'hui les Kabyles, les M'zabites et les Chaouia.

De 1063 à 1158. — Aussitôt après le deuxième grand flot musulman venu d'Orient, les chrétiens diminuèrent en Afrique.

Les Arabes s'adonnèrent à la culture de l'olivier et d'autres arbres fruitiers ; leur système simple d'irrigation date du XIIe siècle.

En 1207. — L'histoire nous fait connaître qu'au commencement du XIIIe siècle, les Marseillais faisaient un peu de commerce avec les Arabes ; en effet, ils achetèrent du vin dans cette partie de l'Afrique.

En 1269-70. — Saint Louis meurt à Carthage.

En 1288. — En 1288, il est question dans l'histoire de la ville de Vaga, appelée pour la première fois Béjà.

Pline l'appelait Oppidum Vagnense :

« Cette cité a été abreuvée de l'amertume des conflits et son sein fut déchiré par la main des oppresseurs. Tant de désastres se sont succédé dans cette ville populeuse, qu'elle ressemble aujourd'hui à un désert. L'imagination est affligée autant par l'aspect désolant qui y règne que par l'avilissement auquel elle a été réduite. Les habitants n'osent plus se montrer sur les remparts, tant les Arabes des environs leur inspirent de la terreur. (On se demande si ces habitants n'étaient pas tous des anciens africains ?).

Les enterrements s'y font les armes à la main. Cheik Ibn Mohammed Ettalibi est le seul savant de Béja. Il s'était procuré, dit-on, la plupart des ouvrages de grammaire et avait rassemblé dans sa bibliothèque une foule de documents relatifs à la matière. »

En 1313. — A partir de 1313, la piraterie se développa beaucoup sur les côtes de la Tunisie ; les corsaires de Mers-El-Kharès, près de Tabarca, devinrent très célèbres.

En 1318. — Ahou-Yahya-Abou-Bekr, parvint en 1318 à réunir son royaume à celui de Tunis. L'île de Tabarca, riche en coraux, comptait parmi les principaux ports de mer appartenant à la Tunisie.

De 1350 à 1442. — De 1350 à 1442, Mers-El-Kharès, près de Tabarca, exporte beaucoup de corail pour l'Europe.

En 1400. — Muley Bouferi, roi de Tunis, réprima la piraterie qui faisait de grands progrès dans ses états.

En 1440. — Venise organisa un service spécial de galères faisant tous les ans le voyage et la visite des Echelles d'Afrique. Tabarca comptait parmi ces ports de mer.

En 1515. — Les deux forbans, frères Barberousse, s'emparèrent des côtes de la Tunisie, et en 1517, ils s'allièrent aux Turcs pour recommencer la traite des blancs. La ville d'Aïn-Sammit est construite à Simithu (Chemtou) par le roi de Tunis.

Expédition de Charles-Quint (1535)

En 1535, l'empereur Charles-Quint entreprit la fameuse expédition contre le pirate Barberousse.

Laissons parler l'anglais Robertzon :

« La partie du continent d'Afrique qui borde les côtes de la Méditerranée et qui formait anciennement les royaumes de Maurétanie et de Numidie et aussi de la République de Carthage, est connue aujourd'hui sous le nom général de Barbarie. Ce pays après avoir subi plusieurs révolutions fut à la fin du VIIe siècle envahi par les Arabes, dont les armes ne trouvaient de résistance nulle part, et pendant quelque temps il fit partie du vaste empire que gouvernèrent les Califes. L'éloignement du centre de l'empire encouragea à la suite les descendants des guerriers qui avaient anciennement subjugué cette contrée à se rendre indépendants. Les Califes, dont l'autorité n'était fondée que sur un respect de fanatisme, plus propre à favoriser les conquêtes qu'à les conserver, furent obligés de fermer les yeux sur ces révoltes, car ils n'étaient pas en état de les réprimer ; ce pays, appelé la Barbarie, fut divisé en plusieurs royaumes, dont les plus considérables furent Maroc, Alger et Tunis. Les habitants de ces royaumes étaient un mélange de familles Berbères, Numides, Romaines, Vandales, Arabes, de races nègres des provinces méridionales et de Maures, nés en Afrique ou chassés de l'Espagne, tous sectateurs zélés de

la religion mahométane et animés contre les chrétiens d'une haine superstitieuse digne de leur ignorance et de leurs mœurs barbares.

Chez ce peuple hardi, inconstant et perfide, les séditions furent fréquentes; le gouvernement passa par un grand nombre de révolutions successives, mais comme elles étaient renfermées dans l'intérieur d'un pays barbare, elles sont peu connues et méritent peu de l'être.

Cependant, vers le commencement du XVIe siècle, il se fit une révolution qui rendit les Etats Barbaresques redoutables aux Européens et leur histoire plus digne d'attention. Les auteurs de cette révolution étaient des hommes qui, par leur naissance, ne paraissaient pas destinés à jouer un grand rôle. Horuc ou Aroudj, Cheredin ou Kheir-Eddin, tous deux fils d'un potier de l'île de Lesbos, entraînés par un caractère inquiet et entreprenant, abandonnèrent la profession de leur père, coururent la mer et se joignirent bientôt à une troupe de pirates. Ils se distinguèrent par leur valeur et leur activité et, s'étant emparés d'un petit vaisseau, ils continuèrent le vil métier de brigands de mer avec tant d'habileté et de succès, qu'ils rassemblèrent une flotte, composée de 12 galères et de plusieurs autres vaisseaux moins considérables. Horuc, qui était l'aîné et qu'on appela Barberousse, à cause de la couleur très blonde de sa barbe, fut l'amiral de la flotte. Ils se donnèrent le titre d'amis de la mer et d'ennemis de tous ceux qui voguaient sur les eaux. Horuc s'empara aussi d'Alger et Cheredin prit Tunis. Après la mort de son frère aîné, Cheredin se donna le nom de Barberousse.

Muley-Hassan, chassé de Tunis, sa capitale, ne trouvant aucun des princes mahométans d'Afrique qui eut la volonté ou le pouvoir de l'aider à reconquérir son trône s'adressa à un chrétien, à Charles-Quint. L'empereur également jaloux de délivrer ses états d'un voisin aussi dangereux que Barberousse, accepta ; il conclut aussitôt un traité avec Muley-Hassan et se disposa à faire une descente en Tunisie. Il résolut de commander ses troupes en personne.

Une flotte flamande amena des Pays-Bas un corps d'infanterie allemande ; les galères de Naples et de Sicile prirent sur leurs bords les bandes espagnoles et italiennes, composées de vieux

soldats. L'Empereur s'embarqua à Barcelone avec l'élite de la noblesse espagnole, que joignit un détachement considérable venu du Portugal sous la conduite de l'infant Don Louis, frère de Charles.

Le pape fournit tous les secours qu'il put, et l'Ordre de Malte, éternel ennemi des infidèles, équipa aussi une flotte qui, quoique peu nombreuse, fut formidable par la valeur des chevaliers qu'elle portait. Le port de Cagliari, en Sardaigne, fut le rendez-vous général.

Cette flotte, composée de près de cinq cents navires, à bord desquels étaient plus de trente mille hommes, partit pour l'Afrique le 16 juillet 1535 et, après une heureuse navigation, prit terre en vue de Tunis.

Barberousse, qui avait été informé de bonne heure de l'armement immense que faisait l'Empereur, s'était préparé avec autant de prudence que de vigueur à bien défendre la nouvelle conquête. Il rappela ses corsaires de toute l'Afrique, traita Muley-Hassan d'infâme apostat et vil vassal d'un prince chrétien ; il sut si bien enflammer les princes arabes superstitieux et ignorants, qu'ils prirent les armes pour défendre une cause commune. Vingt mille cavaliers avec trente mille hommes d'infanterie s'assemblèrent à Tunis. Barberousse fit occuper le fort de la Goulette par dix mille hommes, que Charles-Quint fit attaquer aussitôt ; il ordonna trois attaques distinctes et en chargea séparément les Allemands, les Espagnols et les Italiens, qui poussèrent ces attaques avec toute l'ardeur qu'inspire l'émulation nationale. Sinan, que Barberousse avait investi du commandement du fort, déploya, de son côté, une fermeté et une habileté qui justifièrent la confiance dont son maître l'avait honoré. Malgré les fréquentes sorties des assiégés, la place fut emportée dans un assaut général, et Sinan, après une résistance des plus opiniâtres, se retira avec les débris de la garnison vers la ville, en traversant les bas fonds de la baie.

Charles-Quint se rendit aussitôt maître de Tunis, remit Muley-Hassan sur son trône et délivra près de 20,000 esclaves chrétiens. Barberousse s'enfuit à Bône et plus tard à Alger.

Cette expédition éleva Charles-Quint au comble de la gloire et fit de cette époque la plus éclatante de toutes celles de son règne.

Les troupes de Charles-Quint occupèrent aussi le littoral depuis Tunis jusquà Tabarca. Il existe encore à Bizerte une tour fortifiée qui porte son nom.

En 1564. — A partir de 1564, sous le règne de Charles II, la France eut un consul à Tunis.

En 1574. — Les Turcs s'emparèrent de la Tunisie et les Bédouins délaissèrent la ville d'Aïn-Sammit, à l'emplacement de Chemtou.

En 1675. — Aly fit le siège d'El Kef où son frère s'était enfermé. Trois ans après, Aly habitait encore cette ville.

En 1685. — Achmed défait Aly dans une bataille rangée.

Souvenirs d'occupation française d'un coin de la Khoumirie (An 1685)

On voit encore au cap Negro, dominant l'anse de Boudemagh, sur les côtes de la Khoumirie, entre Tabarca et le cap Serrat, les ruines d'un ancien comptoir français créé en 1685 et dont il n'existe plus, enfouies sous d'épais lentisques, que quelques constructions voûtées de style moderne.

Les traces d'un épais mur d'enceinte et de fortins détachés attestent une véritable fortification détruite.

Une ancre, presque ensevelie dans le sable du rivage, prouve, par son poids considérable et sa longueur de croisée ($4^{m}50$), que l'établissement du cap Negro, était fréquenté par des bâtiments d'un assez fort tonnage.

Les Nefza (tribu arabe du pays), ne savent rien de l'origine du comptoir, ni des causes de son « effondrement », qui ne remonte pourtant pas à une époque fort éloignée.

Les recherches faites dans les annales tunisiennes nous permettent d'en esquisser ici l'histoire à grands traits.

Par une convention particulière, dont les clauses sont rappelées à l'article 3 d'un traité valable pour cent ans, intervenu le 30 août 1685, entre le maréchal d'Estrées et Mohammed-Bey, abandon fut fait de la jouissance de la propriété du cap Negro à un sieur Gautier et à ses associés, en échange d'une avance de 52,000 écus, dont le remboursement était consenti envers des

commerçants français victimes d'une violation du traité de commerce de 1672. M. Gautier agissait au nom de la compagnie des concessions d'Afrique fondée en 1561, dont le siège fut successivement au Bastion de France, et à La Calle, et qui devint, en 1741, compagnie royale d'Afrique. Dans les comptoirs de cette compagnie, principalement créée en vue de la pêche au corail, nos bateaux faisaient, en outre, l'exportation des céréales, de l'huile, du cuir et du liège.

La Compagnie française ne pouvait voir sans envie la prospérité de l'établissement génois de Tabarca, situé entre elle et son comptoir du cap Negro ; elle fit tous ses efforts pour en devenir propriétaire.

Comme la ruine du cap Négro est une conséquence de la ruine de Tabarca, il est nécessaire d'exposer en ce moment les faits qui l'amenèrent en 1741 : Un négociant marseillais, M. Fougace, fut chargé par le Gouvernement français d'aller traiter à Gênes de la cession à la Compagnie française de l'établissement génois à Tabarca, cession à laquelle aurait consenti M. de Lomellini, directeur de cet établissement et propriétaire de l'îlot.

Malheureusement les indiscrétions de notre agent, M. Fougace, ébruitèrent le but de sa mission, qui ne tarda pas à être connu d'Ali-pacha, lequel, à la même époque, interceptait une lettre de M. Villet, directeur du cap Negro. Dans cette lettre, M. Villet démontrait à la Chambre de Commerce de Marseille les avantages que procurerait à notre commerce la cession de Tabarca. Ali-Pacha, craignant que cette cession ne devînt pour lui un sujet de sérieuses inquiétudes, résolut d'enlever Tabarca par un coup de main.

En conséquence, il dirigea sur l'île une forte colonne de troupes, sous le commandement de son fils, Younès-bey. Cette colonne s'y rendit par terre ; puis, profitant d'une journée où la plupart des habitants étaient partis à la pêche, Younès passa sur l'île pour s'en emparer. Fortifications, église, habitations furent démolies, et les matériaux furent employés à construire une jetée reliant l'île à la terre et un fort situé sur la côte ayant une garnison turque chargée de la surveillance de l'île.

900 hommes et femmes furent emmenés en esclavage à Tunis. Le fort central de l'île ne fut pas complètement démoli ; les Tunisiens le relevèrent plus tard.

Sur ces entrefaites, la guerre venait d'être déclarée au Bey, et le consul de France avait reçu l'ordre de quitter Tunis. Ali-pacha profita de cette situation pour donner à son fils l'ordre de détruire, avant de rentrer dans la capitale, l'établissement français du cap Negro.

La mesure fut exécutée avec la dernière rigueur ; le comptoir fut saccagé, pillé et démoli à la fin de l'an 1741 et ses habitants furent emmenés comme prisonniers de guerre à Tunis. Parmi ces prisonniers se trouvait le fils de M. Fort, qui, deux ans après, fut nommé consul de France à Tunis même.

La guerre qui éclata à la suite de tous ces faits dura onze mois. Tunis fut bombardé par la flotte française, et les Musulmans, après avoir été complètement battus, durent faire leur soumission.

A la paix, qui survint en novembre 1742, la compagnie royale d'Afrique fut autorisée à reconstruire son établissement du cap Negro, moyennant la même redevance annuelle qu'elle payait autrefois aux populations des environs du cap, Toutefois cette autorisation, expressément stipulée dans les traités et sans doute imposée au Bey comme réparation morale, ne paraît pas avoir été suivie d'exécution.

En effet, il nous a été affirmé par le khalifa de Nefza, dont un des aïeux, Abd-El-Haq, était employé au comptoir lors de son « effondrement, » qu'aucune tentative ne fut faite pour relever notre commerce sur ce point du littoral de la Khoumirie.

Abd-El-Haq a sauvé du pillage une caisse de papiers dont on ignore l'importance, papiers qui ont été brûlés il y a une quinzaine d'années et qui avaient été transmis aux descendants.

C'est le khalifa bou R'ial qui les fit brûler ; il ne s'imaginait sans doute pas que, parmi ces papiers, qu'il ne savait pas lire, pouvaient cependant se trouver des documents précieux pour la reconstitution de l'histoire de la petite colonie.

A la prise de Tabarca, en 1742, par les Génois alliés de la France, plusieurs familles échappèrent à l'esclavage et s'établirent sur la côte des Nefza et des Mogod. Ces familles italiennes (génoises) sont appelées aujourd'hui les « Tabarkins. »

Gênes posséda l'île de Tabarka jusq'en 1814.

En 1689. — Le 13 octobre 1689, le Dey d'Alger réunit la Tunisie et la Khoumirie à ses Etats ; ces pays lui furent repris plus tard par le Bey de Tunis.

En 1691. — A partir de 1691, la famille régnante à Tunis est celle des Hassan.

Fin du XVIIe siècle

A la fin du XVIIe siècle, un bey de Tunis, dont nous ignorons le nom, fit construire à Tabarca un magnifique pont qui servait de barrage, au moyen d'un système d'écluses. Les vannes ont malheureusement disparu et le pont n'est plus qu'un pont ordinaire.

Les Khoumir prétendent que dès l'an 1700 environ ils s'opposèrent au passage des voyageurs dans leurs montagnes.

En 1810. — En 1810 fut créé le bey du camp chargé, à la tête des troupes, de percevoir les impôts.

La Tunisie fut divisée en deux parties au point de vue des impositions : celle d'été et celle d'hiver, parce que le bey du camp (ordinairement l'héritier présomptif) parcourait successivement ces contrées en été et en hiver. Le quartier d'hiver était dans la région du sud de la Régence et celui du nord, ou d'été, la région comprise entre la côte, la frontière d'Algérie, Kef, Makteur (au sud de Souk-El-Djemmaâ) et Tunis.

Nous ignorons si les Khoumir payaient régulièrement les impôts à cette époque ; ils prétendent que non.

En 1830. — En 1830 commençait notre conquête de l'Algérie ; les expéditions finirent en 1847, lorsque Abd-el-Kader se soumit à la France.

Depuis cette époque, les colons français, italiens et autres, établis dans la province de Constantine, commencèrent à avoir quelques relations avec les Tunisiens et aussi avec les Khoumir.

En 1841. — En 1841, des ingénieurs français parcouraient la Tunisie par ordre d'Ahmed, pour dresser une carte de ses Etats. Nous ne croyons pas qu'ils aient pénétré en Khoumirie, où les différentes tribus étaient continuellement en guerre entre elles.

En 1849. — En 1849, l'esclavage fut complétement aboli en Tunisie. L'esclavage n'a jamais existé en Khoumirie, car les Khoumir sont tous égaux devant leurs lois.

En 1857. — Comme en 1841, des ingénieurs français furent chargés, en 1857, de faire une nouvelle carte de la Tunisie ; ils ne pénétrèrent point en Khoumirie.

En 1859. — En 1859, Sidi Mohammed Es Sadok, Bey de Tunis, né en 1813, et monté sur le trône le 23 septembre 1859, rendit un décret organique qui promettait à ses sujets, ainsi qu'aux Israélites, une entière tolérance religieuse, l'égalité devant la loi, la liberté et la sécurité individuelle.

En 1860. — Sidi Mohammed Es Sadok (de la famille des Hassan-ben-Ali, en possession de la Régence depuis 1691) étendit encore les promesses de cet acte, plutôt que ses garanties. En 1860, cherchant à introduire dans son pays les institutions et les mœurs de l'Europe occidentale, il nous emprunta notre système d'impôts, la conscription militaire, nos lois commerciales et jusqu'au libre échange. — Il fonda un Moniteur officiel.

Première guerre du Bey contre les Khoumir

En 1863. — Mohammed Es Sadok, voulant faire acte d'autorité et forcer les Khoumir à payer les impôts, envoya son frère, le général Hammouda, en Khoumirie. Voici ce qui se passa :

Le général débarqua sur la plage de la Khoumirie, mais ne put jamais franchir l'oued Tabarca qui se trouve près du bordj Djedid. Après trois mois d'attente, de négociations et de tentatives infructueuses, il dut rentrer à Tunis. Chemin faisant, il fut complètement battu par les montagnards au Khanguet et Tout.

Les Khoumir qui avaient pris les armes lui permirent seulement, devant Tabarca, de faire passer la rivière chaque jour à quelques soldats, qui allaient aux provisions, moyennant argent comptant, auprès des femmes du pays protégées par des Khoumir armés, qui se tenaient près d'elles. Les Khoumir n'étaient tributaires du Bey que de nom.

Deuxième guerre du Bey contre les Khoumir

En 1864. — En 1864, il y eut une insurrection au Kef et dans d'autres villes de la Tunisie (1). Révolte aussi des Khoumir à la tête desquels se trouvait Sidi El Adel, frère du Bey. Le mouvement fut comprimé, car Sidi El Adel, contre lequel s'était avancé Ali-Bey, fut ramené par la persuasion et conduit au Bardo, où il mourut à l'âge de 32 ans, après avoir bu, dit-on, une tasse de thé empoisonné. — Les troupes tunisiennes furent néanmoins battues par les Khoumir, en plein hiver, près de Fedj Manâ, au centre de la Khoumirie.

En 1865. — En 1865, le Bey se lia surtout avec l'Europe par des opérations financières ; il fit des emprunts et émit sur la ville de Paris des obligations remboursables par tirages annuels.

En 1867. — En 1867 et 1868, le typhus, le choléra et la famine moissonnèrent un tiers des habitants des tribus. Ce fléau était dû aux années stériles et sans pluies de 1865, 1866 et 1867, où les animaux périrent faute de verdure.

Les sauterelles s'abattirent aussi en 1867 sur le pays pour achever de le désoler.

L'insurrection de 1864-1865 contribua dans une certaine mesure, à l'enfantement de l'épidémie. Béja et le Kef furent fortement éprouvés. Des 35 000 habitants qui étaient alors au Kef, il n'en reste plus que 6 ou 7 000 ; les autres sont morts du choléra ou ont émigré pendant l'épidémie. Les deux tiers de la ville étaient en ruines et inoccupés en 1881-1882.

L'épidémie n'a pas paru dans les montagnes de la Khoumirie.

En 1868. — Le remboursement de l'emprunt de 1865 ayant fait défaut à la première échéance, il en résulta, en 1868, des complications diplomatiques, des menaces de notre part.

Enfin, une rupture fut suivie au mois de juillet d'un raccommodement et d'engagements nouveaux, pris solennellement par le Bey entre les mains du consul de France.

---

(1) En pleine insurrection le Lieutenant-Colonel Campenon, alors membre de la mission militaire française à Tunis, examinant l'hypothèse d'un débarquement dans la Régence, opéré par une nation étrangère, recommandait, dans ce cas, de répondre victorieusement à ce défi en montrant nos soldats du côté du Kef.

Cela ne rendit pas confiance absolue aux porteurs d'obligations tunisiennes.

En 1869. — Le 5 juillet 1869, Mohammed Es Sadok, à la suite du mauvais état des finances, signa un décret par lequel il institua une Commission financière.

Depuis notre protectorat, cette Commission n'existe plus, la dette ayant été achetée par la France.

En 1871. — En 1871, la Régence comprenait 41 tribus et elle était divisée en 18 outans administrés par des caïds nommés par le Bey. Les subdivisions de district étaient administrées par des cheikhs et payaient chaque année un tribut au Bey.

Les Khoumir refusèrent toujours de payer ces impôts.

En 1878. — Le 2 janvier 1878, les khoumir pillent le navire l'*Auvergne,* de la Société française des Transports maritimes à vapeur, allant de Cette à Bône.

Ce navire avait échoué per suite du mauvais temps dans la baie de Tabarca ; l'équipage fut sauvé ; il put, à l'exception d'un matelot, rejoindre le fort tunisien à Tabarca.

En 1881. — A cette époque les Khoumir continuaient leurs déprédations sur la frontière de l'Algérie. Le Gouvernement français envoie un corps d'armée en Khoumirie sous prétexte de châtier ces montagnards, mais l'armée envahissait la Tunisie moins pour s'en emparer que pour en empêcher d'autres de s'y établir.

Tabarca fut bombardé, c'était le signal des révoltes.

Le général Forgemol, en pénétrant dans la Régence, trouva devant lui l'armée tunisienne commandée par Ali Bey ; ce prince retourna à Tunis sans faire acte d'hostilité.

Expédition des Français en Khoumirie
(En Tunisie)

Voici, d'une façon succinte, les différents mouvements exécutés par nos troupes pendant cette première expédition :

Commencement d'avril 1881. — L'armée, sous le commandement en chef du général Forgemol, se concentre sur la frontière algérienne.

1. Le général Logerot part le premier de Sidi Youssef et fait une diversion sur le Kef ; il s'empare de la ville, qui ne fait point de résistance, grâce à M. Roy, notre vice-consul dans cette cité. Le colonel de Coulange reste dans cette place forte pour la commander.

2. Le général Logerot, voyant le pays assez tranquille, se dirige sur Nebeur et descend dans la plaine de Bulla Regia.

3. Le général Brem part de Souk-Ahras, suit la vallée de la Medjerda, débouche avec sa cavalerie à Ghardimaou, entre dans la plaine de la Dakhla ou de Bulla, et après s'être croisé avec la colonne Logerot, s'avance sur les bords de la Medjerda jusqu'au delà de Béja.

4. Le colonel Delpech débarque à Tabarca, occupe le fort Djedid bombardé par la *Galissonnière*, la *Surveillante* et l'*Alma*.

5. La colonne principale, qui doit opérer dans les montagnes de la Khoumirie, se trouve sous les ordres du général Delebecque. Cette colonne s'avance par le front suivant : Baba-Brik — El Aïoun — Roml es Souk, ayant La Calle comme deuxième ligne. Cette division se compose de trois brigades : Galland au centre, Vincendon à gauche et Caillot à droite. Le général Caillot avait remplacé, presque dès le début des opérations d'ensemble, le général Ritter tombé malade.

Le point où se trouve Bulla Regia, les sources de l'oued Zâne, (l'ancienne Tusca) avec Ben Metir et le marabout du Djebel Melah, sont les deux objectifs.

Pendant que la division Delebecque opère en Khoumirie, la colonne Logerot quitte la plaine, passe à Fernana et se dirige vers Ben Metir pour donner plus tard la main à la division principale.

La division Delebecque pendant ce temps passe à Fedj-Manâ — au Khanguet El Meridj — au marabout de Sidi Abd Allah Ben Djemmâl, et arrive sur le versant oriental du Djebel Byr, où la colonne Logerot se trouve alors placée à l'aile droite de cette division.

L'ennemi défend assez bien les sources de l'oued Zâne.

Le colonel Delpech manœuvre au nord des Makna.

La brigade Caillot a, en mai, plusieurs combats partiels à livrer à El Guemaïr et dans le pays de l'oued Zâne, entre la limite des deux tribus les plus guerrières : les Makna et les Mogod.

Fin mai. — L'objectif devint le suivant : cerner le pays des Mogod.

1. La brigade Caillot devient brigade indépendante ; elle doit rester sur place, à l'ouest des Mogod.

La colonne Logerot se porte au Khanguet de Tout et doit opérer au sud des Mogod.

3. Le général Morand, débarqué à Bizerte, doit manœuvrer à l'est des Mogod.

4. Le général Delebecque retourne à Ben-Metir et à Aïn-Draham avec les brigades Galland et Vincendon.

Mais les Arabes se soumettent fin mai, l'expédition de la Khoumirie est terminée, l'armée se retire.

Le général Bréart débarque à Bizerte avec une brigade de renfort, qui marche sur Tunis où le Bey signe un traité de garantie.

Aïn-Draham, le point central, reste occupé par la brigade Caillot. Ce général est ensuite successivement remplacé par les généraux de brigade Sabatier, puis Riu. En 1884, le lieutenant-colonel Wattringue prend le commandement supérieur du cercle d'Aïn-Draham, jusqu'en 1886.

Le sud de la Tunisie, malheureusement, n'avait pas vu notre armée ; les tribus de cette région se soulèvent et une deuxième expédition, qui a pour objectif la ville sainte de Kairouan, est entreprise. L'armée occupe toute la Tunisie, pacifiée complètement depuis la fin de 1882.

La régence, d'une superficie de 190000 kil. c., a une population d'environ un million cinq cent mille âmes.

Les villes principales de la partie nord de ce beau pays sont : le Kef, Nebeur, à 18 kilomètres au nord du Kef, Béja, Mateur chez les Mogod, et Bizerte.

En 1882. — Le 28 octobre 1882 mourut Mohammed Es Sadok qui fut remplacé par Sidi Ali Bey.

En 1883. — Le 8 juin 1883, le Bey Sidi Ali signa à la Marsa la réforme financière, et la Tunisie est placée depuis sous le protectorat de la France.

Pendant la même année on dressa une carte au 1/200000 de la Khoumirie. Les Khoumir paient maintenant régulièrement les impôts.

En 1886. — En mars 1886, inondation de la plaine de la Medjerda par suite d'un changement trop brusque de température dans les montagnes. Une pluie continuelle tomba pendant 15 jours sur les régions élevées couvertes de neige ; les vieillards n'avaient jamais vu un pareil temps ; beaucoup d'habitants et surtout d indigènes de la plaine périrent par les eaux, qui inondèrent toute la rive gauche de la Medjerda, entre Ghardimaou et Béja-Gare. Des ponts et d'autres travaux d'art sur la voie ferrée de Bône-Guelma furent enlevés, mais ils ont été reconstruits à la fin de la même année,

En 1887. — Dans le courant de 1887, toute la ligne ferrée, depuis La Goulette, est livrée à l'exploitation.

En 1888, paraît au supplément du *Journal officiel* du 9 décembre 1887 (projets de loi et rapports — annexe N° 2095, § V, de la session extraordinaire, — séance du 12 novembre) un rapport adressé au nom de la Commission à M. le ministre des affaires étrangères, faisant ressortir les résultats obtenus en Tunisie, par suite de la réorganisation des services administratifs et de la réforme financière, acceptée par le Bey le 8 juin 1883.

L'excédent des recettes est de 6000000 de piastres ou de 3600000 fr., la piastre valant 0 fr. 60. —Les dépenses s'élevèrent à environ 3 millions de francs pendant l'exercice de 1887.

Enfin, dans ce rapport, la Commission fait les propositions suivantes, savoir :

1. *Achèvement* de la route (non complètement empierrée) entre le Kef et Souk El Arba.

2. *Restauration* des routes commencées par le Génie et remises depuis peu au service des Travaux publics.

a) La route de Souk-El-Arba à Aïn-Draham et jusqu'à la frontière, près d'El Aïoun.

b) Celle de Tabarca à Aïn-Draham par Babouche.

c) Celle de Tabarca à Oum-Theboul (1).

---

(1) C'est par erreur que l'Officiel dit « route de Tabarca à La Calle ; » c'est «route de Tabarca à Oum Theboul. » — Oum Theboul est en Algérie, et la route entre ce village et La Calle est magnifique.

Ces routes sont, en général, d'une largeur de 8 mètres comme plate-forme, et sont empierrées à 4 mètres.

3. *Achèvement* de la ligne ferrée (embranchement de Béja-Gare à Béja-Ville). Cette ligne est concédée depuis 1881 à la Compagnie Bône-Guelma.

4. *Construction* d'une ligne ferrée de Tabarca au cap Serrat (60 kil.) à voie d'un mètre, destinée à desservir les Sept mines de fer concédées depuis le protectorat à la Compagnie Mokta-el-Hadid (une partie) et l'autre partie au comité d'étude des mines de Tabarca — sans subvention ni garantie — (projets non encore approuvés).

5. *Ports de Tabarca et de la baie* du cap Serrat ; ces ports ont été concédés, sans garantie ni subvention, aux deux compagnies des Chemins de fer de la Khoumirie. — (Ces projets présentés n'ont pas encore été approuvés.)

6. *Port de Bizerte.* — (Travaux en cours.)

Captage des sources d'Aïn-Nadour et canalisation de sept kilomètres.

7. *Bâtiments et magasins* de douane à Bizerte et Babouche.

8. *Forêts de Khoumirie,* démasclage et mise en état de défense contre l'incendie (tranchées de protection) et sentiers muletiers nouveaux d'un massif de 2 500 000 chênes-liège.

9. *Construction de maisons forestières et de la route de* Ghardimaou à El-Naïdja.

En 1890, la prospérité est générale, le service de renseignements et de contrôle, récemment organisé, a reçu de nombreuses demandes de Français désireux d'émigrer en Tunisie.

Enfin, cette année, des pêcheurs bretons, sous la direction de M. Conseil, Capitaine au long cours, se sont établis à Tabarca, pour y fonder une colonie et assurer sur ces rivages méditerranéens, où les pêcheurs italiens et les Espagnols se disputent la place, la prépondérance française.

L'initiative de nos compatriotes, secondée par les encouragements du ministre de la marine et de notre Résident général en Tunisie, permet d'espérer que bientôt l'influence française s'exerce utilement sur toute l'étendue des côtes tunisiennes et algériennes.

Cette partie de l'Afrique septentrionale qui nous intéresse tant fut donc soumise d'abord à Carthage, puis à Rome, ensuite aux Vandales, à l'empire d'Orient, aux Arabes et enfin aux Turcs.

Aujourd'hui les destinées de la Tunisie sont dirigées par la France, à l'esprit civilisateur de laquelle est échu le périlleux honneur de transformer toutes ces riches contrées de l'Afrique du Nord si longtemps dévolues à la barbarie.

E. WINKLER.

ERRATUM

Au Bulletin du 1er trimestre 1892, page 26, dernier alinéa, au lieu de : *Agathocle, général romain,* lire : *Agathocle, tyran de Sicile.*

LA GENÈSE DU VERBE HUMAIN

CHAPITRE PREMIER

Origine de la parole. — Instincts imitatifs de l'homme. — Loi des rapports analogiques.

Rien n'est moins connu que l'origine du langage, sur laquelle philosophes et théologiens ont émis des hypothèses si contradictoires qu'elle est restée à l'état d'énigme. La dérivation sanscrite à laquelle Bopp et son École se sont arrêtés, n'a pas élucidé le problème : elle a permis, à la vérité, de ramener à une souche commune les grands idiomes de la famille aryenne, en apparence d'aspects si différents ; mais l'origine des radicaux sanscrits n'a pas été expliquée. En fait, et malgré d'admirables travaux de grammaire comparée, la genèse du verbe humain est demeurée aussi conjecturale qu'à l'époque où Platon écrivait son *Cratyle*. C'est là, cependant, qu'était le nœud de la question. Ayant, depuis dix ans, donné d'incessants coups de pioche dans ce domaine épineux, je crois, sans fatuité, y avoir fait quelques découvertes originales qui m'ont permis, sinon de prendre position avec autorité dans le débat, du moins d'avoir une vision très nette de la façon dont les choses se sont passées à l'aube de la parole. Comme en pareille matière les théories spéculatives n'ont aucune valeur, je n'apporterai ici que des faits : ils établiront par leur propre témoignage :

1° Que le langage primitif, contrairement à l'opinion de M. de Bonald, n'a pas été une révélation surnaturelle ;

2° qu'il n'est pas issu de conceptions métaphysiques préexistantes ;

3° que sa formation, tout arbitraire qu'elle paraisse, a obéi à des lois constantes.

L'homme à son berceau ne fut en effet qu'un être très bestial fermé aux abstractions. Pour manifester ses sensations, ses besoins, ses désirs, il n'eut longtemps, ainsi que les autres animaux, que les cris inarticulés particuliers à son espèce et le geste mimique : comme l'enfant, dont il est resté le prototype, il a vagi, crié, gesticulé surtout avant que de parler et de philosopher.

Doué de l'esprit d'imitation, possédant un gosier apte aux articulations, il essaya ainsi que le font instinctivement les bébés, de reproduire les bruits divers qu'il entendait : cris d'animaux, grondement du tonnerre, sussurement des insectes, hurlement des tempêtes, crépitement du feu dans les arbres, sifflement des reptiles, gazouillement des oiseaux, murmure ou mugissement des flots et jusqu'aux éructations, flatuosités et autres bruits rendus par ses propres organes.

A l'aide de ces articulations imitatives dont les formes toujours subsistantes se fixèrent par la tradition, l'homme primitif désigna les bêtes avec lesquelles il vivait dans le fond des bois, les phénomènes terrestres dont il était témoin, les organes corporels par lesquels s'accomplissaient ses fonctions physiologiques.

C'est sur ce fond mimologique, très varié dans ses formes multiples, que se sont élevées toutes les langues humaines. De ces grossiers rudiments imitatifs se dégagèrent graduellement d'autres formes vocales, exprimant par analogie des idées comparatives. Dans cette lente évolution du langage, le concret précéda toujours l'abstrait. Les réactions postérieures des idées métaphysiques contre les mots concrets d'où elles étaient sorties ne sauraient infirmer cette loi.

En étudiant les parlers rudimentaires des peuplades restées primitives, il est facile de constater la lenteur avec laquelle s'est effectuée l'évolution du concret à l'abstrait. C'est ainsi que les Peaux Rouges en sont encore réduits, faute de termes abstraits pour désigner les noms de nombre, à compter sur leurs doigts. En y comprenant ceux des pieds, ils vont jusqu'à vingt. Les quatre membres étant nécessaires pour indiquer ce total, le nombre vingt

a pris un nom concret : il s'appelle « un homme. » On peut juger par là, ce qu'il a fallu de siècles aux aryens primitifs pour arriver à la faculté d'abstraire.

En sanscrit, la base de la numération était également la main, d'où le terme concret pantchan (main ouverte), dont la valeur numérale était cinq. De pantchan est issu : le grec *pente,* le celtique *pemp,* le latin *quinque* primitif de cinq.

D'autres peuples primitifs, les Apaches ne possèdent pas encore le verbe être, lequel est trop métaphysique pour leur intelligence grossière. Chez eux, le terme servant à exprimer le chant de l'homme est le même que celui qui sert à exprimer le jappement du chien. On verra dans le cours de cette étude que notre mot chanter, ainsi d'ailleurs que la plupart de ceux exprimant l'émission de la voix, ne sont également qu'une application extensive du cri de certains animaux.

Bien que les peuples sauvages encore existants aient déjà un rudiment de civilisation et qu'ils ne puissent offrir qu'une image très affaiblie de ce que fut l'humanité à l'époque où elle commença à se distinguer des singes anthropoïdes, ils permettent cependant d'expliquer le rôle prépondérant que joua le cri des bêtes dans la formation du langage. Elie Reclus dans son intéressant ouvrage les *Primitifs* rapporte que les Esquimaux imitent et comprennent le langage du phoque ; c'est ce qu'ils nomment le *parler phoque.*

Dans l'Asie centrale, certaines tribus pour lesquelles le bœuf et la vache sont l'unique ressource, se sont appropriées les beuglements, les mugissements de ces compagnons de leur existence : c'est le parler buffle. Aux îles Canaries, les Guanches avaient un langage sifflé, imité du chant des oiseaux qui leur permettait de correspondre à de grandes distances. Hérodote attribuait à quelques tribus de l'ancienne Cyrénaïque un mode identique de correspondance.

Un Américain reproduit et comprend une vingtaine d'articulations monosyllabiques particulières à certains singes : c'est le parler simiesque. Chez ces animaux, les invites à l'amour, les appels, les signaux d'alarme, les témoignages de mécontentement ou de colère sont caractérisés par des cris très différents. Les anthropoïdes, d'où devait sortir l'humanité, eurent incontes-

tablement un parler analogue sur lequel se greffèrent lentement les articulations imitées du cri des autres êtres de la création.

Le sanscrit, ainsi que l'on pourra s'en convaincre, porte le caractère indélébile de ces formations imitatives. Il a gardé et nous a transmis également les interjections et cris naturels à l'homme à l'aide desquels l'humanité naissante manifesta ses premières sensations de douleur, de joie ou d'étonnement. Un des premiers verbes qui aient servi à désigner la parole, le sanscrit *bha*, (parler) dont la forme réduplicative a donné babil, babiller, babeler, baboyer etc., paraît n'être que la transcription d'un de ces cris. C'est en effet la première parole qu'articule instinctivement l'enfant.

A ce sujet, je ferai remarquer que les racines sanscrites desquelles les grammairiens font dériver les termes des langues aryennes ne peuvent êtres considérées comme des prototypes, car elles sont métaphysiques au premier chef. Pour les expliquer, car elles sont absolument inexplicables par elles-mêmes, il serait indispensable de les ramener au type concret dont elles sont l'émanation.

Malheureusement ce travail n'a jamais été fait et ne le sera probablement pas de sitôt, si *jamais il l'est*, car il offre des difficultés que l'on a considérées jusqu'ici comme insurmontables. Je crois cependant, malgré l'avis à peu près unanime des philologues, que le problème, si ardu qu'il soit, n'est pas absolument insoluble. En fait, j'ai réussi, non sans peine, en vérité, à identifier d'assez nombreuses racines sanscrites avec le terme concret antérieur dont elles n'étaient qu'une dérivation extensive.

C'est là toute l'originalité de cette Étude. Au lieu d'opérer comme l'École de Bopp, j'ai adopté une méthode absolument contraire. Cette École dont l'autorité est universellement acceptée procède de l'abstrait au concret : j'ai procédé du concret à l'abstrait, suivant en cela la marche historique du langage. Cependant comme j'avais entrepris ce travail de reconstitution dans un but plutôt philosophique que philologique, j'ai dû forcément le limiter au nombre d'exemples strictement nécessaires à la démonstration scientifique de ma thèse.

Les lois qu'il m'a été permis de dégager de cet ensemble de recherches m'ont amené à cette conviction absolue que, si

l'humanité était ramenée à ses origines et condamnée à revivre dans les mêmes milieux, les langues de cette nouvelle humanité deviendraient identiques à celles que nous possédons aujourd'hui. Les mêmes causes reproduiraient invariablement les mêmes effets.

Une dernière remarque. Le langage primitif traduit avec une brutalité souvent choquante pour les oreilles modernes l'état de grossièreté naïve dans laquelle vécurent longtemps les premiers humains. On ne devra donc pas se montrer plus scandalisé qu'on ne le fait avec les crudités de la Bible, si parfois l'on rencontre dans ce travail d'anatomie philologique des expressions n'ayant qu'un lointain rapport avec les délicatesses parfois puériles des langues modernes.

CHAPITRE II

Coq. — Sanscrit : Kukkuta

Je commence par le mot coq, celtique *kok*, sanscrit *kukkuta*, nom donné au vert galant de nos basses-cours, parce qu'il est la reproduction exacte de son gloussement familier. Ce terme est vraisemblablement un des plus anciens du langage, car le coq fut un des premiers animaux domestiqués. Dans l'Afrique centrale on rencontre des peuplades telles que les Wambusi qui ne savent encore élever que des poules. Cela expliquera pourquoi le cri des gallinacés a donné tant de termes au verbe humain.

Avant d'aborder la filiation sanscrite de kukkuta, examinons les dérivés plus modernes de son équivalent français coq. Ils feront mieux comprendre par leur parallélisme les formations antérieures du primitif sanscrit.

De coq on a fait *coquette*, poule qui se pavane devant le coq, et par extension, femme cherchant à plaire :

> Je suis un peu coquet, tu n'es pas mal coquette
> (Régnard)

cocotte, variante péjorée du précédent; coqueter, faire le coquet; *coquetterie*, désir d'inspirer de l'amour sans en ressentir soi-même; *coquétisme*, art de la coquetterie; *coquelineux*, coureur de filles; *coquard* ou *cocard* (suffixe péjoratif ard), vieux coq; au figuré, vieillard qui fait le coquet; *cocarderie*, (sottise, folie).

Sous Louis XIII la touffe de rubans que l'on portait au chapeau, à l'imitation de la crête du coq, prit le nom de *cocarde*. Par extension, cocarde a produit *cocardier*, militaire pointilleux, chauvin. Comme dérivés directs de coq, citons encore : *cocher*, *encocher* (accouplement du coq et des poules).

Par assimilation à la couleur de la crête du coq, on a donné le nom de *coquelicot* à la fleur rouge des champs. Cette extension latérale, déjà très reconnaissable dans le sanscrit *coc* (couleur rouge) a donné au grec le mot *kokkos*, rouge; latin, *coccum;*

français, *coccine* (couleur écarlate) ; *cocote,* inflammation des yeux ; *coccinelle,* coléoptère aux élytres rouges ; *cochenille,* insecte donnant la couleur pourpre, etc.

C'est à cette assimilation de couleur que l'on doit aussi — selon toute vraisemblance — le sanscrit *kokila,* braise allumée, charbon ardent. Bien que l'Ecole allemande fasse dériver le latin *coquere,* cuire, de la racine *patch,* étendre ? peut-être ce mot latin n'est-il qu'une forme extensive de *kokila,* charbon ardent ?

Coquere a pour congénères : *coquina,* cuisine, *coquus,* cuisinier, primitif de queux (cuisinier), maître-queux. Par extension péjorative, queux a donné *gueux,* celui qui mendie les restes des cuisines, et par une dérivation plus directe, *coquin.* On doit au même primitif une multitude d'autres dérivés parmi lesquels : *coction, décoction ; biscuit* (deux fois cuit) ; *coke* (charbon), de l'anglais *to cook,* cuire, issu du latin *coquere,* textuellement le cuit, etc.

Il y a une relation tellement étroite entre le coq et la coque d'où il sort que ces deux mots de même que les objets qu'ils représentent ne peuvent avoir qu'une origine commune. De là le sanscrit *koça,* œuf ; *kayka,* coquille, d'où peut-être par analogie de forme *kakra,* exprimant l'idée de chose ronde et par extension tout mouvement circulaire. Le latin *ovalis* (ovale) fait d'ovum, œuf, semble autoriser cette hypothèse. Kakra est le primitif du celtique *Kor,* même sens ; grec *choros,* chœur (danse en rond). Le latin lui doit les mots *corolla,* corolle ; *corona,* couronne, etc.

Kayka, coquille, a donné en outre par assimilation à sa forme enveloppante le verbe sanscrit *kag,* couvrir, envelopper, d'où *coque,* barrique ; *coche,* voiture couverte ; *caquerolle,* limaçon de mer ; jurassien *coquereule,* escargot ; et aussi le grec *cogké* (conchè) ; latin, *concha* ; français, *conque, coquille, cocon,* etc.

Du sanscrit *kayka,* coquille, est issu par assimilation de formes *karayka,* vase en noix de coco et par extension *crâne,* d'où par contraction *ka,* tête (1). Même formation que le latin *testa,* coquille, d'où *test, têt,* carapace calcaire des mollusques appelés aussi testacés, et par extension crâne et tête.

(1) Une contraction semblable se retrouve dans *bhuka,* trou et *ka,* même sens.

C'est sans doute par une tradition inconsciente de cette formation primitive que les termes d'argot *coco* et *calebasse* sont restés synonymes de tête.

On remarquera que le sanscrit possédait d'autres termes, probablement antérieurs, pour désigner la tête, parmi lesquels *kapala,* qui pourrait bien être le primitif ou tout au moins le congénère du latin *caput,* du grec *kephalè* (d'où encéphale), ainsi que du gaélique *cab* (caboche).

En principe on peut considérer comme certain que l'homme n'a pas désigné ses organes d'après l'analogie qu'ils pouvaient offrir avec des objets extérieurs ; mais qu'au contraire il a dénommé ces objets extérieurs d'après les analogies qu'ils offraient avec ses propres organes. (Voir à ce sujet les exemples donnés au chapitre XII.)

Plus tard cependant, et par effet réflexe, certains objets offrant quelque similitude d'aspect avec les organes du corps humain ont servi à désigner concurremment et plaisamment ces organes. Le français en offre de nombreux exemples, tels que flûtes, quilles, pour jambes ; boule pour tête, etc.

CHAPITRE III

Kuc, Kac, Kal — Crier

Du cri des gallinacés, les Aryens firent le verbe extensif *kuc*, *kac* ou *kal*, crier, rendre un son aigu. Notre mot caqueter se rapporte à la seconde de ces formes.

> Je vois deux poules, là, dont l'une ne fait guère
> Que manger, caqueter, gratter gaîment la terre.

Au figuré, babillage de femme ; *caquet*, abondance de paroles oiseuses ; *caquet bon bec*, nom donné à la pie et par extension à la femme jaseuse.

De *kal* est sorti le latin *gallus*, coq ; *gallina*, poule, d'où geline, gelinotte et gallinacé. Bien qu'il n'y ait probablement qu'un rapport d'homophonie entre le latin gallus, coq et Gallus, Gaulois, il n'est pas hors de propos de rappeler que les Italiens nous appellent toujours Galli, en affectant d'identifier les deux acceptions du mot. C'est d'ailleurs chez eux une vieille tradition. Au concile de Trente, l'ambassadeur de France, Pierre Danès, ayant présenté quelques observations, un prélat italien se leva en s'écriant : « Gallus cantat, » le coq chante. Sans se laisser déconcerter par cette impertinence, l'envoyé de François Ier riposta incontinent : « Utinàm ad Galli cantum, Petrus resipisceret. » Plût à Dieu qu'au chant du coq, Pierre vînt à résipiscence.

C'est sans doute sous l'influence de cette tradition romaine que l'on adopta en 1830 le coq comme emblème de la nation française : sous la restauration, Béranger avait chanté :

> Rendez-nous le coq gaulois
> Il sut aussi lancer la foudre.

C'était une simple fiction poétique, car le coq comme emblème fut étranger à nos origines nationales.

Il n'en était pas moins, depuis un temps immémorial, considéré comme un symbole de courage, de vigilance, de mœurs galantes.

Qui sait si ce n'est pas à ces qualités que l'on doit par analogie extensive nos expressions *gaillard, galant,* et jusqu'au mot *gaulois* lui-même (celtique *gall, galltach,* pays des Galls)?

Dans tous les cas, le sanscrit *kalya,* prêt à tout, armé pour le combat, le gaélique *galach,* valeur, courage, l'armoricain *kaloum* m. s. ne s'opposeraient pas à cette identification.

Le sanscrit *kal,* crier, résonner, est également l'ascendant du latin *calare,* appeler (en justice) d'où *calumia,* calomnie ; *calame,* latin calamus, roseau, parce qu'on en faisait des flûtes. En raison du rapport existant entre le cri et l'organe d'où il sort, kal a produit le celtique *col,* cou, gosier, et, par extension passage, trouée dans une montagne. (La forme celtique *cul* avait la même acception extensive : passage étroit, canal.)

Appartiennent au même radical : le gaélique *geol,* bouche ; latin, *gula* m. s. d'où *gueule, gueuler* et par extension fonctionnelle *gueuletonner.* Par une extension parallèle, le sanscrit *cal* ou *gal* a eu aussi l'acception de manger, d'où *galiffrer* (manger goulûment) *galiffre* (goulu) : *régaler,* etc.

Les formations du langage obéissant toujours aux mêmes lois, on trouvera dans les chapitres suivants des filiations identiques, telles que : *balh* (sanscrit, crier), d'où le gaélique *beul,* bouche.

De *gal* ou *cal* est issu probablement par assimilation de mouvement (descente des aliments) le sanscrit *cal* exprimant tout mouvement de haut en bas. De là, le latin *calx,* talon ; *calceus,* (chaussure), primitif de nos expressions chausses, chausser, déchausser ; *caleçon* (italien calzone) ; *chaussée,* piste foulée par les talons. Le vieux français *caler* (baisser, incliner) ; *cale,* fond d'un navire ; *cale,* plomb destiné à faire descendre la ligne de pêche — espagnol, *cala,* sonde — se rattachent vraisemblablement au même type.

Une autre acception extensive du *gal* (manger), c'est *cal,* s'amuser, se réjouir, d'où 1° le vieux français *galler,* s'amuser ; *gal,* amusement ; *gala,* fête ; 2° le grec *gelaô,* rire, et par contraction *gaô,* m. s. ; *gatheô,* se réjouir, primitif probable de nos mots gai, gaieté ; le latin *gaudere,* dérivé de gatheô, a donné *gaudriole, gaudisseur, gausseur, se gausser,* etc.

Comme un des effets les plus ordinaires de manger, de s'amuser est de réchauffer et quelquefois même d'échauffer, il est

possible que le latin *calere*, avoir chaud, appartienne à la même famille.

L'armoricain *kok* (coq) a comme variante *killek* ou *killok* (les *l* sont mouillées) que sa forme, son acception rattachent à la racine *kal*, crier. Ce terme celtique n'intéresse la langue française que parce qu'il lui a fourni quelques dérivés. Dans le dialecte bas breton, killek a donné par assimilation de mœurs, *killori* (amour hystérique) ; *killoro* (volage, léger), d'où vraisemblablement le français *guilleret*. Par une autre extension tirée des fonctions reproductrices, on a eu *killegez*, germe de l'œuf.

Il ne serait pas contraire à la loi des rapports analogiques que : *kellid* (germe, embryon d'une graine), *kell* (testicules) fussent d'autres extensions du même primitif.

CHAPITRE IV

Cane, Canard, Coucou

Le bipède palmé qui jette aux échos son monotone cancan, est resté pour nous la cane, le canard : on lui doit les mots *cancan*, cancanier, *caneter* (marcher comme les canards), *caner* (manquer de courage), *canarder*. Le sanscrit *can*, retentir, rendre un son, etc., le gaélique *can*, chanter, congénère du latin *cantare*, appartiennent vraisemblablement au même type, bien qu'à la rigueur on puisse également les rattacher à la racine *Kal*, examinée dans le chapitre précédent. Dans tous les cas, l'origine imitative de ces mots n'est pas douteuse.

Du sanscrit *can*, crier, les latins ont fait *canis*, chien, textuellement le crieur, l'aboyeur. De canis, sont issus : *canaille*, *cagnard*, *cagneux*, *canicule*, *caniche*, etc.

Ne quittons pas le mot canard sans rappeler qu'il a des acceptions très variées : canard, fausse note ; canard, fausse nouvelle ; canard, journal ; canard, morceau de sucre trempé, qui a fait le plongeon comme le canard.

Un autre volatile dont les dérivations analogiques ne sont pas moins démonstratives, c'est le coucou.

De cette onomatopée dont la forme verbale est coucouer ou coucouler, on a fait, à une date relativement récente, *cocuer* et *cocu*, v. f. coux (latin cucullus), dont l'acception fut prise d'abord dans le sens actif. Autrefois, ainsi que le rapporte Henri Estienne, on disait cocu cocuant, pour désigner les imitateurs du coucou, dont l'habitude est de déposer ses œufs dans le nid d'autrui.

Plus tard, le verbe cocuer prit la forme passive et de cocu cocué, on fit cocu tout court, expression qui n'est plus qu'une antiphrase, un non sens.

CHAPITRE V

Bouc — Sanskrit : bukka

Le bouc doit également son nom à l'imitation de son cri : latin *buccus*, gaélique *boc*, sanscrit *bukka*, m. s. d'où *bukk* (crier, grogner), primitif du v. f. bouquer (murmurer, grogner), *bougonner*, m. s. bougon (grogneur). Le grec *bukané*, trompette ; le latin *buccina*, m. s. primitif du v. f. bousine (buccin), d'où par extension *bousin*, (bruit, tapage) se rattachent vraisemblablement à la même racine.

Malgré l'autorité de Delatre, qui fait dériver bouche du sanscrit *bhaj* ou *bhuj* courber — ? — l'identification du latin bucca, avec le sanscrit bukk, crier, me paraît plus plausible. J'ai en effet retrouvé des formations parallèles identiques dans le celto-breton : armoricain beckal, bêler (mot imitatif) begeliat, parler à la manière des enfants, d'où *bek* ou *beg* (bouche), — organe d'où sort la voix (1) — et par extension *bec* (d'oiseau). Par assimilation de fonctions, bec a donné *becqueter, becquer ;* et par analogie de formes *bèche* et *bècher*.

Du même primitif sont issus par voie analogique : *béer*, tenir le bec ouvert — variante de bâiller — d'où par extension *bée* ou *baie*, ouverture de maison. De bec est sorti également *bequenaude* (injure, offense, coup de bec). La même relation entre la bouche et ses fonctions se retrouve dans le gaélique *gob* (bouche) et *gobichonner* (manger) et aussi dans les mots sanscrits : *asya*, bouche et *aç* manger ; *mukha*, bouche et *mukh*, parler, etc.

Du latin *bucca*, bouche, ouverture, v. f. boucque est issu : *bouquer*, baiser par force ; *aboucher*, mettre bouche à bouche ; *buccal*, qui se rapporte à la bouche. Par extension , entrée, ouverture d'un canal, d'un fleuve : l'embouchure de la Loire, les bouches du Rhône. *Débouquer, déboucher*, sortir des bouches. Par analogie de formes, le latin bucca a donné *buccula*, boucle (la boucle à la

(1) Delatre dérive bec du sanscrit pich, piler. — ? —

forme d'une bouche ouverte), d'où *bouclier*, arme défensive que l'on portait au bras au moyen d'une boucle de cuir. *Boucler*, *déboucler*, etc.

Revenons au mot bouc ainsi qu'à ses dérivés directs. Par extension tirée de l'odeur, bouc a pris le sens d'homme malpropre et puant. Parmi ses dérivés directs citons : *bouquin*, vieux bouc ; *bouquinet*, jeune bouc ; *bouquetin*, bouc sauvage ; *biquet* (chevreau), *bique*, *biquette*, femelle du bouc ; *biqueter*, mettre bas, en parlant des chèvres ; *biquier*, gardien des chèvres. On lui doit encore *bougran* pour bouqueran, étoffe en poil de bouc ; *boucher* (bas latin buccarius), primitivement marchand de viande de bouc et par extension de toute autre viande ; *boucaut* autrefois contenance d'une peau de bouc et par extension tonneau ; *bichet* v. f. même sens ; *boucaner*, au propre sécher à la fumée la chair des bouquetins ; *boucan*, lieu où l'on boucane et par extension bruit, tapage. Boucan est devenu un terme parlementaire : le parti du boucan. Par une autre voie, la femelle du bouc (capra, chèvre) a donné *caprice*, un des plus jolis mots de la langue française.

Le bouc ayant pour fonction principale de procréer, de *faire être*, il ne serait pas impossible que la racine sanscrite *bhu*, engendrer et être — primitif de l'anglais *to be* — fut une contraction extensive de bukka.

Mais je ne mentionne cette racine aux dérivés innombrables qu'à titre d'indication purement hypothétique. Le seul fait que j'aie voulu mettre en relief c'est que les dérivations analogiques obéissent à une loi absolue, sans la connaissance de laquelle l'origine des termes du langage resterait éternellement inexplicable et inexpliquée. Quant aux prétendues racines sanscrites, d'origine métaphysique, telles que le verbe *bhu*, ce sont de pures inventions de grammairiens. On les a considérées, on les considère encore comme des termes irréductibles, alors qu'elles ne sont certainement que des extensions d'un primitif concret, généralement formé par voie imitative.

---

(1) Delatre dérive également de la racine bhuj, courber, le grec *pygé*, fesse, d'où callipyge (belles fesses), surnom donné à une Vénus adorée à Syracuse. Il n'y a cependant aucune analogie entre la forme de la bouche et la courbe du dos. La dérivation de pigè (racine bhuj, courber) est logique : celle de bucca, (bouche) ne l'est pas.

CHAPITRE VI

Bhuka : trou, orifice

Ayant identifié le latin bucca, bouche, avec le sanscrit *bukk*, crier, je dois pour me conformer à la loi des analogies rattacher à la même famille le sanscrit *bhuka,* trou, d'où par contraction *ka*, même sens.

De la contraction ka sont issus :

1° La forme verbale kan (fouir, creuser, faire un trou) primitif des mots: canne, canon, canot, canal, chanvre, chenevotte, quenouille, etc. Les expressions populaires : cas du devant, cas pendu, n'ont de sens qu'en les rapportant au sanscrit *ka;* 2° le latin cavus, d'où cave, caver, cavité ; gavion, d'où par extension fonctionnelle gaver (remplir le gavion).

Le sanscrit *kun,* fendre, ouvrir, paraît n'être qu'une variante de kan, fouir (forme verbale de ka, trou). Il compte parmi ses dérivés 1° le latin *cunnus,* organe sexuel, textuellement trou, fente. 2° le gaélique *coïnne,* femme, textuellement la trouée, d'où le survivant péjoré *gouine,* v. f. goyne. Même formation que le sanscrit *dara* qui signifiait trou et par extension femme ; 3° le latin cuniculus, galerie souterraine, d'où *cunette,* terme de fortification : 4° le latin *cuneus,* coin et cognée d'où *cuneare,* frapper (cogner) — argot : *cogne* (gendarme).

Au sujet du sanscrit *dara* (trou et femme) remarquons que ce radical a survécu dans nos mots trou, tarière, taraud, tarauder. Le sens extensif que Rabelais donne au mot tériere (chap. XI de Gargantua) expliquerait peut-être l'origine du celtique *tar,* engendrer ; *taro,* animal non châtré, termes congénères du français taureau.

Il serait exceptionnel que le sanscrit *dara,* dans l'acception de femme n'eût laissé aucun dérivé dans notre langue. Peut-être le v. f. drue, fille publique ; drouine m. s. en sont-ils les survivants péjorés ? A mentionner aussi le terme d'argot parisien *daronne,* patronne. En Normandie ce terme a l'acception de femme légère.

L'identification de ce mot avec baronne, ainsi que l'admet Roquefort est probablement exacte ; on remarquera cependant que baronne, féminin de baron —de l'allemand *bar, war,* fait du latin *vir,* homme courageux — était un titre nobiliaire dont l'acception était très différente ; on trouve à la vérité dans le vieux français le mot daronne avec le sens de baronne ; mais il se pourrait fort bien que ce fut par confusion ironique avec un autre terme plus ancien ainsi, qu'il en existe tant d'exemples dans notre langue ; mais je n'insiste pas.

Les dérivés directs de *bhuka* (trou, creux) primitif de la contraction *ka* sont plus incertains. Peut-être pourrait-on rattacher à cette forme les mots *bac, baquet, bassin* (v. f. bacin), ainsi que le grec *baucalion,* bocal, que Delatre dérive de la racine *bhuj,* courber. — ? —

Le sanscrit *bhogga,* courtisane, d'où le provençal *bagasse ; baga,* vulve, d'où bague, appartiennent à la même souche que les précédents.

Bagasse, gouine, drue sont évidemment des formations connexes.

CHAPITRE VII

Bœuf — Celtique : bô — Sanscrit : gô

Par une genèse identique aux précédentes, le bœuf fut appelé de son beuglement : bo ou beu, nom qu'il a conservé dans notre langue. Gaélique bò, latin bos, grec bous m. s. Par analogie, le serpent dont le cri ressemble à celui du bœuf, fut appelé boa. Par une autre extension boa est devenu la fourrure avec laquelle les femmes s'enveloppent le cou. L'oiseau appelé butor (latin bos taurus) doit également le nom qu'il porte à la ressemblance de son cri avec celui du bœuf. Par similitude d'aspect on appela bouvreuil (rad. bœuf) un oiseau de l'ordre des passereaux caractérisé par la grosseur de sa tête. De bouvreuil on a fait bouvrette, serinette destinée à former le chant de ce granivore.

Le cri du bœuf a donné la forme verbale beugler que l'on emploie quelquefois dans le sens actif : « ce chanteur nous a beuglé l'*Inconstant* » (Mme de Sévigné) ; *beuglant*, nom donné par ironie aux cafés concerts ; *bugle*, clairon à clef.

Comme dérivés directs, le latin bos, bovis, a engendré : *bove*, ancienne mesure agraire — contenance de ce qu'un bœuf pouvait labourer dans la journée ; *bouverel*, terre labourée par le bœuf ; *bovine*, (race bovine) ; *bovidé ; bouverin*, étable à bœufs ; *bouverie* m. s. ; *bouvier*, gardeur de bœufs ; v. f. boyer, bouyer, même sens.

Le vieux français avait le mot boye, serpent aquatique, ainsi nommé parce qu'il tettait les vaches. L'anglais boy, domestique, serviteur, garçon, ne serait-il pas une contraction du vieux français boyer (vacher) ?

Au figuré, bœuf a pris l'acception d'homme lourd et stupide ; aplomb bœuf, succès bœuf, expression tirée vraisemblablement des traditionnelles promenades du bœuf gras, imitées des antiques processions du taureau Apis que les Egyptiens avaient placé au rang des dieux.

Bœuf a comme variante : buffle — latin bubalus formé de bubus, datif et ablatif de bos — d'où buffleterie, buffletier, etc.

Bous ayant eu en grec la double acception de bœuf et de vache on lui doit le composé latin *butyrum*, primitif de notre mot beurre — d'où aussi *butireux* — de bous et tyros, lait. Le même radical se retrouve dans *bucolique* (pastorale) ; du grec, *boukolos* bouvier) ; *buglose*, langue de bœuf ; *bucéphale*, tête de bœuf; *bosphore* (bous et poros, passage), etc.

Le sanscrit *gô*, bœuf, d'où probablement gô offrande n'est peut-être qu'une variante dialectale du celtique bô, bœuf.

De gô, bœuf, les Aryens firent *gôpà*, vachère, d'où le français péjoré *gaupe* :

> Marchons, gaupe, marchons.
>
> (Molière).

Le sanscrit avait aussi le mot vakchas, bœuf — d'où le latin *vacca*, vache.

Le verbe sanscrit *vakch* duquel Delatre dérive vakchas avait le sens d'accroître, d'augmenter. Est-ce parce que le bœuf accroissait la fortune ou parce que le mâle accroît le troupeau ? De vakch est issu le latin *augeo*, primitif d'augmenter, d'auteur, d'autorité.

Le petit nombre de termes extensifs donnés par le primitif bô s'explique par ce fait que le bœuf n'a été domestiqué qu'après le coq, le bouc et le bélier, c'est-à-dire à une époque où le fond du langage était déjà formé. Les Grecs donnèrent à une de leurs provinces le nom de Béotie, pays des bœufs. La Cilicie dénommée également par eux, était le pays des buffles, comme l'Italie celui des beaux bouvillons.

CHAPITRE VIII

SANSCRIT : **bhach, aboyer ; bhachas, chien**

Le sanscrit *bhach,* aboyer traduit exactement l'aboiement du chien. Ce terme imitatif n'a laissé dans notre langue, après être passé par le germanique et l'anglais, que le mot *bichon,* chien à poil long et soyeux (anglais bitch) chienne) ;

> On met du rouge à quelque bienheureux
> L'autre bichonne une vierge aux yeux bleus.
>
> GRESSET.

Delatre fait dériver biche de l'anglais bitch ; mais ce mot n'est peut être qu'une variante de bique, biquette, féminin de bouc. D'après Roquefort, on n'aurait donné le nom de biche à la femelle du cerf, qu'à cause de la ressemblance de cette bête avec la bique. Le nom de chevreuil, fait de chèvre — d'où également chevrette femelle du chevreuil — donné à cette variété du cerf confirmerait cette version.

Le sanscrit *vatch,* parler, dont on a fait une racine distincte ne me paraît qu'une forme postérieure issue par extension de bhach (aboyer). Il a donné *vac,* voix, d'où le latin *vox*, même sens, primitif de nos mots : voix, voyelle, vocal, vociférer, évoquer, avocat, vote, vœu, dévot, dévotion, etc.

Une autre forme de vatch, parler, c'est *vac,* vagir, d'où le latin *vagire,* m. s. Nos mots *bagout* v. f. *bagoul, bagouler* (bavarder) d'où *débagouter* se rattachent vraisemblablement à la seconde sinon à la première de ces formes.

CHAPITRE IX

Bêler ; Sanscrit : **balh, crier**

Ainsi qu'on l'a vu, les animaux n'ont pas été les moindres collaborateurs dans ce grand œuvre de la création du langage. Il serait trop long d'énumérer tous ceux dont la voix a été mise à contribution (1). Je ne citerai plus que le quadrupède bêlant au cri duquel on doit le sanscrit *balh*, crier, retentir, primitif de notre mot *bèler* (latin balare) d'où par extension *balbus*, bègue v. f. baulbe.

De la forme barh, variante de balh sont dérivés nos mots *braire* et *brailler*. On lui doit aussi le grec *barbaros, barbare*, homme qui brait plutôt qu'il ne parle (Delatre). De barh, les latins, ont fait *barrus*, éléphant, textuellement le retentissant, d'où l'expression : *barret* (cri de l'éléphant), dont la forme verbale est barreter ou barrier. Par une formation analogue, la forme balh a donné au germanique : *bull*, taureau, terme que nous ne possédons que dans le composé d'importation anglaise : *bouledogue*.

La variante barh ayant pris par extension l'acception de parler on lui doit le gaélique *parliaw* m. s. et aussi *barde*, poète, *bardit*, chant de guerre.

Le gaélique parliaw ayant existé en Gaule avant l'occupation romaine, il devient difficile d'assigner une origine latine à notre mot parler — que l'on a voulu dériver de parabola. — C'est à l'influence du latin, néanmoins, que l'on doit la forme actuelle du mot parole.

Est-ce parce que le bélier est belliqueux de sa nature, d'où son surnom latin bellator, que le sanscrit balh a aussi l'acception de heurter, de tuer ? Si cela était, le verbe bal, nourrir d'où bàli, aliment ne serait qu'une forme passive du précédent. On remarque en effet que la plupart des verbes sanscrits ayant l'acception de

(1) J'en ai donné une liste assez longue dans mon Essai sur les strates de la langue française.

tuer ont aussi celle de nourrir, les aryens primitifs ayant demandé leur nourriture au gibier qu'ils avaient abattu, à l'homme peut-être qu'ils avaient tué, car ils étaient anthropophages.

Notre mot *mets* reproduit une formation analogue : de l'allemand metzeln, tuer, abattre, textuellement ce qui a été tué.

La nourriture donnant des forces, bal (nourrir) a, par développement logique produit *bala*, force ; *balavat*, fort, robuste. Le sanscrit *balavat* en passant dans les langues teutoniques a pris la forme balth, bald, bold ou pold avec l'acception de hardi (Delatre). De là, Léopold, hardi comme un lion. Bold est le primitif du v. f. bauld, hardi. Cette épithète ayant toujours flatté la vanité des hommes, on la retrouve dans une multitude de noms composés : Baudouin (bald win) combattant hardi ; Thibaud, chef hardi (de teut chef) Rambaud, hardi comme un bélier, etc.

Les noms les plus nobles finissant à la longue par se péjorer, baud est devenu le qualificatif des chiens dressés à la chasse du cerf, d'où *baudir*, exciter, enhardir les chiens. Par extension on a fait *ébaudir*, exciter à la gaieté, amuser, réjouir. Enfin par un dernier avatar assez comique, Bauld, (hardi) est devenu *baudet*. Les bourriquets n'en sont pas plus fiers.

Ainsi avant de donner à l'homme sa laine pour le vêtir, sa chair pour le sustenter, le mouton lui avait déjà donné des termes pour son langage et jusqu'aux expressions qui caractérisent les plus nobles de ses attributs.

CHAPITRE X

Bruits divers ayant formé des lignées linguistiques : le corps

Les expressions que l'homme a tirées des autres bruits de la nature ou de ceux que rendent ses propres organes ne sont pas moins curieuses. De *crac*, qui est une imitation du bruit que fait un corps sec en éclatant, il a fait *craqueur*, bavard, homme qui fait beaucoup de bruit en paroles ; *claque*, variante de crac, a donné par extension analogique *claquer*, mourir, comme crever (latin crepare, rompre avec bruit) a pris la même acception extensive.

Les termes exprimant des bruits corporels sont restés tels qu'ils étaient à l'origine du langage. On reconnaît facilement des formes imitatives dans les expressions il *dort*, il *ronfle*, il *râle*, il *tousse*, il *crache*. Le mot sputation (crachotement), latin sputare, crachoter, exprime admirablement le bruit que font les lèvres en lançant la salive. On a grand tort de ne pas se servir du mot sputer, forme verbale du substantif sputation.

La formation de ce verbe est aussi rationnelle que celle de disputer (latin disputare). Son emploi logiquement indiqué répond en effet à une nuance qu'il serait difficile d'exprimer autrement.

Les mots imitatifs exprimant des fonctions corporelles devaient naturellement servir à désigner l'organe fonctionneur. En voici quelques exemples :

Le nez, latin *nasus*, gaélique *néas*, sanscrit *nas*, hébreu *nas* m. s., arabe *nezef*, essoufflé, tous mots imitant l'appel bruyant de l'air par les fosses nasales. Le sanscrit *nas* a donné la forme verbale *nas*, rendre un son. — Nif ou nifle v. f. nez ; niffer ou nifler (v. f. respirer) d'où renifler. — *Nif* est également une saisissante onomatopée. On la retrouve dans l'arabe *nif*, nez ; *neff*, essoufflé ; dans le scandinave *nef*, nez ; dans le bas allemand *niv* et aussi dans l'italien *niffo*, museau. On donne en Franche-

Comté le qualificatif de nuflet aux personnes difficiles qui flairent tout avant de manger. — Le terme d'argot *pif* (nez) n'est apparemment qu'une variante du primitif *nif*.

Par extension nif a donné *nèfe*, gros du bec des oiseaux de proie.

Les mucosités du nez s'appelaient en v. f. naque, mot encore usité dans le Jura — naqueru, morveux — du sanscrit *nas*, nez et rû, rouler. Ces mots, qui sont du pur sanscrit, sont vraisemblablement très antérieurs à la domination romaine, renaquer (v. f. renifler) d'où renâcler.

Le corps. — De tous les termes primitifs reproduisant un bruit corporel, le sanscrit *pit* (bruit) est celui qui a donné les dérivés les plus étonnants. Pit a engendré *krpit,* ventre, textuellement le faiseur de bruit, de *kri* faire et *pit* bruit. Nos aïeux Gaulois avaient donné au ventre un terme analogue : ils l'appelaient *brui,* textuellement le bruyant. La forme gunée de kri étant *ker*, le *zend,* sœur cadette du sanscrit fit de krpiti : *kehrpa,* ventre, et par extension, le buste, puis finalement le tout, l'ensemble. De kehrpa est issu le gaélique *corp* (corps), congénère du latin corpus. L'expression populaire « jouer du cor » appliquée à certain bruit corporel reproduit exactement l'étymologie du mot.

Sous l'influence des idées métaphysiques et religieuses, le latin corpus prit l'acception extensive d'ombre, d'âme des morts. Par une extension plus ambitieuse encore le krpiti des Aryens passa au rang des dieux et le *deus Crepitus* (dieu pet) eut ses autels !

Par une ironie assez cruelle, l'être intelligent qui avait créé le verbe pour s'en faire un instrument en était devenu l'esclave : il l'est encore !

Un autre radical sanscrit, le verbe *pard*, péter, a donné au grec : *perdô,* même sens, d'où le latin *peditum* pet. La racine *pard* revit intacte dans léopard, lion péteur.

CHAPITRE XI

Ame — Sanscrit : an, souffle

On a vu de quelle singulière paternité était sorti le mot corps ; le mot âme dont le sens primitif s'est modifié sous l'action des conceptions métaphysiques et religieuses, n'a pas une origine plus noble, c'est encore l'expression d'un bruit, mais cette fois le bruit vient d'en haut. C'est la seule suprématie, au point de vue étymologique, qu'ait l'âme sur le corps.

Le mot âme v. f, anème, gaélique *anam* est en effet l'équivalent littéral de souffle, vent, respiration. Il est le congénère, sinon le dérivé direct, du latin *anima,* également souffle, vent ; grec, *anemos* m. s., tous mots issus du sanscrit imitatif *an* (souffle, vent) auquel on doit encore le bas breton *hanal* (respiration) *ene* (âme), *anaoun,* âme des trépassés. Par une coïncidence assez curieuse, le primitif sanscrit *an* s'est conservé intact, avec son acception première, dans notre mot *han,* onomatopée exprimant le bruit que fait l'expiration de l'homme lorsqu'il se livre à un travail pénible. Chacun a entendu le han des paveurs, le han des boulangers, le han des bûcherons, le han des charpentiers. On conservait dans une église d'Italie le han de saint Joseph renfermé dans une bouteille ! ! Il y est toujours, je crois, en vénération. De han, on a fait le verbe ahannir, (vieux français aspirer). — « Nous autres médecins ahannissons après les écus. » (Cholière) — Ahaner, pousser des hans et par extension travailler péniblement :

> Ne vois-tu point comment ahane Atlas.
>
> (Marot)

Du primitif *an* (souffle) est issu également le mot *anus* appelé aussi trou du souffleur. Par une extension tirée de l'analogie des formes, anus a vraisemblablement donné *annus* (anneau, puis cercle, cycle.) De là, le mot *année* (cycle astronomique).

A l'appui de cette solution, je ferai remarquer que le mot bague, synonyme d'anneau dérive du sanscrit *baga*, vulve.

C'est à cette particularité — car toutes les traditions se perpétuent — que l'on doit la légende drôlatique de l'anneau de Hans Carvel, anneau dont les vertus talismaniques préservaient des mécomptes conjugaux tant qu'on le portait au doigt. Cette histoire étant trop salée pour être rapportée ici, on la trouvera dans Rabelais, livre III, chap. XXVIII, *de Pantagruel.*

Revenons au mot âme. Si le sens métaphysique de ce mot est ancien chez les Aryens, il est tout récent chez certains peuples sauvages, tels que les Peaux-Rouges où l'âme, avant l'arrivée des missionnaires, était identifiée avec les boyaux. Pour faire comprendre à ces primitifs que l'âme humaine était immortelle, les prêtres européens durent inventer un nouveau terme qui se traduisait par : « le boyau qui ne pourrit pas. » On verra à l'article cœur que les Aryens primitifs firent également du ventre le siège de l'âme et du courage.

Les différents états de l'âme n'ont pas une origine moins concrète que le mot âme lui-même. Chacun sait que mélancolie signifie textuellement bile noire (gr. *melas*, noir ; *kolé*, bile). — Chagrin, d'après Littré, serait une extension de chagrin, peau rude (turc saghri, croupe). La fonction du cuir grenu ou chagrin étant de nettoyer les métaux aurait donné le gênois *sagrina*, ronger — parce que le nettoyage ronge les métaux — et par métaphore ce qui ronge le cœur et l'esprit. Si l'étymologie donnée par Littré est exacte, elle prouverait que le grec *tragikos* (tragique) a été réellement fait du verbe *tragein*, ronger, ainsi que l'avait remarqué Delatre et non de *tragos*, bouc. Douleur, latin dolor, dérive du latin *dolare*, raboter (Delatre.)

Affliction a pour radical le verbe *fligo*, battre ; tristesse dérive de *tero* (écraser, *ibid*). Penser, méditer, réfléchir sont des extensions métaphysiques des verbes peser, mesurer, refléter. Le latin *meditari* a pour radical le terme sanscrit auquel on doit le grec *metron* (mesure, français, mètre) ; discerner est fait du latin *cerno* grec *krinô*, cribler, passer au tamis, etc., etc.

On peut rapprocher de ces extensions métaphysiques les mots divinité et Dieu faits du sanscrit *diva*, jour, lumière du soleil,

d'où également le latin *dies*, même sens. Dies a donné diurnus d'où le français jour.

Le soleil sans lequel la vie ne pourrait exister sur la terre fut en effet l'une des premières divinités qu'adorèrent les humains. Le sens étymologique du mot Dieu s'est perpétué dans le symbolisme catholique, lequel représente l'ostensoir sous la forme d'un soleil. Au moyen âge le zodiaque, autre symbole de la divinité, était représenté dans la plupart des cathédrales. L'orientation des églises vers l'est, point où se lève le soleil, est une autre tradition du sens primitif donné au mot Dieu.

On voit qu'à l'aide seul du langage on pourrait reconstituer toute l'histoire de l'esprit humain. Le Verbe n'est que le miroir de l'humanité à travers les âges.

D'autres équivalents du mot âme ont la même origine imitative : latin *spirare* (respirer), *spiritus* (souffle), d'où esprit ; *halatio* (souffle), d'où exhaler, haleter, etc. ; *flare* (souffler), *sufflatus*, d'où souffler, siffler, flûte, flageolet, flatuosité, etc. Ces derniers mots dérivent du sanscrit *plu* (souffler) qui est une onomatopée. On lui doit également le mot grec *pneuma* (souffle, vent) et par extension âme, d'où pneumatologie, science de l'âme. La variante sanscrite *pù* (souffler) a donné au grec : *psychè* (âme et papillon) psychologie (science de l'âme). On rattache au même radical : puer, puanteur, pouah, punais, putois, etc.

La racine sanscrite *va*, souffle, a donné *vata* (vent) ; grec *atmos*, souffle, atmosphère (sphère d'air). De la variante *vayas* (vent) est issu le grec *aô*, je souffle ; aer, air.

On remarquera que dans les langues sémitiques, le mot âme a une origine identique : l'hébreu *rouha*, souffle et âme est considéré comme une onomatopée exprimant le bruit de la respiration.

CHAPITRE XII

Les organes corporels

Si je n'ai pas trop fatigué l'attention du lecteur, je terminerai ce travail en présentant quelques considérations générales sur le rôle important joué dans la formation du langage par les fonctions corporelles. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le constater incidemment (Ch. II), c'est à ses propres organes que l'homme primitif emprunta les termes de comparaison dont il avait besoin pour désigner les objets extérieurs. Comme ces peuples qui font de leur capitale le nombril du Monde, il assimila les aspects ainsi que les forces de la nature à ses formes, à ses forces corporelles. De là, l'origine des expressions géographiques si souvent citées : golfe (bas latin gulfus, sein) ; côte (rivage) ; bras de mer ; Coude du Niger ; pied de colline ; flanc de coteau ; tête de montagne ; col ; gorge ; port (passage, terme usité dans les Pyrénées d'où Saint-Jean-pied-de-port) (1); sein des mers ; sinuosité des rivières ; entrailles de la terre ; mamelon ; cap (latin caput, tête) ; bouche d'un fleuve ; langue de terre, etc. Il n'est pas jusqu'à la dent elle-même qui n'ait servi à désigner les sommets de montagne anguleux ou prismatiques.

Dans un autre ordres d'idées, on a eu les culées de pont, les culs de lampe, les cœurs d'artichaut, etc. Remarquons encore que le mot branche n'est qu'une variante de bras. Sous l'action des mêmes lois, des plantes furent appelées : langue de chat, oreille de rat (myosotis) ; pied de bœuf ; cheveux de la vierge ; barbe de capucin ; herbe aux nombrils (omphalode). Une des plus jolies fleurs s'appelle orchis (testicules) d'où orchidées. En Provence l'aubergine porte le nom de *viédaze* que le dictionnaire de l'Académie traduit pudiquement par visage d'âne........ Palmier et datte ne sont que des variantes des mots main et doigt (grec

(1) Dans cette acception, port étant fait de poros, ouverture, devrait s'écrire pore — c'est le même mot que pore (de la peau).

dactylos, doigt, *palamè,* latin *palma,* main ou paume de la main, d'où également palme, mesure de longueur. Par une formation analogue, d'autres mesures furent appelées brasse, coudée, pied, pouce, etc.)

Le phallus révéré longtemps comme un symbole de la puissance divine ne pouvait échapper à la loi commune ni faire exception. Sous l'influence d'analogies auxquelles les peuples enfants n'attachaient aucune malice, il a formé — à mon avis au moins, car on ne les trouve mentionnés nulle part — les dérivés extensifs les plus étonnants. Par l'analyse de nombreuses formations parallèles, j'ai été amené graduellement à cette conviction que cet organe avait servi de prototype pour exprimer la verticalité des montagnes, la chute de l'eau, la pousse des arbres et dans un ordre plus abstrait, les idées de vigueur, de pénétration, etc.

Etymologiquement, et cela n'est ni contesté ni contestable, falaise = phallus, de même que mont, montagne = monte, remonte (accouplement des animaux). Il est à remarquer que les racines desquelles les philologues de l'Ecole de Bopp dérivent ces différents termes, ont l'acception de : ce qui croît, ce qui s'accroît. Mais, ainsi que je l'ai déjà fait observer, il ne faut voir dans les racines abstraites du sanscrit que des extensions d'un primitif concret.

Dans le cas particulier, ce primitif avec ses extensions naturelles apparaît nettement ; mais pour le reconnaître il faut reprendre en sens inverse l'ordre de filiation donné par l'École de Bopp et dont voici quelques exemples :

1° Racine *pul, phull,* croître, accroître ; *phella,* ce qui croît, primitif 1° du grec *phella,* rocher d'où falaise 2° du latin phallus.

Cet ordre de filiation transmis par les grammairiens de l'Inde et adopté par les philologues contemporains ne peut qu'égarer, car il procède d'une conception fausse de la formation du langage (1).

---

(1) Delatre a été la victime de cette tradition erronée lorsqu'il a prétendu que la forme nominale dérivait de la forme verbale, laquelle selon lui, était antérieure et primordiale. C'est le contraire qui est la vérité. La forme nominale a enfanté la forme verbale de laquelle sont issues les formes adjectives et adverbiales. Cela est aussi certain que la phrase primitive du langage a été monosyllabique ou isolante ; la seconde, dyssyllabique ou agglutinante et la troisième polysyllabique ou flexionnelle.

Le sanscrit *plu*, couler, classé comme racine distincte n'est vraisemblablement qu'une forme extensive de pul ; on lui doit le latin pluit, il pleut, ainsi que les mots flux, flot, fleuve, pleurs, etc.

2° *Mah*, croître, accroître, d'où 1° l'italien monta accouplement des animaux (monte, remonte et leurs dérivés) 2° le latin mons, montis, mont, montagne — textuellement ce qui s'élève — ce qui se dresse à l'horizon.

A rapprocher de mah (croître, accroître) les verbes sanscrits : *mih* asperger ; *mi*, couler, primitif du latin *meare* m. s. d'où perméable, imperméable (méat urinaire), etc.

On doit également à la racine mah, le latin magnus, grand, fort, le grec megas, l'allemand macht, l'anglais might.

D'autres racines sanscrites ayant le sens de croître, d'accroître reproduisent des extensions analogues 1° *vrih*, croître, accroître d'où vraisemblablement par extension : vri, arroser, vri, couvrir, (forme gunée var) ; vir, être fort. A la forme vri, Delatre rattache les dérivés sanscrits suivants :

Varaha, montagne, colline, d'où le latin verruca, tertre, éminence, d'où nous avons fait verrue. Signalons aussi le sanscrit varcha, montagne d'où peut être le germanique berg, m. s. français berge.

Varaha, étalon (de race porcine) : latin *verres*, français verrat.

Varas, mâle, d'où le français gars, garçon ; jars, mâle de l'oie. Le grec *arrèn* (mâle) a la même origine.

Varas, désir d'amour d'où le grec eros, amour — érotisme.

Il est assez remarquable que le même radical (vri, var) ait donné au latin les expressions : verus, verax, vrai ; veritas, vérité ; revereri, révérer. Peut-être ces acceptions extensives sont-elles nées de l'habitude qu'avaient les aryens primitifs d'attester la vérité en portant la main sur les organes génitaux — ? — Le latin *veretrum* (phallus) n'infirmerait pas cette hypothèse — veretrum a donné au français veretille m. s. vérétriforme.

Par assimilation de formes, le même primitif a donné veru, verutum (broche), d'où le français verrou. L'espagnol reproduit une formation analogue : le pène, en cette langue, est appelé macho (mâle), et la gâche, hembra (femelle). C'est peut-être sous l'influence de ces exemples que Roquefort a dérivé pène, de penis,

bien qu'il paraisse établi que pène ne soit qu'une forme nouvelle du vieux français pesle, fait du latin pessulus. Après tout, il se pourrait que les deux formes pesle et pène eussent coexisté.

J'arrive à la forme *vri,* arroser, d'où var, primitif du grec ouron, urine. De ouron, les Grecs firent ouranos, ciel, parce qu'alors on croyait que le ciel était le réservoir des eaux. D'ouranos, on fit ensuite un dieu qui devint le père du tout puissant Jupiter. Plus modeste, Uranie est restée pour nous la muse de l'astronomie.

On remarquera que le sanscrit vri a donné également au latin : rigare d'où irriguer, irrigation, irrigateur.

La forme : *vir* (être fort), a enfanté une lignée non moins suggestive. On lui doit le latin vir, homme, virga, verge — ce qui croît — virtus (force) vertu. Etymologiquement viril = vertueux. Le grec *organon* organe ; *ergon*, énergie, procèdent du même radical.

Bien que n'appartenant pas grammaticalement au même groupe, il est assez curieux de constater que la racine *viç* (entrer) qui très certainement n'est que la forme verbale d'un primitif concret, a donné viças (homme), d'où le germanique wic, même sens. Hludowic, illustre homme dont nous avons fait clovis ; bas latin ludovicus d'où Ludovic et Louis.

Une dérivation non moins curieuse est celle du sanscrit *vi,* oiseau, auquel on doit le latin avis, avicellus, d'où le v. f. aisel, oisel, primitif d'oiseau. A ce radical imité vraisemblablement du cri de quelque volatile, Delatre rattache le sanscrit *avara,* extrémité, d'où le grec *oura,* queue des animaux et aussi organe générateur. Serait-ce par une tradition inconsciente de cette formation que la langue populaire a conservé au mot oiseau le sens extensif du grec oura ? La même association d'idées se rencontre dans les dérivés de la racine *pat,* s'élever, et par extension voler en parlant des oiseaux. De pat est issu *peto,* aller vers, d'où pétulant et impétueux ; *penis* pour petnis, queue (même sens double que le grec oura) ; *pinna,* aigrette, panache, d'où aussi pinnaculum, pinacle. Le sanscrit *puns* (mâle) a donné au latin : præputium, prépuce (Delatre) .

Les exemples précédents expliquent la relation existant entre le grec *ouros,* taureau, et *oros,* montagne ; entre airô (même sens

que le latin erigo) et Arès (Mars), personnification de l'ardeur brutale. Le coq lui était consacré.

Remarquons en passant que nos mots droit, droiture (équité) ont pour primitif le latin *erigere* — erectus, rectus, directus.

Bien qu'il n'y ait que d'imperceptibles rapports entre les idiomes aryens et la langue haoussa que parlent les nègres du Soudan, j'ai rencontré dans ce parler africain des formations équivalentes à celles qui précèdent.

Malgré l'isolement de certaines races, on retrouve partout la même logique de l'esprit humain, ainsi que les mêmes instincts mimologiques.

Je bornerai là cet essai sur la formation du verbe dans l'humanité. Il servira d'introduction à un travail d'une autre nature sur les origines assez mal connues de la langue française.

W. MARIAL.

LA TUNISIE PITTORESQUE

(*Suite*)

BIZERTE

II

HIPPO-ZARITUS, BIZERTE

Origine, Étymologie, Histoire

La fondation de Bizerte, d'après les documents que nous a légués l'Histoire, remonterait à la plus haute antiquité.

Salluste nous apprend que la plupart des villes du littoral, telles que : *Hippo-Zaritus* (Bizerte) ; *Hadrumetum* (Sousse) ; *Leptis*, port situé autrefois un peu au sud de la moderne Monastir, avaient pour origine des émigrations de Phéniciens, datant de plusieurs siècles *avant l'ère chrétienne*. « Les Phéniciens, ajoute cet historien, voulant, les uns diminuer l'excès de leur population, les autres accroître leur prépondérance maritime, firent appel à des gens du peuple, à des aventuriers, pour aller fonder sur les plages libyennes de nombreuses colonies qui prospérèrent en peu de temps et contribuèrent, soit à la défense de la métropole, soit à sa splendeur. »

Certaines de ces colonies n'étaient que les succursales et l'ornement des villes qui avaient contribué à les fonder en

y écoulant le trop-plein de leur population ; d'autres, souverainetés nouvelles, qui ne tardèrent pas à se rendre indépendantes, telle qu'*Utique,* créées par des factions expatriées, prêtèrent à leurs frères d'Orient un puissant et secourable appui, mais toutes, à l'exemple de la mère patrie, trouvèrent dans le commerce une source inépuisable d'opulence et de prospérité.

Hippo-Zarite, ou *Hippo-Zaritus,* est une corruption du vrai nom phénicien de Bizerte : *Hippo-Diarrhytus* ou « ville percée » qui lui aurait été donnée, selon Elisée Reclus, à cause du canal sans profondeur dont les deux branches traversent le bas de la ville, en établissant une communication entre le lac et la mer.

307 ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire 40 ans avant la première guerre punique, Agathocle, tyran de Syracuse, portait les armes dans les provinces situées à l'occident de Carthage. Il s'empara d'Hippo-Zaritus après une héroïque et vive résistance de la part des défenseurs, qui avaient tenté les plus grands efforts pour se soustraire à sa redoutable domination.

La ville fut prise d'assaut et livrée au pillage ; là ne s'arrêta pas la cruauté du vainqueur. Dans le but de prévenir désormais toute tentative de rébellion, il infligea à cette malheureuse cité vaincue un châtiment encore plus barbare. Après l'avoir abandonnée pendant trois jours aux déprédations de ses soldats, il fit passer au fil de l'épée la plus grande partie de ses habitants. Cet acte de barbare cruauté fut imité, plus tard, par Marius, général romain, vainqueur, après le siège de *Capsa* (Gafsa).

Dès qu'ils furent maîtres de Bizerte, les Siciliens y firent exécuter de grands travaux publics. Le port fut agrandi par les ordres d'Agathocle, qui fit ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes murailles tyriennes.

Le nom moderne de « Bizerte » lui vient de Benzert, « qui garde, dit Elisée Reclus, sous une forme très corrompue, le nom de l'antique cité phénicienne — Zarite, Zaritus ou Diarrhytus, épithète que les Grecs avaient ajoutée au nom de cette position maritime alors nommée simplement *Hippo,* comme Hippo-Regius (Bône) et afin de la distinguer de cette dernière. »

L'importance ancienne de la cité de Bizerte est, toutefois, confirmée par la mention qu'en ont faite, dans leurs récits, tous les auteurs de l'antiquité et du moyen-âge. D'après El Bekri,

célèbre polygraphe andalou, qui écrivait en 1068, à Cordoue, « La description de l'Afrique septentrionale » les Arabes firent de Benzert une place forte de premier ordre, sentant bien tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ce port méditerranéen.

« A l'orient de Tabarca, dit cet auteur, et à la distance d'une journée et demie, s'élèvent les châteaux de Benzert qui offrent un asile aux habitants de cette localité toutes les fois que les *Roum* essaient d'opérer une descente sur la côte. Ils servent aussi de *Ribat* (1) aux gens qui s'adonnent à la dévotion.

Mohammed ibn Youçef s'exprime ainsi dans sa description du littoral qui s'étend depuis Tabarca jusqu'à Tunis : « *La Merça-l-Cobba* — la rade de la coupole — est dominée par Benzert, ville maritime traversée par un gros fleuve, très poissonneux, qui va se jeter dans la mer. Elle est entourée d'une muraille de pierre et possède un Djamé (grande mosquée avec minaret), des bazars, des bains et des jardins. Il n'y a pas d'endroit où le poisson soit à meilleur marché qu'à Benzert.

» Cette place fut conquise en l'an 41 (661-662 de J.-C.) par Moaoula ibn Hodeidj. Le prince Oméïade Abd el Melek ibn Merouan, qui l'accompagna dans cette expédition, s'étant écarté du corps de l'armée, trouva chez une femme indigène un accueil empressé et une généreuse hospitalité. Jamais il n'oublia ce bienfait et, parvenu au trône du Khalifat, il écrivit à son lieutenant, gouverneur de l'Ifrikiya, lui ordonnant d'avoir soin de cette femme et de toutes les personnes de la même famille. Cet officier les combla de biens et de faveurs. » (2)

L'anonyme de Ravenne nous donne une étymologie de Bizerte, non moins originale que les précédentes, et il nous paraît curieux de placer sous les yeux du lecteur l'opinion, plus ou moins fondée, de tous les auteurs anciens, car il nous sera facile d'en déduire que tout concorde à faire dériver le nom de Bizerte de sa position sur le lac.

« Quelques-uns, dit cet auteur, prennent Bizerte pour *l'Ytique* de Ptolémée, ou *l'Utique* de César et de Tite-Live, fameuse par la

---

(1) Les Arabes donnaient le nom de *Ribat* à des citadelles, moitié couvent, moitié places fortes, où se renfermaient des guerriers volontaires qui voulaient mériter des grâces spéciales, réservées par la loi musulmane aux fidèles croyants.

(2) Traduction de Slane, p. 139-140).

fin courageuse de Caton, qui, étant vaincu, choisit fièrement la mort plutôt que de recourir à la clémence de César. — Quoy que c'en soit, les Africains lui donnent un nom : celuy de *Bent-Serth*, comme qui dirait — fille du lac — pour ce que serth, entre eux, signifie lac et bent, la fille : et nous prononçons par corruption Bizerte au lieu de Ben-Sert.

« Elle est assise sur la mer Méditerranée entre Ras-Amuzath, que les anciens appelaient le promontoire d'Apollon, et l'embouchure du fleuve Bagrada, à quelque 35 milles de Tunes (Tunis).

« Un petit bras de mer passe près de cette ville et s'étend étroitement vers le midy, puis, s'élargit en telle sorte qu'il vient à former un grand lac, autour duquel on void plusieurs hameaux de pêcheurs et laboureurs et huict assez bons villages.

« Cette ville, bien que petite de tour de murailles, contient toutefois 6000 familles. Il y a deux grandes prisons pour les esclaves, un magasin pour les marchandises, deux tours et bastyons pour l'asseurance du port.

« Il y a là prez, les deux écueils appelés : Canis, éloignez 3 à 4 mils de la terre ferme et proches de Biserte. »

Il est bien entendu que nous avons respecté le style original et l'orthographe bizarre de cette traduction.

Jean-Léon, plus connu sous le nom de Léon l'Africain, géographe arabe né à Grenade vers la fin du XV[e] siècle, fait prisonnier par les chrétiens et élevé à Rome, où il fut baptisé sous le nom de Jean-Léon, dans sa description de l'Afrique, ne fait que copier l'auteur que nous venons de citer ci-dessus. On trouve en effet dans son récit les mêmes termes et expressions concernant Bizerte.

« Bensart, ou Biserte, est ancienne cité édifiée par les Africains sur la Méditerranée, distante de Thunes environ 35 milles ; elle est petite et habitée de pauvres et misérables personnes. Et auprès d'icelle passe un petit bras de mer s'étendant étroitement, devers le midi ; depuis, vient s'élargir en sorte qu'il forme un gros lac, à l'entour duquel sont assis plusieurs villages, habitations de pêcheurs ou laboureurs. »

Plus tard, jusqu'au jour où le regretté Charles Tissot a publié son grand travail sur la Géographie comparée de l'Afrique

romaine, on eut souvent recours à Mannert, géographe allemand, qui a écrit vers 1840 la « *Géographie ancienne des Etats barbaresques.* »

Nous trouvons dans son ouvrage une discussion plus raisonnée de l'origine étymologique de Bizerte.

« Dans le récit de l'expédition d'Agathocle, on donne le nom de *Hippo-Acra* à la ville de Bizerte, ainsi qu'à une autre située plus à l'ouest et qui reçut plus tard le nom de *Hippo-Regius* (Bône).

« Par la suite, quand les Romains commencèrent à se procurer quelques renseignements plus détaillés sur ce pays, ils entendirent désigner sous le nom de *ville des Hippo-critae,* l'Hippo dont nous parlons ici (Bizerte) et qu'Agathocle n'eut pas sitôt prise qu'il la fit fortifier. Sous la domination des Romains, les Grecs trouvèrent une occasion de laisser le cours libre à leur manie de tout expliquer. On apprit que les indigènes donnaient à Hippo le surnom de *Zaritos ;* cette épithète fut changée en *diarrithos,* mot grec qui signifie « coupée par l'eau. »

Désormais tous les géographes, depuis Ptolémée jusqu'à la table de Peutinger, se servirent de l'expression : *Hippo-diarrhytus*; mais enfin le nom véritable se fit jour. Déjà Pline écrit : Hippo-diritus, ce qui est sans doute une faute du copiste, au lieu de Hippo-Zaritus. L'itinéraire d'Antonin, de même que tous les écrivains des siècles suivants, portent : Hippo-Zaritus.

« Le *d* des Grecs avait un son sifflant pareil à celui du *z*; ainsi l'on trouve Zabolus pour Diabolus. Donc la prononciation du nom de cette ville ne fut altérée que très peu par les changements arbitraires qu'ils lui firent subir.

« L'explication du mot Zaritus par Diarrhytus « Coupée par les eaux » est peut-être exacte, car le nom de Bent-Zert, par contraction Bizert ou Bizerte, que la ville porte aujourd'hui, veut dire, au rapport de Shaw, *la fille du canal,* dans la langue des naturels du pays. »

Hippo, colonie tyrienne, d'abord indépendante, vivait sous le protectorat de Carthage, à laquelle elle essaya vainement de se soustraire,

« Agathocle s'en étant rendu maître, fit agrandir le port et fortifia la ville ; en sorte que par la suite elle put opposer une longue résistance aux Romains. Sous la domination de ces derniers, Hippo conserva longtemps le simulacre d'une existence indépendante, c'est ce qui lui fait prendre le nom de — *Libera* — sur ses monnaies. Pline ajoute que c'était un assez petit endroit dont les habitants vivaient de la pêche et que les étrangers visitaient rarement. Il dit que la ville était située à l'embouchure d'un lac peu profond ; par cette embouchure les eaux de la mer poussées par les vents et par la marée montante entraient à certaines époques dans le lac et se retiraient au bout de quelque temps. Scylax et les écrivains des âges suivants lui assignent la même position.

« Au nord-est, en face de Hippo, Ptolémée marque, en pleine mer, l'île du Dragon, qui convient à la position des deux îlots inhabités appelés *Cani* (les Chiens). »

Onésime Reclus résume, ainsi qu'il suit, l'étymologie de Bizerte dans son ouvrage *La France et ses colonies* :

« Bizerte est l'italianisation de Benzert, et Benzert possède les consonnes fondamentales de l'antique nom, Hippo-Diarrythus, terme bicéphale où l'on trouve du punique et de l'hellénique : Hippo, latinisation de Ubba , c'est en réalité du phénicien ; et au vrai, Bizerte s'appelait comme Bône : celle-ci, c'était Hippo-Regius, l'Ubba-Royale, tandis que celle-là, c'était Hippo-Diarrythus, l'Ubba percée ; or Diarrhytus est un mot purement grec avec terminaison latine. »

La guerre des Mercenaires

En 241 avant Jésus-Christ, les Mercenaires, soldats de tous pays loués à la solde de Carthage, venaient d'évacuer la campagne de Sicile. Ramenés à Carthage sur les trirèmes d'Amilcar, ils étaient campés sous les murs de la capitale punique et répandus dans le faubourg de Mégara (La Marsa). Ils attendaient vainement le paiement de leur solde arriérée depuis trois années.

Carthage, après bien des promesses, cherchait à s'en débarrasser ; elle les licencia, laissant ces bandes de Barbares compo-

sées de Ligures, de Grecs, de Baléares, de Libyens, de Lusitaniens, de Nègres et même de Garamantes, dans le dénuement le plus complet.

Les Mercenaires se révoltèrent contre leurs anciens maîtres, la plupart marchands cupides qui n'avaient qu'un souci, celui de s'enrichir. Ils assiégèrent Carthage et la sommèrent de les payer.

Après maints combats et maintes promesses, jamais tenues, la ville fut débloquée et la guerre eut alors pour théâtre les environs d'Utique et d'Hippo-Zaritus.

Les Mercenaires accrus de tous les pillards des provinces voisines, alléchés par l'espoir du butin et le sac de Carthage, dont ils avaient juré la perte, étaient alors commandés par Mâthos et Spendius, esclave campanien transfuge.

Les Carthaginois, commandés par Amilcar Barca, suffète de la mer et père d'Annibal, étaient maintenant étroitement bloqués dans la chaîne de montagnes qui sépare Utique d'Hippo-Zaritus. En vain Amilcar suppliait Carthage de lui envoyer des renforts et des vivres ; il se voyait sur le point d'être écrasé par les Barbares.

Le Grand Conseil résolut de solliciter l'appui et l'alliance des villes tyriennes du littoral pour chasser les Mercenaires. Mais Utique et Hippo-Zaritus, prises entre deux dangers et cernées de toutes parts par les armées ennemies qui tenaient la campagne autour de leurs murs, hésitaient à se prononcer. Elles restèrent sourdes aux propositions de Carthage, préférant rester neutres que de prendre parti pour l'un ou pour l'autre des belligérants.

Le Grand Conseil de Carthage leva tout ce qui lui restait d'hommes en état de porter les armes. Par l'enthousiasme des uns, par la pusillanimité des autres, une armée de 5000 hommes fut bientôt prête.

Elle gagna Utique par le littoral, afin d'appuyer le suffète sur ses derrières, tandis que 3000 des plus vaillants guerriers montèrent sur les vaisseaux qui devaient les débarquer à Hippo-Zaritus, d'où ils comptaient repousser les Barbares entre leurs trois armées.

Hannon en avait accepté le commandement ; mais il confia son armée de terre à Magdassan, son lieutenant, afin de conduire lui-même les troupes de débarquement.

Hippo-Zaritus n'écouta point les sommations d'Hannon, pas plus que celles des Mercenaires, mais chaque matin les habitants leur descendaient des vivres dans des corbeilles, et, en leur criant du haut des tours, ils s'excusaient sur les exigences de la République de Carthage et les conjuraient de s'éloigner.

Ils adressaient les mêmes protestations aux Carthaginois qui stationnaient dans leur rade, sur la mer. Hannon se contentait de bloquer le port d'Hippo-Zaritus sans risquer une attaque ; cependant il persuada aux chefs tyriens de recevoir chez eux 300 soldats puniques. Puis il s'en alla vers le cap des Raisins (Ras-Zebib) et fit un long détour pour cerner les Mercenaires qui, jusqu'alors, avaient le dessus.

« Ce que voyant, les citoyens d'Hippo-Zaritus, prétextant une alarme, firent monter sur leurs murailles les 300 soldats d'Hannon ; puis, survenant par derrière, ils les prirent aux pieds et les jetèrent par-dessus leurs remparts. Quelques-uns d'entre eux qui n'étaient point morts furent poursuivis et se noyèrent dans la mer. » (1)

Cet acte de sauvage énergie délivra Hippo-Zaritus dont le siège fut enfin levé.

Les Mercenaires, reprenant le dessus encore une fois, repoussèrent les armées d'Amilcar et d'Hannon jusque sous les murs de Carthage, qui fut de nouveau enveloppée et assiégée par ces hordes de Barbares.

Alors commença une lutte épique qui dura plusieurs mois. Les Carthaginois reconstituèrent leur armée et leur matériel de défense. Dans une sortie mémorable qui eut lieu en l'an 238 avant Jésus-Christ et où les éléphants de combat, au nombre de deux cents, jouèrent le principal rôle, les Mercenaires furent finalement anéantis et chassés du territoire de Carthage, d'Utique et d'Hippo-Zaritus.

Domination arabe

Sous les Arabes, Bizerte eut aussi son histoire et M. Ernest Mercier, dans sa remarquable *Histoire de l'Afrique septentrionale,* nous apprend que, vers le commencement du XIIe siècle,

(1) Gustave Flaubert, *Salammbô.*

le flot arabe cessa de progresser en Afrique ; l'invasion était, on peut le dire, terminée après avoir refoulé la race autochtone.

« Les Arabes se mettent alors au service des dynasties berbères pour conquérir leur domaine définitif et écouler leur trop plein. Toujours au guet pour s'emparer des emplacements disponibles toujours prêts à louer leurs bras, à condition que les terres leur soient données.

« C'est ainsi qne les Dahmane, fraction des Beni Ali, s'emparèrent des plaines qui environnaient Benzert et y fixèrent leurs établissements.

Vers l'an 1199, se produisit la fameuse révolte d'Ibn-Ghania, général almoravide, qui, après avoir défait son rival Er-Regragui, tourna ses armes contre son maître Abou-Zeïd, gouverneur de Tunis, qui avait commis la faute d'aider Ibn-Ghania à écraser son rival.

« Maître de Tripoli, du Djerid et d'El Mehdia, l'audace d'Ibn-Ghania n'eut plus de bornes. Il marcha sur Tunis en 1192 et obligea Abou Zeïd à capituler après deux mois de siège. Il s'empara également de Tébessa et de Bône, puis, revenant en Tunisie, il mit le siège devant Benzert qui succomba à son tour. »

Les Espagnols s'emparent de Bizerte

On sait qu'après la prise de Grenade, qui venait de donner la victoire aux Castillans (2 janvier 1492), les Maures andalous demeurèrent encore pendant plus d'un siècle dans les villes de la péninsule qu'ils avaient occupées en maîtres pendant si longtemps.

L'édit de proscription de 1609 devait en faire sortir du royaume près de quinze cent mille. La grande émigration commença, et tous ceux qui purent se procurer les moyens de traverser la mer, s'établirent avec leurs familles tout le long des côtes méditerranéennes de l'Afrique, qui se peuplèrent de bannis.

Bizerte, en partie détruite depuis longtemps par des guerres intestines, reçut son contingent d'émigration, se releva de ses ruines et vit, en moins d'une année, sa population se doubler. Les nouveaux venus s'établirent au nord-ouest de la ville, sur la plage même, et formèrent un quartier séparé en dehors des murs.

Ils armèrent des barques et des navires de course qui battirent la Méditerranée dans tous les sens, en faisant aux chrétiens, leurs oppresseurs, (?) une guerre de piraterie sans trève ni merci qui ruinait leur commerce, détruisait leur marine et ravageait leurs côtes.

L'Espagne fut la première à s'alarmer d'une telle situation, si désastreuse pour elle. Après plusieurs expéditions maritimes, plus ou moins heureuses, elle s'empara d'une partie du littoral africain et occupa les ports de Ceuta et Mélilla, au Maroc; de Mers-el-Kebir, Alger et Bougie, en Algérie; et celui de Bizerte, en Tunisie.

Peu après, ces grands ports, toutes les petites rades du littoral subirent le même sort, depuis Ceuta jusqu'à Tripoli.

Pendant les quelques années que les Espagnols furent maîtres de Bizerte, ils s'y fortifièrent solidement, car c'était une excellente place forte; ils relevèrent les remparts du fort situé sur un mamelon à l'angle nord-ouest de la ville, le même qui porte encore aujourd'hui le nom de — Fort d'Espagne.

Cette puissance, maîtresse du rivage africain tout entier, ne sut pas poursuivre le cours de ses succès, et compromit sa conquête par le système désastreux des occupations trop restreintes: ses troupes, disséminées en petit nombre sur la côte, perdirent tous leurs avantages dans les insurrections consécutives que leur suscitèrent les habitants du pays, ce qui eut pour résultat inattendu de permettre l'établissement de la puissance turque sur le littoral africain de la Méditerranée, disputé aux Espagnols par les combats heureux et les coups de mains hardis des frères Barberousse (1533).

Domination Turque

Une diversion habile fut alors exécutée, sur les points les plus septentrionaux, par une divison de cette armée navale placée sous le commandement de Kheir-ed-din, le frère et le successeur de Baba-Aroudj à Alger.

Le premier point de la côte que la flotte de Kheir-ed-din aborda fut Bizerte. Soit qu'il eût reçu des instructions du Sultan, soit

qu'il voulût agrandir sa régence d'Alger, il résolut aussi de s'emparer de Tunis à l'aide d'un subterfuge. En conséquence, il fit courir le bruit qu'il venait rétablir sur le trône Rachid, dépossédé par son frère, le sultan hafside El Hassan, alors régnant.

Les Tunisiens, impatients de secouer le joug du prince usurpateur, le chassèrent du trône et ouvrirent leurs portes aux Turcs. Lorsqu'il se fut emparé des forts, Kheir-ed-din jeta le masque et déclara qu'il prenait possession de la ville au nom du sultan Soliman.

Les Tunisiens, indignés de cette duplicité, se soulevèrent, mais ce fut inutilement, la force brutale acheva ce que la perfidie avait commencé (1534).

El Hassan, après son expulsion de Tunis, s'adressa à Charles-Quint, alors tout puissant, pour tenter de remonter sur le trône. Ce monarque, supplié aussi par le Pape de mettre un terme aux déprédations qu'exerçaient les corsaires barbaresques sur toutes les côtes de la Méditerranée, irrité d'ailleurs de l'établissement des Turcs à Tunis, accueillit favorablement la demande du prince dépossédé, et prépara une expédition formidable à laquelle concoururent l'Italie, le Portugal et l'ordre de Malte. La France, liée par un traité au sultan de Constantinople, refusa de prendre part à l'expédition.

Cette fois, ce fut Porto-Farina qui fut choisi comme point de débarquement, lequel s'opéra sans peine (1535) et le quartier général fut établi près de Carthage, sur le lieu même où avait campé Saint-Louis.

La ville de Tunis tomba au pouvoir des Espagnols, qui s'y établirent de nouveau après quelques jours de siège et différents combats ; ils livrèrent les maisons au plus odieux pillage. Ils restèrent maîtres de la Régence pendant trente-trois ans, après lesquels ils en furent de nouveau chassés par les Turcs.

En effet, ils étaient à peine installés pour la deuxième fois sur la côte d'Afrique que le sultan de Constantinople, ne pouvant se résoudre à considérer sa première défaite en Tunisie comme définitive, entraîné, d'ailleurs, par les excitations belliqueuses du Divan, mit tout en œuvre pour les expulser.

Le commandement de cette nouvelle expédition turque fut confié à un hardi capitaine, renégat milanais de la famille Visconti, du nom de Sinan-pacha. Les contingents d'Alger, Tripoli, et Kairouan étaient déjà réunis pour se joindre à son armée et enlever ce qui restait des possessions espagnoles (1573).

Le comte de Cerballon, gouverneur de Tunis, instruit du débarquement de l'armée turque, s'empressa de secourir les points les plus menacés. Il fit évacuer les forts de Bizerte et en jeta la garnison dans La Goulette, défendue par un autre officier espagnol de valeur, Porto-Carrero.

Mais les Espagnols, en trop petit nombre, furent vaincus, taillés en pièces et littéralement écrasés par ces hordes musulmanes qui se ruèrent sur eux avec une sauvage impétuosité doublée par le fanatisme religieux :

« La force appartient à Dieu, s'écriaient-ils en marchant au combat, et il ne la donne qu'à qui il lui plaît. » La seconde prise de Tunis par les Turcs eut lieu en 981 de l'hégire (1574) ; elle fut suivie de la démolition complète des fortifications de La Goulette ainsi que de celles de Bizerte, qui retomba sous les Turcs au rang de petite bourgade très délaissée.

Depuis cette époque, Bizerte n'a plus cessé de faire partie de la Régence de Tunis, dont les Beys ont su s'affranchir, petit à petit, du joug de la Turquie et, finalement, se rendre indépendants.

Gouvernement des Turcs

Il me paraît utile, avant de poursuivre mon récit, de résumer succinctement les principaux événements survenus depuis cette époque dans la vie politique de ce pays, jusqu'au jour où la Tunisie a été placée sous le protectorat de la France.

Depuis 1574, époque où les Turcs renversèrent la dynastie arabe des Hafsides, la Porte entretenait à Tunis un pacha qui gouvernait de concert avec les deys locaux, devenus les vassaux du Sultan.

Le Divan tunisien, ou grand conseil, était composé des principaux officiers de la milice des Janissaires. De même qu'à Alger, cette milice brutale s'empara bientôt du pouvoir. Les pachas

furent chassés du pays, et les deys locaux usurpèrent toute l'autorité, bien que leur puissance fut souvent éphémère, car la plupart d'entre eux périrent égorgés ou étranglés, quand ils ne mouraient pas empoisonnés.

Le XVIII[e] siècle est rempli de ces lugubres annales et des luttes continuelles qui éclatèrent entre les deys algériens et ceux de Tunis.

Malgré tous ces désordres, la France obtenait en 1604 et en 1685 des traités de commerce connus sous le nom de *Capitulations*.

Le traité de 1604, surtout, est resté célèbre dans l'histoire de la diplomatie. Aux termes de cette convention remarquable, les gouvernements des Régences barbaresques étaient rendus responsables, dans leurs personnes et dans leurs biens, des déprédations que les gens de leurs pays viendraient à commettre contre les marchands français. Les consuls de la nation française ne pouvaient jamais être constitués prisonniers pour quelque cause que ce fût. Le traité reconnaissait encore que le pavillon du roi de France couvrait la marchandise et que les personnes et les biens des Français étaient insaisissables sous tous pavillons. Enfin, le droit de pêcher le corail sur la côte de Barbarie était confirmé et garanti à la France.

Les Tunisiens s'emparent du pouvoir

En 1705, le dey Ibrahim ayant été fait prisonnier dans un combat contre les Algériens, un de ses aghas, Hasseïn, ou Hassan ben Ali, qui put se replier sur Bizerte et rentrer à Tunis avec ce qui lui restait de soldats, s'empara du pouvoir et fonda la dynastie des Hassenides qui règne encore aujourd'hui.

Le titre de *Bey* fut substitué à celui de *dey* comme servant à désigner le souverain investi, à l'exclusion de tout autre, de la plénitude du pouvoir et de l'autorité.

En 1770, sous Louis XV, la flotte française dut se porter inopinément en Tunisie où elle bombarda les ports de Porto-Farina, Monastir, et Bizerte, dans les circonstances que nous allons relater.

D'après les traités en vigueur, les bateaux de pêche français établis à La Calle, qui portait alors le nom de *Bastion de France*, avaient le droit de se pourvoir de vivres ou autres objets dans le port de Bizerte, dont l'accès leur était permis. Or, deux ans après la ratification de ce traité, les autorités tunisiennes interdirent aux corailleurs français l'exercice de la pêche et leur fermèrent le port de Bizerte. Premier grief.

En second lieu, des corsaires tunisiens se livraient encore à la course, malgré les traités de paix, et ruinaient le commerce de Marseille et des ports de la Corse. Deuxième grief.

Enfin, un navire tunisien armé en course, commandé par le raïs Soliman el Djerbi, rencontra en mer un navire de commerce français ; il fit venir à son bord le capitaine de ce bâtiment sous prétexte de lui demander des vivres dont il prétendait avoir besoin. Il profita de cette occasion pour piller le navire, et répondit aux protestations indignées du capitaine français en l'accablant d'injures et de coups.

Arrivé en France, le capitaine du navire pillé fit sa déposition, que l'on transmit immédiatement à l'Amirauté et, comme la coupe était pleine, une expédition de représailles fut organisée sans retard ; les préparatifs en furent tenus secrets.

Dans les premiers jours de 1770, le Consul de France à Tunis, mis au courant par des correspondances chiffrées, sollicita du Bey l'autorisation de se transporter aux environs de Carthage pour raison de santé. On lui assigna pour son séjour le palais Abdellia situé sur le rivage de la Marsa. Le Consul s'y rendit ; le 23 mai, trois vaisseaux de guerre français jetaient l'ancre en rade de La Goulette.

Une foule de curieux s'était portée sur le port pour assister au débarquement de ces prétendus visiteurs et pour connaître le but de leur arrivée.

Mais l'attente du public fut déçue ; on apprit bientôt qu'une chaloupe s'était détachée la nuit de l'un des navires français, qu'elle avait pris terre à l'Abdellia et avait pris à son bord M. Barthelemy de Saizieu, notre Consul, et tous les membres de sa famille.

Le bruit d'une rupture entre les deux Etats se répandit aussitôt. Toutes les places de la côte tunisienne furent fortifiées et mises

en état de repousser l'ennemi. Le capitan Ali Raïs mettait le temps à profit pour armer et équiper trois gros bâtiments tunisiens à l'arsenal de Porto-Farina, pendant que la division navale française tenait le port de La Goulette étroitement bloqué.

On espérait que l'incident se terminerait d'une façon pacifique, lorsque le 16 juin toute l'escadre française, commandée par l'amiral comte de Broves, vint également mouiller en rade de La Goulette. Elle se composait de 16 bâtiments dont 4 vaisseaux et frégates.

Les plus importants de ces navires de guerre étaient : *La Provence,* vaisseau amiral de 74 canons; le *Sagittaire,* de 50 canons; les frégates *Atalante* et *Mignonne*, de 26 canons ; l'*Hirondelle,* le *Singe,* le *Séduisant,* la *Salamandre,* l'*Etna,* la *Tamponne,* de 20 canons, etc., etc.

Le 15 juillet l'escadre française n'ayant pu obtenir du gouvernement tunisien les satisfactions qu'elle en attendait, et l'ultimatum de l'amiral étant resté sans réponse, elle quitta le mouillage de La Goulette, n'y laissant que les trois premiers navires arrivés avant elle.

Le lendemain elle prenait position devant Porto Farina, qu'elle bombarda pendant deux jours ; le 1er août 1770, elle se portait enfin devant Bizerte, qui fut bombardée à son tour, malgré les efforts désespérés du Khaznadar Hassan Kahia Bouthagane, chargé de la défense de cette place.

Des renforts de troupes furent envoyés de Tunis, mais ils arrivèrent trop tard à Bizerte, au moment même où le feu de l'escadre venait de cesser après avoir démantelé toutes les fortifications.

Le lendemain, le Khaznadar, pour raviver l'ardeur de ses soldats, leur distribua de fortes gratifications. Il se préparait à soutenir et à repousser un débarquement imminent, lorsque tout à coup un vent violent se déchaîna, obligeant l'escadre française à quitter le mouillage de Bizerte, peu sûr par les gros temps.

De là l'escadre se porta vers le sud et opéra le bombardement d'Hammamet, Sousse et Monastir.

Le Bey de Tunis comprenant trop tard qu'il n'était pas de taille à lutter contre un ennemi aussi puissant, se hâta de proposer un traité de paix qui fut signé au Bardo le 25 août 1770, entre

M. Barthélemy de Saizieu, notre Consul général, et Ali Bey, dans des conditions avantageuses pour la France. En outre la Tunisie paya les frais de l'expédition, reconnut la réunion de l'île de Corse à la France et rendit les prisonniers que ses corsaires avaient capturés aux abords de ses ports.

C'est en 1811 que Hammouda Pacha, après avoir conclu un nouveau traité avec la France donnant de grandes facilités à notre commerce, s'affranchit par un coup d'état de la souveraineté ottomane.

Une révolte, soudoyée par les Turcs, s'étant produite dans ses milices, il écrasa les rebelles et du coup se rendit indépendant. De ce jour, une ère de prospérité sembla renaître pour la Tunisie.

Mahmoud-Bey abolit l'esclavage des chrétiens en 1816. En 1842, Ahmed-Bey décréta la liberté des enfants nés de parents esclaves, émancipa les Juifs, très nombreux en Tunisie, et abolit définitivement l'esclavage. En 1846, ce Bey fit en France un voyage à la suite duquel il abandonna le burnous, et adopta le costume européen, qui n'a pas cessé depuis d'être porté par tous les fonctionnaires, les lettrés et les habitants les plus intelligents de la Régence.

Il porta, par cette réforme hardie, un coup fatal au fanatisme musulman ; mais il eut soin de conserver comme coiffure la *chéchia*, ou tarbouch de Constantinople, qui prit un caractère religieux et national.

En 1855, Ahmed-Bey mit à la disposition du Sultan, en qualité d'allié plutôt que de vassal, et pendant la durée de la guerre de Crimée, des secours importants contre les Russes.

En 1859, le Bey Mohammed-es-Sadock octroya à la Tunisie, à l'instar des Etats d'Europe, une constitution très libérale et un code administratif et politique qui faisaient complètement défaut.

Un firman du Sultan de Constantinople, en date du 25 octobre 1871, a consacré définitivement l'émancipation de la Tunisie et reconnu son indépendance. Par cet acte, la Porte a abdiqué sa suzeraineté restée nominale sur ce pays, et renoncé au tribut annuel qu'elle en tirait. Le Sultan n'a plus conservé, depuis cette époque, d'autre autorité sur les sujets du Bey que celle qui s'attache au chef spirituel de l'Islam.

Depuis le jour où la Régence de Tunis a rompu les faibles liens qui l'attachaient encore à la Turquie, elle a été le théâtre de rivalités et d'intrigues entre les puissances maritimes européennes qui s'y disputaient leur influence. La France, dont l'action était depuis longtemps prépondérante, s'y voyait jalousée par l'Italie qui y fondait des écoles et des couvents, y envoyait des subsides et de nombreux émigrants en cherchant, par tous les moyens en son pouvoir, à contrebalancer l'influence française. L'Angleterre qui, tout autant que l'Italie, convoitait la possession de cet opulent territoire posté au centre de la Méditerranée dont elle tient déjà les deux extrémités sur les routes du Levant et de l'Inde et sur celle de l'Atlantique, nous suscitait, de son côté, toutes sortes d'entraves.

Ces conflits de rivalité, cette guerre d'influence qui paralysaient l'essor de ce beau pays, auraient pu durer bien longtemps encore, si les événements de la Khoumirie, survenus en 1881, n'étaient venus y mettre un terme.

Les Khoumir et le pillage de l'Auvergne

Qui ne se souvient du cynique pillage du paquebot l'*Auvergne*, perdu, le 25 janvier 1878, sur la côte de Tabarca, à 12 kilomètres de notre frontière?.... Ce gros vapeur de la Compagnie Talabot s'échoua près de la forteresse Bordj-Djedid, dont la garnison, qui assistait passivement à cet acte de brigandage, ne songea même pas à le secourir !

Des nuées d'Arabes se précipitèrent à la curée et dévalisèrent le navire et l'équipage. Des milliers de pillards s'étaient joints aux premiers pour vider le navire depuis le pont jusqu'à la carlingue, tandis que les soldats tunisiens du fort assistaient au pillage en spectateurs impassibles, mais non, peut-être, désintéressés.

M. Cubisol, vice-consul de France, qui se trouvait présent, vit se consommer cette ignoble piraterie, sans force pour l'empêcher. Il ne put obtenir de ces brigands que la vie sauve pour l'équipage. « La vie.... et ce fut tout, raconte M. de Tchiatchef, qui le tenait de la bouche même du consul ; les malheureux ma-

rins, ainsi que leurs passagers, furent dépouillés de leurs vêtements et durent gagner Tunis dans un état de nudité presque complète. »

Pendant ce temps, les tribus tunisiennes de la frontière d'Algérie devenaient de plus en plus hostiles. Les actes de brigandage sur nos nationaux étaient fréquents et les Khoumir venaient piller nos indigènes jusqu'au milieu de leurs douars.

Les agents du gouvernement tunisien laissaient faire ou feignaient de se montrer impuissants à empêcher ces razzias périodiques et ces déprédations d'un autre siècle.

On envoya un bataillon de zouaves au Tarf et une compagnie de tirailleurs algériens à Remel-Souk, pour protéger nos tribus. Malgré ces précautions, le 30 mars 1881, cinq cents Khoumir envahirent le territoire de La Calle et s'y livrèrent à de nouvelles déprédations.

La mesure était comble ; toutes les voies de la conciliation étaient épuisées, et on ne pouvait obtenir aucune satisfaction du cabinet du Bardo. La France se décida enfin à châtier ces actes de brigandage, non en ennemie, mais en auxiliaire de l'impuissant gouvernement du Bey.

Expédition française en Tunisie (1881)

Trois colonnes expéditionnaires furent mises en mouvement, au commencement du mois de mars, sous le commandement des généraux Forgemol de Bostquénard, commandant en chef, Delebecque et Logerot, ayant chacun une division sous leurs ordres. Les deux premières prirent possession de toute la Khoumirie ; s'emparèrent du Kef, de Béja, de Souk-el-Arba, etc. La troisième, protégée par l'escadre, enleva l'ilôt de Tabarca et s'y fortifia. (Mars-avril 1881).

Le temps était très pluvieux, et les opérations n'avançaient pas assez rapidement au gré du gouvernement français, désireux d'en finir au plus vite.

Pendant que le général Forgemol, chef de l'expédition « dont le nom était déjà célèbre en France un mois après les débuts de la campagne » luttait en vain contre les pluies diluviennes qui

duraient depuis quarante jours, le Gouvernement voyant qu'il ne pouvait avancer que difficilement dans ce pays sans routes et sans chemins, encombré de forêts et broussailles, détacha inopinément le général Bréart de Lyon où il commandait la place, et l'envoya débarquer à Bizerte avec un nouveau corps de troupes de 3000 hommes.

Sa colonne expéditionnaire opérant subrepticement son débarquement à Bizerte, c'est-à-dire à 60 kilomètres de Tunis, produisit le plus grand émoi dans les conseils du gouvernement de la Régence.

Cette heureuse diversion fut opérée par un corps de troupes prélevées dans les garnisons du midi de la France et portant le nom de : « 4me brigade de renfort. » Les détachements qui la composaient furent embarqués à Toulon le 28 avril 1881. Le transport de l'Etat la *Sarthe* prenait à son bord les 1er et 3e bataillons du 20e de ligne, venant de Montauban, et une compagnie du Génie.

La *Dryade* embarquait, de son côté, le 30e bataillon de chasseurs à pied, deux batteries d'artillerie et deux escadrons de hussards, le tout sous le commandement du général Maurand, qui prenait passage, en compagnie du général Bréart, sur ce dernier transport.

Prise de Bizerte par les Français

La traversée fut bonne, malgré le vent contraire, et la 4e brigade de renfort entrait le 2 mai à sept heures du matin dans la rade de Bizerte, où elle était attendue depuis la veille par une division de l'escadre de la Méditerranée composée de quatre cuirassés : le *La Galissonnière,* la *Surveillante,* la *Reine-Blanche* et l'*Alma,* ce dernier battant pavillon du contre-amiral Conrad.

Le drapeau français flottait déjà sur la Casbah et les forts de Bizerte ; les compagnies de débarquement des fusiliers-marins avaient pris terre le 1er mai, sur la plage, sans éprouver aucune résistance de la part de la garnison tunisienne.

A l'approche de nos marins, le gouverneur de la ville s'était enfui, laissant à son khalifa le soin de protester contre ce qu'il appelait « l'envahissement à main armée du territoire beylical. »

Il est aisé de comprendre que l'occupation de Bizerte par les troupes françaises était nécessaire pour protéger les colonnes qui opéraient dans l'intérieur. Elle assurait, en outre, au corps expéditionnaire les plus grandes facilités de ravitaillement, puisque les approvisionnements pourraient arriver en tête des colonnes en passant par Mateur.

Bizerte devenait donc un point stratégique des plus importants à occuper, et un centre de ravitaillement facile à pourvoir de vivres, de munitions et de matériel de guerre, les transports de la Compagnie générale Trasatlantique, réquisitionnés par l'État à cet effet, ne mettant que 30 à 32 heures pour faire la traversée.

Ce fut le 2 mai à midi que le colonel Denis du 20e de ligne débarqua sur les quais de Bizerte avec la musique, le drapeau de son régiment et son 1er bataillon.

Il prit possession sans aucune résistance des forts intérieurs que n'avaient pas encore occupés les fusiliers marins, et des portes de la ville. Immédiatement après, il faisait opérer une reconnaissance à quelques kilomètres autour de la place.

Le capitaine adjudant-major Cohet fut chargé de rechercher le lieu où étaient enfermées les munitions de guerre.

« Un capitaine tunisien, dit M. Paul de Lafaurie, auquel nous empruntons ces renseignements, conduit cet officier dans un fort où il ne trouve que : cinq kilogrammes de poudre, quelques gargousses, des fusils, des sabres de vieux modèles, le tout dans un état qui prouvait l'incurie des défenseurs de la place, que la paresse avait tellement amollis qu'ils étaient dans l'impossibilité de se défendre.

Pendant ce temps, le débarquement continuait à s'effectuer ; mais le soir, la mer devenue houleuse ne permit d'achever cette opération que le lendemain pour le 3e bataillon du 20e de ligne et les autres troupes de la brigade.

« Le 1er bataillon exécuta ce jour-là une reconnaissance dans la direction de Béja. Les 3.000 hommes de troupes dont se composait la 4e brigade furent campés en dehors des murs, sur la route de Béja et sur celle de Tunis. Les deux bataillons d'infanterie furent spécialement chargés de la garde des portes et des différents forts.

« A partir de ce moment commença pour nos soldats la vie de campagne ; vie sous la tente, en plein air, passant la nuit au vent et à la pluie. Ils n'avaient pour toute nourriture que du biscuit de réserve et du pain arabe, et, le plus souvent, de la très mauvaise viande.

« Les reconnaissances journalières autour de Bizerte, la construction de travaux de fortifications passagères sur les coteaux voisins, les aménagements des magasins d'approvisionnement des forts et des fortins, étaient les principales occupations des soldats restés dans la ville. Ils aidaient aussi au débarquement du matériel d'expédition qui s'amoncelait sur les quais.

« Quelques jours après, les généraux Maurand et Bréart se dirigeaient sur Djedeïda par la route de Bahirt-Gournata et le Fondouk, avec près de 6.000 hommes, 3 batteries d'artillerie et 3 escadrons du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique. Dès leur départ, le colonel Denis fut investi du commandement supérieur de la place et de la garnison de Bizerte.

« Les mouvements des colonnes Forgemol, Logerot et Delebecque avaient eu pour effet de rejeter les insurgés dans les régions montagneuses de Mateur et de la tribu des Mogodes. Le général Bréart, de son côté, les empêchait de se porter sur Tunis ; de telle sorte que si les tribus révoltées voulaient tenter un dernier effort, un combat était imminent aux environs de Mateur.

« Dans cette prévision, le colonel Denis reçut l'ordre d'envoyer sur cette ville : le 1er bataillon du 20e de ligne, deux escadrons du 9e Chasseurs à cheval et une compagnie du 1er génie. Le 16 mai, cette nouvelle colonne quitta Bizerte sous le commandement du colonel du 9e Chasseurs et se dirigea vers Mateur par le chemin de Bordj-Houennah. » (1)

Les excitations dont les indigènes furent l'objet, jointes aux menées séditieuses du Cheikh El Hadj Mohammed ben Ahmed, eurent pour conséquence de faire participer les fractions arabes encore tranquilles au mouvement insurrectionnel des Mogodes.

Mais cette effervescence fut promptement réprimée : Après quelques razzias faites dans la plaine de Mateur par notre cavalerie, la rencontre se borna à un engagement de peu d'importance

(1) Paul de Lafaurie. — *Le 20e de ligne à Tunis.*

dans les environs de cette ville (18 mai). Les insurgés, repoussés de toutes parts par la colonne du général Maurand, regagnèrent la montagne et ne tardèrent pas à faire leur soumission.

Les habitants de la ville de Mateur ne prirent aucune part aux événements insurrectionnels de 1881, pas plus qu'au combat du 18 mai et la ville ouvrit ses portes, sans résistance, aux troupes françaises. La dispersion des insurgés et la soumission de Mateur ouvrait, sans plus d'obstacles, au général Bréart, les portes de Tunis.

Le Traité du Bardo

Cependant le général Bréart, qui voulait agir rapidement et accomplir sans perte de temps la délicate mission que le Gouvernement de la République lui avait confiée, n'avait pas attendu l'issue de ce combat, dont le succès ne lui paraissait pas douteux : Il marcha immédiatement sur la capitale de la Régence dès que la brigade du général Maurand fut aux prises avec l'ennemi et lui laissa ainsi la route libre.

Fort du point d'appui que lui offrait la place de Mateur, désormais en notre pouvoir, puisque le général Maurand y tenait étroitement bloqués tous les insurgés qui pouvaient nous barrer la route de Tunis, le général Bréart se dirigeait le 10 au soir, vers la tombée de la nuit, sur cette route même. Il avait avec lui une colonne de troupes légères forte de 2.500 hommes et toute son artillerie (six batteries).

C'est avec ce faible effectif, dont les mouvements ne pouvaient pas attirer l'attention, qu'il résolut de frapper le grand coup.

Sa marche de nuit, marche forcée s'il en fut, avait été si habilement combinée et si rapidement exécutée, que le 11 mai, à la pointe du jour, sans que personne eût encore soupçonné ses intentions, la colonne française occupait toutes les crêtes des hauteurs du Belvédère, où elle s'établissait solidement à l'aide de retranchements rapides,

Son arrivée inopinée sur Tunis n'avait attiré aucune attention et le gouvernement du Bardo dormait de sa douce quiétude habituelle.

Tandis que les cuirassés des puissances européennes montaient la garde en rade de La Goulette, à 20 kilomètres de là, sous prétexte ostensible de protéger leurs nationaux, nullement menacés, mais peut-être dans le secret dessein d'intervenir s'ils en trouvaient l'occasion, l'artillerie du général Bréart solidement établie derrière ses retranchements élevés en quelques heures, braquait ses trente-six pièces de canon sur le palais du Bardo, situé au-dessous et à bonne portée, sur les forts et les ouvrages de défense de la place de Tunis, les menaçant d'un bombardement immédiat, que les Tunisiens à peine éveillés, étaient loin de prévoir.

Les Ministres et le Bey lui-même furent terrifiés quand ils apprirent l'existence de cet imposant appareil militaire, qui venait les surprendre presque dans leur sommeil.

Une entrevue, immédiatement sollicitée par un parlementaire accompagné de notre Consul général, fut accordée sans délai, et le lieu de la conférence fixé à Kassar-Saïd, palais annexe du Bardo, où le Bey Si-Mohammed-es-Sadok avait ses appartements privés.

Kassar-Saïd (le palais fortuné) est un amas de constructions sans style, noyées dans des flots de verdure, où l'on remarque une très belle orangerie. Dans la partie centrale du palais se trouve le harem, avec ses femmes, ses eunuques et sa garde spéciale.

Des soldats tunisiens sont en faction à la porte principale. Leur attitude peu militaire semblerait faire croire qu'au lieu de veiller sur la sécurité des hôtes de Kassar-Saïd, ils sont gardés eux-mêmes par deux placides pièces d'artillerie, don d'un souverain étranger, placées en batterie à droite de l'entrée et faisant le pendant à un faisceau de fusils à baguette disposé en face sur le côté gauche de l'entrée.

Le Bey, très soucieux, attend notre représentant dans une petite salle de l'aile gauche, au premier étage, précédée d'un grand salon rempli de pendules. (J'en ai bien compté une quarantaine). Il est entouré de ses grands dignitaires et de plusieurs membres de la famille beylicale.

A huit heures du matin, le 12 mai 1881, le général Bréart, accompagné de M. Roustan, Consul général, tous deux en grand

uniforme, et suivi de tout l'État-major, pénètre dans cette salle, à peine meublée, dépourvue de toute décoration et comme choisie à dessein.

Le général français, homme d'une belle prestance, droit, sec, froid et très actif, avait été choisi avec un rare bonheur par le gouvernement de la République pour remplir cette mission pour laquelle il semblait avoir des aptitudes spéciales.

Après un échange de saluts, il tira de sa poche un papier : c'était un protocole fort bien senti, résumant nos griefs et demandant une solution immédiate. Il le lut, au milieu d'un grand silence. En voici la conclusion :

« Le Gouvernement de la République française, désirant ter-
« miner les difficultés pendantes par un arrangement amiable qui
« sauvegarde pleinement la dignité de votre Altesse, m'a fait
« l'honneur de me désigner pour cette mission. Le Gouvernement
« de la République désire le maintien de votre Altesse sur le
« trône de la Régence et celui de votre dynastie. Il n'a aucun
« intérêt à porter atteinte à l'intégrité du territoire de la Régence.
« Il réclame seulement des garanties jugées indispensables pour
« le maintien des bonnes relations entre les deux Gouvernements. »

La lecture de ce protocole fut suivie de celle du traité lui-même que la France proposait à la Tunisie, et qui était résumé en dix articles que le général était chargé de faire accepter par le Bey.

Ce dernier eut d'abord un mouvement de fierté qui lui fit relever la tête et fixer le plénipotentiaire, espérant l'intimider. Mais, devant l'attitude énergique du général Bréart, qui se tenait là, la tête haute au milieu de son Etat-major, cet éclair d'orgueil froissé fit bientôt place à une sorte d'abattement.

Le Bey demeurait immobile, les yeux fixés à terre. Le général lui ayant demandé s'il acceptait les propositions de la France, Mohammed-es-Sadok demanda à réfléchir......

— Mes instructions sont formelles, dit le général Bréart, je vous accorde jusqu'à huit heures du soir.

— Non, demain, répliqua le Bey, espérant gagner du temps, demain, demain matin.

— Jusqu'à huit heures, ce soir ; je ne puis transiger avec les ordres qui m'ont été donnés par mon Gouvernement.

Le Bey était anéanti par la promptitude de ces événements inattendus, qui faisaient sombrer son autocratie et abdiquer sa puissance souveraine. Il passa sa main sur son front assombri :

— C'est bien, murmura enfin d'une voix sourde Mohammed-es-Sadok, en baissant la tête, c'est bien, à ce soir.

On connaît le résultat de cette négociation : A sept heures du soir, le 12 mai 1881, le Bey de Tunis signait le traité qui plaçait désormais la Régence sous le protectorat de la République Française.

Les puissances étrangères, après avoir éprouvé un violent émoi en apprenant cette nouvelle inattendue, finirent par calmer leur dépit et par accepter le fait accompli.

L'Angleterre mit même une certaine bonne grâce à reconnaître le Protectorat, et il est bon de rappeler que, dès le 7 août 1878, au Congrès de Berlin, dans une note diplomatique remise à notre plénipotentiaire, M. Waddington, le marquis de Salisbury, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, s'exprimait ainsi :

« L'Angleterre n'a dans cette partie du monde (la Tunisie) » aucun intérêt spécial qui puisse, d'une manière quelconque, » l'induire à regarder avec méfiance l'accroissement *légitime* de » l'influence française, l'influence qui procède de sa domination » en Algérie, des forces militaires considérables qu'elle y maintient, et de l'œuvre civilisatrice qu'elle accomplit en Afrique, à » la grande admiration du gouvernement anglais.

» Lors même que le gouvernement du Bey viendrait à tomber, » l'attitude de l'Angleterre n'en serait nullement modifiée. Cette » puissance n'a pas d'intérêts engagés à Tunis et elle ne fera, » dans ce cas, rien pour troubler l'harmonie qui existe entre elle » et la France. »

C'était net et clair ; il n'y avait aucune complication à craindre de ce côté.

Mais l'Italie qui convoitait, pour elle-même, cette admirable colonie fit de vains efforts pour entraver l'action de la France en Tunisie. Elle fut seule de son avis ; son consul, M. Macio, qui

s'était montré notre ennemi déclaré, dut quitter Tunis. Dans son dépit mal déguisé, après la signature du traité de Kassar-Saïd, la Chambre italienne mit son Ministère en minorité et renversa le cabinet Cairoli.

Quant à la Turquie, qui avait abandonné depuis longtemps ses droits sur Tunis, elle crut devoir tenter un semblant de protestation : Assim-Pacha, son Ministre des Affaires étrangères, adressa une note aux puissances en revendiquant *le droit de souveraineté de S M le Sultan sur la Tunisie, ainsi que son droit exclusif de défendre seule les privilèges centenaires de cette province turque.*

On ne tint nul compte dans les chancelleries de cette réclamation purement platonique et, comme la Porte manifestait l'intention d'envoyer des navires de guerre à La Goulette, M. Tissot, notre ambassadeur à Constantinople, déclara énergiquement que la France verrait dans cet acte un cas de guerre, et que sa flotte de la Méditerranée avait reçu l'ordre de s'opposer par la force au passage de tout navire de guerre ottoman à destination de Tunis.

Ce fut tout, la Turquie se le tint pour dit, et l'attitude calme, énergique et résolue de la France eut raison de toute cette effervescence, ainsi que des récriminations sans mesure de la presse étrangère.

Mais revenons à Bizerte, laissée de côté pendant ces quelques instants qui ont permis de placer sous les yeux du lecteur la quintessence des principaux événements politiques et militaires survenus dans la Régence pendant les dernières années et jusqu'à la période de l'occupation française.

Les quelques développements exposés ci-dessus étaient indispensables à la clarté du sujet.

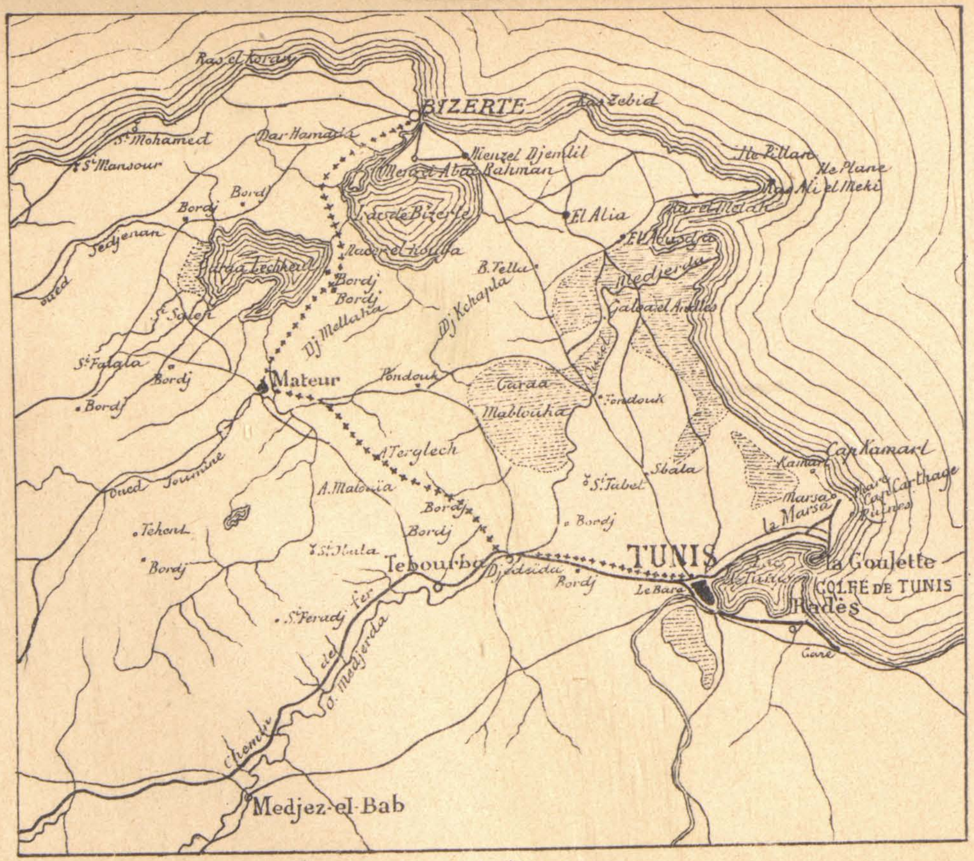
Bizerte est certainement la place la plus fortifiée de la Tunisie. De tout temps elle a été l'objectif des peuples conquérants qui s'y sont succédé.

Depuis le débarquement inopiné de la colonne expéditionnaire dirigée par le général Bréart, dont la campagne a été courte, mais fertile en résultats décisifs, une garnison française garde la place et occupe les forts. Un camp retranché couvert de ba-

raquements a été, de plus, établi sur une colline au sud-ouest de la ville, dont nous décrirons, plus loin, dans un chapitre spécial, l'aspect si pittoresque et si original.

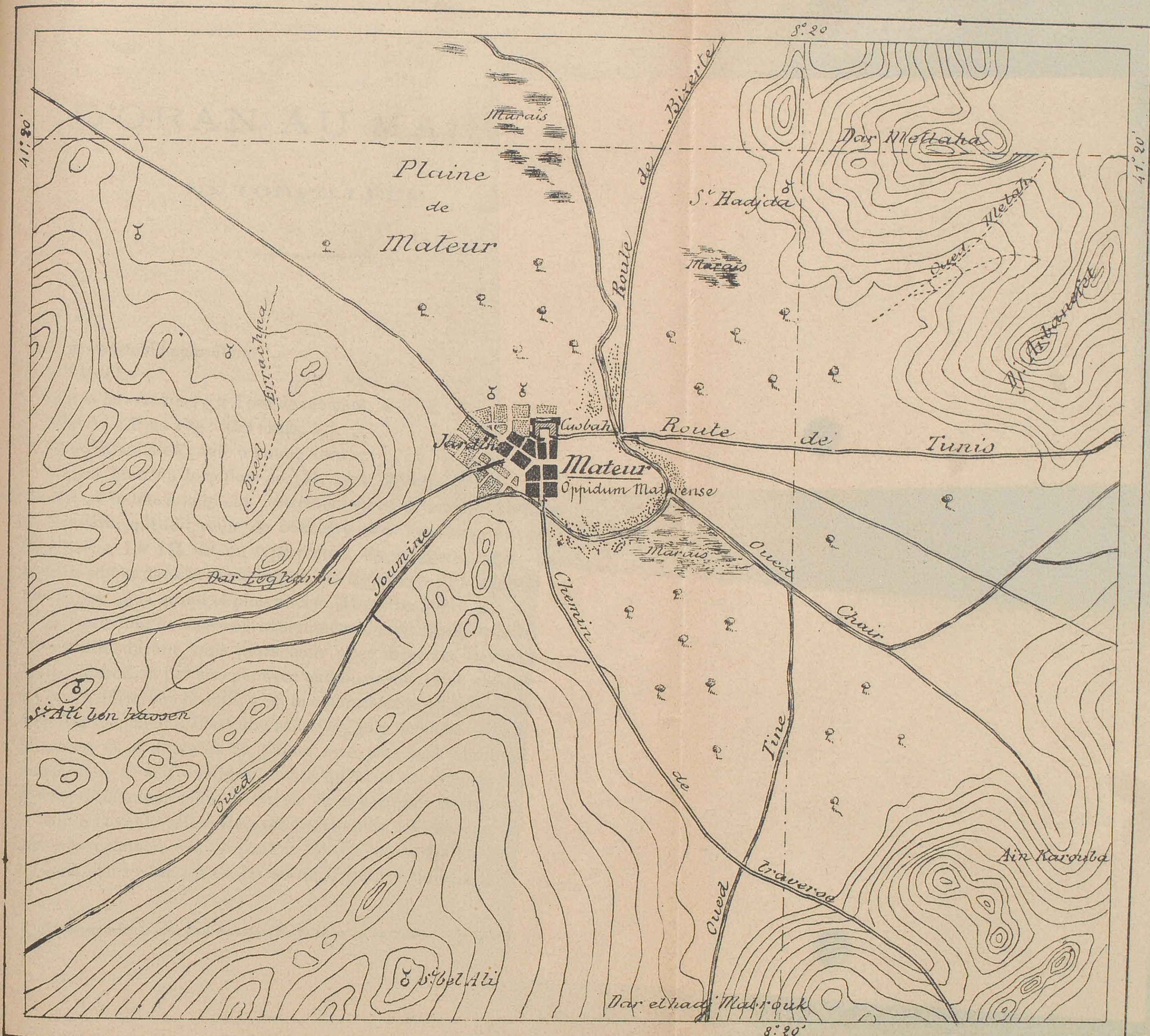
(A suivre.) J. CANAL

Itinéraire de Bizerte à Tunis.



Echelle de 1 à 800.000.

Plan des environs de Mateur.



Echelle de 1 à 100.000.

D'ORAN AU MAROC

EN TORPILLEUR

« Au poste d'appareillage ! »

« Virez ! »

(*Dans la machine*) : « Tout doucement. »

(*Puis*) : « Plus vite ; 150 tours. »

Et nous voilà en route à bonne vitesse.

C'est à bord du torpilleur le 141, long poisson en tôle de 34 mètres de la tête à la queue, autrement dit de l'avant à l'extrémité de l'arrière, qui fait route de conserve avec son camarade « le Challier. » Le 141 est un type récent, de moyenne taille, qui semble adopté dans la construction des torpilleurs ; « le Challier » est un peu plus grand et plus ancien, 41 mètres (1).

Le lieutenant de vaisseau commandant, mon frère, m'a offert l'hospitalité durant trois jours pour aller inspecter la côte jusqu'au Maroc, et j'ai accepté avec enthousiasme. Par exemple il n'a pu m'offrir que ce qu'il a, et le confortable n'est pas grand à bord des torpilleurs. C'est une rude vie qu'y mènent officiers et matelots, et je doute qu'on puisse être plus mal sur quelque bateau que ce soit : malgré tout ce qu'on m'en avait dit, je ne pouvais l'imaginer avant de l'avoir vu et vécu par moi-même. —

Tout à l'avant, pêle-mêle avec les chaînes, les câbles et le matériel de rechange, sous le pont en tôle, le poste des hommes : il y a bien place pour six en les serrant, quinze doivent coucher

(1) Ce navire porte le nom d'un lieutenant de vaisseau tué au Tonkin, mon camarade de collège.

là-dedans. A l'arrière, contre le gouvernail et sous les tubes à torpilles, la cabine des deux maîtres, les sous-officiers mécanicien et de manœuvre. A côté, la cambuse avec les provisions de vin, de café, d'eau-de-vie pour l'équipage.

Au centre, joignant celle-ci d'un côté, de l'autre la machine, on arrive au logement du commandant. Deux étroites couchettes contre les flancs en tôle, une table fixe entre deux, une lampe à roulis au-dessus, la boîte aux médicaments au-dessous, deux buffets dans les encoignures, l'un pour les cartes et archives du bord et toutes les substances explosibles qu'il faut mettre à l'abri et tenir sous la main, l'autre pour la vaisselle rudimentaire et les rares provisions de bouche, voilà l'installation : pour meubles, deux pliants, et derrière la porte, des fusils et des revolvers. Là, pas plus que chez les matelots et les maîtres, on ne peut se tenir debout, et l'on y descend par de véritables échelles en fer bonnes à des acrobates de profession. Il y fait une chaleur écœurante, murs et plafond sont en métal, et après une heure passée dans ce luxueux appartement, salon, chambre ou salle à manger au choix, on éprouve irrésistiblement le besoin d'aller respirer un peu sur le pont.

Dix-huit personnes en tout vivent donc sur le torpilleur : j'oubliais le chien du bord, distraction des matelots. Le « Challier » en compte vingt-deux, et depuis quelque temps son commandant s'est vu adjoindre un second, enseigne de vaisseau. Les deux officiers n'ont qu'une chambre, qu'une table, et je me figure que ce doit être souvent bien pénible de vivre constamment côte à côte, sans le plus petit coin où il serait loisible de s'isoler quelquefois. Mais la responsabilité est ainsi un peu partagée et, détail inappréciable pour un citadin, dans leur cabine on peut se tenir debout !

Nous filons par un temps splendide et le voyage s'annonce des plus intéressants : de 12 à 14 nœuds par heure, petite allure pour ces excellents marcheurs, et souvent ralentie pour étudier de tout près la côte. Longeant la terre presque à la toucher, pas une crique, pas une pointe, pas un rocher surtout ne nous échappe, car le moindre « caillou » aurait vite fait d'ouvrir notre coque de trois millimètres d'épaisseur, et l'idée de couler à pic nous sourit médiocrement.

Mais les commandants sont prudents et, la carte sous les yeux, ils reconnaissent et évitent tout écueil dangereux.

Jour à souhait : mer calme, transparente à une grande profondeur, petite brise juste pour rafraîchir l'air, le navire fend le flot sans un roulis, son avant plonge doucement d'une allure uniforme. Et les marsouins joyeux nous entourent, bondissant sur l'eau, luttant de vitesse avec nous : quelle multitude sur ces côtes à proximité du rivage, et quel carnage de poissons ils doivent perpétrer ! Les goëlands volent en bandes ou s'enlèvent à notre approche des anfractuosités voisines, les cormorans rasent la surface en jetant leur cri aigu, et les hirondelles de mer se croisent sans cesse à la poursuite de leur proie.

Puisque le temps est si beau, faisons une petite inspection des torpilleurs, pas techniqne, car je ne suis ni marin, ni savant : laissons de côté la machine et les appareils électriques, et passons simplement la revue de ce que les profanes voient et comprennent aisément.

Entre les deux ancres de l'avant, à côté du cabestan, s'allonge un appareil pour porter la torpille aux flancs de l'ennemi ; pour l'instant, la torpille est vide et déposée dans le poste des hommes. A l'ouverture de ce réduit, dans un abri en fer percé de hublots, se tient le commandant pour diriger la manœuvre : c'est de là qu'il donne ses ordres et qu'il préside au combat, là qu'il a sous la main tous les engins nécessaires, tels que la sonnerie électrique pour communiquer avec la machine. Devant lui l'homme de barre, à la roue du gouvernail, obéit à la voix et surveille la mer par les hublots.

Pour pénétrer dans leur chambre les matelots doivent ramper, se glisser à quatre pattes entre les jambes de l'homme jusqu'à l'échelle ; mais bah ! ils s'y habituent.

Si le service est dur, la responsabilité écrasante pour le commandant qui, seul officier, ne peut partager avec personne le poids et le souci des multiples détails d'un navire, qui, en marche, doit veiller jour et nuit, étant responsable de tout, certes l'existence est pénible aussi pour les matelots. Entassés dans leur boîte étroite et sans air pendant la nuit, le jour ne sachant où se tenir sur le pont où toute la place est occupée, astreints à un labeur constant, ils se trouvent néanmoins presque satisfaits.

Un des principaux motifs, c'est qu'ils sont bien nourris, et plusieurs me le disaient avec contentement : « Au moins ici, le fricot est bon, et grâce au commandant qui s'en donne du mal. » Car c'est encore un des soucis du chef ajouté aux autres : chargé de la gamelle, de « l'ordinaire, » et comptable du bord, il veille attentivement aux repas des matelots et fait faire le sien, des plus simples, quand tout le monde a fini.

Justement voici la cuisine, derrière la cheminée de la machine, et j'y vois mijoter une soupe et un rata fort appétissants. Mais quand la mer est grosse, ce ne doit pas être chose commode que de tenir les casseroles sur ces fourneaux en plein vent, et le cuisinier, joyeux compère qui chante une partie du jour, s'ingénie de son mieux.

Le pont en fer n'est pas large, une personne de corpulence moyenne y peut passer de chaque côté, et comme pour diminuer encore l'espace, un canon-revolver se dresse sur son pivot tournant à droite et à gauche de la cuisine : le maître-coq cumule avec ses fonctions celles de canonnier, il a ainsi tous ses outils sous la main.

Relevés contre les bordages deux canots en toile goudronnée, les « berthons : » légers, imperméables, se maniant avec une rapidité extrême, ils suffisent presque aux besoins du personnel restreint qui habite cette espèce de cigare de métal.

Enfin, tenant tout l'arrière, deux longs tubes à torpilles semblables à de véritables canons sur pivots : chacun contient sa torpille toute chargée, et au branle-bas de combat, un simple mouvement adopté aux tubes lancerait l'engin meurtrier sur le but qu'il s'agirait de détruire. D'autres ont des tubes fixes à l'avant, et au mouillage on en voit les gueules ouvertes.

Pas de mâts sur les torpilleurs, ils ne vont jamais à la voile : rien qu'un bâton pour les signaux et les fanaux de toutes couleurs.

Reprenons notre voyage. Les villages défilent sous nos yeux, nous pouvons en compter les maisons. Oran, puis Mers-el-Kebir s'effacent dans la buée matinale : il est six heures et nous serons loin avant que le soleil soit chaud. Rangé la plage d'Aïn-el-Turk, puis le cap Falcon, son phare et son sémaphore. Laissé l'île Plane où se perdit le Borysthène, et piqué sur les Habibas que nous

voulons explorer. Nous pénétrons dans le port minuscule de la plus grande et nous stoppons au pied de son phare : les sept ou huit pêcheurs qui l'habitent accourrent ahuris, car jamais navire de guerre ni torpilleur n'est encore venu là. La crique est si petite que l'on ne peut évoluer, et nous sortons à reculons : nous achevons le tour de l'île et revenons à la terre ferme.

Après le cap Figalo, la côte est basse et nue, l'embouchure du Rio-Salado la coupe sans la modifier. Elle se relève à Camerata, falaises abruptes et riches en minerais. L'exploitation des mines commencées est arrêtée : la Compagnie de Beni-Saf vient de les acheter, et compte les exploiter plus tard en les joignant aux siennes par une voie ferrée. On voit dans la montagne le chemin tracé par l'ancienne Compagnie. Quant aux ruines du Camarata romain, nous n'en distinguons trace.

A midi, mouillé à Beni-Saf, le seul port jusqu'au Maroc. Œuvre exclusive de la Compagnie de Mokta el Hadid, concessionnaire de tous les minerais environnants, ce port est une démonstration de ce que peut l'initiative intelligente servie par de forts capitaux. Bien abrité des vents d'Ouest par une forte jetée, creusé à 8 mètres de profondeur, assez vaste pour contenir à la fois plusieurs grands navires, il est fréquenté par les gros steamers (presque tous anglais et américains) qui y viennent charger le minerai. Les bateaux de guerre pourraient y entrer aussi, et c'est une chose précieuse que d'avoir là un refuge et un abri en cas de besoin. De l'eau potable en quantité suffisante, du charbon dans les docks de la Compagnie, et ses ateliers pour les réparations urgentes, tout s'y trouve sans perdre de temps. Nous en avons eu immédiatement la preuve. Après déjeuner, les commandants du « Challier, » du 141 et moi descendons faire visite au Directeur de la Société. Trouvé justement le Directeur-général de Paris et le Directeur d'Oran en tournée qui nous reçoivent fort aimablement, et le 141 ayant besoin d'eau et de charbon ils s'offrent de suite à lui fournir le nécessaire, le combustible au prix coûtant et l'eau à titre gratuit.

En effet le lendemain matin tout était à bord en moins d'une heure.

Ces messieurs nous proposent en outre de visiter les mines et de nous y faire conduire par leur Ingénieur ; accepté avec le plus

grand plaisir. Nous prenons le chemin de fer « à ficelle » qui nous monte jusqu'au haut de la colline, puis un train jusqu'aux galeries en exploitation. En réalité, des galeries il y en a peu, car le minerai de fer est presque partout extrait à ciel ouvert, et il est d'une abondance extrême : les couches ne sont pas de sitôt sur le point d'être épuisées. Nous arrivons au moment même où partent de tous côtés les mines chargées qui font sauter la terre et partagent les quartiers précieux : une vingtaine de détonations sourdes, et une pluie de rochers en débris retombe çà et là.

Le transport est fait d'une manière bien pratique : des wagonnets culbuteurs amoncellent le minerai. Sous la montagne ainsi formée sont creusées des galeries où, par des ouvertures ménagées, le minerai, de son propre poids, tombe dans les wagons qui l'emportent jusqu'aux appontements. Ils courent sur le sommet de la jetée, où s'accostent les navires, et d'en haut le produit de la mine est culbuté directement dans la cale : en quelques heures un steamer a son plein chargement et peut reprendre la mer. Pour aller plus vite encore, s'il est pressé, les wagons descendent par la « ficelle, » et sans transbordement amènent le minerai à bord. Semblables à de grosses fourmis, l'une montante l'autre descendante, ces wagons de la ficelle sont curieux à voir en activité du pont du torpilleur, comme aussi les culbuteurs en leur travail sans relâche.

La ville, on la voit peu : les établissements de la Marine et de la Douane avec la maison de la Direction, puis tout en haut, fort loin, l'église ; c'est tout. Mais elle a pris réellement une assez grande extension : trois étages de maisons un peu disséminées, habitées par les ouvriers, l'école et l'église au-dessus avec une jolie avenue de platanes. Aux alentours, déjà des plantations de vigne.

Ayant voulu dîner à l'auberge, nous rentrâmes peu satisfaits de l'expérience, et le lendemain nous appareillâmes pour le Maroc.

Passé entre l'île de Rachgoun (plus proprement Archgoul) et la côte : quelques maisons seulement sur cette dernière, amorce du futur port toujours projeté comme le chemin de fer, et que le voisinage de Beni-Saf déjà créé empêchera probablement de réaliser. Y installera-t-on un village de pêcheurs ? Il en est question, mais avant tout on devrait, pour le faire vivre, y multi-

plier les voies de communication. Longé l'embouchure de la Tafna limoneuse : les eaux de la baie sont jaunes et boueuses, et cependant la rivière, à cette époque, semble en charrier bien peu au milieu de ses lauriers-roses.

Nous cherchons l'emplacement de Siga la numide et de son port ; rien n'est visible.

En revanche nous étudions à l'aise celui de l'arabe Honaïn. Dans sa jolie anse à la plage de sable fin les torpilleurs s'arrêtent, et nous contemplons longuement, avec une vive curiosité, les ruines et l'enceinte continue encore si bien conservée de cet ancien nid de pirates qui eut son moment de splendeur. Sur le mamelon qui la domine on voit une vieille tour, sans doute les restes de la forteresse d'où les forbans surveillaient les navires au large. Nous voudrions descendre et examiner de plus près ces vestiges de la nationalité arabe ; le temps nous manque et en avant (1).

A partir du cap Noé, dans les Traras, la falaise est coupée à pic, tranchée perpendiculairement comme par un gigantesque coup de sabre : l'eau est si profonde qu'on peut ranger la montagne à la toucher de la gaffe et suivre dans leurs moindres détails ces rocs de grès aussi durs que le marbre. Découvert l'entrée d'une étroite gorge dans la falaise que l'amiral Mouchez, sur sa carte hydrographique, qualifie justement de remarquable fente taillée du haut en bas de la montagne, aux parois abruptes, elle s'enfonce à plus de cent mètres de profondeur en contours sinueux, et devait servir apparemment de refuge inaccessible aux barques des pirates d'Honaïn, peut-être encore maintenant aux contrebandiers espagnols : car l'on y est absolument caché et à l'abri de toute investigation trop curieuse.

Midi. — Jeté l'ancre à Nemours. Magnifique plage en pente douce, mais pas de port, pas de profondeur, ouvert à tous les vents et à la houle du large : les paquebots n'osent souvent s'y arrêter, et un navire de guerre ne saurait considérer son mouillage comme sérieux tant qu'une digue n'y aura pas été construite. Descendu faire un tour à terre et flâné un moment dans le village

(1) M. Canal, dans le Bulletin de la Société, a fait il y a quelques années une complète description des ruines d'Honaïn.

frais et coquet, ombragé de beaux arbres, avec de jolies places ouvertes sur la mer.

Les ruines de Djemma-R'azaouat, cet ancien repaire de corsaires comme Honaïn, semblent vouloir nous attirer sur leur rocher aride; ma foi, il fait trop chaud et l'heure presse, nous nous contentons de les voir d'en bas.

Nous repartons. Le temps est toujours beau, houle légère. Le 141 passe en dedans des Deux Frères (ad Fratres), si près qu'on pourrait sauter d'un bond sur ces roches jumelles hantées par les seuls oiseaux marins. A notre vue, hirondelles et goëlands, dont les nids pullulent, s'envolent en criant, et nous font une escorte bruyante bien au delà de leur domaine.

Voici le cap Milonia, le dernier ; la côte s'abaisse et l'Oued Kiss, bien petit ruisseau, forme la limite de l'Algérie, tandis que la Moulouïa, plus à l'ouest et vraie rivière, ferait une frontière si naturelle, comme elle l'a faite dans tous les siècles passés. Sur la rive droite du Kiss, la rive française, s'aperçoit le camp fortifié, bastionné, des spahis, blanc caravansérail marquant notre dernière étape (momentanée, je l'espère) à l'entrée de l'empire du Maghreb.

La terre marocaine reste basse, nue pendant des lieues encore ; nous la côtoyons quelque peu, relevons au large le groupe espagnol des îles Zaffarines, puis, virant de bord, les deux torpilleurs, « le Challier » en tête, reprennent la route du retour.

Est-ce aussi le signal du changement de temps ? Peut-être. La brise fraîchit, la houle grossit, le 141 commence à embarquer, et son avant plonge sous la lame. Je sens le mal de mer me prendre aux entrailles, et autant le voyage a été pour moi jusqu'alors plein de charmes, autant ce qu'il en reste à faire me semble dorénavant gros de misères. Et je bénis les commandants qui ont l'heureuse inspiration de mouiller et coucher à Beni-Saf : d'ici demain tout sera fini peut-être.

Mais le matin, au sortir du port, même temps que la veille : le vent est fort, la mer plus grosse et nous roulons de peu agréable façon. On diminue la vitesse, 8 à 10 nœuds seulement, mais la houle ne diminue pas. Le torpilleur s'engage de plus en plus, et les vagues en balaient maintenant tout l'avant. Je m'étais tenu toujours près du commandant, je me sauve à l'arrière où je

m'arc-boute, je m'accroche au montant de la boussole ; si je suis un peu moins mouillé, je me sens suffoqué par l'épaisse fumée qui m'arrive en pleine figure. Et le terrible mal m'étreint plus violemment : combien de fois ai-je « compté mes chemises, » je n'ai plus la force de faire un mouvement. Le navire roule terriblement, sa quille parfois se dresse quand l'avant s'enfonce, et l'hélice affolée tourne dans le vide avec un bruit épouvantable : tout semble craquer à bord et je crois que la membrure va se disloquer. Je ne puis descendre dans la cabine, la chaleur y est trop lourde et le roulis plus intense.

Pourtant tous disent qu'il ne fait pas mauvais, que ce n'est rien et qu'ils en ont vu bien d'autres ; le commandant vient de temps en temps, ruisselant d'eau dans son ciré, pour me réconforter et me dire que nous approchons. On marche à aussi petite allure que possible avec des hélices faites pour aller très vite, et, en effet, ce n'est vraiment pas un gros temps, c'est une forte brise d'est ; mais les torpilleurs sont plus sensibles qu'aucun à la mer, et ils fatiguent énormément là où tout autre ne s'apercevrait presque de rien. Les matelots rient tout en me prenant en pitié, et moi, terrien qui crois voir une tempête, je ne sais qu'une chose, c'est que je suis horriblement malade et que je voudrais arriver au plus tôt. L'heure du déjeuner sonne : une soupe aux choux épaisse et succulente, un rata aux pommes de terre et une omelette constituent leur repas que je lorgne d'un œil d'envie ; impossible, le mal est le plus fort.

Enfin voilà Oran, et à une heure nous sommes amarrés à la jetée. Je prie de le croire, je ne fus pas long à dire adieu au bord, trop heureux de me retrouver sur le plancher des vaches.

Cette petite tournée a été néanmoins pleine d'intérêt, et je répéterai comme conclusion ce que je disais en commençant : « Quelle rude existence l'on a sur les torpilleurs ! »

A. Boyer.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

LUCUS

D'importantes découvertes épigraphiques viennent d'être faites sur le territoire de la commune mixte de Saïda, dans le douar-commune des Ouahiba. Le Khodja de ce douar-commune, Si Taïeb ould El Hadj Miloud, en passant au lieu dit Laknèze, sur la rive gauche de l'Oued Sefioun, à 5 kilm. environ au N. O. de Timziouine, remarqua plusieurs pierres avec inscriptions, gisant sur le sol. Il les signala à M. Bonnin de Sarrauton, commissaire délimitateur, qui opérait aux environs, et à M. Philippe, administrateur de la commune mixte de Saïda. Informé par eux de cette découverte, je me décidai à aller relever ces inscriptions, et grâce à l'obligeance de M. Philippe, qui voulut bien mettre à ma disposition guides, moyens de transport et même de couchage, j'arrivai le 3 mai à Laknèze, point éloigné de tout établissement, comme aussi de toute route carrossable.

Je constatai que les pierres signalées étaient au nombre de sept : deux bornes milliaires intactes, l'une couchée sur le sol, l'autre à demi-enfouie et cinq fragments de milliaires, appartenant aux règnes de Septime-Sévère, de Caracalla et Géta, de Maximin et des Philippe.

Ces sept bornes, toutes réunies sur le même point, comme témoignages des réparations effectuées à la voie à diverses époques, marquaient le 3e mille d'une route qui se dirigeait au N. O. dans la direction d'Altava (Lamoricière).

Un de ces fragments est un document d'une importance capitale. On y lit en effet l'inscription suivante :

N° 1166. — Fragment de borne quadrangulaire en grès tendre, mesurant 0m 55 de largeur — hauteur des lettres 0m 04. Inscription très fruste.

C I A / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / / / /
L I S S I M / / / / / / / /
M I L I A R I A / / / / / /
P R A E T E N T V R A E
P O N I I V S S E R V N̄T
C V R A N T E P A / / / /
P E R E G R I N O P / O C
A V G G G C O H / E P M
A L V C V M P I I I

ci a...... [nobi] lissim...... miliaria [et fines ? ?] praetenturae poni jusserunt, curante P(ublio) A(elio) Peregrino, p[r]oc(uratore) Aug(ustorum trium) — Coh(or)[s] E(quitata) P(rovinciae) Mauretaniae) ? — A. Lucu M(illia) p(assuum) III.

Cette inscription nous apprend que la borne où elle est gravée marquait le 3e mille d'une voie qui s'étendait à la limite de l'occupation romaine ; que le point de départ de la supputation des distances était LUCUS, correspondant aux ruines de Timziouine, les seules situées au S. E. de Laknèze, à la distance de trois milles romains, et que ce milliaire et ceux placés à la même époque, dans cette région, avaient été érigés par la COHORS EQUITATA, l'une des cohortes auxiliaires de la Maurétanie Césarienne, sous le gouvernement de Publius Aelius Peregrinus, procurateur des trois Empereurs.

Ce procurateur nous est connu par les inscriptions nos 8485, 9359, 9361, 10364 et 10979 du Corpus I. L. tome VIII. Il était Gouverneur de la Maurétanie Césarienne sous le règne de Septime-Sévère et sous celui de Caracalla et Géta.

Les trois G d'AVGGG (*Augustorum trium*), à l'avant dernière ligne, indiquent que ce milliaire a été érigé en l'année 210 ou 211, sous le règne simultané de Septime-Sévère, Caracalla et Géta.

Lucus empruntait peut-être son nom à la forêt qui l'entourait et qui existe encore aujourd'hui. Ses ruines s'étendent sur la rive gauche de l'Oued Berbour, à 45 kilomètres au nord-ouest de Saïda, dans une région couverte de forêts de pins et de thuyas, riche en terres arables, arrosée par des eaux abondantes en toute saison.

Elles ont été fouillées en 1882 par M. Graulle, alors capitaine chef du bureau arabe de Saïda, qui y découvrit un bas-relief mithriaque, aujourd'hui au musée d'Oran. Après lui, M. Lapaine, administrateur de la Commune mixte de Saïda, y fit pratiquer deux grandes fouilles, l'une en 1885, l'autre en 1886. Il en a fait la description suivante dans le Bulletin d'Oran, année 1886, page 298-300 :

« L'oppidum s'élevait sur un mamelon situé dans une anse de l'Oued Berbour, à 7 ou 8 kilomètres en amont de sa jonction avec l'Oued Sefioun. Il paraît présenter une double enceinte, comme une redoute dans une ville. La plus grande enceinte mesure 300 mètres de côté environ. La ligne de crêtes qui relie l'oppidum aux plateaux voisins est défendue par une série de blokhaus. En bas, au pied de la 2me enceinte et dominant l'anse de la rivière, s'élève un très important bâtiment, qui paraît être un temple ou une citadelle. Plus bas encore, dans l'anse même de la rivière, subsistent des restes de construction en fortes pierres de taille, toutes munies d'une levette.

» Les constructions de la citadelle sont des plus importantes. Des pans de murs se dressent encore à plus de 18 pieds du sol et dominent le paysage. La conservation de cette partie est excellente, et nous avons pu en reconstituer exactement le plan. J'en ai mis au jour les substructions, qui sont fort vastes et compliquées. Ce sont des cryptes soutenues par une grande quantité de piliers en briques, d'une élévation de 1^{m} à 1^{m} 40.

» Les procédés généraux de construction sont d'ailleurs les mêmes que ceux de l'époque. A signaler seulement un grand emploi de briques creuses en forme ovoïdale engagées bout à bout les unes dans les autres. »

La construction décrite ci-dessus par M. Lapaine n'était, à mon avis, ni un temple, ni une citadelle, mais un établissement

de bains (*balineæ*). Les piliers dont il parle soutenaient probablement le parquet du *caldarium*, et les débris de poterie que l'on y remarque en très grande quantité sont ceux des tuyaux qui garnissaient les murs et fournissaient l'air chaud à cette étuve. Ce qui semble confirmer mon hypothèse, c'est que l'on voit encore dans cette ruine les restes de fourneaux, ceux sans doute sur lesquels reposaient les chaudières qui contenaient l'eau pour les bains.

M. Lapaine y a recueilli des fragments d'ampoules en verre, une bague, des fragments de boucles et d'agrafes et quarante monnaies appartenant aux règnes de Commode, Septime-Sévère, Caracalla, Sévère-Alexandre, Maximin, Gordien et Philippe père. Le tout a été offert par lui au Musée d'Oran.

Les autres milliaires de Laknèze sont également des pierres quadrangulaires en grès du pays. Voici les inscriptions que j'y ai relevées :

N° 1167. — Hauteur 1m 63, largeur 0m 17 — lettres de 7 centimètres — hauteur de la surface épigraphique 0m 60.

I MP C A E S
M I V L I O
P H I L I P P O
P I O F E L I C I
AVG MP I I I

Lettres liées : à la première ligne MP et à la dernière AV et MP.

N° 1168. — Hauteur 1m 35, largeur 0m 49, lettres de 0m 07 — hauteur de la surface épigraphique 0m 95, largeur 0m 42.

I M P C A E
S A R I G A I O
I V L I O V E R O
M A X I M I N O
5 P I O F E L I C I A V G
P O N T I F I M A X I M O
T R I B V N I C I Æ
P O T E S T A T I S
C O S P P
MP I I I

Cette borne était à demi-enfouie, la partie épigraphique dans le sol. Aussi son inscription est-elle admirablement conservée. Les lettres sont fort bien gravées.

Elle date de l'an 235, comme l'indique la première puissance tribunice de Maximin.

Lettres liées : à la 5e ligne AV ; à la 6e, AX et MO, à la dernière ligne MP.

N° 1169. — Sur une borne de 1m 92 de hauteur avec surface épigraphique de 1m de hauteur et lettres de 5 centimètres, à laquelle manque toute la partie droite, jusqu'à hauteur de la 10e ligne :

I M / / / / /
A R / / / / /
/ I / / / / /
V P F / / /
5 / O / / / /
/ / / / / / /
/ / / / / / /
/ / / / / / /
/ / / / / / /
10 N I C I A E
C O S
M
I I I

N° 1170. — Sur un fragment large de 0m 54 :

I M P C A E S A R
S E P T I M I V S S E V E

N° 1171. — Sur un fragment mesurant, dans son état actuel 0m 30 de hauteur et à peu près la même largeur :

Λ D I Λ B B B M /
X I M P P / / / / /
/ / / / / / / N O B I
/ / / / C Λ E S Λ R
/ / / / / / / / / M E

N° 1172. — Sur un fragment datant du règne simultané des deux Philippe :

P I O / / / / / / / / / / / / / /
G V / / / / / / / / / / / / / / / /
P H I L I P P O N O B C A E S A R I
A V G G / / / / / / / / / / / M
A L V C V M P I I I
/ / / / / / P R O / / / / / / /

Le quatrième milliaire de cette voie était à Djarf el Acel, à 1500 mètres de Laknèze ; j'y ai compté 29 pierres taillées, parmi lesquelles une borne, quadrangulaire comme les précédentes, dont l'inscription est entièrement effacée.

Un indigène du pays, Said ould Mohammed ben Younès, qui m'accompagnait, me signala d'autres amas de pierres taillées analogues au precédent à Chabet Khochab el Baïa et à El Fid el Khsouma dans la direction du centre européen de Tenira, qui est aussi celle d'Altava.

Le peu de temps dont je disposais ne me permit pas de pousser jusque là mes investigations, mais M. l'administrateur Philippe ayant bien voulu faire continuer les recherches dans cette direction, les indigènes qui en furent chargés ne tardèrent pas à découvrir les milliaires V et VII, le premier à Chabet Khochab el Baïa et le second au lieu dit El Fid Zouidat, l'un et l'autre à la distance de Lucus indiquée sur ces bornes.

N° 1173. — La borne V n'est plus aujourd'hui qu'un fragment de 0^m 41 de hauteur et de 0^m 46 de largeur. Les lettres ont 0^m 04. L'inscription est réduite aux 5 dernières lignes que voici :

/ / / / / / / / / / / / / V
/ / T R I / / P O T /
/ / / / P R O C O / A
L V C V M P
$\overline{V}$

N° 1174. — La borne VII porte une inscription bien conservée. Il n'y manque, par suite de la cassure du bas de la pierre, qu'une partie du chiffre milliaire VII. Elle est haute de 0m 79 dans son état actuel et large de 0m 44. La surface épigraphique, à bordure plate de 0m 05, mesure 0m 34. La hauteur des lettres varie de 0m 05 à 0m 04. On y lit :

I M P C A E S A R
M A V R E L I V S
S E V E R V S *a l e*
x a n d e r p i
5 *v s* F E L I X A V G
P M P P T R I
B V N I C I A E P
O T C O S P R O
C O S A L V C V
10 M P

V I I

La fin de la 3e ligne, toute la 4e et les 2 premières lettres de la 3e ont été martelées, mais on lit très bien ALEXANDER PIVS. La première puissance tribunice de Sévère Alexandre, mentionnée sur la pierre, fait remonter la date de cette inscription à l'an 222.

MECHERA-SFA

M. de Costa, employé de chemin de fer, a bien voulu nous adresser un estampage de l'inscription suivante qu'il a trouvée dans les ruines de Mechera-Sfa :

N° 1175. — Sur une pierre mesurant 0m 90 de longueur et 0m 20 de largeur. Hauteur des lettres 0m 03. — De chaque côté de l'inscription une rosace de 0m 10 de diamètre :

DMS IVLIVSVICTORVNACVMPEREGRINEETMESSORE
FILIBVSSVISFECERVNTMESAPEREGRINIPATRIET
AVLVRVLACONIVGIPIEMATRIQVEPISCVIVIXIT
ANXLLEGEETDOLERI AN P CCCLXXXXET V

D(iis) M(anibus) S(acrum). Julius Victor, una cum Peregrine et Messore, filibus suis, fecerunt me(n)sa(m) Peregrini patri et Aulurula(e) conjugi pi(a)e matrique pi(i)s(simae), cui (pour quae) *vixit annis 40. Lege et dole ri(cessit ?)* (pour recessit) *an(no) P(rovinciae) 395 (de J.-C. 434).*

L. Demaeght.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Assemblée générale du 21 Mai 1892. - Présidence de M. MONBRUN

La séance déclarée ouverte, M. le Président donne la parole à M. Bouty, pour la lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1891-1892.

MESSIEURS,

Veuillez, je vous prie, m'accorder, pendant quelques minutes, votre bienveillante attention ; vous me permettrez ainsi de satisfaire aux prescriptions de l'article 12 de notre pacte social et aussi aux exigences d'un usage pratiqué par toutes les Sociétés de Géographie.

Tout d'abord, voyons quelle est la situation de notre Société, au point de vue de l'effectif de ses membres :

L'année dernière, à pareille époque, le chiffre des membres actifs et honoraires était de...............	392
Celui des membres correspondants de.............	79
TOTAL........	471
Le relevé du registre de notre Trésorier accuse pour l'exercice écoulé : membres actifs..................	328
Membres correspondants	79
TOTAL........	407
DIFFÉRENCE..........	64
Les admissions nouvelles ont été de	25
Les radiations, de	12
DIFFÉRENCE..........	13

Un examen plus attentif de nos contrôles permettra la suppression de quelques membres correspondants dont le concours a toujours été négatif.

*
* *

Dire que le succès de notre Bulletin suit toujours une voie ascendante serait une répétition inutile. Il est inutile également de signaler les services rendus à l'histoire, à la Géographie, à son antique sœur, l'archéologique, et à la colonisation ; les témoignages sont visibles, les preuves, tangibles. Soyons fiers de ces résultats ; ils établissent que nous avons rempli utilement la mission que nous nous étions tracée dès le début de notre organisation.

*
* *

Pour établir la valeur et l'importance des travaux dont notre Bulletin s'en fait l'écho, autorisez-moi, Messieurs, d'en faire un résumé rapide.

*
* *

Le Collaborateur le plus assidu est M. le Commandant Demaeght. Non seulement il contribue à notre publication par ses travaux épigraphiques inédits, dont le *corpus* enregistre avec empressement la publication ; mais encore, il n'épargne ni temps ni fatigues, lorsqu'il s'agit d'étudier, sur place, les restes de cités jadis florissantes, comme par exemple les ruines inconnues de l'ancien Lucus à Timziouine, dans la vallée de l'Oued Hounet, entre Saïda et Bel-Abbès. Ces ruines, protégées par un épais manteau de broussailles, sont très remarquables. M. Demaeght a relevé la position de plusieurs bornes milliaires, qui jalonnaient la voie romaine de Lucus à Altava (Lamoricière) et c'est un champ dont le savoir et le zèle de notre infatigable collègue tireront une abondante moisson de faits historiques et archéologiques.

*
* *

Le *journal de marche* de la colonne de Géryville dirigée, en 1868, par M. le Colonel Colonieu, est à citer ; ce travail présente un certain à propos aujourd'hui que la voie ferrée transsaharienne va traverser une partie des lieux qu'il a décrits.

Il ne faut pas oublier que M. Colonieu, aujourd'hui Général en retraite, à Mostaganem, est un des promoteurs de cette voie magistrale qui doit nous conduire au Touat, et qui vise le Soudan Occidental.

La monographie sur la redoutable confrérie musulmane de Sidi Mohammed es Senoussi constitue une publication très opportune : sa fondation remonte à la fin du siècle dernier, les environs de Mostaganem furent son berceau.

On connaît le développement rapide de l'influence néfaste que cette association religieuse a pris dans le Nord de l'Afrique, elle se fait sentir jusqu'au Soudan. C'est au fanatisme musulman, entretenu par les chefs du snoussisme, que nous devons attribuer l'assassinat de nos malheureux explorateurs des régions sahariennes. Je cite la fin de cette intéressante publication que nous recommandons aux nombreux arabophiles de la Commission des XVIII.

« Son but est de nous harceler sans relâche, en entretenant » contre nous la haine et le fanatisme des Arabes, d'exciter les » révoltes et d'entraver nos tentatives d'extension politique et » commerciale dans l'intérieur de l'Afrique ; par l'assassinat de » nos explorateurs, de nos missionnaires, de nos agents politiques. » Dourneau et Duperré tués en 1871, le colonel Flatters et ses » infortunés compagnons massacrés en 1881 ; le lieutenant » Palat, en 1887 ; Douls en 1889 ; les Pères blancs, à la même » époque ; récemment Biscarrat et Crampel, etc., sont autant de » victimes des doctrines du snoussisme.

» Ce long martyrologe impose aux Sociétés de Géographie le » devoir de faire la lumière sur les conspirations de Si el Mahidi, » de prémunir, autant que possible, les pionniers de la science » géographique, les explorateurs à venir, des régions saharienne » et soudanienne, contre les menées qui ont été si funestes à » leurs devanciers. »

Espérons que cet appel patriotique sera entendu. Quant à nous nous pensons que la grande voie transsaharienne sera l'instrument le plus puissant à mettre en œuvre pour réduire le fanatisme musulman et porter chez les malheureuses populations soudaniennes que les Arabes, tous marchands d'esclaves, exploitent

sans merci, les bienfaits de la civilisation et de régénérer ces peuplades déshéritées de tout.

Nous recommandons cette intéressante et substantielle étude à tous les amis de colonisation algérienne, comme à ceux qui croient à la transformation immédiate des mœurs et du continent arabe, malgré le principe d'hérédité.

*
* *

Exploration et choses du Soudan, tel est le titre donné par M. Waille Marial à une étude sur cette partie de l'Afrique occidentale. M. Marial, qui devait prendre part à une expédition dans le Soudan français, nous donne quelques indications sur la langue Haoussa, sur la population du Soudan, sur la région dite des rivières du sud, etc.

Dans le même Bulletin, M. Marial nous conduit de Tanger à Tunis, en touchant barre sur la côte espagnole voisine. La description des choses et des lieux qu'il a vus sur la côte de la Péninsule hispanique est pittoresque et attrayante. L'Algérie, qu'il connaît beaucoup, tient une bonne place dans son récit.

*
* *

La question saharienne, qui occupe en ce moment tous les esprits soucieux de la grandeur de la France, grandeur intimement liée au développement de son domaine colonial, a fait le sujet d'une conférence très instructive par M. le capitaine Bajolle du 1er tirailleurs. L'orateur explique ce que sont les Ksouriens du Gourara et du Touat, tous gens paisibles et sédentaires. Il nous montre ce que sont les nomades Touaregs, ces pillards opérant en grandes bandes, toujours à l'affût des caravanes. Il décrit le groupe du Tidikelt, ayant Insalah pour centre d'agitation et de résistance. Enfin, il démontre victorieusement la nécessité, qui s'impose à la France, d'établir sa domination en Afrique. Ecoutez cette péroraison, empreinte d'un patriotisme vibrant, que les ennemis de notre expansion coloniale devraient méditer :

« Voyez-vous, dans un siècle, une France vieillie, épuisée,
» n'ayant plus aucun point d'appui à l'extérieur, réduite à son
» coin de terre en Europe, au milieu des autres nations qui

» auront poursuivi leur extension à travers les mondes et qui
» auront laissé, un peu partout, des rejetons vigoureux de leur
» race florissante. Voyez-vous notre langue limitée à notre seule
» France. Partout on parlera anglais, partout on parlera alle-
» mand, partout on parlera italien et nous serons seuls à parler
» français........ »

Ce tableau est un peu assombri ; mais nous devons savoir gré à M. Bajolle d'avoir jeté ce cri d'alarme. Cependant, nous croyons que la France des Dupleix, des Francis Garnier, des de Brazza et de tant d'autres Français, animés des mêmes sentiments, saura éloigner une perspective si décourageante.

En fait, l'histoire enseigne que ce ne sont pas les puissances riches en colonies qui sont en décadence, mais bien celles qui, par esprit d'égoïsme, par indifférence, ou par crainte de l'imprévu, restent confinées dans leurs étroites frontières.

* * *

Notre collègue M. Rouire a contribué à notre Bulletin par la publication de son intéressant travail sur le *Sud Oranais et le Touat.*

C'est une bonne description géographique et ethnographique de cette vaste région, bien connue seulement de certains officiers des affaires indigènes. On y trouve des renseignements et des aperçus que liront, avec fruit, les personnes que préoccupe la question du Touat actuellement à l'ordre du jour.

* * *

Une histoire qui inspire beaucoup d'intérêt est celle du pays des Kroumirs par M. A. Vinkler. La période romaine a laissé des traces profondes dans cette région montagneuse, habitée par de nombreuses populations qu'un esprit d'indépendance animait énergiquement.

On y connait la trace de plus de quarante villes anciennes. Ce travail intéressant doit être continué. La première partie nous conduit jusqu'à 27 ans avant J.-C.

* * *

M. Canal, ce patient fouilleur d'archives, qui nous a donné la monographie de la subdivision de Tlemcen, nous dépeint, aujour-

d'hui, la Tunisie pittoresque. Cette étude lui a été demandée par notre président, M. Monbrun; il a su la rendre très attrayante.

M. Canal est, du reste, tellement connu des lecteurs du Bulletin, qu'il est superflu de faire ressortir davantage son zèle et son dévouement pour notre Société.

*
* *

Un nouveau collègue, M. Cordonnier, juge au Tribunal d'Oran, a payé la bienvenue parmi nous en nous communiquant deux fragments d'un livre qui paraîtra prochainement. C'est une étude comparée des races Chinoise et Juive. Il est amené à cette conclusion assez inattendue, que, étant données les aptitudes qui caractérisent ces deux races et l'identité des restes de leurs anciennes mœurs et coutumes, elles pourraient bien avoir une origine commune.

Reste à savoir ce que diront les Ethnographes et les Anthropologistes en présence des caractères physiques si différents qui distinguent ces deux races.

*
* *

L'année dernière, M. Basset, d'Alger, a publié divers documents historiques, presque inédits, sur le siège d'Alger par les Espagnols, sous le commandement de l'Empereur Charles-Quint. Il nous gratifie, cette année, des fastes chronologiques de la ville d'Oran pendant la période arabe.

M. Basset est un orientaliste d'une très grande valeur.

Pour l'élaboration de son curieux travail, il a dépouillé, analysé et coordonné les œuvres de cinquante auteurs, de nationalités diverses. Notre cité, si active, si travailleuse, dont le développement est si rapide, aurait, selon M. Basset, une origine relativement récente : sa fondation remonterait à peine aux premières années du dixième siècle.

En réalité, l'histoire romaine est muette sur cette situation géographique, que la belle source de Ras-el-Aïn signalait naturellement aux navigations.

*
* *

Sortons maintenant de l'Afrique et, avec M. Giraud, promenons-nous de Marseille à Constantinople. Nous accomplirons un

voyage très agréable. Le récit de cette excursion est donné sous le titre de : *Notes d'album*. Le style est bref, mouvementé, et surtout humoristique.

C'est un voyageur rapide et infatigable que M. Giraud ; suivons-le maintenant jusqu'à Nijni-Novogorod, au cœur de la Russie. Quinze degrés de latitude seulement à franchir, un rien ; nous ne perdons pas notre temps. Nous assisterons à la grande foire de Nijni-Novogorod. Ce rendez-vous des commerçants de l'Orient, pays du soleil, des surprises et des mystères. Cette foire est, d'ailleurs, de réputation universelle.

Avec M. Giraud pour guide, nous aurons un aperçu des mœurs, des coutumes et surtout des costumes de ces populations étranges, bigarrées, cosmopolites : un véritable kaleïdoscope. Mon Dieu, quelle foule, quel mouvement, quel bruit et quelles odeurs.

Et dire que dans certains cafés chantants improvisés, on y entend des refrains français, glapis par des chanteuses étrangères de façon à faire fuir une meute de roquets.

Il est malheureux que notre pays se présente à l'étranger sous un aussi triste aspect. Toutefois M. Giraud a relevé quelques observations fort opportunes à l'adresse de l'industrie algérienne. Nous les recommandons à nos Chambres de Commerce qui, avouons-le, ne brillent pas par l'initiative.

*
* *

M. le Frotter, que nos lecteurs connaissent déjà par ses travaux maritimes, fait un parallèle entre les juifs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. La différence n'est pas grande, les mœurs et les caractères ont peu varié. Ses observations sont tirées de l'histoire ; elles ont, en quelque sorte, un caractère positif.

Nous recommandons cette lecture.

M. le Frotter termine son article par cette épigramme, qui lui semble très praticable, dans l'espèce : « Beaucoup ont dit beau-
« coup sur les Juifs ; tous ont dit quelque chose, personne n'a
« dit assez. »

D'où cette conclusion, qu'il y a encore beaucoup à apprendre sur la nation juive.

Nous achèverons, avec M. Brunel, la guerre de Tlemcen. La vaillance des guerriers espagnols combattant au cri de *Santiago*, le patron de l'Espagne, fut cependant impuissante à conserver la conquête africaine. Oran est la seule ville qui ait conservé des traces durables de l'occupation espagnole en Afrique.

***

Un auteur qui veut rester inconnu, qui signe : *Un capitaine au long cours, vieux système*, a publié un travail ayant pour titre : *Simple coup d'œil sur la Marine Marchande Française.*

A première vue, ce travail d'un vieux loup de mer semble étranger aux matières traitées dans notre Bulletin. Mais, si l'on considère que le commerce et la navigation intéressent à un haut degré la science géographique, on reconnaîtra que cette œuvre n'est pas du tout déplacée chez nous.

On l'a dit déjà, ailleurs, la Géographie est la science la plus vaste et la plus générale, elle comprend, pour ainsi dire, toutes les autres. C'est la science de l'humanité. Mais sans la navigation, que connaîtrions-nous de cette terre.

Il paraîtrait que le travail de notre correspondant a produit une certaine impression dans les régions maritimes au point de vue spécial de l'avenir des officiers de la marine marchande, un peu trop sacrifiés jusqu'à présent au profit des officiers de la marine nationale.

***

Quoique loin de nous, notre excellent collègue M. de Cardaillac ne nous oublie pas. Sa note à travers l'Afrique romaine renferme de très bonnes choses sur l'archéologie ; elle nous rappelle son souvenir.

Faut-il maintenant vous parler du chemin transsaharien occidental ? Je crois la question résolue affirmativement. Il est inutile de rappeler ici la part prépondérante prise par notre Société dans ce succès. Laissons sous silence les puissantes oppositions qui se sont produites contre notre tracé. C'est aujourd'hui affaire réglée. Le service des Ponts et Chaussées a été chargé de l'étude et de l'exécution de la section d'Aïn Sefra à Djenien Bou Resq ;

les opérations sur le terrain sont finies. On comprend déjà que le prolongement de la ligne jusqu'à Igli s'impose absolument, si l'on ne veut pas perdre le bénéfice des faits acquis.

Igli constitue une position stratégique, politique et commerciale de premier ordre ; elle commande, pour ainsi dire, le Gourara, le Touat et le Tidikelt. C'est la porte qui nous donnera accès dans le Soudan occidental.

Vous le voyez, Messieurs, notre Bulletin devient de plus en plus intéressant par le nombre, la qualité et la variété des articles qu'il contient. Mais, hélas ! je suis obligé de me faire ici l'écho des craintes de notre prudent et dévoué trésorier ; il trouve que les dépenses d'impression de notre Bulletin grandissent toujours et menacent nos maigres ressources. C'est surtout la partie cartographique qui est la cause de cette augmentation. En fait la plupart des cartes descriptives sont d'une utilité contestable, lorsque le texte est parfaitement étudié. Ceci appelle une réforme. Les autres Sociétés de Géographie sont à cet égard très sobres de semblables documents. Nous devons les imiter.

Quelques mots maintenant sur la délibération du Comité administratif pendant la période considérée.

Depuis l'Assemblée générale du 17 mai 1891, votre Comité a tenu 10 réunions, non compris, bien entendu, deux mois de vacances. Parmi les sujets soumis à ses délibérations, permettez-moi de signaler les suivants :

1° Prix à accorder aux élèves des collèges et écoles communales qui font partie de notre Société. Les prix non décernés seront distribués aux bibliothèques publiques d'Oran ;

2° Représentation de notre Société au Congrès national de Géographie de Rochefort ;

3° Rédaction de notices historiques concernant les localités intéressantes du département d'Oran. M. Peytraud, Inspecteur d'Académie soumet son programme, qui est accepté, et qui sera inséré dans le Bulletin départemental de l'Instruction publique. Des récompenses pécuniaires et honorifiques seront accordées aux mémoires acceptés par un Comité spécial, lesquels mémoires seront insérés dans notre Bulletin ;

4° A l'imitation de quelques Sociétés de Géographie de la métropole, le Comité a décidé que des caravanes d'excursionnistes

seront organisées pour la visite des points intéressants de notre province. Des billets de faveur seront demandés aux Compagnies de Chemins de fer.

5° Bien des fois, dans ses délibérations, le Comité a émis des vœux pour la création à Oran d'un musée commercial dans une des salles de notre musée, et dans lequel seraient réunis les principaux échantillons des produits agricoles et industriels du département. Le défaut d'espace a été, jusqu'à ce jour, l'obstacle irréductible de cette création. Cependant cette initiative n'a pas été perdue. C'est la Chambre de commerce d'Oran qui va organiser cette institution.

6° Notre Société a appuyé de son patronage la création à Oran d'une Société de l'enseignement par l'aspect. C'est une nouvelle méthode pratiquée avec succès dans quelques villes de France, notamment au Havre. A cet égard, des conférences seront faites au profit de notre musée.

Nous passons sous silence des points tout à fait secondaires ou d'ordre purement administratif.

N'oublions pas, Messieurs, de remercier le Conseil municipal d'Oran, le Conseil général, le Ministre de l'Instruction publique des subsides de diverse nature dont ils nous ont favorisés. C'est grâce à ces subsides que notre Société se trouve dans des conditions financières encourageantes.

***

Permettez-moi maintenant de remplir un pieux devoir, c'est d'adresser nos regrets les plus sympathiques à ceux de nos collègues que la mort a rayés de nos contrôles. J'exprime les mêmes sentiments à l'égard des membres décédés des diverses sociétés en correspondance avec la nôtre.

***

En terminant, Messieurs, et avant de donner la parole à notre trésorier, je vous propose un vote chaleureux de remerciements à l'adresse de toutes les personnes qui ont envoyé des communications pour notre Bulletin et qui ont contribué ainsi à son succès. Quant à moi, ne m'en veuillez pas trop d'avoir soumis votre patience à une si rude épreuve.

Le Secrétaire général,

BOUTY.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de M. le Secrétaire général.

M. le Trésorier étant retenu par le Service des 13 jours, le compte-rendu financier sera donné ultérieurement.

M. le Président prend ensuite la parole. Il remercie les membres présents d'avoir répondu à la convocation. Il remercie également le Secrétaire général du zèle soutenu et du soin qu'il apporte dans l'accomplissement d'une mission très assujétissante et assez délicate.

M. Monbrun fait ressortir l'état prospère de la Société, qui a acquis tous les caractères d'une fondation ancienne, puisqu'elle remonte à l'année 1877. Ce fait constitue une démonstration concluante en faveur de la solidité de notre organisation.

Bien que M. le Trésorier soit absent, il se dit autorisé à déclarer que notre situation financière est bonne. Il montre les services rendus par notre Bulletin, qui est échangé contre les publications similaires de presque toutes les sociétés de Géographie du Globe. Grâce à lui, on peut dire aujourd'hui que la ville d'Oran est connue du monde entier.

Les navigateurs, les négociants, les industriels de tous les pays connaissent le mouvement commercial de nos ports, particulièrement du port d'Oran ; le premier comme importance de la côte algérienne. Ils sont renseignés sur les produits agricoles et industriels de l'Algérie, ils basent sur ces données leurs opérations d'échanges.

M. Monbrun met encore en relief les résultats obtenus par notre Société à deux autres points de vue.

1° La création du musée dont M. le commandant Demaeght dirige si savamment l'administration. Cette heureuse création n'aurait jamais existé sans notre initiative. Aujourd'hui ce musée existe, le mouvement ascensionnel est donné. Des dons ministériels ou offerts par des particuliers enrichissent journellement nos galeries déjà trop à l'étroit. En les visitant notre population et les étrangers y trouvent un délassement moral et une instruction.

2° Un autre point, qu'il importe de mettre en pleine lumière, c'est le succès de la campagne entreprise, dès les premiers jours

de notre fondation, pour le train du chemin de fer par la province d'Oran, avec Oran pour tête de ligne. La lutte a été vive, il convient de remercier chaudement ceux qui l'ont soutenue.

En se plaçant au point de vue spécial des intérêts matériels de la ville d'Oran, M. Monbrun fait ressortir les nombreux avantages que cette grande voie ferrée va nous procurer. On peut prédire que peu d'années après que ce railway aura atteint seulement le Touat, le mouvement de notre port aura doublé.

Donc, quoique s'agitant dans la limite d'une sphère modeste, nos faibles efforts ont produit une œuvre considérable et durable. C'est pour nous une obligation de persévérer dans la même voie.

Pour accélérer le mouvement, nous devons tendre à augmenter l'effectif des membres actifs de notre Société ; il est donc nécessaire de faire appel au bon vouloir de chacun de nous pour recruter de nouveaux adhérents.

Enfin, M. Monbrun adresse des remerciements, au nom de la Société, aux membres du Comité dont le mandat expire et principalement aux collaborateurs de notre Bulletin.

Ce discours a été très applaudi.

Il est procédé ensuite à l'élection du Comité administratif pour l'année 1892-1893. Ont été nommés :

MM. Monbrun, Demaeght, Cousin, Bouty, Pousseur, Mondot, Jannet, Peytraud, Rouire, Bedier, Tommasini, Chancel, Sandras, Jacques, Renard, Brunie, Penet, El Hadj Hassen, Coudray et Touzet, *en qualité de membres titulaires* et MM. Amillac, de Sarauton, Ruff et Patorni, *comme membres suppléants.*

Ensuite la séance a été levée. M. le Secrétaire général a été invité à convoquer le Comité pour la constitution du Bureau.

Séance du Comité du 13 juin 1892

Présidence de M. Demaeght, doyen d'âge.

Présents MM. Mondot, Monbrun, Demaeght, Jannet, Pousseur, Tommasini, Patorni, Touzet, Chancel, Sandras, Bedier, de Sarrauton, Renard, Ruff, Hadj Hassen, Amillac, Bouty.

Excusé, M. Cousin.

Après la lecture du procès-verbal de la séance du Comité du 2 mai 1892 et de celui de l'assemblée générale du 21 suivant, lesquels sout approuvés, il est procédé à la constitution du Bureau.

Ont été élus :

MM. Monbrun, *président ;*
Demaeght, *1er vice-président ;*
Cousin, *2e vice-président ;*
Bouty, *secrétaire général;*
Patorni, *trésorier.*

Section de géographie

MM. Mondot, *président* ;
Jannet, *membre ;*
Coudray, id.

Section d'archéologie

MM. Demaeght, *président ;*
Tommasini, *membre* ;
Penet, id.

Comité de rédaction du Bulletin

MM. Demaeght ;
Bedier ;
Tommasini ;
Touzet ;
Renard.

Le Secrétaire général,
BOUTY.

BIBLIOGRAPHIE

L'EXPÉDITION ESPAGNOLE DE 1541

CONTRE ALGER

La *Revue Africaine*, n° 202, 3e trimestre 1891, contient, page 177 et suiv. une nouvelle traduction, signée P. P., de textes arabes relatifs à *l'Expédition espagnole* de 1541 contre Alger. Cette traduction ayant la prétention d'annuler et de faire oublier celle déjà ancienne de Venture de Paradis et celle que M. René Basset a publiée en 1890, il importe de ne pas laisser passer sans examen une telle prétention et de relever, comme il convient, les critiques erronées que le sévère P. P. émet à tort et à travers dans les notes placées à la fin de son travail.

En dehors de toute question purement grammaticale, on voit, du premier coup d'œil, que la traduction de P. P. n'est que la paraphrase, assez mal déguisée du reste, de la traduction de M. René Basset. Il est inutile de fatiguer le lecteur de détails au sujet de cette paraphrase. Lisez et comparez les deux traductions et vous serez entièrement édifié à cet égard.

Maintenant, si l'on se place, comme prétend l'avoir fait P. P. au *point de vue purement scientifique*, l'on est frappé de ce fait, très rare heureusement dans les annales de la science, que les prétendues erreurs, attribuées aux *Documents musulmans* de M. René Basset, ont été *presque toujours* motivées par des *fautes d'impression !* Fautes d'impression que P. P. n'a pas su ou n'a pas voulu reconnaître. Une critique, faite dans ces conditions, ne mérite pas d'être relevée ; et, si nous réfutons ici les censures de P. P., c'est parce qu'elles ont reçu l'hospitalité dans les pages

d'une Revue qui passait autrefois pour sérieuse, et qui aurait dû cependant, avant de faire voir le jour à un pareil travail, s'assurer de sa valeur au *point de vue scientifique*, puisque c'est ce *point de vue* qui est invoqué plus ou moins sincèrement dans la note de la rédaction de la *Revue Africaine* du susdit numéro, page 177.

Nous avons encore un autre regret à exprimer. Le traducteur de *l'Expédition espagnole* a cru devoir cacher son nom sous le voile de l'anonyme. Quand on attaque avec tant d'assurance, comme P. P. l'a fait, un orientaliste de la valeur de M. René Basset, on doit se faire connaître autrement que par des initiales, afin de ne pas laisser s'égarer les soupçons sur d'estimables arabisants qui, n'étant pour rien dans la traduction de *l'Expédition espagnole,* peuvent avoir néanmoins, par une coïncidence fâcheuse, les mêmes initiales que le docte inconnu dont nous allons réfuter les principales critiques. Cf. *Revue Africaine,* n° 202, 3e trimestre 1891, page 177 et suiv,

(P. 196, note 1). — P. P. donne la préférence à لنبلادور sur لبلادور des *Documents musulmans* de M. R. Basset. Voilà bien une profonde critique, pour un mot espagnol altéré dans les deux cas. On conviendra toutefois que la note de P. P. est au moins inutile, pour ne rien dire de plus.

(P. 196, note 2). — P. P. signale l'omission du *hamza* dans الجزائر et dans les mots de formes analogues. Il voudrait nous faire croire à autre chose qu'une faute d'impression ou une substitution *volontaire* d'une lettre pour une autre. Voici tout simplement et une fois pour toute la vérité à cet égard : l'imprimeur des *Documents* ne possédant pas un seul *hamza* dans toute son imprimerie, il a bien fallu se contenter de mettre des ي à la place des *hamzas*. Au surplus, la faute, si faute il y a, n'est pas très grave, car nous savons tous que dans les mots cités par P. P. la lettre convenable est un ي que le *hamza* remplace pour une raison purement euphonique. Cette note de P. P. est donc à peu près inutile.

(Note 3, p. 196). — Pourquoi شبرة aurait-il la signification que lui impose P. P. ? La traduction du passage où se trouve ce mot correspond parfaitement au texte que M. René Basset

avait sous les yeux. P. P. au contraire, voulant à tout prix attribuer à شهرة la signification de « *pompe* », s'est rendu coupable d'une interpolation, inexcusable chez un traducteur. Il a, en effet, interpolé dans sa traduction les mots « *dans la ville* » qui ne sont point dans le texte arabe.

Plus loin (v. note 9), M. Basset a donné le sens de « *pompe* » à شهرة parce qu'il y a dans le texte, *à cet endroit*, les mots دخل الجزائر في شهرة كبيرة tandis que dans le passage incriminé, le texte ne dit que ceci : ودخل في شهرة عظيمة que M. Basset traduit par : « *et il acquit une grande réputation.* » Ce sens n'a rien de forcé, et tout arabisant, dégagé de parti pris, l'admettra. P. P., au contraire, se fera pardonner difficilement son interpolation.

(Note 4, p. 197). — M. Basset n'a mis nulle part dans son texte arabe de signes orthographiques. La note 4, de P. P. est donc inutile.

(Note 6, p. 197). — M. Basset a très bien traduit le *Nid et le Bec*. Sa supposition, « *note 21, p. 26, des Documents musulmans* » très judicieuse du reste, n'effarouchera que ceux qui, comme P. P., passent leur temps à éplucher des mots, sans parvenir à en connaître le sens.

(Note 7, p. 197). — Cette critique est à l'adresse du texte arabe. M. Basset ne pouvait pas traduire autrement المقدم للذكر Ici encore la traduction de P. P. est infidèle. Il aurait dû traduire ainsi : « *Il y avait parmi les officiers algériens le susdit Kutchuk Ali.* »

(Note 9, p. 197). — C'est P. P. qui ne s'est pas aperçu que plus haut (v. note 3) il aurait dû traduire comme M. Basset.

(Note 17, p. 197). — P. P. ne voit pas, ou ne veut pas voir qu'il y a ici deux *coquilles* qu'un arabisant de première année corrigerait aisément. Dans tous les cas, il était inutile d'employer de gros mots pour les signaler.

(Note 18, p. 198). — Encore une *coquille* que l'impitoyable P. P. met sur le compte du traducteur des *Documents musulmans*.

(Note 20, p. 198). — « *Le mot* مدعا *paraît être synonyme de* دعوة » affirme P. P. qui a voulu sans doute écrire مدعاة car

صدعا n'a nullement la signification que ce sévère censeur lui attribue.

(Note 24, p. 198). — Pourquoi faut-il lire صرة et non شفة ?

(Note 29, p. 199). — P. P. ne sait-il pas que بترا signifie couper ?

Pour quelle raison veut-il le changer en بدا ?

(Note 38, p. 200). — Le traducteur des *Documents musulmans* n'impose à personne cette identification. Il la propose sous toutes réserves : « Il s'agit *sans doute*, dit-il, *du caïd Safer*, etc. »

(Note 41, p. 200). — تعاول est bel et bien un mot arabe. Faut-il apprendre à P. P. que c'est le nom d'action de la 6e forme du verbe concave عال ?

(Note 47, p. 201). — آخر est plus souvent employé que اخير. Quant à اللـيـل M. Basset a eu raison d'ajouter au ل initial de la racine le ل de l'article. Sa correction est conforme au *Coran*, au *Kamous* et à la *grammaire arabe*. P. P. s'imagine à tort que les manuscrits africains font autorité en orthographe arabe.

(Note 82, p. 204). — طاغية à la même signification que le mot grec τυραννος que les meilleurs hellénistes ont toujours traduit par *tyran*. Dans l'esprit des Musulmans, tout طاغية est un usurpateur du pouvoir suprême en révolte ouverte contre l'autorité du Commandeur des Croyants. C'est pour cette raison que les historiens arabes évitent de désigner les monarques chrétiens par le mot ملك. M. Basset, en traducteur scrupuleux, a donc rendu fidèlement la pensée de l'auteur musulman en traduisant طاغية par *tyran*. P. P., qui ignorait sans doute cette particularité, a rendu partout ce mot par *roi* et il a la complaisance de nous le faire remarquer en insistant tout particulièrement sur ce malheureux mot.

(Note 83, p. 204). — Il n'est donc permis à personne de traduire le Coran après M. Kazimirski ?

(Note 84, p. 204). — Encore Kazimirski ! !

(Note 85, p. 205). — En quoi le traducteur des *Documents* n'a-t-il pas vu *le sens exact de ce qui suit immédiatement ?* Nous demandons des explications.

(Note 86, p. 205). — Comparez le Coran et la traduction incriminée et vous verrez que, contrairement à l'assertion de P. P., le sens de ce passage n'est nullement dénaturé.

(Note 88, p. 205). — P. P. ignore quelque peu la grammaire arabe. Il ne sait pas, évidemment, que le parfait arabe الماضى est employé *fréquemment* dans un sens optatif.

Citons-lui quelques exemples bien connus :

« رضى الله عنه » « رحمه الله » « لعنه الله »

etc., etc. C'est lui qui a fait un affreux contresens en traduisant le passage incriminé par « *pour qui Dieu avait décrété la félicité éternelle ! !* Ici encore la traduction de M. Basset est correcte et fidèle, tandis que celle de P. P. est tout le contraire.

Nous abandonnons volontiers à P. P. le stock de *coquilles* qu'il a relevées et accumulées à la fin de ses notes.

Il importe maintenant de conclure, et de conclure au plus vite, afin d'apprendre à ce pêcheur de *coquilles :*

1° Que la traduction de M. René Basset est infiniment supérieure à celle de P. P. qui n'en est qu'une *pâle copie,* ou, si l'on aime mieux, un *plagiat déguisé ;*

2° Que presque toutes les critiques de P. P. sont *erronées et injustes,* ainsi que cela a été démontré plus haut ;

3° Que P. P. ferait bien d'étudier la grammaire et la littérature arabes, puisque, rien que dans ses notes, sa connaissance imparfaite de la langue du Prophète s'est révélée à nous à plusieurs reprises.

Dans ces conditions, nous estimons qu'il y a lieu de ne tenir aucun compte des prétendues critiques de P. P. et nous signons très lisiblement.

Oran, le 28 Mars, 1892.

AUGUSTE MOULIÉRAS.

Professeur d'Arabe au Lycée et à la Chaire publique d'Arabe, à Oran.

NOTIONS DE GÉOGRAPHIE DE L'ALGÉRIE

Par M. Jules RENARD

Je ne me rappelle qu'avec effroi les anciens livres de classe, véritables instruments de torture que l'on semblait avoir inventés plutôt pour faire prendre l'étude en aversion que pour la faire aimer. Depuis nos défaites de 1870, desquelles il a été dit qu'elles étaient l'œuvre du maître d'école allemand, on s'est efforcé en France de renouveler les méthodes pédagogiques. Sous l'inspiration du patriotisme, les rebutants ouvrages d'autrefois, que nos professeurs appelaient facétieusement des ouvrages *alimentaires*, ont fait place à des livres attrayants, remplis d'images par lesquelles l'enfant apprend en s'amusant. De toutes les branches de l'enseignement, celle de la géographie est celle qui a réalisé les progrès les plus féconds.

Au lieu d'arides nomenclatures, on a maintenant des œuvres vivantes pour lesquelles on se passionne. D'un seul bond, grâce surtout aux admirables travaux d'Elysée et d'Onésime Reclus, la France, si longtemps inférieure aux autres peuples au point de vue des connaissances géographiques, est passée du dernier au premier rang. Les Allemands, — il est permis de leur rendre cette justice — ont recueilli peut-être plus de matériaux que nous ; mais s'ils ont taillé beaucoup de pierres, c'est à notre pays qu'était réservé l'honneur de les mettre en œuvre, en élevant à la science géographique le plus beau monument des temps modernes, et peut-être de tous les temps. Par son ampleur, par la beauté de la forme, par l'intérêt et la diversité des renseignements, la Géographie universelle d'Elysée Reclus restera comme l'une des œuvres qui auront jeté le plus d'éclat sur la France du XIXe siècle.

C'est à l'influence de cet ouvrage magistral que l'on doit l'excellence relative des nouvelles géographies élémentaires. Il en existe de tous formats, spéciales ou générales ; mais toutes plus

attrayantes les unes que les autres. J'en connais qui ne sont consacrées qu'à un seul département et dans lesquelles sont décrites les moindres curiosités de la région avec dessins luxueux et cartes à l'appui.

L'Algérie n'est pas restée en arrière dans ce mouvement. Depuis longtemps elle avait vu naître les excellentes géographies algériennes de Mac Carthy, d'Achille Fillias, de Niel (professeur à Bône) de Sainte Marie Crontel (instituteur à Douera). Enfin tout récemment a paru celle de M. Jules Renard. Editée à l'usage spécial des écoles algériennes, sous le patronage de la Société de Géographie d'Oran, cette petite géographie élémentaire est une des meilleures que l'on puisse mettre aux mains des enfants. Conçue sur un plan nouveau, elle est divisée en treize chapitres terminés chacun par une lecture empruntée aux auteurs qui ont le mieux décrit l'Algérie. Des cartes très lisibles aident à l'intelligence du texte. Ce joli petit volume de 50 pages, que je voudrais voir aux mains de tous nos jeunes Algériens, est dédié à M. Monbrun, le dévoué Président de la Société de Géographie.

S'il m'était permis de formuler un simple vœu, ce serait que M. Renard, dans une prochaine édition consacrât un chapitre à la Tunisie et un autre au Maroc, afin de faire comprendre à la jeunesse algérienne que ces deux contrées appartiennent à la même unité géographique que l'Algérie. Géographiquement, ethnographiquement, ces trois provinces forment un tout indivisible. Il y aurait un grand intérêt patriotique à ce que cette vérité fondamentale fut propagée non seulement en Algérie, mais encore dans les nombreuses écoles françaises que l'on a créées au Maroc et en Tunisie.

LES MUSULMANS A MADAGASCAR & AUX ILES COMORES

Par Gabriel FERRAND

M. Gabriel Ferrand, agent résidentiel sur la côte sud-est de Madagascar, a fait don à la Société d'un intéressant travail sur les Musulmans de nos possessions de l'Océan indien. Des deux volumes que comprendra l'ouvrage, un seul a paru. Il a trait à la tribu des Antaimorona, islamisée il y a deux ou trois siècles par des immigrants arabes. Bien que les Antaimorona, se réclament de la religion du prophète, ils ne sont au fond que de purs fétichistes, adorant le rhum et n'ayant de vénération que pour les sorciers. Après un court règne d'orthodoxie et par l'effet de l'indifférence religieuse naturelle aux peuples Malgaches, l'Islam subit la pression des vieilles superstitions locales avec lesquelles il se confondit. Trop peu nombreux pour former un bloc, les immigrants arabes furent bientôt noyés et absorbés. Ils ne purent ni imposer leur langue ni même la conserver. Forcés par la nécessité d'adopter l'idiome des Hovas, ils le transcrivirent avec des caractères arabes, car en ce temps là, les Aborigènes ne possédaient pas d'alphabet et n'avaient aucune notion de l'écriture.

C'est à cette colonie musulmane que l'on doit les premiers essais de littérature malgache. Les rares manuscrits que l'on a pu recueillir dans l'Ile sont consacrés à l'astrologie et aux pratiques devinatoires. Quelques uns contiennent des généalogies royales ou relatent des légendes locales. M. Ferrand a reproduit un de ces manuscrits dans sa forme originelle avec transcription du texte hova en caractères romains et traduction française.

Ces travaux de pure érudition, tout en faisant honneur à leur auteur, ne nuiront pas au prestige du protectorat français à Madagascar. A un autre point de vue, on ne peut que féliciter

M. Ferrand d'avoir fait, dans son ouvrage, une large place à la philologie. Ce n'est, en effet, qu'à l'aide de cette science que l'on pourra démêler les groupements ethniques de nos possessions de l'Océan indien. Déjà, la philologie comparée a permis de déterminer avec certitude, en l'absence de tout document historique, l'origine malaise des Hovas ; mais il reste beaucoup d'autres points à éclaircir.

Je reviendrai sur l'ouvrage de M. Ferrand, lorsque le second volume aura paru.

W. M.

COMMUNICATIONS

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Un Congrès international d'Orientalistes s'ouvrira à Lisbonne, sous la présidence de S. M. le Roi du Portugal, du 23 septembre au 1er octobre de l'année courante.

Un Congrès Italien de Géographie, organisé par la Société de Géographie Italienne de Rome, se réunira, à Gênes, le 15 septembre prochain.

Le Congrès international des Américanistes de 1892 se tiendra cette année au couvent de *Santa Maria de la Ralùda* (Province de Huelva, Espagne), du 1er au 6 octobre. Cette réunion savante coïncidera avec une Exposition historique Européenne et Américaine au Parc de Madrid.

MM. les Membres de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran qui désireraient représenter notre Société à l'une ou l'autre de ces réunions pourront s'adresser, pour renseignements complémentaires, au Secrétariat de la Société.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUINZIÈME ANNÉE. - TOME XII

FASCICULE LIV. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1892

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1892

IMPORTANCE DE LA PHILOLOGIE

DANS LES

ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES

Bien que la géographie soit limitée dans son objet, qui est la connaissance de la terre, elle ne saurait cependant faire abstraction des autres sciences, dont elle n'est, en définitive, que la synthèse. Elle a besoin en particulier de l'astronomie pour déterminer le rang qu'occupe notre planète dans l'Univers, des mathématiques pour mesurer les degrés de longitude ou de latitude ; de la géologie pour expliquer les reliefs et les stratifications du sol ; de la physique pour rechercher la loi des phénomènes atmosphériques ; de la chimie pour analyser les éléments dont se compose la substance terrestre ; de l'anthropologie pour distinguer les races humaines ; de l'épigraphie, de l'histoire, de la philologie pour identifier les noms de lieux et retracer les migrations des peuples. Il n'est aucune de ces sciences dont la géographie puisse se désintéresser, car elle les embrasse toutes. On a cependant manifesté quelques préventions à l'égard de la philologie, dont je suis obligé de prendre la défense. Soit que les services qu'elle a rendus à la géographie ancienne et moderne soient moins connus, soit que ses découvertes offrent moins d'attrait que les inscriptions lapidaires, elle a été considérée par quelques-uns comme une intruse n'intéressant à aucun titre les études géographiques. Il est cependant des cas fort nombreux, tels par exemple que le défaut d'inscriptions ou de traditions historiques, où la philologie peut seule intervenir avec succès.

En voici quelques exemples. On ne savait pas si les peuplades sauvages de l'Amérique avaient eu des rapports avec les peuples de l'Asie. L'étude des dialectes américains ayant permis de cons-

tater la présence de 160 mots mongols, la question fut résolue : L'Amérique, à une date très antérieure à la découverte de ce continent par Christophe Colomb, avait reçu des émigrants asiatiques.

C'est également à la philologie que l'on doit la rectification de l'erreur historique qui attribuait à Alberigo Vespuci la dénomination du nouveau monde. Le mot *América* est un mot des tribus aborigènes signifiant montagnes ou pays de montagnes. Une région de cet immense continent portait ce nom bien avant que le voyageur florentin y eût abordé. Ce navigateur s'appelait d'ailleurs Alberigo ou Alberic et non Americo, prénom inconnu en Italie.

Parmi les services rendus à la géographie par la philologie, j'en puis citer un autre plus récent, intéressant le Maghreb Africain.

Où était situé le jardin des Hespérides ? Personne ne le savait plus. Ce fameux jardin, qui fut autre chose qu'une fiction poétique, était placé par les uns dans la Cyrénaïque, par d'autres dans les îles Fortunées (Canaries), qui furent le point le plus occidental de l'ancien monde et paraissaient justifier l'étymologie du mot Hespérides — hespera pour vespera (soir, couchant), sanscrit DIVAS PARA (fin du jour), expression que les Arabes ont traduite par le mot Maghreb, qui a la même signification (1). — En réalité, on n'était sûr que d'une seule chose, c'est que le jardin aux fruits d'or conquis par Hercule était situé à l'occident de l'Afrique du Nord. Le problème de l'emplacement véritable paraissait insoluble, lorsque M. Tissot, alors ministre de France à Tanger, parvint à le résoudre à l'aide de la philologie. Il avait remarqué qu'une ville du Maghreb marocain portait le nom de jardin : c'était Larache, en arabe El Araïcha (les jardins) ou plus littéralement (les voûtes de verdure, les treilles). Ce n'était qu'une indication, à la vérité très précieuse, car Larache est situé en plein pays hespéridien, c'est-à-dire sur la côte occidentale du Maroc. Ayant remonté le cours de l'oued Kous, le Λιξος des Grecs, le Lixus des Romains, M. Tissot rencontra de superbes orangeries,

(1) Si l'on en croit Volney, notre mot Europe signifierait également occident — du phenico-hébreu *m'arab*, couchant — radic. *Arub* d'où *oroub*.

précisément en un point où l'oued Kous a la forme ondulée d'un immense serpent que l'imagination des poètes grecs avait transformé en dragon.

L'identification s'accusait de plus en plus.

Comparant ensuite les textes laissés par l'histoire, M. Tissot acquit la certitude que les jardins arrosés par l'oued Kous étaient les mêmes que ceux dont les fruits dorés excitèrent tant d'enthousiasme chez les poètes, tant de convoitises de la part des navigateurs de l'antiquité. La proximité des colonnes d'Hercule, le nom d'Hesper donné par la mythologie au père d'Atlas, la fable du dragon terrassé par Hercule, tout vint justifier l'identification proposée par le Ministre de France à Tanger, identification confirmée depuis par les études géologiques du docteur Bleicher.

La philologie a d'autres titres à son actif : elle a permis de rétablir les anciens noms de peuples défigurés par les Grecs. Ce peuple facétieux ne chercha le plus souvent dans les termes géographiques de ses voisins qu'un prétexte à calembours. C'est ainsi que du phénicien Byrtha (forteresse) ils firent Byrsa, de Βυρσα cuir, peau tannée. Cela amusait les boulevardiers d'Athènes. Remarquons en passant que notre langue possède d'aussi facétieuses transcriptions de mots étrangers. De l'allemand *vielliebchen* (bien-aimé), les Français voisins de l'Alsace ont fait Philippe, Philippine. De là, l'origine des expressions : Bonjour Philippe, bonjour Philippine qu'échangent, en se rencontrant, les fiancés lorrains et qu'ont adoptées, sans les comprendre, les amoureux des autres départements.

Lorsque les Grecs pénétrèrent en Egypte, ils virent pour la première fois des autruches, volatile qu'ils ne connaissaient pas. Dans leur surprise, ils s'écrièrent : Tiens quels jolis petits moineaux ? De là le nom de Στρουθιων (diminutif de moineau) qu'ils donnèrent à l'autruche. Ce mot passa dans le latin : d'Avis Strutlïo, nous avons fait autruche.

Ainsi, du crocodile que les joyeux fils de l'Hellade appelèrent petit lézard (Κροκόδειλος). Par une formation non moins plaisante, les obélisques devinrent des petites broches (Οβελισκος). Quant aux majestueux tombeaux des rois d'Egypte, comme leur forme rappelait les gâteaux montés que fabriquaient les

pâtissiers d'Athènes, ils les nommèrent Πυραμις textuellement gâteau de froment. Les Français qui, par tant de côtés, ressemblent aux Grecs, qualifient volontiers de gâteaux de Savoie certains édifices de forme conique.

Revenons aux Grecs. Comme ils avaient vu beaucoup de vautours dans la terre de Misraïm où ces oiseaux de proie faisaient l'office de fossoyeurs des putréfactions animales, ils nommèrent ce pays Αἴγυπτος, pays des vautours, d'où Egypte. Sous l'influence de ces formations facétieuses, le continent auquel appartenait l'Egypte fut appelé Αφρική (a privatif et φρική, frisson) le pays où l'on n'éprouve pas de frissons. Ainsi que l'ont fait remarquer Delatre et Brunet de Presles, Afrique est un mot grec qui ne s'explique que par le grec, alors même qu'il ne serait qu'une transcription fantaisiste d'un mot indigène ayant eu une tout autre acception. Le mot Libye, qui fut aussi un des noms grecs de l'Afrique, signifiait pays des Chotts ou pays des marais.

Des formations analogues à celle d'Αφρική se rencontrent dans Phrygie, de φρυγω *griller*, pays grillé (par le soleil) et dans Ethiopie (pays brûlé).

D'autres noms de peuples transmis par les Grecs ont une signification très caractéristique. La Maurétanie était le pays des hommes bruns — grec αμαυρος, brun — Egine était l'île aux chèvres; l'Ionie, le pays des violettes ; l'Anatolie signifie textuellement le levant, ανατολή, l'Epire était la contrée de l'intérieur, par opposition aux provinces des rivages maritimes ; la Béotie était le pays des Bœufs ; la Cilicie, celui des Buffles ; le mot Italie, fait d'ἰταλός pour φιταλος, signifiait pays des beaux bouvillons, des veaux de belle venue. L'Hellespont se traduit par mer de Ελλας ou mer Hellénique ; le Pont-Euxin était la mer hospitalière — de ποντος, mer, sanscrit pathas, eau, pathis, mer. L'expression mer Hellesponte employée par Rabelais est un pléonasme analogue à celui de marais pontins.

Le même radical sanscrit a donné Ποταμος, fleuve, que l'on retrouve dans Mésopotamie, textuellement, entre fleuves, (le Tigre et l'Euphrate). Remarquons en passant que tous les anciens noms de rivières signifient textuellement l'eau ; mais avec des modifications qualificatives telles que : eau rapide, eau encaissée, eau sinueuse, eau bruyante, eau limpide, eau dormante, etc.

C'est par ces noms, ainsi que par ceux des montagnes, que l'on a pu déterminer quels furent les premiers occupants des différentes parties du globe.

Si du grec on passe au celtique, on remarquera que cette langue a laissé son empreinte partout où sont passés nos aïeux. L'Irlande (Erin), c'était l'île Verte ; Albion, c'était le pays d'Alpes, de montagnes, etc.

C'est également par la philologie que l'on a pu retracer les migrations des anciens peuples et leur répartition sur les continents. Partout où une race s'est fixée, elle a imprimé son nom dans le sol. Les lieux dits, les noms de lieux ont généralement survécu à l'extinction ou au refoulement des premiers occupants.

Ces vestiges verbaux, tout insignifiants qu'ils paraissent, ont permis de reconstituer l'histoire des temps préhistoriques. A défaut d'autres témoignages, la philologie seule permettrait de rétablir les limites historiques de l'ancienne Gaule.

La géographie, devenue déjà plus attrayante depuis que l'on a renouvelé les anciennes méthodes, le serait peut-être encore davantage si, au lieu de faire apprendre par cœur aux enfants des noms de lieux qui ne disent rien à l'esprit, on leur en expliquait le sens et la raison d'être.

W. MARIAL.

LA TUNISIE PITTORESQUE

(*Suite*)

BIZERTE

III

LES LACS

Palus-Hipponitis et Lacus-Sisara

Le lendemain de mon débarquement, mon premier soin fut de visiter le lac de Bizerte, un des plus grands attraits de la localité; sorte de mer intérieure divisée en deux parties distinctes : le lac proprement dit, et l'étang ou garâa de l'Eskel, unis par un étroit chenal comme les deux sections d'un clepsydre.

La journée entière du 6 juillet y fut consacrée. J'eus la bonne fortune d'être présenté, dès mon arrivée, à M. Mistral, conducteur des Ponts-et-Chaussées chargé des travaux publics de la région.

Cet aimable cicerone se mit complaisamment à notre disposition et nous procura, à la Direction du Port, un canot armé à la voile conduit par deux matelots indigènes.

Dès le dimanche matin, au petit jour, nous voguions sur les eaux tranquilles du *Palus-Hipponitis* (1), poussés par la brise du large qui en ridait légèrement la surface.

Il m'est impossible d'exprimer les étranges sensations que je ressentis en parcourant ce vaste lac, plutôt mer intérieure, dont l'ensemble couvre une superficie de plus de trente mille hectares.

J'étais remué, impressionné, plus joyeusement ému en sillonnant ces eaux africaines, qu'en parcourant quelques semaines plus tard les lacs, pourtant si poétiques de la Savoie et le grand et si pittoresque Léman de Genève.

Une voix intérieure semblait me faire pressentir qu'avec quelques travaux peu coûteux, ce grand port naturel, le plus sûr du monde, protégé tout autour par une chaîne de collines qui le dérobent entièrement aux atteintes de la haute mer, ce bassin d'eaux profondes, cinq fois plus vaste que le port de Toulon, serait plus tard — et si l'on voulait dans un avenir rapproché — un des remparts de la France sur la Méditerranée ; une des stations navales les plus colossales du monde ; la mieux accessible, la plus facile à défendre. En un mot le *Gibraltar* français de l'Afrique du Nord.

« Le jour où la France, dit Onésime Reclus, jugera bon de planter devant Bizerte comme devant Cherbourg une digue plus vaillante en sa résistance que la vague en son assaut ;

« Quand elle aura creusé un chenal ou coupé droit l'isthme de 300 mètres qui sépare les flots marins des flots lacustres ;

« Lorsqu'elle aura dragué la *bahira* bizertine et s'il lui plaît la *garâa de l'Eskel*, elle disposera du port majeur de l'Afrique septentrionale, là où justement cette Afrique approche le plus de l'étoile polaire, car le Ras Engela, à 15 kilomètres au nord-ouest de Bizerte, est l'extrême pointe boréale du continent des Nègres.

« Rien que dans le lac de Bizerte, sans aucune appropriation de la garâa de l'Eskel, 1,500 hectares sont prêts à recevoir sur les plus grandes profondeurs qu'exigent les navires de guerre, cuirassés ou non, toutes les flottes ou pacifiques ou guerrières que la France d'Europe, ou la France d'Afrique voudront mettre en sûreté. »

---

(1) Palus-Hipponitis, nom que les Romains avaient donné improprement au lac de Bizerte.

Récits des historiens anciens

De même que je l'ai fait pour rechercher les origines de la ville de Bizerte, je placerai sous les yeux du lecteur les récits que nous ont laissés sur le lac les auteurs anciens, récits où l'originalité et l'imagination remplacent, parfois, la vérité et la logique.

Comme on le verra ci-après, c'est l'abondance extraordinaire des poissons qui peuplent le lac de Bizerte, qui fait le fond de ces vieilles chroniques.

« Le littoral en arrière des châteaux de Ben-Zert, nous dit El Békri, renferme un lac qui porte aussi le nom de cette ville et qui reçoit les eaux de la mer.

« Ce lac offre un fait très curieux ; quand les marchands viennent chez le pêcheur pour acheter du poisson, celui-ci leur dit d'indiquer l'espèce sur laquelle il doit jeter son filet, et de préciser le nombre de poissons qu'ils désirent avoir.

« Alors, il prend un poisson vivant que l'on dit être la femelle de l'espèce nommée *bouri* ; il la lâche dans le lac, la suit avec son filet, puis il retire de l'eau la quantité de poissons dont on était convenu. »

Ce fait, raconté par le géographe arabe El Bekri, est des plus exacts. Je puis affirmer avoir vu, moi-même, pratiquer ce genre de pêche dans le canal intérieur de Bizerte, le 6 juillet 1890.

Le pêcheur, un indigène, avait attaché le poisson servant d'appât à l'aide d'une cordelette qui le retenait par les ouies. C'était une femelle parvenue à maturité sexuelle. Deux autres pêcheurs, tenant chacun une extrémité de la cordelette, promenaient la prisonnière d'une rive à l'autre. Le pêcheur la suivait attentivement et guettait le rassemblement d'autres poissons de la même espèce qu'attirait la présence de la femelle, tenue pour ainsi dire en laisse.

Quand le moment était propice, le pêcheur, armé d'un de ces grands filets ronds garnis de plombs, et nommés *éperviers*, lançait son engin par un mouvement circulaire et prenait à chaque coup de filet une certaine quantité de ces poissons attirés de cette façon auprès de la captive.

Cela se nomme : la pêche à la femelle.

Léon l'Africain, après avoir mentionné la présence du lac « s'étendant étroitement devers le midi et, depuis, s'élargissant en sorte qu'il forme un gros lac à l'entour duquel sont assis plusieurs villages », ajoute : « Dedans ses eaux se pêche du poisson en grande quantité, principalement des *orates* (sans doute il veut dire des daurades) — qui pèsent cinq à six livres chacune ; passé le mois d'octobre, l'on prend une infinité d'une espèce particulière que les Africains appellent la *giarafe*, les Romains *lascia* et les autres : *alouze* (alôse), parce que par les pluies l'eau s'adoucit qui la fait monter dans le lac. »

Notre auteur cite ce fait sans l'expliquer. Il est utile d'ajouter que les aloses, très communes dans la Méditerranée et notamment à l'embouchure des fleuves, ont cette particularité, qu'elles remontent les cours d'eau au printemps, puis retournent à la mer en automne. Elles marchent généralement en grandes troupes, et la pêche se fait au filet, surtout à la senne et au tramail, au moment où ce poisson remonte en eau douce.

Quant à Edrisi, sa version ne diffère guère de celles des autres auteurs du moyen-âge, si ce n'est par l'exagération même de l'invraisemblance :

« A l'est de Bizerte, écrit-il, est un lac du même nom, dont la longueur est de 16 milles et la largeur de 8 ; il communique par une embouchure avec la mer. Plus il pénètre dans les terres, plus sa surface s'agrandit ; et plus il se rapproche de la mer plus il devient étroit. (A coup sûr, M. de La Palisse n'eût pas mieux dit).

« Ce lac offre cependant une particularité des plus remarquables : Elle consiste en ce qu'on y compte douze espèces différentes de poissons et que, durant chacun des mois de l'année, une seule espèce domine, sans mélange avec aucune autre.

« Lorsque le mois est écoulé, l'espèce de poissons qui lui correspond disparaît et est remplacée par une nouvelle, également distincte et ne se confondant point avec la précédente qui a disparu ; et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année.

« Voici les noms de ces douze poissons ; ce sont : el *Boury*, el *Cajoudj*, el *Mahal* el *Talanta*, el *Achbliniat*, el *Cheblé*, el *Caroudh*, el *Ladj*, el *Djoudjé*, el *Kohla*, el *Toufalou*, et el *Kela*.

« Au Sud-Ouest de ce lac et, sans autre solution de continuité, il en existe un autre qui s'appelle le lac de *Tandja* et dont la longueur est de 4 milles sur 3 de largeur. Les eaux communiquent de l'un à l'autre d'une manière singulière et voici comment :

« Celles du lac de Tandja sont douces et celles du lac de Bizerte salées. Le premier verse ses eaux dans le second durant six mois de l'année, puis le contraire a lieu : le courant cesse de se diriger dans le même sens et le second lac s'écoule dans le premier durant six mois, sans cependant que les eaux de celui de Bizerte deviennent douces, ni celles du lac de Tandja salées.

« Ceci est encore une des particularités de ce pays ; à Bizerte comme à Tunis, le poisson est peu cher et très abondant. »

L'historien arabe se contente, comme Léon l'Africain, d'exposer des faits paraissant invraisemblables, sans les faire suivre d'aucun commentaire ; les géographes de cette époque ne se donnaient pas tant de peine !

De nos jours on ne laisse pas passer de tels faits sans en donner l'explication raisonnée.

Pour éclairer le lecteur sur ces choses qui paraissent au moins bizarres, il me suffira de placer sous ses yeux le récit qu'en a fait M. Onésime Reclus, le savant géographe contemporain auquel j'ai souvent recours, l'écrivain polygraphe qui a daigné honorer l'auteur de ce travail d'appréciations obligeantes et flatteuses pour ses œuvres de début. — En effet, tout ce que je pourrais exposer sur ce sujet intéressant ne vaudrait pas l'explication limpide et si originale du maître. Le lecteur perdrait à voir substituer mon simple récit de voyage à sa brillante et topique dialectique.

Ecoutons donc M. Onésime Reclus :

« La vasque de Bizerte est très grande, et derrière elle, lié à elle par une autre rivière, un autre lac brille, qu'on nomme la Garâa-el-Iskeul ou Eskel. (C'est le second lac connu aussi sous le nom de Tindja.)

« Garâa ne veut point dire lac, mais dépression. L'Eskel n'est ni l'un ni l'autre : il est déchu de l'antique honneur des Lémans profonds. Deux rivières troubles l'ont diminué ; au raide mont Eskel (alt. 520^{m}), autrefois île, elles ont fait une péninsule ; surtout elles ont tellement envasé la Garâa qu'il n'y a plus que

deux à huit pieds de profondeur jusqu'au lit de bourbe de ce *Lacus Sisara* des anciens.

« Des deux rivières qui l'ont pollué, l'Oued Djoumin (70 kil.), vient du Sud-Ouest, de Djebels voisins de Béja, et il passe devant Mâteur, petite ville ayant hérité du vieux nom latin de *Materna* ou *Oppidum-Matarense*. — L'Oued-Cejenân ou Sedjenan, à peine plus court, serpente en un vallon du fertile pays des Mogod.

« Qui boit en hiver puis en été dans l'Eskel, sur la rive, presque partout palustre, à l'ombre des lauriers-roses géants, trouve son onde, douce en hiver, amère en été, et voici pourquoi :

« Tout à l'orient de la Garâa, laquelle est presque un harmonieux ovale, une rivière de 20 à 25 mètres entre rives, de près de 2 mètres de profondeur, traverse lentement un isthme de 1500 mètres de largeur, ou plutôt d'étroitesse ; son nom, c'est l'oued Tindja (chenal de la lagune) ; sa fonction, c'est d'unir le Lacus-Sisara, au Palus-Hipponitis, aujourd'hui lac de Bizerte.

« Or, le lac de Bizerte, malgré cet ancien titre de *palus* (marais), se comporte comme un lac, mieux que cela comme un golfe ; tandis que l'Eskel, malgré son ancien titre de *lacus*, se comporte comme un marais : Il s'enfle avec les pluies de l'hiver et du printemps jusqu'à refaire du mont Eskel une île et de s'entendre sur 20,000 hectares, — alors, le Tindja coule de l'ouest à l'est, de la Garâa au lac et d'un flot sans amertume

« Puis, le soleil monté dans le ciel, les oueds tarissent, la Garâa baisse, pendant que l'eau de Bizerte, incessamment rajeunie par la mer, reste fidèle à son niveau. — Alors, le Tindja reflue du nord-est au sud-ouest, du lac à la Garâa, et d'un flot amer. (1) »

Voilà donc ce que les auteurs arabes ne pouvaient expliquer : Les eaux douces de la Garâa, grossies par les pluies d'hiver, se déversant dans le lac de Bizerte après les crues et par leur exutoire naturel, le canal de Tindja ; alors que pendant les sécheresses de l'été, les eaux salées et lourdes de la mer, conservant leur niveau dans le lac, sont précipitées par le reflux dans la Garâa de l'Eskel, dont les eaux plus légères et restées douces à la surface, sont refoulées jusqu'à leur source.

---

(1) Onésime Reclus, O. C.

J'ai pu, pendant mon séjour à Bizerte, observer ce mouvement de flux et de reflux, des lacs à la mer et vice versa. Cela ressemblait aux petites marées. L'afflux des eaux du lac y est notamment très apparent dans l'étroitesse du canal du port ; l'effet produit est celui du jusant pendant la marée descendante.

Description du lac de Bizerte

Quelle délicieuse journée nous passâmes à errer sur la surface tranquille de ce lac bleu, limpide et transparent, dont la poésie est des plus suaves.

La voile blanche, gonflée par la brise du large, faisait pencher légèrement l'embarcation qui glissait, sans secousses, sur les eaux, aussi rapide qu'un alcyon.

Mon beau-frère, M. Leroy, tenait la barre du gouvernail, assis à la poupe en vrai pilote ; les deux matelots indigènes, Soliman et Saddock, paresseusement allongés sur le petit pontage de l'avant, murmuraient avec flegme des rapsodies musulmanes, sans suite, ou plutôt sans fin, tandis que cet aimable M. Mistral, dont je me plais ici à rappeler l'extrême obligeance, s'évertuait à me faire la description détaillée des rives du lac et m'énumérait les petits villages arabes et les villas, les jardins et les riants cottages suspendus sur ses bords.

Un quatrième compagnon, français, s'était joint à nous : M. Nicolle, agent des travaux publics, détaché au service municipal de Bizerte. Il s'était donné la tâche de préparer des engins de pêche pour le cas où la brise viendrait à mollir ou à tomber, ce qui ne manque pas d'arriver vers dix heures du matin.

Cette belle matinée de dimanche se montrait d'une magnificence sans égale. Pas un nuage sous le ciel d'azur ; un calme empreint d'une majestueuse sérénité, et avec cela, sans qu'il ventât frais, suffisamment de brise pour nous faire avancer à sept ou huit milles à l'heure.

Nous longeâmes ainsi le bord oriental du lac. Ce dernier a presque la forme d'une carafe dont le col s'infléchirait du S.-O. au N.-E. Au bas du col se trouvent deux petites îles, au nom moitié espagnol, moitié arabe : Engèla Srira (ou Sghira) et Engèla

Kebira. Puis, au delà de ce col de carafe, presque fermé par ces îles comme le goulot d'une gargoulette tunisienne, le lac va s'élargissant presque en la forme d'un cercle à peu près régulier.

Le bord oriental du goulot que nous suivions peut avoir 8 kilomètres de long sur 1 kilomètre et demi de large ; les eaux y sont profondes et les falaises orientales, plus raides que les pentes douces de la rive opposée, sont presque accores, comme des falaises maritimes.

Nos sondages accusaient 9 à 10 mètres de profondeur d'eau à quelques brasses du bord. On peut du reste assigner à cette première partie resserrée du lac une profondeur moyenne de 10 à 12 mètres sur fonds de sable et de rochers.

Ce que nous avons appelé le goulot de la carafe présente donc un port intérieur, absolument abrité par de hautes terres, dont la superficie couvre 1200 hectares. — Quel port merveilleux !

A la suite de cet immense chenal de 8 kilomètres, qu'on pourrait nommer l'avant-port de la gigantesque darse de Bizerte, le lac s'ouvre, en grand, dès qu'on a dépassé le seuil des îles Engèla (îles des anges).

Seuil est bien le terme à employer, car le sol sous-lacustre se relève de 2 à 3 mètres en cet endroit où la sonde n'accuse plus, en son axe transversal, que des profondeurs de 7 à 8 mètres, encore très suffisantes avec quelques dragages, pour y passer les plus grands cuirassés du monde, dans le cas où l'on devrait avoir recours à l'abri du grand lac proprement dit.

Plutôt ellipse que cercle, le grand lac présente un grand diamètre dirigé est, ouest, de douze à treize kilomètres de long, et un petit axe longitudinal nord, sud, d'environ dix kilomètres, ce qui donne un circuit de 35 kilomètres 325 mètres ; ajoutons-y les 16 kilomètres de développement des deux rives du goulot, cela donnera un circuit total de 51 kilomètres et demi environ.

C'est le chemin que nous avions à parcourir pour faire le tour du premier lac, dit de Bizerte.

Vers neuf heures du matin, nous atteignions le seuil du goulot, en longeant le côté est des deux Engèla. Là, notre esquif se trouva masqué par les falaises, dès qu'on voulut virer sur bâbord pour suivre la rive orientale. On dut serrer la voile et armer les avirons.

Les deux matelots indigènes s'arc-boutèrent, les pieds nus, contre les bancs et, hardi ! on poussa vigoureusement de l'avant le cap au *nord*. Une demi-heure après, nous prenions terre au pied du village de Menzel Abderrahman, petit centre de population arabe entouré d'oliviers, et où l'on voit des vieilles vignes exploitées depuis longtemps par les indigènes.

Après un court arrêt, nous reprenons notre marche circulaire. On aperçoit à quelques kilomètres du premier village celui de Menzel Djemil, plus éloigné du lac et situé sur la route empierrée qui relie Tunis à Bizerte. Cette route côtoie le lac sur 3 à 4 kilomètres dans sa partie nord-est.

Arrivés vers le milieu de la rive orientale du lac, la brise se lève de nouveau, elle n'est plus arrêtée ici par de hautes falaises comme précédemment ; les berges sont basses et les terrains voisins très plats. On hisse la voile, on rentre les avirons et le bateau repart à grande vitesse en coupant l'eau de son mince taillant. Plusieurs fermes, villages, jardins, défilent à notre gauche : c'est l'enchir Djeddara, le marabout de Sidi Bouladieb, l'enchir Ariza, entourés de verdoyantes plantations.

Au sud-est du lac apparaissent, à leur tour, le marabout de Sidi Bou-Chouata, le Bordj bou Ali, sentinelle perchée sur un mamelon et semblant garder les abords.

A l'extrême sud de la nappe d'eau surgit un mamelon élevé sur lequel blanchit la coupole de la Kouba de Sidi-bou-Hamissa, lieu où se fait tous les ans un pèlerinage religieux. L'accès en est assez difficile, le mamelon qui le porte étant enserré entre deux ravins profonds : l'oued-bou-Hassine et l'oued el Tarif qui apportent leurs eaux d'hiver dans le lac.

Là, l'horizon est borné par de hautes collines et les montagnes de M'seffetine et de Mellaha, dont le pied se perd au bord de l'eau. Nous sommes maintenant dans l'axe nord-sud du lac et avons effectué la moitié du parcours.

L'endroit n'est pas propice pour atterrir : les terrains voisins sont dépourvus d'ombrages.

La voile latine de notre embarcation retombe inerte le long du mât ; il est dix heures et demie et nous n'avons plus à compter sur la brise, complètement calmée. On tient conseil et, après une courte délibération, il est décidé qu'on gagnera à l'aviron les

bords de l'Oued Tindja, le canal qui unit les deux lacs de Bizerte et de l'Eskel, où il y a des bois ombragés qui nous permettront de faire la grande halte du déjeuner.

La voile est serrée dans ses cordelettes, le mât décalé et rangé au fond de l'embarcation, nous prenons chacun un des quatre avirons et au commandement de : avant partout, le canot, sous cette forte impulsion, reprend sa course, le cap au nord-ouest.

En trente-cinq minutes, nous rangeons l'embouchure de l'Oued Tindja, dont nous devons faire la reconnaissance avant déjeuner.

On accoste un gros olivier dont les racines baignent dans le lac, le canot y est solidement amarré par sa bosse, et nous mettons pied à terre, laissant les indigènes à la garde de l'embarcation.

La langue de terre sur laquelle ce canal naturel s'est ouvert un passage est plate et basse ; les berges à pic sont à peine à deux mètres au-dessus de l'eau, qui n'a en ce moment aucun courant, ni ascendant ni descendant.

Nous longeons la rive nord de l'Oued Tindja, couvert de hautes broussailles et de quelques arbustes d'essence forestière.

Ce site remarquable me rappelle le canal de Savières, en Savoie, qui unit le lac du Bourget au Rhône, entre Châtillon et Chanaz.

L'Oued Tindja a un développement de quinze à seize cents mètres. A son origine, on domine toute la surface de la garâa, sur laquelle le mont Eskel projette un grand triangle d'ombre.

Le lac de Bizerte et la garâa de l'Eskel ont maintenant l'aspect d'une gigantesque gourde dont le Tindja est le tube de jonction.

Le silence solennel de cette nature endormie n'est troublé que par le brui-brui de crécelle que forment les myriades de cigales qui ont élu domicile dans ces parages.

Nous regagnons l'embarcation et en quelques coups d'aviron nous arrivons, enfin, au droit d'une ferme indigène, dont les blanches murailles, aperçues à un mille plus au nord, miroitent à travers un massif de vert feuillage.

C'est le Dar ben Hassen. M. Nicolle, qui connaît le propriétaire de cette villa, se détache en avant pour aller demander l'hospitalité sous les magnifiques bouquets d'oliviers que nous apercevons d'en bas.

Il revient bientôt avec le propriétaire lui-même Hadj Brahim Abessi, lequel, avec de grandes démonstrations d'amitié, nous offre sa maison, ses vergers, ses bosquets d'oliviers.

Nous n'en demandions pas tant, et notre abri fut vite établi sous une futaie formée par le couvert de quatre gros oliviers.

Après avoir remercié le maître, l'heureux possesseur de cette belle propriété, nous nous bornâmes à lui demander une cruche d'eau fraîche. Il nous l'envoya aussitôt.

Le couvert fut promptement dressé sur le gazon de la pelouse. Je n'étonnerai personne en disant que tous firent honneur à ce déjeuner champêtre ; il était plus de midi et, dame ! les estomacs les plus robustes ne poussent pas plus avant la complaisance.

Les risées du matin qui avaient si soudainement gonflé notre voile et soulevé dans le lac des petites vagues courtes et fines, d'abord considérablement mollies, étaient tombées tout à fait. Plus un souffle dans l'air, et les feuilles des oliviers naguère agitées par la brise, et inertes maintenant, étaient d'une immobilité, d'une rigidité métallique.

Les eaux du lac, bleu-vert le matin, étaient alors d'un gris clair, couleur de plomb fondu ; la surface était unie comme celle d'un miroir.

« Il y a des sites, a dit Lamartine, des climats, des saisons, des heures, des circonstances extérieures, tellement en harmonie avec certaines impressions du cœur, que la nature semble faire partie de l'âme et l'âme de la nature, et que si vous séparez la scène du drame, et le drame de la scène, la scène se décolore et le sentiment s'évanouit. »

« Les lieux et les choses se tiennent par un lien intime, car la Nature est une dans le cœur de l'homme, comme dans ses yeux.

« Nous sommes fils de la terre. C'est la même vie qui coule dans sa sève et dans notre sang. Tout ce que la terre, notre mère, semble éprouver et dire aux yeux dans ses formes, dans ses aspects, dans sa physionomie, dans sa mélancolie ou dans sa splendeur, a son retentissement en nous. On ne peut bien comprendre un sentiment que dans les lieux où il fut conçu. » (1)

---

(1) Lamartine. — *Raphaël.*

Rien n'est plus vrai que cette appréciation du poète. — Mes compagnons et moi éprouvions à cette heure, et dans ce lieu, une sorte de lassitude, de mélancolie, communiquée par la mélancolie même de la nature qui nous environnait ; nature attiédie et comme somnolente en cette journée de juillet.

Pourquoi, si gai le matin, chacun était-il à cette heure plongé dans de bucoliques réflexions ?... Pourquoi l'échange de pensées, si actif, si animé le matin au cours de notre navigation lacustre, était-il maintenant remplacé par un silence contemplatif ?... C'est, évidemment, parce que la saison, le lieu, l'heure et l'engourdissement de la nature environnante prêtaient au silence, au recueillement et à la somnolence de l'esprit.

Allongés sur le gazon, mes compagnons et moi, après avoir pris le café offert et apporté sur place par cet excellent Hadj Brahim, nous détendîmes nos membres engourdis par la halte, et nous restâmes muets en présence du tableau alpestre qui s'offrait à nos yeux. Plusieurs s'endormirent insensiblement sur l'herbe tendre ; moi, songeant au chantre des lacs de la Savoie, je concevais déjà dans mon esprit le canevas de ce récit, et le gravais profondément dans ma mémoire.

A deux heures, M. Mistral sonna le réveil en secouant les dormeurs. Ainsi qu'il l'avait prévu le matin, la brise de terre se levait ; il fallait en profiter pour regagner Bizerte et faire le dernier quart du circuit par la rive occidentale du lac.

Tous nos ustensiles sommaires furent réintégrés dans le caisson du canot, et, après un cordial adieu à notre hôte improvisé, on déborda le canot à quelques pieds de la berge, on remit à la voile, et l'embarcation reprit sa course, le cap plein nord.

Vers trois heures, le vent fraîchit ; les matelots bordèrent un petit foc de réserve. Cette augmentation de surface de toile nous fit voguer à toute vitesse.

A trois heures et demie, nous atteignîmes les deux îles Engéla, dont on fit le tour, pour s'engager une dernière fois dans le bras étroit du lac situé entre ces îlots et Bizerte et auquel j'ai donné le nom de goulot par rapport à la forme de carafe qu'affecte le lac. Dans ce bras resserré, le vent mollit et passa à l'ouest. Il fallait courir des bordées pour visiter la rive ouest, non encore

explorée. A demi distance de Bizerte, le vent retomba tout-à-coup, il fallut amener les deux voiles et reprendre les avirons.

Nous n'avancions plus qu'avec lenteur. M. Nicolle s'empressa de profiter de la circonstance pour tirer ses lignes et engins de pêche, qu'il amorça lui-même, et nous voilà tous quatre occupés à pêcher à la traîne.

Le lac étant très poissonneux, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à prendre quelques sars, dorées, bogues et soles.

Ici se place un incident comique qui dérida tous les fronts et fit rejaillir la franche gaîté du matin. Une bande de mulets sautillait hors de l'eau à côté de nous. Comme il y en avait de gros, M. Nicolle nous pria de suspendre notre pêche : « Laissez-moi faire, dit-il, je me charge de ramener une bonne capture. » Il prit des lignes plus fortes.

Pour éviter des secousses, on rentra deux avirons, en laissant les deux autres entre les mains du matelot Saddok. L'autre, répondant au nom de Soliman, était réputé comme un adroit pêcheur ; il voulut prendre part à l'action et, se tenant près de M. Nicolle, ne perdait pas un de ses mouvements.

Les mulets continuaient à nous suivre, semblant narguer le pêcheur. Ce poisson est d'une espèce littorale qui passe fréquemment dans les étangs et même remonte les rivières. C'est pourquoi il abonde à Bizerte. On le confond souvent à tort avec le bar, qui est presque rond comme lui. Il paraît que le mulet ne mange presque pas de poissons et se nourrit d'herbes et de vase.

Cependant M. Nicolle, fatigué de tenir sa ligne, et un peu pour satisfaire l'amour-propre de Soliman, lui avait passé son fil de pitte.

Tout à coup, ce dernier sentant des secousses, s'écria : « Oh ! un gros ! » Puis se tournant vers son camarade, qui plongeait ses avirons dans l'eau doucement, à petits intervalles : « Tiens bon, bâbord, Saddock, scie, scie, tribord. » Et il tirait sa ligne, rendant ou tirant la cordelette suivant les mouvements du poisson, qui paraissait se débattre désespérément.

« Avant, maintenant, — scie, scie, bâbord ; — avant tribord, scie, scie, c'est une énorme sole. »

En effet, le lac était si transparent qu'on apercevait à plusieurs brasses sous l'eau le large poisson se débattant et décrivant des zigzags.

M. Nicolle voulut reprendre la ligne à Soliman, qui était ému. — Soliman est un vieux pêcheur, qui conserve l'émotion du poisson, comme le disciple de St-Hubert celui du gibier. — Il refusa obstinément de rendre la ligne et continua ses manœuvres :

« Scie tribord ! avant des deux, criait-il, Saddock, ah ! tu n'as pas de nerf. Avant ; stoppe, scie des deux. »

Et il amena le poisson à fleur d'eau. C'était une affreuse raie égarée, fourvoyée dans le lac !...

Interdit, décontenancé, humilié par notre accès de fou rire, Soliman tomba assis sur le banc. Par la faute de Saddock, ou bien par ses propres secousses, la raie venait de se décrocher de l'hameçon.

Soliman était désolé.

« Ah quelle raie, disait-il, un mulet de cette taille serait une riche pêche.— Après cela, c'était peut-être un mulet ? continuait-il en se tournant vers nous, on ne voyait pas très bien. » Et nous de rire !...

Le soir, à terre, il disait : « Par la faute de Saddock, nous avons manqué un mulet d'au moins six livres. » Le lendemain, il disait : « J'ai pêché bien des mulets, mais jamais je n'en ai vu de si beau que celui que Saddock nous a fait perdre. »

On a bien raison de dire que — *poisson manqué est le plus beau de tous.* —

M. Nicolle prit sa revanche en capturant quelques belles daurades.

Ces incidents nous ramenèrent dans Bizerte ; il était six heures du soir.

Un peu avant de dépasser les pêcheries, nous aperçumes un corps blanc flottant à la surface de l'eau. On aurait dit le corps d'un enfant noyé. Nous l'accostâmes, c'était une immense daurade morte, qui mesurait 60 centimètres de longueur. Elle flottait, entre deux eaux, le ventre en l'air. Après l'avoir retirée, les indigènes s'en emparèrent malgré notre répugnance à la conserver dans le canot.

Les lacs de Bizerte.



Echelle de $\frac{1}{200.000}$

Dressé par J. Kanal, d'après les cartes de l'Etat Major.

Avant de débarquer, M. Mistral nous conduisit à l'angle sud-ouest du port de Bizerte, où est installé dans une espèce de guérite maçonnée un *maréographe* du système Chazallon, perfectionné.

C'est un instrument assez compliqué de roues d'horlogerie, et dans lequel un flotteur transmet, à l'aide de diverses articulations, un certain mouvement à un style à tube creux rempli d'encre.

Ce style trace journellement, sur une feuille de papier quadrillé, la courbe des différentes hauteurs de marée, réduite par un mécanisme particulier dans des proportions voulues. Il existe de ces maréographes dans tous les grands ports.

A six heures et demie, nous prenions terre sur le quai de la Douane après douze heures de navigation lacustre. Ainsi se passa cette agréable, cette inoubliable journée, entièrement consacrée à parcourir le lac de Bizerte. Elle était due à l'amabilité charmante de M. Mistral. Qu'il me soit permis de lui en adresser, ici mes plus sincères remercîments.

IV

LES PÊCHERIES

Après les céréales et les olives, la production du poisson est la plus importante de Bizerte. Une compagnie marseillaise, concessionnaire du monopole des pêches, paie annuellement à la Régence de Tunis un droit de plus de 100,000 francs, pour l'exploitation de ces pêcheries.

La production paraît être de 400,000 kilogrammes de poissons par an ; une partie sert à la préparation de la boutargue, sorte de conserve préparée avec des œufs de poissons confits dans du vinaigre.

La pêche a lieu trois fois par semaine et donne environ 3 à 4 tonnes de poisson. Une partie est portée à Tunis par chameliers ; le reste est gelé à l'aide d'un appareil réfrigérant basé sur l'évaporation de l'ammoniaque et conservé jusqu'à ce que les commandes nécessitent son envoi par bateau.

Des navires plus petits, du genre du Frigorifique, allaient autrefois jusqu'à Bizerte chercher le poisson et le transportaient en France, mais depuis que la Compagnie Transatlantique à établi une escale hebdomadaire dans ce port, les bateaux à voiles n'y viennent plus et sont suppléés avec avantage, dans ce service, par les paquebots faisant le courrier qui ne mettent que 32 à 35 heures pour aller en France.

Nous puisons dans le *Journal Officiel* du 23 octobre 1890, des renseignements précieux sur les pêcheries de Bizerte, renseignements consignés dans un remarquable rapport présenté au Ministre de la Marine par M. Bouchon-Brandely, inspecteur général des pêches maritimes.

Parlant de l'ensablement du canal qui oblige les navires d'un fort tonnage à mouiller en rade, dans une situation difficilement tenable par les grands vents du large, M. Bouchon-Brandely s'écrie : « Si les quelques coups de drague nécessaires pour donner aux navires l'accès de son immense bassin n'ont pas déjà fait de celui-ci le plus magnifique port du monde, on peut, du moins, le tenir pour le plus riche vivier qui se puisse concevoir. »

Laissons la parole à ce brillant rapporteur, dont la compétence en pareille matière ne saurait être mise en doute :

« Le lac lui-même n'est en aucune façon exploité ; le poisson y vit une douce et tranquille existence, que jamais ne trouble le chalut meutrier.

« Aussi bien peut-il y pulluler avec toute l'énergie que ce milieu comporte et acquérir une taille et des qualités de chair peu communes. C'est pour lui un Eden, un Eden où sa vie serait longue et heureuse s'il savait, comme le sage, se contenter de son sort, et n'avait jamais la fâcheuse tentation d'aller courir le monde. C'est là, nous le verrons, ce qui cause sa perte.

« Les principaux hôtes du lac sont la daurade et le mulet ; viennent ensuite le sar, la dorée ou poisson de Saint-Pierre, la bogue, l'anguille, la sole et d'autres espèces sans importance. Ces poissons vivent par familles, restent généralement divisés et c'est toujours séparément, et à des époques différentes, que chaque espèce s'engage dans le canal de sortie, lorsque, poussée par son irrésistible instinct, obéissant à des lois physiologiques, elle abandonne ses paisibles retraites et cherche à gagner la mer. »

Voilà qui corrobore le récit des auteurs arabes prétendant que l'on peut prendre des espèces différentes de poissons et à différentes époques de l'année.

« La connaissance de certaines de ces habitudes a déterminé l'adoption d'un mode de pêche tout à fait spécial, pratiqué depuis les temps les plus reculés, et encore en usage de nos jours.

« Le canal du lac de Bizerte, assez étroit dans sa traversée de la ville, s'élargit ensuite, mais sans avoir une grande profondeur. La nappe d'eau qui se développe, aussitôt après ce premier goulet, est enfermée dans des bordigues, grossiers clayonnages en branches de palmier ou en roseaux, formant une succession

de chambres qui communiquent entre elles, et la première est ouverte sur une partie laissée libre du chenal.

« A un poste choisi, d'où la vue s'étend au loin sur le lac, se tient en permanence un guetteur arabe, qui a rang de reïs (capitaine), et dont la seule fonction et l'unique souci sont de surveiller les eaux et de faire, en temps voulu, l'appel aux pêcheurs qui habitent la ville, lorsque l'heure du travail a sonné. Il lui faut une grande expérience des mœurs du poisson et une vue étonnamment perçante pour remplir utilement son rôle ; c'est là ce qui explique le rang et l'autorité dont il jouit et les avantages qu'on lui fait.

« A un remous de la surface des eaux, et souvent à une distance invraisemblable de deux milles, il devine la présence d'un banc de poissons réuni pour leur migration, et en marche vers la sortie. Il fait alors le signal convenu, qui est aussitôt aperçu de la ville par des veilleurs chargés de le transmettre.

« En quelques minutes, le branle-bas est donné, les hommes en repos s'éveillent vivement, on court aux embarcations ; ceux-ci apportent les lourds filets, ceux-là les gréements et les paniers. On crie, on se presse, on se heurte dans un apparent désordre ; mais bientôt, le calme est rétabli, le silence se fait, et, chacun penché sur les longues rames, le pilote à la barre, les barques défilent, et rapidement vont se déployer en ordre de bataille en amont des bordigues. Les filets sont mis à l'eau, étendus en une interminable nappe, reliés les uns aux autres, et formés en une muraille sans issue d'un bord à l'autre, du fond à la surface.

« Si le reïs a fait son premier appel à temps, il n'est jamais en défaut, paraît-il, toute cette manœuvre est terminée au moment voulu, chacun est à son poste, la ligne de combat s'allonge sans solution, lorsque les éclaireurs du bataillon des émigrants arrivent à portée.

« Ils sont suivis de près par le gros de la troupe, qui vient en rangs pressés, en une masse confuse, donner étourdiment sur le funeste obstacle. Les premiers arrivés suivent les parois du flexible rempart qui les arrête, dans l'espoir de retrouver une issue ; ils cherchent à se retourner et à revenir sur leurs pas ; vains efforts : la tête de la ligne les a suivis de trop près, poussée vivement par le centre. Toute la retraite est coupée, quand

l'arrière garde elle-même, entraînée par son élan, se précipite à son tour, et, par son choc irréfléchi, complète le désordre. C'est pendant quelques instants, un tourbillonnement, une agitation fiévreuse, un fol étouffement, l'image de la cohue, d'une foule effarée qui ne sait pas ou qui ne peut plus revenir en arrière, au moment d'un sinistre, et dans laquelle on s'étouffe effroyablement, sans qu'aucun sauvetage reste possible.

« Dans ce même moment, l'une des ailes de la ligne des bateliers, heureux témoins de cette scène de panique, d'affolement et de désespoir, a décrit vigoureusement un arc tirant à sa suite l'extrémité des filets, lorsque, dans ce cercle fatal, la mort va s'abattre sans pitié, sans merci, fauchant d'un seul coup des millions de victimes.

« Il n'y a plus, dès lors, qu'à haler à terre cette masse grouillante et à partager le butin.

« Sur quelque point, le poids énorme des prisonniers a fait éclater la longue muraille qui les enserre dans sa trame légère ; ceux d'entre eux qui viendraient à s'échapper par cette brêche ne seraient pas pour cela assurés du salut ; car reprenant, joyeux et sans plus de défiance, leur marche en avant, ils s'en iraient donner sur les clayonnages dont nous venons de parler, pénétreraient par la seule ouverture restée libre, pendant l'action, dans leur vaste labyrinthe, duquel toute nouvelle évasion est désormais impossible.

« Ils erreront pendant quelques jours de chambre en chambre, d'abord tranquilles, bientôt inquiets, mais toujours inhabiles à retrouver leur chemin, jusqu'à l'enceinte centrale, où ils périront avant peu sous le harpon impitoyable et cruel.

« Mais là-bas, sur la rive, les cris et les chants de victoire ont succédé au silence. On compte les morts, on fait les lots, et, en moins d'une heure, tout rentre dans le calme. Sur le sol quelques taches de sang, au milieu du scintillement des écailles arrachées, marquent la place du champ de bataille abandonné par le vainqueur.

« Le canal est rouvert aux colonies d'immigrants de la mer vers le lac ; le reïs a tranquillement repris sa faction et les pêcheurs regagnent le mouillage chargés de dépouilles opimes.

« On fait parfois à Bizerte des pêches dont les chiffres sont prodigieux et presque incroyables, bien que toujours rigoureusement exacts, le mode adopté pour le partage en formant le contrôle le plus sûr : le reïs, en effet, prélève d'abord une part en nature, et a le droit de choisir un tant pour cent de poisson ; chaque barque prend également sa part dans les mêmes conditions, soit un dixième ou un quart au plus, selon le cas. Chacun est donc stimulé à compter, avec la plus grande précision, le nombre de morts. Un témoin oculaire, le commandant de l'un des paquebots sur lesquels nous avons pris passage, nous disait avoir assisté, cet hiver même, à une capture de 14,000 daurades, dont les plus petites pesaient un kilo. Un autre jour, on en prit, d'un seul coup, 22,000 du poids de 2 à 5 kilos.

« Nous avons inscrit ces chiffres, sur place, séance tenante, de peur de les mettre plus tard au compte de l'imagination. Ils expliquent le prix élevé qu'a atteint le fermage du lac dans certaines années.

« Les meilleures daurades se montrent en hiver, des premiers jours d'octobre à la fin de décembre. Les plus fortes arriveraient jusqu'à un mètre de longueur. Leur chair est d'une finesse et d'une saveur exquises.

« Les mulets se laissent prendre moins facilement au filet ; dès qu'ils se sentent enveloppés, ils s'échappent en bondissant par-dessus les lignes de la ralingue supérieure ; mais outre que tous ne se dégagent pas avec la même agilité et le même bonheur, la plupart de ceux qui ont fui ce premier danger vont étourdiment donner dans un autre, en s'enfermant dans les chambres de la bordigue, où il leur faudra bientôt périr sous la douloureuse atteinte du trident.

« Il y aurait, nous a-t-on dit, quatre variétés bien différentes de mulets dans le lac de Bizerte, qui se présenteraient à des époques bien distinctes. L'une d'elles appelée *bitoun* par les indigènes, et une autre dite la *spine*, le loup probablement, se montrent du 21 décembre au 21 février. Le mulet *kmiri* paraîtrait avec le *sarago* dès les premiers jours du printemps.

« Le sar passe dans le commencement de mai et disparaît à la fin du même mois ; le *marmore*, une brême ou pagel, sans doute, se montre du 20 mai au 20 août. La sarpe ou *dorée* passe avec le

mulet *mlabna* du 20 août à la fin d'octobre. La bogue vient au mois de mai, mais elle est peu abondante.

« En somme, on compterait dans le cours de l'année, treize passages différents, coïncidant, d'après les pêcheurs, avec les changements ou les quartiers de lune.

« Les soles que le lac renferme sont de très belle taille ; mais leurs mœurs sédentaires ne permettent pas de les prendre comme les espèces dont nous venons de parler.

« Le lac est habité également par le turbot, le rouget et par d'autres espèces qu'on ne capture que très accidentellement. L'anguille abonde jusque sur le lac supérieur, mais elle est dédaignée par les indigènes.

« Le mode de pêche que nous venons de décrire ne s'attache on le voit, qu'aux poissons nomades et encore parmi eux ne prend-on que des sujets parfaitement adultes. Le lac donne néanmoins des produits qui avaient tout lieu de satisfaire le fermier général.

« D'après les notes qu'à bien voulu nous communiquer M. Ponzevera, l'aimable et vigilant chef du service de la navigation et des ports, on prendrait en moyenne dans le lac de Bizerte, 500.000 kilos de poisson, représentant une valeur de 750.000 piastres (450.000 fr.). La ville elle-même n'en absorbe qu'une vingtaine ; le reste est expédié à Tunis, par voitures, à dos de mulet ou par chameaux.

« A ces chiffres énormes, il faut ajouter le produit de la vente de la boutargue, qui est très estimée dans la consommation et très-recherchée dans le commerce. On l'obtient en retirant des mulets d'été les ovaires presque mûrs qu'on prépare en salaison. Il en a été récolté 50.000 pièces en 1889, vendues 75.000 piastres.

« Jusqu'au printemps dernier, l'Etat tunisien, propriétaire du lac, en concédait la pêche à un fermier général. L'adjudication, faite aux enchères publiques, comprenait en même temps la pêche en mer dans les eaux de Bizerte et dans celles de Porto-Farina, qui elle aussi a sa valeur, mais la durée de ces baux, réduite à trois années, n'a jamais permis au concessionnaire de s'outiller comme il conviendrait, de se munir d'engins moins rudimentaires que ceux restés en usage de temps presque immémorial.

« Le prix du fermage, qui s'est terminé en mai était de 270,000 piastres (162,000 francs). En ajoutant à ce chiffre une somme égale pour les frais d'entretien et d'exploitation et pour la part des pêcheurs, on peut juger du profit net qui résultait de cette opération. » (1)

Mais ces conditions de fermage doivent bientôt prendre fin, pour être concédées à un entrepreneur de travaux publics, dont il sera question plus loin, dans la partie de cette monographie traitant de l'ouverture d'un port de commerce.

On voit par les extraits qui précèdent que les assertions des auteurs arabes du moyen-âge, au sujet de la diversité des poissons du lac et de la périodicité de leurs passages, se trouvent en grande partie confirmés.

Le fermier actuel des pêcheries de Bizerte est M. Guttières (Giuseppe), moyennant une redevance annuelle de 270,000 piastres, que perçoit le trésor tunisien. Un directeur de l'exploitation, M. Basilio Couitéas, est installé à Tunis.

Le concessionnaire de ce monopole a droit à l'exploitation des deux pêcheries de Drina et de Tindja, à Bizerte, et du droit de pêche dans les eaux de la Medjerda, à Tébourba et à Djedeïda. Il a en outre le droit de percevoir une contribution de 25 % sur tout le poisson introduit dans les circonscriptions de Bizerte, La Goulette et Tunis. Le cahier des charges de ce fermage a été modifié récemment en raison de la nécessité où s'est trouvée l'Administration de se réserver la faculté de pénétrer dans les pêcheries pour assurer l'entretien des travaux de dragage nouvellement exécutés dans le port de Bizerte.

La pêche du Corail. — La pêche du corail a diminué de beaucoup depuis quelques années. Le monopole en fut concédé une première fois au gouvernement français par un traité du 14 mars 1768, lequel a essuyé depuis bien des vicissitudes, ce monopole ayant été maintes fois contesté par les pêcheurs maltais et italiens.

Un autre traité plus explicite et très catégorique intervenu le 24 octobre 1832 entre la Tunisie et le gouvernement français a

(1) Les renseignements qui précèdent ont été empruntés au remarquable rapport de M. Bouchon-Brandely, inspecteur général des pêches maritimes, publié dans le *Journal Officiel* du 23 octobre 1890.

réservé à ce dernier le droit exclusif de pêcher le corail dans les eaux tunisiennes, moyennant une redevance annuelle de 13.500 piastres (environ 8.000 francs).

Cette pêche occupait alors 20 à 25 barques. On n'en compte guère aujourd'hui qu'une douzaine, naviguant sous pavillon français, mais qui sont montées par des Napolitains, ou des Siciliens.

Le corail se trouve au fond de la mer près des côtes et par des fonds variant de 20 à 30 mètres. Il adhère fortement aux rochers par un large pied sur lequel s'élève une tige, qui se divise comme un arbuste, et se subdivise en diverses branches.

Cette parfaite ressemblance avec un arbrisseau l'a fait considérer, par quelques naturalistes, comme appartenant au règne végétal ; mais on sait aujourd'hui que ce zoophyte n'est qu'une production polypeuse qui se reproduit par bourgeonnement.

La pêche du corail est très fatigante ; aussi dit-on, quelquefois, que pour aller pêcher le corail il faut avoir tué père et mère, ce qui est une offense gratuite à d'honnêtes matelots, mais qui donne l'idée des fatigues excessives de ce travail de la mer.

Les barques envoyées à la pêche du corail jaugent de 6 à 15 tonneaux ; elles sont solides et bien taillées pour la marche. L'engin employé pour pratiquer la pêche se compose d'une croix de bois, formée par deux barres solidement amarrées au milieu de leur longueur, au-dessus d'une grosse pierre, ou d'un poids en fer ; aux quatre bouts sont amarrés des filets formant sac et appelés *fauberts*.

Les pêcheurs laissent aller l'engin au fond de l'eau, et l'action de la barque en marche les traîne, en courant sur les roches. Les tiges de coraux qu'il rencontre sur son passage se brisent, et leurs branches s'accrochent aux étoupes qui bordent les bois de l'engin, ou tombent dans les filets. Quand l'opération de pêche est terminée, on dégage l'engin, et on ramène les filets à l'aide d'un cabestan placé à la poupe de la barque.

C'est un travail d'une rudesse inouïe ; car l'engin engagé dans les rochers résiste aux efforts énergiques et répétés des matelots qui, presque nus, et exposés à un soleil brûlant, manœuvrent le cabestan en psalmodiant des chansons de leur pays.

Le filet se dégage, enfin, et déracine ou brise des quartiers énormes de rochers.

La croix est retirée à bord ; les filets étalés sur le pont. On s'occupe alors à recueillir le fruit de tant de fatigues.

On dégage les petites branches de corail ; les fragments du précieux zoophyte sont nettoyés ou débarrassés des coquillages et autres produits parasites qui se sont attachés à lui. Le produit de la pêche est ensuite amené au port.

Voilà au prix de quelles fatigues, de quels durs labeurs, on parvient à arracher des profondeurs de la Méditerranée ces brillants et coquets joyaux ; ces élégants bijoux ; ces couronnes, ces bracelets, ces resplendissants colliers qui, chères lectrices, composent l'ornement de vos plus jolies parures.

Les voyageurs nous racontent que les peuples noirs, ou basanés, préfèrent le corail à toute autre pierrerie. Les roitelets nègres surchargent de brillants ou de perles fines leurs fastueux vêtements d'apparât ; mais le corail est réservé pour orner les bracelets ou les colliers, parce que sa couleur plus mate, qui brille néanmoins sur la peau, n'y forme pas un repoussoir trop contrasté.

Le cas que font certains peuples africains du corail travaillé est tel, que Bory de Saint-Vincent se rappelle avoir vu un prince de Madagascar qui, prêt à livrer à un marchand d'esclaves de Bourbon une délicieuse négresse d'un type remarquable, pour deux cents piastres, préféra en céder la propriété à un jeune officier de la Marine française pour un collier de corail qu'il fit miroiter à ses yeux et qui n'avait pas coûté cent écus dans une boutique du Palais-Royal.

(A suivre) J. CANAL.

D'ORAN AU CONGO

PRÉFACE

En rédigeant les lignes qui suivent je n'ai nullement eu l'intention de faire œuvre d'érudit, d'explorateur et d'écrivain.

C'est modestement que je les présente.

Mes « *Simples notes de voyage d'Oran au Congo* » et mes croquis (1) ont été faits à bâtons rompus, sur la côte et *de visu.*

Je n'ignore pas combien cet opuscule pèche par la rédaction, la classification et le dessin ; mais je prie le lecteur, si lecteur il y a, de tenir compte de ma bonne volonté.

En coordonnant mes notes, — celles qui me restent car j'en ai perdues, — je n'ai qu'un désir : être utile en faisant connaître à beaucoup une partie de la côte occidentale d'Afrique.

Certainement le navigateur et le géographe trouveront ces lignes insignifiantes, — s'ils n'y trouvaient que cela ? — aussi ne les ai-je pas écrites pour eux.

Si l'on convient que l'Algérie, qui est en quelque sorte aux portes de France, est encore inconnue de bon nombre de Français — n'avons-nous pas vu, il n'y a pas bien longtemps dans un journal parisien, le récit d'un grand naufrage sur le Chéliff ? — on conviendra *a fortiori* avec moi, que la partie de la côte que j'ai *essayé* de dépeindre l'est encore davantage dans son mystérieux éloignement.

C. QUIÉVREUX.

---

(1) Des vingt-un croquis joints au manuscrit, nous n'en publions que six ; nous regrettons vivement que des raisons budgétaires ne nous aient pas permis de reproduire les autres, car tous sont également intéressants et artistement dessinés.

N. D. L. R.

D'ORAN AU CONGO

SIMPLES NOTES DE VOYAGE

Le lundi 13 octobre 1890, à 11 heures du matin, par une de ces belles journées ensoleillées si fréquentes en Algérie, j'embarquai à bord du *Stamboul* de la Compagnie Fraissinet, de Marseille, courrier de la côte occidentale d'Afrique, à destination du Gabon.

Pas un souffle ne vient rider le flot bleu de la Méditerranée, et c'est vainement qu'on chercherait un nuage dans le ciel.

Tout fait présager un heureux départ.

A midi précis l'ancre est levée, et, avec un calme et un silence absolus, troublés seulement par instant par les treuils qui exécutent la dernière manœuvre, nous enfilons le goulet d'Oran.

Le *Stamboul* est de 3.000 tonnes et de la force de six cents chevaux. — Il est commandé par le Capitaine C..., vieux loup de mer, aussi Marseillais que la Cannebière. — Il est secondé par un état-major distingué et sympathique.

Le navire a son chargement complet.

Il tient bien la mer.

Il y a à bord trente missionnaires, hommes et femmes, à destination des missions de la Côte d'Afrique.

Les trois quarts de ces religieux sont d'un âge variant entre vingt et vingt-sept ans.

La mer est calme, et, jusqu'à l'heure où le repas du soir est sonné, nous voyons défiler, sur bâbord, le panorama de la côte oranaise :

Les bains de la Reine, Ste-Clotilde, St-André, le vieux fort espagnol de Mers-el-Kébir, les Andalouses, le phare du cap

Falcon, et enfin toutes les plaines fécondes qui s'étendent au pied de la chaîne d'escarpements qui commence au Santa-Cruz.

Puis la grande silhouette du Santa-Cruz disparaît, et les montagnes, comme la côte d'ailleurs dans le lointain, commencent à s'estomper dans une atmosphère qui de violet deviendra bleu pour disparaître ensuite graduellement dans la brume du soir.

Encore quelques tours de l'hélice qui évolutionne avec la rapidité de onze milles à l'heure, et nous aurons cessé de voir la côte.

Adieu, Oran, mon beau pays !

A table on fait connaissance.

Indépendamment des religieux qui sont en nombre plus que suffisant pour former une table à part et un second service, nous sommes dix laïques : deux agents du gouvernement du Congo français, sept commis de factorerie, et votre serviteur.

Je suis seul à naviguer à mes frais.

La mer se maintient calme ; il ne manque personne à table.

Un tour sur la dunette ; on ne voit plus rien.

Nous sommes quatre dans notre cabine ; cela ne va pas être drôle du tout.

Le mardi, 14 octobre, à sept heures du matin, nous sommes debout.

Nous sommes en vue des côtes escarpées du Maroc. La mer se maintient belle.

Il est dix heures. Nous avons devant nous Ceuta et Gibraltar; la première à bâbord, la seconde à tribord.

C'est fort distinctement que nous apercevons la première de ces deux villes.

Ceuta, j'en donne la description d'après Desobry et Bachelet, Ceuta, *Septum* ou *Septa*, appartient à l'Espagne.

Elle est sur la côte du Maroc et le détroit de Gibraltar, vis-à-vis de cette ville, à 50 kilomètres de Tanger, par 35° 54' 4" lat. N. et 7° 36' 30" long. O.

Elle est construite à l'entrée d'une petite presqu'île défendue du côté de la mer par la montagne escarpée d'Almina (ou Abyla), que dominent d'imposantes fortifications, et du côté du continent, par une citadelle.

Le port est mauvais.

La population est composée d'Espagnols, de Nègres, de Marocains et de Juifs.

Son commerce consiste en exportation de fruits tels qu'oranges, citrons, grenades, etc.

Ceuta a été fondée par les Carthaginois.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut occupée par les Romains et qu'elle devint, sous l'empereur Claude, la métropole de la Maurétanie Tingitane.

Les Portugais enlevèrent Ceuta aux Maures en 1415 ; elle appartient à l'Espagne depuis 1580.

Ceuta possède un présidio (bagne).

Environnée de collines et d'escarpements dénudés, l'aspect général de la colonie de Ceuta est monotone et triste.

Voici Gibraltar.

L'immense rocher s'aperçoit de très loin, frappé qu'il est par les premiers rayons du soleil levant, qui lui donnent une teinte rose-pâle.

Son versant oriental est absolument aride.

En entrant dans le détroit par la Méditerranée, on ne peut apercevoir la ville et le port, qui se trouvent derrière le mont, faisant face au couchant. Seules, quelques lignes de fortifications tranchent la monotonie de l'escarpement aride et rocheux.

Le mont est isolé dans la mer.

Il semble n'être la continuation d'aucune autre montagne. Dans la position du nord au sud, il s'élève à la pointe méridionale de l'Europe.

Il n'est relié au continent, à l'Espagne, que par une langue de terre excessivement basse.

Par sa position, Gibraltar est une sentinelle qui commande le détroit et qui peut en défendre l'accès à la flotte la plus redoutable.

C'est en 1704 que les Anglais se sont rendus maîtres de cette position importante au point de vue stratégique ; leur conquête fut ratifiée quelques années plus tard par le traité d'Utrecht.

Cette place de guerre, avec les nouveaux travaux de fortification qui y ont été effectués, et grâce aux progrès faits de nos jours dans l'armement paraît absolument inexpugnable.

Sur le rivage opposé, au nord du Maroc, s'élève un autre mont appelé Mont aux Singes.

Ce sont ces deux monts séparés par une distance de 16 kilomètres qui ont fait donner à ce passage de la Méditerranée dans l'Océan Atlantique le nom de Colonnes d'Hercule.

Suivant Pline et P. Mela, le détroit n'avait, paraît-il, autrefois qu'une largeur moyenne de 12 kilomètres. Il était entrecoupé d'îles, sur une desquelles existait un temple consacré à Hercule.

C'est vainement qu'on chercherait aujourd'hui et ces îles et ce temple. — Tout a disparu sous l'action du temps, ce grand niveleur, et des phénomènes géologiques.

Aujourd'hui la plus grande profondeur du canal dépasse 900 mètres.

Le nom de Gibraltar a assurément une origine arabe. Il voudrait dire suivant les uns : Djebel (montagne) Thar ou kta (coupée, divisée).

Le rocher de Gibraltar est effectivement coupé à son sommet et vers le milieu ; et cette coupure s'aperçoit très distinctement lorsqu'on se trouve dans le plan longitudinal.

Suivant d'autres, ce nom viendrait de Djebel Tarik, montagne de Tarick, chef sarrazin qui, du Maroc, passa guerroyer dans la péninsule.

Le mont a à peu près l'altitude du Santa Cruz d'Oran.

La ville est construite en amphithéâtre sur le versant occidental, et offre un coup d'œil assez agréable.

Elle possède des rues bien alignées, des monuments élégants et des promenades agréables.

Sa population est cosmopolite ; la majorité est composée d'Espagnols et de Juifs.

Le mont est nu et aride.

Le port est important.

Le navigateur venant de l'Océan, après un voyage au long cours, éprouve en arrivant dans le détroit, qui a environ soixante kilomètres de long, un moment de distraction, provoquée par le passage et le croisement sans fin des nombreux vapeurs et voiliers qui se rendent d'une mer dans l'autre.

Chose spéciale à remarquer, le mont Gibraltar, lorsqu'on l'approche à environ dix milles en venant de l'Océan, ressemble

absolument à la silhouette d'un lion gigantesque qui serait couché sur la hanche gauche, les pattes de devant étendues, la tête reposant sur les pattes.

A cette distance, l'illusion est complète.

Nous allons être dans l'Océan, que nous apercevons dans le lointain.

L'horizon nous semble plus haut.

Ça y est. Nous y sommes.

Gibraltar commence à s'estomper dans le lointain ; bientôt ce grand jalon ne sera plus qu'un point, qui disparaîtra lui aussi.

Nous croisons un aviso portugais ; les saluts d'usage sont échangés.

Puis vient une troupe de cachalots qui passe à quelques brasses de nous ; ils ne sont pas effrayés.

Et, pendant que se font toutes ces petites observations, ces mille riens qui amusent le passager désœuvré, le temps s'est écoulé.

Les côtes d'Espagne, de l'Europe, viennent de disparaître. C'est en vain qu'on les cherche encore à l'horizon : les jumelles marines sont impuissantes à les découvrir.

Combien sont-ils de passagers qui les ont fixées ces côtes jusqu'à leur disparition, et qui, dans un dernier moment d'illusion, semblent encore les distinguer à travers la brume qui commence à nous envahir.

Combien ? Mais tous. A une exception peut-être, moi, Algérien, que l'Europe n'intéresse pas trop (j'excepte la France, bien entendu).

Et ils ont raison de les regarder se perdre dans l'infini, s'évanouissant comme un souvenir.

L'âme semble s'être séparée de tout ce qui est matériel ; on ne vit plus que par la pensée qui, après avoir vagabondé dans le vaste champ des souvenirs, se retrouve enfin sur le navire qui nous emporte brutalement pour nous égrener sur le continent noir, séjour des fièvres et des maladies mortelles.

Combien d'entre nous ne reverront plus que dans le délire de l'agonie, dans un lieu solitaire à tout jamais ignoré des tropiques ou de l'équateur, leur pays, leur famille, tout ce qui leur est cher ?

Combien ai-je vu de larmes furtives dans les yeux de ces jeunes pères et de ces toutes jeunes religieuses.

Regrettent-ils ce qu'ils ont fait ?

Point du tout. Ils partent, ils vont, ils marchent en illuminés, le bréviaire d'une main et la croix de l'autre.

Ils ont une mission divine ; ils sont convaincus. Et leur foi n'est pas feinte.

Bientôt les côtes du Maroc vont disparaître aussi. Elles ont disparu.

Le Maroc... c'est un peu l'Algérie, c'est son prolongement. Décidément nous avons bien abandonné les nôtres.

La mer est partout.

Nous avons le cap sur les îles Canaries.

Nous toucherons à Las Palmas.

Nous sommes à cinquante milles de la côte africaine, et cependant un petit oiseau, une fauvette, dirait-on, nous suit.

Elle voltige sur le bateau, se reposant un peu partout. De temps à autre, elle pousse une pointe en dehors de notre sillage ; voudrait-elle gagner la terre qu'elle a abandonnée ?

La pauvrette n'est pas longue à se désabuser, car elle revient à nous à tire d'ailes.

La cloche du repas du soir nous appelle ; nous abandonnons notre fauvette avec promesse de lui apporter de la mie de pain.

La mer est toujours calme ; l'appréhension que j'avais de naviguer sur l'Océan m'est à peu près passée.

Pas de mal de mer ; tout le monde est à table, l'air salin nous donne un grand appétit ; nous ne mangeons pas, nous dévorons.

C'est aujourd'hui mercredi, 15 octobre.

Nous devenons paresseux.

La mer se maintient belle, et tout le monde est dispos.

Nous vaquons à nos occupations ; des groupes se forment ; la familiarité devient plus grande ; elle s'accentue à tout instant, ce sera bientôt une franche camaraderie.

Nous avons à bord quatre Marseillais destinés aux factoreries de la côte. Depuis Oran leur verve ne tarit pas ; ils racontent des histoires plus abracadabrantes les unes que les autres, et toutes certifiées authentiques.

D'ailleurs ils y ont figuré peu ou prou comme acteurs ou spectateurs.

Aujourd'hui notre fauvette nous est revenue avec une compagne.

Je constate que la navigation est plus douce sur l'Océan que sur la Méditerranée.

Aujourd'hui jeudi, la journée est encore belle et la mer calme.

Depuis hier nous n'avons vu ni une voile ni un poisson. Les conversations languissent, et nos Marseillais semblent être au bout de leurs histoires commençant toutes invariablement ainsi :

Un zour mon cer, je me trouvais à San Francisco, ou ailleurs... toujours aux antipodes.

Le plus beau de l'affaire est qu'un jour l'un d'eux, le plus bavard, m'avoua dans un moment d'épanchement auquel un léger tangage n'était pas étranger, que l'unique voyage qu'il fit jamais au... long cours, avait eu pour point de départ Marseille et pour destination... Beaucaire !

Il avait traversé le Rhône... en chemin de fer.

Ce matin vendredi, le coup de canon traditionnellement tiré partout où on s'arrête nous a appris que le *Stamboul* venait de mouiller à Las Palmas, capitale Gran Canaria, la Grande Canarie.

Cette île fait partie de l'archipel nommé Iles Canaries. Ce groupe composé de sept grandes îles et de six ilots se trouve entre les 15° et 21° long. O. et 27° et 29° lat. N.

Ces îles sont 1° la Grande Canarie, où nous sommes ; 2° Ténérife ; 3° Palma ; 4° Hierro ; 5° Gomera ; 6° Fuerteventura ; 7° Lanzarote.

Ces îles sont habitées, les ilots ne le sont pas.

Elles n'ont rien de particulier si ce n'est celle de Ténérife, qui se signale de loin au navigateur par un pic volcanique de 3.720 mètres d'altitude, et qui valut un instant à cette île le nom d'Ile de l'Enfer.

J'ai dit que ces îles ont un caractère volcanique ; le sol, comme conséquence, y a été souvent bouleversé. La plus terrible éruption dont on garde le souvenir aux îles est celle de 1706.

L'aspect général est montueux ; le sol bouleversé semble aride ; cependant les fruits et les animaux de l'ancien et du nouveau continent y prospèrent tous ou presque tous.

Les bœufs, les vaches, les moutons y sont magnifiques et de grosse espèce.

Le pays produit de la cochenille, des céréales et du vin. Pas ou peu d'industrie.

Le climat y est très sain ; généralement chaud sur des côtes peu sûres et sans abri, il est tempéré sur les lieux un peu élevés et froid sur quelques montagnes.

La température moyenne est de 20°.

Cet archipel devrait son nom, suivant Pline, au grand nombre de chiens qui y existaient primitivement.

L'étymologie du nom est vraisemblable.

Il était, il ne faut pas l'oublier, connu du vieux monde depuis une haute antiquité, puisque ce fut, à sa partie la plus occidentale, sans doute à l'île Hierro, que le célèbre astronome égyptien, Ptolemée, qui vivait au deuxième siècle de l'ère chrétienne, établit un premier méridien d'où il compta les longitudes de tous les lieux, et, partant, détermina leur position géographique.

L'archipel était connu dès cette époque sous le nom d'Iles Fortunées.

Bien que situées à environ 500 milles des côtes d'Espagne, du Portugal et du détroit de Gibraltar, et à 120 milles en moyenne du Maroc, dont le cap Juby, aujourd'hui occupé par les Anglais, est le point le plus rapproché, les anciens désapprirent le chemin des Iles Fortunées.

Ce n'est que vers 1402, quatre-vingt-dix ans avant que Christophe Colomb, poursuivant sa route vers l'inconnu, y aborda avec la *Sainte-Marie*, la *Pinta* et la *Nina*, que le normand Jean de Béthencourt, dont j'ai trouvé un descendant au Gabon, les reconnut, s'en empara, et les tira de l'oubli.

Pour les conserver, Béthencourt rendit hommage aux rois de Castille ; aussi, depuis cette époque, cet archipel, sous le nom de Canaries, a fait toujours partie de la domination espagnole.

Je reviens aux Palmas.

Le *Stamboul* est mouillé au milieu de dix gros vapeurs appartenant à peu près à toutes les nationalités, dans une baie spacieuse, mais peu protégée des vents d'Est et de N.-E.

Un énorme vapeur allemand se distingue des autres par sa longueur et sa hauteur ; il a à bord deux mille émigrants.

La ville est située derrière nous, à deux milles environ, au N. E. de l'île.

En face, à quelques encâblures, se trouve le bourg de Morallé.

Le départ de notre bateau est fixé à midi.

Il a cent tonnes de charbon à embarquer, et j'estime que nous ne partirons pas avant deux heures après-midi ; nous avons le temps de descendre à terre.

Moyennant deux francs par personne pour l'aller et le retour, on nous conduit sur le quai de Morallé.

Ce bourg est au pied d'une montagne d'environ quatre cents mètres d'altitude, à l'extrémité de l'île.

Il est le siège de plusieurs administrations.

On y remarque de grands dépôts de charbon.

L'aspect de Morallé est absolument espagnol. Il n'y a qu'une rue fort longue.

Les maisons sont toutes ou presque toutes à rez-de-chaussée et à terrasse.

Pas un arbre. La montagne est inculte.

Morallé est établi sur une presqu'île reliée à Las Pamas par une lagune de terre fort étroite que les sables de la mer envahissent tous les jours.

C'est le Mers-el-Kebir de la grande Canarie.

Il est mis en communication avec la ville par une route assez bien entretenue, sur les bords de laquelle s'élèvent de temps à autre quelques petites maisons, toujours à rez-de-chaussée et des bâtiments inachevés ou en ruine.

Pour parvenir à la ville il faut faire un bon kilomètre sur un chemin continuellement plat et côtoyant la mer.

Nous avons le choix des voitures traînées par des carcans andalous, ou le tramway à vapeur, dont les conducteurs et les contrôleurs portent l'uniforme de lieutenant de vaisseau.

Nous voici à Las Palmas.

Toujours le style espagnol dans les constructions : maison à rez-de-chaussée et à terrasse.

Toutefois la monotonie change dès qu'on est au centre de la ville, où on parvient par la *calle* de Triana.

De ci de là, quelques places gentillettes ; des maisons ayant fort bon air. Puis le rio Banco, ravin au fond duquel coule un ruisseau en été, un torrent en hiver.

Pour le moment, le rio Banco, un mince filet d'eau, coule allègrement sur un fond et à travers des cailloux noirs, pour aller, après quelques minutes de parcours, se jeter dans l'Océan.

La ville se trouve au pied d'un plateau.

Elle s'étend sur le versant oriental d'une colline, au sommet de laquelle se trouve le vieux Castillo del Rey.

La cathédrale est magnifique ; ses deux clochers en pierres noires se détachent nettement dans le ciel, et font un très bel effet du mouillage.

Moins de mendiants qu'en Espagne.

Nous avons déjeuné dans un hôtel très proprement tenu, et nous n'avons point été *écorchés*.

Il faut songer au retour ; notre voiture attend ; en route !

L'impression emportée est bonne.

La ville a 18.000 habitants environ.

Qu'elle y prenne garde, elle a un ennemi redoutable qui la guette : le sable, le sable jaune que le vent chasse et qui envahit tout. — Il couvre déjà plusieurs centaines d'hectares.

Nous voilà de nouveau à bord. Les treuils fonctionnent encore, et le chargement n'est pas terminé.

En attendant le départ, sur la dunette, nous grillons force cigarettes en échangeant nos impressions.

D'autres passagers attablés au salon profitent du dernier moment pour rédiger des lettres qu'ils iront jeter à la poste.

A trois heures après midi, nous levons l'ancre à destination du Sénégal. Nous mettons le cap sur les îles du Cap vert.

La journée du samedi n'offre rien de particulier. La mer et le temps sont toujours beaux ; personne n'a encore déserté la table.

Dans l'après-midi nous avons eu une chasse à bord. On avait constaté dans la mâture la présence de deux hiboux qui, après diverses péripéties, ont été pris par des matelots de la marine militaire.

Aujourd'hui dimanche, nous passerons le tropique par 23° et quelques minutes latitude Nord.

En raison de la chaleur et pour prévenir les insolations possibles, même à l'abri de la tente disposée sur la dunette, on a établi une deuxième tente au-dessus de la première, ainsi que des rideaux qui arrêteront la réflexion éblouissante du soleil.

C'est dimanche, on dira la messe.

Un autel de campagne a été improvisé à la poupe.

Le fond est masqué ou plutôt décoré avec les pavillons de diverses nations. Celui du Brésil, le plus grand, et aussi probablement parce qu'il porte encore la couronne impériale, est au milieu ; ceux de France et d'Italie sont placés de côté.

Le pavillon espagnol couvre l'autel.

A 9 heures, tout le monde, sans distinction de classe, tout le monde est admis sur la dunette, et l'office est dit par un prêtre assisté de deux compagnons, tous trois missionnaires.

Le spectacle est presque émouvant.

Ils ont les larmes aux yeux tous ces jeunes pères et ces non moins jeunes religieuses. Leurs voix tremblent d'émotion, et les cantiques s'en ressentent.

Cependant les voix se raffermissent.

Ce spectacle est tout nouveau pour nous tous : une messe chantée le dimanche, sous le tropique, sur un navire, un fêtu de paille presque, seul sur l'immensité silencieuse de l'Océan. Je m'isole dans la contemplation de la nature.

La cérémonie est grandiose.

Et les cantiques avaient cessé, emportés par le vent dans le sillage du navire, l'office était terminé, les cantiques avaient cessé, qu'il nous semblait les entendre encore comme un délicieux murmure.

Et pendant ce temps, l'hélice, avec ses grands bras d'épileptique tournant dans l'Océan qu'elle révolutionne, l'hélice nous pousse toujours plus loin.

La cloche du repas nous rappelle aux choses substantielles.

La chaleur est absolument tempérée.

On vient de signaler un vol de sauterelles, et nous nous précipitons sur la dunette.

C'est ma foi vrai. Nous sommes cependant à cent milles au moins de la côte d'Afrique ; un coup de vent doit les avoir apportées ici.

La mer est couverte de flaques *rouges ;* à bout de force, les acridiens se sont laissés tomber.

Quelques-unes de ces maudites bêtes, que dis-je, beaucoup voltigent encore à quelques mètres de l'eau, qui sera leur tombeau ; elles se précipitent sur notre navire, qu'elles ne veulent plus abandonner.

C'est avec plaisir que nous les chassons ; c'est avec bonheur que nous assistons à leur agonie.

Les passagers sont surpris de la haine que manifestent quelques-uns d'entre nous ; ils ne se l'expliquent pas.

Oh ! les pauvres bêtes !

Les pauvres bêtes ? Tiens, attrape.

A la mer, hop là. C'est par milliards que j'aurais voulu les détruire ces « pauvres bêtes », la ruine de mes compatriotes, les colons algériens.

A la mer !

***

Nous avons passé le cap Blanc, et nous voilà à hauteur du banc d'Arguin, qui s'étend très avant en mer.

Ce banc se trouve environ par 20° de latitude Nord. C'est ce haut fond de sinistre mémoire qui fut cause, en 1816, du naufrage de la *Méduse*, naufrage dont on connaît les lamentables péripéties.

Le navire stoppe de temps à autre pour procéder à des sondages. Enfin nous l'avons passé et nous naviguons sans crainte.

Les vents alisés sont à peu près nuls en ce moment, et la mer se maintient belle.

Avant d'aller plus loin, un mot sur le cap Blanc.

Ce cap se trouve par 21° de latitude Nord et 19° de longitude O., et forme en avançant sa longue pointe l'immense baie du Lévrier.

Ce point de la côte est peu fréquenté. Il n'en fut toutefois pas toujours ainsi, car, jusqu'à l'époque où l'esclavage fut aboli, ces rivages furent sillonnés par les négriers.

La traite se faisait, on le sait, au nord et au sud de la ligne, et la première côte commençait au Cap Blanc, au sud duquel se trouvaient les établissements d'Arguin et de Portendik.

En 1441, les Portugais occupèrent ce point ; puis vinrent les Hollandais, qui furent chassés par les Français, lesquels démolirent leurs ouvrages par ordre de Louis XIV, en 1678.

Aujourd'hui lundi, le temps est encore beau, et nous le passons à admirer les poissons volants que notre navire effraye.

Ces singuliers poissons, dont les plus gros ne dépassent pas en longueur 25 à 30 centimètres, franchissent, au moyen de deux

grandes nageoires qui leur servent d'ailes, des distances de 150, 200 et même 300 mètres.

La température est toujours supportable ; elle ne nous incommode pas.

Nous passons en vue de Saint-Louis. A quatre heures du soir nous apercevons le Cap Vert, derrière lequel se trouve Dakar, dans la baie duquel nous mouillons à six heures, après avoir doublé le Cap Manuel, qui en est tout près.

Des cas de choléra ayant été constatés en Espagne, les possessions de cette nation sont déclarées contaminées.

L'état sanitaire du bord est excellent depuis notre départ, celui des îles Canaries n'est pas moins satisfaisant, néanmoins nous sommes mis en quarantaine pendant vingt-quatre heures. A notre grand regret, nous ne pouvons descendre immédiatement à terre, aussi qualifions-nous draconnienne la mesure prise à notre égard.

Le Sénégal a été assez souvent le théâtre d'épidémies sérieuses, le service sanitaire y applique très sévèrement ses règlements, et il a, ma foi, raison.

Les fièvres jaunes et les autres calamités de ce genre n'ont jamais eu d'autres véhicules que les navires venant mouiller dans cette rade.

Il y a quelques années encore, Dakar n'était absolument rien qu'un simple point de relâche. La ville a depuis pris du développement, et de nombreuses constructions se sont élevées.

Le commerce y prospère.

Dakar est relié à Saint-Louis par une ligne de chemin de fer livrée depuis quelque temps déjà à l'exploitation. Cette ligne a environ deux cents kilomètres de long : les bâtiments de l'exploitation et la gare sont sur les quais du port.

Le port est spacieux, mais les gros bâtiments ne peuvent accoster les quais.

Dakar faisant face à l'Orient, situé à l'extrémité sud de la presqu'île du Cap Vert et à deux milles du Cap Manuel, est le point principal de relâche et d'approvisionnement des bâtiments qui vont sur la côte occidentale d'Afrique et vers l'Amérique du Sud. De nombreux courriers la mettent constamment en rapport avec l'Europe.

Cette ville a environ 9000 habitants.

A Dakar commence le pays que l'on pourrait appeler la zone des pirogues et des noirs. Cette ville n'est pas la capitale du Sénégal, elle cède le pas à Saint-Louis, qui se trouve au nord.

Saint-Louis est construite sur un ilot de 2,500 mètres de longueur sur quatre cents mètres en moyenne de largeur, entre deux bras du Sénégal, le grand bras, qui peut avoir 700 mètres de large et le petit bras, qui a tout au plus 300 mètres, tous deux parallèles à l'Océan et à peu de distance.

Le petit bras est séparé de la mer par une immense bande de sable de 300 mètres de largeur ; c'est sur cette bande appelée « langue de Barbarie » que se trouvent Nder tout et Guet Nder, dépendances de Saint-Louis.

Bien qu'assez propre Saint-Louis n'est pas agréable comme résidence, et son état sanitaire est loin de valoir celui de Dakar. Sa population est de 20,000 habitants environ. « Qui n'a éprouvé « un serrement de cœur en regardant, de la pointe du Nord, cet « horizon terne où l'œil distingue péniblement des herbes flétries « et le sombre feuillage de quelque manguier rachitique posé « comme un regret sur les rives silencieuses du fleuve ? Bien « des familles ont quitté Saint-Louis, quand il n'eut fallu pour « les y retenir qu'un peu d'ombre et de fleurs. » (Reclus-Raffenel).

Voilà bien Saint-Louis.

La construction du chemin de fer a donné à Saint-Louis un peu de vitalité. Cette ville est le siège du gouvernement et d'une cour d'appel, devant laquelle sont portées les affaires des colonies du golfe de Guinée, du Gabon et du Congo.

Le commerce français est représenté au Sénégal par de nombreuses factoreries.

Le fleuve Sénégal a un cours considérable, un peu plus de cent milles. Il a plusieurs chutes.

De Saint-Louis il monte vers le Nord, puis il tourne et descend vers le S.-E. pour aller prendre sa source sous le nom de Bafing (fleuve noir) près de Tamba, — Fouta Djalon, — dans le Soudan français, à cinquante milles environ des sources du Niger.

De juin en novembre, il est généralement navigable sur une longueur de trois cents lieues.

Notre colonie sénégalienne est souvent troublée par des insurrections.

Elle est bornée au nord par les pays stériles soumis au protectorat espagnol au delà du cap Blanc ; à l'ouest par l'Océan ; au sud par la Guinée portugaise. Toutefois le fleuve Gambie et ses rives (toujours !), qui forment une enclave dans notre possession, appartiennent à l'Angleterre.

Le Sénégal n'a pas de limites proprement dites à l'est, le traité franco-anglais du 5 août 1890, nous donne (?) une latitude telle qu'avec nos pays de protectorat, nos possessions sénégaliennes comprennent tout le Soudan français, le Fouta Djalon, les États de Samori, qui contournent la colonie anglaise de Sierra-Leone, la Guinée proprement dite, qui contourne la République noire de Libéria, pour aller toucher à la côte (cap Palmas) jusqu'au pays des Achantis.

Pendant la saison pluvieuse la colonie se revêt partout d'un tapis de verdure, mais arrivée la saison sèche, l'aridité la plus absolue couvre une grande partie du pays sénégalien.

Le principal commerce est celui de la gomme, des arachides, de l'indigo, du coton, de la poudre d'or, de l'ivoire, etc.

Dans l'intérieur se trouvent d'assez belles forêts, une faune et une flore des plus variées.

La population est généralement noire.

L'air des marigots est malsain, et rend difficile, pour ne pas dire impossible, l'acclimatement de l'Européen. La température moyenne est de $+ 34^{o}$.

Je suis repassé au Sénégal quelques mois après, et j'y ai éprouvé un froid presque glacial.

En face de Dakar et au S. E. se trouve l'île de Gorée, séparée du continent par une distance d'un demi-mille.

Gorée est port franc. Cet ilot, presque plat et de quelques mètres seulement d'altitude, à l'exception de la partie nord, sur laquelle est construit le fort, a été pendant de longues années le sanitarium de la colonie du Sénégal.

Il fut aussi pendant longtemps le chef-lieu des établissements français pour la traite des nègres.

On y remarque le vieux castel.

Sa population composée essentiellement de noirs, est tout au plus de 2.000 habitants.

Le climat y est plus sain qu'à St-Louis et à Dakar. La température moyenne y est de + 24°. Pas de végétation. Il y a une ou deux sources.

En face du Sénégal, à une distance moyenne de 360 milles, entre les 25° et 28° long. O. et 14° 30' et 17° 20' lat. N. se trouvent les îles dites du Cap-Vert dont *San-Yago* est la principale.

Ce petit archipel, haché, montueux et peu arrosé, fut découvert en 1449 par les Portugais, auxquels il appartient encore.

Le lendemain de notre arrivée au Sénégal, à 4 heures du soir, nous reprenons la mer.

*
* *

Après avoir côtoyé Gorée, que nous laissons à une portée de fusil par tribord, nous mettons le cap sur le sud. Nous relâchons à Konakry, chef-lieu du gouvernement des Rivières du Sud.

A partir de ce jour, nous sommes en plein sur les côtes des pays noirs.

Les côtes du Sénégal ont disparu ; la nuit est venue.

Le 22 octobre, la journée se passe d'une façon assez monotone.

Une voile à l'horizon ! toutes les lunettes se braquent sur elle, car elle vient droit sur nous.

On a bientôt reconnu le *Taygète,* paquebot de la Compagnie Frayssinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique, parti de Marseille il y a deux mois passés et rentrant en France.

Le *Stamboul* a hissé ses couleurs. Nous approchons, encore quelques encâblures et les deux navires seront à la même hauteur.

Les deux paquebots viennent de stopper ; un canot se détache du *Taygète,* et nous accoste ; un instant après, nous continuons nos routes respectives.

Après avoir tourné les îles Bissagos et Orango appartenant à la Guinée portugaise, nous reprenons la côte, que nous suivons à la distance d'un mille et demi environ.

A l'œil nu et sans difficulté nous apercevons le pays ; avec nos lorgnettes nous pouvons l'examiner à notre aise et en détail. Partout la masse vert-sombre des forêts sans fin à la cime desquelles se dressent l'élégant et pittoresque cocotier et le gigantesque fromager.

L'eau est brune, presque sale ; nous passons devant les immenses estuaires du Rio Compony, du Rio Nunez et du Rio Pongo, fleuves accessibles aux bateaux de petit tonnage.

Au loin, un archipel. Ce sont les îles de Los, appartenant à l'Angleterre.

Encore un instant, le temps de doubler de très près ce petit archipel montagneux, boisé et verdoyant, mais peu ou point habité, et nous serons dans la vaste baie de Konakry.

Nous sommes arrivés.

Un nègre au costume bizarrement bariolé saisit un bout de filin pendant le long du bord, et, en moins de temps qu'il en faut pour écrire ces lignes, il est sur le pont.

La colonie des Rivières du Sud, située entre les 9° et 12° latitude nord, est encore à son origine. Des colons, pas plus que dans les autres colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique que nous visiterons, il n'en faut chercher.

Il n'y en a pas.

Le sol de Konakry est bas et très fertile. On y trouve la faune et la flore des zones tropicale et équatoriale.

Konakry est presqu'île à marée basse et île à marée haute. C'est sur cette presqu'île que se trouve le siège du gouvernement.

On y remarque la maison du lieutenant gouverneur, le télégraphe sous-marin, la mission catholique, et plusieurs factoreries fort bien tenues qui échangent des marchandises d'*Europe* contre du caoutchouc, de l'ivoire, de l'huile de palme, des peaux, de la gomme, des arachides, du beurre végétal, etc.

La panthère, le chat tigre, le chimpanzé et une variété de singes plus petits, sont communs dans le pays. On y ajoute également l'hippopotame, beaucoup de gibier et plusieurs sortes de reptiles dangereux.

Le climat est malsain, principalement sur les fleuves.

La population est essentiellement noire et, à peu de chose près, littéralement nue.

Avec un agent du Congo, tous deux armés de fusils, nous fîmes une excursion de plusieurs heures dans les forêts de Konakry.

Malgré toutes les précautions que nous prîmes pour assurer notre retour avant le coucher du soleil, et l'on sait que, après la disparition de cet astre, la nuit vient vite dans les pays voisins de l'équateur, malgré nos précautions dis-je, nous nous perdîmes.

Le désir de voir et la passion de la chasse nous avaient entraînés loin. Il était tard et il fallait songer au retour.

Quelles péripéties.

Un instant, je crus qu'il nous faudrait passer la nuit en forêt, perchés sur quelque arbre.

Harassés autant par la chaleur torride que par le chemin parcouru, nous partîmes dans la direction supposée de notre point de départ.

Au bout d'une heure de marche, nos oreilles attentives perçurent le bruit des vagues ; encore quelques pas à travers des maquis presque inextricables et nous nous trouvâmes... sur la plage d'une grande et ravissante baie ; mais de factorerie point, de bateau pas davantage.

Quel calme et riant tableau nous avions sous les yeux, combien nous l'eussions admiré dans tout autre moment.

La marée montait et nous n'avions pas de temps à perdre.

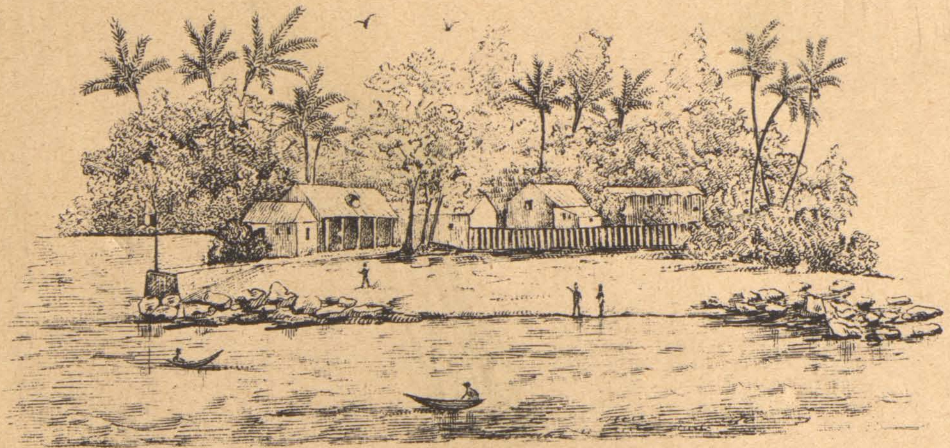
Nous fîmes demi-tour et nous prîmes une nouvelle direction.

Cette fois encore nous ne devions pas être plus heureux. Nous arrivâmes sur la plage d'une nouvelle baie non moins grande non moins belle que la première.

La marée montait immergeant les jeunes palétuviers ; à nos pieds la carcasse d'un grand voilier échoué depuis bien longtemps sans doute.

Ce spectacle n'était pas fait pour remonter notre moral. — Il nous fallait encore retourner sur nos pas et dans cet instant je me souvins de l'histoire du Petit Poucet.

Pour atteindre un but contraire au sien et ne pas nous exposer à reprendre le chemin que nous avions déjà parcouru inutilement,



Une factorerie de Konakry

nous établîmes des points de repère au moyen de branches cassées et de morceaux de journaux attachés aux branches d'arbres.

Enfin, après une véritable course au clocher, nous arrivâmes à la factorerie dont le croquis est ci-contre.

Le soleil était couché ; les nègres avaient quitté leur travail, et ceux que nous rencontrâmes et qui voulurent bien ne pas fuir à notre approche, n'étaient nullement disposés à nous conduire à bord dans leurs pirogues.

Sur ces entrefaites un canot du gouvernement dans lequel se trouvait notre restaurateur nous tira d'affaires.

La colonie des Rivières du Sud est bornée au N.-O.-E. par la Guinée Portugaise, à l'O.-E. et au S.-O.E. par l'Océan, et au S.-E. par la république noire de Libéria. — A l'Est et au Nord-Est, la colonie fait jonction avec le Soudan Français.

Exactement en face de Konakry, à un mille et demi en moyenne, se trouvent les îles de Los, qui, comme des sentinelles avancées, trop avancées même, semblent placées là tout exprès pour surveiller la colonie. Comme je l'ai dit plus haut, elles appartiennent à l'Angleterre.

Comme le reste de la Guinée, elles sont couvertes de forêts au pied desquelles les vagues de l'Océan viennent s'affaler dans un dernier mugissement.

Nous avons débarqué à Konakry passablement de marchandises destinées à la traite, notamment du sel.

L'emploi du sel devient tous les jours un besoin pour le noir, qui pousse cet usage jusqu'à une gloutonnerie singulière : il l'absorbe par poignée avec autant d'ardeur qu'un enfant mangerait du sucre.

Et ce besoin s'étend tous les jours.

Le sel a une valeur marchande d'au moins un franc par kilogramme, quand dans l'intérieur il n'est pas payé avec de la poudre d'or, de l'ivoire, voire quelquefois avec des esclaves.

Nous débarquerons du sel dans presque toutes les stations de la côte, jusqu'à Loango.

En voyant débarquer ce condiment si utile, je ne pus me dispenser de songer à la construction du chemin de fer Transsaharien et au débouché *fabuleux* que trouveraient dans le Soudan nos immenses salines algériennes et notre industrie nationale.

Les graines, le caoutchouc, l'huile de palme, l'ivoire, la poudre d'or, les bois d'ébène et d'acajou, les fruits, les oiseaux, les peaux et que sais-je encore, trafic inépuisable, assureraient la vitalité de cette ligne.

***

Le lendemain de notre arrivée à Konakry nous mouillions dans l'estuaire de Sierra Leone, autrement dit Free Town.

De Konakry à Sierra Leone, la distance est d'environ 90 milles. Le littoral avec une profondeur moyenne de 60 milles est généralement plat et couvert de magnifiques forêts.

Ces forêts croissent immédiatement sur la plage de telle façon qu'à marée haute nombre d'arbres, des palétuviers notamment, se trouvent dans l'eau, souvent d'un mètre.

Cette essence est assez singulière ; elle croît facilement et de préférence dans les vases, sur le bord des fleuves et tout le long des estuaires dont la côte est échancrée. On en trouve même beaucoup sur la côte.

Le palétuvier périt, paraît-il, aussi facilement qu'il croît, suivant que les courants jettent et accumulent plus ou moins de sable sur eux.

Les racines de cet arbre sont fortes et nombreuses et c'est principalement sur elles que viennent se fixer de nombreux bancs d'huîtres petites et qui seraient certainement délicieuses n'était leur goût de vase facile à combattre d'ailleurs avec du citron (quand on en a), du vinaigre, ou plus spécialement avec de l'eau ayant contenu une espèce de petits piments très piquants et particuliers aux pays de la zone torride.

A la côte, où l'on manque à peu près de tout ce qui est frais, ces huîtres sont bien accueillies, et l'on en fait une grande consommation.

Sierra Leone est une des grandes villes de la côte occidentale d'Afrique. Elle possède environ 20,000 habitants noirs civilisés et parlant l'anglais très couramment. Les blancs y sont très peu nombreux.

Cette ville est le chef-lieu de la colonie, qui est anglaise.

A Sierra-Leone toutes les puissances importantes sont représentées par des consuls.



Vue de Sierra Léone

Cette colonie se trouve à quelque chose près entre les 13° et 16° long. O. et 7° et 10° lat. N.

Elle est bornée au N. par le Fouta-Djalon dépendant du Soudan Français, à l'O. E. par notre possession des Rivières du Sud et par l'Océan, au S. et au S. E. par l'Océan et par l'Etat de Liberia, et enfin à l'E. par les Etats de Samory.

Les Anglais possèdent à Sierra Leone, depuis une époque très ancienne, des comptoirs dans lesquels se concentrent presque toutes les affaires du pays. Indépendamment de la cire, de l'or et de l'ivoire, ils tiraient anciennement de ce pays, annuellement, 4 à 5.000 esclaves.

Aujourd'hui on trouve à Sierra-Leone des comptoirs français très importants.

Beaucoup de nègres et de négresses ont adopté le costume européen.

Le principal moyen de locomotion, le seul, est le palanquin.

Cette ville est établie sur la rive gauche d'un grand estuaire et d'une façon très pittoresque en amphithéâtre au pied de trois grands mornes boisés comme tout le pays.

Les rues y sont très larges, bien alignées, mais assez mal entretenues. Les maisons sont toutes à un étage, plus souvent en bois et couvertes en tôle et en feutre blanchi.

Le commerce y prospère. Beaucoup de beaux magasins.

On y remarque un grand marché couvert, où sont exposés tous les produits comestibles et végétaux du pays ; l'église catholique ; plusieurs temples protestants construits en pierres ferrugineuses ; de très belles habitations particulières ; des casernes où sont logés quelques artilleurs et un bataillon de cipayes ; l'établissement des pères missionnaires.

Les bâtiments de l'Etat sont généralement situés à une très grande hauteur, sur le flanc occidental des mornes ; quelques-uns sont édifiés au sommet.

La ville est bâtie faisant face au couchant sur la rive gauche du vaste estuaire de la Rokelle, de laquelle descendent sans cesse des flottes de grandes pirogues portant des types de nègres et de négresses aux costumes les plus bariolés.

Le port est très fréquenté.

Grands dépôts de charbon de terre à l'usage des paquebots.

Le commerce porte sur les graines, les huiles, le caoutchouc, l'ivoire, les bois, etc. De ci de là, aux environs, quelques cultures et de nombreux cottages.

De tout temps Sierra Léone a été réputée par les navigateurs, le lieu le plus malsain de la côte ; et il est juste de reconnaître que pas une seule fois elle n'est oubliée de la fièvre jaune, lorsque ce fléau se déclare sur la côte d'Afrique.

Sous ce rapport Sierra-Leone est le perpétuel « cauchemar » des ports du Sénégal, qui, eux non plus, ne l'oublient pas dans leurs quarantaines.

J'ai indiqué plus haut les denrées qui alimentent le commerce d'exportation de cette colonie, j'ai oublié de citer un fruit particulier : la noix de Kola, à peu près inconnue en Europe, et que j'ai vue et goûtée ici.

Ce fruit, d'un beau rouge carminé, est de la grosseur d'un gros marron.

Il est contenu dans une espèce de cosse verte et quelque peu rugueuse de la grosseur et de la forme d'un très gros cornichon.

Cette enveloppe contient plusieurs noix.

Ce fruit renferme indépendamment de diverses autres propriétés une grande quantité de caféine.

Les noirs en font un grand usage cru et torréfié, notamment au Sénégal, où il est un objet d'importation et où une simple gousse atteint le prix moyen de cinquante centimes.

Mis en panier et enfermé dans un lieu peu aéré ce fruit s'échauffe très facilement.

Une de ses propriétés serait de donner à celui qui en fait usage une grande force musculaire.

Chose assez singulière et dont je me suis rendu compte, le commerce de la noix de kola est généralement fait par les femmes. Ce sont elles qui se chargent de la récolte, de l'achat, de la vente et souvent même de l'expédition à bord des paquebots.

Le kola se trouve dans l'intérieur, au Soudan et dans la Guinée ; j'en ai vu à l'équateur.

Autre remarque, les moutons de ce pays et en descendant vers la ligne, sont plus petits que ceux d'Europe et des Canaries, leur laine est remplacée par du poil. La chèvre est également plus petite, cagneuse et, comme le mouton, plus près de terre.

La pintade abonde dans le pays.

Les oiseaux sont ceux des pays tropicaux.

La chaleur est le plus souvent étouffante.

Des brouillards continuels et d'une grande intensité sont la cause primordiale des maladies que le blanc acquiert très vite et qui ont valu à Sierra Léone sa réputation universelle d'insalubrité.

Dans la nuit nous reprenons la mer.

Le canon est tiré et, lentement, dans une demi obscurité, la ville, les mornes et enfin l'anse des pirates défilent par bâbord. Nous obliquons à l'est pour toucher sur la côte de Libéria appelée aussi côte des graines et du poivre.

Pendant la nuit et par mesure de précaution, nous nous éloignons de la côte ; au jour, nous nous en rapprochons au point de toujours distinguer à l'œil nu les cases, les villages et les négrillons prenant leurs ébats sur la plage magnifique et sans fin.

La Constitution de l'État de Libéria est démocratique et républicaine.

La population de ce pays est exclusivement composée de noirs descendant d'esclaves affranchis et libérés et d'indigènes. Le langage parlé est l'anglais.

L'État de Libéria fut à l'origine, c'est-à-dire en 1821, une simple colonie fondée par une société philanthropique ; il est aujourd'hui et depuis 1848 constitué en république indépendante.

Pas si indépendante cependant, car elle est à la merci de l'Angleterre, sa créancière, qui, tôt ou tard, l'absorbera.

Un article de la Constitution défend aux blancs établis dans le pays d'y posséder des immeubles.

Cet État a à peu près la forme d'un long rectangle de 250 milles environ de long sur 60 milles de large et est situé entre 4° et 8°, latitude Nord et 10° et 15° longitude O. E. Il est borné au nord et à l'est par la Guinée, à l'O. E. par la colonie de Sierra Leone et au sud par l'Océan.

Le cap Palmas se trouve à sa partie la plus occidentale.

Sa population, en comprenant les peuplades aborigènes de l'intérieur, sur lesquelles l'autorité de la République est purement nominale, est évaluée à un million d'habitants.

Son commerce consiste en exportation de graines, d'huile, de bon café et de bois d'ébénisterie. On y construit de jolies pirogues en acajou, et il est assez facile de s'en procurer moyennant 125 francs.

Ses principales villes sont Monrovia, capitale de la République et siège du gouvernement, Edina, Sinou et grand Bassam. De cette dernière ville il est expédié beaucoup d'acajou.

D'énormes billes sont lancées à la mer, un ou deux noirs y grimpent dessus et, au moyen de pagaies, les conduisent à proximité du navire qui doit les embarquer.

Les villes sont toutes sur le littoral presque dans la forêt, au pied d'une chaîne de collines parallèles au rivage.

Le climat y est très chaud, plus chaud qu'à l'équateur. Sur le littoral il est parfois étouffant, et, comme sur tout le reste de la côte, il est généralement malsain.

A quelques milles du cap Palmas, se trouve un endroit appelé *Biribi.* C'est la côte de Krou, pays des Kroumans, les plus beaux hommes de la Guinée.

C'est généralement ici que les bâtiments prennent des équipages destinés à suppléer dans la région torride les équipages blancs dans les travaux du bord.

Nous avons formé le nôtre, partie à Sierra Léone, partie à *Biribi.*

Rien de plus curieux que le recrutement de ces gens, qui, tous illettrés, présentent des certificats des plus cocasses donnés par des navigateurs en belle humeur.

Ce sont des palabres interminables.

Et jamais pressés de s'enretourner les refusés ; le bateau s'est déjà remis en marche qu'ils parlementent encore. Enfin ils se décident ; d'un bond ils sont sur les bastingages ou dans les haubans, et, d'un autre, ils disparaissent dans l'Océan pour aller rejoindre les pirogues qui les attendent.

Le 27 octobre, le temps se maintient au beau ; la brise est légère. Le soir elle fraichit un peu, le navire tangue ; le malaise règne à bord.

Le lendemain le navire tangue encore, c'est fatigant, mais on commence à se faire au mouvement.

Pour ma part, j'ai déserté de la dunette pour me réfugier sur le pont, à l'axe du navire et à son centre de gravité.

J'ai établi mes quartiers sur la grande écoutille ; mes couvertures étendues, je n'y suis pas trop mal, et je peux, sans fatigue, lire l'*Echo de Paris* et le *Gil Blas*, dont mon frère a eu la bonne idée de me remettre un paquet.

De la poupe à la proue, le navire est couvert de tentes ; malgré cela, l'obligation de garder mon chapeau m'importune un peu.

Dans les voyages entre les tropiques il est absolument nécessaire de rester couvert, malgré les toiles qui protègent les voyageurs ; une infraction à cette règle de prudence peut avoir des suites absolument déplorables.

Vers le soir, nous arrivons à Grand Bassam.

La côte est généralement basse et, en très grande partie, sablonneuse depuis Monrovia.

Une douzaine de maisons en bois, couvertes en tôle et en feutre, occupées par l'Administrateur colonial, ses agents et des agents de factoreries, quelques cases de nègres, voilà grand Bassam.

Seule, la factorerie Verdier, de La Rochelle, avec un semblant d'architecture mauresque, se distingue des autres habitations.

Derrière Grand Bassan, masqué par un épais rideau de verdure, dépendance de la forêt, se trouve la vaste lagune d'Ebrié.

De la lagune le point de vue est magnifique.

Malheureusement, comme partout, le pays est malsain. Cette région, appelée côte de l'ivoire, exporte des graines, de l'huile, de l'ivoire, de la poudre d'or et du bois d'ébénisterie, notamment de l'acajou.

Le sel, les pagnes, la verroterie, les eaux-de-vie, le tabac en feuilles sont les principales marchandises importées.

A Grand Bassam, nous débarquons M. le Capitaine Ménard, de l'infanterie de Marine, embarqué à Dakar.

M. Ménard est chargé d'explorer le pays qui s'étend entre la côte et le Soudan Français.

Sa mission comprend un interprète arabe, originaire du département d'Alger, d'un caporal, de quelques hommes appartenant aux tirailleurs sénégalais et de porteurs noirs.

Il emporte un grand nombre de colis renfermant des marchandises, qui serviront de cadeaux dans son exploration.

J'ai été à deux doigts de lui demander à être attaché à son expédition, mais ma destination est le Gabon, où je dois recevoir des lettres qui ne m'étaient pas parvenues à mon départ d'Oran.

Ai-je bien ou mal fait, l'avenir me le dira ; dans tous les cas, dans l'intérêt de mon pays, je lui souhaite une bonne réussite.

M. le capitaine Ménard est petit, gros, solidement constitué, très affable et semble avoir un caractère énergique. (1)

Le 29 octobre, après avoir de nouveau suivi le littoral, nous arrivons à Assini.

Ce point est absolument semblable à Grand Bassam.

Toujours le sol bas et sablonneux ; toujours la forêt interminable poussant sur la plage, au bord de l'Océan.

Quelques factoreries, des cases de noirs, voilà Assini, colonie française.

Au nord et à l'est, deux immenses lagunes n'en formant qu'une, celles d'Aboy et de Teudo.

Les objets d'importation et d'exportation sont les mêmes qu'à Grand-Bassam.

On y récolte de la poudre d'or.

Ce pays est encore peu connu. Assini est situé à environ trente milles à l'est de Grand Bassam, par 5° 30' environ Long. O. E.

Sol généralement bas et marécageux.

Le 30 octobre à 10 heures du matin, nous mouillons devant Saint Georges d'El Mina.

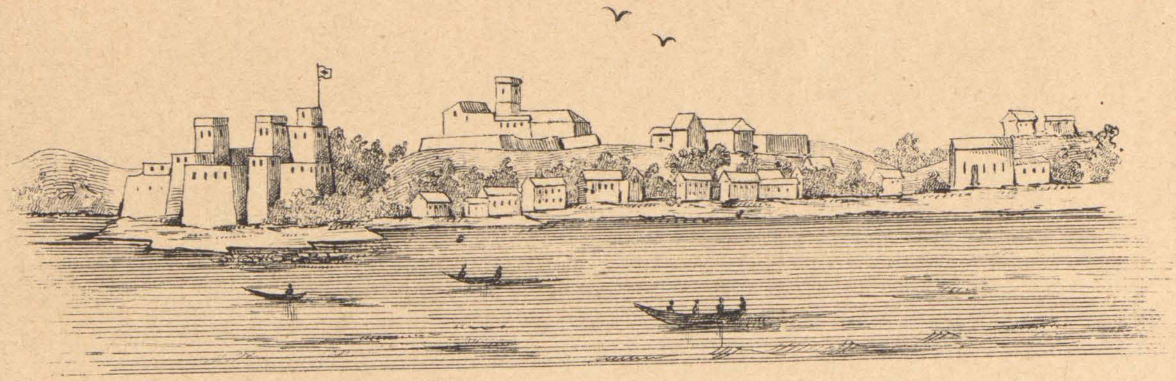
Ici le sol est plus élevé. L'aspect général de Saint Georges est très beau ; sa vieille forteresse, établie sur la pointe d'un petit promontoire, ses maisons et ses nombreuses cases lui donnent un cachet tout pittoresque.

Saint Georges, une des villes importantes de la côte, est très ancienne ; elle appartenait primitivement aux Hollandais, qui construisirent les fortifications qui existent. C'était leur principal établissement pour la traite des nègres et des marchandises précieuses.

Il y existe une mission catholique importante, dans laquelle on n'enseigne que l'anglais. Ce n'est qu'à cette condition que la mis-

---

(1) L'*Echo d'Oran* vient de publier (septembre 1892) que M. le capitaine Ménard et son escorte ont été exterminés à hauteur des pays de Samori. (*Note de l'auteur.*)



Vue de St. Georges d'El-Mina

sion, une mission française, est tolérée par le Gouvernement anglais.

Que ne faisons-nous comme les Anglais, dans nos colonies ?

Il existe à une faible distance de Libreville une mission protestante anglaise, je précise: elle est située au village de Glaz ; eh bien ! dans cette mission on n'enseigne que l'anglais. Tous les noirs du village et une partie de ceux de Libreville même *ne parlent que l'anglais ; c'est le langage que l'on doit employer si l'on veut être compris.*

A une heure de Saint Georges, se trouve le cap Coast Castle, ville de 10.000 habitants environ.

Comme Saint Georges, cap Coast a une origine hollandaise. On y remarque de nombreuses et imposantes fortifications très anciennes. Ses belles habitations en font une ville absolument européenne.

Chose singulière, les pierres, le sol, les maisons, tout y est rouge. Le pays *est cultivé.*

Comme à Saint Georges et partout sur la côte, la rade est ouverte. Il n'existe pas de port proprement dit.

Nous ne faisons que de courtes escales dans ces deux pays. A six heures et demie du soir, nous passons sous le méridien d'Oran.

Nous voici à Akra, autre possession anglaise, située à 60 milles de Saint Georges.

Akra est une ville importante et industrieuse, mais elle est loin de ressembler aux autres points que j'ai vus.

Faisant face au levant, sur un sol nu dépourvu de végétation et à l'aspect presque aride, Akra situé par 5° lat. Nord, et 2° environ de long O. E., grille sous un soleil de feu.

Cette ville fait notamment le commerce de poudre d'or et de bijouterie. On y remarque de très belles constructions.

Le 31 octobre, à huit heures du soir, le canon du bord annonce notre arrivée à Ada, autre station anglaise.

Comme presque tous les centres que nous avons visités, Ada se trouve sur la plage d'une côte toujours basse et boisée. Ce point est peut-être moins important que Saint Georges et Akra, mais ses productions sont les mêmes. Dans son cadre de verdure et de cocotiers le pays continue à être magnifique.

Après Ada nous nous éloignerons de la côte de l'Or pour pénétrer dans le golfe de Benin, au fond duquel se trouve le Dahomey, dont le nom n'a jamais été plus connu que de nos jours.

***

Le 2 novembre, nous appareillons et, après avoir doublé le cap Saint-Paul, nous arrivons à Petit Popo, que les Portugais possédaient anciennement, où ils avaient établi des comptoirs importants et dont les naturels, en partie, parlent la langue.

Comme Ada, Petit Popo se trouve sur la plage. Comme à Ada, à Akra, à Grand Bassam et dans toutes les stations de la côte, on ne peut aller à terre qu'après avoir franchi des barres toujours dangereuses et infranchissables par une houle un peu forte.

Plusieurs factoreries françaises, anglaises et allemandes, quelques cases de noirs, voilà Petit Popo.

Les objets de traite, comme importation, sont les eaux-de-vie, le sel, le tabac en feuilles, les pagnes, etc., et comme exportation les graines, l'huile de palme, l'ivoire, le caoutchouc, etc.

Petit Popo fut colonie française jusqu'au 24 décembre 1885; lorsque, à cette date, par conventions intervenues avec l'Allemagne, il fut cédé à cette puissance.

Petit Popo était au point de vue du trafic une station importante de la côte, nous ne nous expliquons pas la cause de cette cession.

Ici encore la côte est basse et sablonneuse.

Derrière, toujours l'interminable panorama de la forêt. A quelques pas une lagune magnifique et navigable pour les bateaux calant un demi-mètre en moyenne. Sur la plage et dans l'intérieur, sur les rives de la lagune, plusieurs grands villages noirs toujours curieux à visiter.

C'est à cet endroit qu'il m'a été donné de surprendre deux féticheurs dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales.

Nus, comme tous les noirs d'ailleurs, avec une espèce de petit jupon en feuilles, tout juste assez long pour cacher ce qu'on n'est pas dans l'usage de montrer même en Guinée, un collier de même fabrication, une lance d'une main et un débris de quincaillerie de

l'autre, ils étaient en train, en gambadant, d'exorciser un enfant, magnifique petit noir tenu par son père.

Nous ne pûmes assister à la fin de la cérémonie, car, dès qu'ils nous aperçurent, ils décampèrent sans qu'il nous fût possible de les retrouver quoi que nous fissions.

Il se tient à Petit Popo, comme dans presque tous les villages importants, un assez grand marché où, contre les *cauris*, on peut se procurer toutes sortes de fruits, ainsi que du *cochon rôti*, dont les noirs sont très friands.

La monnaie ayant généralement cours dans ce pays est encore, comme je le dis plus haut, le *cauris*.

Le *cauris* est un coquillage blanc et univalve que les algériens connaissent bien, pour l'avoir vu fixé à la couverture dont est orné le bœuf que les nègres d'Algérie sacrifient tous les ans au printemps.

Il est pêché sur la côte de Malabar par les femmes de ce pays, qui entrent dans l'eau pour le ramasser dans les sables de la mer.

On ne compte pas les *cauris*, on les donne par poignée, par boisseau, selon l'importance de l'objet vendu.

On rencontre dans le pays quelques musulmans, mais les noirs sont généralement idolâtres.

A partir de cette latitude, l'idolâtrie bat son plein. J'ai pris le dessin d'une de leurs divinités. Elles sont presque toutes immorales.

Celle-ci, en terre rouge très dure, représente un grand singe, un gorille sans doute.

Cet animal est assis ; ses pattes écartées laissent voir ostensiblement son membre viril, qui est représenté par un bâton assez bien sculpté.

Exactement au-dessous du membre, se trouve un petit récipient.

Ce dieu, d'après les féticheurs, est l'incarnation de la protection et de la fécondité ; aussi le soir venu, les négresses viennent-elles consulter la divinité et procéder en même temps à un singulier accouplement.

De Petit Popo à Grand Popo, la distance est d'environ vingt milles.

Grand Popo, sur la côte du Dahomey, est français. Comme Petit Popo, il se trouve sur une vaste plage. Plusieurs factoreries françaises et étrangères, des cases de noirs et voilà tout.

Comme aspect général, le pays est toujours le même. Toujours la côte basse et sablonneuse ; pas une pierre ; toujours le même panorama, des forêts insondables, prenant naissance sur le bord même de l'Océan.

La lagune de Petit Popo s'étend jusqu'à Grand Popo et met ces deux points en communication.

Nous mîmes huit heures pour franchir cette distance dans une pirogue conduite par quatre noirs. C'est dans cette pirogue, sans autre arme qu'un canif, que nous parcourûmes une petite partie du royaume du Dahomey.

Partis à midi, et après nous être arrêtés dans différents villages noirs, absolument affamés, nous frappions, à 11 heures du soir, à la porte de la factorerie de M. Fabre, de Marseille, où nous reçûmes une cordiale hospitalité.

C'est dans cette excursion que je vis pour la première fois des libellules, que, de prime à bord, je pris pour des feux follets, se dégageant des détritus en décomposition de l'exubérante végétation des lagunes.

Rien de plus curieux que cet insecte lumineux dans son vol capricieux sur l'immense solitude des eaux et des bois endormis.

Les nuits d'été sont bien belles en Algérie, elles sont autrement resplendissantes et lumineuses dans les régions de la zone torride.

Grand Popo a également sa barre, qui, comme partout, rend les embarquements et les débarquements très difficultueux, quand ils ne sont pas impossibles.

Son commerce, à bien de chose près, est celui de toute la côte : importation de sel, d'armes, de pagnes, eaux-de-vie, tabac en feuilles, verroterie ; exportation de graines, d'huile de palme, d'ivoire, etc. La lagune de Grand Popo se prolonge à l'est en passant par Whydah, dont on aperçoit du bord la toiture de plusieurs constructions. Elle va jusqu'à Godomey et s'arrête à fort peu de distance de Kotonou et du grand lac de Denham.

Derrière Grand Popo, un peu à l'ouest, se trouve l'embouchure du Mono, dont le cours est complètement français et qui traverse un pays riche, peuplé et couvert de forêts.

Il traverse entre autres le pays des Minas, les meilleurs mariniers de la côte et non les moins ivrognes.

Les hostilités du Dahomey ont suspendu un instant le trafic des factoreries et ont fait éprouver au commerce un grand préjudice.

***

A Petit Popo et à Grand Popo, j'eus le peu désirable avantage d'être trempé littéralement des pieds à la tête en franchissant la barre.

Je ne puis aller plus loin sans dire quelques mots sur le passage de ces obstacles en allant à terre et en revenant :

La barre est un obstacle sous-marin, d'une longueur le plus souvent de plusieurs kilomètres, toujours parallèle à la côte et à peu de distance de celle-ci.

Sur les vastes et interminables plages de l'Océan, elle n'est point autre chose qu'un amoncellement des sables repoussés vers la terre, où ils viennent former des alluvions suffisantes pour arrêter le cours des rivières et former ainsi ces vastes lagunes si communes sur le sol généralement plat de la côte occidentale d'Afrique.

Pour franchir ces obstacles, les vagues de fond sont contraintes de faire des bonds prodigieux pour aller ensuite tranquillement s'affoler sur la plage.

La barre franchie, le danger n'existe plus ; le rôle des pagayeurs cesse ; seul, le pilote, (les pagayeurs et le pilote ou chef d'équipe sont toujours noirs ; seuls ils savent adroitement franchir ces obstacles périlleux) debout à l'arrière, maintient avec l'aviron de queue, le seul qu'il y ait à bord, l'embarcation dans la direction de l'atterrissage.

Cette embarcation, avec l'impulsion que lui a donnée la lame sur le dos de laquelle elle a franchi la barre, arrive rapidement sur la plage, qu'elle vient heurter de sa quille.

A cet instant, l'équipe de pagayeurs saute sur le sable, maintient le bateau en équilibre, et le voyageur qui, en s'embarquant, a eu le soin de se placer à l'avant, est emporté par deux nègres vigoureux (il faut se laisser faire), qui le déposent sur le sable, sans qu'une goutte d'eau, si la mer est belle, ait jailli sur ses vêtements.

Il est absolument prudent de ne franchir la barre que dans les embarcations des factoreries, armées généralement de dix pagayeurs et d'un pilote pourvu d'un aviron servant de gouvernail.

Et cette prudence doit être d'autant plus observée que, malgré toute la sécurité qu'offrent ces embarcations toutes fort solides, les chavirements non pas de bâbord à tribord, mais bien de proue à poupe, sont assez fréquents.

Franchir l'obstacle dans une pirogue serait absolument téméraire de la part d'un blanc, car, indépendamment du bain forcé — dans ces régions il n'a rien de désagréable, — il risquerait d'être happé par un requin, hôte inévitable des mers équatoriales, où il ne laisse rien traîner.

C'est dans la prévision de ces accidents que le service postal fait toujours enfermer son courrier dans des tonneaux, dont on enlève le fond, qui est remis ensuite.

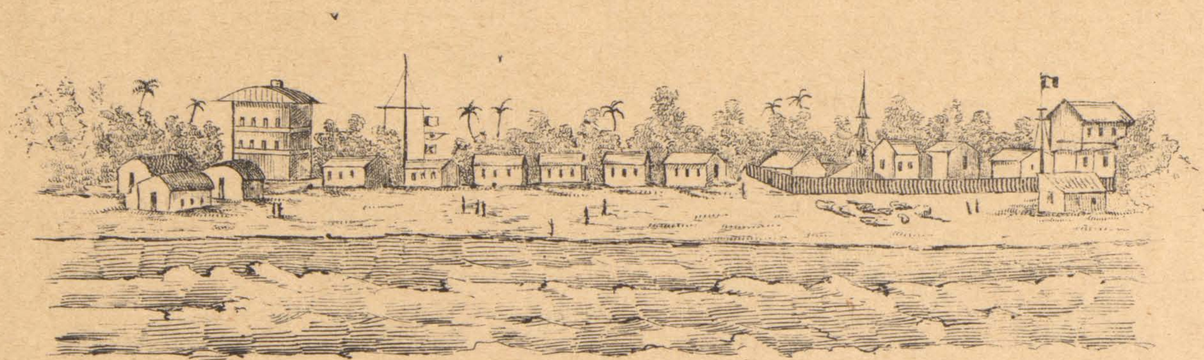
J'ai dit plus haut que pour franchir la barre, en allant à terre, il faut en s'embarquant se placer à l'avant de l'embarcation ; c'est le contraire qui doit être observé au retour, car il est fort rare que même placé à l'arrière, par une belle mer, le voyageur ne soit plus ou moins mouillé.

Le pilote commandant l'équipe ne franchit pas la barre sans autre préoccupation que de tenir son embarcation dans la direction voulue ; bien que cette précaution ait son importance il doit *choisir sa lame.*

Arrivé près de l'obstacle, l'équipe cesse de pagayer ; elle attend cinq, dix minutes, un quart d'heure parfois.

Le pilote debout à l'arrière, son aviron de queue dans la main droite, *un grigri* dans la main gauche qu'il étend dans tous les sens pour éloigner (?) les requins et conjurer le danger, le pilote, dis-je, considère attentivement les lames, en arrière si c'est pour aller à terre, et en avant si c'est pour gagner la pleine mer, puis, dès qu'il croit le moment opportun, sur un signal, l'équipe plonge et replonge ses pagayes dans l'eau avec une vitesse incroyable, s'accompagnant d'un sifflement aigu de la respiration qui marque la cadence.

L'obstacle franchi, le pilote fait entendre un chant que l'équipe braille ensuite à tue-tête, en prononçant très vite les premières paroles et en prolongeant les dernières, toujours sur le même rythme.



Vue de Kotonou (Dahomey)

Cimetière et lieu du 1er Combat — Le télégraphe sous marin — Le sémaphore — Barraques de la Troupe — Factoreries.

***

Le quatre novembre, nous apercevons la mâture de deux grands vaisseaux, puis celle d'un troisième plus petit. La flamme de police qui flotte aux grands-mâts les dénoncent comme appartenant à la marine militaire.

Ce sont : le *Roland,* croiseur cuirassé, commandant de Montesquieu, la *Naïade,* montée par l'Amiral de Cuverville, et le *Goëland,* petit aviso à roues.

Nous sommes à Kotonou, et nous mouillons à proximité de l'escadre de blocus.

Kotonou appartient toujours au pays des lagunes. Il est situé sur la plage, devant un rideau de verdure encore déchiqueté par la mitraille et les projectiles lancés des navires de guerre mouillés en rade.

Bien situé pour y faire le trafic de l'ivoire, du caoutchouc, de l'huile de palme, des graines, etc. Kotonou fait partie du royaume de Dahomey, dont les journaux ont donné la description.

Le télégraphe sous-marin, plusieurs factoreries, quelques cases de nègres, le camp des tirailleurs sénégalais et gabonais, voilà Kotonou, dont il a été tant parlé et le champ de plusieurs combats auxquels ont pris part les amazones du roi Béhanzin, affreuses mégères, ivres *d'alogou* (eau-de-vie), armées de couteaux et de mauvais fusils, ne manquant pas de courage et formant un corps à l'effectif d'un fort bataillon.

Amazones, pourquoi ? elles n'ont jamais mis le cul sur un cheval.

A l'inverse des autres nègres de la côte, gens généralement poltrons, braillant entre eux et gesticulant comme des portières mais n'arrivant jamais aux voies de fait, les Dahoméens sont courageux et craints de leurs voisins.

Ils ont la coutume déplorable, il est vrai, des sacrifices humains, dont leurs esclaves et des prisonniers font les frais, lors des réjouissances publiques et dans le cas particulier du décès d'un personnage important du pays.

Mais ils sont chez eux ces gens là ; ils sont indépendants, et je ne vois pas trop bien pourquoi nous sommes allés nous occuper de leurs affaires.

Les Dahoméens s'accommodent de cette coutume, comme nous nous accommodons nous des timbres de la régie sur les quittances dépassant dix francs.

Et nouveaux Don-Quichottes, nous n'aurions pas de raison pour ne pas déclarer la guerre à tous les peuples noirs, sous le prétexte que leurs principes sont moins humains que les nôtres.

Car ces sacrifices ne sont pas particuliers aux Dahoméens seuls ; les nombreuses peuplades noires de l'Afrique centrale qui ont encore conservé leur indépendance ont ce côté de commun avec le Dahoméen.

A l'inverse des naturels de l'Oubanghi, du haut Congo et je crois du Baghirmi, les Dahoméens ne sont pas cannibales.

Ils ne torturent non plus leurs prisonniers ; *il suffirait pour nous d'être faits à leur système de prévention,* c'est-à-dire d'être nègres, pour ne pas souffrir.

Ce qui est un usage chez eux serait une torture chez nous, tout comme l'étiquette de nos pays serait considérée comme une calamité chez eux.

Affaire de latitude que cela.

J'eus l'occasion de me trouver avec un voyageur, un traitant qui me fit le récit suivant :

« Je me trouvais par un beau jour au milieu d'une peuplade noire dans laquelle je n'avais eu accès que grâce à des cadeaux, qui ne m'empêchèrent pas d'ailleurs d'être affreusement volé. C'était jour de liesse.

« Deux prisonniers, des noirs, qui devaient être mangés furent quéris dans une case où plusieurs autres individus de la même espèce étaient enfermés et nourris, je pourrais dire engraissés.

« Ces prisonniers, pas plus que leurs compagnons ne s'étaient, depuis leur captivité, fait illusion sur le sort qui les attendait, et cependant leur appétit n'avait pas diminué.

« Ligotés à des cocotiers, ils attendaient leur supplice, lorsque je leur demandai s'ils voulaient être délivrés et fuir. Demande-le au Roi me répondit l'un d'eux !

« Je n'insistai pas et je fus contraint, non sans dégoût, d'assister à la curée ?

« Tas de cochons, ajoutait mon traitant, si encore ils avaient... lavé la viande!...

« Voilà des noirs qui refusaient de fuir et qui auraient cru commettre une mauvaise action en se soustrayant, *sans autorisation,* au régal dont ils allaient faire les frais. »

Cela détonne chez nous et ne surprend personne chez eux.

Affaire de latitude.

Si le Français voulait se faire le défenseur des torts et protéger les opprimés de l'univers, le trésor du pays n'y suffirait pas. Et n'avons-nous pas assez de compatriotes qui crèvent de faim chez nous et sur lesquels nous pourrions faire une application plus utile et intéressante de nos dispositions philanthropiques ?

Voilà l'origine des hostilités du Dahomey à notre égard.

Je n'ai nullement eu l'intention de faire l'apologie des coutumes dahoméennes, que je réprouve, mais j'ai voulu arriver à conclure que nous avons bien d'autres choses à faire chez nous.

***

Jusque dans ces derniers temps, le peuple dahoméen était mal armé et peu discipliné, c'est dans ces conditions que nous l'avons combattu mais non vaincu.

Vaincu, il pouvait l'être *assez facilement,* tandis qu'aujourd'hui une expédition serait autrement *pénible, en même temps que plus dispendieuse* (1).

Alors que nous avions bombardé Whydah, grande ville dahoméenne située sur le littoral, à vingt milles environ à l'O-Est de Kotonou et à une portée de fusil de la plage, dissimulée derrière un épais rideau de forêt ; alors que nous avions refoulé les Dahoméens derrière Kotonou, il nous était facile encore de brûler Godomey, situé sur la lagune de Denham, à dix milles N.-O. -Est de Kotonou et à 15 milles N.-Est de Whydah.

Et, étant donnée la démoralisation, elle existait déjà sans quoi Béhanzin ne nous eût jamais rendu les otages dont il s'empara à l'ouverture des hostilités, il nous était possible, *m'a-t-il été affirmé à Kotonou,* de parvenir au besoin à Abomey, situé à 100 milles au nord, et d'y imposer nos volontés.

---

(1) Ces lignes étaient écrites en décembre 1890.

On avait à compter avec les fièvres et les moyens naturels de défense du pays, mais ces obstacles n'étaient alors pas insurmontables, à la condition *d'aller rapidement* avec les excellents éléments que nous avions sous la main, j'ai parlé de l'infanterie de marine et des tirailleurs sénégalais et gabonais.

Les compétitions entre les autorités civiles et l'armée ont tout fait échouer.

On ne l'a pas fait. Ce n'est probablement pas l'envie qui manquait au ministère et à nos soldats ; mais, je le reconnais, l'opinion publique en France était hostile, depuis la campagne du Tonkin, à toute expédition coloniale.

Et pourquoi avoir suscité un conflit avec Béhanzin. Mieux valait, pour avoir ses bonnes grâces, lui laisser prendre la tête du roi Toffa, son ennemi, et lui accorder la royauté de Porto Novo ; nous eussions été certains peut-être d'obtenir le protectorat de tout le pays et d'assurer ainsi tranquillement notre prépondérance dans cette partie de la Guinée.

Pourquoi une conquête à main armée ? Notre empire colonial de la côte occidentale d'Afrique n'est-il un assez vaste champ ouvert aux débouchés de notre industrie nationale, *qui n'en peut seulement pas profiter*, distancée qu'elle est par la concurrence étrangère.

En fin de compte, les Dahoméens ont pris notre circonspection pour un sentiment voisin de la crainte, et ils sont restés arrogants.

Instruits par cette campagne, ils possèdent aujourd'hui quelques éléments de tactique facilement applicables dans un pays de lagunes et couverts de forêts, et leur roi vient de commander à Lagos un stock d'armes à répétition, soldé d'avance en or anglais.

Résultat de cette campagne :

Là où nous régnions en maîtres, par droit de possession, nous sommes *contraints de payer un tribut* à un roitelet nègre ; et encore notre champ d'action ne s'exerce-t-il que dans des limites fort restreintes et définies par un traité : Sur un ruban de plage ! A la suite de ce traité qui alloue à Béhanzin 20,000 francs de rente, nous avons été dans le golfe de Bénin l'objet de la risée des Anglais et des Allemands ; et un journal de *Lagos* n'a pas manqué de nous tourner en ridicule dans la région.

L'opinion accréditée dans le Bénin est que la paix conclue n'est pas durable, nos bons amis les Anglais et les Allemands qui enclavent le Dahomey dussent-ils y mettre la main (1).

Voici à ce propos un passage de la description qu'a faite en 1876 dans le *Tour du monde,* M. F. de Langle, officier de la marine militaire française :

» Le Dahomey est un nouveau venu dans l'histoire des empires africains.

» Le désir d'accéder à la mer et d'entrer en communication directe avec les factoreries européennes a excité chez ce peuple l'esprit de conquête, qui a amené l'extension de son pouvoir jusqu'à ce qu'il a eu atteint le rivage, but nécessaire de son ambition.

» Lorsqu'on longe cette côte, on voit *la barre* battre ce long cordon rougeâtre avec la régularité d'un pendule ; l'œil attristé suit d'un horizon à l'autre les vastes volutes ; l'écume dispersée par le vent forme une buée, à travers laquelle apparaissent les accidents de la côte voilés par la brume marine.

» Quelques maisons, soigneusement blanchies à la chaux, percent les massifs des cocotiers ; elles indiquent les comptoirs européens ; chaque nation y fait flotter son pavillon, signe de la patrie absente. Quelques montagnes éloignées se profilent au second plan, au-dessus de cette végétation toute tropicale qui tranche avec l'aridité de la plage. Malheur à l'imprudent navigateur dont la vigilance est en défaut ! Les courants le porteront à la côte lorsqu'il se croira encore loin de leurs atteintes. Les raz de marée, dernières ondulations d'une mer qui a été agitée par les tempêtes lointaines ou par des secousses souterraines, battent souvent en côte pendant des semaines entières. Habiles à connaître le rythme de la lame, à profiter des embellies qui ont surtout lieu le matin, au moment où règne la brise de terre, les Fantes au *Minas* (2) lancent avec intrépidité leurs pirogues dans les brisants. Ils sont assis par couples faisant face à la lame et cadencent leur nage suivant les indications du chef de barre, qui

(1) Ces lignes étaient écrites en décembre 1890. — L'avenir n'est-il pas venu donner raison à ces conjectures ?

(2) J'ai donné plus haut des renseignements détaillés sur le passage de la barre et j'ai fait remarquer que les Minas sont les meilleurs mariniers de la côte de Guinée. *(Note de l'auteur.)*

se tient lui-même à l'avant (1) de la pirogue pour diriger les pagayeurs.

» Je dois faire remarquer qu'ils franchissent *très souvent* seuls la barre.

» Le fort français de Whydah a été bâti en 1660 par l'une des compagnies qui se sont succédé sous le nom de Compagnie africaine ; il forme un vaste rectangle d'un peu plus d'un hectare ; des fossés larges de 4 mètres et profonds de cinq l'isolent du village. Un pont-levis situé à l'ouest y donne accès.

» Le fort de Whydah fut abandonné en 1792, ainsi que plusieurs autres établissements ; invariables dans leurs coutumes, les souverains du Dahomey conservèrent à la France le lot et le territoire sur lequel il était bâti.

» Les habitants du fort français ont vécu 60 ans sous la discipline de l'ancien portier consigne qui remit religieusement les archives du fort à l'amiral Bouët-Willaumez, alors lieutenant de vaisseau, qui vint en 1839 faire une visite au fort de Whydah.

» C'est en vain que les révolutions avaient agité la mère-patrie, le fort de Wydah battit pavillon blanc jusqu'à ce qu'il reçut des mains du galant amiral ses nouvelles couleurs. »

« Whydah est un assemblage de villages ; les rues y sont plantées ; quelques-uns des arbres s'élèvent à de prodigieuses hauteurs, et la flore parasite des orchidées y étale ses brillants pétales comme en forêt ; les chauves-souris (2) s'y abritent de la chaleur du jour, et, au coucher du soleil, elles obscurcissent l'air en prenant leur essor vers l'ouest. »

« Quelques places servent aux marchés publics. »

« C'est là que les rois de Dahomey se cachaient autrefois au fond d'un palais, entourés de leurs gardes. »

« La police extérieure, la justice, les finances, sont confiées à des ministres spéciaux.... »

« Cette division des pouvoirs indique que ces noirs ont des traditions anciennes. »

« Les liens de famille n'existent, pour ainsi dire, que de nom au Dahomey. »

---

(1) Cela doit être une erreur d'impression, il se tient à l'arrière. *(Note de l'auteur.)*

(2) J'ai vu dans ce pays et à l'équateur des chauves-souris de dimension considérable, soixante centimètres environ d'envergure. *(Note de l'auteur.)*

« Les enfants mâles appartiennent au roi, qui les fait élever dès leur bas-âge. — Les filles n'échappent pas à son omnipotence, car elles ne peuvent se marier sans son assentiment; les plus jolies ou les plus vigoureuses servent à recruter son harem. »

« L'obéissance est passive, la discrétion la première des lois ; la joie du foyer est inconnue. »

« Lorsque le souverain du Dahomey meurt, deux des grands dignitaires choisissent son successeur, et des scènes de violence et de carnage ont lieu dans le palais, jusqu'à ce que l'héritier vienne réclamer la succession de son père. »

« Il doit être né d'une princesse qui prend le nom d'Ada. »

« La religion du Dahomey repose sur un naturalisme grossier. — Ebo, le dieu principal, est représenté dans tous les carrefours de Whydah sous les traits d'un vilain poussah que l'on frotte de sang lorsqu'on lui offre un sacrifice. — Les animaux reçoivent un culte : Eddou, petit singe gracieux a des temples ; les crocodiles sont fétiches ; la foudre est personnifiée sous le nom de chouco. »

« Le serpent est l'une des divinités titulaires ; ceux qui sont renfermés dans les loges sacrées de Whydah sont de petits boas noirs, de dix à douze centimètres de diamètre, leur longueur atteint environ deux mètres ; ils portent le nom de dan ou dacon. » (1)

« Les féticheurs forment en Afrique une puissante corporation; ils portent à Whydah un bonnet blanc ; ils sont souvent habillés de costumes bizarres et couverts de cloches ; ils se permettent bien des exactions et vivent du produit des offrandes faites aux idoles ; ils cumulent les fonctions de médecin avec celles de féticheur. »

« Les féticheurs sont les conservateurs nés des coutumes nationales, et le souverain n'est pas à l'abri des interdits qu'ils imposent : certaines viandes, certaines rivières, la vue de la mer sont défendues. L'Achanti ne peut franchir le Tando, le Dahoméen ne peut plus porter les armes au-delà des rivières de Popo et de Porto-Novo. »

---

(1) Cela est l'absolue vérité. J'ai dit plus haut que la grande majorité des noirs exerce le culte de l'idolatrie dont les ministres portent le nom de féticheurs. *(Note de l'auteur.)*

Porto-Novo est le siège du gouvernement du roi Toffa, ennemi personnel de Béhanzin. A l'exemple du Sultan de Tadjoura, son cousin, Toffa vient de se distinguer par la création d'un ordre de... chevalerie, celui de l'*Etoile noire* du Bénin. (1)

Porto-Novo est situé dans l'intérieur, sur la lagune qui s'étend derrière et depuis Kotonou jusqu'à l'immense estuaire de Lagos.

Il est le siège d'un administrateur colonial français, d'une petite garnison et de plusieurs factoreries françaises et étrangères. La population du pays est très dense.

Le Dahomey est partagé par le méridien de Paris, et se trouve entre les 6° et 9° lat. nord.

La barre de Kotonou est très mauvaise ; la mer y est peuplée de requins. Les détonations de l'artillerie pendant le blocus semblent les avoir éloignés de ce parage.

***

Au moment d'appareiller, nous essuyons une tornade violente ; nous devons immédiatement lever l'ancre et prendre la mer.

La tornade est une tempête très violente de vent, de pluie et de tonnerre.

Le ciel est bleu et sans nuages, la mer est calme. Tout à coup un noir arrive en courant ; il ferme la main gauche en forme de cornet et souffle dedans en montrant l'horizon de la main droite.

On ne voit qu'un point noir au sud ; ce point grossit, c'est bientôt une immense tache d'encre.

La mer change de couleur et moutonne au loin ; l'air est encore calme en apparence, mais il semble lourd ; il est chargé d'électricité.

Puis les éclairs sillonnent les nues ; le tonnerre se fait entendre.

Il fait absolument sombre.

Tout à coup un frémissement impossible à décrire ; puis aussitôt, un gémissement long et interminable autant qu'épouvantable

---

(1) 1890.

se fait entendre, et le navire, sous l'action d'un vent soufflant en tempête, se couche sur le flanc.

La mer est devenue furieuse ; elle est démontée.

La barre est épouvantable ; malheur au navire qui chassera sur ses ancres et qui ne sera pas sous pression, car, en moins de temps qu'il n'en faut pour faire ce récit, il sera à la côte.

« Dans le temple voisin chacun cherche un asile ? »

La plage est déserte.

La tempête durera une demi-heure, puis le ciel reprendra sa sérénité, la mer son calme, et le voyageur qui, à *l'abri*, sera resté admirant ce spectacle grandiose des éléments déchaînés regrettera peut-être qu'il ait duré si peu.

Ce fut mon cas — j'eus cependant l'occasion plus tard étant à terre, de voir d'autres tornades, mais je peux certifier que ce fut le plus souvent non sans satisfaction que j'en vis arriver la fin.

A bord, nos officiers n'eurent nullement besoin des bons offices des noirs pour prévoir l'orage et le commandant d'ajouter : « Tas de cornichons, cette tornade je l'ai vue de Marseille ! »

En un clin d'œil, le navire et l'équipage étaient prêts à parer aux éventualités.

***

Le 6 novembre nous mouillons devant Lagos, ville très importante située à 80 milles de Kotonou et à l'embouchure de l'estuaire de trois grandes rivières, dont le courant est très visible par une mer calme, à plusieurs milles au large.

Elle possède environ 60.000 habitants, noirs bien entendu. Elle est le chef-lieu de la grande colonie anglaise qui comprend le Bénin et le royaume de Sokoto.

Depuis le Dahomey, le littoral est absolument plat et boisé, et il en sera encore ainsi jusqu'au mont Cameroun, c'est-à-dire pendant environ 900 milles.

Lagos est la résidence d'un gouverneur anglais.

Le commerce français y est représenté par plusieurs factoreries importantes ; son trafic, celui de la côte, y est considérable ; malheureusement et c'est ce qui lui fait le plus grand tort, l'estuaire de Lagos n'est pas accessible aux navires d'un tonnage même moyen.

La raison en est que ce point manque de fond et que la barre est des plus mauvaises de la côte.

Les gros vaisseaux sont contraints de mouiller à trois milles au moins de la côte et de transborder leurs fûts sur de petits vapeurs spéciaux.

Dans son cadre de forêts, au fond de son estuaire, Lagos offre un coup d'œil féerique. Son climat est très chaud et, est-il besoin de le dire, malsain.

Cette ville se trouve par 1° et quelques minutes long. E. et près de 6° lat. Nord.

De Lagos nous faisons route pour Akassa.

Akassa est Anglais. Il se trouve sur le cap Formoso, à deux cents milles environ au nord-est de Lagos et par – environ — 4° lat. N. et 3° 30' long. E., à l'embouchure principale du Niger, qui en compte six ou sept.

Pays malsain, absolument plat et couvert d'inextricables forêts prenant, comme partout sur la côte, naissance sur la plage même.

Pays de *tornades*.

Avant de se jeter dans l'Océan par ses nombreuses embouchures, le Niger s'étale sur tout le littoral et sur une superficie qui peut être évaluée à 400 milles carrés. Pays essentiellement de lagunes, du milieu desquelles, sous un soleil ardent, croissent de sombres maquis et des forêts majestueuses.

Pays magnifique et majestueux, où l'homme n'a nullement besoin de travailler pour pourvoir à sa subsistance, parce que la nature lui a tout donné avec une grande prodigalité.

Paysages enchanteurs qui n'auraient rien à envier au paradis terrestre biblique si les gerbes morbides ne rendaient, sous ces latitudes, l'existence impossible aux blancs.

Ces lagunes, comme toutes les autres, doivent leur origine à des causes physiques qui pourraient être modifiées par le travail de l'homme, car l'homme, avec le temps, arrivera à bout de tout.

La France, à une époque préhistorique, n'était-elle pas couverte de forêts immenses, de lagunes et de marécages pestilentiels ? Qui s'en douterait aujourd'hui ?

Sans remonter à une époque si éloignée, l'Algérie n'eut-elle pas aussi, pendant de longues années, un renom justifié d'insalubrité ; et les pionniers algériens — beaucoup ont succombé à la tâche — ne sont-ils pas parvenus à modifier cette situation climatérique ?

Il en serait peut-être de même dans les régions tropicales ; mais combien, il est vrai, cette nouvelle hydre absorberait de millions, de générations... et peut-être de siècles !

Le seul moyen, il me semble, serait de prévenir l'obstruction de l'embouchure des cours d'eau.

Mais est-il bien possible ?

Dans les pays intertropicaux, les pluies sont très abondantes, les tornades très fréquentes. Ces phénomènes physiques ont leur temps marqué, car l'année s'y divise en deux saisons : la période sèche et la période pluvieuse, *toutes deux sont un continuel printemps.*

Pendant la saison sèche, par suite de l'évaporation — elle est très considérable — et de mille autres causes, les fleuves et les rivières n'ont plus le même débit ; leur niveau baisse et leur courant conséquemment diminue de force.

Dans cet intervalle, l'Océan pousse ses sables vers les embouchures. Ces sables s'accumulent de jour en jour et forment d'immenses barrages alluviaux que les eaux pluviales n'ont pas eu la force de franchir.

Puis arrive la saison pluvieuse. Les eaux se précipitent et cherchent à se dégorger dans leur récipient naturel, la mer. Arrêtées par l'obstacle, elles refluent dans les bas fonds, dans les forêts ou sur les plaines qu'elles convertissent en lagunes et en flaques aux exhalaisons meurtrières.

Le plus souvent, les eaux par les fortes crues finissent par franchir l'obstacle en quelque endroit, mais jamais suffisamment pour permettre un écoulement général.

Et cette opinion, qui n'est pas seulement la mienne, est, je crois, si bien l'origine de l'insalubrité de ces pays *que cette insalubrité décroît et cesse même dans l'intérieur des terres, où les fleuves conservent leur cours normal au fur et à mesure que l'altitude grandit.*

Le bras du Niger passant à Akassa est la principale voie conduisant à Tombouctou.

Le cour de ce fleuve fut un instant en notre possession ; pour des raisons que j'ignore, il fut dans tous les cas maladroitement cédé aux Anglais.

Le Niger, avant d'arriver à la mer, arrose la partiela plus belle et la plus riche du Soudan et de la Guinée ; son cours peut être évalué à 1900 milles.

D'Akassa le Niger se dirige en droite ligne vers le nord jusqu'à Lokodiou, situé à environ 250 milles, et où il reçoit son principal affluent, découvert par le voyageur allemand Barth, le Bénoé, venant de l'est, après avoir pris sa source au nord de la colonie allemande de Cameroun, par — environ — 6° long. N. et 12° lat. E.

Du Benoé à Tombouctou, le Niger a été exploré par le Dr Barth. — De Lokodiou, par une inclinaison moyenne de 45°, le Niger se dirige vers le N. N. O. E. puis vers le S. S. O. E. pour décrire un angle immense dont Tombouctou, situé par —environ — 5° 20' long. N. et 17° 18' lat. E. E., est à peu près le sommet.

De Tombouctou, le fleuve en s'inclinant dans la direction du S. S. O, E. va prendre sa source entre le Soudan français proprement dit, le royaume indépendant de Bissandougou, au ord de la colonie anglaise de Sierra Leone et à peu de distance des sources du Sénégal.

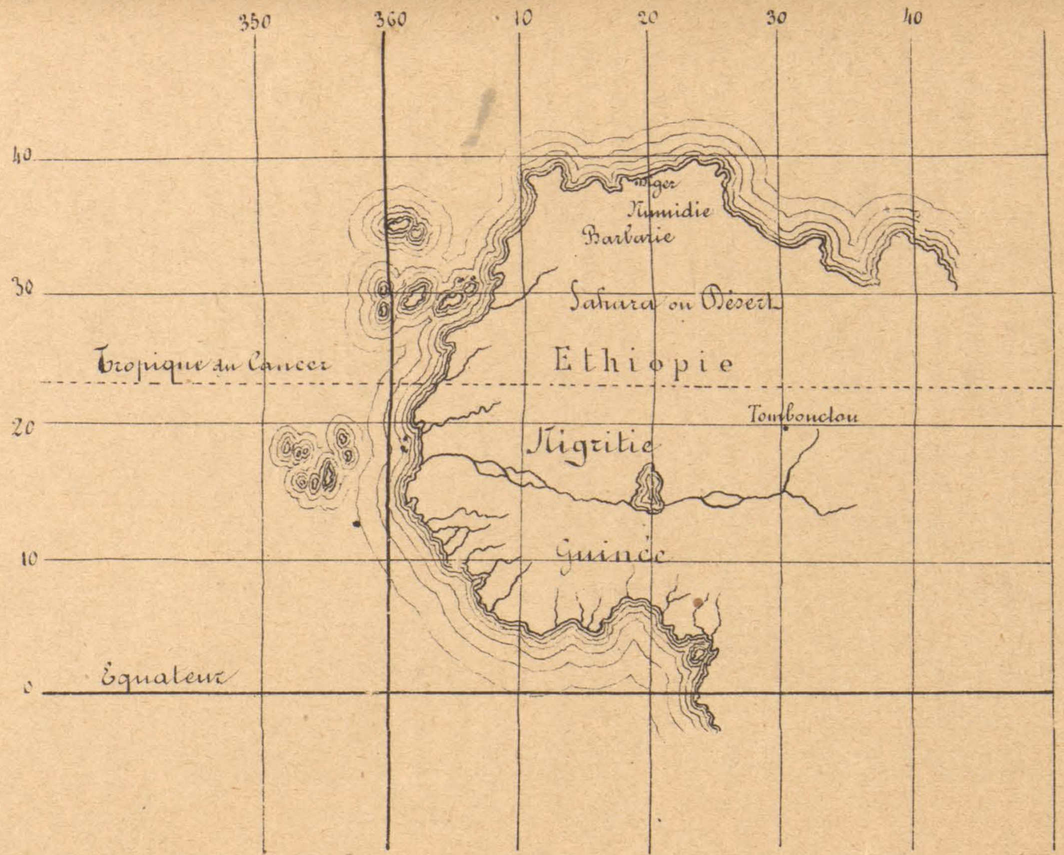
En 1750, la côte occidentale d'Afrique était encore peu connue ; c'est tout au plus si l'embouchure des fleuves est signalée sur les cartes du temps ; le tracé de leurs cours est quelque peu fantaisiste.

L'intérieur est inconnu.

Je donne ici le fac-simile d'une carte que je trouve dans « l'Esprit des Lois » T. 2. page 207.

On remarquera que le méridien initial n'est point encore celui de Paris et qu'il est fait usage de celui dont j'ai parlé plus haut dans la description des îles Canaries, placé par Ptolémée à l'île de Fer.

Le Niger, ce roi des fleuves africains, après le Congo, n'est même pas signalé, et c'est tout au plus si celui-ci est désigné par un petit filet



fac-Simile d'une carte de 1750 (Afrique) Esprit des lois
L. II. page 207.

On ignore la source du Sénégal et, on lui suppose un cours tout autre que celui qu'il a réellement.

On soupçonne bien l'existence d'une grande ville et d'un grand lac africain, mais on ne sait au juste où les placer.

C'est ainsi qu'on les présume se trouver, la première, Tombouctou, sous le 30° long. E. de Ptolémée, correspondant (environ) au 10° long du méridien de Paris, tandis que cette ville se trouve réellement par 5° et quelques minutes long. O. E.

Quant au second, le grand lac, le Tchad sans doute, il figure sous le 20e long. E. de Ptolémée, correspondant à 0°, méridien de Paris, tandis que sa position exacte est par 11° et 12° long. E.

Tandis qu'on oublie le Niger, on donne au Sénégal un cours parallèle à l'équateur et, après lui avoir fait traverser le lac Tchad, on lui fait prendre sa source à l'est de Tombouctou (voir la carte).

Si le traité de Berlin (26 février 1885) déclare absolument libre la navigation du Niger et de ses affluents, ce qui est presque illusoire, l'Angleterre exerce sa suzeraineté sur tout le delta, sur tout le cours inférieur jusqu'à Gomba et sur celui de son grand affluent le Benoé, soit sur une longueur d'environ 1,800 milles.

Le siège principal des agents du gouvernement anglais n'est ni à Akassa pas plus qu'à Bonny ou au nouveau Kalabar situés sur la côte et dans les estuaires, mais dans l'intérieur à Assaba bien en amont du point où le Niger se bifurque pour aller se jeter dans l'Océan.

Les Anglais possèdent le monopole du trafic fait dans ces limites, et ce trafic est considérable.

Les objets d'importation et d'exportation sont les mêmes que sur toute la côte.

Les naturels du bassin oriental du Niger sont bien faits et d'un noir d'ébène.

Les femmes sont, m'a-t-il été affirmé, toutes d'un physique agréable et d'un caractère doux et timide.

Les hommes y sont sobres, courageux, généralement chasseurs et pêcheurs. Ils se livrent aussi à la culture et à l'élevage des troupeaux et de la volaille.

*
* *

D'Akassa au vieux Kalabar la distance est d'environ 150 milles.

Pays toujours plat, fertile et en partie couvert de forêts.

La population, comme au Niger, est assez dense.

Le Kalabar et le Crous se jettent dans un estuaire immense.

Le vieux Kalabar est le point de jonction des pays du Bénin soumis au protectorat anglais et la colonie allemande de Cameroun.

La limite des deux possessions est, à peu de chose près, une ligne droite qui part du fond de l'estuaire de Kalabar et qui irait à la pointe Sud-Est du lac Tchad.

L'influence anglaise et allemande et l'autorité de ces deux nations ne vont guère au delà de la source du Bénoé, principal affluent du Niger. Au delà, les pays du Bournou et du Baghirmi sont indépendants et presque inconnus, comme une bonne partie du Cameroun et des territoires qui se trouvent à l'Est de cette colonie.

En partant de Kalabar, se dirigeant sur Fernando Po, on aperçoit s'estompant dans le lointain par bâbord, presqu'imperceptiblement, le mont Cameroun de 4,000 mètres d'altitude.

De Kalabar au Gabon en passant par le Cameroun, le pays est sauvage, pas cultivé, peu peuplé et couvert de sombres forêts ; il devient montueux et accidenté.

Les pluies, les tornades y sont fréquentes et la chaleur excessive.

L'île de Fernando-Po est située dans le golfe de Biafra, à 30 milles environ du continent du Cameroun, dont elle a tous les caractères.

Du vieux Kalabar à Fernando-Po la distance est d'environ 12 heures, à 10 milles à l'heure. Cette île se trouve entre les 3e et 5e degrés latitude Nord et appartient à l'Espagne, qui la possède depuis 1778. Elle appartenait précédemment aux Portugais. Sa longueur est d'environ 80 kilomètres et sa largeur de 30 kilom.

Elle est couverte en très grande partie de montagnes, dont le pic le plus élevé atteint 2,850 mètres. Pas de culture.

Les quelques noirs qui habitent la contrée s'adonnent aux travaux peu pénibles de l'élevage de la volaille et des cochons. — La côte n'offre aucun abri sérieux. — Il n'existe qu'un seul port et encore manque-t-il de fond, de sorte qu'il n'est pas accessible aux paquebots,

De Fernando-Po, que nous laissons sur notre gauche, nous prenons la direction du Cap Campo pour, de là, nous rendre à Batta.

La petite rivière qui, à hauteur du Cap Campo, se jette dans l'Océan, est la limite de nos possessions du Gabon d'avec la colonie de Cameroun.

Du Cap Campo cette limite suit une ligne droite parallèle à l'équateur pour s'arrêter à hauteur du 11e degré 30' Long.-Est. A partir de ce point la limite allemande monte perpendiculairement vers le nord.

Arrivés au Cap Campo dans la matinée, nous devons chercher le point où se trouve l'escale de Batta.

Batta est un poste perdu dans la forêt et sur le littoral ; une case, une misérable habitation, sur laquelle flottent fièrement les couleurs françaises, pavillon magnifique et sans égal, à la vue duquel dans ces pays lointains le corps d'un Français se sent secoué d'un frisson inexplicable de générosité et de fierté intransigeante.

Voilà Batta.

Pas de villages, pas de factoreries luxueuses comme dans le Golfe de Guinée ; deux ou trois cases enfoncées dans la verdure, dans la brousse épaisse ; rien pour distinguer ou simplement signaler au navigateur la demeure du chef de poste ; voilà la première station du Congo français.

Pour rendre hommage à la vérité je dois déclarer qu'à mon retour du Gabon je constatai dans la baie (??) de Batta l'exécution des premiers travaux de balisage dirigée par le service de la marine.

Le pays est couvert d'épaisses forêts.

Cette partie du Gabon est peu peuplée.

Dans la forêt, des caoutchoutiers, des éléphants. — Le pays est accidenté. — Parallèlement au littoral et à peu de distance se trouvent les montagnes dites des Sept Chaînes, qu'on peut facilement compter s'estompant dans la perspective.

De Batta nous côtoyons un pays continuellement couvert de forêts. Nous laissons sur notre gauche le petit estuaire du San Benito ou plutôt du Longa, puis le Cap Saint-Jean, qui est la pointe occidentale du mont de la Mitre, dont l'altitude est de 1200 mètres.

A hauteur du Cap Saint-Jean, l'Espagne possède une petite enclave qui comprend l'estuaire de la Mouni et les petites îles d'Elobey et de Corisco, la première en face de l'estuaire, la seconde plus au sud.

Le 9 novembre, à 9 heures du matin, nous sommes dans l'estuaire du Gabon, de Libreville, capitale du Congo français.

Dans le temps que nous passons les passes, nous voyons défiler à tribord, à une demi portée de fusil, le cap Combé et la pointe Fétiche, pays qui feront l'objet d'un autre récit; trois quarts d'heure après, l'ancre était mouillée à un mille environ devant Libreville.

Libreville est établie paresseusement sur la rive droite de l'immense estuaire de deux petites rivières navigables, le Komo et le Remboué.

Elle fait face au couchant.

Littoral généralement bas, s'élevant, insensiblement, par une succession de vallées et de collines gracieuses à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur.

Sur le bord de l'estuaire, au milieu de la ville, un monticule de 25 à 30 mètres d'altitude, au sommet duquel on parvient par deux rampes douces.

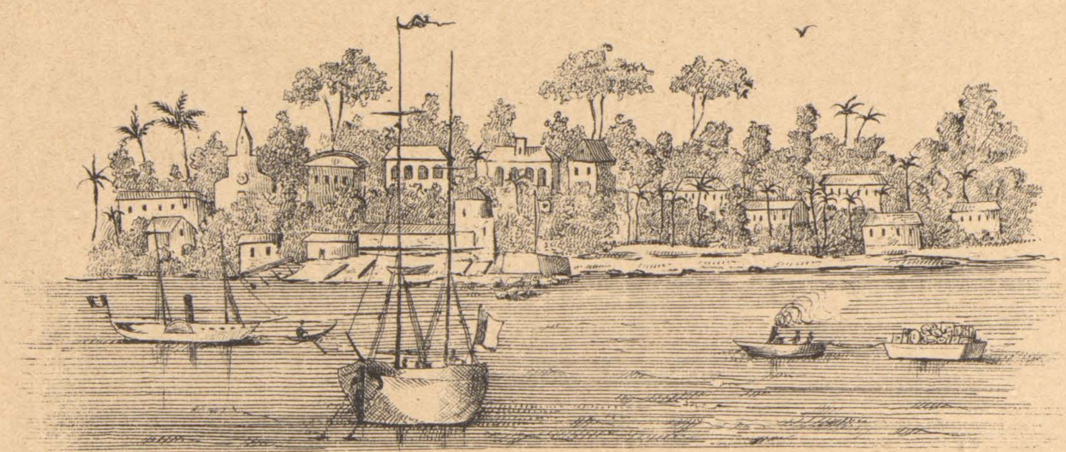
Sur cette élévation, à droite, le bâtiment de la direction de l'Intérieur; à côté, celui des Ponts et Chaussées; plus loin l'inscription maritime.

Derrière ce bâtiment, et formant angle droit, une longue construction à un étage en pierres; ce bâtiment est affecté aux magasins du gouvernement, au tribunal, au commissariat de police.

Au fond, en façade, à gauche et formant angle droit avec la dernière construction, un bâtiment massif, c'est l'hôtel du commissaire général.

Cette maison, également en pierres, fait face à l'estuaire.

Le 1er est affecté au domicile et aux bureaux de M. de Brazza. Le rez-de-chaussée est occupé par les services des postes et des contributions et par l'imprimerie.



Libreville.

Sur le prolongement de ce bâtiment et séparé par une rue, une autre construction de même modèle, c'est l'infirmerie, la pharmacie, etc.

En face de ce bâtiment et formant l'aile droite, les bureaux du télégraphe sous-marin. — A côté, l'église de Librevillē et le couvent des sœurs missionnaires.

Au bas du monticule, un petit môle, les ateliers et les magasins de la marine, de la douane et de la direction du port.

A droite et à gauche du monticule, dans le bas, de distance en distance, des factoreries au nombre d'une dizaine, quelques habitations destinées aux agents du Congo, des cases de nègres, celles de la milice composée uniquement de noirs, voilà la capitale du Congo français.

Les blancs, agents du gouvernement et des factoreries, sont au nombre de 150 au plus ; la population noire disséminée dans la brousse, est de 2000 environ.

Pas d'hôtel, beaucoup de risque de ne pas trouver de lit en débarquant et beaucoup de peine pour en avoir un le lendemain. C'est ce qui m'arriva.

Non pas que je veuille insinuer que l'hospitalité ne soit pas pratiquée dans ce pays lointain ; — au contraire, mais à l'impossible nul n'est tenu. — Un commis de factorerie, un agent du gouvernement sont *à peu près* certains de trouver un gîte qu'ils disputeront aux rats ; l'un et l'autre sont attendus. — Mais un touriste, qu'est-ce que c'est que ça ? Ce n'est pas prévu, il doit se ... *débrouiller*.

Je m'estimai très heureux de trouver le second jour de mon arrivée, grâce à l'obligeance d'un agent de factorerie, une petite chambre de 6 à 7 mètres carrés, dans une case en bois couverte en feuilles de cocotier et établie à même sur un sol puant le marais.

Comme meubles : une chaise, un petit lit en fer, que nos jambes allongées dépassent de vingt centimètres au moins ; sur ce lit un matelas (?) en feuilles de cocotier, parmi lesquelles je jurerais qu'il s'était glissé des branches, puis deux draps.

Des moustiques féroces, des rats gros comme des lapins et grimpant cemme des singes, complétaient l'ameublement. — Je ne parle pas du voisinage et de l'indiscrétion de serpents gris de

deux mètres, hôtes habituels des friches qui entourent les cases et que je parviens à tenir à distance la nuit en tenant une lampe continuellement allumée.

A l'exception de la case dans laquelle je suis et qui est située à 1 kilomètre de Libreville, toutes les factoreries et quelques cases de noir sont construites sur pilotis. — Ces habitations, à vérandas circulaires, toutes en bois, sont fort coquettes et comportent tout le confortable (?) possible sous ces latitudes.

Une belle promenade plantée de cocotiers et de manguiers, parallèle à la plage et à 4 ou 5 mètres de celle-ci, relie la mission catholique aux villages noirs de Glaz et de Pira aux guinguettes bruyantes.

Le sol de Libreville est humide, fangeux en beaucoup d'endroits et, partout, dégage des miasmes qui sont parfois suffocants.

Au nord, à 800 mètres de Libreville, par un chemin ravissant, à travers une végétation d'une magnificence indescriptible, on arrive au village noir du roi (?) Louis ; puis, à une demi-portée de fusil, sur la droite, à l'immense et magnifique domaine de la mission catholique, résidence de M^{sgr} Lebert, vénérable ecclésiastique ayant *quarante années* de Gabon.

Un bonhomme noir, parlant assez bien le français, les pieds nus, un pagne autour des hanches, un petit veston de calicot, un chapeau canotier, en paille, une pipe en terre dans la bouche, voilà le roi Louis. — Roi sans royauté, qui se.... démocratisera et voudra bien vider avec vous une bouteille de vin ou de bière à la condition que vous la lui..... payiez.

Pour les grandes circonstances, l'arrivée d'un amiral, une fête religieuse par exemple, le roi noir — il est catholique — abandonne le pagne et le veston. Il endosse l'uniforme, un vieil uniforme d'officier.... espagnol, lui venant de son père qui lui-même le tenait de ses aïeux.

Un jour que nous lui avions payé une bouteille qu'il vida consciencieusement, il nous exprima cette doléance :

Est-il admissible, Messieurs, qu'un roi français (*sic*) soit réduit au port d'un uniforme espagnol.

Si encore ce vêtement était neuf ? mais il ne tient plus ; il *commence* à être mangé des mites. — Je n'ai plus d'épaulettes !

Pauvre roi français !

La mission catholique est un domaine de plusieurs milliers d'hectares de forêts et de plantations.

Elle comprend une belle chapelle, des bâtiments d'exploitation, des ateliers, une distillerie où la mangue, beau fruit au reflet d'or, inutilisée dans le pays, est convertie en eau-de-vie, et une école où les jeunes garçons noirs apprennent à lire et à écrire, en même temps qu'on leur enseigne un métier.

Avec une persévérance de tous les instants, les pères missionnaires sont parvenus à créer une musique, qui ne manque pas d'harmonie.

Inutile d'ajouter que tout ce petit peuple est catholique, comme une bonne partie des noirs de Libreville.

Les missionnaires sont, avec juste raison, fort vénérés dans le Congo français. — M^{sgr} Lebert, évêque du pays, jouit d'une influence morale telle, qu'il est très souvent choisi comme arbitre des *palabres* portées de très loin devant lui ; il n'est pas d'exemple que des noirs aient appelé d'une de ses sentences.

Au sud-ouest de Libreville, c'est-à-dire à gauche en faisant face à l'estuaire, se trouve le marais de Pira, grande flaque *absolument infecte,* au comblement de laquelle travaillent les condamnés de droit commun.

Plus loin, sur le même chemin, est le village noir de Glaz, siège d'une mission protestante anglaise et de plusieurs importantes factoreries étrangères. — Ici les noirs sont protestants et parlent l'anglais.

Ce chemin se prolonge encore de quelques centaines de mètres à travers une brousse inextricable et des marigots puants, jusqu'à l'embouchure d'un ruisseau guéable à marée basse.

Au fond de l'estuaire, l'embouchure de deux petits cours d'eau navigables, le *Komo,* qui vient du nord, et le *Remboué,* qui vient du sud est, prenant tous deux leur source sur le versant occidental du mont de Cristal.

Partout un panorama de paysages impossibles à décrire ; partout la nature dans sa majesté fière.

L'estuaire offre un mouillage absolument sûr, mais son accès est difficile surtout dans la nuit. — Sur cet estuaire, dit M. Onésime Reclus « règne un climat néfaste par la chaleur humide que » nargue le noir et qui tue l'Européen ; la température pourtant

» n'y dépasse guère 32 degrés ; les pluies y sont longues, exces-
» sives. »

C'est l'exacte vérité.

En face de Libreville, sur la rive gauche de l'estuaire se trouve le Gabon proprement dit, pays du roi (?) Denis, et la pointe Fétiche.

La pointe Gombé est la plus occidentale du Gabon ; elle est distante de Libreville d'environ 12 milles.

C'est à l'extrémité de cette pointe et à son point culminant qu'on établit le phare signalant aux navigateurs l'entrée du Gabon. Ce phare est à une altitude d'environ 60 mètres ; la tour est en tôle et d'environ deux mètres de diamètre à sa base.

Du garde-fou qui entoure le fanal la vue s'étend très loin sur l'Océan et plonge dans la forêt mystérieuse et séculaire qu'habite le gorille et qu'il serait téméraire de parcourir seul.

C'est avec l'aide de la dynamite qu'on est parvenu à déboiser l'emplacement nécessaire à l'installation du phare.

Généralement plate sur le littoral, quelques collines, quelques clairières, des ruisseaux, des rivières, sur la plage quelques roches de basalte, puis l'inévitable forêt, dont le silence mélancolique n'est troublé que par le chant des oiseaux et la voix caverneuse du gorille, voilà la Gabonie.

Plus loin, après avoir doublé la pointe Gombé, à 40 minutes sud, la vaste baie de Nazareth, au fond de laquelle on aperçoit l'embouchure principale du majestueux Ogoué.

De la baie de Nazareth au cap Sainte-Catherine le littoral est généralement plat, déchiqueté d'estuaires nombreux et de baies dont la principale est celle de Fernando-Diaz, un peu moins étendue que celle de Libreville.

L'Ogoué est le principal fleuve du Congo français, si j'excepte le Congo dont le cours ne nous appartient d'ailleurs pas, si ce n'est sur la partie qui s'étend de Louteté au confluent de l'Oubanghi et qui sert de limite à notre colonie d'avec l'état indépendant belge.

Le cours de l'Ogoué est d'environ 500 milles.

Il a été exploré par M. de Brazza et le docteur Ballay, actuellement Lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud à Konakry. Il est navigable jusqu'aux environs de Franceville ; son cours, bien que coupé de plusieurs chutes, est un des plus précieux auxiliaires du trafic intérieur.

Il arrose un pays riche mais malheureusement malsain, comme d'ailleurs presque toute la colonie, où la quinine est passée à l'état d'aliment indispensable ; mille essences d'arbres peuplent ses forêts ; le caoutchouc et les pointes d'ivoire y sont communs. Dans les forêts et sur les cours d'eau : le gorille, le chimpanzé et une grande variété de singes plus petits, parmi lesquels on remarque le singe à museau bleu et le singe pleureur ; une non moins grande variété d'oiseaux aux plumages radieux, des serpents monstrueux et d'autres infiniment plus petits, mais non moins redoutables ; l'éléphant, l'hippopotame et le caïman n'y sont pas rares.

L'Ogoué prend sa source entre les 2e et 3e degrés latitude sud, sur le versant occidental du plateau d'Akoukouya, à environ 100 milles du Congo et à 130 milles N.-O.-E. de la station de Brazzaville.

Il partage le bassin gabonais en deux parties à peu près égales ; ses affluents, petits et grands, sont très nombreux.

*
* *

A l'origine, en 1844, la France ne possédait dans cette partie de l'équateur que quelques bandes de terre bordant l'estuaire du Gabon.

Peu connu, réputé avec juste raison malsain, ce pays fut négligé pendant de longues années. Un moment arriva cependant où il devait être tiré de l'oubli ; c'est à l'époque peu éloignée où les nations européennes trop à l'étroit chez elles cherchaient à diriger dans des colonies nationales le courant d'émigration qui se prononçait déjà.

Des colonies il fallait en avoir, et l'Afrique devint l'objectif de l'Europe ; notre pays, pour ne pas se laisser devancer, suivit ou plutôt précéda le courant. — Il se souvint du Congo et c'est alors que M. de Brazza se présenta.

A l'inverse de M. Stanley, qui fit la conquête du Congo Belge au moyen de la force brutale et dispendieuse — je doute qu'il eût pu faire autrement — au lieu de cette méthode, M. de Brazza,

d'un autre caractère que le hardi explorateur anglais, M. de Brazza employa la plus grande douceur, la justice, la persuasion, et c'est par ce moyen relativement moins coûteux, qu'il acquit pour notre pays une colonie plus grande que l'Algérie *mais qui ne vaudra jamais celle-ci.*

Sous la haute direction de M. de Brazza et de son auxiliaire M. de Chavanne, le pays est administrativement divisé en postes et en stations sous la surveillance d'administrateurs coloniaux.

Les principaux points de la colonie sont Libreville, chef-lieu, Franceville sur l'Ogoué, Brazzaville sur le Congo et Loango sur l'Océan, entre les 4e et 5e degrés latitude sud.

Brazzaville, située un peu au-dessous du 4e degré latitude sud, à environ 200 milles de la mer, est mise en communication périodique avec Loango, au moyen de caravanes de noirs qui remplissent l'emploi de bêtes de somme — les chevaux et les mulets sont *absolument* rares — moyennant un franc, en marchandises, par kilogramme.

Le Congo Français a pour limites :

Au nord une ligne droite parallèle à l'équateur, partant du cap Campo et allant jusqu'à 11° 30' longitude est ; *à partir de ce point elle est indéterminée.*

A l'ouest par l'Océan ;

A l'est par l'Oubanghi, un des grands affluents du Congo et par le Congo lui-même ;

Au sud, par la colonie portugaise de Landana et une enclave appartenant à l'Etat indépendant belge comprise entre la colonie de Landana et la rive droite du Congo, en amont de son embouchure et à 60 milles environ en aval de Brazzaville.

Le Congo français est quelque peu accidenté. De nombreuses collines, des plateaux, quelques montagnes peu élevées telles que celles des Sept Chaînes, de la Mître, d'Eristol, de Magomba et de Strauch. — Quelques rares plaines, trop d'eau, partout une végétation exubérante, peu de plantations pour ne pas dire pas du tout, des fonctionnaires, des factoreries, des fièvres partout et des colons nulle part ; voilà à grands traits la physionomie du Congo français, pays magnifique mais impossible, dans lequel, dit avec vérité M. O. Reclus, « l'acclimatement est une longue méditation sur la mort. »

*
* *

Je n'ai vu qu'une faible partie du Congo et encore ne l'ai-je vu que superficiellement; les fièvres qui me prirent violemment après un mois de séjour dans le pays ne m'en donnèrent pas tout le temps. J'ai cependant vu et questionné, et mon opinion, qui peut être erronée, j'en conviens, est la suivante :

Le Congo ne me paraît pas colonisable.

Il ne sera jamais qu'*une colonie de fonctionnaires et de trafic*, et encore le trafic actuel ne s'exerce-t-il pas au profit de notre pays.

S'il est vrai qu'un des grands rôles de nos colonies est de servir de débouché à notre industrie nationale, ce but est loin d'être atteint au Congo !

J'ai pu constater que les neuf dixièmes des marchandises de traite importées dans nos possessions de la côte occidentale d'Afrique sont d'origine allemande, anglaise et portugaise.

Actuellement, que je sache, les seules recettes du Congo français sont les droits de douane et les patentes.

Les droits de douane ? ? — A ce propos je ne veux pas aller plus loin sans raconter l'anecdote suivante :

C'était sur un point de la côte, je ne dirai pas où, bien que je puisse désigner l'endroit et le lieu ; je me trouvais à terre et incidemment dans une factorerie.

On venait de débarquer une certaine quantité de marchandises à destination de cet établissement : cette expédition faisait l'objet d'une conversation animée entre un gérant et le commis blanc de la factorerie. — Ce dernier affirmait avoir, à l'insu de la douane, fait passer un stock important de marchandises et n'avoir pu faire davantage. - Ils allaient poursuivre lorsque le gérant s'aperçut de ma présence : Taisez-vous, dit-il rapidement et bas à son interlocuteur, — pas assez bas cependant pour que je ne l'entendisse – taisez-vous, ce monsieur, que personne ne connaît, pourrait bien être un..... inspecteur de douanes.

J'ai dit que le Congo ne me paraît pas colonisable. — En voici les raisons :

1° Son climat est des plus meurtriers ; la fièvre, pour ne parler que de cette maladie, existe chez le blanc à l'état permanent accompagnée d'accès violents et périodiques. — Et cependant le blanc ne se livre à aucun travail manuel fatigant.

2° Le sol généralement couvert de forêts et de brousse est d'un défrichement impossible, tellement il serait dispendieux.

3° Le climat déjà dangereux le deviendrait davantage — en admettant le possible — par les émanations palustres que dégagerait un sol humide, retourné et défoncé par la charrue, en admettant qu'on pût faire usage de la charrue. D'ailleurs en supposant ces obstacles surmontables, il faudrait sacrifier vingt générations de blancs pour donner à cette contrée un semblant de salubrité.

4° Nos chevaux ou mulets, ni ceux importés de l'Amérique du Sud, ne peuvent vivre sous ce climat. — Cela est notoire dans le pays.

5° Le pays manque de bêtes à cornes, et il est impossible d'y acclimater celles que j'y ai vu importer de Mossamedes, colonie portugaise située vers le 15e degré latitude sud. — Seuls, ou à peu près, les bœufs de la côte de Guinée peuvent y vivre ; mais ces animaux ont plus de méchanceté que de force, et leur taille ne dépasse pas celle d'un âne algérien.

6° Ne pouvant travailler comme il le fait dans nos pays, le blanc serait contraint de recourir à la main d'œuvre des noirs, mais le nègre du Gabon, essentiellement et absolument paresseux, n'est propre à rien.

Et cela est si vrai que le gouvernement du Congo est contraint, pour s'assurer une main d'œuvre, d'envoyer sur la côte de Crou et des Minas engager des noirs plus laborieux, *moins paresseux* devrais-je dire.

D'ailleurs la paresse des Gabonais et leur état d'infériorité étaient déjà notoires, à l'époque de la traite, puisque les Anglais, qui étaient alors à peu près les seuls à fréquenter les marchés de ces pays, écoulaient dans les colonies étrangères les esclaves originaires de ces contrées. — Ils n'en voulaient pas pour eux.

Et qu'y ferait-on dans cette colonie, où les légumes de nos pays ne viennent que *très difficilement ?*

Des céréales? pour qui ? Le nègre ne se nourrit que de manioc, qui ne lui coûte rien, et les blancs sont trop peu nombreux pour consommer la production.

Quant à l'écoulement de ces grains en Europe ou en France, il n'y faudrait pas songer, le frêt absorberait la valeur de la marchandise.

Reste le café, mais le caféier ne me semble pas y venir très bien. — Il resterait l'exploitation des forêts.

Mais ce n'est plus là de la colonisation, c'est de l'industrie, et cette industrie n'est à la portée que des capitalistes.— En général, le colon qui s'expatrie si loin a plus de courage et d'espérance que d'argent dans la poche. Le Gabon *est et restera bien longtemps encore* une colonie de trafic et de traite ; et ce commerce ne pourra devenir *très considérable* que le jour où notre industrie, mieux protégée, pourra efficacement lutter contre la concurrence étrangère.

De tout ce que je dis ici on prendra ce qu'on voudra. — Je peux me tromper, je désire même être dans l'erreur ; j'en ai probablement commises quelques-unes, mais ce que je consigne n'est que mon avis à moi, mon humble avis.

***

Les nègres du Gabon, généralement portés à l'ivrognerie, ne sont ni agriculteurs, ni pasteurs ; leur principale occupation est la chasse, la pêche, la danse toujours lascive et malpropre et le sommeil. — Tout au plus travaillent-ils pour se procurer le numéraire nécessaire à la satisfaction de leurs vices.

Leur nourriture consiste plus spécialement en poissons frais et fumés, en fruits que les bois donnent abondamment, en bananes presque aussi grosses que des concombres et qu'ils font cuire, en riz et en manioc, leur principal aliment.

Comme boisson, de l'eau, du vin de palme et de l'alogou, espèce d'eau-de-vie très forte qu'hommes et femmes absorbent en grande quantité.

Le manioc est à peu près la seule plante qu'ils cultivent, et quelle culture ? quelques boutures fichées dans le sol au milieu des friches.

Le manioc est un tubercule dans le genre de la patate, mais beaucoup plus gros, c'est plutôt une racine comestible. — Mangé vert, il empoisonne rapidement, aussi les noirs ne l'utilisent-ils qu'après lui avoir fait subir une préparation qui fait disparaître le toxique : après avoir été lavée et râpée, la racine est pressée, cuite, puis réduite en farine, avec laquelle ils forment la pâte qui constitue l'aliment.

A ces aliments il convient d'ajouter, entre autres fruits assez communs entre les tropiques, l'avocat, espèce de beurre végétal, l'ananas, le chou palmiste, l'arbre à pain et le coco.

L'arbre qui produit ce dernier fruit ressemble au palmier-dattier ; le tronc est moins gros mais plus long ; il atteint jusqu'à 20 et 25 mètres de hauteur.

Son feuillage est peut-être moins épais que celui de nos dattiers.

Comme ces derniers, il produit des régimes qui comportent jus qu'à 30 fruits de forme ovale et de 15 à 20 centimètres de diamètre.

L'écorce de ce fruit est très épaisse ; elle sert à faire des cordages et des étoffes grossières. Le fruit est contenu dans une noix très dure et d'une seule pièce ; la paroi intérieure de cette noix est tapissée d'une matière blanche et grasse, dont on peut extraire de l'huile ; le cœur de la noix consiste en un liquide très clair, cristallin, d'un goût sucré, absolument frais et très agréable à boire.

Lorsque le fruit est sec, ce liquide se solidifie et se convertit en une amande.

Le Gabonais et, par cette qualification générale, j'entends les Pahouins, Pongoués, Coplopez et autres aborigènes du Congo français, sont d'une taille moyenne ; quelques-uns sont de beaux hommes, mais ils constituent l'exception ; ils sont loin de valoir les Kroumans (homme de la côte de Krou).

Les Gabonaises proprement dites sont d'assez belles femmes, aux traits assez réguliers : quelques-unes peuvent passer pour jolies.

Il n'en est pas de même des femmes des autres tribus, des Pahouines par exemple : petites, mal bâties, éreintées par le travail, les jambes cagneuses, les chairs des bras souvent tuméfiées par des bracelets trop étroits, dans la physionomie les traits du gorille, le corps littéralement nu, les parties génitales à peine cachées, exhalant une odeur infecte, auprès de laquelle celle de l'Arabe et du chacal n'est rien ; la femme pahouine, comme plus que toutes les noires d'ailleurs, comme la femme arabe d'Algérie, est une bête de somme.

Les noirs sout polygames. — La femme s'achète tout comme chez nos Arabes d'Algérie ; la fortune du noir est en proportion du nombre de ses femmes. — La femme noire est prolifique, susceptible de dévouement et a une grande inclination pour le blanc. Mariée à lui — d'après les usages noirs — elle devient fière et demeure très souvent fidèle à son mari.

*
* *

Les noirs sont généralement idolâtres, et l'appas du lucre les tenaille fort. — Je tiens de Msgr l'évêque Lebert que les missions sont souvent contraintes de payer les parents dont elles veulent élever les enfants ?

Les jeunes se laissent assez facilement convertir au christianisme ; le faste relatif des cérémonies catholiques en impose beaucoup à ces imaginations obtuses et superstitieuses.

Ils sont tous illettrés. — Leurs arts consistent dans la fabrication des pirogues, des bancs, des sagaies, espèce de javelots, et des cabanes.

Quelques-uns sculptent grossièrement le bois et même l'ivoire.

Ils aiment la musique et la danse avec passion. — Dans certains endroits proches des factoreries, l'instrument préféré est .....l'accordéon.

Leurs principaux instruments sont : la lyre surmontée d'une calebasse dans laquelle ils chantent et qui répercute le son ; un tronc d'arbre creusé sur lequel ils frappent ; un tonneau défoncé avec lequel, au moyen d'une peau de bête, ils ont fait ... une samboumba, la samboumba espagnole classique de Noël.

Souvent une caisse à pétrole servant de tambour suffit à leurs réjouissances et à leurs danses qui durent jusqu'au matin.

Les danses sont toutes absolument érotiques et immorales pour nous. — Les femmes ne prennent pas part aux réjouissances des hommes, mais elles peuvent y assister.

Les noirs, hommes et femmes, font un grand usage de tabacs en feuilles, qu'ils fument dans une pipe. — Ils sont tous portés à l'ivrognerie.

Je me souviens que dans une excursion que je fis aux environs de la pointe Gombé, à 12 milles environ à l'O.-E. de Libreville, je fis boire à une belle négresse qui venait nous solliciter, un demi verre d'absinthe Pernod *pure*.

Un blanc serait tombé foudroyé, ou tout au moins fut devenu ivre-mort; notre négresse ne sourcilla même pas, tout au plus se passa-t-elle la main sur l'estomac en signe de satisfaction.

Dans le Haut Congo et principalement sur l'Oubanghi, les noirs sont cannibales.

Le trafic du Congo consiste en marchandises d'Europe et d'Amérique échangées contre des bois de teinture, d'ébène en grande quantité, du caoutchouc, de l'ivoire, de l'huile de palme et très peu de café.

Le commerce fait par les factoreries se chiffre par millions.— Notre industrie nationale ne trouvera, comme je l'ai dit plus haut, un débouché dans nos colonies que lorsque les produits similaires étrangers seront frappés à leur entrée de droits suffisamment élevés, qui nous permettront de redevenir maîtres chez nous.

L'esclavage aboli de fait existe encore en principe au Congo et même dans Libreville, où j'ai trouvé des esclaves que leur condition fait dénommer « Chaca. » — Esclaves de noirs bien entendu.

Si invraisemblable que cela soit, cela est ; je l'ai vu de mes yeux, de mes yeux vu.

Qu'on leur donne ici le nom de domestiques, peu importe, là-bas ils sont esclaves.

En résumé, la colonie du Gabon est encore dans sa genèse, et il est difficile d'apprécier sans préjuger ce qu'elle deviendra ; mais pour ce qui est de la colonisation proprement dite, elle me paraît, comme je l'ai plus haut, impossible avec l'élément blanc sur l'acclimatation duquel il ne faut pas compter ; elle paraît non moins impossible avec l'élément noir paresseux et indolent, qui opposera toujours la force d'inertie. — Il n'existerait qu'un moyen d'une application impossible de nos jours : le rétablissement de l'esclavage et l'usage du fouet.

C'est l'avis de plusieurs navigateurs avec lesquels je me suis trouvé en rapport ..... et de plus d'une personne, que je ne nommerai pas, habitant cette colonie.

Là-bas on le dit doucement ; moi je l'écris, ma franchise dût-elle m'attirer l'animadversion de ceux qui ne sont pas allés dans ces pays et qui ne connaissent pas le noir.

Je dois ici arrêter ma relation. — Les fièvres dont j'ai été atteint dans cette contrée m'ont contraint de rentrer au pays et m'ont empêché, comme je l'eusse désiré ardemment, de faire partie d'une exploration dans le centre de l'Afrique. — Aujourd'hui, débarrassé des fièvres que j'ai appris à combattre, l'expérience des voyages m'est restée, et je ne désespère pas de retourner un jour ou l'autre dans ces pays, qui exercent une si mystérieuse fascination sur ceux qui les ont vus de près.

Avant de terminer, je crois pouvoir donner, à titre de curiosité pour beaucoup, le fac-simile du certificat qui est délivré à toute personne qui a passé la ligne ou les tropiques, et qui a reçu le baptême avec les solennités que tout le monde connaît :

Ici la date du passage de la ligne.

ROYAUME DE L'ÉQUATEUR

EXTRAIT DE BAPTÊME

CATHÉDRALE DE LA ZONE TORRIDE, LE 18

Aujourd'hui ..... 1890, M...... (passager ou marin) à bord du......... le.......... a été baptisé dans toutes les formes et la pompe qu'exige cette cérémonie, selon les lois et canons de notre religion.

Fait en notre Palais archiépiscopal de la ligne.

Le Cardinal du Tropique, Grand Légat
de la Zone torride,

SIGNÉ : IRIS.

Le Commissaire général,
Grand Chancelier de l'Ordre du Zénith,

SIGNÉ : ÉOLE.

Pour extrait conforme au Registre,

Le Sous-Commissaire de la Marine, délégué
à bord du. . . .

SIGNÉ : X...

Le roi de l'Equateur,

SIGNÉ : NEPTUNE.

(Ici le Sceau de la Marine et du Service à la mer.)

Janvier 1891.

CLÉMENT QUIÉVREUX.

Inscriptions de la Maurétanie Césarienne

RECTIFICATIONS

Les chaleurs de l'été ne nous ont pas permis de poursuivre nos recherches archéologiques pendant le trimestre écoulé. En attendant la découverte de nouveaux documents épigraphiques, nous croyons faire œuvre utile en signalant aux savants qui mettent la dernière main au deuxième volume du supplément au Corpus I, L. t. VIII, quelques rectifications à faire aux inscriptions de la Maurétanie Césarienne.

I

L'inscription n° 10949, provenant d'Altava (Lamoricière), aujourd'hui au Musée d'Oran, n'a pas été reproduite exactement, comme on le voit en comparant le texte du Corpus au fac-simile ci-dessous :

TEXTE DU CORPUS

*au*G · NEMESI · *sacr*
IVLIVS · GERMA
NVS · DEC · AL · TRH
PRAEPOSITVS · Co
II · SARDOR · PR · CLXVIIII

FAC-SIMILE



On remarquera que la première ligne sur la pierre est gravée entre deux moulures et que la première lettre de cette ligne **G** touche la moulure, et ne laisse aucune place à gauche pour deux autres lettres. De même, à droite, après **NEMESI**, aucun mot n'a jamais existé. Les restitutions *au* et *sacr* ne sauraient donc être maintenues. Mais quelle est la signification de **G·NEMESI**? Nous ne voyons pas la possibilité de le traduire par *G(enio) Nemesi(s)* *Nemesi* est forcément un génitif. Est-ce un nom d'homme? nous ne le pensons pas. Est-ce celui d'une divinité locale? Il est étonnant, si nous avons affaire à un dieu qu'il manque l'épithète *augusti*. Il y avait un peuple de Gaule qui se nommait les *Nemesii* (C. I. L. XII, p. 1). Julius Germanus était peut-être de là. Nous laissons à de plus savants le soin de résoudre cette question.

Deux autres errata : à la 3e ligne — THR au lieu de TRH; à la 4e — C°H au lieu de C°.

II

Ephemeris vol. VII. — Inscription n° 666. — Borne milliaire trouvée, en 1880, au nord du barrage de l'Oued-Fergoug, à 8 kilomètres de Perrégaux.

Cette borne milliaire marquait le Vme mille d'une voie romaine qui se dirigeait vers le sud, dans la direction d'*Aquae Sirenses* (Hammam-bou-Hanifia). Le nom du lieu d'où étaient supputées les distances commençait par la lettre K (A K V).

Les auteurs de l'*Ephemeris* proposent de lire *a K(apite) u(rbe)* ou *a Kapite V*, par analogie avec *a Kaputurbe* de l'inscription trouvée à Tagremaret *(Cohors Breucorum). Eph. VII n° 672.*

Cette distance de cinq milles est celle qui existe entre le point où la borne a été trouvée et les ruines romaines situées près de Perrégaux et que nous avons identifiées avec *Castra nova* de l'itinéraire d'Antonin *(Voie de Calama à Rusuccuru)*[1]. Nous pensons donc qu'il faut lire *a K(astris) V*, ce qui corrobore la synonymie proposée par nous.

(1) L. DEMAEGHT. — *Géographie comparée de la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran.*

III

C'est dans ces ruines voisines de Perrégaux qu'on a découvert les deux inscriptions chrétiennes nos 47 et 48 du *Bulletin des Antiquités Africaines* (t. I p. 139 et 140). Ces inscriptions ayant été publiées d'après des copies erronées, nous les reproduisons ici en fac-simile.

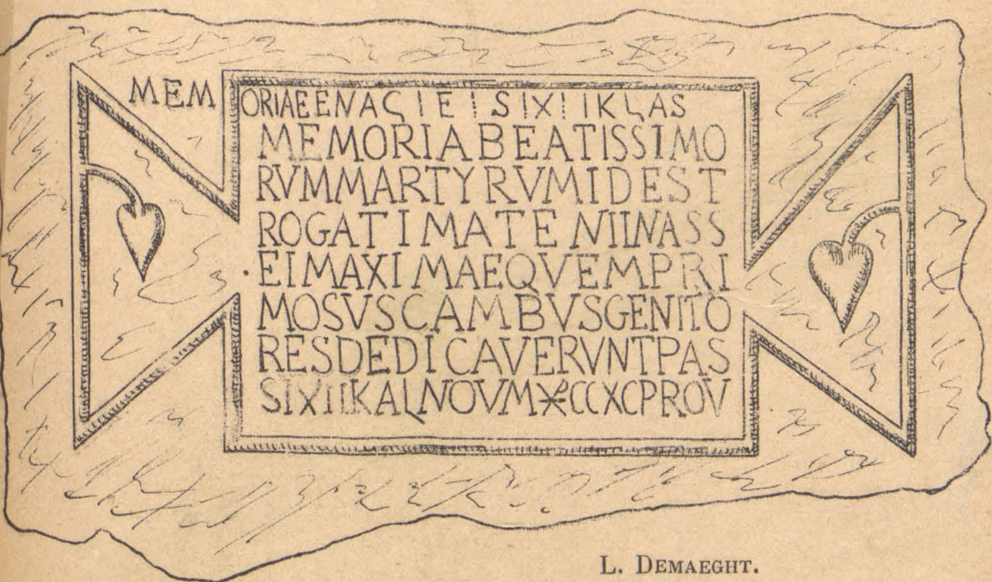




2e ligne : — A rapprocher IIΔIR du même nom à la 3e ligne de l'inscription 9835 du C. I. L., t. VIII, trouvée à Altava (Lamoricière).

IV

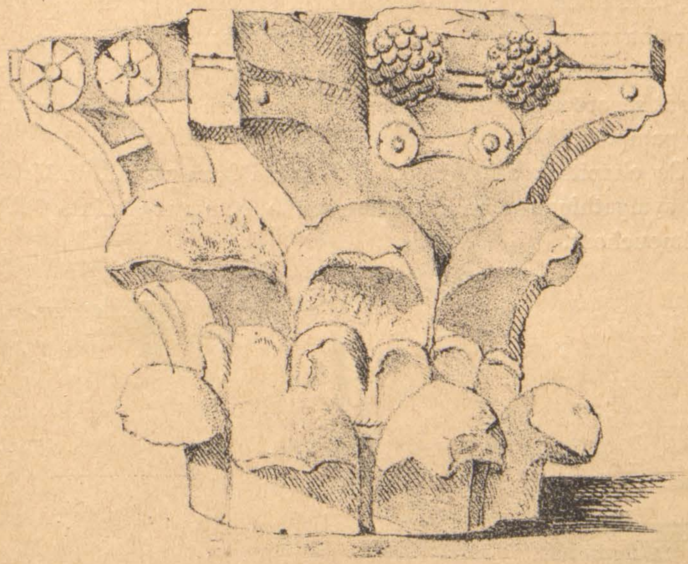
Ephemeris V VIII. — *Inscription n° 1041.* — Nous donnons ci-après le fac-simile de cette intéressante inscription, qui n'a pas été publiée d'une façon complète dans les différents recueils où elle a paru. On y a négligé, en tête de l'inscription, une ligne qui semble avoir été gravée après les autres, pour réparer une omission, celle du nom d'Ennagius (ou Ennagia), martyrisé le 12 des kalendes, le même jour que Rogatus, Matenius et Nasseius.

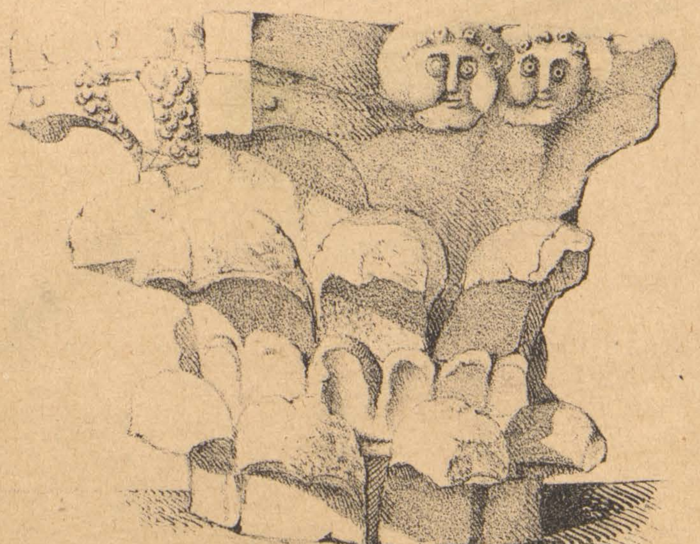


L. DEMAEGHT.

Chapiteau trouvé dans les ruines d'Albulae

(Aïn-Témouchent)





Ce chapiteau, à feuilles d'acanthe recourbées à leur extrémité, est très curieux. Il marque l'époque de transition du style

romain au style roman. L'abaque, supporté par des coins saillants ou têtes informes avec yeux en relief, est orné de figures sculptées sur chacun de ses côtés : 1° deux rosaces ; 2° deux pommes de pin séparées par un canthare ; 3° deux grappes de raisin également séparées par un canthare ; 4° deux têtes joufflues couronnées de pampres.

Ce chapiteau a été offert au Musée d'Oran par M. de Valdan, le sympathique administrateur de la commune mixte d'Aïn-Témouchent.

L. DEMAEGHT.

BIBLIOGRAPHIE

AUTOUR DU MONDE

VOYAGE D'UN PETIT ALGÉRIEN

PAR

E. DUPUIS

La librairie classique Delagrave a publié un livre de lecture à l'usage des écoles dans lequel un charmant écrivain, Mlle E. Dupuis, s'est proposé de vulgariser la science géographique sous la forme captivante d'un voyage d'aventures. Charpenté comme un roman de Jules Vernes, avec intrigues drôlatiques et péripéties émouvantes, ce voyage fantastique d'un jeune Algérien à travers les différents pays du monde fera la joie des écoliers, en même temps qu'il les initiera par l'attrait romanesque du récit aux connaissances les plus variées. L'auteur, tout en amusant le lecteur, lui apprend tout ce qu'il est essentiel de connaître sur les différentes contrées du globe. Flore, faune, productions régionales, mœurs, aptitudes et caractères des différentes races, climats, physique terrestre, sont l'objet de descriptions aussi exactes qu'attachantes. Deux cents vignettes sur bois aident à l'intelligence du texte.

Nous recommandons cet ouvrage de vulgarisation aimable, non-seulement aux enfants des écoles, mais encore à quiconque voudra faire un agréable voyage autour du monde sans quitter son fauteuil : chacun y trouvera plaisir et profit.

LES FOURBERIES DE SI DJAH'A

CONTES KABYLES RECUEILLIS ET TRADUITS

PAR

AUGUSTE MOULIÉRAS

M. Mouliéras vient d'enrichir le folklore algérien d'une traduction des fourberies de Si Djah'a d'après la légende kabyle.

A vrai dire, ces contes étaient déjà connus et, bien qu'ils aient été recueillis en Kabylie et traduits du Zaouaoua, ils appartiennent en entier à l'Orient musulman. Peut-être même ne sont-ils, comme nos contes de fées, que de très antiques anas indiens adaptés à un milieu différent.

A cet égard, il serait mieux de rechercher s'il n'y a pas autre chose qu'un rapprochement phonétique entre le Djah'a des Arabes et le *ja* ou *jana* du sanscrit, dont nous avons fait *janot*, vieux français *ian* ou *jan*, type de niais.

Dans cette vieille langue sanscrite, dont sont issus les idiomes à l'aide desquels s'est formé le français, le mot *Jaha* signifiait engendreur ou homme : *jana vatara* homme méchant dont nous avons fait, à la longue, *Jean foutre* — *Jean fesse*, du même primitif *jana* et gaélique *fas*, accroître — homme qui accroît sa fortune — avare. En plusieurs de nos départements, le diable est appelé *ian crouquette* — l'homme qui croque.

Très noble à l'origine, le mot *jana* a pris en vieillissant une acception péjorative. De là le sens d'homme burlesque qu'il a pris dans son survivant français *janot*, acception que l'on retrouve également dans la variante italienne *Zuane*. Car il est à remarquer que cette vieille expression française n'a aucun rapport avec le prénom *Jean*, fait du latin *Johannes*, lequel n'est qu'une trans-

cription de l'hébreu *iéhohhanan*, grâce de Dieu. C'est par ignorance que l'on a identifié, assez tardivement du reste, ces deux termes homophones dont l'origine et le sens sont très différents.

Il ne serait donc pas impossible qu'il y eût une communauté d'origine entre le naïf Si Djah'a et notre non moins naïf Janot. Mais je n'insiste pas, laissant à de plus érudits le soin d'élucider cette hypothèse, que je n'ai soulevée qu'incidemment et sans y attacher d'autre importance.

Quelle que soit d'ailleurs la povenance originelle des contes traduits du berbère par M. Mouliéras, on ne voit pas que l'imagination kabyle y ait ajouté grand chose. Ces récits sont tels que les racontent les Musulmans de tous pays. A Oran même, il n'est pas un indigène instruit qui ne les sache par cœur. A aucun titre ces récits ne sauraient donc être considérés comme appartenant au patrimoine intellectuel des Berbères. Ce sont des contes orientaux et pas autre chose.

La traduction qu'en a faite M. Mouliéras n'en est pas moins très méritoire. Cependant, pour quiconque a entendu raconter ces contes par les indigènes, la traduction donnée par les livres n'en offre qu'une idée très affaiblie. Ce qui fait le charme de ces contes, c'est qu'ils sont en général très épicés. Fort amusants lorsqu'on se les raconte en petit comité, ils perdent toute leur saveur lorsqu'ils passent dans une traduction écrite où l'on est obligé de voiler ou d'atténuer les traits grivois qui en font tout le piquant. Ces transcriptions émasculées n'auront jamais la saveur des récits oraux et traditionnels.

Je sais bien qu'il est scabreux de transcrire certains détails dans une langue aussi pudique que la nôtre, mais lorsque ces détails sont nécessaires à l'intelligence du récit, lorsqu'ils en sont l'âme, il faut les reproduire, en les gazant, si l'on veut, ou laisser de côté le conte, qui, sans cela, devient parfaitement insipide et même incompréhensible.

Le livre de M. Mouliéras n'en reste pas moins très précieux par le grand nombre de documents qu'il contient. Quiconque voudra désormais faire un travail sur les contes indigènes sera tenu de le consulter. Plus tard, on nous donnera peut-être des traductions moins atténuées ; mais l'honneur n'en revient pas moins à celui qui a tracé et ouvert la voie.

Maintenant si l'on considère l'ouvrage du savant professeur au point de vue de son utilité pratique, comme instrument de vulgarisation du berbère, aucun doute qu'il ne soit très favorablement apprécié.

Déjà l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger en a inscrit le texte au programme du Brevet de langue kabyle. Cette sanction, émanant des juges les plus compétents, témoigne hautement de la valeur de l'œuvre à ce point de vue spécial.

W. Marial.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE DE 1871 (1)

DANS LES CHANSONS POPULAIRES KABYLES

PAR M. RENÉ BASSET

Cette nouvelle publication du savant professeur de l'Ecole des Lettres d'Alger comprend trois chansons en dialecte kabyle, avec traduction française, notes et lexique. La brochure ne contient que 60 pages. Elle mérite cependant de fixer notre attention au double point de vue de la linguistique et de l'histoire.

Ecrites dans le dialecte de l'O. Sahel, ces chansons nous fournissent de curieux rapprochements à faire avec les autres dialectes berbères, notamment avec le Zouaoua, qui est son plus proche parent. Les continuels emprunts faits à l'arabe, et même au français, indiquent que le peuple qui parle cet idiome est en contact avec des étrangers et que, s'il n'y prend garde, l'oubli de sa langue maternelle n'est plus qu'une affaire de temps. Comme tant d'autres tribus berbères, maintenant arabisées, il ne parlera plus bientôt que l'arabe et, dans son ignorance du passé, se croira issu de quelque patriarche de l'antique Arabie. On est frappé du grand nombre de mots arabes que l'auteur de ces chansons a dû mettre à contribution pour augmenter la richesse et la variété de ses rimes. Parfois même se trouvent des vers entiers composés uniquement de mots arabes; par exemple le 131e, page 36: *Ouah'ed ma igoul istenna,* qui signifie: *Aucun ne leur dit: « Arrêtez. »* Est-ce fantaisie d'artiste ou difficulté d'exprimer la même idée en termes berbères qui a décidé le poète à s'exprimer en arabe dans ce vers aussi bien que dans beaucoup d'autres ? Quoi qu'il en soit, il serait injuste de lui contester le mérite d'avoir vaincu de grandes difficultés. De ce dialecte de l'O. Sahel, de cet instrument rebelle, le barde montagnard a su tirer des accords qui, pour les oreilles kabyles, sont extrêmement mélodieux.

---

(1) Louvain, Istas, 90, rue de Bruxelles.

Avec son érudition habituelle, M. Basset explique, commente et corrige, au besoin, le texte berbère dans ses notes substantielles, pleines de bon sens et de finesse. Ses critiques, pour être sévères, n'en sont pas moins justes. *Il n'en est pas une seule qu'on puisse réfuter scientifiquement.* M. Rinn, qui en est l'objet, n'a qu'un parti à prendre : publier rapidement une seconde édition de son travail critiqué et faire disparaître avec soin toutes les erreurs qui lui ont été signalées par M. Basset, y compris celles que notre ami a laissées intentionnellement de côté.

L'index des principales racines des mots berbères du dialecte de Bougie n'est pas la partie la moins curieuse et la moins pénible de l'intéressant ouvrage dont nous nous occupons dans cette étude. Les berbérisants y trouveront leur compte et n'auront pas assez de remerciements pour le savant infatigable qui leur a déjà livré ces mines inépuisables de renseignements que l'on appelle : *Notes de lexicographie berbère ; Manuel de langue kabyle, Loqman berbère,* etc., etc.

Au point de vue de l'histoire, est-il besoin de faire ressortir l'importance du seul document populaire que nous possédions sur l'histoire de l'insurrection de 1871 ? Le poète kabyle n'a été que l'interprète énergique de ses frères égarés, qui ne se sont point mépris sur les visées égoïstes des chefs du mouvement insurrectionnel. Toute cette famille des Mokrani, ainsi que les Bou Choucha et autres chefs rebelles que la légende française a follement poétisés sont l'objet des malédictions des misérables qu'ils ont entraînés dans leur chute. Le peuple leur demande compte, par la voix indignée de son poète, des guerriers, des vieillards, des femmes et des enfants qui sont morts dans l'année fatale qui est pour lui l'*année terrible.* Etait-ce donc pour ces parvenus qu'il a subi les effroyables désastres que l'on connaît ? Il voit maintenant, mais trop tard, que le mot sacré d'*El Djehad* « guerre sainte » n'a été prononcé par tous ces sinistres ambitieux que pour satisfaire leurs desseins secrets, et non pour jeter à la mer le *roumi* abhorré.

Par une réaction violente, mais naturelle, le Kabyle, furieux d'avoir été leur dupe, en est arrivé à vanter la bravoure de nos soldats. Il exalte la puissance de la France, il célèbre les victoires de nos généraux ! En revanche, il crible de ses traits satiriques

l'incapacité manifeste des chefs musulmans, auxquels il prodigue les épithètes les plus injurieuses.

Ces malédictions, ces lamentations et ces plaintes de tout un peuple aux abois n'ont pas été entièrement perdues pour la postérité. Un honnête homme indigné qui, la veille encore, ignorait peut-être son talent de poète, a exprimé en rimes sonores et inoubliables les malheurs de ses frères entraînés par des criminels dans la plus insensée des aventures.

L'opuscule de M. Basset jette donc un jour tout nouveau sur les sentiments qu'avaient les Kabyles, au lendemain de l'insurrection de 1871, à l'égard des chefs de la révolte. Les philosophes, les historiens et les linguistes trouveront ample matière à méditation dans cette brochure de 60 pages. Outre la haute portée purement scientifique qu'a ce travail, n'est-il pas consolant de voir que, même parmi les nations que nous supposons peu civilisées, il s'élève toujours, dans les moments de grande crise, une voix autorisée qui perpétue à jamais le souvenir des malheurs, des responsabilités, des trahisons, des lâchetés et des actes de bravoure qui ont pu marquer une époque troublée et douloureuse ?

A. MOULIÉRAS

Professeur à la Chaire publique d'arabe à Oran.

ERRATA

Page 308, ligne 35, *au lieu de*: M. Tissot rencontra de superbes orangeries, *lisez:* M. Tissot rencontra de superbes citronniers.

Les orangers ne furent pas connus de l'antiquité hellénique.

W. M.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHEOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

QUINZIÈME ANNÉE. - TOME XII

FASCICULE LV. — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1892

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1892

LA TUNISIE PITTORESQUE

(*Suite*)

BIZERTE

V

LE PORT DE BIZERTE

Comme tous les autres ports de la Régence, le port de Bizerte recevra, prochainement, un contingent de travaux qui permettra de le rendre accessible à la grande navigation commerciale.

Ce port, qui a eu autrefois une certaine puissance et quelque célébrité, offrait, par sa sécurité, un abri des plus sûrs aux agiles tartanes des pirates barbaresques. Il est aujourd'hui complètement ensablé. Les atterrissements venant de la mer, ajoutés à ceux produits par les sables et les vases, chassés de l'*Eskeul* et charriés par l'oued *Tindja*, ont relevé sensiblement le fond du sol sous-marin du lac et ont notamment contribué à rendre le chenal d'entrée du port impraticable aux navires jaugeant plus de vingt tonneaux.

Les barques de pêche et les petites balancelles de transport, d'un faible tirant d'eau, ont seules le privilège de pouvoir franchir cette passe ensablée et de venir s'abriter dans le bassin intérieur, circonscrit par la ville, qui fut l'ancien port. Tous les autres navires d'un plus fort tonnage sont obligés de mouiller au large, sur une rade difficilement tenable par les grands vents du nord et de l'est.

Les collines qui bordent la ville et la rade du côté ouest abritent cette dernière contre les vents venant de cette direction et qui règnent, généralement, pendant tout l'été.

Au pied de ces collines, la rade est assez profonde et les navires peuvent mouiller à 200 mètres de terre, par des fonds de sable

d'une bonne tenue, variant de 14 à 16 mètres de profondeur. Mais elle est très mal défendue contre les vents d'est et du nord, qui les obligent, souvent, en hiver, à dérader pour aller chercher un abri derrière l'île de Tabarka.

Sur le côté occidental de cette rade, débouche de l'intérieur, un canal de 28 mètres de largeur, sur environ 60 mètres de longueur, qui se bifurque, au milieu de la ville, en deux autres bras ou canaux secondaires. Ces deux bras, après avoir contourné le périmètre d'une île centrale de cinquante à soixante mètres de diamètre, se réunissent, de nouveau, en un vaste estuaire, qui est le seuil du lac.

Les barques de faible tirant d'eau viennent jeter leurs amarres le long des quais de ces canaux, ce qui donne à la physionomie du port actuel de Bizerte, l'aspect d'une petite Venise.

Pour le voyageur venant du large, l'entrée du chenal est des plus pittoresques ; à gauche, le long du quai, se dresse une forteresse massive de forme rectangulaire, dont les hautes murailles bastionnées ont leurs crêtes dentelées par de larges embrasures, évasées, menaçantes. Elles laissent passer, indiscrètement, la gueule de vieux canons démodés qu'on n'a pas encore songé à remplacer (1890).

C'est la Kasba, à la fois caserne et citadelle, renfermant les anciens bâtiments militaires du Bey et la demeure du Pacha qui gouvernait la ville avant le Protectorat.

A droite de l'entrée du chenal, s'élève une autre forteresse, aussi massive que la première, mais moins haute et renfermant aussi des bâtiments beylicaux : elle sert de logement à l'officier français, directeur du Génie et de l'Artillerie de la place.

Le drapeau tricolore flotte sur ces vieux remparts que ses couleurs respectées protègent contre les agressions. A côté de guérites, disposées sur les plateformes et dont ont voit dépasser le chapeau à deux pentes, par dessus les parapets, on aperçoit la silhouette des sentinelles, allant et venant derrière les embrasures, et qui veillent sur ces antiques et solennelles murailles.

Voici ce qu'en dit notre éminent géographe Elisée Reclus : « Non aussi déchue que Porto-Farina, Bizerte a même un assez grand aspect avec sa muraille flanquée de tours et sa Kasba quadrangulaire, qui s'élève à l'entrée même du chenal. Si ses

ambitions se réalisent, un jour, elle deviendra cité considérable, comme le grand port militaire des possessions françaises en Afrique. Après le détroit de Messine, nul havre ne serait mieux situé que son lac, pour abriter les flottes de guerre et pour surveiller la route du commerce la plus fréquentée de la mer Intérieure ; des promontoires voisins de Bizerte, c'est en véritables convois qu'on peut, souvent, voir passer les navires (1). »

Le coup d'œil est ravissant, dès qu'on pénètre dans le chenal. A droite et à gauche, les maisons arabes, blanches et irrégulièrement plantées se profilent jusqu'au fond du tableau, entrecoupées de coupoles et de minarets de mosquées. C'est la porte de l'Orient !

Le long du premier chenal, en arrière des forteresses, sur chaque côté de ses deux bras secondaires, ces maisons, plantées à l'aventure sur les deux rives, se pressent les unes contre les autres, baignant presque dans l'eau, qui reflète leurs façades blanches, et dont elles ne sont séparées que par des quais très étroits et mal alignés.

Rien n'est plus étrange pour l'Européen, rien n'est plus agréablement pittoresque, que cette entrée du port de Bizerte, dont le cachet oriental n'est pas encore détruit par les lignes droites et régulières de la construction moderne.

Cependant la main habile de nos ingénieurs se montre déjà là, comme ailleurs. Depuis 1883, bien des améliorations se sont réalisées. Le service des Travaux publics a fait exécuter des dragages qui ont en partie désensablé le chenal reliant le port à la mer et amené son fond aux profondeurs de trois mètres. La jetée en enrochements, enracinée sur le côté ouest, au pied de la grande Kasba a été renforcée et poussée, en prolongement, jusqu'aux fonds de 5 mètres, protégeant ainsi l'entrée du chenal contre la houle venant du large. On a restauré et mis en état de service les murs de quais qui avaient été trouvés dans un délabrement voisin de la ruine.

A soixante mètres environ de l'entrée du chenal, que nous franchissons sur une embarcation venue à notre rencontre, nous

---

(1) *Géographie Universelle*, t. XI, p. 272.

mbouchons le bras est du canal et, peu après, nous prenons erre sur les quais de l'île centrale.

Le bras ouest, qui n'a pas plus de 14 à 15 mètres de largeur à certains endroits, forme un coude qui court le long des maisons élevées sur ses rives, reliées entre elles par trois ponts. Le bras de gauche, plus large et plus profond, est couvert de petits navires et de barques de pêche. Il contourne la partie orientale de l'île ; puis, les deux bras du canal viennent se rejoindre derrière elle pour s'enfoncer dans le lac, qui va s'élargissant du nord au sud.

Ce dernier bras n'est coupé que par un seul pont, jadis à sept arches, reliant cette petite *cité* à la route de Tunis, qui part de ce point. Le pont porte en effet le nom de Kantara Bab-Tunis. (Le pont de la porte de Tunis).

Afin de permettre le passage des grosses barques dans l'arrière port, on a fait sauter l'arche centrale du pont, et sur cette coupure on a jeté un pont levis à double tablier, qui se relève des deux côtés pour le passage des petits navires.

En avant du pont, on aperçoit, amarré à la berge formant quai, un ponton baraqué « La Guêpe » qui sert de caserne flottante à la section de fusiliers marins établie au port de Bizerte pour les besoins du service maritime. Cette section de fusiliers-marins est commandée par un enseigne de vaisseau.

Au delà du pont, dans l'arrière port, un torpilleur prend le soleil, tout comme un grand lézard, mis à nu sur sa cale sèche en charpente. Des matelots sont occupés à peindre sa carapace vert de mer à double pointe fusiforme, qui lui donne l'aspect d'un gigantesque cigare que l'on sèche au soleil.

Ce petit navire de guerre, si pacifique sur sa cale sèche et pourtant si redoutable en mer, est chargé de la surveillance de la pêche, entre Tabarka et Tunis, ainsi que de la défense éventuelle de cette partie de la côte. Son poste, à Bizerte, n'est fixé qu'à titre provisoire.

A une centaine de mètres en arrière du torpilleur, on aperçoit les palissades, émergeant à un mètre au-dessus de l'eau, qui orment l'enceinte en bordigues de la pêcherie dont nous avons parlé.

Des améliorations sont projetées en vue de l'agrandissement du port de commerce de Bizerte, afin d'en permettre l'accès aux navires des compagnies commerciales de navigation adjudicataires des services postaux, et autres, fréquentant l'escale de Bizerte.

Le projet qui a pour but de rendre à cet antique port une partie du trafic qu'il a perdu par suite de l'incurie des générations qui nous ont précédé consisterait dans l'exécution des améliorations suivantes :

Un avant-port serait établi en prolongeant la jetée nord actuelle jusqu'aux fonds de dix mètres pour faciliter aux navires l'accès de l'atterrissage ; et par la construction d'une deuxième jetée à peu près perpendiculaire à la première, enracinée dans la partie est du rivage.

Ce premier bassin, convenablement dragué, pour recevoir les navires de fort tonnage qui auraient à mouiller éventuellement, ou à évoluer afin de pouvoir prendre l'entrée de la passe, servirait en même temps d'abri aux navires surpris par le mauvais temps, lesquels trouveraient un refuge sans avoir besoin de pénétrer dans le port.

Entre ces deux jetées maritimes formant l'avant-port, une nouvelle passe, en rapport avec les besoins du commerce et de la navigation contemporaine, serait ouverte par le moyen de dragages, dans les dunes sablonneuses situées à l'est du chenal actuel. Elle aurait environ 140 mètres de longueur sur une largeur de 75 mètres, constituant ainsi pour les gros navires une entrée directe dans le lac.

Les dragages provenant de l'ouverture de cette nouvelle passe, poussés jusqu'auprès des pêcheries, donneraient des remblais considérables permettant d'établir des terre-pleins conquis sur le lac et nécessaires pour l'établissement des docks et édifices d'utilité publique.

Les emplacements ainsi conquis sur le lac seraient allotis et divisés convenablement en rues et places, qui ne tarderaient pas à donner naissance à une ville nouvelle, véritable quartier européen et maritime du port de Bizerte.

Un projet de traité est préparé en ce sens, en vue d'accorder à la compagnie concessionnaire un bail à long terme avec des droits d'exploitation préalablement déterminés.

Cette compagnie, à la tête de laquelle se trouvent des ingénieurs habiles et des hommes d'initiative tels que MM. Couvreux, Hersent et Lesueur, aurait le droit exclusif de l'exploitation des pêcheries dans les eaux du lac. Elle aurait le monopole de l'affermage des pêches maritimes sur le littoral, entre la Calle et le golfe de Tunis.

Ce dernier fermage produit actuellement 75,000 piastres de redevance par an à l'Etat tunisien. Ce serait donc une somme égale (45,000 francs) que le trésor beylical abandonnerait aux concessionnaires.

La compagnie aurait aussi le droit de percevoir à son profit, pendant toute la durée de la concession, un droit de tonnage, préalablement débattu, sur tous les navires qui entreraient dans le port.

La propriété des terrains conquis sur le lac lui serait également attribuée, sauf les réserves nécessitées pour l'aménagement des rues et places et la construction des bâtiments publics, communaux ou de l'Etat.

Enfin, la Compagnie concessionnaire, outre ces avantages, recevrait une subvention, dont le chiffre à prélever sur la réserve du Trésor tunisien, reste à déterminer par le gouvernement du Bey.

Moyennant les avantages énumérés ci-dessus, la Compagnie concessionnaire aura à exécuter à ses frais, risques et périls, la totalité des travaux que comporte le programme élaboré par la Direction des travaux publics et approuvé par le Conseil général des Ponts et Chaussées.

Cette combinaison financière aura pour effet de doter Bizerte d'un port de commerce plus en rapport que celui, très insuffisant, dont on dispose, avec les besoins de la navigation contemporaine ; plus en rapport surtout avec l'avenir qui est réservé à cette remarquable situation maritime.

De plus longs détails seraient oiseux. On comprendra, au surplus, que cette question, n'étant encore qu'à l'état de projet, elle nous impose une certaine réserve, que le cadre purement descriptif et littéraire de cette monographie ne nous permet pas de franchir

VI

LE PORT DE BIZERTE ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Deux ans se sont écoulés depuis le jour où nous écrivions les lignes qui précèdent. Deux siècles, pendant lesquels avec les jours et les heures ont marché les travaux que nous n'avons fait qu'analyser.

C'est vous dire que les travaux sont en bonne voie ; qu'ils sont très avancés et que le temps est proche où les plus grands steamers de notre marine marchande, où les grands cuirassés de nos escadres, pourront fendre de leur guibre droite ou de leur éperon incurvé, les eaux tranquilles et protectrices du lac.

Mais à mesure que les travaux s'avancent, alors qu'ils touchent presque à leur fin, un concert de récriminations s'élève parmi les feuilles reptiliennes de la triple, et même de la quadruple Alliance.

C'est l'Italie, comme toujours, qui cherche à indisposer contre nous les autres puissances maritimes de l'Europe, qui s'obstinent à ne pas entendre ces lamentations de Jérémie et à faire la sourde oreille.

Après l'*Italia,* c'est la *Riforma,* autre journal italien, qui fait entendre ses cris de paon, en voyant que les Français cessent, enfin, d'être les naïfs, les chevaleresques, les désintéressés, qu'ils ont connus autrefois et qui faisaient couler le sang de leurs soldats et dépensaient leur or pour conquérir leur pays des mains étrangères et consacrer l'unité de leur patrie, qui ne se serait jamais faite sans le secours de la France.

C'est aujourd'hui l'*Italia militare e marina*, qui signale à l'Europe *étonnée* (?) le danger que ce port va faire courir à l'équilibre européen. La feuille italienne prétend même que nous fortifions la côte tunisienne au mépris de tous les traités. Comme on l'a fait déjà, elle s'appuie dit-elle, sur des engagements formels pris par M. Barthélemy Saint-Hilaire en 1881.

L'*Italia militare e marina* a eu bien tort de lever ce lièvre, ce ne sont pas encore de petites escarmouches comme ça, qu'elles soient lancées par l'*Italia*, la *Riforma* ou le *Morning Post*, qui nous émotionneront beaucoup.

Si nous n'avions pas d'autres raisons de nous fortifier et de nous garder, de nous défendre et nous protéger, les agissements de l'Italie et de l'Angleterre dans la Méditerranée nous y obligeraient amplement.

Est-ce la France qui a fortifié la *Spezzia* et la *Maddalena ?* Est-ce la France qui a couvert de forts et de canons *Gibraltar*, *Malte* et *Suez ?* Est-ce la France qui s'est emparée de l'*Ile de Chypre* pour en faire un camp retranché ?

Non, n'est-ce pas ! Eh bien, pour que nous ne soyons pas tout-à-fait chassés, un jour, de la Méditerranée ; pour que nous puissions y circuler librement pour les besoins de notre expansion et de notre commerce, la plus vulgaire prudence, le simple bon sens, nous commandent impérieusement de prendre nos précautions.

Il est incontestable que cette construction du port de Bizerte contrarie fortement les Italiens qui n'ont pas encore pu s'habituer à l'idée de renoncer à la Tunisie. Mais charbonnier est maître chez lui, et elle aurait fort mauvaise grâce, après les sacrifices qu'elle vient de faire pour transformer la Spezzia et la Maddalena en formidables places maritimes, de nous reprocher Bizerte.

Mais non. Elle préfère ameuter contre nous les puissances maritimes. Y réussira-t-elle ? Voilà la conclusion de l'article précité de l'*Italia militare :*

« Il nous semble que les puissances intéressées pourraient, sans encourir le reproche de fomenter de vaines querelles, rappeler notre chevaleresque voisine à la stricte observance de la parole donnée. »

« Mais qui prendra l'initiative ? Ce devrait être l'honorable S. Brin, pour la raison que l'Italie est la puissance la plus directement menacée par les fortifications de Bizerte. Le comte de Cavour, autrefois, prenait bien d'autres initiatives, et il n'était pourtant que le ministre d'un petit Etat, et il n'avait pas avec lui la moitié de l'Europe. »

Tout cela c'est prêcher dans le désert, et il est à présumer que ces appels n'auront aucun écho.

Que sont, au surplus, ces prétendus engagements pris en 1881 par M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors notre ministre des Affaires Étrangères ? Ils sont absolument nuls, et cet éminent homme d'Etat vient de les désavouer de la façon la plus éclatante.

Voici les réponses catégoriques que vient de faire l'ancien ministre aux diplomates qui lui demandaient dernièrement s'il était vrai qu'il eût pris des engagements et quelle est la nature de ces engagements :

Notre politique traditionnelle

« Bien avant nous, on avait eu des visées sur Tunis, et la question avait été étudiée par le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, dont nous avons trouvé un projet d'expédition dans les dossiers des Affaires Étrangères.

« Si nous avons quelque mérite en l'espèce, c'est de n'avoir point tergiversé plus longtemps.

« Pour ma part, j'ai saisi l'affaire des Khroumirs, qui avaient tué trois des nôtres, pour entraîner une expédition, et je n'en ai nul regret.

Le rôle de l'Italie

« Il faut bien que les Italiens s'avouent que, s'ils n'avaient pas provoqué, pendant plus de dix ans, troubles sur troubles, incidents sur incidents sur notre frontière, nous en serions, peut-être, à attendre encore l'occasion.

« La vérité est que les Italiens sont des enfants gâtés, qui veulent jouer aux enfants terribles.

« Nous aurions été simplement grotesques en ne donnant pas à l'Algérie son complément indispensable, qui était la Régence de Tunis.

Pas d'engagements pris

« Comprendra-t-on, après ces déclarations, qu'il ne pouvait être question entre M. Cialdini et moi, pas plus qu'entre MM. Jules Ferry et Cairoli, de renoncer pour la France à toute idée de conquête sur la Tunisie ?

« Les diplomates qui ont été mêlés aux négociations franco-tunisiennes ont tenu toujours un langage plus net et frisant moins les ambiguïtés.

« Surtout de 1878 à 1881, M. de Noailles, ambassadeur près le Quirinal, à Rome, M. de Freycinet à Paris et moi-même, nous avons eu une attitude *très ferme et très résolue.*

« Nous pensions tous et nous disions aux intéressés que la France ne pouvait pas renoncer à sa situation prépondérante, et M. Cairoli le sentit toujours si bien qu'il ne riposta jamais.

La Question de Bizerte

« On avait fait courir le bruit que nous songions à fortifier Bizerte, de façon à en faire un port militaire très puissant, et il n'est pas douteux que cela ne fût tentant.

« Le jour où Bizerte sera fortifié, comme on peut le souhaiter, ce sera, grâce à la présence de Toulon en face, une situation de premier ordre pour la France.

« L'Angleterre l'a senti tout de suite et a vu très bien que Gibraltar cesserait ce jour-là d'être considéré comme inexpugnable et que, le cas échéant, il serait dur d'avoir à passer entre les feux combinés de Toulon et de Bizerte.

« On s'émut fort, et Lord Lyons, qui était mon ami, vint me trouver pour me demander ce qu'il y avait de vrai dans ces projets ténébreux qu'on nous prêtait.

« Soyez sans inquiétude, lui répondis-je, non pas que la chose ne me sourie pas, mais nous avons, pour l'instant, bien d'autres chats à fouetter.

« Lord Lyons se retira satisfait et ce fut tout.

« Quant à M. Ressman, s'il a quelque chose à dire, qu'il parle, nous n'aurons pas grand mal à lui répondre. »

Concluons donc avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, que s'il n'a pris aucun engagement en 1881, nous n'avons violé aucune parole, aucun traité en 1892. Nous avons donc nos coudées franches en Tunisie, et personne n'a rien à nous reprocher.

Il est bien certain que toutes les puissances navales ne se désintéressent pas de la question. L'Angleterre suit avec intérêt les transformations que nous faisons subir au port de Bizerte, en vue d'en faire, non-seulement un port de commerce important, mais une position stratégique de premier ordre.

Malgré les formidables défenses que les Anglais ont élevées dans la Méditerranée, sur leur route des Indes, ils ne considèrent pas cette ligne comme absolument sûre et y voient un point noir : Bizerte, qui est de nature à les faire réfléchir ; mais ils seraient mal venus à élever des réclamations diplomatiques à ce sujet après avoir échelonné, presque dans nos eaux, les positions stratégiques maritimes de : Gibraltar, Malte, Chypre, Suez et Aden, qu'ils ont fortifiées à leur gré sans être inquiétés, de récriminations de la part de la France.

Les Anglais comprennent bien que quelle que puisse être la valeur stratégique de Bizerte, leur situation dans la Méditerranée est encore bien supérieure à la nôtre et que leurs craintes seraient purement chimériques. Au reste, en gens pratiques, ils voient bien qu'en fortifiant Bizerte nous ne faisons qu'user d'un droit de légitime défense.

Aussi, le *Foreing Office* n'a-t-il jamais songé sérieusement, au cours des travaux, à élever la moindre réclamation à propos des améliorations et des ouvrages de défense que la France a construits sur les côtes de la Tunisie, ses journaux sont très discrets et restent muets, malgré certaines excitations malveillantes qui lui sont adressées, comme une invite à l'initiative, par les organes des autres puissances méditerranéennes.

Mais, cette sage réserve des journaux anglais est loin d'être imitée par nos voisins d'Italie, auxquels toutes nos démonstrations pacifiques et amicales de Gênes n'ont pas fait perdre de vue le principal objectif de leur constante politique d'insinuations.

Les Italiens se montrent inquiets, irrités, de voir avec quelle calme sérénité nous continuons notre œuvre, en vue de l'extension de notre commerce et de notre industrie, œuvre toute de prévoyance, qui ne saurait impliquer aucun sentiment hostile à l'égard de nos voisins.

Mais c'est justement ce calme, cette confiance en notre bon droit qui font perdre la tête aux Italiens et les incitent, sans cesse, à provoquer activement une sorte d'agitation permanente autour de la question du port de Bizerte.

Nos excellents voisins sont navrés de voir leurs protestations rester isolées et sans portée. Aussi tentent-ils tous les efforts imaginables pour amener l'Angleterre à une *quadruple* alliance, estimant que la triplice ne leur suffit plus. Mais, nous l'avons déjà dit, l'Angleterre qui suit sa politique traditionnelle en travaillant pour son propre compte, depuis l'ouverture du canal de Suez, à faire de la Méditerranée un lac anglais, sent bien où le bât la blesse et se garde de souffler mot. Elle sent que l'Italie a bien mauvaise grâce à nous reprocher Bizerte, alors que nous n'avons jamais songé à l'empêcher de fortifier la Spezzia et Maddalena ; il est vrai qu'en Sardaigne elle est chez elle, mais en Corse, ne sommes-nous pas chez nous ? Et là, nous aurions dû, depuis longtemps, opposer *Bonifacio* à la *Maddalena* et faire de l'île tout entière un Malte français, défiant toutes les attaques combinées des autres puissances navales, ce que nous n'avons pas encore songé à faire.

Aussi, voyant que l'Angleterre ne répond pas à ses objurgations, l'*Italia militare e marina* se tourne vers l'Autriche et appelle à son aide un de ses plus puissants organes : la *Neue freie Presse*, dont elle traduit pour ses lecteurs l'article suivant :

« La vigilance et les appréhensions de l'Italie et de l'Angleterre se comprennent grandement quand on considère les faits qui ont préludé à la situation présente. Les Français avaient fait, après l'occupation de Tunis, la promesse formelle de ne pas transformer Bizerte en un port militaire. En 1886, une commis-

sion militaire examina la côte ; puis un projet de défense des côtes fut élaboré à Paris, et le gouvernement français envoya secrètement des ingénieurs à Bizerte ; c'est ce qui amena les remontrances du gouvernement anglais. Mais le gouvernement français nia toujours qu'il eût de mauvaises intentions. Il ne se sentait pas assuré de la possession de Tunis et n'avait pas encore la protection de la Russie. Mais à peine jouit-il de la faveur du Czar qu'il procéda plus franchement et qu'il entreprit la construction d'un port militaire de premier ordre.

« Aux objections des Anglais et des Italiens, on répondit par des dénégations. Puis suivit une période de rigoureux silence et d'énergiques travaux, jusqu'à ce que le changement amené dans la situation, par l'entrevue de Cronstadt, donnât aux Français l'aplomb d'affirmer que les articles 2 et 3 du traité du Bardo conféraient à la France le droit de construire le port et qu'elle avait dans ce traité, pris l'engagement de protéger Tunis et la dynastie du Bey. Ce fut en vain qu'on fit observer que personne ne menaçait Tunis ni son bey, et que, d'ailleurs, une telle éventualité même ne saurait justifier la construction d'un port qui coûtera plus de 15 millions.

« Le langage de la France devient plus ferme et plus catégorique ; le port de Bizerte est désormais déclaré ouvrage de défense, et destiné à être le point de concentration de toutes les forces maritimes dans la grave et inévitable lutte décisive pour la domination dans la Méditerranée. »

Remarquons en passant que les travaux du port de Bizerte étaient entrepris bien avant l'entrevue de Cronstadt et que rien ne s'y est fait que de par le bon vouloir et la volonté du Bey de Tunis, qui est bien, lui aussi, comme le charbonnier, maître chez lui.

On ne saurait donc, sérieusement, arguer de violation de traités.

Mais cet appui platonique du journal viennois ne suffit déjà plus à l'exubérance des récriminations italiennes. On va plus loin dans l'art de réveiller les haines qui voudraient s'assoupir. C'est au moment où, des deux côtés des Alpes, une pacification générale commençait à se faire dans les esprits, où l'on pouvait espérer une amélioration notable et prochaine dans les relations

franco-italiennes, qu'un nouveau cri de haine vient de se faire entendre.

Ce cri aura un long et déplorable écho ; c'est le baron de Castelnuovo qui l'a poussé.

M. de Castelnuovo est établi dans la Régence depuis de longues années. Il avait rêvé que la Tunisie serait donnée un jour en partage à l'Italie ; il travaillait peut-être à cette solution, lorsque les circonstances que l'on sait amenèrent un jour la France à se rendre maîtresse du protectorat de la Régence, sans lui en demander la permission !

Ses protestations stériles n'ayant pas empêché notre pays de poursuivre son œuvre de pacification et de progrès d'accord avec les souverains tunisiens, le baron de Castelnuovo va jouer ses dernières cartes, et, de retour d'une excursion dans l'intérieur de la Régence, il vient de publier une brochure qui a l'intention d'être incendiaire :

Bizerte ou la Guerre !...

L'auteur de cet opuscule soutient que l'Italie devrait se mettre d'accord avec les puissances alliées, pour signifier au gouvernement français d'avoir à suspendre les fortifications de Bizerte. Dans le cas où cette injonction ne serait pas écoutée, l'Italie, d'après lui, aurait le devoir de *déclarer la guerre*.

On voit que ce baron italien n'y va pas par quatre chemins. Il commence par dire que le protectorat en Tunisie, qui devait avoir un caractère provisoire en assume un tout différent, grâce aux fortifications que la France élève sur la côte africaine, « fortifi-
« cations qui doivent donner à réfléchir aux puissances inté-
« ressées à l'équilibre et à la paix dans le bassin de la Méditer-
« ranée.

« C'est de là que, si l'on n'y porte remède à temps, partira
« l'étincelle destinée à mettre l'Europe en flammes : c'est dans
« les eaux tunisiennes que se décideront peut-être les destinées
« de la Méditerranée. »

Mais M. Castelnuovo, tout en cherchant à être féroce, est naïf.

Ainsi, après avoir dit que la sécurité de la Sicile, de la Sardaigne, de Naples même devient très problématique si Bizerte est entre les mains des Français, il manifeste l'avis « que si la « guerre doit éclater dans le bassin de la Méditerranée, l'escadre « italienne et les escadres alliées pourront, en croisant et ayant « pour points d'appui la Maddalena et la Spezzia, empêcher « l'escadre française qui se trouverait sur les côtes d'Afrique de « se réfugier à Toulon ; tandis que la France ayant en Tunisie « des ports sûrs de refuge et de ravitaillement, elle pourrait tenir « en échec les navires de croisière et tenter des débarquements « en Sicile et en Sardaigne, pendant que l'autre partie de la « flotte française, partant de Toulon et de la Corse, pourrait se « jeter à l'improviste sur les ports de la Ligurie et de la mer « tyrrhénienne. »

Mais il faut penser que ce même raisonnement, les Français l'ont fait avant M. Castelnuovo, et que c'est justement pour cela qu'ils cherchent tout bonnement à se défendre. On ne voudrait même pas leur permettre cela, quand on se met trois contre un !

Pour sortir d'affaire, M. Castelnuovo ne voit que deux solutions possibles : Ou la neutralisation de la Tunisie, ou la guerre.

« Cette solution paraîtra hasardée, s'écrie M. Castelnuovo, « mais je ne discute pas avec ceux qui font consister l'avenir et « la grandeur de la patrie en quelques articles du tarif douanier, « je dis seulement aux Italiens qui ont du cœur, qu'aujourd'hui « on ne peut plus répéter ce que quelques-uns se permirent de « dire il y a onze ans et ce qui prévalut : « Voulez-vous que pour « Tunis on fasse la guerre à la France ? Mais il n'est plus « question de Tunis, aujourd'hui, mais de l'Italie tout entière, « de notre Italie. »

Il serait intéressant de savoir ce que le gouvernement italien répondra à l'interpellation qui doit avoir lieu prochainement devant la Chambre italienne au sujet des fortifications de Bizerte ?

Peut-être connaîtra-t-on la conclusion de ce débat avant la publication de notre bulletin trimestriel ?

Mais il nous a paru qu'il est de notre devoir strict de patriote et de Français, de démontrer, par les extraits qui précèdent, où sont la raison, le droit et le bon sens.

Il nous a paru utile, à nous Français, gens de liberté et de bonne foi, qui laissons nos voisins se fortifier librement et comme bon leur semble, chez eux, de signaler d'où partent les brandons de discorde et les attaques perpétuellement semées, par des voisins inquiets, aux quatre coins de l'Europe.

En ce faisant, nous croyons remplir un devoir sacré, car, si les Italiens aiment leur pays, leur patrie que nous les avons aidés à reconquérir avec notre or et le sang de nos braves soldats, nous pouvons nous targuer, nous Français, d'aimer aussi impérieusement la France, notre patrie, et toutes les colonies qui sont devenues son domaine irréductible.

(A suivre) J. CANAL.

NOTICE

SUR DES

VOYAGES FAITS EN TUNISIE

PENDANT L'ANNÉE 1886 (1)

CHAPITRE PREMIER

Pour connaître la régence de Tunis, il faut la traverser du nord au sud et de l'ouest à l'est, en passant par Kairouan et Gafsa.

Nous avons fait ce voyage pendant l'année 1886, dans le but de nous occuper spécialement de la question archéologique, sans cependant négliger l'orographie et l'hydrographie de cette région.

Nous ne parlerons pas de la Khoumirie, ni du pays qui s'étend entre la Medjerda et le Djebel-Trozza, région dont M. Poinssot a dressé une excellente carte, surtout au point de vue archéologique, pendant sa mission officielle de 1882-1883. Il ne sera donc question dans cette notice que des monuments historiques et des voies romaines qui présentent de nombreux vestiges entre Makteur et Nefta et entre Tébessa et Gabès.

Nous tenons à raconter fidèlement ce que nous avons remarqué au centre et au sud de la Régence et faire connaître nos impressions sur cette nouvelle colonie.

(1) M. Cagnat, dans le *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques* (Année 1891, n° 3, page 548) — du Ministère de l'Instruction Publique — a bien voulu annoncer cette notice au § 2 : *Explorations et fouilles archéologiques* du Capitaine Winkler.

A la fin de ces notes nous décrirons également les voies romaines indiquées par les géographes et itinéraires anciens, et nous mentionnerons les voies dont nous croyons avoir fait la découverte.

Nous serons bref et aussi clair que possible.

PREMIÈRE EXCURSION

D'Aïn Draham (Khoumirie) à Gafsa (Capsa)

(Du 25 janvier au 12 février 1886)

---

25 janvier 1886. — Nous partons d'Aïn-Draham le 25 janvier, et, après avoir brûlé l'étape de Fernana (Sidi-Douidoui), nous arrivons sur la rive gauche de la Medjerda (Bagrada), où une crue inattendue nous arrête pendant plusieurs heures. Un peu avant la nuit, nous pouvons enfin effectuer le passage, et nous allons coucher à Souk-el-Arba, petite colonie européenne, située sur la rive droite du fleuve.

26 janvier. — Le 26, au matin, nous passons, sans nous arrêter au gîte d'étape de Nebeur (Castellum), et nous arrivons au Kef (Sicca Veneria) à l'heure du déjeûner.

27 janvier. — Après y avoir reçu des instructions pour notre voyage, nous repartons de cette ville le 27 ; nous brûlons successivement les étapes de Lorbus (Lares) et d'Ellez (Thigiba), et nous arrivons à Souk-El-Djemâa à 9 heures du soir, par une nuit absolument obscure.

28 et 29 janvier. — A Souk-El-Djemâa, nous devions faire séjour le 28 et en repartir le 29 ; mais, pendant la nuit du 28 au 29 janvier, une tempête de neige épouvantable vient sévir sur le camp où est situé l'hôpital militaire. Nos animaux, qui étaient à la corde sur ce plateau (1320 m. d'altitude), auraient certainement péri sans le secours du 29e bataillon de chasseurs. M. le commandant Humbel fit déménager un bâtiment du camp pour nous y loger ; là, nos animaux étaient parfaitement à l'abri dans une chambre au rez-de-chaussée affectée à la troupe.

30 et 31 janvier. — Le 30, la neige tombe encore à gros flocons, malgré le vent qui venait du sud-ouest ; le 31, enfin, elle

cesse, et le vent se calme un peu. Dans l'après-midi, nous rendons les derniers devoirs à un chasseur à pied, décédé à l'hôpital pendant la nuit du 28 au 29 janvier.

1er février. — Le 1er février, nous nous dirigeons sur la Kessera (Chusira). Nous passons à Makteur (Mactaris) vers deux heures de l'après-midi, en suivant une voie romaine allant du nord-ouest au sud-est. Les ruines de Makteur présentent l'arc de Trajan et le mausolée de Verrius. A la tombée de la nuit, nous arrivons à la Kessera, après une marche assez pénible effectuée dans un pays accidenté et couvert de neige.

Nous sommes parfaitement bien reçus à la Kessera par le caïd, qui vit à la française et qui nous laisse installer notre campement dans un jardin planté d'oliviers.

Le village arabe (ou plutôt berbère), est bâti en pierres de moyenne taille, à l'exception de la maison du caïd, qui est construite en matériaux plus grands. La tour de la Kessera, consistant en pierres d'un puissant appareil, couronne la montagne (950 m. d'altitude), d'où l'on découvre au sud-ouest le Djebel-Berberou, et au sud-est, le Djebel-Ousselet (l'Ousselaton de Ptolémée).

L'histoire nous fait connaître que, vers 1725, les habitants de ces montagnes (les Oulad-Ayar), sans doute berbères, prirent part à la querelle qui s'était produite entre les Hassénia et les Baschéia. Ali, le compétiteur d'Hussein, s'étant réfugié chez les Ousselatia, Hussein vint faire le blocus des massifs de l'Ousselet, mais, après trois mois de lutte, il fut défait et dut se réfugier à Alger.

C'est à ces massifs que prend naissance l'Oued-Merguellil, le fameux Triton des anciens, d'après le docteur Rouire ; nous en parlerons dans cette notice.

2 février. — Le 2 nous quittons la Kessera pour nous diriger vers l'Oued-Merguellil, où nous devons faire étape. La marche est assez lente, car le chemin, non carrossable que nous suivons, serpente dans un pays très accidenté, où les animaux éprouvent beaucoup de fatigue. Nulle part on ne voit les traces de la voie romaine, car le pays est couvert d'épaisses broussailles souvent impénétrables. Une route existait cependant dans ces parages, car c'est forcément là que les Romains ont dû assurer des moyens

de communications entre la région tellienne et la vallée du fleuve Triton.

Vers midi, nous allions atteindre le Merguellil, lorsque dans la direction de l'ouest nous entendons un bourdonnement dans le lointain, mais qui se rapprochait de nous avec un bruit qui nous inquiétait : c'était une nappe d'eau qui s'était formée dans les différents thalwegs du Djebel-Berberou à la suite de la fonte des neiges ; ces cas de crues se présentent souvent en Algérie. En principe, lorsqu'un gîte d'étape est indiqué sur les bords d'une rivière d'Afrique, il faut toujours la traverser en y arrivant et installer son campement sur la rive opposée, afin de n'avoir plus à traverser le cours d'eau le lendemain au moment du départ : on ne sait jamais ce qui peut arriver pendant la nuit. Nous nous engageons donc vivement dans le lit du Merguellil, et nous le traversons assez à temps pour éviter la nappe d'eau qui arrivait avec un fracas épouvantable et une vitesse vertigineuse. Un seul de nos hommes se trouve être un peu en retard ; la nappe souterraine avait déjà imprégné d'eau le sable du lit devenu mouvant, et le conducteur, ainsi que les deux bêtes de somme qu'il conduisait, allaient être engloutis dans les flots, lorsqu'un sous-officier (le maréchal des logis Blauck), du 13e escadron du train, se lance au risque de ses jours dans le courant qui arrivait. Attaché par une corde que tiennent deux hommes sur les bords du fleuve, le brave garçon parvient à rejoindre le conducteur, qui se cramponne à ses animaux ; le maréchal des logis Blauck saisit les rênes de brides des mulets, et lui, le conducteur, ainsi que les animaux qui portaient nos bagages, sont ramenés à terre par les deux solides gaillards qui tirent à eux la corde de sauvetage.

Quelque temps après le maréchal des logis Blauck est porté à l'ordre du jour de la division d'occupation de Tunisie.

Nous passons la nuit du 2 au 3 février sur la rive droite du Merguellil, au sommet d'un petit mamelon qui présente un plateau incliné vers la rivière. Impossible de dormir au milieu d'un pareil vacarme ; le vent souffle de nouveau avec rage, et plusieurs de nos tentes sont arrachées. Nous allumons un grand feu pour nous réchauffer et égayer les gens qui se trouvent momentanément sans abri. Au jour, le vent se calme petit à petit, et nous

nous rapprochons du fleuve, où nous remarquons, vers la fin de la crue, que de grands trous s'étaient creusés dans le lit et que de petits bancs de sable avaient été déplacés pour en former d'autres un peu plus en aval. Les bords du Merguellil sont heureusement très élevés et fort escarpés, d'où il résulte que les inondations ne sont heureusement pas à craindre, mais les gués se déplacent après chaque crue d'hiver et même après celles qui proviennent des orages d'été.

Cette branche du Merguellil, qui est la principale et la plus septentrionale, prend sa source au Djebel-Berberou (1,500 m. d'altitude), non loin du Henchir Bou'Mia (le Mididi des Latins). Avant d'arriver à Aïn-El-Ghorab, cette rivière reçoit à droite l'Oued-Zabbès et à gauche d'innombrables petits ruisseaux qui descendent du Djebel-Ousselet. A hauteur de Kairouan, le Merguellil reçoit l'Oued-Zéroud, qui prend naissance au Djebel-Tiouacha, situé au Sud de Sbiba (l'ancienne Sufes). A gauche, l'Oued-Zeroud reçoit l'Oued-Hateb, qui descend du Djebel-Zellez, près du Henchir de Zanfour (Assuras) et à droite, à hauteur de Hadjeb-el-Aïoun, l'Oued-Zeroud reçoit l'Oued-Djilma qui porte aussi le nom de Oued-Fekka. Ce dernier Oued, qui est la branche la plus longue des 17 affluents du Merguellil, prend naissance dans les plateaux de Tébessa.

Le Merguellil est appelé par les habitants du pays « le tombeau muet » de plus d'une caravane et de plus d'une armée. Tout en tenant compte de l'exagération arabe, il faut cependant convenir que le Merguellil est dangereux à certaines époques ; tant qu'il ne pleut pas, son lit sert de route aux voyageurs, mais qu'un orage éclate, alors le cours d'eau se transforme aussitôt en un vrai fleuve charriant des tentes, du harnachement, des armes, des chevaux et des chameaux noyés. La crue, comme nous avons pu le constater, est tellement rapide que les caravanes, composées toujours de beaucoup de femmes et d'enfants, peuvent être surprises au moment du passage du lit de la rivière et être entraînées avant d'avoir atteint le bord opposé. Les indigènes qui habitent le versant occidental du Djebel-Trozza disent que les sources du Merguellil se trouvent bien au Djebel-Berberou et au mont Ousselet, et que les habitants de ces montagnes se sont faits musulmans à l'époque de la création de

la ville de Kairouan, construite par un envoyé du prophète ! Ces mêmes Arabes donnent à l'Oued-Fekka une longueur démesurée : un homme des environs de Kairouan, disent-ils, aurait remonté la rivière en été, pour en découvrir la source, et serait allé jusqu'à Laghouat. C'est sans doute jusqu'à Tébessa qu'ils voulaient dire.

3 février. — Le 3 février, nous devions faire étape à Aïn-el-Ghorab (source du Corbeau) que les cartes et les itinéraires modernes appellent à tort Aïn-el-Kraïb. Impossible de nous y rendre. Nous nous dirigeons sur l'Oued-Zabbès, où nous arrivons à 2 heures du soir. Chemin faisant nous remarquons plusieurs ruines romaines de peu d'importance.

L'Oued-Zabbès, affluent de droite du Merguellil, est aussi très encaissé ; à notre arrivée sur sa rive gauche, un cri général « Nous sommes bloqués » sort de toutes les bouches. Effectivement nous sommes obligés d'établir là notre campement, en attendant que les eaux se soient écoulées.

4 février. — Le 4, au matin, nous cherchons un gué praticable, et nous explorons, à cet effet, le pays, dans la direction de l'est.

Nous pouvons franchir le Merguellil, un peu en amont du point où il reçoit le Zabbès ; sur la rive gauche du Merguellil, nous remarquons un monument élevé par la 6e brigade de la 2e expédition de Tunisie. Quoique l'on ne voit plus les traces de la voie romaine, sur le versant occidental du Djebel-Alfa, nous sommes portés à croire qu'une route romaine, partant de la Kessera, passait entre cette montagne et le Merguellil pour franchir le fleuve à Aïn-el-Ghorab, dont nous parlerons plus loin, et se diriger sur les Aquae Regiae, sans doute le henchir de Hadjeb-el-Aïoun.

Sur la rive gauche du Merguellil, nous découvrons en effet les vestiges d'un fort carré, sans doute un poste d'observation créé par les Romains, et de nombreuses ruines représentant les restes de nombreux bourgs, qui forcément devaient être reliés entre eux. Nous pensons même qu'au pied des montagnes de Kessera, une voie, venant du nord, devait former deux branches ; celle de gauche devait suivre la rive gauche du Merguellil jusqu'à Aïn-el-Ghorab, et celle de droite devait longer le versant occidental du Djebel-Trozza.

Vers 3 heures du soir, nous arrivons à Aïn-el-Ghorab avec notre monde, mais sur l'avis de tous nous voulons brûler l'étape et nous rendre à Hadjeb-el-Aïoun. Nous repartons donc aussitôt.

A Aïn-el-Ghorab il existe un pont romain en ruine sur le Merguellil ; les traces des voies romaines y sont parfaitement visibles ; à ce point la voie formait deux branches dont l'une venait du nord et l'autre du nord-est. Nous passons ensuite à Aïn-Beida et au henchir Babouchа, où certaines personnes veulent placer les Aquae Regiae : nous ne sommes pas de leur avis, car ces deux henchirs sont trop peu importants. Un peu plus loin nous remarquons de chaque côté du chemin arabe des ruines isolées et un bordj, sans doute de création arabe. Le jour est à son déclin au moment où nous arrivons à l'Oued-Zéroud ; nous traversons cette rivière, qui n'avait qu'un mince filet d'eau, et nous campons sur la rive droite du cours d'eau pendant la nuit du 4 au 5 février.

5 février. — Dans la matinée du 5, nous explorons le versant occidental du Djebel-Trozza. Cette région, couverte de nombreux villages arabes bien construits, est assez riche ; de magnifiques cactus entourent les jardins arabes du bled Chouach. Le chemin qui longe le Trozza à l'ouest est meilleur que celui qui existe sur le versant opposé ; quelques henchirs se trouvent de chaque côté de la route arabe ; un d'eux, de 45 m. de côté, composé de grands matériaux, était un poste d'observation. Nous arrivons dans l'après-midi à Hadjeb-el-Aïoun, où nous faisons séjour le 6.

6 février. — Nous profitons de cette journée pour visiter pendant la matinée les environs de ce henchir où nous plaçons les Aquae Regiae. Nous constatons qu'il n'existe aucune source dans ces parages ; quelques broussailles seulement poussent à l'ouest et au sud de ce poste.

D'après les itinéraires anciens, le poste romain appelé Aquae Regiae était un point où se croisaient plusieurs voies ; savoir : celles de Thysdrus à Zama, de Sufetula à Adrumète, de Sufes à Adrumète et enfin celle dont nous pensons avoir fait la découverte et qui existait entre Chusira et Cilma.

D'après Tissot, Babouchа, près d'Aïn-Beïda, serait les Aquae Regiae, et Hadjeb-el-Aïoun serait l'ancienne ville romaine appelée Masclianae. Mais, un peu au sud de Hadjeb-el-Aïoun, on ren-

contre d'autres henchirs, par exemple celui de Es souda, où il faudrait peut-têre placer Masclianae. Nous n'avons trouvé à Hadjeb-el-Aïoun que l'inscription suivante :

DEXTERAE//X N
CARMINA REDD
RES QVATER PLEN
/I/ A IDACVE / C
S ET FACIET FAII

Nous avons trouvé aussi une mosaïque, au fond des thermes, comportant un personnage et deux poissons. Ces thermes ont été mis au jour par les troupes qui occupaient avant 1885 le poste de Djilma aujourd'hui abandonné.

Où placerait-on les Aquae Regiae si ce n'est entre Aïn-Beïda et Djilma ? Dans les jardins de Hadjeb-el-Aïoun existe une belle et grande source d'eau chaude, ce que l'on ne rencontre ni à Aïn-el-Ghorab, ni à Baboucha, ni à Aïn-Beïda et ni à Djilma.

Près des thermes, nous avons trouvé deux tronçons de voies romaines ; l'une d'elles semble aller du nord-est au sud-ouest et l'autre de l'ouest à l'est.

Enfin, près de l'Oued-Zéroud, qui coule un peu au nord du hameau de Hadjeb-el-Aïoun, se dresse une grande tour, qui était un poste d'observation, d'où la vue s'étend à une grande distance dans toutes les directions.

7 février. — Le 7, au matin, nous levons notre camp pour prendre la direction de Djilma ; au moment du départ, nous réunissons avec soin nos provisions de bouche, ainsi que quelques tonnelets de vin destinés à la troupe avec laquelle nous marchons. Nous entrons dans une région presque inculte et jusqu'à Gafsa nous ne devons plus rencontrer un seul centre européen.

Les ruines qui se présentent à notre vue pendant la marche sont cependant assez nombreuses, quoique éparses, et les traces de la voie romaine sont parfaitement visibles à Kesser-el-Ahmer, henchir situé sur le versant occidental du Djebel Hadjeb-el-Aïoun ; ce pays est couvert de quelques broussailles où le gibier abonde ; mais les environs de Djilma sont dépourvus de toute espèce de végétation.

A midi, nous arrivons à Djilma (Cilma), où cesse la végétation tellienne. Dans un jardin fait par la troupe, nous remarquons un puits de création romaine. A côté d'un bordj, qui menace ruine, nous découvrons un cimetière où reposent quelques soldats français. Tout est abandonné !

A l'est du bordj se trouvent les ruines de Djilma (Cilma) ; là le terrain est jonché de colonnes brisées, de moyens matériaux en grés, et de nombreuses traces de fondations en petit blocage se remarquent autour de ces ruines. Au sud-ouest, on découvre les vestiges d'un aqueduc qui conduisait à Cilma l'eau provenant du versant oriental du Djebel-Sbeitla et du Djebel-M'rilah (1,600 m. d'altitude) ; l'aqueduc suivait la rive gauche de l'Oued-Menasser pour franchir une grande dépression de terrain située au sud du caravansérail. Sur la rive droite de l'Oued-Menasser, nous remarquons les traces d'une voie romaine qui semble avoir existé entre Cilma et Sufetula (Sbeitla). Dans l'après-midi nous remontons l'Oued-Guetta pour explorer le pays jusqu'à un réservoir romain appelé Foum-el-Guetta ; c'est là que les ruines de l'aqueduc se terminent aux débouchés de plusieurs petits thalwegs qui jettent les eaux de pluie dans le réservoir. Un oppidum et de nombreuses ruines existent tout le long de cet aqueduc.

8 février. — Nous couchons au caravansérail abandonné et le lendemain, 8, nous reprenons notre marche vers le sud-est.

Nous arrivons à l'Oued-Menasser, que nous explorons, comme la veille, mais un peu plus en aval ; nous découvrons un pont romain ruiné, dont on ne voit plus que les culées ; nous quittons un instant la direction sud pour retourner vers le nord, et nous découvrons sur l'Oued-Djilma un autre pont romain ruiné, mais mieux conservé que celui qui existe sur l'Oued-Menasser.

L'Oued-Djilma et l'Oued-Menasser se jettent au même point dans l'Oued-Guemouda appelé, plus en amont, Oued-Fekka par les indigènes. Le Fekka (l'ancien Tava), quoique marécageux entre l'Oglet-el-Adaouch et Aïn-Neggada — (à l'est de Zaouïa Ségada) — n'a point d'eau potable, et toute la région environnante en est complètement privée.

La route actuelle est tracée sur un terrain rocailleux où poussent le diss et l'alfa maigres ; ce chemin est carrossable, car

nous y avons rencontré des voitures à deux roues, que les indigènes appellent *arabas*.

Si la voie romaine passait dans cette région, ce qui est bien probable, nous pensons qu'elle n'y était pas pavée ; cependant au henchir Oum-el-Ahdam, situé plus au sud, nous avons remarqué, dans une petite dépression de terrain, quelques pavés arrondis par le temps. Ces pierres forment une ligne allant du nord-est au sud-sud-ouest sur une étendue d'environ 35 mètres. Un peu au sud-ouest de ce même henchir nous avons découvert un tronçon de voie formant un petit fossé de chaque côté du terrain pierreux ; ce tronçon a une direction nord-ouest-sud-est.

Dans ces parages les ruines romaines sont assez éparpillées et presque toutes échelonnées du nord-est au sud-ouest. Vers midi, nous arrivons à Zaouïa-Ségada, où nous installons notre campement près du bordj Mohammed-ben-Kouki.

Quelques palmiers, dont les dattes ne murissent pas, se dressent le long d'une séguia (canal) qui arrose les jardins arabes, au milieu desquels on remarque deux puits de création romaine. Au sud de ces jardins se trouve le village indigène dont les maisons sont construites en mottes de terre séchées au soleil. Nous y faisons provisions d'œufs frais et d'eau potable pour plusieurs jours. A cette saison la séguia a de l'eau à volonté, et son trop plein se déverse dans l'Oued-Fekka, non loin des ruines appelées Neggada.

Dans l'après-midi, nous faisons une excursion vers le Djebel-Hamra, où nous obtenons, dans les rares douars, de précieux renseignements sur la contrée que nous devions traverser les jours suivants.

On nous annonce que jusqu'à Gafsa, il n'existait point d'eau dans les rivières, même en hiver, mais que nous trouverions des puits romains dans des henchirs situés dans les montagnes s'étendant entre le Djebel-Hamra et Sidi-Aïch.

9 février. — Après avoir quitté Zaouïa Ségada, le 9, de bon matin, nous nous dirigeons sur l'Oued-Fekka, que nous traversons au petit jour. Nous sommes ici sur la limite du bassin hydrographique central de la Tunisie, à la limite extrême des terres cultivables, et au seuil de la plaine de Aamra, entrée du petit désert tunisien.

Nous ne trouvons pas de vestiges de pont à cet endroit du Fekka, mais plus au sud nous remarquons les restes de plusieurs aqueducs qui conduisaient les eaux du Djebel-el-Hafei dans le Bahirt es Sendoug, immense plaine que nous traversons dans toute sa longueur et où les ruines commencent à être bien clairsemées.

A notre avis, ce pays désert et inculte l'était déjà aux époques les plus reculées ; les travaux exécutés dans ces parages par les Romains n'avaient pour but que de placer, çà et là, quelques centres et postes d'observation, de les arroser et d'assurer ainsi les communications avec le sud pour faciliter la surveillance à exercer sur les indigènes nomades, souvent portés à la révolte.

Au bir El-M'zura, près d'une source d'eau sulfureuse, nous découvrons les traces d'une chaussée romaine qui pouvait avoir 5 à 5 m. 50 de largeur ; non loin de là, nous trouvons aussi un mausolée, quelques vestiges d'habitation et deux fûts de colonne. Les restes d'un aqueduc se voient sur notre droite.

Au lieu de faire étape au Redir-el-Hallouf, où il n'y avait point d'eau pour nos animaux, nous nous dirigeons sur Bir el Hafei, et nous installons nos tentes, vers 6 heures du soir, au Henchir-Hameïma, sans doute les ruines de l'ancien Nara. Après une marche aussi longue, nous allumons un grand feu pour nous égayer et nous réchauffer, car, à cette époque de l'année, les nuits sont assez fraîches dans ces parages désolés.

Les soldats du train racontent leurs impressions de voyage et font la nomenclature des rivières sèches que nous avons traversées ; ils les appellent toutes « Oued-Secco » !

A propos des soldats du train, que l'on me permette ici de dire deux mots à leur éloge.

On les appelle là-bas « les tringlots débrouillards ». Effectivement, ils sont débrouillards, dévoués et point peureux. Leur travail n'est nullement remarqué ; ils servent sans ambition et la satisfaction personnelle d'avoir rempli leurs devoirs leur suffit. Combien de fois, en Algérie et en Tunisie, les avons-nous rencontrés, voyageant isolément avec deux mulets chargés, pour ravitailler, par tous les temps et dans des parages presque inconnus, leurs compagnons d'armes des postes militaires souvent distants de plusieurs journées de marche. Ce sont bien ces tringlots dé-

brouillards qui ont conquis, (ainsi que le disent nos plus habiles généraux d'Algérie), cette belle colonie septentrionale de l'Afrique.

Revenons à notre sujet d'exploration.

10 février. — Le 10 février 1886, nos visitons, à la pointe du jour, le henchir Hameima (l'ancien Nara). Partout le terrain est jonché de décombres, de moyens matériaux ; cinq beaux mausolées forment arc de cercle avec la montagne. Le pays est horriblement triste, complètement désert, privé de toute espèce de verdure, et le redir est presque à sec.

Nous n'avons découvert à ce henchir aucun monument épigraphique, mais nous y avons remarqué les traces d'une voie romaine allant du nord-ouest au sud-est. Jusqu'à Gafsa, nous n'avons plus retrouvé les moindres traces de voie romaine.

Nous nous promettons de revenir bientôt dans ces parages pour les explorer.

Nous levons notre campement à 7 heures et demie du matin pour prendre là direction de Madjen-si-Naouï. Chemin faisant, nous apercevons quelques ruines éparses, entre autres un temple ; une citerne se trouve sur notre droite ; un peu plus loin, sur notre gauche, se dresse un mausolée. Nous atteignons ensuite un aqueduc ruiné qui conduisait les eaux du Djebel-Sidi-Ali-Ben-Aoua dans une citerne romaine en fort mauvais état. Nous marchons ensuite pendant trois heures sans rencontrer les moindres vestiges de constructions anciennes. A hauteur du Koudiat-el-Fedjedj, qui s'étend sur notre droite, les sous-officiers du train, Girles et Blauck, nous quittent pour explorer la montagne et rechercher de l'eau potable. De notre côté, nous nous engageons avec le convoi dans le Koudiat-Zerdeb, et nous faisons une halte au henchir de ce nom.

A deux heures de l'après-midi, nous arrivons à la citerne Madjen-Sinaoui complètement vide ; nous nous y attendions. De loin, vers le sud, nous apercevons les ruines d'un aqueduc, sur lesquelles nous nous dirigeons aussitôt. Nous y trouvons une citerne à moitié comblée ; elle répartissait jadis les eaux de l'aqueduc, venant du Djebel-Souénia, dans deux directions, et cela à l'effet d'arroser les ruines appelées Rodfrass et d'autres moins importantes qui se groupent autour d'une petite élévation située au nord du henchir susnommé.

Il est 3 heures et demie du soir et nous hésitons un instant avant de prendre une détermination sur la direction à suivre, (car il nous fallait de l'eau pour nos animaux, qui n'avaient pas bu depuis l'avant-veille), lorsque MM. Blauck et Girles arrivent au grand galop de leurs excellentes montures nous annoncer qu'ils avaient trouvé de l'eau dans la montagne.

Sur ces renseignements nous suivons aussitôt les ruines de l'aqueduc pour nous diriger vers la montagne, où nous arrivons une heure et demie après. Il est 5 heures du soir. A bir Souénia nous trouvons effectivement de l'eau potable et en abondance. Ce henchir, appelé aussi bir des Oulad-Moussa, est englobé dans une cuvette couverte d'alfa et de diss rabougris ; une seule gorge très-étroite, qui existe au sud-est, nous présente un passage.

Dans la soirée, il fallait puiser de l'eau pour nos animaux, au moyen de grandes gamelles que portaient les soldats, et l'opération très longue n'est terminée que dans la nuit. Les hommes étaient harassés de fatigue, car ils avaient fait dans la journée près de 45 kilomètres à pied dans un pays désert, tantôt rocailleux, tantôt sablonneux.

Au henchir Sinaouï, on remarque de grandes ruines sur une étendue de 800 mètres environ. Au milieu de ces ruines existe un réduit central de 35 m. de côté, dont les murs, en puissants matériaux en grès, ont 0 m. 90 d'épaisseur. A dix mètres de la face nord de cette forteresse ruinée, il existe un puits carré de 4 m. de côté et de 7 m. de profondeur ; la nappe d'eau potable a 3 m. d'épaisseur, soit donc, $3 \times 4 \times 7 = 48$ mètres cubes d'eau. On voit parmi les décombres du henchir de nombreuses traces de fondations en petit blocage, quelques pressoirs et trois petits oliviers sauvages.

11 février. — Le 11 février, à 9 heures du matin, nous nous dirigeons sur Oglet-el-Meretbah, où nous arrivons vers 2 heures de l'après-midi. Chemin faisant, nous chassons quelques troupeaux de gazelles, et nous tuons deux de ces jolies chèvres, près de Mzara, sur les bords de l'Oued-Maftema. Un cuissot de gazelle bien cuit peut se conserver pendant plusieurs jours, même à l'époque des grandes chaleurs ; la chair en est sèche, bien que très savoureuse.

A Oglet-el-Meretbah, nous faisons creuser de larges trous (oglets) dans le lit sablonneux de la rivière, et nous y trouvons de l'eau, pour nos animaux, à 0 m. 30 de profondeur. Pendant la journée, nous chassons le pigeon ramier, attiré en grand nombre par les eaux légèrement salées qui restaient dans nos oglets.

12 février. — Dans la matinée du 12 février, nous traversons le bled Souénia appelé aussi plaine d'Aâmra ; cette plaine, quoique légèrement ondulée, est triste et désolée. Sur notre gauche s'étendent d'immenses dunes de sable formées par les vents brûlants du désert. Un seul henchir se présente à notre vue à l'approche de Gafsa, non loin du cônfluent de l'Oued-Seich et de l'Oued Safioun.

Après avoir franchi ces deux rivières et les petites collines qui nous cachent l'oasis, nous arrivons à Gafsa (Capsa) à une heure de l'après-midi.

Les traditions héroïques attribuent à Hercule la fondation de Capsa, fameuse par l'expédition de Marius. C'était une ville libre à l'époque de Pline et colonie vers le 4[e] siècle de notre ère.

Gafsa est décorée de monuments déjà connus, dont il reste à peine quelques inscriptions et quelques débris enchassés dans les constructions ultérieures des Arabes.

Nous profitons de notre séjour à Gafsa pour y photographier les monuments les plus importants et y relever plusieurs inscriptions, dont les deux suivantes jusqu'alors inédites :

D M S
AELIVS GVBV
LAVIX AN XXXII
PIAE IROCVRA
NTE FONPONNA
SECVNDA VX
OR
PO.MIVNIX
SECVNDA V
AL OEL XI

D M C O S R N
TC/M/DN/V/V/
VA//A/VIXAN/
/X/ . . . . . .
. . . .
. . . .
. . . X . . . . .

DEUXIÈME EXCURSION

De Gafsa à Méhamla par le Djebel Orbata (Agalumnus-Mons) et El-Aïaicha

(Du 2 au 6 mars)

---

2 mars. — Le 2 mars, après avoir visité le poste optique du Djebel-Orbata (1,170 m. d'altitude), nous allons coucher à El-Aïaicha, en passant par Bou-Hamrah. Ce pays est très-accidenté, et la population semble plutôt être berbère qu'arabe.

3 mars. — Le 3, nous faisons séjour à El-Aïaidha et nous visitons quelques ruines qui existent entre les versants du Djebel-el-Aïaicha et de Semsi ; un puits romain alimente la population et les troupes stationnées au camp d'El-Aïaicha.

4 mars. — Le 4, nous nous rendons au caravansérail d'El-Hafey pour visiter dans l'après-midi le pays jusqu'à Mehamla. Dans cette plaine, il existait, à en juger par les traces que nous y avons trouvées, une voie romaine qui partait sans doute de Mehamla, longeait le versant occidental du Djebel-ben-Kraïeur et passait entre le Djebel-Zemmour et les ruines d'El-Hafey.

5 mars. — Le lendemain 5, nous quittons le caravansérail d'El-Hafey pour traverser le bled Thalah, qui s'étend vers le nord. Nous remarquons les traces d'une voie romaine entre le Djebel-Haddège et le Djebel-bou-Belel. Nous couchons au henchir Fersch, situé au nord du Djebel-Biadha.

6 mars. — Le 6, après avoir chassé toute la journée dans les erres cultivées des Oulad-bou-Saad, nous rentrons à Gafsa, où nous trouvons M. de la Blanchère, directeur du Musée de Tunis, qui explorait le pays entre Gabès et Tébessa.

TROISIÈME EXCURSION

De Gafsa à Nefta (Aggarsel Nepte)

(Du 11 au 19 mars)

---

11 mars. — Le 11 mars, nous quittons Gafsa pour visiter les chotts tunisiens. Le premier gîte d'étape est le bordj Gourbata, séparé de Gafsa par l'immense bled Charaya, au milieu duquel se trouve l'unique henchir appelé Sidi-Ahmed-Zabrous.

La voie romaine devait passer à ces ruines, car à l'oglet Magroun, situé un peu plus au sud-ouest, c'est-à-dire dans l'angle formé par l'Oued-Baïech, appelé Chéreia, et l'Oued-Gourbata, il existe une borne milliaire, dont les inscriptions ont été relevées pendant notre voyage par M. le lieutenant Boyer. Au bordj Gourbata nous trouvons une citerne et un puits romains qui donnent de l'eau potable. Toutes les rivières de ces régions sont excessivement salées.

12 mars. — Le lendemain 12, au matin, nous quittons Gourbata pour aller coucher à Bordj-Gouiffla. Le pays que nous traversons est morne, désolé, d'une nudité et d'une sécheresse désespérantes ; on ne voit pas un henchir dans ces parages, auxquels les Arabes ont donné le nom de Djehennem (lieu maudit) (1).

Nulle part on ne voit les moindres restes de constructions ; cependant, il est très probable que la voie romaine traversait cette région pour suivre la rive gauche de l'Oued-Tarafoui jusqu'au confluent de l'Oued-Gouifla.

A Gouifla existent deux puits romains, où les indigènes viennent puiser l'eau qui leur est nécessaire.

13 mars. — Le lendemain 13, nous nous dirigeons sur Tozeur, en longeant le versant occidental du Djebel-Chakmou, au sommet duquel existe une grande baraque créée pour le service télégraphique optique qui fonctionne entre Tozeur et le Djebel-Orbata. Ni M. Guérin, ni les cartes du dépôt de la guerre n'in-

---

(1) جهنم — enfer, lieu maudit.

diquent un poste d'observation en ruine qui se trouve entre l'Oued-Chakmou et l'Oued-Achena, sur le versant ouest de collines rocheuses appelées Ochana. Ces ruines, de 30 mètres de côté, se composent de gros matériaux parfaitement visibles de loin.

Après avoir franchi l'Oued-el-Koudia, nous arrivons à l'oasis el Hamma, où l'on remarque encore deux grands bassins antiques et un fragment d'une chaussée de voie romaine allant du nord-ouest au sud-est.

De là, nous nous engageons dans cette langue de terre que M. Roudaire appelle le seuil du Kriz ; c'est un immense banc de sable assez élevé qui mesure en moyenne 15 kilom. de largeur et de 35 à 40 kilom. de longueur ; il est formé par le Chott-Djerid au sud-est et le Chott-Rharsa au nord-ouest. Nous traversons le Drah-Tozeur au milieu d'un nuage de sable que soulevait le vent du sud-ouest, et nous ne pouvons apercevoir la ville de Tozeur (Thusurus) qu'en arrivant à quelques centaines de mètres de l'oasis. Nous couchons au bordj du Bey, qu'un tremblement de terre, en 1885, avait endommagé ; les murs en sont fortement lézardés. Dans le quartier appelé Belidet-el-Hader on retrouve quelques monuments antiques ainsi que dans l'oasis, où l'on aperçoit un barrage construit en blocs de grand appareil, un puits carré et les vestiges d'une basilique. Çà et là gisent quelques fûts de colonne, et de grands blocs bordent l'Oued-Berbouk et les autres canaux d'irrigation.

14 mars. — Le 14, nous continuons notre marche vers le sud, en laissant sur notre droite une petite Sebkha qui correspond sans doute au Chott-Rharsa ; nous nous dirigeons sur Nefta, située à 25 kilomètres au sud de Tozeur. Après avoir traversé dans toute sa longueur le Drâ Nefta, appelé aussi Bled-Mrah-el-Aouara, nous arrivons à Nefta (Aggarsel-Nepte), sans avoir aperçu une seule ruine romaine ; ce pays n'est pas habité, nous n'y avons rencontré qu'une petite caravane portant des dattes de Nefta à Gafsa. (1)

---

(1) On évalue à 600.000 le nombre de palmiers qui existent dans les différentes oasis que nous avons visitées. La datte de Gafsa même n'est pas bonne, elle est souvent donnée comme nourriture aux animaux, et les habitants de Gafsa mangent de préférence la datte de Tozeur ou de Nefta.

A Nefta, nous nous installons dans la maison du Bey, où nous dressons nos lits de campement comme à Tozeur. Nous prenons ensuite quelques photographies de deux villes situées sur deux petites collines de sable. La prise d'eau y est vraiment curieuse à visiter. Dans la crainte de voir cette prise d'eau engloutie par les sables mouvants du désert, les habitants de Nefta sont obligés de lutter continuellement contre l'élément envahisseur saharien ; aussi transportent-ils journellement du sable à quelque distance de cette prise d'eau afin d'y former un rempart contre les sables du désert. Ce rempart, en pente très roide, a bien 90 m. de hauteur. L'eau y est légèrement sulfhydrique.

Nous ne devions rentrer à Gafsa que le 21, de sorte que nous avons encore deux journées devant nous pour visiter le nord de la région septentrionale appelée Souf.

Malheureusement un djich de 300 cavaliers touareg nous est signalé, et nous sommes obligés de renoncer à notre excursion au sud des Chotts.

Nous visitons ensuite Nefta et l'oasis, qui contient 160.000 palmiers. Sur le dire des Arabes, la ville romaine était située près du Chott-Djerid, où les ruines sont sans doute ensevelies sous les sables. Le barrage de l'Oued-Nefta, situé au-dessous des deux villes arabes, est construit en blocs datant de l'époque romaine. Ce sont sans doute des matériaux romains qui ont servi à construire le marabout du haut duquel nous avons pu apercevoir une partie de l'immense plaine du Souf.

Le soir, nous dînons chez le Grand Marabout (prêtre) du Nefzaoua, où l'on nous sert à la française.

15 mars. — Le lendemain matin, 15, au moment du lever du soleil, nous prenons la photographie de la famille de ce Marabout, et nous rentrons à Tozeur, où nous faisons séjour le 16 mars.

16 mars. — Nous profitons de cette journée pour prendre quelques photographies dans l'oasis, entre autres celle d'une cascade où se fait la distribution des eaux qui arrosent les jardins de l'oasis.

Dans l'après-midi, au grand étonnement des Arabes, nous pêchons sur les bords de l'Oued-Berbouk, que l'historien arabe El-Bekri appelle (Ouadi-el-Djemal), une grande quantité de gre-

nouilles, dont les cuisses nous procurent un excellent repas, auquel assistent deux chefs indigènes. Ces messieurs trouvent le plat délicieux, et nous pensons qu'ils ont dû faire part de cela à leurs sujets.

17 mars. — Le 17, nous nous remettons en route pour nous diriger vers le nord-est. Nous traversons la petite oasis de Degach, où nous ne trouvons pas le moindre vestige de construction romaine ; tout paraît être englouti dans les sables. Au henchir Guebba nous remarquons la chaussée d'une voie romaine venant de l'est et se dirigeant vers le nord du Chott-Djerid. Une tour antique existe non loin de là ainsi que des carrières, qui s'étendent vers le Kriz (Thiges).

Près du Kriz, nous visitons le rocher où se trouve la fameuse inscription bien connue et signalée par M. Guérin. Un peu au nord-est du Kriz nous remarquons Seddada, dont les ruines romaines sont situées dans des gorges qui limitent le Chott-Djerid. Dans le Khranguet-Majir, on remarque de nombreuses cavernes, où la légende arabe place le lieu d'ermitage de Sidi-Abbas. Nous pensons que ces cavernes étaient les demeures des premiers habitants de cette contrée. Sur le plateau appelé Sidi-bou-Hellal, on remarque de nombreux décombres qui représentent les restes d'une ville romaine, car, au pied de cette élévation, on voit encore les vestiges d'une voie se dirigeant au nord-est. Seddada était sans doute un poste occupé militairement pour surveiller la route qui contournait au nord les Chotts (le lacus Salinarum sans doute).

Cette région, qui entoure les Chotts, devait être jadis excessivement fertile, mais il n'est pas douteux qu'à l'époque romaine déjà, un désert s'étendait entre Gafsa et le fleuve Tana (Oued-Fekka). Nous couchons le soir à Bordj-Gouifla.

18 mars. — Le 18, nous couchons à Bordj-Gourbata, où nous chassons le canard et l'oie sauvages. Impossible de manger le produit de notre chasse, car le gibier qui vit le long de l'Oued-Tarafoui est excessivement salé.

19 mars. — Le 19, nous rentrons à Gafsa, où l'on ne nous attendait que le 21 mars.

QUATRIÈME EXCURSION

De Gafsa à Kasserine (Colonia Cillitana)

(Du 22 au 30 mars)

22 mars. — Dans le but de nous payer le luxe d'une marche de nuit, dans les environs de Gafsa, nous quittons cette ville le 22 mars pour prendre, à 10 heures du soir, la direction de Sidi-Aïch. Nous allons donc vers le nord. Nous n'avons rien pu voir pendant cette marche de nuit, mais nous croyons devoir signaler ici un oiseau d'un chant extraordinaire. Avant l'aurore, quelques-uns de ces volatilles suivaient nos chevaux, à l'effet sans doute de trouver un peu de nourriture ; ces oiseaux, à notre grand étonnement, chantaient d'une manière très juste les cinq dernières notes d'une gamme ascendante, en répétant chaque note à l'exception de la dernière, en observant un soupir entre deux mêmes notes et enfin, en marquant un point d'orgue sur le troisième avant-dernier son.

Au jour, cet oiseau vient voltiger autour de nous. Il est petit et gris ; c'est une espèce de rossignol, fort bon musicien. (1)

23 mars. — Nous dépassons Sidi-Aïch pour camper aux ruines appelées Toual, où nous arrivons le 23 à la pointe du jour. Dans l'après-midi, nous visitons les nombreux henchirs qui couvrent le pays au pied des montagnes Toual et Sidi-Aïch. Tous ces henchirs sont de peu d'importance, car ils ne présentent que des ruines d'habitations éparses ; nous rencontrons aussi de nombreux fûts de colonnes ne comportant aucune inscription.

24 mars. — Le lendemain 24, nous nous dirigeons sur le henchir Rechigue, situé près de la Smala du Caïd des Fréchich. Nous rencontrons pendant notre marche des ruines assez im-

---

(1) Nous avons fait part de notre découverte à M. Guérin, mais le bon vieillard, qui n'est plus de ce monde aujourd'hui, n'a pu nous donner aucune explication à ce sujet ; il n'a pas connu l'oiseau en question.

portantes, telles que mausolées, temples, citernes, aqueducs ruinés et vestiges de fermes romaines ; cette contrée devait être assez habitée à l'époque de la décadence romaine.

25 mars. — Le 25, nous passons près de nombreux henchirs peu importants pour nous rendre à Kasserine. Ces henchirs présentent des mausolées, des pressoirs et des citernes ; nous trouvons aussi dans ces parages, qui se rapprochent de la zone tellienne, quelques douars d'Arabes nomades, mais nulle part nous ne trouvons des traces de voies romaines. Nous visitons Kasserine dans l'après-midi. Les monuments épigraphiques, bien connus, y sont assez nombreux ; on y remarque un magnifique mausolée, une porte antique et un arc de triomphe rappelant une civilisation passée.

Nous croyons devoir indiquer ici que l'Oued-Kasserine, petit affluent de droite du Fekka (Tana) a de l'eau potable pendant toute l'année ; il se pourrait que ce fût à l'Oued-Kasserine que Marius ait fait provision d'eau dans sa marche sur Gafsa.

Disons deux mots sur cette marche :

L'armée romaine eut certainement à traverser la Tunisie centrale très peu connue avant les découvertes géographiques du corps expéditionnaire de 1881-1882 et d'autres missions scientifiques plus récentes.

Ce pays est formé par un grand plateau, que le docteur Rouire appelle plateau central tunisien ; ce plateau est situé dans le bassin du Merguellil et du Fekka. Ce dernier part de Tébessa en passant à Kasserine, au sud de Sbeitla, à Zaouïa Ségada, Djilma et Hadjeb-el-Aïoun. Sur ce même plateau se déroulent un grand nombre de rivières, qui forment, d'après M. Rouire, avant d'arriver à Kairouan, le Triton des anciens. Quatre de ces rivières prennent naissance : 1° le Merguellil, entre les Djebel Berberou et Ousselet ; 2° le Zabbès, entre les Djebel Djilgil et Trozza ; 3° le Zéroud, entre les Djebel Tiouacha et M'zilah, et 4° le Fekka, dans les massifs nord-ouest de Tébessa.

Ces cours d'eau se réunissent, avant de quitter le plateau central de la Tunisie et descendre dans la plaine de Kairouan, en deux grandes artères, le Merguellil et le Zéroud. Ils forment la Sebkha de Bagla à hauteur de la ville sainte de Kairouan. Au-delà, le fleuve apparaît en un lit unique, qui va, s'élargissant de

nouveau, former le lac Kelbea, puis la Sebkha d'Herkla ; cette Sebkha forme avec la haute mer l'ancienne île de Phla ; les embouchures du fleuve se trouvent donc au fond du golfe d'Hammanet. Les trois lacs de Bagla, de Kebbia et d'Herkla, situés sur le parcours du fleuve Triton, seraient-ils les trois lacs Pallas, Libye et Triton indiqués par Ptolémée et tout particulièrement par Scylax ? Enfin la source du fleuve Triton a été indiquée par Ptolémée au mont Ouselaton ; or ce mont est celui appelé aujourd'hui Ousselet, dont le nom s'est perpétué chez la population de ce pays, qui est plutôt berbère qu'arabe.

Trouve-t-on un autre mont du nom d'Ouselaton dans la Tunisie actuelle ? Non.

Enfin il ne peut y avoir de doute sur l'emplacement du Triton. Ptolémée, Scylax et Victor de Vite disent que le mont Ziquensis (Zaghouan), appelé aussi Jupiter et dont les chrétiens auraient fait la Montagne du Seigneur, est le seul qui existe entre le Bagrada et le Triton. Il est impossible que les géographes anciens aient pu négliger de citer les trois lacs Pallas, Libye et Triton pour laisser supposer aux modernes que les Chotts étaient le Tritonide des anciens. Les Chotts représentent sans doute le Lacus Salinarum des Latins.

Nous avons visité les sources du Merguellil les 2, 3, 4 et 5 février 1886, au moment d'une crue qui, pendant plus de 24 heures, rendait ce cours d'eau infranchissable. Le 8 février de la même année, nous avons fait provision d'eau à l'Oued-Fekka (l'ancien Tana) près de Zaouïa-Ségada, et, en avril, nous avons reconnu sa source située près de Tébessa.

Que l'on revienne du nord ou du nord-ouest de la Régence, pour se diriger sur l'oasis de Gafsa, Zaouïa-Ségada et Kasserine sont les deux seuls points où l'on puisse faire provision d'eau pour une armée ayant Gafsa pour objectif. Marius n'a donc pu faire provision d'eau qu'à Kasserine ou qu'à Zaouïa-Ségada.

Nous pensons que l'armée romaine a passé à Kasserine (Colonia Cillitana).

En effet, Salluste nous dit que Marius, avant de concentrer son armée, envoie son lieutenant Aulus Manlius à Lares (Lorbus) et lui annonce qu'il l'y rejoindra.

Ce serait donc sur le 7e degré de latitude que les deux principales colonnes se seraient réunies pour marcher ensemble sur Gafsa, ville située sur le 7e degré de latitude et sur le 34e de longitude (Paris).

Certaines personnes supposent que Marius a passé par Sufes et Sufetula et qu'il a fait provision d'eau au Tana (1), à un point situé au sud de Sufetula (Sbeitla). Cela nous paraît impossible, car, comme nous l'avons déjà dit, entre Kasserine et Zaouïa-Ségada, là, où le Fekka porte le nom d'El-Hathob, on ne trouve pas d'eau, pas même en automne, si ce n'est que dans quelques rares henchirs, dont les puits n'ont été créés qu'à partir du premier siécle de notre ére.

Enfin d'autres personnes croient que Marius s'est avancé sur Gafsa en ligne droite, mais en évitant, autant que possible, de suivre les voies de communication. Il aurait passé prés d'Orba (Ebba) — Althiburus (Medéina) — entre Thala et Sufes (Sbiba), se serait arrêté le cinquième jour à Vegesela (henchir Rakla) et serait arrivé le sixiéme jour dans les environs de Colonia Cillitana (Kasserine).

Nous sommes bien de cette avis, car l'armée romaine n'était pas suivie de convois comme le sont les armées modernes ; le convoi de Marius ne se composait que de nombreux troupeaux qui passent partout et auxquels les routes commodes n'étaient pas nécessaires.

Marius s'est rendu de Kasserine à Gafsa en trois nuits ; la distance entre ces deux villes est d'environ 90 kilomètres en passant par Sidi-Aïch, ce qui fait que chaque marche de nuit était de 30 kilomètres.

C'est au lecteur de juger d'une chose absolument hypothétique.

Revenons à notre voyage de Gafsa à Kasserine.

26 mars. — Le 26 mars, après avoir fait provision d'eau à l'Oued-Kasserine, qui jette un filet d'eau dans l'Oued-Fouçannah, (2) nous nous dirigeons vers Sidi-Aïch. Nous passons près

---

(1) Le mot *Tana*, d'après De Brosses, ne semble être qu'un mot générique que Salluste a pris pour un nom propre.
D'après Tissot, *Tana* ou *Tala* signifiait chez les Libyens, comme chez leurs descendants, source, courant d'eau.

(2) L'Oued-Fouçannah prend plus en aval les noms de Hathob puis de Fekka. Les eaux de l'Oued-Kasserine disparaissent dans le lit de l'Oued-Fouçannah.

des henchirs El-Gellal, Boabtoura, pour franchir ensuite le Djebel-Selloum, sans y rencontrer une seule créature humaine.

Nous dressons nos tentes à Haouch-Khima, où l'on remarque deux grandes tours et un arc de triomphe. Quantité de henchirs existent autour d'Haouch-Khima, mais le temps nous fait défaut pour pouvoir les visiter tous. Nous parcourons les principaux, savoir : henchir Fejd-Lagalem, henchir Djebibina, henchir Ben-Hassen, henchir Khima, henchir El-Hassen, henchir Assi-Frid. Nous y remarquons quelques puits romains ayant de l'eau potable et plusieurs petits bois d'oliviers productifs ; cette région devait être jadis assez bien habitée.

27 mars. — Le 27, nous couchons à Sidi-Aïch où nous arrivons à la tombée de la nuit.

28 mars. — Le lendemain 28, à la pointe du jour, nous faisons provision d'eau à un puits romain, et nous nous mettons en route aussitôt pour nous diriger vers le nord-est. Nous longeons le versant occidental des Djebel Sidi-Aïch et Sidi-ben-Aoun, pour nous rendre au henchir Hameima, où nous avions déjà passé le 9 février.

Nous passons par les henchirs El-Ouktifat, Daklet et Haddadj (où nous remarquons les vestiges d'une voie romaine) — par henchir Oued-Mrota — Sofra, Khima et Cénéla ; ce dernier est assez important. A partir de là nous obliquons sur notre droite, et nous découvrons un aqueduc en ruine dont nous ne pouvons indiquer ni le commencement ni la fin, car le jour est à son déclin, et nous nous hâtons pour installer nos tentes à Aïn-Mta-Djerid, près d'un endroit que les cartes appellent « les Sept palmiers ». Il n'y existe plus que quatre palmiers, trois d'entre eux ayant été coupés, nous dit-on, pour les besoins d'une troupe française qui y était de passage en 1881.

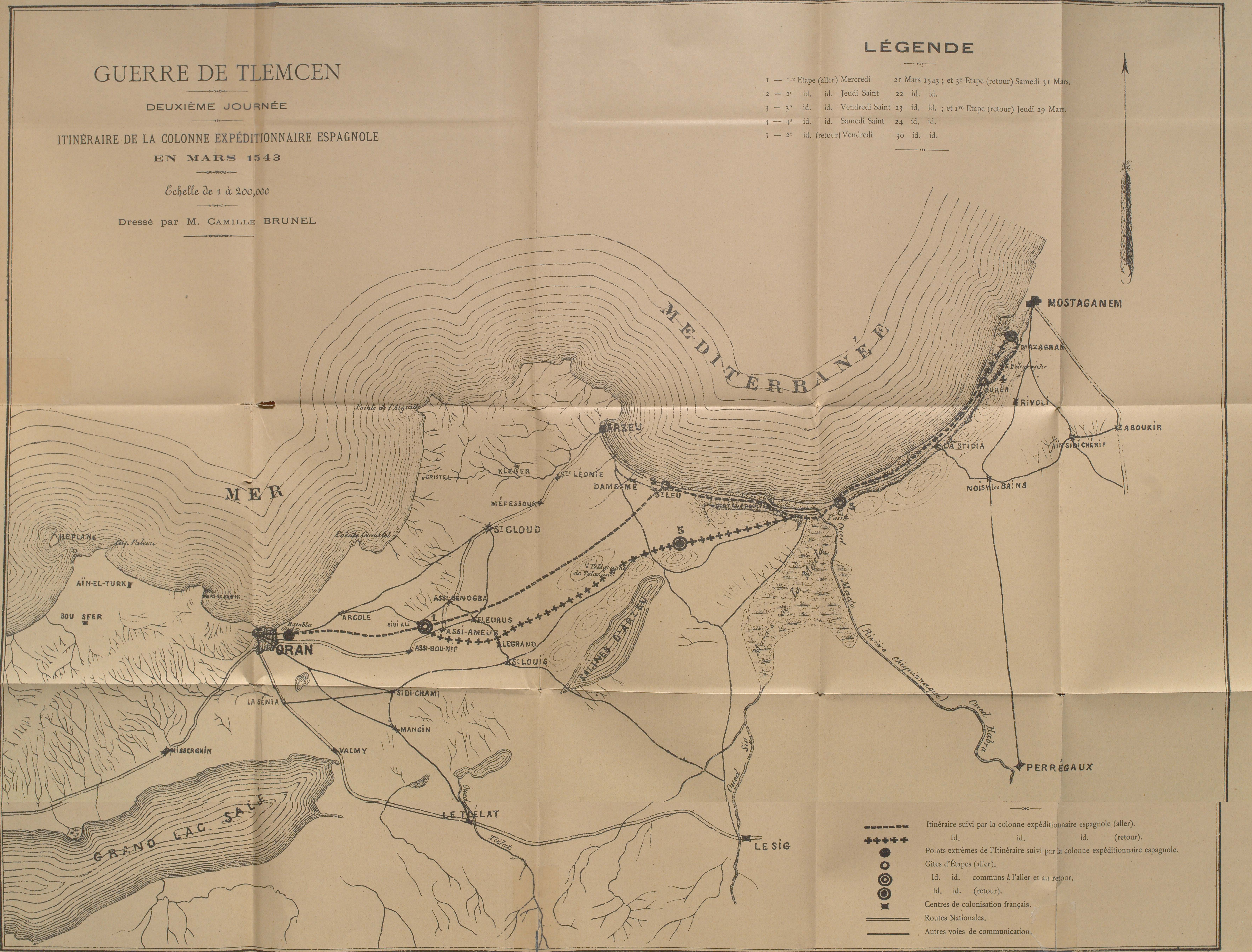
29 mars. — Le 29, nous nous dirigeons sur le Djebel El-Hafeï (500 mètres d'altitude), et nous couchons au henchir Hameïma.

Après plusieurs heures de recherches, nous remarquons les traces d'une voie romaine, qui existent dans une petite gorge se dirigeant du nord-est au sud-ouest, entre les Djebel El-Hafeï et Sidi-Ali-ben-Aoun.

30 mars. — Le lendemain 30, de très bonne heure, nous quittons notre petit convoi à bagages pour nous rendre dans la matinée même à Madjen-Sinaouï; nous y trouvons, ainsi que cela avait été convenu avec nos amis de Gafsa, des chevaux de relai venus à ce point deux jours auparavant. Nous rentrons à Gafsa vers 10 heures du soir.

A. WINKLER.

(A suivre.)



GUERRE DE TLEMCEN
DEUXIÈME JOURNÉE
ITINÉRAIRE DE LA COLONNE EXPÉDITIONNAIRE ESPAGNOLE EN MARS 1543
Echelle de 1 à 200,000
Dressé par M. CAMILLE BRUNEL
LÉGENDE
1 — 1re Etape (aller) Mercredi 21 Mars 1543 ; et 3e Etape (retour) Samedi 31 Mars.
2 — 2e id. id. Jeudi Saint 22 id. id.
3 — 3e id. id. Vendredi Saint 23 id. id. ; et 1re Etape (retour) Jeudi 29 Mars.
4 — 4e id. id. Samedi Saint 24 id. id.
5 — 2e id. (retour) Vendredi 30 id. id.
MÉDITERRANÉE
MER
MOSTAGANEM
MAZAGRAN
RIVOLI
ABOUKIR
LA STIDIA
NOISY les BAINS
ARZEU
KLEBER
Ste LÉONIE
DAMESME
St LEU
MÉFESSOUR
CRISTEL
St CLOUD
ASSI-BEN-OGBA
ARCOLE
SIDI ALI
FLEURUS
ASSI-AMEUR
ASSI-BOU-NIF
LEGRAND
St LOUIS
SALINES D'ARZEU
AÏN-EL-TURK
BOU SFER
ORAN
LA SENIA
SIDI-CHAMI
MANGIN
MISSERGHIN
VALMY
GRAND LAC SALÉ
LE TLÉLAT
LE SIG
PERRÉGAUX
Rivière Chiquiznegue
Oued Habra
Oued Sig
Itinéraire suivi par la colonne expéditionnaire espagnole (aller).
Id. id. id. (retour).
Points extrêmes de l'Itinéraire suivi par la colonne expéditionnaire espagnole.
Gîtes d'Étapes (aller).
Id. id. communs à l'aller et au retour.
Id. id. (retour).
Centres de colonisation français.
Routes Nationales.
Autres voies de communication.

GUERRE DE TLEMCEN[1]

DEUXIÈME JOURNÉE

CHAPITRE PREMIER

Le Comte d'Alcaudete quitte Oran avec son armée et se dirige sur Mostaganem

A la fin du récit de l'expédition de Tlemcen, nous avons laissé le Comte d'Alcaudete, capitaine général d'Oran, occupé à réunir les approvisionnements nécessaires aux troupes qui devaient le suivre dans l'expédition de Mostaganem ; à remettre son artillerie en bon état, et à renouveler en partie sa cavalerie, que la dernière campagne avait très éprouvée. Le Comte consacra une quinzaine de jours à l'organisation de la nouvelle colonne expéditionnaire; mais comme il ne voulut pas retarder plus longtemps le départ de ses troupes restées campées à Rambla Onda (2), il dut négliger certains détails d'importance secondaire.

Sa Seigneurie chargea Don Alonso de Villaroel de veiller à la distribution des vivres, dont les capitaines devaient pourvoir chacun de leurs hommes pour quatre jours au moment de se mettre en marche. En même temps, il fit conduire au camp le matériel de son artillerie, qui se composait d'une pièce de batterie de siège et de cinq excellents canons de campagne, tous parfaitement attelés.

(1) Mostaganem dépendait alors du royaume de Tlemcen.

(2) Plateau de Gambetta.

Le mercredi 21 mars 1543 (1), Sa Seigneurie se rendit dès la pointe du jour au camp de Rambla Onda, afin de disposer son armée pour le départ.

A dix heures, l'avant-garde, forte de 13 compagnies commandées par Don Martin de Cordoue, quatrième fils du Comte, ayant sous ses ordres le major général Melchor de Villaroel, quitta le camp avec beaucoup d'entrain.

A midi, le Comte se mit à la tête du gros de ses troupes, où l'on comptait 160 lances chrétiennes et 7,000 fantassins, parmi lesquels 5,000 étaient armés d'arquebuses et d'arbalètes ; et, suivi de son étendard et de son guidon, il prit à son tour le chemin de Mostaganem.

L'armée alla camper à deux lieues et demie d'Oran, au lieu dit les *Pozuelos,* où se trouvent sept ou huit puits dont l'accès était dissimulé par les hautes herbes qui couvraient leurs abords.

On ne peut qu'admirer le courage de notre grand capitaine qui — sachant que la Place de Mostaganem était secourue par toutes les troupes de terre et de mer dont pouvait disposer Cenaga (2), roi d'Alger — n'allait pas moins affronter ses ennemis avec confiance, comme si la victoire lui eut été promise d'avance.

Grâce aux sentinelles dont il eut, selon son habitude, la précaution d'entourer son camp, le Comte passa tranquillement la nuit à l'endroit que nous venons d'indiquer.

---

(1) Dans son *Histoire d'Oran* (page 89), Léon Fey place cette expédition au mois d'août 1548.

A cette occasion, nous devons faire remarquer que cet auteur — toujours consciencieux, mais souvent mal renseigné — rapporte très inexactement la plupart des faits qui se sont produits pendant les premiers temps de l'occupation espagnole.

Il déclare, d'ailleurs (page 84) « qu'il n'entre pas dans le cadre de son ouvrage, de « compter, une à une, les secousses convulsives qui ébranlèrent, dans le royaume de « Tlemcen, l'autorité vacillante des princes de cette partie de l'Afrique déjà soumise — « du moins nominalement — au protectorat espagnol ; et qu'il ne se propose que de les « esquisser rapidement et à grands traits. »

(2) Hassan Agha, 3me pacha d'Alger.

CHAPITRE II

De ce qui survint au Xeque (1) Guirref et à ses gens dans leur rencontre avec les cavaliers de Meliona

Le lendemain (Jeudi Saint) dès la pointe du jour, le Comte fit sonner le réveil et lever le camp. A huit heures, l'armée se trouva prête à partir et elle continua sa marche sur Mostaganem.

Ce jour-là, le Xeque Guirref s'était mis en route de son côté, avec 300 lances, pour venir rejoindre notre colonne. Il était, en outre, accompagné de tous les gens de son douar, de ses femmes, de ses enfants, et d'un troupeau qui comptait plus de 4,000 têtes de bétail.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, ce chef arabe est très honoré de tous les siens. Malgré sa forte corpulence et son âge avancé, il est toujours actif et courageux.

Aussi, quoique surpris pendant sa marche par 600 cavaliers de la vallée de Meliona (2), Guirref n'hésita pas à se mettre sur la défensive, et il sut résister vaillamment à leur attaque ; néanmoins, dans la crainte d'être entamé à un moment donné, il dépêcha deux cavaliers au Comte pour l'informer de sa situation et lui demander du secours.

Le Comte lui répondit que, devant arriver avant la nuit à Arzew afin d'y installer son camp, il lui était impossible de s'arrêter dans sa marche ; mais qu'il la ralentirait un peu afin de lui permettre de le rejoindre. En attendant, il l'engageait à persévérer dans sa résistance.

Suivant les conseils de Sa Seigneurie, Guirref continua à tenir tête aux cavaliers de Meliona. Il fut même assez heureux pour les repousser en leur infligeant des pertes sensibles, tandis que, de son côté, il n'avait eu que deux cavaliers et un cheval blessés.

(1) Chef, en espagnol.

(2) Aujourd'hui *Aïn-el-Arba.*

Au moment où le Comte congédiait les deux messagers de Guirref, trois énormes sangliers apparurent à nos regards.

Les soldats leur donnèrent la chasse, et ils tombèrent bientôt sous leurs balles, à l'exception d'un seul, qui fut tué par Don Mendo de Benavides, neveu du Comte d'Alcaudete.

On se rendit ensuite à Arzew pour y passer la nuit.

Arzew (1) est une ville entièrement déserte.

On y voit encore des maisons dont les murs élevés sont construits avec des pierres de taille de grandes dimensions.

Au milieu de la ville, on remarque une tour démantelée qui, — d'après ce que l'on raconte — avait fait partie d'un palais habité par les anciens rois du pays.

Nos troupes bivouaquèrent au bas de la ville, du côté de la mer, où se trouvent deux sources qui émergent sur la plage.

Comme l'ancienne cité est bâtie sur un plateau élevé, et que le chemin qui la relie à ces sources est si accidenté qu'il devient impraticable pendant la nuit, on dut laisser l'artillerie sur le haut de l'escarpement, où elle fut étroitement gardée par un nombre suffisant de soldats.

CHAPITRE III

Comment on aperçut les galères du roi d'Alger ; ce qu'elles firent, et comment le Comte se conduisit dans cette circonstance

Le Vendredi Saint, 23 mars, l'armée fut réveillée bien avant le jour par des bruits confus que l'on entendait du côté de la mer. C'étaient les navires de Cenaga (Hassan Agha), qui, au nombre de cinq galères et une galiote, venaient nous attaquer.

(1) Il s'agit ici de l'ancien Arzeu, le *Portus Magnus* des Romains, qui occupait l'emplacement actuel du village arabe de Bettiouia, près de Saint-Leu, où l'on a découvert les belles mosaïques qui figurent au Musée d'Oran.

Dès qu'elles furent près du rivage, elles tirèrent trois coups de gros canons de tillac sur notre camp, dont les feux de bivouac leur indiquaient la position.

Un de nos soldats fut tué ; deux autres reçurent des blessures plus ou moins graves ; enfin, un cheval des écuries du Comte fut atteint mortellement par cette décharge inattendue.

Les navires nous envoyèrent encore une salve de coups d'arquebuses, dont j'évalue le nombre à 600. Après quoi ils firent sonner leurs *gaïtas* (1) et *añafiles* (2), et battre les tambours que les Turcs ont à bord de toutes leurs galères.

Afin de préserver ses troupes des coups de ce nouvel ennemi, le Comte, suivi de ses officiers, parcourut le camp en toute hâte, en s'écriant à haute voix : « Eteignez vos feux ! éteignez vos feux ! » Puis il s'élança comme un lion sur le plateau supérieur où se trouvait son artillerie, la fit descendre immédiatement, et ordonna de la mettre en batterie sur un monticule qui se trouvait à proximité du rivage de la mer.

Les galères, qui s'étaient encore plus rapprochées de la côte, nous tirèrent trois nouveaux coups de canon, auxquels le Comte fit aussitôt riposter par deux décharges de son artillerie.

Un de nos boulets atteignit la proue d'une galère et la brisa, en même temps qu'il blessait plusieurs hommes.

Il n'en fallut pas davantage pour décider les galères à prendre incontinent le large ; mais comme il s'éleva bientôt un grand vent d'ouest qui ne leur permettait pas de tenir la haute mer, elles s'empressèrent d'aller se réfugier dans le port d'Arzew. Les troupes débarquèrent aussitôt et installèrent leur camp sur la plage, en même temps qu'elles allumaient de grands feux pour panser leurs blessés.

Du monticule où nos canons étaient en batterie, le Comte aperçut le haut des mâts d'un navire : c'était la galiote turque qui, n'ayant pas suivi les galères dans le port, cherchait à se rapprocher du rivage vers l'endroit où nous nous trouvions.

---

(1) Musettes, haut-bois.

(2) Trompettes maures.

Don Mendo de Benavides ayant obtenu de Sa Seigneurie la permission d'aller reconnaître les mouvements de la galiote, il prit avec lui l'alcalde Luis de Rueda ainsi que 10 à 12 cavaliers, et se dirigea du côté où elle paraissait vouloir aborder.

Arrivés au point qu'ils voulaient atteindre, Don Mendo et deux autres cavaliers munis d'arquebuses comme lui déchargèrent leurs armes sur la galiote, qui s'empressa de virer de bord et d'aller rallier les galères dans le port d'Arzew.

Dès le retour de Don Mendo et de son escorte, le Comte donna l'ordre de lever le camp ; et l'armée reprit sa marche sur Mostaganem, dans le même ordre de bataille que les jours précédents.

A midi, le Xeque Guirref avait rejoint notre colonne.

En abordant le Comte, Guirref lui baisa les mains en le conjurant de prendre sous sa protection sa femme, ses enfants, son troupeau, ses bagages et les richesses qu'il emportait à sa suite. Le Comte le lui promit affectueusement, puis il lui indiqua la place qu'il devait occuper avec sa suite dans les rangs de l'armée. Ainsi disposée, la colonne arriva à 3 heures de l'après-midi sur les bords de la rivière Chiquiznaque (1), dont les eaux étaient alors considérablement élevées.

Ce que voyant, le Comte en remonta le cours avec son escorte afin de chercher un gué favorable au passage de son armée. N'en trouvant aucun à sa convenance, il revint sur ses pas et donna l'ordre de jeter immédiatement un pont à l'endroit où nous nous trouvions (2). Et comme les abords de la rivière étaient couverts de thuyas, il s'empressa d'en faire abattre une grande quantité à cet effet.

En prenant une pareille décision, le Comte avait voulu — comme c'est le devoir de tout bon capitaine soucieux de la vie de ses soldats — préserver ses troupes des dangers que présentait alors le passage à gué de la rivière.

---

(1) L'Oued Macta.

(2) C'est, à peu de chose près, l'emplacement occupé actuellement par le Pont de la Macta, sur la route nationale d'Oran à Alger.

Mais, dans leur impatience, nos vaillants Espagnols se jetètent à la nage.

Plus de 500 d'entre eux se trouvaient déjà sur l'autre bord, alors que la construction du pont n'était pas commencée, et les travaux ne touchaient pas encore à leur fin, que toutes les troupes de cheval et de pied avaient également passé la rivière à leur tour, malgré les efforts que le Comte avait faits pour les en empêcher.

Le pont ne servit donc qu'à assurer le passage du convoi, des équipages d'artillerie, des officiers et des gens de Guirref qui accompagnaient ses bagages et ses troupeaux.

On est heureux, certes, de commander à de vaillants soldats, capables de supporter tous les dangers de la guerre, car Dieu favorise toujours les entreprises des hommes braves !

C'est ainsi qu'il seconda les efforts de ces lions d'Espagne qui affrontaient résolument un torrent rapide, comme il l'avait fait jadis pour les enfants d'Israël, lorsqu'ils s'engageaient sans crainte au milieu des flots de la mer Rouge.

Dès que l'armée se trouva réunie sur l'autre rive, elle prit ses dispositions pour y passer la nuit. Mais, afin de la mettre à l'abri des canons des galères turques, le Comte la fit bivouaquer à une portée d'arbalète de la rivière, dans les plis de terrain formés par les dunes de la mer, et elle y fut, en effet, en parfaite sécurité.

CHAPITRE IV

Du combat que le Xeque Guirref livra aux Maures ennemis ; et comment il appela le Comte à son secours

---

Le lendemain, samedi, veille du saint jour de la Résurrection (24 mars 1543), le Comte fit sonner les trompettes dès la pointe du jour, et les troupes se mirent en devoir de lever le camp.

A huit heures, l'armée quitta les retranchements où elle avait passé la nuit, et reprit sa marche en bon ordre.

Elle longea la côte pendant une demi-lieue sans incident; mais arrivée près d'un monticule, le Comte, avec sa sagacité ordinaire, pressentit une embuscade en cet endroit. Dans le doute, il ordonna au Xeque Guirref de prendre les devants avec ses hommes de guerre, et de se porter sur le point culminant de l'éminence, afin de reconnaître le terrain aussi loin que les dispositions du sol le lui permettraient.

Guirref obéit. Arrivé au sommet du monticule, il ne vit d'abord rien de suspect ; mais en descendant le versant opposé, il découvrit plus de 2.000 lances ennemies qui se trouvaient embusquées au fond d'une gorge.

N'écoutant que son courage, il les attaqua immédiatement avec la plus grande impétuosité.

De leur côté, les Maures firent bonne contenance et se battirent vaillamment.

Guirref eut deux hommes et un cheval tués.

L'ennemi compta également un ou deux morts ; mais il dut avoir aussi un certain nombre de blessés, car, après le combat, on le vit allumer de grands feux, ce qu'il ne fait ordinairement, pendant le jour, que lorsqu'on doit procéder au pansement des blessures.

Cependant, comme la lutte se prolongeait, Guirref dut reconnaître qu'il avait affaire à trop forte partie pour lutter avec avantage. Il dépêcha donc au Comte un de ses cavaliers pour l'informer de sa situation et lui demander du secours, tout en lui promettant de contenir l'ennemi jusqu'à l'arrivée du renfort qu'il sollicitait.

A cette nouvelle, notre Capitaine-Général éperonna vigoureusement son cheval, et, suivi de ses fils, de son étendard et des gens de sa maison, il s'élança sur le monticule. Arrivé au faîte, il s'arrêta pour observer le combat. Le voyant sérieusement engagé de part et d'autre, Sa Seigneurie ordonna à Don Mendo de Benavides d'aller — avec une douzaine de cavaliers et quelques hommes des compagnies franches, qui se trouvaient sous sa main — prêter main forte à notre intrépide allié.

Don Mendo et son escorte partirent à toute bride ; mais, en les voyant fondre sur lui, l'ennemi se retira en toute hâte, laissant le Xeque Guirref maître du champ de bataille.

Ce combat terminé à notre avantage, l'armée se remit en marche.

A midi, elle arriva à l'entrée de gorges, où, — sous des massifs de thuyas — se trouvaient encore embusquées près de 4.000 lances ennemies. Toutefois, au seul aspect de nos soldats, les Maures s'enfuirent tous jusqu'au dernier, en vociférant comme de coutume.

Ils s'arrêtent dans leur course près d'une source située non loin de là, et bientôt après nous les vîmes prendre des dispositions pour s'y installer. Or, comme le Comte avait de son côté résolu de faire bivouaquer ses troupes sur ce point, il se disposa à les forcer de l'évacuer ; mais les trompettes venaient à peine de donner le signal de l'attaque, que les Maures s'empressaient de déguerpir en toute hâte.

C'était tout ce que voulait le Comte, et son armée passa tranquillement la nuit à 200 pas de cette source. (1)

CHAPITRE V

De la prise de Mazagran par le Comte d'Alcaudete ; du nombre considérable d'ennemis qui nous y attendaient. Relation des évènements de cette journée.

Le dimanche de Pâques (25 mars 1543), le camp fut levé à 8 heures du matin, et l'armée commença à se remettre en marche.

Toujours prévoyant, le Comte remarqua que s'il continuait à longer la côte — qui se découvrait de plus en plus — son armée pouvait être exposée au feu des galères turques.

(1) Cette source est située près d'Ourea, petit hameau français.

En bon capitaine, il modifia donc son itinéraire et fit gravir à la colonne les pentes des montagnes escarpées que nous avions à notre droite, afin d'arriver à Mazagran par le plateau qui les domine. Mais ce ne fut qu'après de grandes fatigues et de pénibles efforts, que l'on parvint à y amener l'artillerie. Nos troupes s'y trouvaient à peine réunies, lorsqu'on aperçut, au milieu de la plaine qui se déroulait devant nous, une multitude d'Arabes dont les intentions étaient manifestement hostiles. A cette vue, le Comte disposa son armée en ordre de bataille, et la dirigea directement sur Mazagran à travers les cultures qui couvraient la plaine.

A peine avions-nous commencé notre mouvement en avant, qu'un Maure, monté sur un cheval gris et brandissant sa lance en signe de défi, vint parader à peu de distance du front de nos escadrons.

Le Comte engagea les soldats à mépriser cette insolente provocation; néanmoins, un vieil arquebusier, natif de Baylen — qui servait dans la compagnie de Tovillo et que l'on nommait Martin Azedo — s'approcha le plus près possible du cavalier maure, et le tua d'un coup d'arquebuse qui l'atteignit à la tête. Dès qu'ils le virent tomber de cheval, nos soldats se débandèrent pour aller dépouiller son cadavre ; mais le Comte, lançant son cheval au milieu d'eux, les obligea à rentrer dans les rangs.

Toutefois, il autorisa celui qui avait tué le Maure à s'emparer de ses dépouilles. Ce soldat fouilla d'abord les poches de sa victime, et s'empara de douze doublons d'or qu'il y trouva. Il lui enleva ensuite sa marlota (1) — qui était presque neuve — sa lance, ses éperons et ses brodequins ; mais se contentant des doublons, il abandonna généreusement les autres objets à ses camarades. (2)

---

(1) Espèce de veste, à la façon turque.

(2) En cet endroit du livre que nous traduisons, se trouve une note reproduite d'après le manuscrit de l'auteur. Elle est due, sans doute, à l'*envieux* dont parle l'éditeur dans son avertissement.

Cette note est ainsi conçue :

« D'après une autre version, ce serait un marabout qui vin narguer nos troupes en » exécutant des mouvements circulaires de danse et en les défiant de l'atteindre, car il » était — disait-il — invulnérable pour les chrétiens. Afin de prouver le contraire, Pero » Hernandez (le juré) le tua d'un coup de lance. »

Après cet incident, l'armée continua sa marche sur Mazagran, tandis que les ennemis la poursuivaient de leurs cris, selon leur habitude.

Un quart d'heure avant d'y arriver, le Comte et ses soldats purent constater qu'une infinité de Maures entouraient ce village.

Le Xeque Humida Laüda, l'alcalde de Benarax, Almanzor Ben Bogani et l'alcalde de Tenez, se trouvaient parmi eux avec leurs meilleures troupes.

Les ennemis étaient au nombre de 60 à 70,000, y compris les troupes de cheval ; et ils paraissaient disposés à nous présenter la bataille. Mais, au moment où nous allions prendre l'offensive, ils évacuèrent Mazagran sans coup férir.

L'enceinte du village n'étant pas assez vaste pour contenir toute notre armée, le Comte fit installer le camp en dehors des remparts. Don Mendo de Benavides les ayant escaladés, il trouva sur le faîte une grande quantité de ruches à miel, dont les abeilles l'assaillirent avec tant d'ensemble qu'il faillit être dévoré.

Néanmoins, comme il avait résolu d'aller ouvrir la porte de la Place à nos troupes, il descendit en toute hâte dans l'intérieur et réussit à mettre son projet à exécution. Un certain nombre de nos soldats pénétrèrent alors dans le village, qui pouvait contenir 200 habitants environ. Il n'y trouvèrent que du blé et de l'orge ; mais, ayant découvert en même temps quelques moulins à bras, ils les utilisèrent pour la mouture des grains nécessaires à leur alimentation ; et, pour suppléer au bois à brûler, qui faisait presque complètement défaut, ils alimentèrent le feu du bivouac avec les portes des maisons et les métiers à tisser qu'ils y trouvèrent.

Le Comte, ayant laissé Mazagran sous la garde d'une garnison suffisante et fait occuper les sources qui se trouvent en bas du village, afin d'empêcher l'ennemi de revenir s'en emparer, il alla installer son camp en vue du rivage de la mer.

CHAPITRE VI

De ce qui se passa entre le Comte et les Maures pendant notre séjour à Mazagran, et de la nouvelle attaque des galères turques

---

A la suite de ces évènements, les galères d'Alger ne tardèrent pas à venir *saluer* de nouveau, à coups de canon, le Comte et son armée.

Ils crurent, sans doute, nous faire beaucoup de mal, mais ils se trompèrent, car il ne fut donné à aucun de leurs projectiles de parvenir jusqu'à nous.

Il est bon de rappeler qu'en pareille circonstance, Don Alvaro de Bazan, amiral d'une flotte espagnole, put bombarder Mazagran avec succès, de l'endroit même où étaient embossées les galères turques. La preuve en est d'ailleurs évidente, puisque les empreintes de ses boulets sont encore visibles sur les murailles de la Place.

Le Comte ayant fait riposter au feu de l'ennemi par notre grosse pièce d'artillerie, le premier coup porta au-delà des galères.

Les Maures qui occupaient Mazagran, l'ayant — ainsi que nous l'avons dit — évacué à notre approche, ils allèrent prendre position sur une éminence située à une demi-lieue de Mazagran, et d'où l'on voit distinctement ce village (1). De là, les Maures venaient constamment harceler nos avant-postes ; et ils s'approchèrent quelquefois si près de notre camp que plusieurs de nos soldats furent atteints, non seulement par leurs balles, mais encore par leurs flèches.

Pour mettre fin à ces attaques, le Comte fit placer 300 arquebusiers ou arbalétriers en embuscade au pied de cette éminence.

---

(1) Il existe en cet endroit un ancien poste de télégraphe aérien.

Néanmoins des Maures, entièrement nus, se hasardèrent à venir jeter des pierres jusque dans notre camp ; et ils réussirent même à nous blesser deux soldats. Il est vrai qu'en retour, nous leur tuâmes plusieurs hommes.

Malgré ces représailles, les ennemis persistèrent dans leurs attaques incessantes ; et leur audace fut si grande qu'ils tentèrent de pénétrer jusque dans notre camp. Ce que voyant, le Comte le fit entourer d'un fossé et d'une haie de branches d'arbres, coupées dans les jardins qui enserrent le bas du village de Mazagran

Je m'empresse d'ajouter aussi que, dans toutes ces attaques, 30 chrétiens suffisaient à repousser 500 Turcs et à les mettre en fuite.

Les évènements dont il vient d'être question se passaient le mardi de Pâques fleuries.

CHAPITRE VII

Le Comte, reconnaissant l'impossibilité de prendre la ville de Mostaganem, se décide à retourner à Oran

---

Pendant les trois journées que le Comte passa sous les murs de Mazagran, il ne cessa de batailler contre les Maures ou les Turcs.

Mais comme il ne perdait pas de vue que son entreprise était surtout dirigée contre Mostaganem, il eut soin — en homme habitué aux choses de la guerre — de se renseigner sur les moyens de défense de cette ville, avant d'en commencer l'attaque. En conséquence, il chargea Guirref de choisir, parmi ses gens, des émissaires qui devaient chercher à pénétrer dans la Place, afin de se rendre exactement compte de l'importance de sa garnison, et du nombre de pièces d'artillerie qui défendaient ses remparts.

Encouragés par l'appât de la récompense que le Comte leur avait promise, les espions de Guirref réussirent dans leur mission,

et le Comte apprit ainsi que la ville comptait 1,500 défenseurs, Turcs ou Maures, qui disposaient de 21 gros canons de bronze et de 8 de fer.

Dans ces conditions, le Comte comprit bien vite qu'il lui serait d'autant plus difficile d'emporter la ville d'assaut, que son unique pièce de siège était insuffisante à ouvrir la brèche dans les épais et hauts remparts qui l'enserraient de tous côtés. Il eut, sans doute, la pensée de faire venir d'Oran d'autres pièces de siège par voie de mer ; mais comme leur arrivée se serait fait trop longtemps attendre, il préféra se résoudre à retourner sur ses pas.

Le 28 mars, à 5 heures du soir, l'armée ayant été informée de la résolution de Sa Seigneurie, on chargea les bagages sans éveiller l'attention de l'ennemi, et, à deux heures du matin, l'avant-garde se mit en mouvement. D'après les instructions du Comte, elle fut éclairée dans sa marche par trois cavaliers porteurs de torches. Le premier était placé à la tête de l'escadron de droite ; le second à la tête de l'escadron de gauche, et le troisième au milieu du convoi. Une pièce d'artillerie suivait chacun de ces cavaliers, tant à l'avant-garde qu'à l'arrière-garde, où les mêmes dispositions avaient été prises.

Le Comte avait en outre prescrit que, dans le cas où l'un de ces divers corps de troupes se trouverait dans la nécessité de faire halte, la torche qui éclairait sa droite serait immédiatement éteinte.

Enfin, Sa Seigneurie ordonna à tous les autres hommes de cheval, de prendre en croupe un malade ou un blessé.

Après avoir ainsi réglé son ordre de retraite, le Comte se plaça en tête de l'arrière-garde avec son étendard et les gens de sa maison, afin de pouvoir, en cas d'attaque, se porter plus promptement de sa personne vers les points les plus menacés.

La garnison de Mostaganem ayant appris par ses espions — mis en éveil par le mouvement de nos torches — que le Comte renonçait à faire le siège de la Place, accueillit cette heureuse nouvelle par une salve générale de son artillerie, en même temps qu'elle illuminait le faîte des remparts en signe de réjouissance.

CHAPITRE VIII

De ce que firent les Maures en présence de la retraite du Comte, et du ban publié par les marabouts dans tout le pays arabe, par ordre du roi de Tlemcen.

Lorsque les Maures qui occupaient le sommet de l'éminence dont nous avons parlé au chapitre VI virent notre mouvement de retraite, un certain nombre d'entre eux en descendirent pour nous accabler de cris injurieux ; mais en se tenant prudemment à distance. Quant aux autres, ils se mirent immédiatement à notre suite sans quitter les hauteurs des mamelons, qu'ils éclairaient dans leur marche en incendiant les palmiers-nains.

De notre côté, nous cheminâmes en silence pendant toute la nuit, sans daigner répondre — ainsi que nous l'avait recommandé le Comte -- aux insolentes provocations dont nous étions l'objet de la part des ennemis.

A cette occasion je dois ajouter que, en apprenant notre retraite, ce chien de roi infidèle, Mohammed, s'empressa de faire publier un ban (1) par tous les marabouts, afin d'appeler sous ses drapeaux les vrais croyants du royaume de Tlemcen et ceux des contrées avoisinantes.

Il espérait ainsi réunir un nombre assez considérable de combattants pour écraser les troupes du Comte qui, — ainsi que nous l'avons dit — ne comptaient que 7,000 fantassins et 170 lances chrétiennes.

Son attente ne fut pas trompée sur le premier point, car il fut bientôt à la tête de 25,000 cavaliers et de plus de 110,000 fantassins. Or, d'après ce que m'affirmèrent, sur la foi du serment,

---

(1) C'est-à-dire prêcher la Guerre-Sainte.

quelques soldats qui avaient pris part à l'expédition de notre Empereur et roi (1) contre Tunis, les ennemis qu'ils avaient eu à combattre ne s'étaient jamais trouvés aussi nombreux que ceux dont nos 7.000 soldats, entièrement déchaussés, avaient maintenant à soutenir les attaques.

Le ban que le roi Mohammed venait de faire publier jusque dans la ville de Fez, qui se trouve à 110 lieues de Tlemcen, invitait, en outre, tous les musulmans désireux d'acheter des captifs chrétiens, à accourir à son appel, leur promettant de leur en vendre à raison de 4 doublons par esclave. Mais cette ruse ne lui réussit point, ainsi qu'il l'espérait, car Notre Seigneur qui est juste *(et omni justicia plenissimo)* n'abandonne jamais les siens.

En effet, du haut du ciel, Dieu voyant que nous étions entourés d'une multitude innombrable d'ennemis acharnés, jeta sur nous un regard miséricordieux et nous donna la victoire.

Son intervention divine est si certaine que, pendant la bataille, nos soldats remarquèrent deux étoiles qui se combattaient dans les cieux. Or, l'étoile victorieuse s'étant transformée en comète, elle tomba au milieu de nos escadrons.

En présence de cet éclatant témoignage de la protection de Dieu, le Comte promit la victoire à ses troupes, si elles savaient mettre leur espérance en Notre Rédempteur Jésus-Christ, en Notre Dame la Vierge Marie et l'Apôtre Santiago (saint Jacques).

Animés par ces paroles prophétiques, nos soldats combattirent avec une ardeur sans égale, et remportèrent la victoire. (2)

---

(1) Charles-Quint.

(2) C'est le récit de cette bataille qui fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IX

De la sanglante bataille que nous livrèrent les Maures dans la matinée du Jeudi, et comment ils furent vaincus après avoir subi des pertes considérables.

Le jeudi 29 mars, à huit heures du matin, nous atteignîmes des plateaux terminés par un monticule d'où l'on domine la mer, et que nous devions descendre avant d'arriver à la source près de laquelle nous avions campé lors de notre marche sur Mostaganem.

Or, comme le Comte — en capitaine avisé — s'attendait à y retrouver l'ennemi, il disposa ses escadrons ainsi qu'il avait l'habitude de le faire en pareille circonstance.

En conséquence, il se plaça à l'avant-garde avec son étendard. Son fils aîné, Don Alonso de Cordoue, et tous les gens de sa maison restèrent auprès de lui.

Quant à l'arrière-garde, il la confia à Don Mendo de Benavides, son neveu, à Don Alonso de Villaroel et à quelques autres chevaliers.

Ces dispositions prises, l'armée se mit en devoir d'opérer sa descente du monticule, dans la direction de la source.

Il se trouva, en effet, qu'elle était gardée par 7 à 8.000 fantassins, Maures ou Turcs, et que la cavalerie ennemie, que commandaient des Caïds ou des Xeques (cheikhs), couvrait de ses dix mille lances tout le rivage de la mer, jusqu'à un mamelon où Almazor Ben Bogani, capitaine général du roi Mohammed, et le Xeque Humida Laüda avaient déployé leurs étendards et pris position avec 30,000 hommes de pied ou de cheval.

Dès que le Comte eut vu le nombre considérable d'ennemis qui l'attendaient en bas de la côte, il donna l'ordre à son artillerie — qui faisait partie de l'avant-garde — de se replier à sa suite, et il descendit aussitôt du côté opposé avec son étendard et ses gens de cheval.

Arrivé le premier à un monticule peu éloigné de la plage, il cria à l'artillerie de se hâter de le rejoindre, et dès qu'elle eut atteint cette position, il la fit mettre en batterie dans la direction des galères turques qui, rangées en bataille, s'étaient rapprochées du rivage à tel point que leurs proues se trouvaient en partie engagées dans le sable.

Les galères commencèrent à ouvrir le feu contre nous ; mais leurs projectiles tombèrent au milieu de nos bagages et ne nous firent aucun mal. Peu satisfaites de ce résultat, les galères nous tirèrent deux nouvelles bordées. Cette fois leurs boulets heurtèrent le haut des piques d'un escadron, et, dans leur choc, désarçonnèrent deux ou trois de nos cavaliers, mais sans en blesser un seul.

Tandis que le Comte faisait riposter par son artillerie au feu des galères turques et les obligeait à s'enfuir épouvantées, du côté de Mostaganem, notre infanterie d'avant-garde était vigoureusement attaquée par 1.500 tirailleurs Turcs ou Maures.

D'un autre côté, les troupes de Don Mendo de Benavides et celles de Don Alonso de Villaroel étaient également abordées avec beaucoup d'ardeur par un nombre considérable de cavaliers et de fantassins, qui furent reçus par un feu vif et bien nourri.

On se battit avec acharnement de part et d'autre, mais nos braves soldats se conduisirent si vaillamment qu'ils repoussèrent l'ennemi, après lui avoir fait subir de grandes pertes.

Cependant les Maures massés aux abords de la source, ayant attaqué avec succès notre escadron de l'aile droite, Don Mendo de Benavides prit avec lui 200 arquebusiers ou arbalétriers des compagnies franches et s'élança au secours de nos cavaliers aux cris de : *Santiago! Sus à eux!* Puis, se tournant vers ses troupes, il leur dit avec véhémence : « Allons, lions d'Espagne ! C'est « votre jour de gloire, frères ! »

Nos soldats, transportés par ces paroles, se ruèrent sur l'ennemi et le repoussèrent victorieusement.

Il eût été à désirer que tous les fils des Grands d'Espagne assistassent à ce combat, afin de prendre exemple sur Don Men-

do de Benavides, qui, ce jour-là, fit de véritables prodiges de valeur.

Ce héros venait à peine de dégager notre aile droite des étreintes de l'ennemi, qu'il se vit attaqué à son tour par deux mille lances restées jusque-là en embuscade.

De son côté, le Comte était alors assailli par les 10,000 lances et les 20,000 fantassins qui occupaient la plage.

En se précipitant sur le monticule où Sa Seigneurie se trouvait encore avec son escadron et son artillerie, les Maures poussaient des cris si formidables qu'ils ébranlaient la voûte du ciel.

Nos soldats en furent d'abord épouvantés, mais ils reprirent bientôt leur assurance.

Cette bataille fut d'ailleurs la plus terrible et la plus effroyable qui se soit livrée dans les temps modernes.

En présence de cette vigoureuse attaque, le Comte, s'adressant à ses gentilshommes, leur cria de toutes ses forces : « *Santiago ! Sus à eux, chevaliers !* » Puis saisissant sa lance et faisant bondir son cheval d'un vigoureux coup d'éperon, il s'élança sur l'ennemi comme un lion furieux.

Son étendard et son escadron le suivirent de près, et tous ensemble ils abordèrent les Maures si bravement que c'était un spectacle admirable de les voir combattre ainsi.

Engagé au plus épais de la mêlée, le bon Comte Don Martin *l'Africain* tuait ou blessait tous ceux qui se trouvaient sur son passage, aussi était-il la terreur des ennemis.

O gentilshommes d'Espagne ! Prenez exemple sur ce héros, dont les années ont été si bien remplies ; car le bon Comte est plutôt un vieillard qu'un homme dans la force de l'âge !

Combien aussi, dans cette circonstance, il eût pu s'écrier avec le psalmiste David : *Deus in adjutorium meum intende ; Domine ad adjuvandum me festina ;* c'est-à-dire : « Mon Dieu et mon Seigneur, je supplie Votre Majesté de venir à mon aide. Seigneur, prêtez une oreille attentive à mes clameurs. Seigneur, ne tardez pas à venir en aide à vos enfants ; et avec votre secours,

— *Non timebo quid faciat nihil homo* — je ne craindrai pas la puissance des hommes ».

Le Comte et les cavaliers de sa suite se battirent pendant plus d'une heure avec tant de vaillance que c'était merveille de les voir. Il n'est pas de langage, non plus, qui puisse exprimer les sentiments d'admiration qu'excita l'héroïque conduite de Don Alonso de Cordoue, fils aîné du Comte, tandis qu'il chargeait l'ennemi à la descente du monticule. Il suivait son père, et, comme lui, il tuait ou blessait tous les Maures qui l'approchaient.

Don Juan de Villaroel n'était pas moins téméraire. Il pénétra si avant dans les rangs ennemis que son cheval fut tué sous lui, mais il n'en continua pas moins à combattre à pied avec la plus grande vaillance.

Ainsi que tous les autres chevaliers, Don Juan de la Cueva montra également aux Maures la force de son bras dans cette fameuse journée, dont les infidèles garderont longtemps un pénible souvenir.

Don Mendo de Benavides, qui, au plus fort de la bataille, s'était porté au secours de quelques soldats cernés par l'ennemi, reçut d'innombrables coups de lance ou de javelot ; et c'est alors qu'il fut atteint par un de ces derniers traits qui lui effleura la tête, au-dessus de l'oreille, sur une longueur d'un gème (1). Quant au Maure qui venait de le blesser, il fut tué sur-le champ par un de nos soldats, qui l'abattit d'un coup d'arquebuse.

Don Mendo venait de quitter le combat pour faire panser sa blessure, lorsque — au moment où le chirurgien examinait la plaie — il entendit la voix du Comte, qui était alors assailli de tous côtés par une nuée de Maures. N'écoutant que son devoir, Don Mendo se releva, puis roulant précipitamment un linge autour de sa tête, il se précipita à cheval pour rejoindre Sa Seigneurie au milieu de la mêlée, et bientôt sa lance, son bouclier

---

(1) Mesure en usage chez les anciens, égale au travers de la main.

et son bras ruisselèrent du sang des infidèles qui venaient de tomber sous ses coups.

Le combat dura encore plus d'une heure. Cependant, depuis la disparition des galères turques, notre artillerie n'avait cessé, — du haut du monticule où elle était restée en batterie — de tirer sur la cavalerie ennemie qui couvrait la plage. Enfin, les ravages que nos boulets firent dans ses rangs devinrent si considérables qu'elle dut aller rejoindre les troupes d'Almanzor sur les hauteurs qu'elles occupaient.

Le bon Comte d'Alcaudete, Don Martin l'*Africain*, resta donc victorieux et maître du champ de bataille.

Les vingt soldats qui venaient de trouver la mort dans ce combat furent inhumés, pendant que nos blessés, au nombre de 60, étaient l'objet de tous nos soins.

Quant aux pertes de l'ennemi, elles furent si considérables que la plaine était jonchée de cadavres maures. On ne saurait dire exactement leur nombre, mais il ne dut pas être inférieur à 4.000. Il est certain que le nombre de leurs blessés fut également prodigieux, car, après avoir rallié les troupes d'Almanzor, ils allumèrent une grande quantité de feux pour panser les blessures selon la coutume orientale.

Un de nos gentilshommes de marque trouva seul la mort dans cette terrible journée : c'est Don Pedro de Rueda, frère du gouverneur d'Oran.

Cette bataille fut si disputée, en effet, que les deux armées restèrent aux prises pendant quatre heures consécutives, sans avantage marqué de part ni d'autre. Mais il plut enfin à Notre Seigneur de nous donner la victoire, et elle fut si éclatante que les Maures disaient de nos soldats : « Ces chrétiens ne sont pas » des hommes, mais de véritables démons ! »

On raconte à ce sujet que le Xeque Humida Lauda dit au Xeque Almanzor ben Bogani, capitaine général du roi Mohammed :

« Que dites-vous de ces chrétiens, qui nous ont battus alors que » nous les poursuivions ? Que serait-il donc advenu si les rôles » avaient été intervertis !... »

Il est vrai que ce ne sont pas nos armes qui ont vaincu cette multitude d'Infidèles, car on peut affirmer que chaque chrétien avait cinquante Maures à combattre. C'est Notre Seigneur Dieu qui — par un acte miséricordieux de sa Toute Puissance — voulut donner la victoire au bon Comte d'Alcaudete, qui n'avait que 7.000 hommes à opposer à l'armée musulmane, dont les chefs — ainsi qu'ils le déclarèrent plus tard — évaluaient eux-mêmes les forces à 25.000 cavaliers et à 120.000 fantassins.

CHAPITRE X

De ce que firent nos alliés maures dans cette journée; des mesures que le Comte prit à leur égard, et de la nouvelle attaque dont notre arrière-garde fut l'objet.

Pendant la bataille que nous venons de raconter, le Xeque Guirref et ses contingents maures étaient placés sur un plateau situé près de la plage, et contigu — du côté du couchant — au monticule occupé par notre artillerie. Or, après avoir constaté l'immense supériorité numérique de l'ennemi et vu ses attaques réitérées produire un certain désordre dans nos rangs, les alliés nous jugèrent irrévocablement perdus. Et comme les musulmans n'ont aucun respect de la foi jurée, nos soldats les virent agiter, en signe d'intelligence, les longues manches de leurs chemises du côté de l'ennemi. Pris sur le fait, ils ne purent le nier, mais ils cherchèrent à se justifier en disant que leurs gestes s'adressaient à nos troupes, dont ils voulaient ainsi solliciter le secours. Nos soldats n'admettant pas ces explications, ils restèrent convaincus que les alliés avaient tenté de nous faire défection. Aussi, des voix retentissantes s'élevèrent bientôt de leurs rangs pour accuser Guirref et les siens de chercher à nous soustraire nos munitions

de guerre, dont la garde leur avait été confiée en même temps que le convoi des bagages.

Dès qu'il entendit ces clameurs, le Comte se dirigea en toute hâte vers les troupes qui les poussaient.

A ce moment, son fils Don Martin arriva près de lui et se jeta dans ses bras en l'embrassant avec transport. Après avoir reçu ce témoignage de tendresse filiale, le Comte reprit sa course un moment interrompue. Mis au courant des accusations dont Guirref et les siens étaient l'objet, il se porta vivement avec son escorte sur le plateau occupé par nos alliés et leur enleva la garde des munitions et des bagages pour les confier à ses propres soldats. Puis il parcourut le champ de bataille en donnant l'ordre d'enterrer nos morts et de panser nos blessés. Parmi ces derniers se trouvait un gentilhomme de distinction, Don Mendo de Benavides, qui s'était si vaillamment conduit dans cette journée.

Le Comte reforma ensuite ses escadrons et reprit sa marche sur Oran. Arrivé près d'un plateau couvert de lentisques, il fut de nouveau assailli par l'ennemi, qui, ayant rassemblé toutes ses forces, chargea notre arrière-garde avec une telle vigueur que sa cavalerie enfonça les premiers rangs de nos escadrons, et qu'une mêlée confuse s'ensuivit.

Etonnés d'une attaque aussi impétueuse, nos cavaliers s'écrièrent tout d'une voix : « A l'arrière-garde, messieurs ! à l'arrière-garde! » A cet appel, le Comte donna l'ordre à Don Mendo de Benavides, à son fils Don Martin et au Gouverneur d'Oran, Luis de Rueda, de se porter au secours de l'arrière-garde avec quelques arquebusiers ou arbalétriers à cheval, que leur fournirent les compagnies franches placées en tête de la colonne. Quant à nos fantassins d'arrière-garde, ils n'avaient pas attendu que l'ennemi eût abordé nos escadrons pour se porter à sa rencontre comme des lions, aux cris de *Santiago ! Sus à eux !* sans tenir compte de la supériorité de ses forces.

Au même instant, Don Mendo de Benavides et Don Martin de Cordoue arrivaient de leur côté avec leurs troupes de renfort, et, s'élançant impétueusement sur les cavaliers maures, ils les

forçaient à se replier après leur avoir fait subir des pertes très sensibles.

Quoique jeune encore, Don Martin de Cordoue se conduisit dans cette circonstance comme un vaillant soldat.

Bientôt le Comte survint à son tour, et c'est alors qu'il adressa à son fils Don Alonso, qui commandait l'arrière-garde, les plus violents reproches, pour avoir engagé inconsidérément des troupes qui, depuis la veille, avaient supporté tant de fois l'action de l'ennemi et qui étaient, par conséquent, harrassées de fatigue.

« Votre devoir — lui dit-il — était de repousser les attaques « dont vous pouviez être l'objet, mais en gardant votre ordre « de marche. En laissant l'ennemi s'approcher, vous l'eussiez « combattu avec plus d'avantage, au lieu d'affaiblir l'action de « vos soldats dans une charge désordonnée. »

Revenu à la tête de ses troupes, le Comte se laissa persuader par elles que les plus dangereux de tous les Maures étaient ceux qui marchaient dans nos rangs, car ils étaient suspectés de connivence avec l'ennemi.

En conséquence, et afin de prévenir toute tentative de défection, le Comte ordonna à ses fils, Don Alonso et Don Martin, de prendre les montures des troupes de Guirref et de les remettre à nos arquebusiers.

Ces dispositions prises, la colonne se remit en marche et ne s'arrêta que sur les bords de la rivière Chiquiznaque (Oued-Macta), où l'armée bivouaqua jusqu'au lendemain matin.

Dans la soirée, les soldats s'étant plaints au Comte que n'ayant plus de vivres, les Maures de Guirref leur vendaient les moutons à raison de deux doublons par tête au minimum, Sa Seigneurie, indignée d'un pareil procédé, s'empara du troupeau et le répartit entre ses soldats, qui eurent ainsi de la viande à discrétion. Mais ceux-ci étaient, pour la plupart, tellement harrassés de fatigue qu'en dépouillant les moutons, bon nombre d'entre eux furent pris d'un sommeil invincible et s'endormirent sur place pour ne se réveiller que le lendemain.

La fatigue de nos soldats était telle, en effet, que pour les contraindre à ramener notre artillerie de l'avant-garde à l'arrière-garde, le Comte dut parcourir les rangs en criant que l'ennemi voulait s'en emparer. Et ce ne fut que grâce à ce stratagème que nos canons purent être mis en batterie sur une position élevée, d'où elle pouvait nous défendre des attaques de l'ennemi.

Malgré ces précautions, les Maures nous mirent trois fois en alerte pendant la nuit et nous tuèrent une de nos sentinelles.

CHAPITRE XI

Comment l'armée passa la rivière Chiquiznaque, et de ce qui survint depuis ce moment jusqu'à notre arrivée à Oran.

Le vendredi matin (30 mars), l'artillerie fut placée à l'avant-garde, et le Comte donna le signal du départ.

Cette fois, le passage de la rivière Chiquiznaque s'effectua sans aucune difficulté, car le vent de terre qui soufflait en ce moment en avait rejeté les eaux dans la mer. Pendant notre marche sur Mostaganem, au contraire, le vent du large ayant refoulé les flots de la Méditerranée dans le lit de la rivière, le passage à gué avait été jugé si dangereux que le Comte crut devoir faire jeter un pont à ce même endroit, ainsi que nous l'avons raconté au chapitre III.

Dès que l'artillerie eut franchi la rivière, elle se mit en batterie sur un petit monticule situé près du bord, et d'où l'on dominait la mer ; car les Maures, qui avaient pris position sur la plage, observaient alors très attentivement les dispositions de notre colonne. Aussi, pour les punir de leur indiscrète curiosité, Sa Seigneurie leur fit tirer trois ou quatre coups de canon, qui les dispersèrent instantanément. Guirref et les siens supplièrent alors le Comte de leur rendre leurs montures, afin de leur per-

mettre de donner la chasse aux fuyards. Obéissant à sa nature généreuse et chevaleresque, Sa Seigneurie fit droit à leur demande, et nos alliés, s'élançant à la poursuite de l'ennemi, ils parvinrent à leur blesser grièvement quelques hommes.

Vers deux heures de l'après-midi, 600 cavaliers de la vallée de Meliona, armés de lances et richement équipés, nous apparurent dans la plaine qui se déroulait à notre droite. Ils commençaient à peine à guerroyer autour de nous, lorsqu'ils furent rejoints par les Maures du roi de Tlemcen, Mohammed, qui avaient passé la rivière à notre suite. Notre arrière-garde ayant été attaquée par leurs forces réunies, le Comte dut encore la faire secourir. Je dois ajouter que, fort heureusement pour l'ennemi, nos troupes avaient reçu l'ordre de repousser leurs attaques sans quitter leurs rangs, car, s'il leur eut été permis de prendre l'offensive à leur tour, le nombre de Maures que nos soldats envoyèrent rejoindre Mahomet aux enfers aurait atteint de plus grandes proportions. Sa Seigneurie ayant défendu de poursuivre les fuyards, on dut leur tirer deux ou trois coups de canon pour achever de les disperser. Néanmoins, un certain nombre d'entre eux parvinrent à se reformer de l'autre côté de la rivière.

Après s'être dégagé de l'ennemi, le Comte ne voulut pas exposer son armée aux attaques possibles des galères turques, ainsi qu'elle l'avait été le Vendredi Saint, lors de notre marche sur Mostaganem. En conséquence, il abandonna la route qui longeait le rivage de la mer, et, inclinant vers sa gauche, il marcha dans la direction d'un marabout (Koubba) près duquel se trouvaient trois puits. Arrivé en cet endroit, il y fit installer le camp et y passa la nuit.

Le lendemain, Guirref prit congé de nous pour aller, avec ses troupes, rejoindre son douar près du grand lac salé. (1)

Ce même jour, le Comte fut informé qu'il existait des salines (2) derrière un mamelon situé à un quart de lieue à peine de notre camp.

---

(1) Le lac de Misserghin.
(2) Les Salines d'Arzeu.

Il envoya deux ou trois cavaliers en reconnaissance de ce côté ; puis, à leur retour, il s'y porta de sa personne avec une douzaine de ses gens de cheval.

Dès que le Comte fut revenu auprès de ses troupes — qui avaient fait halte pendant sa rapide excursion — il se remit à leur tête et alla installer son camp près de ces mêmes puits où il avait bivouaqué lors de sa première étape sur Mostaganem.

Le lendemain (dimanche, 1er avril), un cavalier maure arriva à toute bride à la rencontre de notre colonne.

Dans la pensée qu'il venait nous prévenir d'une prochaine attaque de l'ennemi, nos soldats prirent leurs dispositions ordinaires de combat; mais ils furent bientôt détrompés, car le cavalier maure était simplement porteur d'un message que Guirref adressait à Sa Seigneurie.

Le fils du Comte, Don Francisco de Cordoue, Don Juan Pacheco, frère du Comte de Saint Sébastien, et de nombreux gentilshommes vinrent d'Oran au devant de nous. Enfin, à trois heures de l'après-midi, l'armée faisait son entrée dans cette ville.

Après avoir fait reprendre à ses troupes leur ancien campement de Rambla Onda, le Comte se rendit à son Alcazar (1) suivi des gentilshommes de sa maison.

Très illustre Seigneur,

Que Votre Seigneurie apprécie comme il convient les insignes faveurs dont Elle a été comblée par Dieu, notre maître à tous, dans cette sainte expédition, et qu'Elle sache en tenir compte. Car si Votre Seigneurie, lors de la conquête de Tlemcen, soumit une ville et vainquit 80.000 Maures avec 12,000 soldats, il vient de lui être donné, dans cette nouvelle campagne, de battre 130.000 infidèles avec 7.000 chrétiens. Sa récente victoire est donc plus glorieuse que la précédente, puisque Elle avait, proportionnellement, deux fois plus d'ennemis à combattre.

(1) Le château de la Casbah.

Dans les histoires des Romains, des Grecs et des Troyens que l'on nous a enseignées, on ne saurait trouver à aucune page, l'exemple d'une si petite armée victorieuse d'ennemis aussi nombreux.

L'histoire d'Espagne elle-même n'en offre pas de pareil à celui que vous venez de donner au monde dans cette mémorable expédition.

O heureux, fortuné et intrépide chevalier ! Bénis soient vos bras et vos mains, qui ont fait couler tant de flots de sang infidèle!

Que Sa Seigneurie soit assurée que, pendant de longs siècles, Maures et chrétiens conserveront la mémoire de ses prouesses !

Qu'il plaise à Dieu de rendre toujours Sa Seigneurie victorieuse ; et qu'il lui plaise aussi de m'accorder la grâce de la servir encore comme je l'ai fait pendant l'expédition de Tlemcen, où — mon crucifix d'une main et ma bannière blanche de l'autre — j'ai été témoin des glorieux combats qu'Elle a livrés aux Infidèles.

Je demande aussi à Dieu qu'il lui accorde sa grâce et une gloire immense dans l'avenir. Amen !

Parmi les officiers qui s'excusèrent de ne pas prendre part à l'expédition de Mostaganem, nous devons citer le capitaine Don Luis Mendez de Sotomayor, natif de Carmona, qui avait été l'obligé du Comte et de son fils Don Alonso dans la circonstance suivante :

Un soldat de la compagnie dudit capitaine s'étant plaint que cet officier lui avait ravi une jeune esclave, qui lui était échue en partage lors de la prise de Tlemcen, Don Alonso de Cordoue lui demanda à quel prix il estimait cette esclave :

« A quinze doublons », lui répliqua le soldat.

Pour toute réponse Don Alonso lui paya immédiatement cette somme.

Or, certain jour, il advint que ce même capitaine, conversant sur la place d'Armes avec un de ses sergents, tandis qu'à côté d'eux d'autres capitaines manifestaient hautement le désir de re-

tourner en Espagne, Don Luis Mendez s'oublia jusqu'à leur dire que s'ils agissaient comme lui à l'égard de leurs soldats, leurs vœux seraient bientôt réalisés.

Ces capitaines l'ayant invité à s'expliquer, il leur répondit :

« Oui, je leur ai recommandé de saisir la première occasion où ils seront commandés de service par le Comte, pour se soulever aux cris de : « Espagne ! Espagne ! »

En entendant de semblables paroles, les capitaines restèrent muets d'étonnement ; mais ils s'empressèrent d'aller faire part à Sa Seigneurie des propos que Don Luis Mendez avait tenus devant eux.

Le Comte manda sur le champ son Alcalde Mayor (1) ainsi que son Mestre de Camp, et leur ordonna de procéder à une enquête sur le fait qui venait de lui être révélé.

L'enquête ayant confirmé les déclarations des capitaines, le Mestre de Camp reçut de Sa Seigneurie l'ordre de mettre Don Luis et son sergent en état d'arrestation et de les conduire à la tour de la porte de Tlemcen, où ils furent internés.

Au moment d'en franchir le seuil, le capitaine demanda au Mestre de Camp le motif de son arrestation :

« Je l'ignore », répondit celui-ci.

Se tournant alors vers son sergent, Don Luis lui dit avec simplicité :

« Il est juste que chacun paie son dû. Nous n'avons donc « qu'à nous résigner. »

A quelques jours de là, le tribunal militaire ayant reconnu la culpabilité des deux accusés, il furent condamnés à mort et exécutés après avoir reçu les secours de la religion.

Cette double exécution eut lieu dans le ravelin (2), près de la porte de Tlemcen (3). Don Luis eut le cou coupé, et son corps fut exposé sur un tapis jusqu'à la tombée de la nuit. Quant au sergent, il fut pendu.

---

(1) Premier magistrat de la juridiction militaire.
(2) Ouvrage de fortification appelé aussi *demi-lune*.
(3) Aujourd'hui la porte du Ravin vert.

Sur la poitrine de chacun des suppliciés on attacha un écriteau indiquant la nature de son crime.

Que les lecteurs sachent donc — s'ils l'ignorent — que le plus grand forfait que puisse commettre un soldat, c'est de se mutiner, et que les officiers se doivent de donner, les premiers, l'exemple de l'honneur et de la fidélité.

Le Comte eut donc raison de se montrer impitoyable à cette occasion, car les actes de félonie doivent être sévèrement réprimés.

Peu de jours après notre retour de Mostaganem, nous eûmes la douleur de perdre, par suite de maladie, le capitaine Alonso Hernandez de Montemayor, fils de Diego Ponce de Leon, et très proche parent du Comte d'Alcaudete.

Le corps du défunt fut inhumé en grande pompe dans le couvent de Saint-François. Le Comte et tous les officiers de l'armée accompagnèrent jusqu'à la tombe la dépouille mortelle de ce vaillant gentilhomme, qui s'était battu comme un Annibal, dans la dernière expédition.

La compagnie à cheval et tous les biens du capitaine Alonso Hernandez échurent à son père, Diego Ponce de Leon. Le défunt laisse les meilleurs souvenirs. C'était un jeune gentilhomme vaillant, distingué et fort redouté des Maures.

Nous eûmes à déplorer aussi la perte du capitaine Ruiz Diaz de Tovilla, auquel on fit des funérailles solennelles. Le Comte fit recueillir tous les biens du défunt et les envoya à sa femme, qui habitait Grenade, en y joignant des présents personnels.

Dès que les troupes expéditionnaires eurent réintégré leurs casernements respectifs, Don Alonso de Cordoue, fils aîné du Comte, se rendit au douar du Xeque Guirref, pont il a été si souvent question.

Ce douar est situé dans la vallée d'Agabel (1) près du grand lac salé de Misserghin.

---

(1) Arbal.

Don Alonso était accompagné de 1.000 arquebusiers, de quelques piqueurs et de 60 lances. Don Mendo de Benavides, neveu du Comte, et le Mestre de Camp, Don Alonso de Villaroel faisaient également partie de cette expédition.

Le Xeque Guirref vint à la rencontre de nos troupes et offrit à leurs chefs une splendide diffa (1).

Quelques douars voisins de celui de Guirref s'étant enfuis à l'approche des chrétiens, qui leur inspiraient une crainte instinctive, Don Alonso de Cordoue mit ses soldats à leur poursuite.

Après un court engagement, nos troupes firent prisonniers un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, et s'emparérent d'une quantité considérable de chameaux et de bétail.

Guirref ayant fait observer à Don Alonso que ces Arabes étaient sous sa protection et qu'il répondait d'eux, ce gentilhomme lui dit :

« Alors, pourquoi se sont-ils enfuis à notre approche ? »

— Par un sentiment de peur bien naturel, lui répliqua Guirref.

Après cet échange de paroles, Don Alonso de Cordoue rendit ses prisonniers à la liberté, et leur restitua le butin qu'il avait fait sur eux.

Cet acte de générosité fut vivement loué par le Xeque Guirref et tous les gens de son douar.

A quelques jours de là, le Comte ayant été informé que les 13 ou 14 douars qui avaient attaqué, près d'Arzew, notre colonne expéditionnaire de Mostaganem, étaient campés sur les montagnes élevées qui dominent, à gauche (2), le grand lac de Misserghin, il conçut le dessein de les châtier sévèrement.

A cette fin — et après avoir fait distribuer des espadrilles à ses soldats — il donna l'ordre à Don Alonso et à Guirref de marcher contre ces douars et de les razzier.

Malgré la rapidité de notre marche, il nous fut cependant impossible de les surprendre complètement, car un certain nombre d'entre eux s'étaient déjà enfuis à notre approche.

---

(1) Repas de gala chez les indigènes.
(1) C'est-à-dire au sud. Il s'agit probablement des montagnes de Tessalah.

Néanmoins beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, ainsi que la plupart de leurs troupeaux, tombèrent au pouvoir de nos soldats.

De retour à Oran, tout le butin fait dans cette razzia fut réparti entre les diverses troupes qui y avaient pris part.

Dans la relation de la troisième et dernière expédition du Comte (1), nous ne désignerons Sa Seigneurie que sous le nom de l'*Africain*, car, puisque le Romain Scipion mérita cette qualification glorieuse par la seule conquête de Carthage, qui était assise sur la rive africaine, nous estimons que Sa Seigneurie l'a méritée à plus juste titre par les 16 batailles ou combats qu'il a livrés victorieusement — du 2 février au 20 juin 1543 — dans l'intérieur des terres.

Après les exploits qui lui ont assuré la conquête de la ville de Tlemcen, des pays de Zafina (2), de Meliona, de Benarax, et valu l'honneur de promener ses armes triomphantes jusqu'aux confins du Sahara, il est donc équitable que le surnom d'*Africain* lui soit glorieusement conféré.

Telles sont, d'ailleurs, les raisons qui nous ont déterminé à adopter ce nouveau titre pour désigner Sa Seigneurie le Comte d'Alcaudete, dans le récit qu'il nous reste à faire de sa dernière expédition.

CAMILLE BRUNEL.

FIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

---

(1) Cette relation forme la Troisième Journée de cet ouvrage. Elle concerne l'expédition de Benarax (ou Ben-Aradj), dans la région de Kalâa.

(2) *La Zafina*. « Cafina, dit Marmol, est une grande habitation près d'Oran, où sont plusieurs douars d'Arabes et de Berbères. »

D'après Suarez Montanes, on appelait ainsi toute agglomération du même genre : « *Los Moros del Regno llaman Safina donde hacen grande junta de aduares.* »

(Note de M. Francisque Michel, *Dialogues d'Oran*).

MÉMOIRE

SUR LA

CRÉATION D'UN MARCHÉ FRANC A MARNIA

A Monsieur VIVIANI,

Conseiller général, Officier de l'Instruction publique,
Promoteur du Projet.

Le bassin de la Moulouya est une vaste région d'au moins cinq millions d'hectares habitée par une population que l'on ne peut évaluer à moins de cinq cent mille âmes.

Le fleuve prend sa source au pays des Chaouïa sur les flancs du Djebel-Chekiren, d'où sort aussi, mais pour couler dans une direction opposée et se jeter dans l'Atlantique, un autre fleuve du Maroc, Oum-Er-Rabia.

Après avoir coulé un certain temps, en suivant une direction ouest-est, entre les montagnes des Brabers Aït-Izdeg et Aït-Ayache, la Moulouya prend, pour ne plus la quitter, la direction sud-ouest nord-est et vient déboucher dans la Méditerranée, après un parcours de près de trois cents kilomètres en ligne droite.

Nous allons la suivre au sortir du pays des Brabers et décrire, au fur et à mesure, les régions qu'elle traverse, en donnant sur le pays et les gens le plus de renseignements possibles.

Au sortir des montagnes neigeuses des Brabers, la Moulouya se jette dans le pays de Debdou et le vaste plateau d'Aouttat.

Debdou, petite ville d'environ cinq mille âmes, est un centre de commerce fort important, grâce à sa situation géographique et à la présence d'une nombreuse colonie juive qui l'habite.

C'est là que viennent se ravitailler les populations de la Haute Moulouya, savoir : les Brabers, que nous avons nommés, les Aït-Chegrochen et les Beni-Ouaraïne, tous Berbères sédentaires, industrieux et riches, puis les tribus nomades des Beni-Guil,

Mehaya, Beni-Mathar, Ouled-Elhadj, soit une population totale d'environ deux cent mille âmes.

Plus bas, la Moulouya contourne, à droite, le pâté montagneux qu'habitent les tribus kabyles des Beni-Koulal, Ouled-Aomer, Beni-Bouzeggou, Sfacif, Zekara, Beni-Yala, Beni-Hamlil, Beni-Bou-Hamdou, plus de cent mille habitants, tandis qu'à gauche la plaine d'Aouttat sus-mentionnée se prolonge sous le nom de Tafrata jusqu'au pied de la ville de Taza.

Ce dernier territoire est presque désert ; il sert de parcours aux tribus des Krarma et Ahlaf, au nombre de vingt à vingt-cinq mille. Il est limité, au nord, par les montagnes des Branis, des Tsoul et du Riff ; au sud, par celles des Ghiatha ; à l'ouest, par les Hiaïna ; à l'est, par la Moulouya.

Selon qu'ils campent dans la partie ouest de ce plateau ou sur les bords du fleuve, les Haouara et les Ahlaf sont clients de Taza ou d'Oudjda.

Plus bas, la Moulouya arrose : à droite, la plaine d'Angad, habitée par les Beni-Oukil, Chedjaa, Ahl-Angad, tribus nomades formant ensemble de quinze à vingt mille âmes : à gauche, le pays des Mtalsa au nombre d'environ dix mille.

Oudjda, la capitale politique et commerciale du pays, est le centre de ravitaillement de toute la Moulouya inférieure ; sa population est de six à sept mille âmes et son commerce des plus importants. C'est son voisinage qui fait la fortune de Marnia et de son marché.

Plus bas la Moulouya contourne : à droite, la chaîne des Beni-Snassen, où se presse, dans d'innombrables décheras, une population de cent mille âmes, laissant à gauche le pays des Beni-Bou-Yahyi et des Ouled-Settout, tribus nomades d'environ quinze mille habitants.

C'est derrière la montagne des Beni-Snassen, entre la plaine de Trifa et la montagne de Kebdana que la Moulouya se jette dans la mer, en face des Iles Zaffarines, où flotte le drapeau espagnol.

Comme on le voit, le bassin de la Moulouya est une succession de vastes plaines et de pâtés montagneux.

Les plaines sont généralement habitées par des Arabes nomades qui consacrent à l'élève des moutons, des chevaux et des chameaux et à la culture des céréales le peu de temps que leur

laissent les guerres intestines et le pillage. Ils forment le cinquième environ de la population totale.

Les Kabyles habitent les montagnes. En certains endroits, ils ont pris les habitudes nomades des Arabes, et presque partout, à l'imitation de ceux-ci, ils se font une guerre acharnée. Mais ils sont plus industrieux, cultivent le sol avec plus de soin, plantent des arbres et élèvent le gros bétail.

C'est grâce à eux qu'à Zeyzel, dans les Beni-Snassen, il existe d'immenses orangeries, comme on n'en rencontrerait pas même en Algérie et qui donnent une qualité d'oranges supérieure à celles de Blida ;

Que partout on rencontre en abondance l'amandier, le grenadier, le caroubier, le figuier ;

Qu'à Oudjda et à Taza il y a de vraies forêts d'oliviers, dont le produit est vendu pour une bonne part sur nos marchés ;

Que des forêts des Zekara et des Beni-Yala on tire un bois de construction très estimé à Nedroma, Tlemcen et Oudjda ;

Que les meilleurs mulets et les bœufs les plus beaux nous viennent des Kebdana, des Guelaya, des Beni-Bou-Zeggou ou des Brabers ;

Que presque partout on cueille un miel excellent. Mais la principale industrie, celle à laquelle s'adonnent indistinctement Arabes et Kabyles, c'est la culture des céréales. Partout on fait de l'orge, du blé dur et aussi, depuis quelque années, à l'imitation des Algériens, du blé tendre ; et comme les ensemencements sont faits dans une terre quasi-vierge, il suffit d'une quantité de pluie moyenne pour obtenir un rendement parfois colossal.

Voilà pourquoi, malgré le défaut de sécurité et l'absence de moyens de communication, la situation économique de nos voisins est généralement satisfaisante.

Avec quelques garanties d'ordre et de tranquillité, elle deviendrait facilement prospère.

Tous les produits marocains sont écoulés sur les marchés de l'Algérie ; cela s'explique par le voisinage des deux pays et aussi par l'exemption de tout droit de douane ou autre dont sont favorisés les produits marocains.

Mais ce qu'on s'explique moins, c'est que nos voisins ne nous achètent rien ou presque rien. A quoi cela tient-il ?

Tout simplement à ce que les marchandises étrangères leur reviennent meilleur marché et qu'ils les trouvent même de meilleure qualité.

C'est difficile à croire, mais cela est. L'Algérie confine au Maroc, les produits français n'ont donc qu'un pas à faire pour y entrer. Eh bien ! ils n'y entrent guère ou ils y entrent dans des proportions relativement infimes (pour un dixième peut-être), tandis que les produits anglais, qui, ayant de grandes distances à parcourir et des frais considérables à supporter, sembleraient en être exclus, y arrivent en grandes quantités et sont plus prisés par les consommateurs.

C'est qu'il sont réellement meilleurs et reviennent meilleur marché, comme nous allons le voir :

Depuis que l'Angleterre possède Gibraltar, elle a accaparé le commerce du Maroc. Avec l'esprit mercantile et le sens pratique qui le caractérisent, l'Anglais s'est mis en rapport avec le Marocain, s'est enquis de ses goûts, de ses préférences et a fabriqué spécialement pour lui.

Ses agents — des juifs principalement — se sont faufilés partout, ont installé des représentants, organisé des entrepôts, noué des relations, enfin créé un courant qui, chaque jour, s'est développé davantage.

De leur côté, les Marocains sont les premiers commerçants du monde. Ils sont aux autres musulmans d'aujourd'hui ce que les Gênois étaient aux chrétiens du moyen âge.

On les trouve partout. A Tombouctou, d'où ils expédient de l'or, de l'ivoire et des esclaves; à Manchester, Londres, Birmingham, où ils sont nombreux ; à Gênes, où ils vont chercher les soies ; en Algérie, qu'ils inondent de leurs tapis et de leurs djellabas et l'on m'a assuré que le Mahdi, lorsqu'il entra à Khartoum, y trouva une véritable colonie de ces « tadjers » à gros turbans.

Ces gens sont trafiquants dans l'âme ; ils n'ont ni la nonchalence des nôtres ni leur humeur casanière.

Très facilement, je dirai même très volontiers, le « tadjer » marocain s'expatrie pour plusieurs années, s'il a l'espoir d'écouler avantageusement ses marchandises ou de faire de fructueuses opérations.

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce qu'il se soit bien entendu avec l'Anglais. Celui-ci, du reste, est allé au-devant de lui, lui a fait des avances, accordé des facilités et fabriqué selon ses indications.

Le Gouvernement espagnol est allé plus loin encore dans la voie des concessions. Non-seulement il exempte de tout droit les marchandises étrangères destinées à l'intérieur du Maroc, mais il souffre qu'à Melilla et dans les autres ports de la côte marocaine, les « amins » du Sultan perçoivent ces mêmes droits dont il fait abandon.

De telles concessions en provoquent d'autres de la part du Sultan, de ses fonctionnaires et de ses sujets, et les relations y gagnent en confiance et en cordialité.

La France est, par l'Algérie, le plus proche voisin du Maroc, et rien de semblable n'existe ni en France ni en Algérie. Je voudrais voir le tapage que l'on ferait si un « amin » venait installer ses pénates à Marnia ou à Nemours. — Quoi ! dans notre pays même, sur un sol que la France a payé de son sang, il y aurait une autre souveraineté que la nôtre ?

De son côté, le fabricant français, persuadé de la supériorité de son goût, a des tendances à l'imposer et croirait déchoir en faisant la moindre concession aux goûts ou aux préférences des autres.

Nos commerçants et nos financiers ne sont pas plus accessibles. Depuis cinquante ans que l'Algérie est pacifiée et organisée, je serais curieux de connaître le nom des maisons marocaines avec lesquelles nos banques aient entretenu des relations ou auxquelles elles aient jamais ouvert le moindre crédit. Dieu sait cependant s'il en est de sérieuses et qui feraient loyalement honneur à leurs affaires et à leurs signatures.

A ces considérations générales ajoutez que les produits français pour entrer au Maroc passent par l'Algérie, où ils acquittent des droits d'octroi ou autres parfois exorbitants, et vous vous expliquerez pourquoi et comment les marchandises anglaises peuvent arriver à battre les nôtres aux portes de l'Algérie même.

Ainsi, pris à Marnia, le sucre coûte 1 fr. 20 le kilo, le thé 8 fr. A Melilla le sucre vaut 0,75 et le thé 3 fr. Dans ces conditions pourquoi préférerait-on nos denrées à celles de Melilla ?

Pour remédier à cette situation vraiment fâcheuse, le Gouvernement peut beaucoup ; mais étant donné le manque de sens pratique de notre commerce et de notre industrie, il n'est pas étonnant que son concours n'ait pas été sollicité jusqu'ici.

Déjà cependant, comprenant toute l'importance qu'il y avait à multiplier les relations entre les deux pays, il a, de son propre mouvement, exempté de tout droit les marchandises marocaines entrant en Algérie par la voie de terre. C'est très bien et très sage. Mais ce n'est là qu'un demi remède. Pour que la mesure produise son plein effet, il est nécessaire de la compléter, en faisant le même avantage aux produits français entrant au Maroc.

Il ne s'agit pas, je me hâte de le dire, d'obtenir du gouvernement marocain qu'il accorde la réciproque à nos produits : ce serait tenter l'impossible. Je veux dire seulement que le gouvernement français fasse remise aux marchandises françaises destinées au Maroc et débarquant en Algérie des droits exorbitants dont elles sont grevées aujourd'hui. En un mot, qu'il soit créé, près de la frontière, un marché franc où nos voisins viendraient chercher les produits manufacturés dont ils ne peuvent se passer et qu'ils vont, aujourd'hui, acheter à l'étranger.

Alors seulement l'acte de clairvoyance du gouvernement produira son plein et entier effet ; alors aussi on pourra espérer détourner à notre profit le trafic dont bénéficient le commerce étranger et le port de Melilla.

Tout le monde, d'ailleurs, y trouvera son avantage : les Marocains, les nôtres et le gouvernement marocain lui-même.

En effet, les centres de Debdou, Taza et Oudjda, qui ravitaillent aujourd'hui les populations du bassin de la Moulouya, tirent eux-mêmes leurs approvisionnements de Melilla et des ports marocains de la Méditerranée et de l'Atlantique.

Etant données l'insécurité du pays qu'ils traversent et l'absence de tout moyen de communication, on peut supputer tous les frais qu'ils ont à supporter et les avanies qu'ils doivent subir. En évaluant au 25 pour cent la majoration qui en résulte, nous ne croyons pas être au-dessus de la vérité.

Dans ces conditions, on conçoit avec quel bonheur nos voisins s'empresseraient d'accourir sur un marché qui, à l'avantage de

les soustraire à tous ces ennuis, joindrait celui de se trouver à proximité de leur territoire, à deux ou trois heures d'Oudjda.

Voyons maintenant quels seraient les résultats pour notre région.

Pour pouvoir les apprécier, il est nécessaire, croyons-nous, d'énumérer tout d'abord les éléments du trafic entre les deux pays.

Bon an mal an, on peut compter que le Maroc livre à nos marchés de la frontière, de Nemours à El-Aricha : quatre cent mille quintaux (400.000) de céréales, orge et blé, qui, au prix moyen de 15 francs le quintal, donnent six millions

de francs....	6.000.000
Vingt mille têtes de gros bétail à 100 francs	2.000.000
Quatre cent mille têtes de moutons à 15 francs. .	6.000.000
Cinq mille chevaux, ânes, mulets, chameaux, à 100 francs	500.000
Huiles, peaux brutes, amandes, nattes, etc., environ.................	500.000
Tapis, babouches, haïks, djellabas, etc., environ.	3.000.000
Soit un total d'environ dix-huit millions de fr...	18.000.000

En retour, les Marocains achèteront chez nous les denrées suivantes :

Cotonnades blanches et imprimées ;

Tulles, gazes, soieries, drap ;

Chechias ;

Sucre, café, thé ;

Bougies, allumettes, pétrole, savon ;

Selles arabes, objets de harnachement ;

Socs de charrues, faucilles, clous, fers à cheval, cafetières, théières, samovars, marmites en fer ;

Verreries et faïences communes ;

Sel, etc., etc.

Nous avons évalué la population du bassin de la Moulouya à cinq cent mille âmes. En estimant à vingt francs seulement par an le montant de la consommation par individu, on arrive au chiffre respectable de dix millions de francs.

Comme on le voit, ce n'est pas d'une bagatelle qu'il s'agit, mais bien d'un trafic d'une trentaine de millions. Aussi, pour permettre de saisir toute l'importance de la question, croyons-nous devoir entrer dans de nouveaux détails.

Supposons le problème résolu, c'est-à-dire l'existence, à Marnia par exemple, d'un entrepôt franc où les marchandises, expédiées de la Métropole, arriveraient sans avoir acquitté de droit d'aucune sorte.

Immédiatement, les maisons de France qui tiennent des articles susceptibles d'être écoulés au Maroc organiseraient dans ce centre de vastes dépôts de leurs marchandises. Pour peu que ces dépôts aient à leur tête des agents intelligents, actifs, entreprenants, parlant l'arabe et initiés aux mœurs du pays, on verrait se produire ceci :

D'Oudjda, des Beni-Snassen, du Za, on verrait accourir les revendeurs indigènes, attirés par le bon marché des marchandises et la proximité du grand marché d'approvisionnement.

Au bout d'un certain temps, la connaissance étant faite et la confiance née de part et d'autre, rien n'empêcherait de faire de ces gens des auxiliaires qui, intéressés dans les bénéfices, par exemple, jugeraient de leur intérêt de développer les relations, de les étendre au loin, de trouver des débouchés.

Mais quelle garantie, objectera-t-on, pourraient offrir ces étrangers, sujets d'une nation qui ne possède ni administration régulière, ni sécurité, ni justice ?

A cela je répondrai : Même au Maroc, il y a des gens probes et honnêtes. Qu'on s'adresse à eux. Puis, qui ne risque rien n'a rien. Enfin, comme les gens sérieux et de bonne foi inspirent partout confiance, nos indigènes ne manqueront pas de se porter garant pour eux, de s'associer avec eux au besoin.

La question de garantie réglée, on voit qu'il n'y a qu'à les laisser faire, en les dirigeant de ses conseils et en les soutenant de son appui.

C'est ainsi d'ailleurs qu'agissent les gros marchands de bestiaux qui font le marché de Marnia et les marchés de la frontière. Chacun a son acheteur ou ses acheteurs, auxquels il confie, sans hésiter, des sommes parfois très fortes avec lesquelles ces auxiliaires vont chercher le bétail jusqu'aux portes de Fez et Meknès,

chez ces Beni-Mguiled et Aït-Choukhman, où les armées du Sultan ne pénètrent pas si aisément.

Comme on le voit, c'est la pénétration du Maroc par le commerce. C'est même quelque chose de plus, et, à côté de l'intérêt purement commercial, on peut escompter l'intérêt politique.

En effet, lorsque par la multiplicité des relations et l'importance des échanges, des courants se seront établis, des liens noués, il va de soi que les intérêts réciproques se chercheront, tendront à se rapprocher, à s'harmoniser et — c'est la loi naturelle — peu à peu deviendront solidaires sinon identiques.

N'est-ce pas là la meilleure des conquêtes et la plus profitable, puisqu'il n'en coûtera rien pour la faire, rien pour la conserver et qu'elle reposera entièrement sur les intérêts des uns et des autres ?

Ce n'est certainement pas le gouvernement marocain qui s'y opposera ou cherchera à l'entraver : pourvu qu'il continue à encaisser les droits de douane (en principe 10 °/₀ *ad valorem*) que toute marchandise entrant dans ses Etats doit payer à ses « amins », peu lui importe qu'il les perçoive à Oudjda ou à Melilla, sur des produits anglais ou français ? A la rigueur, pour faciliter cette opération, on l'autoriserait à percevoir à Marnia même, comme les Espagnols le tolèrent pour Melilla. J'incline même à penser que cette concession l'amènerait à en consentir quelqu'autre. En tout cas, il ne serait pas mauvais, je pense, d'avoir sous la main un fonctionnaire marocain qui, suivant l'occasion, pourrait servir d'intermédiaire, de représentant, ou même d'otage.

Non, ce n'est pas de là que viendrait l'opposition. Si elle se produit ce sera — oserai-je le dire — de la part du commerce français.

Je m'explique : jusqu'ici le capital français semble avoir éprouvé pour ou plutôt contre l'Algérie, une répugnance presque invincible. Lui si hardi, si aventureux, si téméraire, lorsqu'il s'agit d'entreprises hasardeuses et lointaines, il s'arrête, hésite, recule, dès qu'il s'agit de l'Algérie.

En veut-on une preuve ? Il existe à Marseille, par exemple, de grandes maisons qui entretiennent à gros risques et à grands frais des comptoirs à Madagascar, en Guinée ou au Congo. Eh bien ! ces maisons n'ont jamais rien tenté en Algérie ou au Maroc,

Est-il permis d'espérer que la mesure que nous étudions appellera leur attention sur notre pays et les décidera à faire à Marnia ce qu'elles tentent à Kotonou ou ailleurs ?

Un mot avant de clore cette étude.

Si la monnaie espagnole est actuellement recherchée par les Marocains, c'est que leurs transactions se font principalement avec Melilla. Notre voisinage nous fait subir forcément le contre coup de cette préférence.

Si le courant commercial est détourné à notre profit, l'argent français aura naturellement la préférence, et peu à peu la monnaie espagnole subira la juste dépréciation dont elle est frappée jusque dans son pays d'origine.

Ne serait-ce que pour anéantir ce fléau, cause de ruines périodiques et d'une gêne perpétuelle, le Gouvernement devrait adopter la création d'un marché franc à Marnia.

Nédroma, décembre 1892.

M'HAMMED BEN RAHHAL.

CONFÉRENCE DE M. D'ATTANOUX

A L'HOTEL-DE-VILLE D'ORAN

SUR LE COMMANDANT MONTEIL ET SON ŒUVRE

Le 27 décembre 1892, à la suite de démarches pressantes auprès de M. d'Attanoux, correspondant général du *Temps*, en Algérie, en Tunisie et au Maroc, de passage à Oran, la *Société Littéraire, Scientifique et des Beaux Arts d'Oran* a obtenu de M. d'Attanoux qu'il voulût bien prolonger son séjour dans notre ville d'une journée, pour faire une conférence sur la mission du Commandant Monteil.

Le soir, à l'Hôtel-de-Ville, devant un public d'élite qui se pressait dans la salle du Conseil municipal, M. d'Attanoux a fait un récit complet du voyage de M. le Commandant Monteil, que la *Société de Géographie* a fait recueillir *in-extenso*.

M. Boyer, Juge au Tribunal civil d'Oran, Président de la *Société Littéraire*, a présenté M. d'Attanoux à ses nombreux auditeurs dans les termes suivants :

Mesdames et Messieurs,

La *Société Littéraire et Scientifique d'Oran*, pour ses débuts, a vraiment une bonne fortune inespérée, qui, j'ose le dire, lui portera bonheur.

Nul en France, maintenant, n'ignore le nom du Commandant Monteil, l'intrépide voyageur, le vaillant explorateur du Soudan, qu'il vient de parcourir pendant plus de deux ans, portant et montrant partout le drapeau tricolore.

Quand il s'agit de l'expansion, de la gloire de la France, tous nous sommes unis en un même sentiment, tous nous avons une même admiration pour ces héroïques pionniers, civils, militaires, marins ou missionnaires, qui, au péril de leur vie, vont au loin porter le nom et l'honneur français.

M. d'Attanoux, représentant du journal *Le Temps*, dans toute l'Afrique du nord, dont les correspondances étrangères et coloniales sont si goûtées pour leur sagacité et leur patriotisme, est allé à Tripoli, en pays barbaresque, plus loin même, jusqu'à l'entrée du désert, à la rencontre du Commandant Monteil. Il l'a accueilli le premier au sortir du continent noir, a passé avec lui plusieurs journées, recueillant ses récits et ses impressions toutes fraîches, ils se sont embarqués ensemble et il l'a accompagné jusqu'à Tunis.

Pour cette intéressante mission, M. d'Attanoux était deux fois désigné, et comme journaliste, et à cause de son passé militaire : car ancien officier, il a été à Saint-Cyr l'*ancien* du Commandant Monteil, l'on comprend le plaisir qu'il a dû éprouver à aller ainsi lui souhaiter la bienvenue.

De passage à Oran, il a bien voulu nous faire connaître cet intéressant voyage et les impressions du voyageur. C'est une primeur véritable, car avant Alger, avant Paris même, nous allons applaudir, en regrettant qu'il ne soit pas au milieu de nous, le brave Commandant Monteil et son obligeant interprète.

Un dernier mot. — M. d'Attanoux est très fatigué ; avec une complaisance rare, il a oublié sa fatigue quand il a pensé qu'il pourrait être utile et agréable. Il serait parti hier ; sur notre insistance et avec une bonne grâce dont je lui sais le plus grand gré, il a retardé son départ jusqu'à demain matin.

Je me fais l'interprète de la Société, l'interprète de tous, en lui adressant nos plus vifs remerciements, ainsi qu'aux deux artistes qui ont bien voulu l'aider à confectionner la carte que vous avez sous les yeux. *(Applaudissements).*

CONFÉRENCE DE M. D'ATTANOUX

Mesdames, Messieurs,

La Société littéraire, scientifique et artistique de la province d'Oran, mue par un sentiment très flatteur (trop flatteur), pour moi, mais peut-être quelque peu imprudent pour elle, a bien voulu me faire le grand honneur de me demander de vous dire ici quelques mots au sujet du magnifique voyage que notre compatriote, le commandant Monteil, vient d'effectuer à travers l'Afrique centrale avec le succès que vous savez.

Mes seuls titres à me présenter devant vous se résument dans le fait de m'être porté au-devant de l'Explorateur en Tripolitaine et d'avoir effectué avec lui le trajet de retour jusqu'à Tunis, trajet au cours duquel j'ai pu recueillir de sa bouche les grandes lignes, et aussi quelques particularités de son expédition.

Mon bagage, vous le voyez, est des plus minces et ce n'est qu'un écho bien affaibli d'une grande voix que vous allez entendre ; aussi votre indulgence m'est-elle nécessaire, et c'est pourquoi je la réclame de vous entière et sans réserves avant de commencer.

De mon excursion à moi j'ai peu de choses à dire : elle est simple, exempte de périls et telle, en un mot, que qui que ce soit peut l'accomplir n'importe quand. Vous mêmes, Mesdames, pourriez aisément tenter l'aventure. Si vous vous y décidiez, vous auriez l'occasion de faire sur la côte tunisienne de nombreuses escales souvent agréables, toujours pleines d'intérêt. Il vous serait donné, par exemple, de vérifier ce fait que les habitants de l'île de Djerba ne dédaignent pas de faire figurer à leur menu de jeunes chiens engraissés de dattes ; vous pourriez même en goûter au besoin ; bref, après une traversée d'environ une semaine, vous jetteriez un beau matin l'ancre devant Tripoli.

Si maintenant votre mauvaise étoile vous faisait arriver, alors que les provenances du dehors sont tenues en suspicion, il

vous faudrait subir l'épreuve du Lazaret. Avec toutes sortes d'égards vous serez conduits dans la cellule qui vous est destinée et dont les quatre murs blanchis à la chaux constituent tout l'ameublement. Mais il y a à Tripoli un semblant d'hôtel et par lui vous pourrez vous procurer un matelas, une table, une cuvette, en un mot ce qui est strictement nécessaire à votre existence de reclus. Par lui encore vous échapperez aux affres de la faim. Mais l'ordinaire qui vous sera servi vous rappellera deux fois par jour cet aphorisme qu'il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger. Un gardien attaché, nuit et jour, à votre personne, empêchera la solitude de vous envahir, et vous passerez ainsi un temps plus ou moins considérable, au cours duquel il vous sera loisible d'oublier la nudité qui vous entoure en rêvant aux fastes de l'Orient.

L'heure de votre libération arrivée, vous trouverez dans la ville, et dans l'oasis qui l'entoure, ample moisson à faire de curieuses observations ; mais que votre ambition se borne là, car s'il vous prenait fantaisie de pénétrer plus avant dans la Tripolitaine, à travers le désert qui commence brusquement aux derniers palmiers des faubourgs, vous vous heurteriez à un impitoyable veto administratif ; en vain tenteriez-vous de l'enfreindre.

La loi inflexible, qui est la même pour tous, vous serait bien vite rappelée par les gendarmes locaux, dont la principale fonction paraît être ici de ramener au bercail les voyageurs trop aventureux.

Cette odyssée qui vous attend a été la mienne ; vous voyez combien elle est banale, et combien il faut avoir accompli d'autres exploits pour mériter le titre d'explorateur.

Aussi bien avez-vous hâte d'arriver au véritable but de notre entretien.

Pour bien apprécier les résultats du voyage du commandant Monteil, il est nécessaire de se former une idée exacte des conditions dans lesquelles il a été entrepris, des motifs qui l'ont décidé.

En 1890, des négociations furent ouvertes entre la France et l'Angleterre, dans le but de préciser la situation respective des deux pays dans les parages de Zanzibar. On crut au quai d'Orsay

l'occasion favorable pour étendre les négociations aux autres parties du Continent noir, en vue de l'application du principe de l'Interland.

La théorie de l'Interland (je la rappelle en passant pour vous, Mesdames, qui seriez bien excusables de ne pas connaître tous les mots barbares de notre diplomatie), est celle en vertu de laquelle toute puissance en possession d'un rivage africain, ou autre, a le droit d'exercer son influence sur les territoires situés en arrière du rivage occupé. La France, possédant au nord l'Algérie et la Tunisie, à l'ouest le Sénégal ; l'Angleterre étendant sa domination sur Sierra-Léone, une partie de la Guinée, Libéria, le Niger inférieur et son affluent le Bénoué : un simple coup d'œil sur la carte démontre que les Interland des deux nations viennent converger en un même point : le Soudan central. Il s'agissait donc d'y délimiter les droits respectifs des deux peuples, et c'est dans ce but que fut conclue la convention du 5 août 1890, aux termes de laquelle les zones d'influence de la France et de l'Angleterre étaient départagées par une ligne allant de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le lac Tchad.

On pourrait peut-être se demander s'il y avait, à ce moment, véritablement opportunité à provoquer cette délimitation que les Anglais ne sollicitaient même pas ; on pourrait également soulever la question de savoir si la ligne adoptée a été choisie en suffisante connaissance de cause au point de vue de nos intérêts. Mais nous nous trouvons en présence d'un fait accompli, et il ne nous reste qu'à souhaiter que l'on interprète dans son esprit le plus large et le plus équitable la convention de 1890, dont la lettre peut prêter à contestation.

Ces territoires que nous nous partagions ainsi, on pouvait alors les comparer quelque peu à la peau de l'ours du fabuliste, car nous ne les connaissions guère et nous ne les possédions pas du tout. Nous avions bien, il est vrai, sur eux des données géographiques, grâce aux immortels voyages des Barth, des Gérard Rholfs, des Nachtigall, mais ces voyages, accomplis surtout dans un but de science pure, demandaient à être complétés, aussi bien au point de vue des modifications qui avaient pu se produire dans la constitution des états, qu'à celui des relations à y établir.

C'est pour cette tâche que fut choisi le commandant Monteil, et, s'il a l'honneur de l'exécution, je n'ai pas à vous rappeler, à vous Oranais, que le mérite de la conception revient à l'un des vôtres, à M. Etienne, alors sous-secrétaire d'Etat aux Colonies. *(Applaudissements).*

Mieux que tout autre, le commandant Monteil (alors le capitaine Monteil), était désigné pour une pareille mission. Les voyages qu'il avait déjà effectués dans le haut fleuve, la connaissance des choses d'Afrique qu'il avait acquise aussi bien au cours de ces voyages que dans le poste occupé par lui de directeur des affaires indigènes au Sénégal, son caractère résolu : tout l'indiquait au choix de l'administration, et l'expérience a prouvé combien ce choix avait été judicieux.

Parti de France à la fin de septembre 1890, Monteil arrivait moins de trois mois après à San, ville située sur un affluent du Niger, le Mayel Balevel, où il concluait un premier traité de protectorat.

Il n'y a pas lieu de s'étendre beaucoup sur cette partie du voyage, parce qu'elle s'est effectuée en pays français ou soumis à l'influence française ; une simple énumération des diverses étapes suffira : De Saint-Louis, Monteil remonte le Sénégal jusqu'à Kayes, va de là en chemin de fer à Bafoulabé, gagne Badoumbé et se dirige vers le Niger qu'il rejoint à Bamakou, en passant par Kita et Koundou. De Bamakou, il descend le fleuve en pirogue jusqu'à Koulikoro, où il arrive le 6 décembre 1890. Puis, tandis qu'il continue sa route par le fleuve jusqu'à Segou-Sikoro, Badaire, prend, avec la plus grande partie du personnel et des animaux, la route de terre sur la rive gauche, et va rallier son chef à Segou, après avoir traversé le Niger à Yamina. Tous deux gagnent alors la ville de San.

Comme personnel, l'Explorateur emmenait avec lui l'adjudant Badaire, surveillant colonial, qui s'était offert pour l'accompagner et que, sans le connaître, il avait engagé, on peut dire sur sa mine, devinant en lui l'auxiliaire intelligent et dévoué qu'il n'a cessé d'être un seul instant. Le personnel européen comprenait en outre, un jeune interprète sortant de l'École des Langues orientales, mais celui-ci dut s'arrêter dès les premières étapes, ne se reconnaissant pas l'entraînement nécessaire pour un voyage de cette durée.

Quant à l'escorte, elle se composait de quatorze Laptots, dont Macoura, chargé des fonctions d'interprète. Douze de ces hommes étaient armés de fusils Gras. Plusieurs parmi ces noirs avaient été les compagnons de Monteil et de Binger, au cours d'explorations antérieures, et l'on savait pouvoir absolument compter sur eux. L'expérience a confirmé ces prévisions, et je ne sache rien qui soit plus à l'honneur de ces hommes, rien qui soit plus à l'honneur de leur chef que ce fait, étant partis quatorze, d'arriver à Tripoli au nombre de douze encore, deux seulement ayant lâché pied durant ce long trajet. Si l'on considère, en outre, que cette petite troupe atteignait la dernière étape aussi disciplinée qu'au premier jour, et alors que les fatigues et les souffrances supportées en commun, eussent pu expliquer un certain relâchement, on est bien en droit de dire que ces résultats sont quasiment uniques dans l'histoire des explorations.

De San, le commandant Monteil entre dans les États de Thïeba, notre allié, et traverse Sikaso sa capitale ; de Sikaso il gagne Langfiera et se dirige vers Wagadougou, capitale du Mossi, dans laquelle il pénètre. Avant lui, d'autres de nos compatriotes (le capitaine Binger et le docteur Crozat dont de récents télégrammes nous ont annoncé la mort), avaient touché à ce point, mais nul européen n'avait encore opéré la traversée complète de ce royaume. Monteil n'hésite pas à l'entreprendre, décidé à surmonter toutes les difficultés qui pourront venir faire obstacle à sa marche sur Say. Ces difficultés furent énormes. Hostile à l'étranger, le roi du Mossi mit tout en œuvre pour arrêter le voyageur et lui faire rebrousser chemin. Mais il avait avec qui compter. Monteil, après avoir dépisté, à la faveur d'un orage violent, les émissaires du Souverain chargés de surveiller sa marche en retraite, fait un brusque crochet vers le sud et reprend sa direction vers Say, son objectif, parcourant de la sorte le Mossi du sud-ouest au nord-est. Dorénavant nous serons fixés sur les ressources que peut offrir ce pays, que l'explorateur nous dépeint comme fort riche, très peuplé et très cultivé.

Au sortir du Mossi, Monteil entre dans le Gourma, et ses épreuves, qui venaient de commencer, ne font que s'accroître. Du Gourma, la Mission marche vers Dori, capitale du Liptako, et, à mesure qu'elle avance, ses animaux se trouvent soumis à une

épidémie terrible, soit de peste bovine, qui a fait, cette année là, des ravages incalculables dans toute l'Afrique centrale. Un à un ses animaux de charge sont enlevés et, arrivée dans le Yagha, la petite troupe doit s'arrêter. Tandis que les maladies s'abattent sur nos compatriotes qu'elles éprouvent dangereusement, les porteurs, découragés désertent et l'expédition semble compromise. Elle l'eût été en effet, sans le courage de son chef et sans son indomptable énergie. Ne doutant pas un instant du succès final, celui-ci se met à l'œuvre, aussitôt rétabli, pour réparer les pertes qu'il vient de subir. Petit à petit, son convoi se reforme, et, le 17 juillet 1891, il peut quitter Zebba, capitale du Yagha. Après avoir traversé le Torodi et Madiango, sa capitale, après un séjour à Ouro Gueladjio, auprès du roi d'Ibrahima, il arrive à Say le 19 du mois d'août.

Grâce aux chaudes recommandations d'Ibrahima, il reçoit dans cette ville l'accueil le plus bienveillant, ce dont il profite pour signer un traité de protectorat.

A Zebba et Ouro-Gueladjio, Monteil a pu constater que le souvenir de Barth était conservé vivace ; de même à Say, point que l'Explorateur allemand avait touché deux fois, à l'aller et au retour de son célèbre voyage de Tripoli à Tombouctou par le Soudan central. De Say à Sokoto, notre compatriote trouve donc le chemin tracé par son devancier ; il estime que pour retirer de sa mission tout son effet utile, il doit s'attacher à se frayer un chemin à travers les parties inconnues des régions qu'il avait à traverser. C'est pourquoi, alors que Barth avait établi son itinéraire de façon à contourner par le sud le pays du Kebbi, Monteil prend au contraire la corde de l'arc ainsi décrit, et, passant à Tamkala, traverse le Djerma, l'Arewa et parvient à Argoungou, capitale du Kebbi, ville très fortifiée, dont il évalue la population à 20,000 habitants. Argoungou, boulevard de la résistance des Haoussas contre les Peuhls du Sokoto, était alors tout à fait indépendant de ce dernier pays. Là, et à cause des mauvaises dispositions du Serki du Kebbi à l'égard des Blancs, nos voyageurs coururent de sérieux dangers. Il ne fallut rien moins que l'habileté et l'énergique attitude de Monteil pour en venir à bout et obtenir, finalement, un traité aux termes duquel le droit de passage était désormais reconnu aux Français dans ces parages.

Ce traité était le neuvième depuis le départ de Saint-Louis et je vous aurai indiqué les principaux autres en vous citant ceux conclus à San, Boussoura, Dori, Ouro Gueladjio et Say.

Les difficultés que le Commandant avait rencontrées dans le Kebbi lui servirent de recommandations auprès du Liam Dioulbé, sultan de Sokoto. Aussi fut-il accueilli avec un véritable enthousiasme, dont il sut profiter pour conclure un nouveau traité de protectorat et non le moins important de tous. Il opéra même là quelques opérations commerciales, et eut dans le sultan de Sokoto un client des meilleurs au point de vue des divers articles, (étoffes, soieries, etc.) qu'il apportait de France avec lui.

Des observations recueillies, il résulte que les Anglais n'ont aucune relation avec le Sokoto, qui lui-même n'entretient que des rapports religieux avec le Gando et l'Adamaoua.

De Sokoto, Monteil a Kano pour objectif ; là encore la route de Barth était toute tracée, mais là encore Monteil était résolu à ne pas la suivre. Prenant, à partir de Gandi, un itinéraire plus au sud, il arrive à Kano par Kaoura, Aidja et Missaoua. Le chemin avait été relativement facile et sûr, grâce surtout aux escortes que, dans chaque ville, lui fournissaient les chefs du pays.

A Kano, le voyageur éprouva d'assez grandes difficultés pour négocier les traites que le sultan de Sokoto lui avait remises en paiement de ses marchandises ; aussi, dut-il y faire un séjour de plus de deux mois. Mais ce temps ne fut pas perdu pour lui, car il lui permit de recueillir sur cette partie du Soudan des données qui seront précieuses à enregistrer. Déjà nous savons qu'au point de vue commercial, Kano l'emporte sur Sinder, considéré jusqu'ici comme le plus grand marché du Soudan central ; Monteil n'évalue pas à moins de plusieurs millions le nombre de personnes qui viennent y trafiquer chaque année.

De Kano la Mission se met en marche vers le Bornou, dans le but d'atteindre ce fameux lac Tchad, objet de tant de convoitises ! Ici, deux routes s'offrent à elle : celle de Barth d'abord et, plus au sud, celle qui fut suivie par l'anglais Clapperton dans son voyage entrepris vers 1827. Entre les deux, Monteil n'hésite pas un instant... il n'en choisit aucune. Toujours fidèle à son principe de chercher de nouvelles voies, il prend sa direction entre les deux itinéraires déjà connus, et, laissant Gummel au nord, il

traverse Hadeidja et franchit, au village de Madia, la frontière du Bornou.

Ce n'est pas sans une vive appréhension sur le succès de sa tentative, que l'Explorateur s'avançait vers cette région. Déjà, lors de son séjour à Kano, on lui avait fait part des dispositions hostiles que le cheikh de Kouka nourrissait à l'égard des blancs et qui avaient eu pour résultat l'échec de la tentative anglaise de 1890. Malgré tout, Monteil n'hésita pas à tenter l'aventure. C'est ici le lieu de faire ressortir, en quelques mots, les causes de l'insuccès de la mission que la « Royal Niger company » avait envoyée, deux ans auparavant, au Bornou pour essayer de nouer des relations commerciales avec ce pays. Ces causes sont multiples, mais elles tiennent surtout à la façon de faire des Anglais. Ceux-ci commirent d'abord une première faute en pénétrant au Bornou sans en avoir sollicité au préalable l'autorisation, ainsi qu'il est d'usage constant, mais cette maladresse devait être suivie de plusieurs autres. C'est en qualité de marchands que les arrivants s'étaient présentés ; malgré cela, on pouvait les voir chaque jour dans leur camp, aux portes de la capitale (où ils ne pénétrèrent jamais), faire parader la nombreuse escorte armée qui les accompagnait. Cela donnait beau jeu au parti des Arabes pour entrer en scène. Celui ci, on le comprend sans peine, ne peut voir d'un bon œil aucune des tentatives ayant pour objet d'ouvrir des débouchés commerciaux dans une direction nouvelle autre que celle du nord : la réussite de ces tentatives amènerait infailliblement leur ruine en tuant le commerce par caravanes de la Tripolitaine.Tous leurs efforts doivent donc tendre à les faire échouer. Les allures des Anglais et leur appareil militaire permirent au Consul des Arabes de prendre barre sur eux. Jouissant d'une grande influence personnelle auprès du Souverain, celui-là ne se fit par faute d'insister sur le danger de tolérer plus longtemps la présence d'étrangers dissimulant si peu leurs allures de conquérants. Cette idée sans cesse évoquée, et appuyée aussi d'arguments d'ordre religieux, n'était guère de nature à améliorer la position des voyageurs. Cependant, dès le début, des cadeaux avaient été offerts et acceptés ; avec une parfaite connaissance de la question, le chef de la mission (M. Mac Intosh), avait envoyé des présents, non seulement au cheikh et à son entourage

immédiat, mais également à tous ceux dont l'appui pouvait être de quelque secours. Malgré cela, une dernière circonstance vint achever de tout compromettre et provoquer une retraite ressemblant fort à une déroute. Les Anglais, en arrivant, avaient fait remettre au cheikh une lettre émanant soi-disant de leur souveraine. La provenance de ce document n'a jamais été élucidée, le texte anglais n'ayant pu être traduit. Dans tous les cas le cachet de la « Royal Niger company », qui y était maladroitement apposé rendait son authenticité discutable, et le doute ne sembla plus permis lorsque les voyageurs, sentant le terrain manquer sous leurs pieds, demandèrent la restitution de ces documents. C'était moins qu'il n'en fallait pour donner corps aux accusations de fourberie portées par le parti arabe contre les blancs. Le Souverain se laissa convaincre, et, faisant rassembler tous les objets offerts par la Mission, il les lui retourna, lui enjoignant, d'avoir à quitter ses états par le chemin qu'elle avait pris pour arriver.

Le plus curieux c'est que pendant assez longtemps, même après son arrivée au Bornou, notre compatriote eut la conviction que les blancs, dont on lui avait appris l'échec, n'étaient autres que ceux qui composaient la mission Mizon. Le pays (l'Adamaoua), d'où ils arrivaient, l'époque du voyage, tout jusqu'à l'importance du personnel d'escorte était de nature à le fortifier dans cette idée. C'est même d'une façon assez inattendue que l'identité des voyageurs a pu être établie par lui. Il y a à Kouka un Italien (Valpeda de son vrai nom, aujourd'hui Mohammed el Meslemani), captif du Souverain et qui, engagé à Tunis par Nachtigal en qualité de domestique, abandonna son maître au Bornou, après avoir embrassé l'Islamisme. Cet homme a conservé l'un des boutons d'uniforme de l'escorte de la Mission, et Monteil put y lire en exergue le nom de la « Royal Niger company » avec la devise de la Société : *Jus, Pax, Ars.*

Toute autre que celle des Anglais fut la manière d'agir du Commandant. Ayant sollicité dans les formes d'usage l'autorisation de pénétrer au Bornou, il se borna à répondre à ceux qui l'interrogeaient sur le but de son voyage, qu'il ne demandait rien, si ce n'est l'autorisation de traverser le pays en ami. Malgré cela, les défiances étant éveillées, il ne fut pas admis tout de suite. A Kargui, Borsari, Kaliloua, il fut successivement arrêté, subis-

sant des sortes de quarantaines en attendant les ordres de Kouka. On se demandait, on voulait savoir si ces blancs faisaient, comme ceux qui les avaient précédés, étalage de leur puissance d'armement ; s'ils étaient bons ou insolents et hautains ; si, en un mot, il fallait voir, oui ou non, en eux des gens dont il y avait à se méfier.

Monteil sut, par sa manière d'être, par ses façons d'agir nettes et loyales, dissiper toutes les appréhensions, et, à partir du jour où ce résultat fut atteint, il trouva le Bornou grand ouvert devant lui. Il entre alors à Kouka, non pas comme on se figure qu'un chrétien puisse être admis dans une grande cité musulmane : par la petite porte, en se dissimulant, honteusement pour ainsi dire. Non, c'est au grand jour qu'il pénétre dans la capitale ; c'est au son du canon, en traversant une foule évaluée à 50,000 spectateurs, c'est triomphalemement, en un mot, qu'il est reçu. C'est en grand apparat, qu'il obtient, le lendemain, une audience du cheikh, et l'audience est annoncée la veille à la population, qui se masse pour acclamer au passage le Français ami ! *(Nombreux applaudissements).*

L'élément arabe ne tardait pas lui-même à se rapprocher de lui, et dès lors notre pays comptait une victoire pacifique de plus ! *(Applaudissements).*

Le séjour de la Mission à Kouka fut de longue durée, puisqu'il a dépassé quatre mois. Monteil l'a employé à faire de nombreuses observations, à prendre des notes très complètes. Leur publication nous fixera donc d'une façon positive sur ce pays si peu connu jusqu'à présent. Parmi les remarques qu'il a été appelé à enregistrer, il en est de simplement anecdotiques. Celle-ci par exemple : Au Bornou la beauté des formes réside pour les hommes dans l'obésité, ou plutôt dans la grosseur exagérée de tous les membres. Une personne qui se respecte, qui occupe un certain rang social, ne saurait être maigre, et lorsque la nature ne la dote pas de l'embonpoint désiré, elle y remédie en accumulant sur elle une quantité invraisemblable de vêtements.

Monteil, nous l'avons vu, avait été reçu à Kouka au son du canon. C'est intentionnellement que j'emploie ici le singulier, car il ne paraît pas que les forces du Royaume en artillerie dépassent l'effectif d'une seule pièce ! Il serait curieux de savoir quel

concours de circonstances a conduit ce spécimen unique à venir s'échouer sur les rives du Tchad. Il offre dans tous les cas cette particularité d'être employé en le posant simplement sur une socle qui lui sert d'affût, lequel se trouve fixé au sol. Il résulte de cette disposition, si peu conforme aux lois de la mécanique, qu'à chaque coup la pièce est projetée à terre et qu'il faut la remettre en place à force de bras ! Pour achever de donner à la réception du voyageur toute la solennité possible, une haie de guerriers avait été rangée sur son passage. Guerriers à la tenue des plus bizarres et des moins uniformes ; couverts d'armures dont nous retrouvions les similaires en parcourant à Malte (où nous fîmes escale au retour), les salles de l'ancien château des chevaliers de l'Ordre !

A un point de vue plus sérieux, Monteil a constaté que la situation de la femme n'était pas dans ces pays celle que nous pourrions nous figurer d'après les mœurs de nos musulmans d'Algérie et de tout le nord de l'Afrique. Chez ceux-ci, vous le savez, la femme est moins qu'un *être* : c'est une *chose* à laquelle la pensée est presque interdite. En territoire Targui, il est vrai qu'il n'en va pas déjà tout à fait de même ; la femme possède : possédant, elle a la gestion de ses biens, ce qui lui donne une certaine autorité dans le conseil de famille. Au Bornou, cette importance est encore plus grande, par suite du mélange des deux civilisations ; non pas certes qu'on mette trop de scrupules à l'astreindre à certaines besognes pénibles telles que le port des fardeaux, mais en revanche, sa personnalité joue un rôle dans la société ; son avis est pris dans les cas importants. C'est ainsi qu'il est de tradition d'appeler au Conseil du Roi sa mère et sa première femme toutes les fois qu'il s'agit de prendre une décision de quelque gravité.

Cette influence des femmes dans les affaires du royaume fut même des plus utiles à Monteil quand il s'agit pour lui de sortir du Bornou, opération qui ne laissait pas que d'offrir de réelles difficultés.

Vous ne me pardonneriez pas de ne pas vous donner une description, fût-elle sommaire, de ce mystérieux lac Tchad, à la conquête duquel les Puissances se sont, à tour de rôle, lancées. Je crains bien que sa physionomie, telle qu'elle est apparue, au Bornou, à notre compatriote, ne réponde que très imparfaitement à l'idée que

vous avez pu vous en faire dans votre imagination. Il ne s'agit pas, en effet, d'une de ces immenses étendues d'eau au travers desquelles le regard plonge à perte de vue, cherchant à deviner ce qui se passe sur les bords opposés. Vu du Bornou, le Tchad ne donne nullement, paraît-il, cette impression d'immensité.

D'une profondeur minime à cet endroit, serré d'îlots couverts de végétation, il constitue plutôt un vaste pays marécageux qu'une véritable mer intérieure et ne produit nullement, par suite, l'impression grandiose que l'on s'attend à éprouver. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins une importante formule géographique appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire des entreprises européennes sur le Continent noir.

Au point de vue politique, Monteil nous apprend qu'autant le Sokoto s'est révélé à lui comme un état puissant et solidement constitué, autant il a trouvé en revanche le Bornou en état de désagrégation, le Cheikh y manquant de l'énergie et de l'autorité nécessaires pour maintenir la cohésion entre les divers éléments du pays. Quoi qu'il en soit, Monteil nous confirme que le Bornou est absolument indépendant de son voisin le Sokoto. Nous le savions déjà, il est vrai, mais la constatation est bonne à être faite de nouveau, ne fût-ce que pour répondre aux prétentions des Anglais. Lorsque ceux-ci furent repoussés de Kouka, il ne firent aucune difficulté pour reconnaître leur échec, *mais*, ajoutèrent-ils par l'organe du président de la « Royal Niger Company », *la place que nous avons dû momentanément abandonner ne peut être prise par la France et nous demeure réservée aux termes de la convention de 1890*. C'est véritablement jouer sur les mots. La convention franco-anglaise porte bien, il est vrai, que les zones d'influence des deux nations seront délimitées par une ligne partant de Say, sur le Niger, pour aboutir à Barroua, sur le lac Tchad ; mais elle ajoute que la ligne-frontière sera tracée de façon à laisser à l'action de l'Angleterre tous les pays « qui appartiennent équitablement au Sokoto ». Le Bornou, nous venons de le voir, ne se trouve nullement dans ce cas, et puisque, en revanche, nous y avons été admis avant nos voisins, nous pouvons, semble-t-il, nous y reconnaître quelques droits à y exercer notre influence. Les Anglais chercheront peut-être à ergoter en se basant sur ce que, à un moment donné de son histoire, le Bornou a été

vassal de son voisin ; un simple examen suffit pour se convaincre qu'il n'y a là qu'une apparence ne se basant sur aucune réalité.

Quand, au commencement du siècle, Damphodio fonda son empire de Sokoto, il rêvait d'étendre sa domination sur les diverses peuplades du Soudan central. Ne pouvant songer à administrer personnellement un aussi vaste territoire, il se borna à distribuer aux états qu'il rêvait d'englober sous sa domination, des étendards dont l'acceptation constituait en quelque sorte un acte de vassalité. De fait, plusieurs de ces états, depuis cette époque, payèrent un tribut au Sokoto. Le Bornou reçut un de ces étendards ou plutôt ce furent les Peuhls qui le sollicitèrent, mais ceux-ci ayant été expulsés du Bornou, on serait mal fondé à prétendre que le pays lui-même avait participé à cette mesure. Ces Peuhls, disons-le en passant, se réfugièrent sur la frontière qui sépare le Bornou du Sokoto et où ils forment trois petits états, sortes de marches militaires, qui sont pour les deux royaumes, des causes permanentes de conflit.

De ce qui précède, il ressort d'une façon suffisamment probante que *le Bornou n'appartient pas équitablement au Sokoto* et que, par suite, la convention du 5 août 1890 n'y crée aucun droit aux Anglais.

Monteil a pris pour rentrer la route du nord. Cet itinéraire a pu surprendre en France, car, au moment de son départ, on devait croire qu'il suivrait, au retour, la direction du sud, soit en traversant l'Adamaoua, soit en passant du bassin du Chari dans celui de l'Oubangui pour gagner le Congo. Au fond, telle ne fut jamais son intention, car il estimait qu'agir ainsi c'était doubler inutilement les tentatives de ses compatriotes (Mizon, Crampell, etc.), lesquels étaient, au surplus, mieux outillés que lui pour réussir de ce côté. Cette idée de revenir par le nord était tellement arrêtée dans l'esprit du voyageur, que, dans le cas où l'accès du Bornou lui eût été interdit, il était décidé à se diriger sur l'Algérie par le pays de l'Aïr et Ghat. Avec la belle confiance qui ne lui a jamais fait défaut au cours de son exploration, et qui a certainement contribué à son succès, il se serait engagé dans ces régions réputées infranchissables, avec la certitude de n'y pas être arrêté. Cette conviction, Monteil l'a puisée dans l'opinion qu'il s'est faite sur place des Touaregs. Dans son voyage, le Commandant a

fréquemment rencontré des membres de ces tribus, principalement des Touaregs Kel-Oui et Aoueliminden, qui viennent au Sokoto et même jusqu'au Bornou. Il a eu avec eux des rapports d'affaires motivés par le besoin qu'il éprouvait de se procurer des animaux. Il a causé avec eux, les a étudiés, et son opinion résulte tant de ses propres observations que de tout ce qui lui a été dit à leur sujet. Il estime que l'on peut presque toujours espérer passer sans encombre dans les régions où les Touaregs règnent en maîtres, si l'on a soin de les intéresser à la réussite du voyage en l'opérant avec leur concours, c'est-à-dire en leur louant leurs chameaux, en les prenant comme convoyeurs, comme bateliers du désert. C'est en agissant de la sorte que Monteil a lui-même traversé (aux environs de Gatroun, je crois), un passage difficile, infecté de coupeurs de routes. C'est à eux-mêmes qu'il confia le soin d'assurer son voyage, et jamais, paraît-il, il ne fut mieux gardé !

Il est tout aussi intéressant de connaître ce que pense l'explorateur des Senoussi, dont on se représente souvent la puissance comme formidable et comme constituant pour notre situation en terre d'Islam un très sérieux péril. La manière de voir de Monteil est beaucoup moins pessimiste ; elle peut se résumer ainsi : « Si les Senoussi sont nombreux en tant qu'individus, en revanche, eur cohésion, leur organisation comme parti, ne paraissent pas exister. » Du moins, Monteil n'a pas eu à les constater, bien qu'il se soit appliqué à en découvrir les traces et les effets. Sur la route de Tripoli, il existe bien, il est vrai, des zaouïas de la secte (entres autres à Sokna), mais elles ne possèdent qu'une influence toute locale et n'affectent pas, au surplus, l'exclusivisme que l'on doit attendre d'elles. Au Ouadaï même, qui est représenté comme l'une des forteresses du Senoussisme, le nombre de ceux qui obéissent à ce rite serait assez restreint, la majeure partie des habitants étant Tidjania. Brillante un moment, cette confrérie irait donc aujourd'hui vers son déclin et n'aurait plus (à part toutefois ce qui se passe en Cyrénaïque), que des membres éparpillés ne recevant pas le mot d'ordre d'un pouvoir central.

Ces aperçus, un peu en contradiction avec les idées ayant cours généralement, méritent, à tous égards, de fixer l'attention. Au moment où en France on étudie la possibilité de se créer des

relations au Soudan à travers les régions sahariennes, ils acquièrent une importance sur laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Du Bornou, Monteil avait à sa disposition, pour rejoindre la Méditerranée, la route suivie par les caravanes de Tripoli. Ne pouvant songer à affronter les difficultés de la traversée du désert avec un convoi aussi restreint que le sien, il comptait se joindre à l'une de ces caravanes regagnant les états barbaresques ; il passa de nombreuses semaines à attendre une occasion de la sorte, et, finalement, le gros de la troupe en partance différant toujours sa mise en marche, il profita de la sortie d'une fraction de chameliers plus pressés que leurs camarades et commença avec eux ce long voyage qui devait aboutir à Tripoli.

Je vous ai entretenu des difficultés que rencontra le voyageur dans la boucle du Niger. D'autres non moins terribles l'attendaient à la traversée du désert qui s'étend entre le Fezzan et le Bornou. Dans cette route, il perdit tous ses chameaux, mais, (fait assez bizarre et qui est en contradiction avec les idées généralement admises), tandis que ces bêtes succombaient, les deux chevaux qu'il avait avec lui résistaient à la fatigue et arrivaient jusqu'à Tripoli. Un d'eux avait cependant accompli un grand parcours : il venait de Tombouctou ; l'autre était un présent du cheick de Kouka. Privés de bêtes de somme, Monteil et Badaire durent, à maintes reprises, venir en aide à leurs porteurs, et le commandant me montrait à Tripoli les callosités que la corde des fardeaux dont il avait été obligé de se charger, lui avait produites aux mains.

Tout a une fin, heureusement, même la traversée du désert, et, le 17 octobre 1892, l'expédition arrivait à Tedjerri dans le Fezzan.

Entre Kouka et Tedjerri, Monteil a traversé les oasis de Kaouar, au nombre desquelles il faut citer le célèbre gisement de sel de Bilma, où, journellement, des milliers de chameaux viennent charger la précieuse denrée.

Jusqu'à Kano, si le voyageur n'avait pas reçu de lettres, il avait pu, en revanche, en envoyer. Le moyen qu'il employait était le suivant : il remettait son courrier à un porteur, convenait avec lui du prix jusqu'à la première station reliée à l'Europe et délivrait au dit porteur un bon de cette somme payable à

l'arrivée à la station. La façon de procéder était la bonne, car, sur le nombre assez considérable de plis envoyés de la sorte, il n'en eut qu'un, je crois, qui ne parvint pas à destination. Du jour où il a quitté le Sokoto, notre compatriote n'a plus eu les moyens (vu la distance) d'employer ce mode de communication, et, durant de longs mois, on est demeuré en France dans la plus cruelle incertitude à son égard. Enfin, le bruit courut un jour à Tripoli que, dans une caravane arrivant du désert, se trouvaient deux Européens. Notre consul général en avisa de suite le département des Affaires étrangères. On avait tout lieu de croire que les deux blancs signalés étaient Monteil et son compagnon, mais on s'abstint cependant d'ébruiter la nouvelle dans la crainte de causer une fausse joie à la famille et aux amis des voyageurs. Mais, peu de jours après, un courrier détaché de cette caravane parvenait à Tripoli porteur d'une lettre de Monteil. Il n'y avait donc plus qu'à se réjouir.

Arrivé au Fezzan, pays placé sous la domination turque, Monteil reçut le meilleur accueil des autorités, auxquelles le sultan de Constantinople avait fait donner les ordres nécessaires, et il se plaît à rendre hommage aux bonnes volontés qu'il a rencontrées sur son chemin.

La caravane qu'il avait accompagnée depuis le Bornou devant faire un séjour assez long à Tedjerri, Monteil ne voulut pas subir ces nouveaux délais, et, se mettant en marche avec sa petite troupe, il s'engagea sur la route de Tripoli par Mourzouk, Sokna, Beni-Ouled et Aïn-Zara.

C'est à Beni-Ouled qu'il reçut son premier courrier de France, lui apportant, avec les félicitations chaleureuses du Gouvernement français, l'annonce de sa promotion au grade de chef de bataillon et de son élévation à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur. Quant à Badaire, il apprenait en même temps que la médaille militaire lui était décernée et qu'il était élevé à la 1re classe de son grade.

Depuis plusieurs jours, nous étions à Tripoli, non seulement pour attendre les voyageurs, mais même pour aller, si possible, à leur rencontre dans l'intérieur du pays. Je vous ai dit au début combien sont restrictives les règles qui régissent les étrangers dans la Tripolitaine. Tout ce qui nous fut permis, ce fut de nous

porter au devant de nos compatriotes à une vingtaine de kilomètres de la ville.

Le 10 décembre 1892 au matin, un cavalier envoyé en éclaireur vient dire que la petite troupe a fait halte à Aïn-Zara. Bientôt après, à la suite de notre consul général et accompagné d'un de nos confrères de la presse parisienne et de quelques compatriotes, nous traversons la cité aux allures vives des chevaux du pays, et nous nous engageons dans la direction indiquée.

Au sortir de l'oasis, c'est le désert qui commence brusquement, sans transition aucune, et, pendant deux heures, nous roulons sur la piste sablonneuse, coupée de fondrières, parfois hérissée de roches où c'est miracle que nos essieux résistent. Enfin, la tête de quelques palmiers apparaît derrière un monticule de sable ; c'est Aïn-Zara. En même temps, sur la crête, un homme se détache qui vient à nous. Avant même d'avoir distingué le képi qu'il porte sur son costume blanc, nous l'avons tous deviné, reconnu, et, en quelques secondes, quittant nos voitures pour aller plus vite, nous sommes auprès du commandant Monteil.

Les gens blasés sur tout dussent-ils ne pas nous comprendre, je vous assure qu'une émotion profonde, et que nul ne songeait à dissimuler, s'est emparée de nous tous à cet instant. Cette rencontre de notre vaillant compatriote, parti depuis si longtemps et que nous avions su exposé à tous les périls, était bien faite pour remuer profondément, et à la joie que nous éprouvions à le revoir se mêlait notre reconnaissance pour ce qu'il avait fait pour le pays. Le site dans lequel se déroulait cette scène donnait à nos impressions toute leur intensité, car c'était bien un cadre digne de l'Explorateur que ce désert de sable ponctué çà et là de quelques îlots de verdure et qu'un radieux soleil illuminait. Des sensations de cette nature ne sauraient s'oublier !

Très ému aussi le Commandant lorsqu'il nous a embrassés, nous les premiers compatriotes qu'il voyait depuis deux ans, et qu'il a répondu aux paroles chaleureuses que lui adressait M. Destrées, tandis qu'il accrochait à sa poitrine la rosette de la Légion d'Honneur. Avançant de quelques centaines de mètres encore, nous arrivions au campement où était demeuré Badaire, au milieu des hommes du convoi. Inutile de vous dire, n'est-ce pas, si ce fidèle auxiliaire de l'Explorateur a été l'objet de nom-

breuses et vives congratulations ! Puis nous reprenons tous le chemin de Tripoli, où nous entrons au milieu d'une foule compacte ; beaucoup de consulats ont hissé leur pavillon, et le paquebot *Abd-el-Kader*, de la Compagnie Générale Transatlantique, a eu l'heureuse pensée d'arborer le grand pavois. C'est vraiment la fête de la France !

Monteil arrivait à Tripoli deux ans, jour pour jour, après avoir quitté, à Séjou, le dernier fort français, et il a accompli cet immense voyage sans brûler une cartouche et sans avoir eu à dissimuler ni sa personnalité, ni sa qualité, ni son pays d'origine, sous un costume ou un nom d'emprunt.

Je ne vous ferai pas le récit du retour de Monteil vers la France ni des réceptions qui l'attendaient partout sur son passage, car les journaux vous ont donné, à ce sujet, tous les renseignements ; aussi bien, ai-je seulement voulu vous donner un aperçu de son exploration, d'après les renseignements recueillis de sa bouche au cours de notre traversée de retour.

Monteil se réserve, du reste, de publier son journal de route et cet ouvrage sera le plus précieux des monuments élevés à la science en ce qui concerne ces régions du Soudan central.

Je ne puis faire mieux en terminant et pour résumer les résultats matériels et moraux de cette superbe exploration, que de vous rappeler les paroles par lesquelles M. le Sous-Secrétaire d'État aux colonies accueillait notre compatriote au débarcadère du chemin de fer de Lyon. Elles sont l'écho des sentiments de tous les Français.

Voici comment s'exprimait M. Jamais, Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, le 20 Décembre 1892 :

Mon cher Commandant,

J'ai considéré comme un devoir et comme un honneur de venir vous apporter les félicitations du gouvernement de la République pour les éminents services que vous venez de rendre à la France. Vous venez d'accomplir pendant deux ans l'un des plus utiles, l'un des plus beaux voyages d'exploration qui aient jamais été faits. *(Approbations.)*

ITINÉRAIRE SUIVI PAR LA MISSION MONTEIL

A TRAVERS L'AFRIQUE CENTRALE, DE SEPTEMBRE 1890 A DÉCEMBRE 1892



Vous vous êtes placé au rang des plus grands explorateurs, non seulement ceux de la France, mais de tous les autres pays. Jamais, à aucun moment, on n'a fait preuve de plus d'énergie, de ténacité, de vaillance et de ce sentiment noble entre tous et qui est la source de tous les autres : l'amour de la patrie et la foi dans ses destinées. *(Applaudissements.)*

Et vous avez fait cela simplement, avec la modestie qui distingue le véritable héroïsme, en associant toujours à votre œuvre vos compagnons, parmi lesquels je suis heureux de nommer l'adjudant Badaire.

Nous vous avons suivi de loin avec fierté et avec émotion, et, aujourd'hui, nous nous réjouissons de pouvoir vous exprimer notre admiration et notre reconnaissance.

Dans cette immense région du nord de l'Afrique, où notre drapeau flotte sur tant de points et depuis si longtemps, vous avez fait pénétrer le nom de la France dans des régions nouvelles. Vous avez étendu son influence non pas par la force et la violence, mais par la persuation et par la douceur.

Vous êtes ainsi resté fidèle à sa vraie politique coloniale. Car, Messieurs, si la France est capable de tous les sacrifices lorsque ses droits et son honneur sont engagés, si elle est toujours sûre de trouver, comme au Dahomey, des officiers et des soldats dignes d'elle, ce n'est pas par la violence et par la terreur qu'elle a l'ambition de conquérir : c'est par le rayonnement pacifique de son drapeau, de ses idées, de son génie et de sa civilisation. *(Applaudissements.)*

Vous êtes, mon cher Commandant, et vous resterez l'un des premiers parmi les soldats de la politique coloniale ainsi comprise, et c'est pour cela qu'au nom du gouvernement je suis venu vous féliciter et vous remercier. *(Applaudissements.)*

UNE CHASSE AU GORILLE AU GABON [1]

« C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. »

— Alors, c'est entendu ; à deux heures sur la plage, me dit, en me quittant, mon nouvel ami, l'ex-capitaine G***.

Un drôle de corps que ce G*** : — petit, brun, sec, nerveux, à la face résolue et énergique, un marin dans toute l'acception du mot, le véritable type des corsaires légendaires.

G*** appartient à une bonne famille bretonne dont le nom n'est point inconnu dans les annales de la marine militaire française.

D'une excellente éducation, G***, suivant en cela la tradition familiale, voulut entrer dans la marine nationale ; il se présenta à Navale et fut « collé. ».

En désespoir de cause, il entra dans la marine marchande, et, quelques années plus tard, il devenait capitaine au long-cours.

Il ne devait pas conserver longtemps son brevet !

Surpris dans les mers de Chine par un croiseur anglais, qui lui donna la chasse pendant un jour et une nuit, il eut le talent de profiter de l'obscurité pour jeter son navire au plein à la côte et faire disparaître ainsi *sa cargaison.*

Arrêté néanmoins, il faillit être pendu haut et court à la grande vergue du bâtiment britannique. — Son nom et les relations de sa famille lui évitèrent ce supplice, mais son brevet de capitaine lui fut retiré.

G*** commandait alors, il y a des années de cela, un fin voilier battant le pavillon du Céleste empire, pour le compte d'un armateur chinois et d'un... *agent diplomatique* décédé depuis !

G*** faisait la traite des jaunes !

C'était son crime. — Il l'a bien expié depuis.

Quelle existence de malheurs et d'aventnres fut la sienne !

C'est à l'Equateur, à la côte occidentale d'Afrique, que le hasard me le fit connaître.

Débrouillard comme pas un, G*** était parvenu enfin, après tant de déboires, à se créer une petite situation indépendante.

Tel était mon compagnon.

A deux heures de l'après-midi, ma carabine en bandouillère, ma cartouchière garnie, lesté de quelques provisions de bouche, j'étais sur la plage.

La mer étalait, baignant les pieds des grands palétuviers et des fromagers ; le soleil dardait ses rayons de feu sur l'eau tiède de l'océan.

Au large, à un mille, le *Goëland*, joli côtre de quinze tonneaux, se balançait mollement.

Ma montre marquait deux heures, lorsque la pirogue du bord, conduite par deux pagayeurs noirs, vint s'affaler doucement sur le sable fin de la plage de l'estuaire.

Le vent n'est guère favorable pour le moment, me dit G*** ; *Le Goëland* n'évite pas encore ; nous serons contraints de louvoyer dans la baie, mais nous mouillerons certainement avant la nuit à la Pointe Fétiche.

— Toutefois, par acquit de conscience, je dois vous avertir que mon côtre fait de l'eau et que je suis obligé de l'alléger toutes les heures. — C'est insignifiant, ajouta-t-il, et je sentis son regard perçant chercher à deviner mon impression.

Je dois avouer que, sur le moment, j'eusse préféré recevoir une autre communication !

Mon hésitation fut si courte qu'il ne la soupçonna même pas, il me l'avoua plus tard. — Ma confiance en ce diable d'homme était si grande et l'attrait de notre expédition était si neuve pour moi, que je lui répondis simplement : embarquons-nous !

Nos affaires furent transportées dans la pirogue, et, empoignés nous-mêmes par deux Chroumans (1) vigoureux, nous fûmes en un clin d'œil, G*** et moi, déposés dans la pirogue. — Nos noirs nous suivirent, et, en quelques coups de pagaies, nous étions déjà à une encablure du rivage.

---

(1) Hommes de la côte de Crou, côte de Guinée. (Note de l'auteur.)

Ce n'était pas la première fois que je me trouvais en pirogue ; j'avais déjà fait deux excursions sur les lagunes du golfe de Guinée.

Sur ces eaux presque dormantes, celles des lagunes, les oscillations sont à peu près nulles ; il n'en est pas de même sur la mer.

— Pas d'efforts dans les rétablissements d'équilibre et surtout pas d'appréhensions, me dit G***, sans quoi nous sommes certains de « boire la lavure de nos f.. »

Boire « la lavure de nos f... » était ce qui pouvait nous arriver de moins fâcheux, car, incidemment, les requins, dont la présence était révélée assez souvent par leurs ailerons émergeant, nous eussent lestement envoyés chez Pluton.

Enfin nous prîmes pied sur le *Goëland*.

Le navire est divisé en deux parties :

A l'arrière, la cabine du commandant, dans laquelle on descend au moyen d'une échelle de cinq marches ; à droite et à gauche, latéralement, deux bancs et deux couchettes ; en face, un placard, au-dessous duquel est fixé une petite table.

Sous nos pieds, j'entends le clapotis de l'eau qui pénètre lentement dans le bâtiment !

Le reste du navire est destiné aux marchandises.

L'équipage : quatre noirs, couche sur le pont.

Le bateau est commandé par G***.

Au commandement, le foc et la trinquette sont largués, et le *Goëland*, prenant la brise, pivote lentement sur son axe.

L'ancre est solidement arrimée ; la grande voile tombe lourdement, promenant un instant son écoute sur le pont et, enfin, prend le vent.

Le drapeau tricolore est hissé à la satisfaction des noirs, qui considèrent nos couleurs comme des fétiches, et nous voilà en route pour la baie de Nazareth.

La brise est faible. — Nous ne ferons pas beaucoup de chemin.

Le soleil a disparu rapidement et perpendiculairement dans l'océan, qui, pendant un instant, ressemble à une nappe d'or incandescent. — Pas de crépuscule ; la nuit nous a bientôt envahis, et il fait littéralement noir lorsque nous mouillons à trois encablures de la Pointe Fétiche.

C'est là que nous passerons la nuit. — Le vent est tombé, il fait un calme plat.

Il n'y a pas un quart d'heure que nous sommes au mouillage, que nous entendons une rumeur sur la plage ; plusieurs voix s'élèvent, nos noirs y répondent, puis tout tombe daus le silence.

Les indigènes de la côte, un instant alarmés, ont su que le navire est français, et ils s'en sont retournés dans leurs cases. — Ils n'ignorent pas qu'ils n'ont rien à redouter des compatriotes du « Grand mat », du « Grand arbre ». C'est ainsi qu'est dénommé pittoresquement le commissaire général du Congo français, M. de Brazza.

Après avoir dit « deux mots » à un poulet étique que nous avons fait rôtir et que quelques cancrelas nous disputent assez indiscrètement, après quelques accolades à une gourde de vin, nous nous étendons sur nos banquettes.

Pas moyen de dormir. — On étouffe. — Nous sommes à peu près nus cependant. — Les cancrelas — lisez cafards — nous harcellent et les noirs nous importunent en venant à tout instant retirer, avec des sceaux, l'eau qui est sous nos pieds.

En dépit de tout cela — il en a vu bien d'autres — mon ami G*** ronfle comme trente-six orgues, et, Dieu me pardonne, je crois qu'il dort la bouche légèrement ouverte :

La nuit ne se passera pas qu'il n'ait avalé et, horreur, mâché peut-être, quelque cancrelas, qu'il..... aura pris pour sa chique ?

La fatigue l'emporte.

J'estime qu'il y a au moins deux heures que je sommeille lorsqu'un bruit épouvantable éclate.

Au même instant G***, réveillé enfin, lance un juron de tous les diables, pendant que je dégringole de tout mon long sur le plancher :

C'est une tornade qui passe.

Nos deux ancres tiennent bon, et, pendant une demi-heure, par un vent soufflant en tempête qui fait vibrer nos cordages comme des cordes de violon, des coups de tonnerre à rendre sourd et une pluie dont on n'a pas idée dans la zone tempérée, nous dansons on ne peut mieux.

Le navire donne sur les chaînes par à-coup d'une façon alarmante. — Pourvu qu'elles ne se rompent pas ou que le *Goëland* ne chasse sur ses ancres !

Et le mal de mer que je n'ai point eu pendnnt trente jours de navigation, l'affreux mal de mer vient de m'empoigner.

Enfin ! c'est fini.

La tornade est passée ; que cette demi-heure m'a paru longue !

Il fait jour, nous levons l'ancre.

La brise est bonne. — Incliné sur la hanche de tribord, le *Goëland* fend les flots avec une rapidité telle que la pirogue qui nous suit à la remorque embarque au point d'être submergée plusieurs fois. — Les noirs, avec leur habileté ordinaire, l'ont vite remise à flot.

Il est trois heures de l'après-midi lorsque nous arrivons en vue du point où nous devons prendre terre.

Nous mouillons à un demi mille au large.

Le pays est magnifique. — A certains endroits, peu ou presque pas de plage ; la sombre et mystérieuse forêt derrière.

C'est avec nne curiosité non exempte d'un sentiment d'anxiété, — pourquoi ne pas l'avouer — que j'examine ce point de la côte qui va être témoin de nos exploits ?

En face de nous exactement, l'embouchure d'un petit cours d'eau ; sur la rive droite, une petite élévation rocheuse couverte en grande partie de plantes rampantes et de palétuviers, je crois.

C'est là que nous devons aller, sur l'avis donné à G***, c'est là, à l'affût, que nous attendrons le singe gigantesque.

Le temps est calme. — Allongés sur le pont qui vient d'être lavé, nous attendons l'heure du repas.

Les noirs de l'équipage sont réunis à l'avant.

Tous, le brûle-gueule en terre à la bouche, sans se déranger, lancent adroitement par un jet, leur salive par dessus le bord. — Ils devisent sans doute sur notre expédition, car ils tournent fréquemment la tête vers le point où nous devons atterrir.

Après un repas léger et une rasade de rhum, nous embarquons sur la pirogue. — Celle-ci est conduite par deux noirs; le maître d'équipage et un nègre sont restés à bord.

La mer est à l'étale. — Nous abordons près du point que nous avons indiqué. — Nos deux pagayeurs tremblent ; impossible de compter sur ces gens-là. — M. G*** leur donne l'ordre de mettre la pirogue sur la plage prête à prendre la mer en cas d'incident.

Nous verrons plus loin comment cet ordre fut exécuté.

Nous nous orientons. Enfin, placés à trois mètres environ l'un de l'autre, nous attendons après nous être attribué la surveillance d'un secteur.

La lune nouvelle nous éclaire faiblement ; dans une heure elle aura disparu à l'horizon.

On entend le souffle du vent passant doucement dans le feuillage des grands arbres, pendant que les palmes du cocotier se dandinent mollement dans l'air.

Un bruit mystérieux et plaintif semble sortir de la forêt, c'est le bruit du silence des bois.

La nature semble se reposer comme éreintée.

Ce silence, que nous nous gardons bien de troubler, émeut e prédispose à la mélancolie, à l'anéantissement.

C'est grand, c'est majestueux.

Combien l'homme est petit devant ce spectacle.

De temps à autre, d'énormes chauves-souris, des vampires, viennent nous effleurer de leurs ailes crochues ; des oiseaux de nuit, au vol lourd, battent l'air de leurs longues ailes.

Il y a une heure et demie que nous sommes là, nous ne voyons rien venir. Décidément nous rentrerons bredouille.

Entre temps, nous dirigeons nos regards vers le côtre ; il est déjà imperceptible. Seul son feu lance un traînée de lumière sur la surface lisse de l'Océan, qui, dans l'éloignement, se confond avec le ciel quelque peu brumeux.

Alerte !

Un bruit de branches cassées vient de se faire entendre.

Je serre convulsivement ma carabine, et j'épaule, prêt à faire feu vers la direction d'où vient le bruit.

Ne tirez pas, me dit G***.

Deux petits quadrupèdes apparaissent alors sur le bord de la rivière et de la plage. Ils lèvent leurs museaux comme s'ils étaient venus respirer l'air balsamique, et... frouk... ils rentrent sous bois.

Ils nous ont éventés, dis-je à B***. — Attendons encore un instant, me dit-il.

Nous allions être servis à souhait.

Cinq minutes ne nous séparaient pas de notre fausse alerte, lorsque nous entendîmes comme un grognement rauque suivi de plusieurs autres.

Nous avons affaire à un escadron, pensais-je ; et, instinctivement, je regardai rapidement en arrière pour connaître la situation de la pirogue.

La lune jetait son dernier éclat ; au ciel scintillaient les magnifiques constellations équatoriales.

De pirogue, point ?

La marée était devenue haute, et les vagues venaient heurter les assises de notre position.

Quelle imprudence ! pensais-je.

Vrai, dans cet instant, je l'avoue franchement, j'eusse préféré être à bord et essuyer une nouvelle tornade ; car, pensais-je, un gorille..... deux gorilles..... cela pouvait encore passer, mais lutter contre un escadron de paroissiens de cette catégorie eût été folie.

G***, lui aussi, avait cherché du regard cette maudite pirogue.

La voyez-vous ? me demanda-t-il.

A cet instant un cri rauque et caverneux auquel un autre et même plusieurs autres répondirent.

Ils sont une bande, nous sommes « flambés », me dit G***, et, ajouta-t-il, ces rosses de noirs qui nous ont lâchés ?

Au même moment, deux grands diables, droits sur leurs pattes postérieures, se dressèrent devant nous, à trente mètres environ.

Nous étions en présence d'une famille ; l'un d'eux, la femelle sans doute, était accompagné d'un petit.

La troupe s'arrêta brusquement comme inquiète, et un grognement sinistre retentit.

Vous à droite, moi à gauche, me dit G***.

Au même instant, deux coups de feu puis un troisième suivis de deux hurlements épouvantables, l'un de douleur, l'autre de fureur, firent retentir les échos de la forêt.

Le gorille de gauche se tordait sur le sol, G*** l'avait mortellement touché, c'était la femelle.

Le mâle, celui que j'avais ajusté, ne me sembla pas blessé, ou il ne l'était que légèrement.

Cet animal, ivre de douleur et de rage, fit un mouvement de recul pour fuir. Il se jeta sur sa femelle, qui continuait à geindre, puis il se releva et se dirigea vers nous en gesticulant avec ses grands bras et en se frappant le corps.

Tout cela se passa en quelques secondes, que nous mîmes à profit pour recharger nos armes.

Malheur et damnation !

L'extracteur de ma carabine, que j'avais essayée, graissée et manœuvrée quelques heures auparavant, l'extracteur refusa de refouler l'étui de la cartouche brûlée !

Et l'animal féroce arrivait à grands pas à travers la brousse !

Mon arme ne fonctionne pas ! criai-je haletant.

Au même instant G*** épaulait.... Clic, clic.... les deux coups venaient de rater !....

Moment sinistre, siècle d'angoisses !

Que faire avec un poignard dans cette conjoncture ?

A l'eau !

A l'eau ! oui, c'est la suprême ressource, et le hasard voulut que la marée fut descendante.

J'entendis un corps tomber à l'eau. J'avais deux mètres à faire pour y être à mon tour.

Le gorille était là, avec sa face hideuse, ses énormes canines dans une gueule grimaçante, son ventre obèse et ses grands bras.

Il me semble sentir son haleine empestée.

Me débarrassant de ma carabine, je la lui lançai dans les pattes : c'est ce qui me sauva.

L'animal furieux ramassa l'arme. La bretelle engagée dans les branchages résista un moment, deux secondes peut-être, que je mis à profit en me jetant à la mer, en arrière et sur le côté gauche.

Je tombai à l'eau au moment où le fauve arrivait à l'arête de l'escarpement.

Un instant il fit mine de vouloir descendre, et je tremblai qu'il ne mît son intention à exécution. Il se contenta de hurler en gesticulant, brisant tout ce qui était à sa portée.

Quelques brasses me mirent à une distance raisonnable de mon terrible ennemi.

Je me croyais sauvé, et je cherchais mon camarade d'aventure. Je l'appelai.

Pas de réponse.

Lorsque, rapide comme un éclair, une pensée me traversa le cerveau : le requin !

Quelle horrible situation !

Les requins sont les hôtes nombreux des mers intertropicales, et je songeai, non sans frémir, aux récits qui m'avaient été faits à leur propos à mon passage au Dahomey.

Je cessai immédiatement de nager, et, pour ne pas attirer l'attention des squales qui auraient pu se trouver dans ces parages, je fis la planche.

Je demeurai bien dix minutes dans cet état — peut-être moins, je ne saurais préciser — mes appels demeurant sans échos.

La nuit était noire et avait repris son silence accablant.

Ah ! combien je maudissais ces brigands de noirs qui eussent dû se trouver là avec la pirogue !

Tout-à-coup, dans le lointain, il me semble entendre un gémissement, un appel au secours, car c'était bien une voix humaine que je venais d'entendre ?

Serait-ce....

Avez-vous eu la même pensée lecteurs ? Serait-ce un appel de G*** ? Ne viendrait-il pas d'être happé par un requin ?

Cette idée me tortura au point de me faire couler.

Je demeurai silencieux, méditant sur l'horreur de nos derniers moments. Je vis en une seconde défiler, dans mon imagination affolée, mes parents et tous ceux qui me sont chers, me demandant ce qu'ils pouvaient faire dans cet instant terrible.

Mort hideuse ! Un instant, je préférai me retrouver en face du gorille, j'étais décidé à mourir en combattant.

Et j'allais nager vers la terre, lorsque, à tout hasard, je fis un nouvel appel.

O ! surprise. O ! joie sans pareille.

On venait de me répondre.

Mais, nouvelle crainte, ne serait-ce pas une illusion de mes sens affolés ?

Je fis un dernier appel. Plus de doute, on venait à moi.

Quelques minutes s'écoulèrent, des siècles, et j'entendis le bruit précipité des pagaies et le chant bien connu des nègres.

Pourvu qu'ils n'arrivent pas trop tard ? Et je me sentis empoigner par quatre bras vigoureux qui me déposèrent comme lest au fond de la pirogue.

Assis à ma tête, G*** n'en pouvait plus non plus.

Il me passa cependant sa petite gourde de rhum, bonne petite gourde, va, et nous mîmes le cap sur le côtre, dont le feu tremblottant nous indiquait la direction.

Enfin nous accostâmes le brave *Goëland,* sur lequel nous fûmes hissés plutôt que nous ne montâmes.

L'aventure était terminée.

N. de D., me dit G***, en me serrant la main, j'en ai vu de toutes les couleurs dans ma sacrée vie, mais jamais comme celle-là.

Et il ajoutait : Figurez-vous que j'avais chargé mon arme en descendant du côtre. Pendant le trajet, l'eau de mer embarquée par la pirogue avait mouillé mes cartouches, — c'est ce qui fut cause que mon arme rata, sans quoi j'eusse démonté le second gorille.

Si une chose doit me surprendre, dit-il, c'est que l'un de nous n'ait point été dévoré par les requins. En me jetant à l'eau je n'y avais pas réfléchi, et je nageai pour rechercher la pirogue. Un moment je me sentis emporté par le courant provoqué par la petite rivière ; c'est ce même courant qui fit dériver la pirogue. Les nègres avaient pris le large, pour.... couper ce courant et revenir à notre point d'atterrissage, c'est alors qu'ils entendirent mon appel ; quant à vous, mon cher, je croyais ne plus vous revoir.

Du bord du *Goëland* on n'avait rien entendu.

Nous passâmes une bonne nuit, sur le pont cette fois, et, le lendemain, au jour, nous reprenions le chemin de nos cases, où nous arrivâmes dix heures après.

Clément QUIÉVREUX.

Janvier 1891.

ABD-EL-KADER

SOUVENIRS RÉTROSPECTIFS

Le gouvernement vient d'autoriser l'émir Hachem, fils cadet d'Abd-el-Kader, à résider à Alger. L'émir habitait la Syrie. On sait que le fils aîné, Mohammed, soudoyé par les Allemands, devant aller prêcher la guerre sainte et l'insurrection en Algérie, fut renié par son père, qui éleva son second fils au grade d'émir.

Nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile de rappeler brièvement ce que fut le père d'Hachem, cet insaisissable agitateur que notre armée a eu à combattre dans les trois provinces d'Algérie, mais surtout dans celle d'Oran, qui fut plus particulièrement le théâtre de ses exploits.

Voici d'abord le portrait qu'en faisait le duc d'Aumale au moment de sa soumission :

« L'émir est un homme d'environ 40 ans. Sa physionomie est « intelligente ; ses yeux, grands et noirs, ont le regard sévère et « impérieux ; son teint est jaune ; sa face amaigrie, sans être « longue ; sa barbe noire est abondante et se termine en pointe ; « l'ensemble de sa figure est austère ; elle rappelle la figure tradi- « tionnelle du Christ ; sa voix est grave et sonore ; sa taille, au- « dessus de la moyenne, paraît robuste et bien prise. Il porte un « burnous noir sur deux burnous blancs, des bottes de marocain « jaunes ; le costume est des plus simples. »

Abd-el-Kader (Sidi-el-Hadj-ould-Mahiddin), né vers 1807 sur le territoire des Achems, aux environs de Mascara, était fils du

marabout Sidi-Mahiddin, descendant de Mahomet par les femmes.

Les diverses confréries religieuses de l'islamisme, comme les ordres chrétiens du moyen-âge, possèdent un grand nombre de mosquées et de zaouias. Il n'est pas de ville un peu importante en Algérie qui n'ait une mosquée affectée à chacun des ordres. Au dehors des villes, beaucoup de koubbas se sont élevées par les soins de ces congrégations, monuments votifs consacrés au fondateur de l'ordre.

Parmi ces ordres religieux se trouve celui de Sidi Abd-el-Kader-el-Djilali ; c'est le plus ancien de ceux qui existent en Algérie. Il doit sa fondation à un marabout de Bagdad, dont le nom est en grande vénération dans tout l'islamisme.

Mais si le côté religieux de cet ordre est puissant, il a aussi, comme dans toutes les religions du reste, un côté politique énorme et qui n'a pas peu contribué à la gloire d'Abd-el-Kader, qui, en homme intelligent qu'il était, a toujours su utiliser le prestige religieux dont son nom était entouré pour exercer une très grande influence sur les populations arabes ; ce qui lui permettait, en prêchant la guerre sainte dans les tribus, de réunir facilement 3 ou 4,000 fervents.

Dès 1828, à Bagdad, dans une des chapelles consacrées à Mouléi-Abd-el-Kader, un jeune homme priait avec son père, lorsque le saint lui apparut sous la figure d'un nègre. Il tenait dans sa main trois oranges. « Où est le Sultan de l'Ouest ? dit-il ; ces oranges sont pour lui. » — « Nous n'avons pas de sultan parmi nous» , répondit le vieillard. — « Vous en aurez un bientôt, répliqua le nègre. » Ce disant, il mit les trois oranges dans la main du jeune homme et se retira. Ce jeune homme n'était autre que le futur émir Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahiddin.

Quatre ans plus tard, en 1832, il commença à prêcher la guerre sainte. Peu avant de faire le siège d'Oran, la veille du jour où les chefs et les marabouts devaient se réunir pour élire un chef suprême, Mouléi Abd-el-Kader apparut à un marabout centenaire nommé Sidi-el-Arach, et lui fit voir un trône dressé. « Pourquoi ce trône ? » demanda le marabout. — « Pour Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahiddin », répondit le fantôme. Le lendemain, Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahiddin, l'élu du ciel, était proclamé

Sultan et il ne tarda pas, à la tête de 10,000 cavaliers, à venir assiéger Oran ; mais le général Boyer, qui commandait nos troupes, le força à battre en retraite.

Depuis cette époque, il ne s'est pas accompli une seule résolution qui n'ait été inspirée à Hadj Abd-el-Kader par son homonyme de Bagdad.

Sachant merveilleusement tirer parti de l'esprit crédule, superstitieux, des Arabes, Abd-el-Kader profitait de l'action la plus simple, de l'évènement le plus insignifiant, pour les impressionner profondément et donner naissance à la légende la plus fanatique. Aujourd'hui encore, les Arabes disent qu'il ne s'est pas écoulé un jour où l'émir n'ait reçu la visite mystérieuse du prince des marabouts.

Depuis sa retraite d'Oran, après de brillants combats, de très nombreuses luttes, Abd-el-Kader, toujours vaincu mais toujours infatigable et jamais abattu, finit enfin par se rendre au général Lamoricière, demandant à être mené à Saint-Jean d'Acre ou à Alexandrie.

Nous avons raconté dans le *Bulletin de Géographie,* tome VIII (fascicules XXXVII et XXXIII, 1888) qu'en septembre 1847, le duc d'Aumale (1) s'étant rendu à Nemours (alors Djammâa-el-Ghazaouet) pour se rapprocher du théâtre des évènements, fit venir devant lui Abd-el-Kader qui prononça ces paroles : « J'aurais « voulu faire plus tôt ce que je fais aujourd'hui ; j'ai attendu « l'heure marquée par Dieu. Le général Lamoricière m'a donné « une parole à laquelle je me suis fié. Je ne crains pas qu'elle « soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des Français. « Je demande sa protection. »

Le duc d'Aumule confirma la promesse qui lui avait été faite et congédia l'émir, qui fut embarqué pour Oran, et de là pour Marseille, le 24 décembre suivant.

---

(1) Le duc d'Aumale était chez le Commandant supérieur avec M. Dreveton, quand on vint le prévenir de la reddition de l'émir. M. Dreveton, qui vient de mourir, tout récemment, était le premier colon de Nemours. Il fut cependant de bien nombreuses années conseiller général, où il se fit remarquer par son assiduité et sa collaboration si appréciée. Comme Maire, c'est à lui qu'on doit, pour ainsi dire, la création de la ville. Les Nemouriens n'ont pas, non plus, oublié la longue opposition qu'il fit aux Ponts-et-Chaussées, à propos des travaux du port faits à la pointe Est. Au bout de deux ans, cette puissante administration, reconnaissant enfin son erreur, suspendit les travaux en pleine voie d'exécution.

L'émir et sa suite, composée de plus de 90 personnes, hommes, femmes et enfants, ont été enfermés d'abord au fort Lamalgue, à Toulon, jusqu'à la fin d'avril 1848. C'est au préfet de Toulon, chargé de le recevoir, qu'il fit cette réponse gracieuse et dont le langage riche en expressions métaphoriques abondait d'ailleurs toujours dans sa conversation : « Vous devez avoir froid, lui « disait le préfet de Toulon. — Oh ! non, répondit-il, la chaleur « de votre amitié fait perdre pour moi la glace de l'air. »

Les circonstances politiques obligeant de le retenir en France sans pouvoir exécuter encore la promesse de l'envoyer en Orient, on le transporta au château de Pau, mais le voisinage de la frontière d'Espagne détermina le gouvernement à les interner à Amboise, où ils étaient entourés de tous les soins qui peuvent diminuer l'amertume et les ennuis de la captivité ; il y resta jusqu'à ce que Napoléon III lui rendit la liberté à l'occasion de la proclamation de l'empire. Il se retira alors à Brousse avec toute sa suite, où il vécut dans la retraite jusqu'au tremblement de terre qui détruisit cette ville, en 1855. De là il se rendit à Damas, où le massacre des Maronites servit à faire éclater sa grandeur d'âme, en lui fournissant l'occasion de protéger les chrétiens au péril même de sa vie.

C'est au fils de ce redoutable adversaire, qui, en s'immortalisant parmi ses coreligionnaires, a donné si souvent l'occasion à notre armée de s'illustrer et de se couvrir de gloire, que le Gouvernement vient de donner l'autorisation d'habiter désormais l'Algérie.

L'émir Hachem et une suite de 26 personnes dont 20 femmes, sont arrivés de Damas le 16 novembre, par le *Sydney*, à Marseille, et sont partis le 19 pour Alger. L'Emir, qui est presque aveugle, est âgé de 50 ans ; il laisse à Paris, deux fils, qui sont élevés à Louis-le-Grand ; l'un d'eux va se présenter cette année à Saint-Cyr, l'autre se destine aux consulats.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de faire un vœu qui sera certainement excusé étant donné le caractère d'Hachem, c'est que l'Emir, se souvenant du noble exemple de son père, saura prouver au Gouvernement français qu'il était digne de cette marque de confiance qu'il vient de lui témoigner, en donnant d'utiles conseils à de certains chefs arabes qui ne craignent pas de continuer

à prêcher sournoisement l'hostilité contre la France, qui pourtant les comble d'honneurs.

Nous avons pu nous procurer une autographie du serment remis par Abd-el-Kader au prince-président de la République, le 30 octobre 1852 ; la voici avec sa traduction (1) :

الحمد لله وحده

ادام الله نصر سيدنا وسيد الملوك لويز نابليون واعانه و سدد رايه
ان الواقف بين ايديكم عبد القادر بن محي الدين جاء الى
حضرتكم العليه بالله يستكثر بخيركم ويتمتع بالنظر اليكم
فانكم و الله احب اليه من كل محبوب وفعلتم معه الفعل الذي
هو فوق قدره وما يستاهله ولاكن فعلكم على قدر همتكم وعلو
مقامكم وكمال شرفكم ولستم اعزكم الله ممن يمدح بالباطل او
يخدع بالكذب وانكم امنتم فيه وما صدقتم من شك في امانته
وسرحتموه وفعلتم من غير وعد وغيركم وعد وما فعل وهو اعطاكم عهد
الله وميثاقه وعهود جميع الانبياء والمرسلين انه لا يخالف امانتكم فيه
ولا يخرج عن عهدكم ولا ينسى فضلكم ولا يرجع الى قطر الجزائر
ابدا لانه حين اوقفه الله تعلى وقف وضرب البارود علي قدر ما قدر
وحين اراد الله جلوسه جلس ورضى بقضاء الله وسلمت في الملك
وجيتكم وديني وشرفي يامرانني بالوفاء بالعهد وعدم الغدر وانا
شريف لا نرضى ان ينسبني الناس الى الغدر وكيف يكون

(1) Etant donnée l'importance d'une lettre comme celle de l'Emir Abd-el-Kader, le Comité de Rédaction du *Bulletin* a cru devoir prier M. le Professeur Mouliéras de vouloir bien la traduire lui-même et lui a communiqué la copie du texte arabe envoyée par M. Le Frotter. C'est d'après ce texte, copié sur l'original, que M. Mouliéras a fait sa traduction.

ذلك وفد رايت من احسانكم وفضلكم ما نعجز عن شكره والاحسان
الى الاحرار سلسلة في رفابهم تفودهم الى محبة المحسن وفد
شاهدت من ضخامة ملككم وفوة عساكركم وكثرة اموالكم
ورجالكم وعدالة احكامكم ونصيحة عمالكم واستفامة اموركم كلها ما
نفطع ولا نشك فيه انه لا يغلبكم ويردكم عن مرادكم الا الله تعالى
وانه يرجى من كرمكم و شرف اخلافكم ان تعدوه
فريبا في فلوبكوم وان كان بعيدا وتنظموه في سلك خاصتكم ولو
كان لا يساويهم في الفيام بخدمتكم فهو يساويهم في محبتكم
زادكم الله في فلوب المحبين محبة وفي فلوب الاعداء هيبة ولا زايد
على هاذا الا الافامة على محبتكم والمحافظة على عهدكم منتصف
المحرم فاتح ١٢٦٩ والسلام ❋

Louange à Dieu seul.

Que Dieu conserve sa protection à notre seigneur, au seigneur des rois, Louis Napoléon ; qu'Il le seconde et dirige son jugement.

L'homme qui se tient debout devant vous, Abd-el-Kader, fils de Mahi-Ed-Dine, est venu auprès de Votre Altesse, illustre par la grâce de Dieu, pour vous remercier et jouir du plaisir de vous voir ; car, Dieu en est témoin, vous êtes, parmi tous les amis d'Abd-el-Kader, celui qu'Abd-el-Kader chérit le plus. Vous vous êtes, en effet, conduit à son égard d'une manière trop généreuse pour ce qu'il vaut et pour ce qu'il mérite. Mais votre conduite est en rapport avec votre haute portée d'esprit, votre haute situation et votre parfaite noblesse. D'ailleurs (que Dieu vous rende fort et honoré), vous n'êtes point de ceux à qui l'on adresse de faux éloges ou que l'on peut tromper par le mensonge.

Vous avez eu confiance en Abd-el-Kader, et, sans ajouter foi aux paroles de ceux qui portaient des soupçons sur sa loyauté, vous l'avez mis en liberté. Vous avez fait cela cependant sans avoir rien promis ; tandis que d'autres ont fait des promesses qu'ils n'ont pas tenues.

Abd-el-Kader a juré devant Dieu, devant tous les Prophètes et tous les Apôtres et il a pris devant Eux l'engagement de ne point tromper la confiance que vous avez en lui et de ne pas violer la foi qu'il vous a donnée. Il n'oubliera pas non plus vos bontés, et il ne retournera jamais en Algérie ; car, tant que le Dieu Très-Haut l'a soutenu, Abd-el-Kader s'est tenu debout et a combattu de toutes ses forces ; mais lorsque Dieu a voulu qu'il gardât le repos, il a posé les armes en s'inclinant devant l'arrêt divin.

J'ai abdiqué la couronne, et je suis venu à vous. Ma religion et ma noblesse me commandent d'être fidèle à mes engagements et de m'abstenir de toute trahison. Moi qui suis noble, je ne consentirai jamais à passer pour un traître aux yeux du monde ; et comment en serait-il ainsi, alors que j'ai éprouvé de votre part de telles marques de bonté et de bienveillance que je suis impuissant à vous en exprimer ma reconnaissance ?

Les bienfaits accordés aux hommes de condition libre sont comme une chaîne à leur cou, une chaîne qui les conduit à l'amitié de leur bienfaiteur. D'ailleurs, tout ce que j'ai vu, l'immensité de votre empire, la force de vos armées, l'abondance de vos richesses, le grand nombre de vos hommes remarquables, l'équité de votre administration, le zèle de vos hauts fonctionnaires, le parfait état dans lequel se trouvent tous vos services publics, tout cela, dis-je, m'a confondu ; et il n'est pas douteux pour moi que nul, excepté le Dieu Très-Haut, ne peut ni vous renverser ni vous empêcher d'exécuter vos desseins.

Abd-el-Kader espère de votre générosité et de votre noble caractère que vous le considérerez, quoique éloigné, comme présent dans vos cœurs et que vous l'admettrez au nombre de vos amis intimes ; car, s'il ne les égale pas dans l'accomplissement des devoirs à remplir à votre service, il les égalera, du moins, dans l'amitié qu'il vous portera. Que Dieu vous rende plus cher encore à vos amis et plus redoutable que jamais à tous vos ennemis.

Abd-el-Kader n'a plus rien à ajouter à sa lettre, si ce n'est qu'il persévérera dans son amitié pour vous et qu'il observera rigoureusement les engagements qu'il a contractés envers Votre Altesse.

15 Moharrem, premier mois de l'année 1269. Salut.

(Traduit de l'arabe par Auguste Mouliéras)

Toulon, le 21 Novembre 1892.

J. Le FROTTER.

DOCUMENTS ARABES

Texte arabe et traduction française d'une lettre écrite par Hassan, 33e et dernier bey d'Oran au Général Berthezène.

Je donne ici, sans commentaire et simplement à titre de *document historique*, le texte arabe et la traduction française d'une lettre écrite par Hassan, 33e et dernier bey d'Oran, au général Berthezène.

L'histoire de notre province et de la ville d'Oran, en particulier, ne sera complète et exacte que le jour où un arabisant parviendra à découvrir et à publier les documents arabes relatifs à l'occupation de ce pays par les Musulmans, occupation qui dura plusieurs siècles. Mais il sera difficile de se procurer ces documents, car, d'un côté, le fanatisme peu éclairé des détenteurs de manuscrits arabes, et, d'autre part, l'abus que plusieurs européens ont fait des textes qui leur étaient confiés, ont rendu presque impossible tout commerce littéraire entre Chrétiens et Musulmans. Ceux-ci, méfiants à l'excès, s'imaginent encore commettre un sacrilège en livrant à des mains impures des feuillets chargés des caractères sacrés de leur langue. Ils se plaignent en outre de ce que certains chrétiens, aussi peu scrupuleux que mauvais arabisants, *oublient* de leur restituer les manuscrits arabes qui leur ont été confiés. Ces principales raisons font que, d'ici longtemps, nous n'aurons pas les *Annales* de notre province, qui sont, au dire des Indigènes qui les connaissent, extrêmement intéressantes.

Je me propose de recueillir et de publier dans cette Revue, sous le titre de *Documents Arabes*, les textes et la traduction des pièces arabes inédites d'ordre privé, judiciaire, administratif, politique et littéraire qui me tomberont entre les mains et qui offriront, pour ce pays, un intérêt historique quelconque.

Je commence aujourd'hui cette série par la lettre suivante, autographiée récemment à Alger et tirée à un très petit nombre d'exemplaires. Elle a servi d'épreuve aux candidats aux primes et diplômes de langue arabe qui ont eu lieu le 5 Décembre dernier dans les trois départements algériens. Je m'estimerais heureux de ne faire paraître que des *documents inédits*. Si, par hasard, et à mon insu, certains d'entre eux ont été déjà publiés, j'espère que cette erreur involontaire me sera pardonnée par mes savants confrères :

الحمد لله وحده

والصلاة والسلام على جميع الانبياء والرسل اجمعين

من حسن باى كان في وهران الى سعادة الجنيرال بيرتيزين حمد
لا يحصى وثناء لا يعد وبعد اعرضت كفاية عما تركت في وهران
للجنيرال كلوزيل وها انا اكرر ذلك لسعادتكم بالاختصار وهو انى
تركت في وهران من مالى المخصوص الى اربعة آلاف صاع من
القمح والفين صاع من الشعير ومائتين وثلاثين من البغال الجيدة
اقلها قيمة مائة بوجه وخمسة عشر من الخيل الجيد اقلها قيمة بمائتين
دورو اصبانية ثم اوطاق خيام لا ثمن له والسمن والزيت والفش متاع
المحلة والرصاص والبارود ما لا يقدر وذالك كله تحت يدى الجنيرال
ورمون والقمح والشعير والجمال والبقر والغنم والبغال والخيل كلها
محفوظة عند قياد حكمى وكل ذلك يخصنى وقيمته تسوى ملايين
فرنك وذالك ما عدى الذى نهبوه العرب ثم سلفت للجنيرال
ورمون اربعة آلاف بوجه ومن حين تنزلت عن حكمى بامر ورضا
الجنيرال برمون الذى وعدنى ان يرسل عساكر الفرانسوية لحفظ
البلد حالا صرفت على العساكر الذين جمعتهم لحفظ البلد ماية وثمانين

الڢ بوجه والذى اعطيته وصرفته على العساكر الڢرانسوية لا نذكره لانه صدرمني علي وجه الهدية والمحبة على السلطنة الڢرنسوية وانا كنت اطمع اجرا كثيرا وكرامة عظيمة على صنعى مع المحبة لجهة السلطنة الڢرنسوية

Louange à Dieu seul.

Bénédiction et paix à tous les Prophètes et Apôtres, sans exception.

De la part de Hassan, ancien bey d'Oran, à Son Excellence le Général Berthezène, louanges innombrables, compliments incalculables.

J'ai déjà soumis au général Clausel l'inventaire des biens que j'ai laissés à Oran. Aujourd'hui je refais en abrégé cet inventaire pour Votre Excellence. J'ai donc laissé à Oran, comme biens m'appartenant exclusivement :

Quatre mille saâs (1) de blé, deux mille saâs d'orge, deux cent trente beaux mulets, dont le moins cher vaut cent réaux boudjous (2), quinze chevaux de race dont le moins cher vaut deux cents douros d'Espagne, des tentes de campement d'un prix inestimable, du beurre, de l'huile, des bagages de campement, du plomb, et une quantité incalculable de poudre ; tout cela est sous la main du général Bourmont.

Quant au blé, orge, chameaux, bœufs, moutons, mulets et chevaux, tout cela est sous la garde des caïds de mon commandement. Le tout m'appartient et représente une valeur de plusieurs millions de francs, sans compter ce que les Arabes ont pillé.

En outre, j'ai prêté au général Bourmont quatre mille boudjous ; et, depuis que je suis descendu du pouvoir conformément aux ordres et à l'assentiment du général Bourmont qui m'avait promis d'envoyer immédiatement des troupes françaises pour

---

(1) Saâ, mesure pour les céréales ; vaut dans cette province huit doubles décalitres.

(2) Le réal *boudjou* vaut 1 fr. 80.

garder la ville, j'ai dépensé pour les soldats que j'avais réunis pour garder la ville cent quatre-vingt mille boudjous.

Quant à ce que j'ai donné et dépensé pour les troupes françaises, je n'en parle pas, car j'ai fait cela spontanément, à titre de cadeau et par amitié pour le Gouvernement français. Toutefois, j'espérais obtenir une grande récompense et une grande considération pour mes actes et pour l'amitié que j'avais montrée au Gouvernement français.

Cette lettre, non datée, a dû être écrite en 1831 et envoyée au général Berthezène, qui était à cette époque gouverneur général de l'Algérie.

Auguste MOULIÉRAS,

Professeur à la Chaire publique d'Arabe, à Oran.

NOTICE

SUR UNE

STATION PRÉHISTORIQUE D'AIN-EL-HADJAR

Par M. F. DOUMERGUE

A la liste des nombreuses stations de l'âge de la pierre, signalées jusqu'ici dans la province d'Oran, M. le capitaine Poirier vient d'en ajouter une de la plus grande importance.

Le 10 juillet 1892, ce chercheur infatigable a découvert à Aïn-el-Hadjar une station de l'âge de la pierre taillée. Il a bien voulu offrir au Musée d'Oran près de 300 échantillons provenant de cette localité. Il nous a, en outre, fourni sur ces matériaux les renseignements suivants :

« Ces silex ont été recueillis sur une bande de terrain qui part du village — à 100 mètres au sud du cimetière — et se continue vers l'est, suivant la ligne d'étoiles de la carte, sur une longueur de 4 kilomètres, pour prendre ensuite la direction du sud et devenir très importante sur un petit plateau, à la côte 1080, d'une superficie de deux kilomètres carrés. La station a donc une longueur d'environ 6 kilomètres.

« C'est sur ce plateau que les silex sont en plus grand nombre. Ils sont, en général, du type acheuléen et reposent en partie sur des roches calcaires planes, en partie dans quelques terrains de labour.

« On ne trouve sur les lieux aucune trace de grotte.

« Les silex des environs du cimetière se trouvent dans les mêmes conditions de dispersion. Ils sont plus petits et taillés avec plus de soin. Leur facies indique une époque postérieure.

« D'autres instruments en silex, bien taillés et rougis par le sesquioxyde de fer, ont été trouvés auprès du cimetière, à 0 m. 60 et 0 m. 80 de profondeur, dans la tranchée de la route de Saïda. Ces silex se trouvaient par petits groupes isolés. Ils ont dû faire partie de l'apanage des morts. »

De tous les silex recueillis par M. Poirier, nous ne nous occuperons que de ceux qui offrent un intérêt supérieur. Nous décrirons les quatre types les plus remarquables. Estimant qu'une planche vaut mieux que la meilleure des descriptions, nous avons joint à notre notice les croquis de ces précieux documents.

La figure 1 représente un coup de poing ou une pierre de jet. Peut-être cette arme servait-elle aux deux usages. Ses dimensions sont : 8 centimètres de largeur moyenne et 6 centimètres d'épaisseur.

Elle diffère des types d'Europe en ce que ses faces sont pyramidales au lieu d'être aplanies par l'enlèvement d'un large éclat.

Elle est sans aucun doute contemporaine des deux haches suivantes :

La figure 2 représente une belle hache, du type de St-Acheul, absolument semblable à une hache que possède le Musée d'Oran et qui provient de la localité classique d'Abbeville. La hache n° 2 a 115m/m de longueur, 75m/m de largeur à la base, et 30m/m d'épaisseur. La crosse est étroitement tronquée ; le tranchant convexe. Les faces sont planes.

Dans la collection offerte par M. le capitaine Poirier, il existe d'autres haches, de dimensions plus considérables, et accusant peut-être un âge antérieur à celui de la hache n° 2. Ces haches, à peine plus longues que larges, sont largement tronquées et très épaisses. L'une d'elles a 20 centimètres de longueur, 14 centimètres de largeur et 11 centimètres d'épaisseur. Ce qui, si la hache a été tronquée intentionnellement, peut faire supposer que l'outil entier avait une longueur de 30 centimètres au moins.

La figure 3 représente une très belle hache en amande, aussi du type de St-Acheul. Elle ressemble à trois haches acheuléennes des environs de Saint-Pons (Charente-Inférieure) qui sont dans les collections du Musée.

Cette hache a 120m/m de longueur, 95m/m de largeur et 45m/m à sa plus grande épaisseur. Ses faces sont pyramidales. La

nature de la taille indique un âge similaire de la pierre de jet citée plus haut. La crosse est entière et pointue ; le tranchant convexe.

La figure 4 représente une pointe de lance du type du Moustiers. Elle est formée d'une moitié de galet. La surface convexe est grossièrement éclatée. Les bords sont retouchés et fortement dentés. La base est rétrécie pour faciliter l'emmanchement. Quelques haches de forte dimension sont du même type.

***

De l'examen de ces instruments on peut conclure que, chronologiquement, la station d'Aïn-el-Hadjar remonte à une époque immédiatement postérieure à celle des stations de Ternifine, d'Aboukir et d'Ouzidan. Elle est peut-être même contemporaine de ces dernières.

Les silex 1, 2 et 3 semblent donc devoir être rapportés à la période quaternaire. Rien ne démontre toutefois qu'ils appartiennent à l'époque acheuléenne, car, s'il sont acheuléens par la forme et par la taille, ils ne sont probablement pas du même âge.

Nous faisons les mêmes réserves au sujet de la pointe de lance 4 du type moustérien.

Il paraît donc acquis que ces silex sont quaternaires. Toutefois pour être affirmatif, il est bon d'attendre que des instruments, identiques à ceux que nous venons de décrire, soient recueillis dans des dépôts quaternaires.

En cherchant bien dans les couches alluvionnaires du bassin supérieur de l'Oued Saïda, on les trouvera. Il serait aussi utile d'explorer avec soin toutes les tranchées ouvertes dans les alluvions des Hauts-Plateaux.

***

Ce n'est d'ailleurs pas la seule question à élucider. Les silex recueillis à Aïn-el-Hadjar n'appartiennent pas aux seuls types que nous venons de décrire. Comme il arrive souvent, les outils et instruments se rapportent à diverses époques. Les percuteurs, les pierres de jet, les haches et les coins sont du type de Saint-Acheul ; quelques haches, des scies et toutes les pointes de lance

sont du type du Moustiers. Avec ces deux types dominants on trouve, en abondance, toutes les formes de petits silex, taillés sur les deux faces, jusqu'à d'admirables pointes de flèche très finement travaillées et certainement néolithiques. Le Musée possède deux de ces pointes de flèche. L'une des deux est seule entière : elle est triangulaire, à base légèrement convexe. Ses dimensions sont : $21^{m}/^{m}$ de longueur, $15^{m}/^{m}$ de largeur à la base, $2^{m}/^{m}$ d'épaisseur.

Les lames de silex manquent ou à peu près. Ce qui s'explique d'ailleurs par l'absence, sur les lieux, d'une pierre à éclats lamelleux. Presque tous les outils sont en silex opale, dont l'éclatement est très irrégulier. Tous les matériaux paraissent provenir de galets roulés ou d'un poudingue.

***

En résumé, de l'examen des documents recueillis à Aïn-el-Hadjar, il ressort que cette station appartient à plusieurs époques paléoethnologiques, dont la plus ancienne est probablement quaternaire.

On peut en conclure aussi que, dès la plus haute antiquité, Aïn-el-Hadjar a été un point important, et que la vallée de l'Oued Saïda a été de tout temps le chemin du Tell aux Hauts-Plateaux. Preuve évidente que l'homme est forcément soumis aux lois géographiques.

Après Ternifine, Aboukir et Ouzidan, Aïn-el-Hadjar représente donc une des localités les plus anciennement habitées de la province d'Oran. Nous ne pouvons donc que féliciter M. le capitaine Poirier pour son importante découverte et l'encourager à persévérer dans ses recherches.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, M. Poirier nous signale, dans la même région, deux nouvelles stations du même âge que celle que nous venons de décrire, mais bien moins importantes. Elles se trouvent aux lieux dits : Hachlef et El-Gada. Nous les portons sur la carte.

Croquis topographique des environs d'Aïn-El-Hadjar

LÉGENDE

- Stations de silex taillés
- Ruines berbères
- Plusieurs tumulus
- Route

Echelle 1 : 200.000

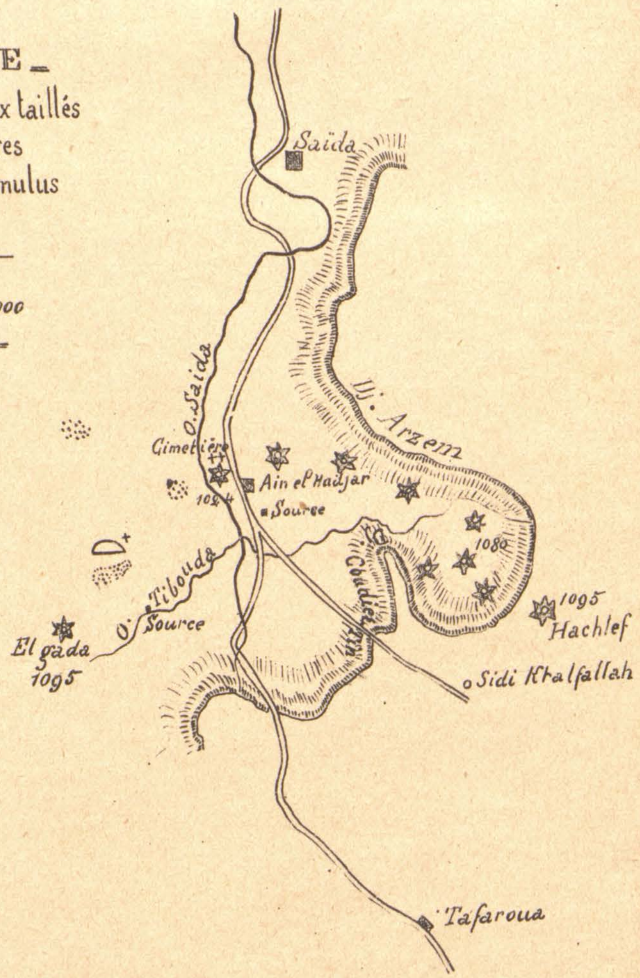


Fig. 1

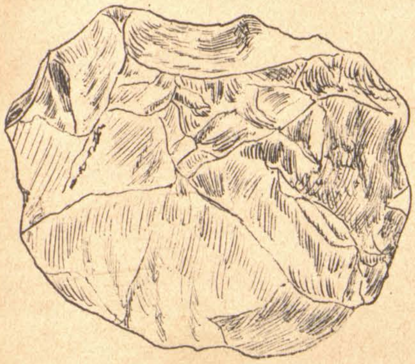


Fig. 2



Fig. 3



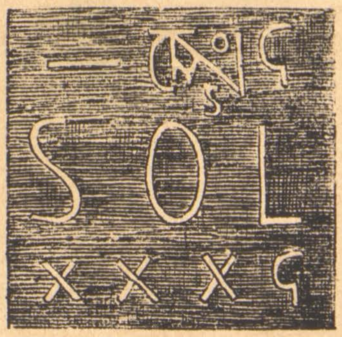
Fig. 4



DÉCOUVERTE D'UN EXAGIUM SOLIDORUM

DE LA LIVRE DE CONSTANTIN

Un de nos amis de Dellys, M. Salle, a bien voulu nous iuformer que, dans le courant de novembre dernier, un indigène, faisant élever une construction au lieu dit « Les Jardins », près de cette ville, avait trouvé. sur le terrain même de cette construction, au milieu de matériaux romains, une pierre rectangulaire où se trouvait encastrée une tablette en bronze, dont voici le dessin, d'après une photographie de M. le Directeur de l'Ecole nationale d'apprentissage d'arts et métiers de Dellys :



Cette tablette est un EXAGIUM SOLIDORUM, ou poids étalon de contrôle pour la vérification des monnaies. Comme l'indique l'inscription, il représente un poids de 6 onces du règne de Constantin, équivalant à celui de 36 *solidi* ou sous d'or, soit une demi-livre. La livre, en effet, sous Constantin, se subdivisait en douze onces et représentait le poids de 72 sous d'or.

Cet exagium, dont l'inscription est incrustée en argent, mesure 43 millimètres sur 42 ; il est donc à peu près carré ; son épaisseur est de neuf millimètres. Son poids primitif devait être de 162 à 163 grammes d'après les évaluations généralement admises (1), mais, dans son état actuel, il ne pèse plus que 158 grammes. Cette diminution de poids est due à l'oxydation, qui a fait tomber, à sa face inférieure, deux petits angles plats de 3/4 de millimètre à un millimètre d'épaisseur.

L. DEMAEGHT.

---

(1) La livre romaine était de 325 g. 453 d'après M. F. Lenormand, de 325 g. d'après M. Romé de Lisle, et de 326 g. 33 d'après MM. Dureau de Lamalle et Letronne.

BIBLIOGRAPHIE

LES CALENDRIERS A EMBLÈMES HIÉROGLYPHIQUES [1]

(1re PARTIE)

Par A. CERTEUX

Dans le *Bourgeois Gentilhomme*, M. Jourdain demande à son maître de philosophie de lui apprendre l'almanach pour connaître les jours où il doit y avoir de la lune, et le valet du *Joueur* de Regnard fait cet aveu à Valère :

« Je n'ai lu de mes jours que dans les almanachs. »

Du moins, Monsieur Jourdain et Hector, si négligée qu'eût été leur éducation, savaient-ils lire, et les almanachs, dont le type s'est conservé jusqu'à nos jours, n'étaient pas pour eux lettre close. Mais il s'en faut de beaucoup que tout le monde ait possédé cette science, si minime qu'elle fût, et ceux qui ne voulaient pas avoir recours à l'expédient du *Carême Impromptu* de Gresset, durent se servir d'autre chose que des petits livres imprimés sur papier gris, ornés (?) de dessins naïfs, qui circulent encore dans les campagnes avec l'estampille de Liège ou de Mathieu Laensberg. Quel était le calendrier à l'usage des illettrés, le *Dictionnaire encyclopédique* de Larousse (2) nous le décrit ainsi, pour les pays du nord et de l'ouest de l'Europe. « Il se composait uniquement de morceaux de bois de forme parallélipipédique et d'une certaine longueur, dont chacune des quatre faces contenait une période

(1) Paris, E. Leroux, éditeur, 1891 ; in-8°, 62 pages, — In-8 avec gravures, 5 fr.
(2) Tome III, p. 134.

de trois mois ; des entailles d'égale grandeur, faites sur les quatre arètes, indiquaient les jours : l'entaille du septième jour de chaque semaine était un peu plus large, et celle du premier jour du mois plus longue que les autres. La lettre dominicale n'était pas marquée. Le nombre d'or au-dessous de cinq était marqué par des points ; le chiffre 5 était indiqué par une ligne ayant au sommet une sorte de crochet angulaire ; au delà, jusqu'à 10 on ajoutait des points ; 10 était indiqué par une croix ; 15 par une croix surmontée d'un crochet ; 19 par une double croix. On avait adopté, pour l'indication des fêtes, des signes symboliques tels que les suivants : Une étoile pour l'Epiphanie (6 janvier) ; un cœur pour les fêtes de la Vierge ; une harpe pour S. David (1er mars) ; des clefs pour Saint Pierre ; un gril pour Saint Laurent (10 août) ; etc. On suspendait un calendrier au montant des cheminées ; il y en avait de plus petits qu'on portait dans la poche, et même quelques uns servaient de canne ou de bâton. »

C'est à des recherches sur ce sujet qu'est consacré le mémoire de M. Certeux dont la première partie vient de paraître et avant tout, il convient de rendre hommage à l'exactitude et au soin apportés par l'auteur. Mais il ne s'en est pas tenu à l'Europe occidentale et septentrionale. Dans tous les pays qui ont joui d'une civilisation rudimentaire, on trouve des calendriers de ce genre. Aussi les recherches de M. Certeux traitent-elles des calendriers employés dans le Valais, la Suède et la Bretagne. Ceux-ci paraissent se rattacher, pour l'inspiration, aux calendriers scandinaves dont mon érudit confrère donne la reproduction empruntée à la *Suède* de Le Bas. Aux sources qui sont citées dans le courant de ces articles (sans parler des monuments décrits de visu) j'indiquerai les suivantes qui pourront être utiles à l'étude du calendrier runique suédois, annoncée par M. Certeux comme devant figurer dans la seconde partie de son mémoire : Wolff, *Runakefli le Runic Rim-Stock, ou Calendrier runique* (1); Finn Magnusen. *Veterum Borealium mythologiæ Lexicon cum eorumdem gentili calendario* (2) ; Frati, *Di un calendario runico della Università di Bologna* (3). M. Certeux y trouvera les élé-

(1) Paris, 1820, in-8°, 5 planches.
(2) Copenhague, 1828, in-4°.
(3) Bologne, 1841, in-8°, 8 planches.

ments d'une comparaison avec les monuments du même genre employés chez les Anglo-Saxons *(clog)*, et de recherches sur l'influence qu'ils ont pu exercer sur les calendriers symboliques de l'Europe occidentale.

Mais, comme je le disais plus haut, l'auteur ne s'est pas borné à l'ancien monde, et il a donné place aux calendriers employés par les Américains avant la conquête espagnole. Cette partie se rattache plutôt à l'histoire du zodiaque et, pour être complet, M. Certeux devra étendre ses recherches dans l'antiquité égyptienne, assyrienne, etc. Il annonce d'ailleurs, dans la seconde partie de son mémoire, une étude sur les jours fastes et néfastes chez tous les peuples, qui fait nécessairement partie d'une histoire générale du calendrier.

Sur le terrain américain où fleurissent en grand les hypothèses les plus extravagantes et l'art des falsifications (témoin le livre de Mormon, la prétendue inscription sémitique de Creek-River, etc.), on doit apporter la plus grande prudence à contrôler les sources de renseignements. C'est ainsi que sur la pierre dite de Rockford, trouvée du reste dans des conditions suspectes, un mystificateur a gravé une figure du soleil qui n'est que la copie grossière de celle qui se trouve au centre de la pierre-calendrier, trouvée enfouie à Mexico et dont M. Certeux doit parler dans la suite de son travail. De même l'interprétation, par Moreau de Dammartin, de l'inscription de Dighton, dans le Massachusetts, où il voyait un fragment de la sphère céleste orientale, avec plusieurs signes du Capricorne, est absolument imaginaire (1). Je m'empresse de dire que M. Certeux a pris pour bases de ses recherches des monuments dont nul n'attaque l'authenticité (voir p. 15, note).

Les deux calendriers américains dont il traite sont celui des Aztèques (p. 10-15) et celui des Chibchas de la Nouvelle Grenade. Pour le premier, si le chiffre de 360 jours qu'il donne à l'année aztèque comme existant encore en 1847, concorde avec celui du manuscrit de Dresde, le codex Troano présente un chiffre de 365 jours, comme le premier signalé par M. Certeux et daté de

(1) Cf. GRAVIER, *Le Roc de Dighton*, *Congrès des Américanistes*, 1re session (Nancy, 1875), 2 v. in-8°, Nancy, 1877, t. I, p. 178 et suiv.

1325. Il y a là un problème à résoudre et je le lui signale pour sa prochaine étude. On a essayé d'expliquer cette contradiction, en admettant que les Mexicains avaient plusieurs calendriers : une année de 365 jours, une de 360 et une, plus ancienne, de 260. On trouve, du reste, trois calendriers dans plusieurs des grandes civilisations américaines : chez les Mayas, par exemple. A ce propos, il est bon de rappeler qu'on est d'accord pour reconnaître que les Aztèques doivent leurs connaissances astronomiques et scientifiques aux Toltèques qui les avaient précédés dans l'Amérique centrale : c'est ainsi que pour leur grand calendrier de pierre, la face qui en occupe le centre existe déjà sur un autel de pierre à Palanqué, œuvre des Toltèques (1).

Comme sources de l'étude du calendrier chez les populations de l'Amérique centrale, sur laquelle M. Certeux annonce qu'il reviendra, je lui indiquerai : Abadiano, *Estudio arqueologico y jeroglifico del calendario o gran libro astromico* (2) et surtout le bel ouvrage publié par le docteur Peñafiel sous les auspices du Gouvernement mexicain : *Monumentos del arte mexicano antiguo : ornamentacion, mitologia, tributos y monumentos* (3), où se trouvent réunis tous les documents figurés relatifs au sujet en question ; la seconde partie de l'introduction mise par M. R. Siméon en tête de la traduction de l'*Histoire générale des choses de la Nouvelle Espagne* par le P. Sahagun (4), le texte même de cet ouvrage (p. 50-201), l'introduction placée par le même auteur au commencement de sa traduction des *Annales de Chimalpahin, VIe et VIIe relations* (5) fourniront également à M. Certeux des renseignements précieux.

Le calendrier agricole des Chibchas, de la Nouvelle Grenade, est étudié, d'après la relation de Safray. L'auteur croit avoir reconnu dans le plantoir qui en est le principal emblème symbolique, l'image du Dieu Chibchacum. Un américaniste de profession

---

(1) Raynaud, *Les codices et les calendriers du Mexique et de l'Amérique centrale, Congrès des Américanistes,* VIIIe session (Paris, 1890), Paris, 1892, grand in-8°, p. 655-656.

(2) Mexico. 1889, in-8° avec planches.

(3) Berlin, 1890, in-5° avec atlas de 212 planches.

(4) Paris, 1880, grand in-8°, p, LXVI-LXXIV.

(5) Paris, 1889, in-8°, t. XII de la *Bibliothèque linguistique américaine* de Maisonneuve, p. XXII-XXIX.

pourrait seul se prononcer sur la valeur de cette identification, très ingénieuse et très séduisante, d'ailleurs. Je crois qu'il serait bon de comparer le monument si soigneusement étudié par M. Certeux, à celui qui existe au Musée de Leyde, provenant également de la Nouvelle Grenade et que M. Leemans a signalé sommmairement (6). M. Van Lansberghe y voyait un calendrier et une année de douze mois, quoique l'on admette généralement chez les Néo-Grenadins un système chronologique basé sur la division du temps en moins de vingt jours.

Quant au rapprochement du mot Chibcha *Pandi,* avec le sanscrit *pandit,* c'est une homophonie purement fortuite, et il faudrait d'autres preuves pour supposer une influence quelconque de l'Inde sur l'Amérique du Sud. La théorie de l'origine aryenne des nations de ce continent a fait son temps, et personne, parmi les Américanistes sérieux, n'accorde de valeur aux fantaisies comme celles de M. Lopez, par exemple, sur les Quechuas. Pour le Pérou, puisqu'il est question des Quechuas, les données de Garcilaso de la Vega, *Histoire des Incas du Pérou* (7) seront à utiliser.

Comme on le voit, ce mémoire de M. Certeux est un fragment d'un chapitre, et non des moins importants, de l'histoire de la civilisation. A ce titre, il méritait d'être signalé, et il est à souhaiter que l'auteur, continuant ses recherches sur un terrain qui lui est devenu familier, nous donne bientôt la seconde partie de ce mémoire et ne s'arrête pas en si bon chemin.

René BASSET.

---

(6) *Description de quelques antiquités américaines conservées dans le Musée royal néerlandais à Leyde, Congrès des Américanistes,* IIe session (Luxembourg, 1877), Paris, 1878, 2 vol. in-8°, t. II, p. 291 et pl. 246.

(7) Paris, 1830, 2 vol. in-8°, l. II, ch. XXII, (t. I., p. 255-259).

VIE DE LALIBALA

(Texte éthiopien traduit par M. Perruchon. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris).

Lalibala, dont M. Perruchon vient de publier la biographie d'après un manuscrit éthiopien du British Museum, régna sur l'Abyssinie. Il figure le 7e sur la liste des rois Zagüés. Dans une remarquable introduction, l'auteur passe en revue les différents travaux qui ont été faits jusqu'ici sur l'histoire d'Ethiopie et donne un bon résumé de l'histoire de la famille, connue sous le nom de Zagüé, qui occupa le trône d'Abyssinie pendant plus de trois siècles. Elle prit la place de la dynastie juive, dite *Salomonienne*, qui faisait remonter son origine jusqu'au fils de David. De tous ces travaux il résulte qu'on peut placer le règne de Lalibala au commencement du XIIIe siècle de l'ère chrétienne.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans le texte éthiopien des données historiques de quelque valeur, car l'auteur de cette vie a considéré Lalibala plutôt comme un saint que comme roi. « C'est pourquoi, dit M. Perruchon, l'on y trouve si peu de données historiques, tandis que l'on y rencontre au contraire plusieurs traits destinés à faire ressortir les grandes vertus du monarque. »

L'*introduction* et l'*appendice* suppléent, fort heureusement, à l'insuffisance du texte. C'est certainement la partie la plus intéressante de tout ce remarquable travail d'érudition.

Une analyse sommaire de la traduction du manuscrit éthiopien permettra aux lecteurs de ce Bulletin de faire plus ample connaissance avec le vertueux Souverain, qui aurait pu rester longtemps encore dans les ténèbres de l'oubli sans les actives recherches et le consciencieux travail de M. Perruchon.

Lalibala naquit dans le Lasta, à Roha, ville connue aujourd'hui sous le nom de Lalibala. Un miracle signale la naissance du futur monarque. A peine a-t-il vu le jour qu'un grand nombre d'abeilles viennent l'entourer. Sa mère, frappée de ce présage

dans lequel elle croit voir le rôle important que jouera un jour son fils, lui donne le nom de *Lalibala,* qui signifie : *l'abeille a connu sa grâce ou sa grandeur.* Le pieux auteur du manuscrit affirme que ce n'étaient pas des abeilles corporelles. « C'étaient des anges, dit-il, qui en avaient pris la forme pour annoncer son règne, etc. » Ici commence une série de miracles que la raison se refuse à admettre sans doute, mais que la critique moderne n'a pas le droit de dédaigner, car toute légende cache un fond historique plus ou moins altéré.

Le manuscrit est muet sur l'enfance de Lalibala, qui se contenta, pendant cette période, de grandir et de devenir le plus beau des hommes. A cette époque, le trône était occupé par son frère, Harbaye, qui connaissait la prophétie d'après laquelle Lalibala serait roi un jour. Harbaye, tremblant pour sa couronne, persécute son frère. Ses courtisans l'imitent et rendent l'existence très dure à ce pauvre Lalibala, qui ne néglige pas cependant de s'occuper de sa santé, au sujet de laquelle l'auteur abyssin donne des détails par trop intimes.

Après avoir échappé par miracle à une tentative d'empoisonnement commise par sa propre sœur, Lalibala est ravi dans les cieux, où Dieu lui-même lui fait admirer dix belles églises monolithes et lui ordonne d'en construire de semblables sur la terre. Ce voyage céleste dura trois jours. Lalibala revenu sur la terre, se voyant plus que jamais en butte aux persécutions de toute sa famille, se retire au désert, où il occupe ses loisirs à gémir, à prier et à prendre des perdrix à la chasse. Cependant la monotonie de son séjour dans cette affreuse solitude prend fin tout à coup d'une manière romanesque. Il voit un jour une belle jeune fille, Masgal-Kebrâ, qui ramassait de l'herbe dans le désert, et, sur le conseil de l'ange qui l'avait transporté au ciel, il l'épouse.

A la nouvelle de ce mariage, le roi fait venir Lalibala, l'accuse d'avoir suborné une jeune fille, déjà fiancée à un autre, et lui fait infliger le supplice du fouet. « Mais Dieu, qui n'oublie pas ceux qui mettent leur confiance en lui, envoya un ange pour le couvrir de ses ailes, afin que les coups ne lui fissent aucun mal. »

Après un voyage mystérieux à Jérusalem, Lalibala va trouver son frère, le roi Harbaye. Celui-ci, frappé de terreur par un songe, abdique en faveur de Lalibala, qui monte sur le trône

d'Ethiopie, « non pas à cause de la gloire de ce monde, mais pour qu'il pût construire des églises sans pierre ni mortier. »

Devenu roi, sous le nom de Gabra Masgal, Lalibala se livre à toutes les pratiques de la plus austère piété. Ses aumônes, sa tempérance, son extrême humilité frappent d'étonnement tous ses sujets. Les grandes vertus de notre saint monarque n'empêchent pas un de ses plus importants vassaux de lever l'étendard de la révolte. Le fils de Lalibala marche contre le rebelle dont il tue le fils dans un combat singulier. Les insurgés prennent la fuite, et leur chef tombe entre les mains du jeune vainqueur.

Il faut forcément passer sous silence toute la longue série des miracles faits par le saint roi pour arriver au fait capital de son règne : la construction des églises monolithes. On dirait volontiers comme l'auteur abyssin : « Avez-vous jamais entendu dire pareille chose, vu semblable merveille ? Des églises construites, sans charpente ni mortier, sans toit ni architraves ! », si l'on ne savait pas que ces monuments furent taillés en plein roc. Lalibala, tout entier à ses projets de construction, fait forger un grand nombre d'instruments de fer de toute sorte, les uns pour travailler la pierre, d'autres pour la tailler. Il rassemble le peuple, accorde aux travailleurs le salaire qu'ils désirent. Il construit une première église, semblable à l'une de celles qu'il avait vues dans le ciel. Neuf autres églises sont achevées ensuite, grâce au concours « des anges qui travaillent pendant le jour avec les ouvriers et seuls pendant la nuit. »

Enfin Lalibala, après avoir achevé la construction de ses églises, distribue ses biens aux pauvres, déclare qu'il ne veut plus conserver la charge de la royauté ni la transmettre à son fils. Il prie Dieu de remettre sur le trône la maison d'Israël. Après une courte maladie, il meurt, et son âme, portée sur les ailes de l'archange Gabriel qu'escorte une légion d'anges, monte jusqu'au ciel, où elle prend place à côté des apôtres Pierre et Paul.

Telle est, en résumé, cette vie de Lalibala, qui tient plutôt de la légende que de l'histoire. Si ce souverain n'avait pas eu l'idée singulière de faire tailler dans le roc ses fameuses églises monolithes qui, de nos jours encore, sont l'objet de la curiosité

des voyageurs, il est probable qu'il n'aurait pas eu l'honneur d'être regardé comme un saint par l'Eglise d'Abyssinie, qui célèbre sa fête le 6 juin, ni de trouver un hagiographe aussi enthousiaste que l'auteur anonyme du manuscrit du *British Museum*.

M. Perruchon déclare lui-même que les indications historiques à retenir de cette histoire sont les suivantes :

1° Lalibala était fils de Jân-Seyum, riche personnage de l'époque, qui ne fut pas roi ;

2° Le trône était alors occupé par son frère, nommé Harbay, qui abdiqua en sa faveur ;

3° Lalibala ne voulut pas que son fils héritât, mais que la couronne revînt à la maison d'Israël. Ce qui démontre d'une part qu'il n'était pas de la dynastie salomonienne et tendrait à prouver d'autre part que c'est à sa mort ou peu de temps après que la restauration de cette dynastie eut lieu.

Dans un *appendice*, qu'il faut absolument consulter pour avoir sur les églises monolithes de Lalibala des renseignements exacts, M. Perruchon reproduit la description détaillée qui en fut faite par quatre voyageurs dont le plus récent est M. Gabriel Simon, qui a publié son voyage en Ethiopie en 1885.

Un ouvrage aussi important que la *Vie de Lalibala*, outre sa valeur scientifique intrinsèque qui relève du domaine de l'orientalisme, mérite encore d'attirer tout particulièrement l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la géographie du continent que nous habitons. C'est pour cette raison que j'ai pris la liberté de signaler aux lecteurs de notre *Bulletin* une publication qui fait le plus grand honneur à son auteur et à la science française.

AUGUSTE MOULIÉRAS.

RAPPORT SUR LES ÉTUDES BERBÈRES, ÉTHIOPIENNES & ARABES

Notice sur les Dialectes Berbères des Harakta et du Djerid Tunisien

Par M. René BASSET

Le neuvième Congrès international des Orientalistes, qui s'est réuni à Londres en 1891, a fait l'honneur à M. René Basset, professeur à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger, de le charger de faire un rapport sur les études berbères, éthiopiennes et arabes et sur les travaux dont elles ont été l'objet pendant la période qui s'étend de 1887 à 1891.

Un sujet aussi vaste exigeait une compétence peu commune et une érudition profonde. Le savant français s'est acquitté de cette tâche à la satisfaction générale des érudits français et étrangers, qui ne lui ont pas, du reste, marchandé leurs éloges. Je me contente, faute de place, de signaler à mes confrères orientalistes cet opuscule qu'ils seront obligés de consulter, s'ils veulent s'occuper des travaux qui ont été faits dans le monde entier, sur les trois langues précitées de, 1887 à 1891.

Dans une notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien, le même auteur publie le résultat de ses recherches sur ces deux idiomes qui n'avaient pas été étudiés jusqu'à ce jour, ou du moins, qui n'avaient été l'objet d'aucune publication, exception faite des fables que l'auteur lui-même a publiées en 1890 dans son *Loqman Berbère.*

Chacun de ces dialectes est l'objet, dans cette notice, de notes grammaticales, accompagnées de plusieurs textes et d'un vocabulaire avec transcriptiou arabe et française. Les berbérisants ne peuvent que se réjouir de la publication de ce nouveau travail, qui facilitera leurs recherches et leurs études.

AUGUSTE MOULIÉRAS.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XIIme — 1892

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE